U d'/of OTTAWA
39003001915288

29-2-52

9462

COMMENTAIRE

SUR LES

ÉPITRES CATHOLIQUES

COMMENTAIRE

SUR LES

EPÎTRES CATHOLIQUES

DE

S. JACQUES, S. PIERRE, S. JEAN ET S. JUDE

Par A.-F. MAUNOURY

CHANOINE DE SÉEZ

PARIS

BLOUD ET BARRAL, LIBRAIRES-ÉDITEURS

4, RUE MADAME, ET RUE DE RENNES, 59

—

1888

ANNÉE DE LA BIBLIOTHÈQUE
UNIVERSITAS
d'Ottawa
LIBRARY

BS
2777
.M3C
1888

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE SÉEZ A L'AUTEUR

Séez, le 4 avril 1888.

CHER MONSIEUR MAUNOURY,

Votre beau Commentaire des Epîtres catholiques sera, je n'en doute pas, apprécié par le public aux mêmes titres et de la même façon que votre Commentaire des Epîtres de saint Paul. Je fais des vœux sincères pour son heureux succès.

Je tiens à vous féliciter, cher Monsieur Maunoury, des nouveaux titres que vous acquérez chaque jour, par vos remarquables travaux, à la reconnaissance de votre Evêque et du diocèse auquel vous appartenez. Il m'est particulièrement agréable de vous accorder l'*Imprimatur* pour votre nouvel ouvrage.

Recevez, cher Monsieur le Chanoine, l'assurance de mes sentiments dévoués.

† FRANÇOIS-MARIE, *Ev. de Séez.*

INTRODUCTION

AUX ÉPÎTRES CATHOLIQUES

Il y a parmi les livres du Nouveau Testament sept Epîtres qui portent le nom de catholiques : une de saint Jacques, deux de saint Pierre, trois de saint Jean, et une de saint Jude.

Cette dénomination est très ancienne. Eusèbe, saint Jérôme et saint Epiphane la donnent comme universellement reçue de leur temps. On la retrouve aussi dans Clément d'Alexandrie et dans Origène (1). De là on peut conclure que ces Epîtres ont porté le nom de catholiques dès le second siècle.

On est partagé sur le sens de cette expression. Quelques-uns supposent que le titre de catholique signifiait canonique. Mais Eusèbe affirme que, de son temps, toutes les Epîtres nommées catholiques n'étaient pas reçues comme canoniques ; et Origène au contraire appelle catholique l'Epître de saint Barnabé, qui est toujours restée hors du canon des livres saints.

D'autres pensent qu'on appelait ces Epîtres catholiques ou universelles, parce qu'elles n'étaient point

(1) Eus., Hist. E., l. II, c. XXIII, et l. VII, c. XXV. — S. Hier., de Vir. ill., c. II. — S. Epiph., Hær., c. LI, n° 3. — Clem. Al., Strom., IV, 15. — Orig. in Matth., t. III, p. 797, ed. Delarue.

adressées à des églises particulières, comme celles de saint Paul aux Corinthiens ou aux Galates, mais à tous les chrétiens, ou du moins à tous les Juifs convertis et répandus en diverses provinces. Si l'on objecte que les lettres à Electe et à Caïus ne rentrent point dans cette classe, ils répondent que les cinq premières étant appelées de ce nom, on y avait compris aussi les deux dernières.

Quoi qu'il en soit, ce nom de catholiques, donné primitivement à ces Epîtres, leur est resté même après qu'elles ont été partout reconnues comme sacrées et canoniques, parce que c'était un terme qui les distinguait des quatorze de saint Paul.

Un caractère de polémique se remarque dans ces Epîtres ; les Apôtres y sont attentifs à combattre les hérésies naissantes. Ils réfutent sans les nommer Simon le magicien, Nicolas, Cérinthe, Ebion, et ces sectes pernicieuses qui commençaient dès lors à paraître et se fondirent dans l'impur gnosticisme.

Quant à l'authenticité de ces Lettres apostoliques et à leur canonicité, elles sont depuis longtemps hors de discussion. Le Concile de Trente a frappé d'anathème celui qui ne les recevrait pas comme sacrées et canoniques (1).

Au reste, en portant ce décret, le saint Concile n'a fait que rédiger en loi l'enseignement constant de la tradition. Nous le montrerons pour chacune des Epîtres en particulier. Dès maintenant nous prouve-

(1) *Epistolæ... Petri apostoli duæ, Joannis apostoli tres, Jacobi apostoli una, Judæ apostoli una... Si quis autem... pro sacris et canonicis non susceperit... anathema sit.* Concil. Trid. Decretum de Canon. Script.

rons, par des textes précis, que dans l'antiquité ces sept Epîtres étaient admises comme inspirées de Dieu.

Nous citerons d'abord le troisième Concile de Carthage qui fut tenu l'an 397. Il dressa un canon des livres qui seuls devaient être lus en public comme Ecritures sacrées. Il y nomme « deux Epîtres de l'Apôtre saint Pierre, trois de saint Jean, une de saint Jude et une de saint Jacques (1). »

Avant le Concile de Carthage, saint Grégoire de Nazianze avait mis en vers le canon des divines Ecritures. La liste des livres du Nouveau Testament se termine ainsi : « Il y a sept Epîtres catholiques, savoir une de Jacques, deux de Pierre, trois de Jean, celle de Jude est la septième (2). »

Saint Cyrille de Jérusalem (né l'an 315), après avoir énuméré les livres de l'Ancien Testament et les quatre Evangiles avec les Actes des Apôtres, ajoute : « Recevez encore les sept Epîtres catholiques de Jacques, de Pierre, de Jean et de Jude. » Puis il y joint les quatorze de saint Paul (3).

(1) Voici ce canon célèbre : *Sunt autem canonicæ Scripturæ, Genesis, Exodus, Leviticus, Numeri, Deuteronomium, Jesu Nave, Judicum, Ruth, Regum libri quatuor, Paralipomenon libri duo, Job unus, Psalterium Davidicum, Salomonis libri quinque, libri duodecim Prophetarum, Isaias, Jeremias, Ezechiel, Daniel, Tobias, Judith, Esther, Esdræ libri duo, Machabæorum libri duo. Novi autem Testamenti viginti septem : Evangeliorum libri quatuor, Actuum Apostolorum liber unus, Pauli Epistolæ tredecim, ejusdem ad Hebræos una, Petri Apostoli duæ, Joannis Apostoli tres, Judæ Apostoli una, et Jacobi una, Apocalypsis Joannis liber unus, qui sunt viginti septem.* (Can. 47.)

(2) Δέκα δὲ Παύλου τέσσαρές τ' ἐπιστολαί·
Ἑπτὰ δὲ καθολικαὶ, ὧν Ἰακώβου μία,
δύω δὲ Πέτρου, τρεῖς δ' Ἰωάννου πάλιν,
Ἰούδα δ' ἐστὶν ἑβδόμη· πάσας ἔχεις.
S. Greg. N. Carmen XII.

(3) Δέχου δὲ καὶ τὰς ἑπτὰ Ἰακώβου, καὶ Πέτρου, Ἰωάννου καὶ Ἰούδα καθολικὰς Ἐπιστολάς. Catech., IV, 22.

Nous terminerons par ces paroles remarquables de saint Jérôme : « Les Apôtres Jacques, Pierre, Jean et Jude ont publié sept lettres, succinctes et cependant pleines d'une sainte doctrine, tout à la fois brèves et longues, brèves en paroles, mais longues si on considère les pensées : de sorte qu'il est rare de trouver un lecteur qui en pénètre toujours le sens (1). »

En effet les Epîtres catholiques renferment une grande richesse de doctrine. Les Apôtres saint Pierre, saint Jacques et saint Jude s'élèvent souvent à la plus haute éloquence. Saint Jean fait pressentir la sublimité de son Evangile. On peut ajouter que toutes ces Epîtres offrent de précieux détails sur les progrès et sur les luttes du Christianisme aux premiers temps de l'Eglise. Avant de quitter la terre, ces quatre Apôtres ont, comme saint Paul, élevé la voix par l'ordre de Dieu pour donner des leçons au monde et laisser par écrit des avertissements qui doivent être médités dans tous les siècles.

Nous avons cru qu'il serait bon de rédiger en langue française un commentaire qui permît, non seulement au clergé, mais encore aux fidèles de se nourrir des beaux enseignements que renferment ces écrits apostoliques. C'est pourquoi nous nous sommes efforcé d'exposer clairement et sobrement la pensée des auteurs sacrés, en ne donnant que les développements nécessaires pour la bien faire comprendre.

Que s'il a fallu parfois rappeler des principes de

(1) *Jacobus, Petrus, Joannes, Judas, Apostoli, septem Epistolas ediderunt, tam mysticas quam succinctas, et breves pariter et longas, breves in verbis, longas in sententiis : ut rarus sit qui non in earum lectione cœcutiat.* S. Hieron., Ep. ad Paul. LIII, n. 8.

grammaire pour fixer le sens de quelques passages difficiles ou dénaturés par les hérétiques, nous avons relégué ces discussions dans des notes mises au bas des pages, afin que le commentaire n'en fût pas encombré.

Puissent les saints Apôtres, dont nous avons essayé d'être les interprètes, obtenir de Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'il daigne bénir le livre et l'auteur!

A. M.

Nous citons souvent dans nos notes quelques manuscrits du Nouveau Testament. Les plus estimés sont:

A. *Codex Alexandrinus,* du ve siècle. — B. *Codex Vaticanus,* écrit vers le commencement ou le milieu du IVe siècle. — ℵ. *Codex Sinaiticus,* découvert par Tischendorf, en 1859, au Mont-Cassin. Il date du IVe siècle, comme le *Codex Vaticanus,* et peut-être lui serait-il même un peu antérieur.

COMMENTAIRE

SUR

L'ÉPITRE DE SAINT JACQUES

PRÉFACE

1. Il y a, comme on sait, deux Apôtres qui portent le nom de Jacques. Le premier, saint Jacques le Majeur, fils de Zébédée et frère de saint Jean l'Evangéliste, après avoir prêché l'Evangile en Espagne, revint à Jérusalem où Hérode Agrippa lui fit trancher la tête, l'an 42 de Notre-Seigneur Jésus-Christ. (Act. Ap., XII.)

Le second est saint Jacques le Mineur, ainsi désigné par saint Marc (1). Il est appelé fils d'Alphée (2) et frère du Seigneur (3). Sa mère se nommait Marie (4). La même Marie est nommée par saint Jean femme de Cléophas, *Maria Cleophæ*, soit qu'Alphée ait été son premier mari et qu'après sa mort elle ait épousé Cléophas; soit plutôt qu'Alphée et Cléophas ne soient que deux manières différentes de prononcer le même nom hébreu חלפאי (Chalphaï), qui donne ἀλφαῖος en supprimant l'aspiration initiale, et Χλώφας ou Κλώπας en la conservant.

Or saint Jean nous apprend que Marie femme de Cléophas était sœur de la sainte Vierge, mère de Jésus, *soror matris ejus Maria Cleophæ*. (S. Joann., XIX, 25.) Il en résulterait que saint Jacques, son fils, serait le cousin germain de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Toutefois, comme beaucoup pensent que la sainte Vierge était fille unique de saint Joachim et de sainte Anne, il est probable que le mot sœur, employé par saint Jean, signifie seulement cousine germaine. Par consé-

(1) S. Marc., XV, 40. — (2) S. Matth., X, 3; S. Marc., III, 18; S. Luc., VI, 15. — (3) S. Matth., XIII, 55; S. Marc., VI, 3; Gal., I, 19. — (4) S. Matth., XXVII, 56; S. Marc., XV, 40; et XVI, 1; S. Luc., XXIV, 10.

quent saint Jacques serait cousin du Seigneur au second degré.

Il en est de même de l'Apôtre saint Jude ou Thadée, frère de saint Jacques, et de ses deux autres frères Joseph et Simon. (S. Matth., XIII, 55.)

Avant la dispersion des Apôtres, saint Jacques le Mineur fut établi évêque de Jérusalem. Après avoir gouverné cette église pendant environ trente ans, il fut précipité du haut du Temple par l'ordre d'Ananus, fils du grand prêtre Anne, vers l'an 63 de Jésus-Christ.

2. Il est l'auteur de l'Epître qui porte son nom : *Unam scripsit Epistolam, quæ de septem catholicis est,* dit saint Jérôme.

Dans les trois premiers siècles, elle n'a pas été unanimement reconnue comme authentique et inspirée de Dieu. Mais au IVe siècle elle figure dans les divers catalogues des Livres saints, en particulier dans ceux de saint Athanase, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Augustin et du pape saint Innocent I, ainsi que dans les canons du Concile de Laodicée (364), et dans ceux du IIIe de Carthage (397).

Saint Clément Pape, disciple de saint Pierre et de saint Paul, semble faire allusion à deux passages de saint Jacques, dans son Epître aux Corinthiens (c. 10, 17 et 38).

Mais si l'on élève des doutes à ce sujet, il est impossible de contester les autorités suivantes. Saint Athanase, dans la Vie de saint Antoine, cite en entier les versets 15 et 20 du premier chapitre de l'Epître de saint Jacques. « Il est écrit, dit saint Antoine à ses religieux, que « la colère de l'homme n'opère « pas la justice de Dieu », et que, « lorsque la concupiscence « a conçu, elle enfante le péché, et que le péché, lorsqu'il est « consommé, engendre la mort. » (S. Athan., *Vit. S. Ant.* 21.)

Saint Cyrille de Jérusalem cite le 2e verset de notre Epître : « Mes frères, lorsqu'il vous survient différentes afflictions, regardez cela comme un grand sujet de joie. » (*Catech. mystag.*, V, 14.)

Saint Grégoire de Nazianze cite plusieurs passages de cette Epître, notamment : « La foi est morte sans les œuvres. » (I, 17). Et encore : « Le Seigneur résiste aux superbes, mais il

donne sa grâce aux humbles. » (IV, 6.) Voyez S. Grég. de Naz. *Orat.* XXVI, 5; et IV, 32.

Saint Jean Chrysostome cite l'Epître de saint Jacques une quinzaine de fois. Dans son livre du Sacerdoce (l. III, c. VI), il transcrit en entier les versets 14 et 15 du chapitre V, relatifs à l'Extrême-Onction : « Quelqu'un parmi vous est-il malade? qu'il appelle les prêtres de l'Eglise, et qu'ils prient sur lui, en l'oignant avec l'huile au nom du Seigneur. Et la prière de la foi sauvera le malade, et le Seigneur le soulagera; et s'il a des péchés, ils lui seront remis. »

Enfin saint Ambroise (*de Voc. Gentium,* l. I, c. IX) écrit : *Jacobus Apostolus ita loquitur : Nolite errare, fratres...* et il transcrit les versets 16, 17 et 18 du premier chapitre.

Ces témoignages suffisent pour montrer que l'Epître de saint Jacques était, au IVe siècle, universellement reconnue comme écriture divine.

Mais nous avons des autorités beaucoup plus anciennes. Elle est citée dans le Pasteur d'Hermas; Origène la mentionne (in Joann. Tract. XIX, 6), et on la trouve, traduite et inscrite sous le nom de saint Jacques, dans la version syriaque Peschito qui remonte aux premiers temps du christianisme.

C'est donc sans raison que Luther l'a retranchée du canon des livres saints.

3. Elle a dû être écrite après celle de saint Paul aux Romains, comme nous le verrons plus loin. (Ch. I et II.) Or, l'Epître aux Romains est de l'an 58. C'est donc entre cette époque et la mort de saint Jacques, arrivée l'an 63, qu'il faut placer la composition de cette Lettre.

4. Saint Jacques s'adresse spécialement aux chrétiens des douze tribus d'Israël qui étaient dispersés parmi les nations. Son but est premièrement de les consoler et de les encourager à supporter avec constance les vexations qu'ils subissaient de la part des Juifs et des infidèles. Les conseils qu'il donne et les vices qu'il reprend font penser qu'il a surtout en vue les églises de l'Asie Mineure, infestées par les hérétiques.

Secondement, il veut combattre une erreur opposée à celle que saint Paul avait réprouvée dans ses Epîtres aux Galates et aux Romains. Des docteurs juifs, devenus chrétiens, vou-

laient forcer les Gentils baptisés à pratiquer la loi de Moïse : saint Paul déclarait, au contraire, que c'est la foi en Jésus-Christ qui justifie, et non les œuvres de la loi mosaïque. Mais d'autres docteurs, adoptant ce principe incontestable, en tiraient une fausse conséquence ; ils prétendaient que la foi suffisait au salut sans les bonnes œuvres. C'était spécialement ce qu'enseignait Simon le magicien. Il déclarait que ceux qui espèreraient en lui et en Hélène sa femme (une impure courtisane qu'il avait épousée), étaient libres de faire ce qu'ils voudraient. Car ils seraient sauvés par sa grâce et non par leurs œuvres de justice. (S. Irén. *Hérés.*, l. I, c. xx.) Saint Jacques à son tour réfute cette erreur pernicieuse, qui fut adoptée par les Gnostiques, et qui a été renouvelée au XVIe siècle par Luther.

Troisièmement, le saint Apôtre donne aux fidèles des avis très utiles pour leur conduite. Il n'en faut pas toujours chercher la liaison. Car il écrit comme font les auteurs de proverbes, de pensées, ou de préceptes moraux. Ce sont des maximes d'un tour varié, brillant, encadrées quelquefois dans de petits tableaux pleins de vie. Le style est énergique, lucide, élégant. Même au point de vue littéraire, l'Epître de saint Jacques est un ouvrage fort remarquable.

Vers la fin, on y trouve un point de dogme très important : l'institution du sacrement de l'Extrême-Onction.

ÉPITRE DE SAINT JACQUES

CHAPITRE PREMIER

ANALYSE

Ce chapitre renferme deux sujets principaux. Le premier concerne les tentations. Or les unes sont extérieures, comme les persécutions du monde : elles tournent à notre avantage, si nous savons les supporter ; les autres sont intérieures et viennent de notre concupiscence : nous en triompherons par la prière (2-18).

Le second sujet se rapporte aux bonnes œuvres : il ne suffit pas d'écouter la parole de Dieu, il faut faire ce qu'elle ordonne (19-25).

L'Apôtre formule tout de suite deux préceptes qui nous sont imposés par la religion : mettre un frein à sa langue, et exercer la charité envers le prochain (26 et 27).

---

1. *Jacobus Dei et Domini nostri Jesu Christi servus, duodecim tribubus quæ sunt in dispersione, salutem.*

2. *Omne gaudium existimate, fratres mei, quum in tentationes varias incideritis,*

3. *Scientes quod probatio fidei vestræ patientiam operatur :*

4. *(Patientia autem opus perfectum habet) ut sitis perfecti et integri, in nullo deficientes.*

5. *Si quis autem vestrum indiget sapientia, postulet a Deo,*

1. Jacques, serviteur de notre Dieu et Seigneur Jésus-Christ, aux douze tribus qui sont dans la dispersion, salut.

2. Mes Frères, lorsque différentes afflictions vous arrivent, regardez cela comme un grand sujet de joie,

3. Sachant que l'épreuve de votre foi produit la patience.

4. Or, c'est la patience qui donne à l'œuvre sa perfection. Réjouissez-vous donc, afin d'être vous-mêmes parfaits et accomplis, sans qu'il vous manque rien.

5. Si quelqu'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu,

qui donne à tous libéralement, sans reprocher ses dons ; et la sagesse lui sera donnée.

6. Mais qu'il demande avec foi, sans douter ; car celui qui doute est semblable au flot de la mer, qui est agité et emporté çà et là par le vent.

7. Que cet homme ne pense donc pas qu'il recevra quelque chose du Seigneur.

8. L'homme qui a l'esprit double est inconstant dans toutes ses voies.

9. Que celui de nos frères qui est d'une condition basse se glorifie dans son élévation ;

10. Et que le riche s'humilie dans sa bassesse, parce qu'il passera comme la fleur de l'herbe.

11. L'herbe, au lever d'un soleil brûlant, se sèche, la fleur tombe, et perd toute sa beauté : ainsi le riche sèchera et se flétrira dans ses voies.

12. Heureux l'homme qui supporte la tentation ; car lorsqu'il aura été éprouvé, il recevra la couronne de vie que Dieu a promise à ceux qui l'aiment.

13. Que nul ne dise, lorsqu'il est tenté, que c'est Dieu qui le tente ; car Dieu ne tente pas pour le mal, et il ne tente lui-même personne.

14. Mais chacun est tenté par sa propre concupiscence, qui l'entraîne et l'attire.

15. Ensuite quand la concupiscence a conçu, elle enfante le péché ; et le péché, lorsqu'il est consommé, engendre la mort.

16. Ne vous y trompez donc pas, mes chers Frères.

17. Toute grâce excellente et tout don parfait vient d'en haut et descend du Père des lumières, en qui il n'y a point de changement et point d'ombre de vicissitude.

18. Car il nous a engendrés volontairement par la parole de vérité, afin que nous fussions comme les prémices de ses créatures.

qui dat omnibus affluenter, et non improperat ; et dabitur ei.

6. *Postulet autem in fide nihil hæsitans : qui enim hæsitat, similis est fluctui maris, qui a vento movetur et circumfertur.*

7. *Non ergo æstimet homo ille quod accipiat aliquid a Domino.*

8. *Vir duplex animo inconstans est in omnibus viis suis.*

9. *Glorietur autem frater humilis exaltatione sua ;*

10. *Dives autem in humilitate sua, quoniam sicut flos fœni transibit.*

11. *Exortus est enim sol cum ardore, et arefecit fœnum, et flos ejus decidit, et decor vultus ejus deperiit : ita et dives in itineribus suis marcescet.*

12. *Beatus vir qui suffert tentationem : quoniam quum probatus fuerit, accipiet coronam vitæ quam repromisit Deus diligentibus se.*

13. *Nemo, quum tentatur, dicat quoniam a Deo tentatur ; Deus enim intentator malorum est ; ipse autem neminem tentat.*

14. *Unusquisque vero tentatur a concupiscentia sua abstractus et illectus.*

15. *Deinde concupiscentia quum conceperit, parit peccatum ; peccatum vero quum consummatum fuerit, generat mortem.*

16. *Nolite itaque errare, fratres mei dilectissimi.*

17. *Omne datum optimum et omne donum perfectum desursum est, descendens a Patre luminum, apud quem non est transmutatio, nec vicissitudinis obumbratio.*

18. *Voluntarie enim genuit nos verbo veritatis, ut simus initium aliquod creaturæ ejus.*

19. *Scitis, fratres mei dilectissimi.*

Sit autem omnis homo velox ad audiendum ; tardus autem ad loquendum, et tardus ad iram.

20. *Ira enim viri justitiam Dei non operatur.*

21. *Propter quod abjicientes omnem immunditiam et abundantiam malitiæ, in mansuetudine suscipite insitum verbum, quod potest salvare animas vestras.*

22. *Estote autem factores verbi, et non auditores tantum, fallentes vosmetipsos.*

23. *Quia si quis auditor est verbi et non factor, hic comparabitur viro consideranti vultum nativitatis suæ in speculo :*

24. *Consideravit enim se, et abiit, et statim oblitus est qualis fuerit.*

25. *Qui autem perspexerit in legem perfectam libertatis, et permanserit in ea, non auditor obliviosus factus, sed factor operis, hic beatus in facto suo erit.*

26. *Si quis autem putat se religiosum esse, non refrenans linguam suam, sed seducens cor suum, hujus vana est religio.*

27. *Religio munda et immaculata apud Deum et Patrem, hæc est : Visitare pupillos et viduas in tribulatione eorum, et immaculatum se custodire ab hoc sæculo.*

19. Vous savez ces choses, mes Frères bien-aimés.

En outre, que tout homme soit prompt à écouter, lent à parler, et lent à se mettre en colère.

20. Car la colère de l'homme n'opère point la justice de Dieu.

21. C'est pourquoi, rejetant toute impureté et toute abondance mauvaise, recevez avec mansuétude la parole qui est entée en vous et qui peut sauver vos âmes.

22. Mais soyez des observateurs de la parole, et non pas seulement des auditeurs, vous trompant vous-mêmes.

23. Car celui qui écoute la parole et ne l'observe pas ressemble à un homme qui regarde son visage naturel dans un miroir.

24. Il regarde, il s'en va, et il oublie à l'heure même quel il était.

25. Mais celui qui considère attentivement la loi parfaite de la liberté, et qui s'y attache, celui-là n'étant pas un auditeur oublieux, mais faisant l'œuvre commandée, trouvera le bonheur dans son action.

26. Si quelqu'un se croit religieux et ne retient pas sa langue comme avec un frein, mais séduit lui-même son cœur, sa religion est vaine.

27. La religion pure et sans tache aux yeux de Dieu notre Père, la voici : Visiter les orphelins et les veuves dans leur affliction, et se conserver pur de la souillure du siècle présent.

COMMENTAIRE

1. *Jacobus Dei et Domini nostri Jesu Christi servus.* Jacques serviteur de Jésus-Christ, notre Dieu et notre Seigneur. Tel est, croyons-nous, le sens du latin aussi

bien que du grec : Ἰάκωβος Θεοῦ καὶ Κυρίου Ἰησοῦ Χριστοῦ δοῦλος. Les deux mots Dieu et Seigneur paraissent se rapporter à Jésus-Christ. Ainsi l'entend saint Cyrille d'Alexandrie : Ici, dit-il, l'Apôtre nomme Jésus-Christ Dieu et Seigneur (1).

On a donc raison de voir la divinité de Jésus-Christ marquée dans ce texte. Néanmoins plusieurs traduisent : Jacques serviteur de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Même avec ce sens, la divinité de Jésus-Christ est insinuée, puisque l'Apôtre, en se disant pareillement le serviteur de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de Dieu le Père, laisse entendre qu'ils sont égaux.

Domini nostri Jesu Christi servus. Jésus-Christ est notre Seigneur : il a sur tout notre être le droit absolu de propriété que possède un maître sur une chose qui lui appartient. Car il est notre Créateur, il nous a tirés du néant ; nous sommes donc à lui par le fond de notre substance ; et en outre, comme Homme-Dieu, il nous a rachetés au prix de son sang précieux, lorsque nous étions les esclaves du démon. *Gemina necessitudine tecum agit Dominus tuus*, dit saint Augustin. *Et creavit te, et comparavit te. Antequam esses, inquit tibi, feci te; quum ex te sub peccato venumdatus esses, redemi te.* (Serm. XXI in Ps. LXIII, 6.)

Toutefois saint Jacques ne se déclare pas simplement serviteur de Jésus-Christ comme le sont tous les autres hommes. Le plus grand nombre peut légitimement s'appliquer aux affaires du monde. Un prince doit gouverner son peuple ; un père doit pourvoir aux besoins de sa famille. Pour saint Jacques, il est uniquement voué au service de Jésus-Christ, à la prédication de sa doctrine, à l'extension de son règne et de sa gloire. Tel est aussi le prêtre.

(1) Θεὸν ἐνθάδε καὶ Κύριον ἀποκαλεῖ τὸν Ἰησοῦν Χριστόν. On remarque d'ailleurs que ce texte a un grand rapport avec celui de saint Paul aux Thessaloniciens, où l'article fait unir à Jésus-Christ les deux mêmes substantifs : Κατὰ τὴν χάριν τοῦ Θεοῦ ἡμῶν καὶ Κυρίου Ἰησοῦ Χριστοῦ, *secundum gratiam Dei et Domini nostri Jesu Christi.* (II Thessal., I, 12.)

Jacobus Jesu Christi servus. Pourquoi saint Jacques, qui était le frère, c'est-à-dire le cousin du Seigneur, ne mentionne-t-il pas ce titre glorieux, mais se nomme-t-il seulement son serviteur ? Jésus-Christ lui-même donne la réponse dans l'Evangile, lorsqu'étendant la main sur ses disciples il dit : « Voici mes frères. Quiconque fait la volonté de mon Père céleste est mon frère, ma sœur, ma mère. » Par là il fait entendre que le titre le plus grand à ses yeux est celui de serviteur fidèle. Aussi les Apôtres du Seigneur estiment au-dessus de toutes les dignités le titre de serviteur du Christ, et c'est ce qu'ils déclarent dans leurs discours, leurs lettres et leur enseignement. (Œcumen.)

Duodecim tribubus quæ sunt in dispersione, « aux douze tribus qui sont dans la dispersion », ἐν τῇ διασπορᾷ. Cette expression désigne la portion du peuple israélite qui était répandue hors de la Palestine, dans les diverses contrées du monde. Il y en avait au delà de l'Empire romain, chez toutes les nations qui sont sous le soleil. C'est ce qu'on voit dans saint Luc par l'énumération qu'il fait des pays d'où les Juifs s'étaient rassemblés pour la fête de la Pentecôte. *Ex omni natione quæ sub cœlo est*, *Parthi*, *et Medi*, *et Elamitæ*, etc. (Act. Ap., II.) Ce n'est pas sans un dessein de la Providence qu'un grand nombre de Juifs étaient disséminés dans l'univers. L'intérêt les guidait sans doute ; mais en cherchant leur fortune, ils portaient partout leurs livres sacrés, avec la connaissance du vrai Dieu et l'attente d'un Messie qui devait renouveler la face de la terre. C'était comme une préparation à l'Evangile.

Duodecim tribubus, « aux douze tribus. » Saint Jacques étant établi évêque de Jérusalem et apôtre des circoncis (Gal., II), écrit à ses compatriotes qui sont dispersés dans le monde pour les consoler et les instruire, comme il encourageait et instruisait de vive voix ceux qui résidaient à Jérusalem. C'est donc aux chrétiens d'origine israélite que la lettre est directement adressée ; mais nul doute qu'elle n'ait aussi dû être communiquée aux fidèles venus de la gentilité.

Salutem, « salut. » En grec χαίρειν, *gaudete,* réjouissez vous. Le cardinal Cajetan trouvait cette salutation trop profane pour un Apôtre, et il partait de là pour élever des doutes sur l'authenticité de cette Epître. Le savant homme oubliait que l'expression qui lui semblait profane avait été insérée par les Apôtres dans le décret du Concile de Jérusalem (1), employée par l'Ange Gabriel (2), et prononcée par Notre-Seigneur lui-même après sa Résurrection (3). Au reste, cette formule de politesse avait un sens plus élevé dans la bouche des chrétiens que dans celle des païens : ils se souhaitaient la joie véritable, qui consiste dans la possession de la grâce divine.

C'est d'ailleurs cette expression même qui inspire à saint Jacques le début de son Epître. Car lorsqu'il dit aux fidèles : « Réjouissez-vous », ils pouvaient lui demander : Comment nous réjouir au milieu de nos tribulations ? Il leur répond aussitôt qu'il faut regarder ces tribulations comme un grand sujet de joie (4).

2. *Omne gaudium existimate, fratres, quum in tentationes varias incideritis.* Dès le commencement de sa lettre, saint Jacques frappe l'esprit de ses lecteurs par un pieux paradoxe. Les poëtes et les philosophes anciens avaient conseillé la résignation aux peines de la vie comme un moyen de les rendre moins douloureuses. *Durum, sed levius fit patientia quidquid corrigere est nefas,* avait dit Horace. La nature n'allait pas plus loin. Mais combien le christianisme est élevé au-dessus de la sagesse païenne ! Mes frères, dit saint Jacques, considérez comme le sujet d'une grande joie les diverses afflictions qui vous arrivent. Il répète aux fidèles la leçon de l'Evangile : « Vous serez heureux lorsque les hommes vous persécuteront à cause de moi, disait Notre-Seigneur. Réjouissez-vous alors et tressaillez d'allégresse. » Et il en donnait le motif : « Car votre récompense est grande dans les cieux. » (S. Matth., v, 12.)

(1) Act. Ap., xv, 23. — (2) S. Luc., i, 28. — (3) S. Matth., xxviii, 9.
(4) Χαίρειν· πᾶσαν χαρὰν ἡγήσασθε. *Gaudete : Omne gaudium existimate.*

Saint Paul, commentant cette parole de Jésus-Christ, disait à son tour : La tribulation légère et momentanée que nous souffrons en cette vie opère en nous le poids d'une gloire éternelle, et les souffrances du temps présent n'ont point de proportion avec la gloire qui sera un jour révélée en nous aux yeux de l'univers. (II Cor., IV, 7 ; Rom., VIII, 18.)

Saint Pierre exhortait de même les fidèles à se réjouir, lorsqu'ils participaient aux souffrances de Jésus-Christ. Et pourquoi ? parce qu'après avoir partagé ses souffrances, ils tressailliront d'allégresse au jour où apparaîtra sa gloire. *Communicantes Christi passionibus gaudete, ut in revelatione gloriæ ejus gaudeatis exsultantes.* (I Petr., IV, 13.)

Omne gaudium. Aussi saint Jacques veut-il que l'on regarde les tribulations comme le sujet d'une joie parfaite. Si les hommes, disait une sainte, connaissaient le prix des souffrances endurées pour Dieu, ils se les disputeraient comme ils se disputent les richesses.

Existimate. Certes, la joie que je vous conseille, dit l'Apôtre, n'est pas dans les sens : votre chair ressentira les aiguillons de la douleur. La sainte joie que Dieu vous offre au milieu de vos tribulations réside dans le jugement de votre esprit et dans votre intelligence éclairée par la foi. Car vous savez que souffrir pour Dieu, c'est lui rendre gloire et c'est mériter son amour. Or, cette pensée que l'on est aimé de Dieu, remplit le cœur d'un contentement qui surpasse toutes les délices du monde.

Quum in tentationes incideritis. Ce qu'il appelle tentations, ce sont les épreuves qui nous viennent du dehors, les adversités, les persécutions, les injures et les calomnies des hommes, l'exil, la perte de nos biens, enfin les maladies. Ces afflictions sont des tentations qui nous sollicitent à l'impatience et montrent si notre vertu est solide. Notre-Seigneur emploie lui-même ce mot de tentation dans le sens de tribulation, en parlant à ses Apôtres. « Vous êtes demeurés fidèlement avec moi dans mes tentations », c'est-à-dire dans les persécutions que j'ai

endurées. *Vos estis qui permansistis mecum in tentationibus meis.* (S. Luc., XXII, 28.)

In tentationes varias. Comme les flots succèdent aux flots qui battent le rivage, de même les tentations succèdent aux tentations en venant assaillir les chrétiens. Riche ou pauvre, ne vous promettez point une longue paix sur la terre : c'est un lieu de tentation, d'affliction et de combat.

3 et 4. *Scientes quod probatio fidei vestræ patientiam operatur : (patientia autem opus perfectum habet) ut sitis perfecti et integri in nullo deficientes* (1). Réjouissez-vous donc dans la tribulation, sachant que la tribulation, qui n'est que l'épreuve de votre foi, produit en vous la patience (or c'est la patience qui donne à l'œuvre sa perfection) ; réjouissez-vous, dis-je, afin que vous soyez parfaits et accomplis en toute manière, au point qu'il ne manque rien à votre vertu.

Probatio fidei patientiam operatur. « L'épreuve de la foi produit la patience. » C'est comme s'il y avait : *Fides tentationibus probata patientiam gignit.* La foi éprouvée par les persécutions que l'on subit pour la religion, et par les souffrances de toute sorte, engendre la vertu de patience, l'augmente et la porte jusqu'à l'héroïsme. Otez l'épreuve, il n'y a plus de patience. Or la patience est ce qu'il y a de plus grand dans l'Eglise. Admirerait-on saint Athanase, s'il n'avait pas été persécuté par les ariens ? La phalange des saints la plus glorieuse est celle des martyrs. Le lis même de la virginité est plus beau lorsqu'il est rougi du sang versé pour la foi (2).

(1) En grec, au lieu de *habet*, on lit ἐχέτω, *habeat*. Avec cette leçon, *patientia* commence une phrase absolue dont dépend *ut sitis ;* et l'on traduit : « Or il faut que la patience donne la perfection à votre œuvre, afin que vous soyez parfaits et accomplis, sans qu'il vous manque rien. » Ce sens est bon et simple. Toutefois la version syriaque, qui est fort ancienne, paraît conforme à la Vulgate : *Ipsi autem patientiæ erit opus perfectum.*

(2) Saint Jacques dit que l'épreuve opère la patience ; et saint Paul dit que la patience opère l'épreuve. *Tribulatio patientiam operatur, patientia autem probationem.* (Rom., V, 4.) Y aurait-il contradiction entre les deux Apôtres ? Nullement. Selon saint Jacques, les adversités

Ut sitis perfecti. Réjouissez-vous donc dans les tribulations, afin que vous soyez parfaits. C'est déjà une grande vertu de supporter les épreuves avec résignation ; mais la perfection consiste à s'en réjouir. Songez que ces peines dont on vous charge sont des gerbes de mérites que vous portez au ciel : plus elles sont pesantes, plus elles sont riches. Avec quelle joie vous les présenterez à Dieu ! *Ibant et flebant mittentes semina sua; venientes autem venient cum exsultatione portantes manipulos suos.* (Ps. CXXV.)

Et integri, ὁλόκληροι. Ce mot se dit d'une chose « entière, complète, qui a toutes ses parties. » La phrase suivante explique ce terme : *in nullo deficientes,* ἐν μηδενὶ λειπόμενοι, *nulla in parte deminuti.* Réjouissez-vous dans la tribulation : car vous serez alors parfaits, ne manquant d'aucune des vertus chrétiennes ; vous les aurez toutes, elles seront affermies dans votre âme par la patience, et vous les possèderez dans le degré que Dieu vous demande.

Patientia autem opus perfectum habet. C'est là une maxime générale. Dans les œuvres des hommes rien n'arrive à la perfection que par la patience. Il faut une longue patience pour faire un bel édifice, un beau poëme, une belle peinture. Une longue patience est nécessaire pour devenir un bon orateur, un savant jurisconsulte, un grand théologien. De même la patience donne la perfection à toutes les vertus. Jésus-Christ lui-même, l'auteur de notre salut, a dû, selon la volonté de son Père, être consommé par la patience avec laquelle il a enduré les souffrances de sa Passion. *Decebat enim... auctorem salutis eorum per passionem consummare.* (Hebr., II, 10.)

5. *Si quis autem vestrum indiget sapientia* (1), *postulet*

sont des épreuves qui nous fournissent l'occasion d'exercer la vertu de patience et de l'augmenter en nous. Car sans la tribulation, il n'y a plus de patience. Saint Paul à son tour nous dit que la patience avec laquelle nous supportons les afflictions rend notre vertu éprouvée et démontrée aux yeux de Dieu et des hommes : en sorte qu'elle nous remplit de confiance. Ce sont deux pensées différentes et toutes deux vraies.

(1) *In nullo deficientes; si quis indiget sapientia.* En grec, le rap-

a Deo, qui dat omnibus affluenter et non improperat, et dabitur ei. L'Apôtre sent qu'on lui fait une objection : Puisque la nature humaine a horreur des souffrances, peut-elle les regarder comme le sujet d'une grande joie? Il répond : Si quelqu'un manque de cette haute sagesse, qui est nécessaire pour estimer le prix des souffrances, qu'il la demande à Dieu, et la sagesse lui sera donnée; car Dieu donne à tous libéralement et sans reprocher ses dons.

Si quis indiget sapientia. La sagesse dont il parle n'est pas celle qui contemple seulement la vérité, mais celle qui, discernant le bien, excite à le faire. C'est la sagesse pratique, qui supporte l'épreuve et conduit au salut.

Postulet. Tous doivent la demander puisque tous en ont besoin. *Postulet a Deo.* Il faut la demander à Dieu, et non pas aux livres des philosophes; car c'est de Dieu que vient toute véritable sagesse. *Omnis sapientia a Domino Deo est.* (Eccli., I, 1.)

Dat omnibus. Tous sont invités à demander, tous recevront, même les pécheurs. Ne dites pas : Comment puis-je adresser une demande au Seigneur, après l'avoir tant offensé? Dieu n'est pas vindicatif comme les hommes: il a toujours pitié de sa créature qui l'implore.

Affluenter, abondamment (ἁπλῶς, *simpliciter*). La libéralité de l'homme est souvent intéressée : il donne pour recevoir, ou il veut paraître généreux tout en faisant des réserves. Dieu n'agit pas ainsi ; il donne simplement et par pure bienveillance, il donne abondamment et plus qu'on ne demande (1).

Et non improperat. Dieu ne se plaint jamais qu'on lui

prochement des deux idées est rendu sensible par l'emploi du même verbe : ἐν μηδενὶ λειπόμενοι· εἰ δέ τις λείπεται σοφίας. On conserverait le rapport des mots en traduisant : *in nullo deficientes; si cui deficit sapientia.*

(1) Le mot ἁπλότης, *simplicitas*, est aussi employé par saint Paul dans le sens de *liberalitas : Ut in omnibus locupletati abundetis in omnem simplicitatem.* (II Cor., IX, 11.) De même : *qui tribuit, in simplicitate,* ἐν ἁπλότητι, ce que saint Chrysostome explique par μετὰ δαψιλείας, *largiter.* (Rom., XII, 8.) Voyez encore II Cor., VIII, 2.

demande trop, il ne reproche point les dons qu'il a déjà faits, il n'accuse point l'indignité de ceux qui l'implorent. Pourquoi donc hésiter à lui demander la sagesse ?

Et dabitur ei. Et la sagesse sera donnée à quiconque demandera la sagesse. Quelle confiance et quel courage cette parole doit inspirer à un pauvre pécheur qui gémit sous la tyrannie de ses passions ! Qu'il demande, et la victoire, la liberté, la chasteté, la sagesse enfin lui sera certainement donnée : *Et dabitur ei.*

Ei. Quoique Dieu écoute favorablement les prières que nous lui adressons pour les autres, cependant l'effet de ces demandes n'est pas certain. Mais il exauce toujours celles que nous faisons pour nous-mêmes, quand nous lui demandons ce qui est utile à notre salut, et que nous le demandons avec piété et persévérance.

D'où vient donc que souvent nous ne recevons pas ce que nous demandons ? Saint Jacques va nous l'apprendre.

6. *Postulet autem in fide.* « Mais qu'il demande avec foi », c'est-à-dire avec confiance en la puissance de Dieu, en sa bonté, en sa miséricorde, en sa parole. Pour expliquer ce qu'il entend par ce mot *in fide*, l'Apôtre ajoute : *nihil hæsitans,* sans hésitation ni doute. Qu'il croie fermement que Dieu veut exaucer sa prière, parce qu'il a dit : « Demandez et vous recevrez. » *Petite et dabitur vobis ; omnis enim qui petit accipit.* (S. Matth., VII, 7.) Si la foi manque, la prière est vaine, dit saint Augustin. *Si fides deficit, oratio perit.* (Serm. CXV, 1.) Aussi Notre-Seigneur exigeait-il de ceux qu'il guérissait la foi en sa puissance. Si vous pouvez croire, tout est possible à celui qui croit, disait-il au père qui lui demandait la délivrance de son fils possédé du démon. *Si potes credere, omnia possibilia sunt credenti.* (S. Marc., IX, 22. Voyez encore S. Matth., IX, 28 et 29.)

Hæsitans. Il y a une double hésitation : l'une doute de la puissance de Dieu ou de sa bonté. Cette hésitation blesse la foi. L'autre est opposée à l'espérance, par exemple si l'on craint de ne pas obtenir une grâce spirituelle, sous prétexte qu'on n'en est pas digne. Cette

hésitation se nomme pusillanimité. On doit avoir une entière confiance dans la miséricorde de Dieu, quand on demande humblement et qu'on désire sincèrement une grâce nécessaire au salut. Demandez la contrition de vos péchés, demandez la victoire sur vos passions, vous serez certainement exaucé.

Qui enim hæsitat similis est fluctui maris qui a vento movetur et circumfertur (1). Car l'homme qui hésite à demander et qui doute s'il recevra, ressemble aux flots de la mer qui sont agités et portés çà et là par la tempête. Les vagues poussées par le vent s'élancent sur le rivage, mais à peine l'ont-elles touché qu'elles se replient sur elles-mêmes et se retirent, pour revenir et se retirer encore. Telle est la prière de plusieurs : ils demandent ; mais à peine leur demande est-elle sortie de leurs lèvres, qu'ils cessent de prier et se découragent. Ils prient sans désir, sans espérance, sans persévérance.

7. *Non ergo æstimet homo ille quod accipiat aliquid a Domino.* Qu'un tel homme ne s'imagine donc pas qu'il obtiendra quelque chose du Seigneur (2). Car une des conditions de la prière est la confiance en la bonté de Dieu, que nous appelons notre Père : *Pater noster*. Jésus-Christ veut que ce soit le premier mot, exprimé ou sous-entendu, dans toutes nos prières (3).

8. *Vir duplex animo inconstans est in omnibus viis suis.* « L'homme qui a l'esprit double est inconstant dans toutes ses voies. » Saint Jacques nous montre la cause de cette hésitation qui déplaît à Dieu. C'est que l'homme qui manque de confiance en la prière, manque aussi d'unité dans ses pensées. Il veut plaire à Dieu et plaire

(1) *Qui enim hæsitat.* Cet *enim* embarrasse les interprètes. La phrase est tout simplement coupée à la façon hébraïque. C'est comme s'il y avait : *Postulet autem in fide nihil hæsitans, nec similis sit fluctui maris qui a vento movetur.*

(2) *Non ergo æstimet.* En grec, μὴ γὰρ οἰέσθω ὁ ἄνθρωπος ἐκεῖνος. La conjonction γάρ, composée de γε ἄρα, est prise ici dans son sens originel : *Non sane igitur æstimet homo ille.*

(3) Les promesses de Dieu et sa bonté excitent notre confiance ; or, la confiance exclut le doute et l'inquiétude. Si nous étions sûrs d'avoir prié comme il faut, nous aurions la pleine certitude d'être exaucés.

au monde, concilier les maximes du siècle avec celles de l'Evangile, les dogmes de l'Eglise avec ceux des novateurs, sa religion avec sa passion. *Vir duplex animo,* dit le Vénérable Bède, *hic vult gaudere cum sæculo, et illic regnare cum Deo.* Il est double d'esprit. Il invoque Dieu des lèvres, tandis qu'au fond du cœur il reste attaché au vice dont il demande la délivrance. De là ces fluctuations de conduite. Ce n'est point l'homme ferme et vrai, qui marche avec résolution dans le chemin de la vertu. Il prie, il agit, et Dieu le remplit de sa force (1).

In viis suis. Les voies de l'homme sont ses démarches, ses desseins, ses entreprises, sa conduite. On lit au psaume I : La voie de l'impie, le chemin dans lequel il marche, le conduit à sa perte. *Iter impiorum peribit.*

Après cette digression sur la prière, saint Jacques revient aux épreuves et aux tentations. Une des plus communes est la pauvreté.

9. *Glorietur autem frater humilis in exaltatione sua.* Que celui d'entre nos frères qui est d'une condition basse se glorifie dans son élévation. Le frère humble, *humilis,* est le chrétien pauvre que l'on méprise sur la terre. Mais qu'il se glorifie dans sa grandeur. Car il est enfant de Dieu et frère de Jésus-Christ ; et depuis le jour de son baptême il possède une couronne dans les cieux. Voilà une dignité qui l'élève au-dessus de toutes les gloires de la terre.

10. *Dives autem in humilitate sua.* On ne voit pas comment le riche peut se glorifier dans son abaissement. Aussi, plusieurs interprètes sous-entendent : *confundatur,* « qu'il s'humilie. » C'est l'opposé de *glorietur,* comme *humilitate* est le contraire d'*exaltatione.* Ce mot suppléé rend la pensée juste. On peut même dire qu'il paraît appelé naturellement par l'antithèse et par la symétrie de la phrase (2). La conjecture est bonne, et la grammaire

(1) L'expression *duplex animo,* δίψυχος, est expliquée dans les Constitutions apostoliques, avec le sens de *dubitans* ou *hæsitans.* Μὴ γίνου δίψυχος ἐν προσευχῇ, εἰ ἔσται ἢ οὐ. *Noli esse duplex animo in oratione, an futurum sit necne quod petitur.* (Const. Ap., VII, 11.)

(2) C'est ce que reconnaît Œcuménius : Ἀκόλουθον ἦν εἰπεῖν· ὁ δὲ πλούσιος

la justifie. Car on peut voir ici la figure appelée zeugma. Par cette figure, la pensée décompose un verbe pour le joindre à deux termes différents, lorsque dans son entier il ne convient qu'à un seul. Ainsi, le poëte a pu dire : *Afer Italas per urbes equitavit, ceu flamma per tædas* (Hor., IV, Od. 3), parce que l'esprit décompose *equitavit* de cette manière : *Afer Italas per urbes equo cucurrit, ceu currit flamma per tædas.* On peut analyser de même la phrase de saint Jacques : *Frater humilis glorians agnoscat exaltationem suam, dives autem agnoscat humilitatem suam.* On traduira donc : Que le frère qui est d'une condition basse reconnaisse sa grandeur avec un sentiment de modeste fierté, et que le riche au contraire reconnaisse devant Dieu sa bassesse (1).

In humilitate sua. La bassesse du riche et du puissant consiste dans sa misère naturelle, dans la mortalité qui l'égale au dernier des hommes; parce qu'il passera comme la fleur de l'herbe : *Quoniam sicut flos fœni transibit.*

11. « Or le soleil s'est levé avec une ardeur brûlante, il a desséché l'herbe : la fleur de l'herbe est tombée, et la beauté de sa figure a péri. Ainsi le riche se flétrira dans ses voies. » *Exortus est enim sol cum ardore, et arefecit fœnum, et flos ejus decidit, et decor vultus ejus deperiit : ita et dives in itineribus suis marcesset.* C'est en vain qu'il marche avec pompe, étalant aux yeux du monde l'or, la soie, la pourpre et tout le faste de la richesse et de la puissance. Il se flétrira dans cette marche triomphale : *in itineribus suis marcescet* (2).

αἰσχυνέσθω ἐν τῇ ταπεινώσει αὐτοῦ, *consequens erat ut diceret : Dives autem pudefiat in humilitate sua.*

(1) Un zeugma semblable se montre dans saint Paul, lorsqu'il écrit : *Prohibentium nubere, abstinere a cibis* (I Tim., IV, 3); phrase qui s'analyse ainsi : *Jubentium non nubere, abstinere a cibis.* Même chose encore dans Horace : *Qui fit, Mæcenas, ut nemo quam sibi sortem seu ratio dederit, seu fors objecerit, illa contentus vivat, laudet diversa sequentes?* (Satir., I.) Avant *laudet*, il faut suppléer *quisque*, c'est-à-dire le contraire de *nemo*; ou plutôt l'esprit décompose *nemo* en *non homo*, et l'on pense ainsi : *homo non vivat contentus, laudet autem.*

(2) C'est d'Isaïe que saint Jacques tire cette noble comparaison. « Toute chair est de l'herbe, dit-il, et toute sa gloire est comme la

Après ce brillant tableau, l'Apôtre achève son exhortation à supporter courageusement les épreuves.

12. *Beatus vir qui suffert tentationem : quoniam quum probatus fuerit accipiet coronam vitæ quam repromisit Deus diligentibus se.* « Heureux l'homme qui supporte la tentation ! » Il ne s'agit pas seulement des tribulations et des persécutions, comme au second verset, mais encore des tentations intérieures et proprement dites, comme celles de l'orgueil, de l'avarice, de l'impure volupté. Aussi l'Apôtre ne dit plus : Réjouissez-vous dans les adversités ; mais il dit : Heureux l'homme qui supporte avec constance la tentation ! Heureux l'homme qui en triomphe ! Parce qu'après avoir été éprouvé, reconnu vaillant et fidèle, il recevra la couronne de vie que Dieu destine aux vainqueurs et qu'il a promise à ceux qui l'aiment.

Quum probatus fuerit, δόκιμος γενόμενος. Ce juste recevra la couronne, parce qu'il a été reconnu bon après l'épreuve, comme un métal qui, fondu dans le creuset, est trouvé pur et sans alliage frauduleux.

Accipiet coronam. Il fait allusion à la couronne que les athlètes recevaient dans les jeux solennels de la Grèce. Or cette couronne suppose le combat et la victoire qui l'a gagnée.

Vitæ. Dans la sainte Ecriture, ce nom employé seul et sans épithète signifie la vie éternelle et bienheureuse, qui est la seule véritable vie, en comparaison de laquelle la vie présente mérite plutôt le nom de mort (1).

Quam repromisit Deus. Nous méritons la couronne de vie, parce qu'elle est due à nos œuvres surnaturelles ani-

fleur des champs. L'herbe s'est desséchée et la fleur est tombée. » *Omnis caro fœnum, et omnis gloria ejus quasi flos agri. Exsiccatum est fœnum et cecidit flos.* (Is., XL, 6.) — Isaïe empruntait lui-même cette figure à David. « N'enviez point ceux qui commettent l'iniquité ; car ils sècheront aussi promptement que l'herbe. » *Neque zelaveris facientes iniquitatem. Quoniam tanquam fœnum velociter arescent, et quemadmodum olera herbarum cito decident.* (Ps. XXXVI.)

(1) *Quæ est vera vita, nisi quæ est æterna vita?* (S. Aug. in Joann. Tract. XXII, 3.) — *Temporalis vita æternæ vitæ comparata, mors est potius dicenda quam vita.* (S. Greg. in Evang. Hom. XXX.)

mées par la charité, et parce que Dieu nous l'a promise. Aussi saint Paul l'appelle-t-il une couronne de justice, qui est rendue par le juste Juge à celui qui l'a méritée. (II Tim., IV, 8.) Cette doctrine est définie par le Concile de Trente. *Bene operantibus usque in finem et in Deo sperantibus proponenda est vita æterna, et tanquam gratia filiis Dei per Christum Jesum misericorditer promissa, et tanquam merces ex ipsius Dei promissione bonis ipsorum operibus et meritis fideliter reddenda.* (Concil. Trid., Sess. VI, c. XVI.)

Diligentibus se. La couronne est la récompense de l'amour : Dieu couronnera ceux dont il est aimé. Or ceux que ni les tentations de la concupiscence ni les persécutions des hommes ne peuvent séparer de Dieu, aiment Dieu. On l'aime quand on renonce pour lui aux plaisirs et qu'on supporte les tribulations pour sa gloire. Souffrir pour Dieu est la marque la plus sûre qu'on l'aime et qu'on sera sauvé. *Certa atque secura est exspectatio promissæ beatitudinis, ubi est participatio Dominicæ passionis,* dit S. Léon. (Serm. IX de Quadr.) V. I Petr., IV, 13.

13. *Nemo quum tentatur, dicat quoniam a Deo tentatur; Deus enim intentator malorum est; ipse autem neminem tentat.* 14.) *Unusquisque vero tentatur a concupiscentia sua abstractus et illectus.* 15.) *Deinde concupiscentia quum conceperit, parit peccatum; peccatum vero quum consummatum fuerit, generat mortem.*

L'Apôtre nous montre ici l'origine de la tentation, ses progrès, ses effets. D'abord son origine. Elle ne vient point de Dieu; car Dieu étant la sainteté même ne saurait nous induire au péché. Saint Jacques repousse une fausse interprétation de cette parole de l'Oraison dominicale : *Et ne nos inducas in tentationem.* Elle veut dire, ne nous laissez pas entrer en tentation ou succomber à la tentation. « Que nul ne dise donc, lorsqu'il est tenté, que c'est Dieu qui le tente; car Dieu ne tente pas pour le mal. Non, il ne tente personne (1). Il permet seulement

(1) *Deus enim intentator malorum est, ipse autem neminem tentat.* Voici le grec : ὁ γὰρ Θεὸς ἀπείραστός ἐστι κακῶν, πειράζει δὲ αὐτὸς οὐδένα.

que nous soyons tentés. Mais alors il nous secourt, si nous l'invoquons, et il fait tourner la tentation même à notre gloire. *Absit ut Dominus tentare videatur, quasi aut ignoret fidem cujusque, aut dejicere sit consentiens*, dit Tertullien. (De Orat., c. VIII.)

D'où vient donc la tentation? L'Apôtre va nous le dire. *Unusquisque vero tentatur a concupiscentia sua, abstractus et illectus.* « Chacun est tenté par sa propre concupiscence, qui l'entraîne et l'attire. » Elle l'éloigne du bien, elle le sollicite au mal, elle l'amorce par l'appât de la volupté et des intérêts. *Abstractus a recto itinere, et illectus in malum,* dit le vénérable Bède (1). Telle est

Beaucoup d'hellénistes traduisent ainsi : *Deus enim tentari nequit malis, tentat vero ille neminem.* Ce qu'ils expliquent de cette manière : De même que Dieu ne peut pas être sollicité au mal ni éprouver aucun mal, de même il n'y sollicite personne. 1° Ils citent à l'appui de ce sens les versions syriaque et arabe, avec Œcumenius ; et ils se fondent sur la signification de l'adjectif ἀπείραστος, qui est passive, disent-ils, *intentatus* ou *qui tentari non potest.* Mais ce mot est rare, un peu moderne : et sa signification n'est pas bien déterminée par les exemples qu'on en trouve : on dit plus souvent ἀπείρατος, qui répond au latin *non tentatus.* — Nous savons d'ailleurs que les adjectifs en στος peuvent avoir le sens actif. Ainsi ἄπταιστος signifie qui ne heurte pas, ne bronche pas. (S. Jude, 24.) De même ἄγευστος κακῶν, qui ne goûte pas les maux. (Soph. Ant. 583.) Ἄψευστος a la double signification active et passive de *verax*, qui dit la vérité, et de *certus*, qui est certain. De même encore ἀγέλαστος, qui ne rit pas ou dont on ne rit pas. — 2° Les commentateurs qui s'éloignent ici de la Vulgate ajoutent qu'avec ἀπείραστος pris dans le sens actif, il y aurait tautologie : car *non tentans* et *neminem tentat* sont la même chose. Mais la tautologie n'est point vicieuse quand la seconde expression éclaircit ou fortifie la première, comme en cet endroit. Est-ce que la sainte Ecriture et les auteurs classiques ne répètent pas souvent la même pensée? Est-ce que le parallélisme, qui fait le fond de la poésie hébraïque, n'amène pas souvent une brillante tautologie? Lisez donc le psaume *In exitu*, et dites s'il n'y a pas tautologie dans plusieurs versets, comme dans celui-ci : *Qui convertit petram in stagna aquarum, et rupem in fontes aquarum.* — 3° Enfin ils déclarent que la conjonction δὲ, *autem*, qui unit les deux phrases, indique que la seconde présente une idée différente de la première. Cette raison a sa valeur ; cependant l'on répond encore que souvent la particule δὲ est à peu près synonyme de καὶ et peut marquer deux différents points de vue de la même idée. — Au fond nous ne rejetons pas l'interprétation d'ἀπείραστος pris dans le sens passif, *qui non tentatur* ou *qui tentari non potest.* Elle est ancienne, conforme à l'usage de la langue, et présente une idée juste. Mais celle de la Vulgate n'est pas démontrée fausse : nous la respectons, et même nous la préférons.

(1) C'est le sens des deux mots ἐξελκόμενος, *abstractus*, et δελεαζόμενος,

la source et l'origine de nos tentations. Il est vrai que le monde et le démon nous tentent aussi; mais ils n'agissent sur nous qu'en présentant un appât à la concupiscence que nous portons en notre cœur.

Saint Jacques décrit ensuite la marche et le progrès de la tentation. La concupiscence conçoit d'abord une pensée qui lui est suggérée par les sens, par l'imagination ou par le démon; puis, cette pensée, lorsqu'elle persiste, fait naître une délectation. Or, cette délectation mauvaise, engendrée dans le cœur, et non réprimée aussitôt par la volonté, produit une faute. *Deinde concupiscentia quum conceperit, parit peccatum.* La faute n'est que vénielle, tant que l'advertance et le consentement sont imparfaits. Mais si le consentement est enfin pleinement donné, et si l'on viole une défense grave, un péché grave est commis. Alors ce péché consommé dans le cœur, sans même que l'action extérieure soit accomplie, engendre la mort de l'âme, en la séparant d'avec Dieu. *Peccatum vero quum consummatum fuerit, generat mortem.* (Corn. Lap.)

Mais si l'on rejette la pensée mauvaise dès qu'elle se présente à l'esprit, non seulement on ne pèche pas, mais on remporte une victoire qui est glorifiée dans les cieux (1).

Il faut donc distinguer, avec saint Jacques et les théologiens, trois degrés dans la tentation. Il y a d'abord la suggestion, puis la délectation, et enfin le consentement (2). C'est le consentement seul, imparfait ou plein, qui fait le péché. Mais prenons garde : il est facile de passer du premier degré au troisième, de la pensée mauvaise à l'entier consentement.

16. *Nolite itaque errare, fratres mei dilectissimi.* Ne vous y trompez donc pas, mes frères bien-aimés. Soyez

inescatus, illectus, attiré par un appât trompeur, comme celui qu'on offre au poisson pour le prendre.

(1) *Quod si, hoste suggerente, delectari aut consentire peccato nolumus, tentatio ipsa nobis ad victoriam provenit, qua coronam vitæ mereamur accipere.* (V. Bed.)

(2) *Sciendum nobis est quia tribus modis tentatio agitur : suggestione, delectatione et consensu.* (S. Greg. Hom. XVI in Evang.)

attentifs à ce qui se passe en votre esprit. Ne croyez pas que toute pensée soit innocente devant Dieu, et que le péché réside seulement dans les actions extérieures. Jésus-Christ nous a dit : « Tout homme qui regarde une femme avec un sentiment de concupiscence, a déjà commis l'adultère dans son cœur. » *Omnis qui viderit mulierem ad concupiscendum eam, jam mœchatus est eam in corde suo.* (S. Matth., v, 28.) Mais n'imputez pas au Dieu très saint, votre Créateur, les tentations de votre concupiscence. Il ne saurait vous porter au mal, puisqu'il est l'auteur et la source de tout bien, comme l'Apôtre ajoute aussitôt.

17. *Omne datum optimum et omne donum perfectum desursum est, descendens a Patre luminum, apud quem non est transmutatio, nec vicissitudinis obumbratio.* Dieu est si loin de nous porter au mal que « tout don excellent et toute grâce parfaite nous viennent d'en haut » ; toute impulsion vers le bien « descend du Père des lumières », en qui il n'y a point de ténèbres (1).

A Patre luminum. Dieu est l'auteur de cette lumière créée qui luit à nos yeux ; mais surtout, il est le Père de la lumière spirituelle qui éclaire, réjouit et fortifie notre âme. C'est lui qui donne la lumière de la foi, la lumière de la grâce sanctifiante et la lumière de la gloire (2).

Apud quem non est transmutatio. Or, dans ce flambeau des intelligences, il n'y a point de changements, comme dans le soleil, qui s'éloigne et se rapproche de nous tour à tour ; il n'y a point d'ombres de vicissitudes, comme lorsque cet astre, après avoir éclairé notre monde, nous dérobe sa lumière et descend sous l'horizon. Dieu dit lui-même par son Prophète : « Je suis le Seigneur et je ne change point. » *Ego Dominus et non*

(1) *Datum* et *donum*, δόσις et δώρημα, sont la même chose répétée pour inculquer fortement la pensée ; à moins qu'on n'entende par *datum* les dons de la nature, et par *donum* ceux de la grâce.

(2) La grâce sanctifiante est une lumière dont brille l'âme du juste, selon cette parole de saint Paul : *Eratis enim aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino.* (Eph., v, 8.)

mutor. (Malach., III, 6.) Dieu est un soleil qui brille toujours (1).

18. *Genuit nos.* Dieu, nous l'avons dit, est l'auteur de tout don excellent. Ainsi, il nous a donné un titre admirable : celui de ses fils adoptifs. Il nous a engendrés pour que nous soyons appelés ses enfants, et que nous le soyons en réalité. *Ut filii Dei nominemur et simus,* dit saint Jean. (I Ep., III.)

Voluntarie enim genuit nos verbo veritatis. C'est par nécessité que le soleil jette sa lumière sur le monde ; il n'en est pas ainsi de Dieu ; ses dons sont libres. Il nous a engendrés par sa volonté, par son amour, par sa pure miséricorde et sans aucun mérite de notre part, comme l'avait dit Osée : *Diligam eos spontanee.* Il nous a engendrés par la parole de vérité, par la doctrine évangélique qu'il a fait entendre à nos oreilles et luire à nos intelligences. Car celui qui croit la parole de Dieu commence à vivre de cette même vérité qui est en Dieu et qui est Dieu. Il exerce dans son entendement des actes semblables à ceux de la vie divine. Enfin, il nous a engendrés par le sacrement du baptême qui nous a donné une vie nouvelle, spirituelle, immortelle, en nous faisant enfants de Dieu (2).

Genuit nos verbo veritatis. La foi en la parole du Christ étant le commencement de la justification, est aussi le principe de la régénération divine, comme nous le fait entendre saint Jean : « Le Verbe a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu à ceux qui croient en son nom. »

(1) Le mot *transmutatio*, παραλλαγή, semble désigner le mouvement annuel du soleil qui, pendant six mois, va d'un tropique à l'autre, et marche ensuite pendant six autres mois pour revenir au point d'où il était parti. — *Vicissitudinis obumbratio*, τροπῆς ἀποσκίασμα, c'est l'ombre, c'est l'obscurité dans laquelle le soleil nous laisse en accomplissant ses révolutions.

(2) Saint Pierre exprime très bien la même pensée. Nous avons reçu une nouvelle naissance, dit-il, lorsque nous avons été engendrés de nouveau, non d'une semence corruptible, mais d'un germe incorruptible, par la parole du Dieu vivant : *Renati non ex semine corruptibili, sed incorruptibili per verbum Dei vivi.* (I Petr., I, 23.)

Dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus.

Ut simus initium aliquod creaturæ ejus, en grec ἀπαρχήν τινα τῶν αὐτοῦ κτισμάτων, Il nous a engendrés « afin que nous fussions en quelque sorte les prémices de ses créatures. » Deux sens se présentent. D'abord, les hommes justifiés par la foi et le baptême sont ce qu'il y a de principal, de plus précieux et de plus agréable à Dieu dans toute la création visible. Le monde même ne subsiste que pour les saints, pour ceux qui le sont déjà ou pour ceux qui doivent le devenir.

Second sens. Les chrétiens venus d'Israël, auxquels écrit saint Jacques, sont eux-mêmes les prémices de la nouvelle création que le Saint-Esprit fait dans le monde, lorsqu'il fonde l'Eglise et forme un peuple saint qui adore le Seigneur en esprit et en vérité. Cette création est prédite par David, qui chante au psaume CIII : « Vous enverrez votre Esprit, et ils seront créés, et vous renouvellerez la face de la terre. » *Emittes Spiritum tuum et creabuntur, et renovabis faciem terræ.* Le peuple chrétien est appelé dans les saintes Ecritures une création nouvelle (II Cor., V, 17 ; Gal., VI, 15) ; et l'Apôtre saint Jacques dit aux Juifs convertis : C'est de cette admirable création que vous êtes les prémices. Il nous semble que ce second sens est appuyé sur la signification propre du mot ἀπαρχή, *primitiæ.*

Des théologiens donnent un troisième sens. Dieu, disent-ils, nous a engendrés par la parole de vérité, afin que nous soyons déjà un commencement ou un germe de cette créature divine que nous serons au ciel. La grâce, en effet, que nous recevons au baptême, est la semence de la gloire. Nous, chrétiens, disait un éloquent évêque, nous sommes ici-bas des dieux en fleurs.

19. *Scitis, fratres mei dilectissimi.* Vous savez ces choses, mes frères bien-aimés. Ce que je viens de vous dire sur la grandeur où vous élève la religion du Christ, est une vérité que vous connaissez parfaitement.

Ce mot « vous savez » est une espèce de précaution aimable pour faire accepter de nouveaux préceptes.

Sit autem omnis homo velox ad audiendum, tardus autem ad loquendum, et tardus ad iram. « Que tout homme soit prompt à écouter, lent à parler, et lent à se mettre en colère. » Trois pensées que l'Apôtre va développer.

D'abord l'homme prudent écoute avec calme, afin de s'instruire ; il se souvient de cette maxime de Salomon : « Le sage en écoutant devient plus sage. » *Audiens sapiens sapientior erit.* (Prov., I, 5.) Un poète païen disait avec esprit qu'un homme qui ne sait pas se taire ne sait pas parler.

Tacere quisquis nescit, hic nescit loqui.
(PUBLIUS SYR.)

L'homme prudent ne parle qu'après avoir réfléchi, pour ne blesser ni la vérité ni la charité. Il songe que nous rendrons compte non seulement des discours mauvais, mais même des paroles inutiles. (S. Matth., XII, 36.)

Tardus ad loquendum. Saint Jacques, en formulant cette maxime, avait spécialement en vue certains docteurs venus du judaïsme. Comme ils se croyaient fort habiles dans les Ecritures, ils voulaient enseigner dans les assemblées chrétiennes, et ils y soutenaient des opinions qui troublaient l'Eglise (1).

Le ministère de la parole, lors même qu'il est imposé par l'autorité légitime, n'est pas sans danger. La chaire sacrée fut un écueil pour plusieurs prédicateurs. — Il est moins périlleux d'écouter la vérité que de la prêcher. En l'écoutant, on demeure humble ; en la prêchant aux autres, il est facile de concevoir quelque sentiment de vanité, dit le vénérable Bède, et une pensée d'orgueil peut devenir le commencement de la perdition. C'est pourquoi saint Augustin disait qu'il aimait mieux apprendre qu'enseigner. *Ego plus amo discere quam docere.* (Ad Dulcitium, Q. 3.) Belle leçon de modestie que nous donne ce grand docteur, l'un des plus beaux génies qui aient paru dans le monde.

(1) Voyez plus bas, ch. III, 1.

Ce mot *tardus ad loquendum* appelle un autre conseil : *tardus ad iram.* « Soyez lents à vous mettre en colère. » Ce qui nous fait prononcer des paroles répréhensibles, c'est souvent l'impatience et un faux zèle qui nuit au lieu d'édifier.

Or l'homme patient vaut mieux que le courageux, dit Salomon ; et celui qui est maître des mouvements de son cœur l'emporte sur le guerrier qui force les villes. *Melior est patiens viro forti, et qui dominatur animo suo expugnatore urbium.* (Prov., XVI, 32.)

20. *Ira enim viri justitiam Dei non operatur.* « Car la colère de l'homme n'opère point la justice de Dieu. » Si donc vous voulez faire une œuvre sainte devant Dieu et procurer sa gloire, si vous désirez bien servir l'Eglise et sauver les âmes, contenez votre humeur impatiente et apprenez de Jésus-Christ la douceur et l'humilité. C'est par la mansuétude que vous ferez le bien, en plaisant à Dieu et aux hommes.

Par la colère, saint Jacques paraît ici entendre ce qu'il nommera plus loin un zèle amer et un esprit de contention. (Ch. III, 14.)

Justitia Dei signifie toute œuvre juste que Dieu commande ou approuve.

21. *Propter quod abjicientes omnem immunditiam et abundantiam malitiæ, in mansuetudine suscipite insitum verbum, quod potest salvare animas vestras.* C'est pourquoi, rejetant toute souillure et toute abondance mauvaise, recevez avec mansuétude la parole qui est entée en vous et qui peut sauver vos âmes.

Propter quod. Après avoir prohibé la colère, il revient à la première pensée qu'il avait émise : « Que tout homme soit prompt à écouter », surtout à écouter la parole de Dieu. Il exhorte à la recevoir avec douceur et mansuétude, sans discussion, sans contestation. Mais pour qu'elle germe dans un cœur, il faut en bannir toute souillure, πᾶσαν ῥυπαρίαν, non seulement la luxure et l'intempérance, mais l'orgueil, l'envie, l'avarice, qui impriment dans l'âme des taches aussi funestes que le vice honteux de la

chair. *Omnem quippe immunditiam et carnis et animæ nuncupat,* dit le vénérable Bède (1).

Et abundantiam malitiæ, περισσείαν κακίας. Ce nom au génitif équivaut à un adjectif. C'est comme s'il y avait *abundantiam malam,* ou *quidquid male abundat.* Saint Jacques avertit de retrancher aussi toute abondance ou toute superfluité mauvaise qui, comme une végétation stérile et comme une herbe nuisible, envahit le champ de nos âmes et empêche la bonne semence de s'y développer. Il désigne les soins superflus ou trop empressés, que Notre-Seigneur condamne par cette parole célèbre : « Marthe, Marthe, vous vous inquiétez et vous vous embarrassez de beaucoup de choses. Or, une seule est nécessaire. » (S. Luc., x, 41.) La superfluité mauvaise, c'est la sollicitude des choses du siècle, *sollicitudo sæculi istius.* (S. Matth., XIII, 22.) C'est encore ce que saint Paul nommait une foule de désirs inutiles et nuisibles qui submergent les hommes dans la perdition. *Desideria multa inutilia et nociva, quæ mergunt homines in interitum et perditionem.* (I Tim., VI, 9.) Tout cela est une abondance mauvaise (2).

Suscipite, recevez et conservez la parole sainte avec calme et douceur, *cum mansuetudine* ; car Dieu n'habite point dans le trouble : *non in commotione Dominus.* (III Reg., XIX, 11.) L'on remarque que le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres lorsqu'ils étaient paisibles et

(1) Saint Paul exhortait de même les Corinthiens à se purifier de tout ce qui souille la chair et l'esprit. *Mundemus nos ab omni inquinamento carnis et spiritus.* (II Cor., VII, 1.)

(2) *Abundantiam malitiæ.* « Cette superfluité mauvaise » pourrait bien désigner aussi les vains discours des docteurs qui voulaient montrer leur science dans les assemblées chrétiennes. Au lieu d'étaler une érudition superflue, leur dirait-il, et d'agiter des questions inutiles pour la piété, attachez-vous à recueillir et à faire fructifier dans vos cœurs la sainte parole qui vous a été confiée quand vous avez reçu le baptême. C'est celle-là qui sauvera vos âmes. Saint Paul recommandait de même à Timothée et à Tite de réprimer certains docteurs qui troublaient et fatiguaient les églises par des fables puériles, par des généalogies sans fin, et par de subtiles questions sur la loi : toutes choses vaines et dangereuses, qui soulevaient des disputes et n'édifiaient point les fidèles. (I Tim., I, 4 ; et IV, 7 ; et II Tim., II, 23 ; et Tite, III, 9.)

assis dans le Cénacle : *erant sedentes*. C'est aux hommes doux et pacifiques que le Christ a été envoyé du ciel pour leur annoncer l'Evangile : *ad annuntiandum mansuetis misit me*. (Is., LXI, 1.)

Insitum verbum, τὸν ἔμφυτον λόγον. Il compare la parole de Dieu à un rameau fertile, enté sur le chrétien. Ce rameau s'enracine dans l'âme par une méditation paisible et produit des fruits célestes.

Quod potest salvare animas vestras. La parole divine est comme l'arbre de vie qui était planté au milieu du paradis terrestre : il devait entretenir dans une jeunesse éternelle ceux qui mangeraient de ses fruits. De même la parole de Dieu fortifie et sauve l'âme qui croit en elle et s'en nourrit.

Potest. Cette parole a donc la puissance de vous donner l'immortalité, mais elle exige votre concours. Ce rameau produit le fruit du salut, mais il faut que l'arbre où il est greffé soit vivant et lui fournisse une sève naturelle, que la grâce transformera en fruits divins.

22. *Estote autem factores verbi, et non auditores tantum*. « Mais soyez des observateurs de la parole, et non pas seulement des auditeurs. » Car pour que la sainte parole vous sauve, il ne suffit pas de l'écouter et de la croire ; ce n'est même pas assez de la prêcher : il faut faire ce qu'elle dit. Notre-Seigneur nous donnait cet avertissement : « Heureux, disait-il, ceux qui entendent la parole de Dieu et qui la gardent ! » (S. Luc., XI, 28.) Et saint Paul répétait aux fidèles que ce ne sont pas les auditeurs de la loi qui sont justes devant Dieu ; ce sont les observateurs de la loi qui seront justifiés. (Rom., II, 13.) *Non enim auditores legis justi sunt apud Deum, sed factores legis justificabuntur* (1).

En effet, si l'on croit être pieux, sans faire les œuvres de la piété, on se trompe soi-même, et c'est une dangereuse erreur. *Fallentes vosmetipsos*.

(1) Saint Jacques, voulant réfuter une erreur qu'on imputait à saint Paul, s'appuie sur saint Paul lui-même, et il lui emprunte, comme on le voit, le même principe exprimé dans les mêmes termes.

Cette expression *fallentes vosmetipsos*, παραλογιζόμενοι ἑαυτοὺς, signifie se tromper soi-même par des raisonnements spécieux, par des subtilités de sophistes. Ainsi les faux docteurs qui voulaient se persuader que la foi justifie sans les œuvres, alléguaient ce texte de l'Evangile : « Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé. » *Qui crediderit et baptizatus fuerit, salvus erit.* (S. Marc., XVI, 16.) Cet homme possède en lui le salut et s'il meurt aussitôt après son baptême, étant justifié par la foi et le sacrement, il est sauvé. Mais s'il vit, il doit faire les œuvres commandées par la loi divine qu'il a promis d'accomplir.

Un autre argument qu'ils produisaient était cette parole de la Genèse : « Abraham crut au Seigneur, et sa foi lui fut imputée à justice. » (Gen., XV, 6 ; Rom., IV, 3 ; Gal., III, 6.) Saint Jacques discutera cette raison dans le chapitre suivant.

23 et 24. *Quia si quis est auditor verbi et non factor, hic comparabitur viro consideranti vultum nativitatis suæ in speculo* (1). *Consideravit enim se, et abiit, et statim oblitus est qualis fuerit.* « Celui qui écoute la parole et ne la pratique pas ressemble à un homme qui regarde son visage dans un miroir, puis s'en va et oublie quel il était. » Ce miroir lui a montré des taches qui déshonoraient sa figure : à quoi lui sert de les avoir vues, s'il ne les ôte pas ? De même un pécheur entendant la parole de Dieu voit les souillures qu'elle lui découvre en son âme. Mais si, après les avoir aperçues, il s'en va et les laisse, que lui sert de les avoir reconnues ? Il n'en est que plus coupable.

L'Ecriture sainte, dit le pape saint Grégoire le Grand, est un miroir où nous voyons la face intérieure de notre âme. *Scriptura mentis oculis quasi quoddam speculum opponitur, ut interna nostra facies in ea videatur.* (S. Greg. M. Mor., II, 1.) Lisons, considérons, réformons.

L'Apôtre va poursuivre son idée.

25. *Qui autem perspexerit in legem perfectam libertatis,*

(1) *Vultum nativitatis suæ* est la même chose que *vultum suum nativum* ou *genuinum.*

et permanserit in ea, non auditor obliviosus factus, sed factor operis, hic beatus in facto suo erit. « Mais celui qui considère attentivement la loi parfaite de la liberté, et qui s'y attache pour l'accomplir, celui-là n'étant pas un auditeur oublieux, mais faisant l'œuvre commandée par la loi, trouvera le bonheur dans son action. » Il sera heureux, non pour avoir simplement connu le bien, mais parce qu'il l'a fait (1).

In legem perfectam. La loi chrétienne est une loi qui nous montre la perfection, la commande, et nous donne la force de l'atteindre : tandis que la loi de Moïse était une loi imparfaite : *nihil enim ad perfectum adduxit lex.* (Hebr., v, 19.) Ce n'était qu'une préparation à l'Evangile.

In legem libertatis. La loi chrétienne est une loi de liberté : d'abord elle nous délivre de nos péchés et de nos vices, qui sont nos plus funestes ennemis. En outre, étant une loi d'amour, elle nous donne la liberté des enfants de Dieu : tandis que la loi ancienne, loi de terreur, ne faisait que des esclaves. Enfin elle nous a délivrés du joug des rites multipliés de la loi mosaïque. Or c'était un joug très pesant, disait saint Pierre, joug que nos pères et nous-mêmes n'avions pu porter. (Act. Ap., xv, 10.)

Considérons ces mots : *perspexerit, permanserit, factor operis.* Dans ces trois mots, saint Jacques nous indique les trois principaux caractères de la méditation des saintes Ecritures. — 1° *Perspicere.* Il faut méditer la parole de Dieu attentivement, à loisir, oubliant toute autre occupation pendant le temps consacré à cet important exercice. — 2° *Permanere.* Il ne suffit pas de lire quelquefois la sainte parole avec respect et attention ; il faut l'étudier avec persévérance, c'est à-dire la méditer régulièrement chaque jour. Surmontons notre inconstance ; la méditation et l'oraison fidèlement pratiquées assureront notre

(1) *Qui perspexerit, ὁ παρακύψας, qui intentis oculis inspexerit.* Le verbe παρακύπτειν signifie se baisser et fixer les yeux sur un objet pour le considérer attentivement. Saint Jacques oppose l'homme qui lit et médite sérieusement l'Ecriture à celui qui y jette seulement les yeux, sans se pénétrer des vérités salutaires qu'il y trouve.

salut. — 3° *Factor operis*. Il faut méditer la parole de Dieu pour la mettre en pratique le jour même. On prend le matin une bonne résolution, et le soir on s'impose une pénitence, si l'on y a manqué.

Celui qui fera ces trois choses ne sera point un lecteur oublieux, mais fidèle ; il sera heureux, pour avoir connu et fait le bien : *Beatus in facto suo erit.*

26. *Si quis autem putat se religiosum esse non refrenans linguam suam, sed seducens cor suum, hujus vana est religio.* « Si quelqu'un se croit religieux et ne retient pas sa langue comme avec un frein, mais séduit lui-même son cœur, sa religion est vaine. »

L'Apôtre avait dit plus haut : Que tout homme soit prompt à écouter la parole de Dieu, lent à parler, et lent à se mettre en colère. Après avoir touché en passant la colère ou le faux zèle et montré comment l'on doit écouter la parole de Dieu, il prescrit maintenant de mettre un frein à sa langue, et il motive son conseil par une pensée courte et forte. L'homme, dit-il, qui est inconsidéré dans ses discours, l'homme qui s'abandonne à la médisance, qui juge et censure avec témérité toutes choses et toutes personnes, se flatte en vain d'être religieux ; s'il le croit, il séduit lui-même son cœur, et sa religion est vaine.

Cette dernière parole est grave : elle fait entendre que des hommes qui se croient religieux peuvent tomber dans des fautes mortelles par l'intempérance de leur langue. « Les lèvres de l'insensé, dit Salomon, sont la ruine de son âme. » (Prov., XVIII, 7.) C'est pourquoi le prophète David disait : Mettez, Seigneur, une garde à ma bouche, et à mes lèvres une porte qui les ouvre et les ferme selon la prudence. (Ps. CXL.) Le prêtre surtout n'oubliera point cette parole du Sage : « Les longs discours ne seront point exempts de péché : *in multiloquio non deerit peccatum.* » (Prov., X, 17.) La loquacité est un vice dont l'homme pieux se corrige.

27. *Religio munda et immaculata apud Deum et Patrem, hæc est : Visitare pupillos et viduas in tribulatione eorum, et immaculatum se custodire ab hoc sæculo.* « La

religion pure et sans tache aux yeux de Dieu notre Père, la voici : Visiter les orphelins et les veuves dans leur affliction, et se conserver pur de la souillure du siècle présent. »

Cette pensée soudaine est amenée par le mot *religio* qui termine la phrase précedente. C'est comme s'il disait : La religion de l'homme qui ne sait pas retenir sa langue est une religion vaine. Mais voulez-vous connaître la religion qui plaît à Dieu ? c'est celle de l'homme qui secourt le prochain et qui garde sa conscience pure de la contagion du monde. L'Apôtre ne veut pas dire que ce soit toute la religion ; mais il déclare que, sans l'amour du prochain et la pureté de cœur, tous les hommages qu'on pourra rendre à Dieu ne lui seront point agréables.

En effet le mot *religio*, θρησκεία, pris dans son sens propre, signifie le culte extérieur que l'on rend à Dieu en lui offrant de l'encens, des prières, des hymnes de louanges, des sacrifices. Mais ces hommages ne suffisent pas pour plaire à Dieu. Il faut encore observer sa loi, qui se résume en deux points : éviter le mal et faire le bien, *declina a malo, et fac bonum.* (Ps. XXXVI.) Saint Jacques spécifie le bien qu'il faut faire et le mal qu'il faut éviter. D'abord le bien qu'il recommande, c'est de secourir le prochain dans ses nécessités.

Visitare pupillos et viduas. Il y a dans tous les siècles et dans tous les pays des veuves et des orphelins qui ont besoin d'être secourus. Mais au temps où écrivait saint Jacques, c'était là un devoir spécial. Car un grand nombre de chrétiens étaient persécutés à Jérusalem et dans les provinces. Plusieurs étaient mis à mort, d'autres en prison, d'autres expulsés de leurs biens et envoyés en exil. Il y avait donc alors, parmi les chrétiens, beaucoup de veuves à soulager et beaucoup d'orphelins à nourrir.

Visitare pupillos et viduas in tribulatione eorum. Visiter soi-même les orphelins, les veuves, les pauvres, les malades, et leur porter des secours et des consolations, est une œuvre beaucoup plus excellente que de leur envoyer

simplement des aumônes. En les visitant, on fait du bien à leur cœur, on les traite comme des frères.

Et immaculatum se custodire ab hoc sæculo. Enfin, la religion qui honore vraiment Dieu consiste à se préserver de la corruption du siècle présent. C'est le mal qu'il faut éviter. Par le siècle, on entend la multitude qui se laisse entraîner dans l'erreur et qui obéit à ses passions. Quand on voit la foule des hommes emportée par l'ambition, l'avarice et l'amour des plaisirs, il est difficile de conserver son cœur pur au milieu de tous ces scandales. *Necesse est de mundano pulvere etiam religiosa corda sordescere*, dit saint Léon. (Serm. IV de Quadr.) Le prêtre lui-même, obligé de toucher à toutes ces lèpres, a de la peine à se préserver de la contagion. Il le faut pourtant : le salut est à ce prix. On a d'ailleurs un moyen sûr de conserver l'intégrité de sa foi et la pureté de son cœur : prier beaucoup et méditer l'Evangile.

CHAPITRE DEUXIÈME

ANALYSE

Ce chapitre peut se diviser en deux parties.

Dans la première, saint Jacques défend de faire acception de personnes entre les pauvres et les riches (1-13).

Dans la seconde, il montre que la foi sans les œuvres ne suffit pas au salut (14-fin).

---

1. *Fratres mei, nolite in personarum acceptione habere fidem Domini nostri Jesu Christi gloriæ.*

2. *Etenim si introierit in conventum vestrum vir aureum annulum habens in veste candida, introierit autem et pauper in sordido habitu,*

3. *Et intendatis in eum qui indutus est veste præclara, et dixeritis ei : Tu sede hic bene : pauperi autem dicatis : Tu sta illic, aut sede sub scabello pedum meorum :*

4. *Nonne judicatis apud vosmet ipsos, et facti estis judices cogitationum iniquarum ?*

5. *Audite, fratres mei dilectissimi, nonne Deus elegit pauperes in hoc mundo, divites in fide, et hæredes regni quod repromisit Deus diligentibus se ?*

6. *Vos autem exhonorastis pauperem. Nonne divites per*

1. Mes Frères, n'ayez point en acception de personnes la foi de notre glorieux Seigneur Jésus-Christ.

2. Car s'il entre dans votre assemblée un homme qui ait un anneau d'or et un habit magnifique, et s'il entre aussi un pauvre avec un méchant habit,

3. et qu'arrêtant vos regards sur celui qui est magnifiquement vêtu, vous lui disiez en lui montrant une place honorable : Asseyez-vous ici ; et que vous disiez au pauvre : Toi, reste là debout, ou bien assieds-toi à mes pieds :

4. N'est-ce pas là juger dans votre esprit l'un et l'autre ? et n'êtes-vous pas des juges qui suivent des pensées injustes ?

5. Ecoutez, mes très chers Frères : est-ce que Dieu n'a pas choisi ceux qui étaient pauvres dans ce monde pour être riches dans la foi et les héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment ?

6. Vous au contraire, vous avez déshonoré le pauvre. Ne sont-ce pas

les riches qui vous oppriment par leur puissance, et qui vous traînent devant les tribunaux ?

7. Ne sont-ce pas eux qui blasphèment le nom auguste dont vous avez tiré le vôtre ?

8. Que si vous accomplissez la loi royale en suivant ce précepte de l'Ecriture, « Vous aimerez votre prochain comme vous-même », vous faites bien.

9. Mais si vous avez égard à la condition des personnes, vous commettez un péché, et vous êtes condamnés par la loi, parce que vous transgressez la loi.

10. Or, quiconque observe toute la loi, et la viole en un seul point, est coupable envers toute la loi.

11. Car celui qui a dit : Tu ne commettras point d'adultère, a dit aussi : Tu ne tueras point. Si donc vous tuez, quoique vous ne commettiez point d'adultère, vous êtes violateur de la loi.

12. Réglez vos paroles et vos actions comme devant être jugés par la loi de la liberté.

13. Car celui qui n'aura point fait miséricorde sera jugé sans miséricorde. Mais la miséricorde s'élève au-dessus de la rigueur du jugement.

14. Mes Frères, que servira-t-il à un homme de dire qu'il a la foi, s'il n'a point les œuvres ? La foi pourra-t-elle le sauver ?

15. Si un frère ou une sœur n'ont point de quoi se vêtir, et manquent de ce qui leur est nécessaire chaque jour pour vivre ;

16. et si quelqu'un d'entre vous leur dit : Allez en paix, réchauffez-vous, rassasiez-vous, sans leur donner ce qui est nécessaire à leur corps, à quoi leur serviront ces paroles ?

17. De même la foi qui n'a point les œuvres est morte en soi.

18. Quelqu'un d'ailleurs pourra dire : Vous avez la foi et moi j'ai les œuvres. Montrez-moi votre foi

potentiam opprimunt vos, et ipsi trahunt vos ad judicia ?

7. *Nonne ipsi blasphemant bonum nomen quod invocatum est super vos ?*

8. *Si tamen legem perficitis regalem secundum Scripturas : Diliges proximum tuum sicut te ipsum, bene facitis.*

9. *Si autem personas accipitis, peccatum operamini, redarguti a lege quasi transgressores.*

10. *Quicumque autem totam legem servaverit, offendat autem in uno, factus est omnium reus.*

11. *Qui enim dixit : Non mœchaberis, dixit et : Non occides. Quod si non mœchaberis, occides autem, factus es transgressor legis.*

12. *Sic loquimini et sic facite sicut per legem libertatis incipientes judicari.*

13. *Judicium enim sine misericordia illi qui non fecit misericordiam : superexaltat autem misericordia judicium.*

14. *Quid proderit, fratres mei, si fidem quis dicat se habere, opera autem non habeat ? Numquid poterit fides salvare eum ?*

15. *Si autem frater et soror nudi sint, et indigeant victu quotidiano,*

16. *Dicat autem aliquis ex vobis illis : Ite in pace, calefacimini et saturamini : non dederitis autem eis quæ necessaria sunt corpori, quid proderit ?*

17. *Sic et fides, si non habeat opera, mortua est in semetipsa.*

18. *Sed dicet quis : Tu fidem habes, et ego opera habeo : ostende mihi fidem tuam sine*

operibus, et ego ostendam tibi ex operibus fidem meam.

19. *Tu credis quoniam unus est Deus; bene facis: et dæmones credunt, et contremiscunt.*

20. *Vis autem scire, o homo inanis, quoniam fides sine operibus mortua est?*

21. *Abraham pater noster nonne ex operibus justificatus est, offerens Isaac filium suum super altare?*

22. *Vides quoniam fides cooperabatur operibus illius, et ex operibus fides consummata est.*

23. *Et suppleta est Scriptura, dicens: Credidit Abraham Deo; et reputatum est illi ad justitiam, et amicus Dei appellatus est.*

24. *Videtis quoniam ex operibus justificatur homo, et non ex fide tantum.*

25. *Similiter et Rahab meretrix, nonne ex operibus justificata est, suscipiens nuntios, et alia via ejiciens?*

26. *Sicut enim corpus sine spiritu mortuum est, ita et fides sine operibus mortua est.*

qui est sans les œuvres, et moi je vous montrerai ma foi par mes œuvres.

19. Vous croyez qu'il n'y a qu'un seul Dieu, vous faites bien; mais les démons aussi le croient et tremblent.

20. Voulez-vous savoir, ô homme vain, que la foi sans les œuvres est morte?

21. Notre père Abraham ne fut-il pas justifié par les œuvres, lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel?

22. Ne voyez-vous pas que sa foi coopérait à ses œuvres, et que sa foi fut consommée par ses œuvres?

23. Et ainsi fut complétée cette parole de l'Ecriture : Abraham crut à ce que Dieu lui avait dit, et sa foi lui fut imputée à justice, et il fut appelé ami de Dieu.

24. Vous voyez donc que l'homme est justifié par les œuvres, et non par la foi seule.

25. Et Rahab, cette femme publique, ne fut-elle pas de même justifiée par les œuvres, en recevant chez elle les messagers et les renvoyant par un autre chemin?

26. En effet, comme le corps est mort lorsqu'il est sans âme, ainsi la foi est morte lorsqu'elle est sans œuvres.

COMMENTAIRE

Dans le chapitre précédent, l'Apôtre avait consolé les pauvres en rappelant leur grandeur, et il avait humilié les riches en représentant leur infirmité. Maintenant il va plus loin : il avertit que la religion défend de préférer le riche au pauvre.

1. *Fratres mei, nolite in personarum acceptione* (1) *ha-*

(1) *In personarum acceptione.* En grec, ἐν προσωπολημψίαις. Ce mot veut dire *acceptio vultus* ou *respectus ad vultum.* On entend par accep-

bere fidem Domini nostri Jesu Christi gloriæ. « Mes frères, n'ayez pas en acception de personnes la foi de notre glorieux Seigneur Jésus-Christ ! » C'est-à-dire, ne croyez pas qu'on puisse allier la foi du Christ avec l'acception des personnes. Si donc vous croyez en Notre-Seigneur Jésus-Christ, vous devez estimer les personnes selon leur mérite et non selon leur fortune. Ne traitez pas injurieusement la foi du Christ en mettant cette foi glorieuse au-dessous du rang que certaines personnes occupent dans le monde. Or c'est ce qu'on fait, lorsqu'on élève un riche au-dessus d'un chrétien pauvre ; car alors on préfère la fortune du riche à la foi du chrétien.

L'Apôtre dit aux fidèles : Respectez tous ceux qui ont embrassé l'Evangile et soyez persuadés que, pour les chrétiens, il n'y a point de titre qui soit préférable à leur foi. La noblesse du chrétien est son baptême. Les dignités du siècle et les richesses du monde sont, parmi nous, comptées pour rien. Il faut donc honorer le pauvre autant que le riche dans vos assemblées ; la foi les égale ; la gloire de la foi éclipse tout le reste.

Fidem Domini nostri Jesu Christi gloriæ. Ce génitif *gloriæ* tient lieu de l'adjectif *gloriosus*. On traduira donc : Prenez garde de traiter indignement « la foi glorieuse de Notre-Seigneur », ou « la foi de notre glorieux Seigneur. » Ce dernier sens se voit dans saint Paul lorsqu'il dit aux Corinthiens que « les princes de ce siècle n'auraient jamais crucifié le Seigneur de gloire, s'ils l'avaient connu. (I Cor., II, 8.) Nous disons de même : « Le Roi de gloire est descendu des cieux. » Saint Jacques, en plaçant *gloriæ* à la fin de la phrase, entend rapporter ce mot tout à la fois à *fidem* et à *Domini,* en sorte qu'il ne veut pas que l'on fasse injure à la glorieuse foi de notre glorieux Seigneur Jésus-Christ, en préférant les chrétiens riches à ceux qui sont pauvres.

tion de personnes les égards et la préférence que l'on témoigne, à tort, à une personne plutôt qu'à une autre, pour des motifs pris en dehors de son mérite : comme lorsqu'un juge donne gain de cause, non à la partie qui a raison, mais à la personne qui lui est agréable.

Après avoir posé ce principe il va nous en montrer l'application dans un tableau saisissant.

2, 3, 4. *Etenim si introierit in conventum vestrum vir aureum annulum habens in veste candida, introierit autem pauper in sordido habitu, et intendatis in eum qui indutus est veste præclara, et dixeritis ei : Tu sede hic bene ; pauperi autem dicatis : Tu sta illic, aut sede sub scabello pedum meorum : nonne judicatis apud vosmet ipsos, et facti estis judices cogitationum iniquarum ?*

En effet, si un homme portant un anneau d'or et vêtu d'un habit magnifique entre dans votre assemblée, si un pauvre entre aussi avec un méchant habit, et si, arrêtant vos regards sur celui qui est brillamment vêtu, vous lui dites, en lui montrant une place honorable : « Asseyez-vous ici », tandis que vous direz au pauvre : « Toi, reste là debout, ou bien, assieds-toi près l'escabeau de mes pieds » ; n'est-ce pas là juger l'un et l'autre ? et ne prononcez-vous pas, dans vos pensées, un jugement injuste ?

Si introierit in conventum vestrum vir (1). « Si un homme entre dans votre assemblée. » Il n'est point ici question des honneurs civils que l'on rend aux personnages constitués en dignité. Saint Jacques parle seulement de l'estime que les chrétiens doivent se témoigner les uns aux autres dans leurs assemblées religieuses, lorsqu'ils prient ensemble, lorsqu'ils écoutent la parole de Dieu, lorsqu'ils participent aux saints mystères.

Aureum annulum habens, un riche ayant au doigt un anneau d'or. En grec, c'est un mot composé très élégant, χρυσοδακτύλιος, *aureum annulum digito gestans.* On voit, dans la plus haute antiquité, les hommes distingués porter un anneau au doigt. Juda, fils de Jacob, donne à

(1) *In conventum vestrum,* εἰς συναγωγὴν ὑμῶν. Le mot grec συναγωγὴ signifie une réunion en général. Les Juifs l'employaient pour désigner leur assemblée et le lieu même où ils se réunissaient : tandis que les chrétiens employaient dans ce sens le mot ἐκκλησία. Saint Jacques, qui s'adresse spécialement aux Juifs devenus chrétiens, se sert du terme national, συναγωγή. Mais le traducteur a dû éviter le mot latin *synagoga*, parce qu'il était réservé aux Juifs, comme chez nous le mot « synagogue. » Il a choisi *conventus*, terme commun, qui désigne toute réunion.

Thamar son anneau et son bracelet (Gen., XXXVIII, 18); et dans saint Luc, le père de l'enfant prodigue, recevant son fils repentant, ordonne qu'on lui mette un anneau au doigt : *Date annulum in manu ejus.* (S. Luc., XV, 22.)

In veste candida, ἐν ἐσθῆτι λαμπρᾷ, *cum veste splendida et nitente,* avec un vêtement brillant. Le mot λαμπρὸς désigne toute couleur éclatante.

Introierit autem et pauper, si un pauvre entre aussi. *Pauper,* πτωχὸς, indique un homme indigent à qui manquent les choses nécessaires à la vie, un mendiant. C'est pourquoi ce pauvre n'a qu'un habit misérable pour recouvrir sa nudité, ἐν ῥυπαρᾷ ἐσθῆτι. Sans doute, porter un vêtement déchiré ou peu propre n'est pas une vertu, mais c'est souvent une nécessité chez les malheureux.

Tu sede hic bene; si vous dites au riche : asseyez-vous à cette place honorable. Ce mot *bene* (καλῶς, *honeste*) est une parenthèse ajoutée par le narrateur. C'est comme s'il y avait : « Asseyez-vous ici », et la place qu'on montre au riche est honorable.

Tu sede hic; tu sta illic. L'opposition est sensible entre *sede* et *sta,* entre *hic* et *illic.* Vous, riche, asseyez-vous ici tout près; toi, va plus loin là-bas, te placer debout.

Aut sede sub scabello pedum meorum, ou bien assieds-toi par terre près de l'escabeau où je pose mes pieds. L'auteur fait sentir, par le contraste, combien est révoltant ce mépris du pauvre.

Nonne judicatis apud vosmet ipsos? En agissant de la sorte, est-ce que vous ne portez pas dans votre esprit un jugement sur le riche et sur le pauvre? Et dans ce jugement, ne suivez-vous pas les sentiments de la chair et l'opinion mondaine? Est-ce que vous ne prononcez pas une sentence inique en décidant que la richesse mérite plus d'être honorée que la vertu? *Et facti estis judices cogitationum iniquarum?* N'êtes-vous pas des juges dont les pensées sont fausses et les jugements injustes (1)?

(1) *Nonne judicatis?* οὐ διεκρίθητε : Quelques-uns traduisent : *Nonne dijudicati estis?* Ce qu'ils expliquent ainsi : *Nonne propria conscientia redarguti estis?* N'êtes-vous pas condamnés par votre propre con-

On blesserait donc la foi et la charité, si l'on honorait plus les riches que les pauvres dans les assemblées chrétiennes. Ce serait un péché encore bien plus grave d'avoir égard aux personnes dans la dispensation des biens célestes, ou de confier les dignités ecclésiastiques aux riches, en écartant des sujets pauvres, mais plus instruits et plus vertueux. *Non sane leve putandum est esse peccatum,* dit saint Augustin, *in personarum acceptione habere fidem Domini nostri Jesu Christi, si illam distantiam sedendi ac standi ad honores ecclesiasticos referamus. Quis enim ferat eligi divitem ad sedem honoris ecclesiæ, contempto paupere instructiore atque sanctiore ?* (S. Aug. Epist. 167, n. 18.) Si les princes avaient toujours eu cette maxime sous les yeux, ils auraient épargné bien des maux à l'Eglise et à l'Etat.

Mais saint Jacques ne se contente pas du tableau frappant qu'il vient de mettre sous nos yeux. Il va maintenant relever le pauvre et abaisser le riche.

5. *Audite, fratres mei dilectissimi.* Ecoutez, mes frères bien-aimés. L'Apôtre excite d'abord leur attention, pour qu'ils comprennent bien l'estime qu'ils doivent faire de la pauvreté; puis, il leur expose cette doctrine dans une interrogation pressante.

Audite, fratres mei dilectissimi, nonne Deus elegit pauperes in hoc mundo, divites in fide, et hæredes regni quod repromisit Deus diligentibus se ? « Ecoutez, mes frères bien-aimés : Dieu n'a-t-il pas choisi ceux qui étaient pauvres en ce monde pour les rendre riches selon la foi et pour en faire les héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment ? »

Elegit. Dieu voulant faire des princes et des rois, qu'il élèvera dans les cieux, considère tous les hommes de l'univers. Parmi eux, qui choisit-il ? Ce ne sont pas les

science ? Il n'est pas douteux que ἐξελέξατο n'ait le sens passif chez les auteurs classiques. Mais le savant auteur de la Vulgate ne lui a pas donné sans raison la signification active, qui convient beaucoup mieux en cet endroit, et qui, d'ailleurs, est acceptée par Œcuménius. Tout le monde sait que plusieurs aoristes ont la forme passive et la signification active, comme ἐβουλήθην, *volui*, ᾠήθην, *existimavi*, ἐτιμήθην, *timui*.

riches, mais les pauvres : *Elegit pauperes.* Il choisit des pêcheurs pour en faire des apôtres, la femme d'un charpentier pour être sa mère. Il sera pauvre lui-même et il ne voudra pas avoir en ce monde où reposer sa tête. Voilà comme le Christ honore la pauvreté.

Elegit pauperes. Cependant Jésus-Christ, qui donne son sang pour le salut de tous les hommes, n'abandonnera pas les riches du siècle; mais ils ne viendront qu'après les pauvres. Il bénira d'abord les bergers, ensuite les rois. Car il ne veut pas qu'on puisse dire qu'il a eu besoin des puissants pour établir sa religion. *Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia : ut non glorietur omnis caro in conspectu ejus.* (I Cor., I, 27.)

Divites in fide. Mais ces pauvres qui ne possèdent rien en ce monde sont riches des biens de la foi, riches en vertus, riches en bonnes œuvres. Au fond, ce sont les sages de la terre; car, au lieu de biens périssables, ils amassent des trésors éternels.

Et hæredes regni. On les méprise comme des gens de rien ; mais aux yeux de Dieu et des anges, ce sont des princes, héritiers du royaume des cieux. *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum.* (Saint Matth., V, 3.)

Quod repromisit Deus diligentibus se. Voici un mot très important. A qui Dieu donnera-t-il le royaume ? A ceux dont il est aimé, *diligentibus se.* Un trône éternel est conquis par un acte d'amour. C'est une récompense certaine : elle est due, parce que Dieu l'a promise, *quod repromisit Deus diligentibus se.*

Elegit. Mais rappelons-nous bien que Dieu a choisi ces pauvres dans sa bonté. Une élection gratuite les a rendus riches dans la foi, et c'est par miséricorde qu'ils sont héritiers du royaume. *Eligendo facit divites in fide, sicut hæredes regni,* dit saint Augustin. (De Prædest. Sanct.)

6. *Vos autem exhonorastis pauperem.* Le pauvre est grand devant Dieu; il est respecté de toute la cour céleste; et vous, vous l'avez déshonoré ! C'est un grand mal que de mépriser les pauvres, qui sont les amis de Dieu.

Nonne divites per potentiam opprimunt vos, et ipsi trahunt vos ad judicia? Vous honorez les riches à cause de leur fortune; mais ne voyez-vous pas que ce sont les riches qui vous oppriment par leur puissance? D'où viennent toutes ces vexations que vous souffrez dans vos provinces, comme nous-mêmes à Jérusalem, sinon des riches? Ne sont-ce pas eux qui vous traînent devant les tribunaux pour vous faire condamner comme adorateurs du Christ?

7. *Nonne ipsi blasphemant bonum nomen quod invocatum est super vos?* Et ces riches du monde ne blasphèment-ils pas le nom auguste qui a été invoqué sur vous dans votre baptême, le nom du Christ dont vous êtes vous-mêmes appelés comme étant ses disciples? Saint Jacques désigne spécialement les principaux des Juifs incrédules, qui partout se montraient acharnés contre les chrétiens, et dépassaient les Gentils en violence. C'est ce que nous voyons dans les Actes des Apôtres, et ce que témoigne aussi toute l'histoire de l'Eglise. Le christianisme n'a point eu de pires ennemis que les Juifs.

Saint Jacques fut lui-même, peu de temps après cette lettre, précipité du haut du temple par l'ordre du Grand Prêtre Ananus, fils de cet Anne, le déicide, qui était le beau-père de Caïphe (1).

Bonum nomen quod invocatum est super vos, ils blasphèment le nom excellent qui a été appelé sur vous. C'est une phrase hébraïque, qui signifie : le nom glorieux que l'on vous donne, le nom même du Christ dont vous êtes

(1) *Ipsi blasphemant.* « Ils blasphèment. » Beaucoup traduisent : Ils font blasphémer. Ce qu'ils expliquent de cette manière : Il y a des chrétiens riches auxquels vous rendez des honneurs qu'ils ne méritent pas ; ces chrétiens puissants qui vous oppriment et vous traînent devant les tribunaux, sont cause que les Gentils blasphèment le nom du Christ et maudissent la religion chrétienne, comme si elle autorisait leurs injustices et leurs violences. — Mais ce sens est absolument contraire au texte. *Ipsi blasphemant*, αὐτοὶ βλασφημοῦσιν, signifie qu'ils blasphèment eux-mêmes, et non pas qu'ils font blasphémer les autres. — Saint Jacques compare ici deux classes de la société humaine prise en général : celle des riches et celle des pauvres ; et il blâme les chrétiens d'estimer la première plus que la seconde, parce que ce sont les riches, soit Juifs soit Gentils, qui les oppriment et les persécutent.

appelés chrétiens. On lit dans Jérémie (XIV, 9) : *Nomen tuum invocatum est super nos : ne derelinquas nos.* « Nous sommes appelés de votre nom, le peuple du Seigneur : ne nous abandonnez pas. »

Toutefois, si l'on a tort de préférer les riches aux pauvres, on ne doit pas les mépriser ou les haïr, mais les aimer comme son prochain. C'est pourquoi l'Apôtre a soin d'ajouter :

8. *Si tamen legem perficitis regalem secundum Scripturas : « Diliges proximum tuum sicut te ipsum », bene facitis.* Si cependant vous ne méprisez pas les pauvres, et si vous traitez honorablement les riches pour accomplir la loi royale et le commandement de Dieu qui nous ordonne d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, vous faites bien.

Legem. Cette loi est inscrite dans le Lévitique : Tu aimeras ton ami comme toi-même : c'est moi le Seigneur qui l'ordonne. *Diliges amicum tuum sicut te ipsum : ego Dominus.* (Lev., XIX, 18.) Notre-Seigneur Jésus-Christ a renouvelé cette loi en l'étendant à tous les hommes. Car au lieu qu'il avait été dit aux Israélites : Vous aimerez votre ami comme vous-mêmes, Jésus-Christ dit : Vous aimerez votre prochain comme vous-mêmes. Et par ce mot « prochain », il déclare qu'il entend tous les hommes, même nos ennemis.

Legem regalem. L'Apôtre appelle cette loi une loi royale, premièrement par ce qu'elle a été proclamée par le Roi des cieux et de la terre, parlant à Moïse et aux Hébreux ; secondement parce qu'elle a été de nouveau promulguée par Jésus-Christ notre Roi, parlant aux foules en présence des Apôtres. On peut dire enfin que la loi de la charité est une loi royale, parce que la charité est la reine des vertus.

9. *Si autem personas accipitis, peccatum operamini, redarguti a lege quasi transgressores.* « Mais si vous avez égard à la condition des personnes, vous commettez un péché, et vous êtes condamnés par la loi comme l'ayant violée. » On lit en effet au livre du Lévitique : « Tu ne feras

rien contre l'équité et tu ne jugeras pas injustement. Ne considère pas la personne du pauvre et n'honore pas la face du puissant. Juge ton prochain justement. » (Lev., XIX, 15.) Le même commandement est répété au Deutéronome : « Il n'y aura point de différence entre les personnes, tu écouteras le petit comme le grand; et tu ne feras point acception de personnes; car c'est le jugement de Dieu que tu exerces. » (Deuter., I, 17.) Bien que cet ordre s'adresse aux magistrats et aux juges du peuple, saint Jacques a raison de l'appliquer à tous les fidèles; car ils ne peuvent faire eux-mêmes justement ce qui est défendu aux juges comme une chose coupable.

10. *Quicumque autem totam legem servaverit, offendat autem in uno, factus est omnium reus.* « Or, quiconque observe toute la loi, mais la viole en un seul point, se rend coupable envers tous les autres préceptes. » En effet, lorsqu'il viole un commandement, il méprise la même autorité qui a porté les autres. Celui donc qui viole un précepte les ébranle tous. C'est la raison que saint Jacques donne aussitôt.

11. *Qui enim dixit : Non mœchaberis, dixit et : Non occides. Quod si non mœchaberis, occides autem, factus es transgressor legis.* « Car celui qui a dit : Tu ne commettras point d'adultère, a dit aussi : Tu ne tueras point. Si donc vous tuez, vous êtes violateur de la loi », et quoique vous ne commettiez point d'adultère, vous outragez celui qui l'a portée. Saint Thomas explique bien cette doctrine : Tous les commandements de la loi, dit-il, viennent d'un seul et même Seigneur. C'est donc le même Dieu qui est méprisé dans tout péché; et sous ce rapport saint Jacques a raison de dire que celui qui viole un précepte fait injure à tous les autres préceptes (1).

En outre la loi forme un tout; si vous la violez en un point, vous la déshonorez tout entière. La loi est un manteau : vous l'endommagez tout entier, si vous en

(1) *Omnia legis mandata sunt ab uno et eodem : et ideo idem Deus contemnitur in omni peccato; et ex hac parte dicit* (*Apostolus*) *quod qui offendit in uno, factus est omnium reus.* (1ª 2ᵉ, q. LXXIII, a. I.)

déchirez une partie. La loi est une chaîne d'or; vous la brisez tout entière, si vous en rompez un anneau.

C'est pourquoi, selon saint Paul et selon Moïse, celui qui n'accomplit pas tout ce qui est écrit dans la loi, est maudit. (Deuter., XXVII, 26; et Gal., III, 10.) Le mépris d'un seul précepte emporte la condamnation, comme si l'on avait transgressé tous les autres, quoique la peine ne soit pas la même. Tous les damnés sont maudits, et ils le sont pour toujours, en souffrant toutefois des supplices différents, selon le nombre et la gravité de leurs crimes.

Au reste, par cette expression *offendat in uno*, saint Jacques n'entend pas une faute légère, mais la violation formelle d'un commandement grave. Il parle d'un péché mortel, comme le prouvent les deux exemples qu'il cite.

12. *Sic loquimini et sic facite sicut per legem libertatis incipientes judicari* (1). « Parlez et agissez comme devant être jugés par la loi de liberté. » C'est la conclusion de ce qui précède. Puisqu'il est défendu par la loi de faire acception de personnes, respectez le pauvre autant que le riche; et dans tout ce que vous dites, comme dans tout ce que vous faites, ayez tonjours la loi sous les yeux, sachant qu'elle vous jugera et que le temps de votre jugement approche. Oh! si, pénétrés de cette pensée, nous nous disions : la parole que je vais prononcer, l'action que je vais faire, sera jugée, et le Souverain Juge se prépare à porter la sentence, oserions-nous pécher?

Per legem libertatis. Ce n'est plus par la loi de Moïse que vous serez jugés, mais par celle de l'Evangile, qui est une loi de liberté. Elle est ainsi nommée, parce qu'elle nous délivre de la servitude du péché et qu'elle nous affranchit des prescriptions de la loi ancienne (2). Mais

(1) *Incipientes judicari*, μέλλοντες κρίνεσθαι, est la même chose que *judicandi*, devant être jugés. Μέλλω avec l'infinitif marque un futur peu éloigné. Ex. ἤμελλεν ἀποθνήσκειν, *incipiebat mori*, il était sur le point de mourir. (S. Joann., IV, 47.)

(2) Il l'avait déjà dit plus haut (I, 25) : il le répète ici, afin d'inculquer doucement aux Juifs que les rites de la loi mosaïque ne sont plus obligatoires.

en même temps c'est une loi parfaite ; car elle exige la pureté du cœur avec l'amour de Dieu et du prochain.

13. *Judicium enim sine misericordia illi qui non fecit misericordiam. Superexaltat autem misericordia judicium* (1). « Car celui qui n'aura pas fait miséricorde sera jugé sans miséricorde ; mais la miséricorde l'emporte sur la rigueur du jugement. » Saint Jacques personnifie la Miséricorde et la Justice. Il dit que la première, luttant contre la seconde, remporte la victoire. Autrement, la Miséricorde (par exemple, l'aumône que l'homme pécheur a faite au pauvre) plaide devant le tribunal de Dieu contre la Justice, qui veut punir le coupable ; mais c'est la Miséricorde qui gagne sa cause et elle se glorifie contre la Justice, κατακαυχᾶται ἔλεος κρίσεως, *gloriatur misericordia adversus judicium.*

Au reste, en donnant la victoire à la miséricorde, Dieu même observe la justice, remarque saint Augustin. « Voyez si Dieu n'est pas juste quand il dit : Pardonnez et je pardonne, donnez et je donne ? Est-ce qu'il n'est pas juste quand il dit : Vous serez mesurés avec la même mesure avec laquelle vous aurez mesuré les autres ? » (*In Ps.* CXLIII, n. 8.)

Cette belle pensée de l'Apôtre sur la justice et la miséricorde est une heureuse transition qui amène la doctrine touchant la nécessité des bonnes œuvres. C'est le sujet principal de cette Epître,

14. *Quid proderit, fratres mei, si fidem quis dicat se habere, opera autem non habeat? Numquid poterit fides salvare eum?* « Mes frères, que servira-t-il à un homme de dire qu'il possède la foi, s'il n'a point les œuvres ? Est-ce que la foi seule pourra le sauver ? » Non, car il pèche contre sa foi même, qui ne lui commande pas seulement de croire la vérité, mais encore de faire le bien. Il n'a été

(1) *Superexaltat misericordia judicium ;* c'est-à-dire *exaltat se misericordia super judicium.* Quelques-uns proposent de lire : *superexultat misericordia judicium ;* c'est-à-dire *exultat misericordia super judicium.*

justifié par le baptême qu'après avoir promis d'accomplir les œuvres que prescrit l'Evangile (1).

Tout ce passage (14-26) réfute clairement l'hérésie de Luther, qui prétendait que la foi sauve sans les œuvres. Comme il se voyait condamné par cette lettre apostolique, il prit le parti de la rejeter, malgré la tradition. Il donnait pour raison que c'était une épître de paille, indigne d'un Apôtre. Le goût même abandonnait l'hérétique : il ne voyait pas que cette Epître est d'un bon style, qu'elle réunit la solidité des pensées à la brièveté, à la lucidité, à la vivacité de l'expression. Un esprit judicieux reconnaîtra que le choix des mots, l'art de les placer et la variété des tours, jointe à une simplicité élégante, font de cette pièce une œuvre littéraire qui n'est pas à dédaigner.

Mais c'est en vain que Luther la rejette : il y a bien d'autres passages dans l'Ecriture où son hérésie est condamnée. Un seul mot de l'Evangile suffit pour le confondre. Lorsque Jésus-Christ jugera les hommes, contre qui prononcera-t-il ces foudroyantes paroles : Allez, maudits, au feu éternel ? Est-ce contre les incrédules ? Sans doute ceux qui ne croiront pas seront condamnés ; mais ce n'est pas leur nom que le Juge a inscrit dans la sentence. Il y nomme ceux qui n'ont pas fait des œuvres de miséricorde. « J'ai eu faim, leur dira-t-il, et vous ne m'avez pas donné à manger. Allez au feu éternel. »

Le figuier qui n'avait que des feuilles fut maudit du Seigneur : de même la foi qui ne produit pas les œuvres ne sauvera pas de la condamnation. Vous avez lu dans l'Evangile : « Celui qui croira sera sauvé. » Cependant, ne dites pas : Je crois, donc je serai sauvé. Car la vraie foi est celle qui confirme sa parole par ses œuvres. Ainsi parle saint Grégoire le Grand (2).

Au reste, Luther n'avait point inventé sa fameuse doctrine. Le salut obtenu par la foi seule sans les bonnes

(1) Voyez plus haut, ch. I, v. 22.

(2) *Fortasse unusquisque apud semet ipsum dicat : Ego credidi, salvus ero. Verum dicit, si fidem operibus tenet. Vera etenim fides est quæ in hoc quod verbis dicit, moribus non contradicit.* (Brev. Rom.)

œuvres, et même malgré les œuvres mauvaises, était une erreur professée par les rabbins juifs, au temps de saint Justin. Ils disaient que, lors même qu'ils seraient pécheurs, leur péché ne leur serait pas imputé, s'ils reconnaissaient le vrai Dieu (1).

Simon le magicien enseignait la même hérésie. Aussi la voyons-nous combattue par les Apôtres saint Pierre, saint Jacques, saint Jean, saint Paul (2).

15, 16. *Si autem frater et soror nudi sint, et indigeant victu quotidiano, dicat autem aliquis ex vobis illis : Ite in pace* (3), *calefacimini et saturamini ; non dederitis autem eis quæ necessaria sunt corpori, quid proderit ?* Si un frère ou une sœur n'ont point de quoi se vêtir, et manquent de ce qui leur est nécessaire chaque jour pour vivre ; et si quelqu'un d'entre vous leur dit : « Allez en paix, réchauffez-vous, rassasiez-vous, je vous souhaite de quoi vous vêtir et de quoi manger », sans leur donner ce qui est nécessaire à leur corps, à quoi leur serviront ces paroles ?

Il y avait dans les anciennes Ecritures de fort belles maximes sur l'aumône. Tobie disait à son fils : L'aumône délivre de tout péché et de la mort (IV, 11). Et Daniel disait au roi Nabuchodonosor : « Rachetez vos péchés par des aumônes, et vos iniquités par la miséricorde envers les pauvres. » (Dan., IV, 24.) Mais saint Jacques, au lieu de formuler un conseil ou de citer un précepte, nous montre dans une vive peinture la nécessité de faire l'aumône. Il met en présence d'un homme riche un chrétien et une chrétienne qui implorent sa charité. Ils ont froid, ils ont faim, ils n'ont ni vêtements ni nourriture ; et l'homme riche ferme son cœur à la pitié ; il congédie

(1) Λέγουσιν ὅτι, κἂν ἁμαρτωλοὶ ὦσι, Θεὸν δὲ γινώσκουσιν, οὐ μὴ λογίσηται αὐτοῖς ἁμαρτίαν. (Dial. cum Tryph., n. 141.)

(2) *Reddet unicuique secundum opera ejus.* (Rom., II, 6.) — *Magis satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis.* (II Petr., I, 10.) — *Non diligamus verbo, sed opere et veritate.* (I Joann., III, 8.)

(3) *Ite in pace*, allez en paix, cela veut dire en style oriental : Je vous souhaite tout ce que vous pouvez désirer.

les deux infortunés sans leur rien donner que ces paroles : Allez en paix ; réchauffez-vous, rassasiez-vous. Peut-on rien concevoir qui soit plus inhumain qu'une telle avarice?

Que Luther dispute tant qu'il voudra sur cette Epître. Lors même qu'elle ne serait pas canonique, elle réfute victorieusement son hérésie par le tableau qu'elle nous présente. Celui qui refuse l'aumône à son frère dans l'indigence n'est pas un chrétien ; à peine est-il un homme. Le royaume des cieux n'est point pour cet avare sans entrailles. Le salut est donc impossible avec la foi stérile et sans les bonnes œuvres. Aussi l'Apôtre ajoute-t-il :

17. *Sic et fides, si non habeat opera, mortua est in semet ipsa.* « Ainsi en est-il de la foi : celle qui n'a point les œuvres est morte en elle-même. » Comme vos souhaits ne servent de rien aux malheureux que vous n'assistez pas, de même votre foi vous est inutile, si vous ne faites pas ce qu'elle ordonne.

Mortua est. Un cadavre présente l'apparence d'un homme ; il en a tous les membres et tous les traits extérieurs, c'est un corps, mais inanimé : ce n'est pas un homme vivant. De même une foi qui n'agit pas, étant privée de la charité qui est son âme, n'est pas une foi vivante.

Mortua est in semet ipsa, καθ' ἑαυτήν, *secundum se ipsam.* Cette expression a le sens restrictif : elle veut dire que la foi est morte, considérée en elle-même et lorsqu'elle est seule. C'est comme s'il y avait : καθ' ἑαυτὴν μόνην, *secundum se ipsam solam.*

18. *Sed dicet quis : Tu fidem habes, et ego opera habeo : ostende mihi fidem tuam sine operibus; et ego ostendam tibi ex operibus fidem meam.* Mais en outre, un vrai chrétien pourra dire à cet homme : Vous prétendez avoir la foi ; et moi j'ai les œuvres. Montrez-moi donc votre foi qui est sans œuvres et prouvez-moi que vous l'avez. Il vous sera difficile de me convaincre : tandis que moi je vous montrerai ma foi par mes œuvres, et vous n'en pourrez pas douter. Car les actions sont des preuves, et les paroles ne sont que des paroles.

19. *Tu credis quoniam unus est Deus ; bene facis. Et dæmones credunt et contremiscunt.* Enfin vous croyez qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et vous ne partagez pas l'erreur des nations qui en adorent une multitude. Vous faites bien. L'existence de Dieu et l'unité de Dieu sont deux vérités que la foi et la raison vous enseignent. Mais ce n'est pas assez de croire ; les démons croient aussi bien que vous, et ils tremblent.

Pouvait-on montrer d'une manière plus frappante l'inutilité de la foi sans les œuvres ? La foi qui n'agit point ne vous sauvera pas plus que celle des démons ne les délivre du supplice. Le Luthérien dit : Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu ; cela suffit à mon salut. Saint Augustin lui déclare qu'il se trompe. Les démons, lui dit-il, ont prononcé comme toi cette parole, et ils ont entendu le Christ leur répondre : Taisez-vous, *obmutescite*. (S. Aug. Serm. LIII, n. 11 ; 158, n. 6.)

Au reste la foi des démons n'est pas une foi surnaturelle : c'est une croyance produite en eux par la force de l'évidence. Ils croient à Dieu qui les frappe. Ils croient aux feux de l'enfer, où ils brûlent. Ils croient à la résurrection de Jésus-Christ, parce qu'ils le voient ressuscité. *Credimus nos Christum resurrexisse a mortuis. Numquid hoc dæmones nescierunt, aut ista non crediderunt, quæ et viderunt?* (S. Aug. Serm. CCXXXIV, n. 3.) Les démons sont forcés de croire, et nous croyons par une volonté libre.

Restait une objection à résoudre. Il est dit dans la Genèse (et saint Paul l'a répété après Moïse) qu'Abraham fut justifié par sa foi. Saint Jacques s'empare de ce texte même et le retourne contre ses adversaires.

20, 21. *Vis autem scire, o homo inanis, quoniam fides sine operibus mortua est ? Abraham pater noster nonne ex operibus justificatus est, offerens Isaac filium suum super altare ?* « Voulez-vous savoir, ô homme vain, que la foi sans les œuvres est morte ? Abraham notre père et celui de tous les croyants, ne fut-il pas justifié par les œuvres, lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel ? »

Saint Jacques ne pouvait pas réfuter ses adversaires

par un exemple plus concluant que celui qu'ils invoquaient eux-mêmes. Car s'il y eut jamais une action héroïque, inspirée et produite par la foi, c'est bien celle d'Abraham immolant son fils pour obéir à Dieu.

Homo inanis, ἄνθρωπε κενέ. Homme dont la foi est vaine, homme vide de bonnes œuvres, comme de bon sens !

Abraham pater noster. Abraham notre père. Saint Jacques, constitué évêque de Jérusalem, est attentif à montrer qu'il s'adresse spécialement aux Juifs qui, bien que répandus dans les provinces, font pour ainsi dire partie de son diocèse.

Ex operibus justificatus est. Abraham fut alors justifié, non en passant du péché à la grâce, qu'il possédait déjà, mais en croissant dans la justice, selon cette parole de saint Jean : « Que celui qui est juste, devienne plus juste encore. » *Qui justus est justificetur adhuc.* (Apoc., XXII ,11.)

Offerens Isaac filium suum super altare. Abraham offrit à Dieu son fils sur l'autel ; il le lia lui-même, et le plaça sur le bois qui devait le consumer. Si donc la victime ne fut pas immolée, l'oblation, qui est la première partie du sacrifice, fut non seulement préparée, mais accomplie et parfaite (1).

22. *Vides quoniam fides cooperabatur operibus illius, et ex operibus fides consummata est.* Vous voyez que la foi d'Abraham n'était pas oisive, mais qu'elle coopérait à ses œuvres. Elle les inspirait, les dirigeait et les accomplissait. En retour, la foi du saint Patriarche fut affermie elle-même par les œuvres, et elle reçut des œuvres son intégrité et sa perfection : *Consummata est.*

23. *Et suppleta est Scriptura dicens : Credidit Abraham Deo ; et reputatum est illi ad justitiam ; et amicus Dei appellatus est.* « Ainsi fut accomplie cette parole de l'Ecriture : Abraham crut à ce que Dieu lui avait dit ; et sa foi lui fut imputée à justice ; et il fut appelé ami de Dieu. »

(1) *Offerens*, en grec ἀνενέγκας, *quum obtulisset*, ou *oblato filio.* Le participe *offerens* n'est pas une faute chez le traducteur. Car, en latin, le participe présent actif sert aussi pour le passé, en sorte que *offerens* peut signifier *qui offert*, ou *offerebat*, ou *obtulit.*

Credidit Abraham Deo. Cette parole se lit dans la Genèse, au chapitre XV, lorsque Dieu promit à Abraham une postérité aussi nombreuse que les étoiles du firmament (1). L'histoire sacrée ajoute : Abraham crut à la parole de Dieu, et sa foi lui fut imputée à justice. Saint Paul argumentait d'après ce texte pour établir que c'est la foi qui justifie, et non les œuvres destituées de la foi ; car, sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu. (Rom., III, 28 ; Hebr., XI, 5.) Saint Jacques à son tour prend le même texte et montre que la foi qui plaît à Dieu doit être agissante. Car celle d'Abraham lui fit immoler son fils Isaac pour obéir à Dieu ; et s'il n'eût pas fait l'œuvre que Dieu lui commandait, il n'eût pas été juste. L'opposition entre les deux écrivains sacrés n'est donc qu'apparente ; ils s'expliquent l'un par l'autre, comme le remarque saint Augustin qui a discuté leurs textes. Le premier, dit-il, parle des œuvres qui précèdent la foi : elles ne justifient pas. Le second parle des œuvres qui suivent la foi : elles lui donnent son complément nécessaire (2).

D'ailleurs, selon la remarque du vénérable Bède, les deux Apôtres savaient fort bien qu'Abraham était parfait dans la foi et dans les œuvres. Mais chacun d'eux loue dans le saint Patriarche la vertu qu'il veut enseigner à ses auditeurs. Saint Jacques loue les œuvres d'Abraham, parce qu'il s'adresse à des chrétiens qui se contentaient de croire et négligeaient les œuvres de justice. Saint Paul, au contraire, exalte la foi d'Abraham devant des Juifs qui s'enorgueillissaient des œuvres qu'ils avaient faites sans la foi en Jésus-Christ.

Saint Jacques fait lui-même clairement entendre cette doctrine lorsqu'il dit : *Suppleta est Scriptura dicens :*

(1) Abraham avait cent ans, et Sara, jusque-là stérile, en avait quatre-vingt-dix, lorsqu'elle enfanta Isaac. (Gen., XVII, 17.)

(2) *Non sunt contrariæ duorum Apostolorum sententiæ, Pauli et Jacobi, quum dicit unus justificari hominem per fidem sine operibus, et alius dicit inanem esse fidem sine operibus : quia ille dicit de operibus quæ fidem præcedunt, iste de iis quæ fidem sequuntur.* (S. Aug., de Divers. Quæst. 83.)

Credidit Abraham Deo, et reputatum est illi ad justitiam. Le sacrifice d'Abraham a complété et justifié cette parole de l'Ecriture : Abraham crut à la promesse de Dieu, et sa foi lui fut imputée à justice. Car la foi que possédait dans son cœur le saint Patriarche n'était pas inerte, mais vivante et agissante, comme il le montra bien dans la suite. C'était dès lors une foi capable de lui faire accomplir généreusement tout ce que Dieu lui commanderait (1).

Et amicus Dei appellatus est. Et il mérita d'être appelé l'ami de Dieu. C'est un glorieux titre qui lui est donné dans plusieurs endroits de l'Ecriture. Ainsi on lit dans Judith : *Pater noster Abraham... per multas tribulationes probatus, Dei amicus effectus est.* (Judith, VIII, 22.) Et dans Isaïe : *Et tu Israël, serve meus Jacob, quem elegi, semen Abraham amici mei.* (Is., XLI, 8. Voyez encore II Paral., XX, 7 ; et Daniel, III, 35.)

24. *Videtis quoniam ex operibus justificatur homo, et non ex fide tantum.* C'est la conclusion doctrinale qui ressort de l'exemple d'Abraham. « Vous voyez donc que l'homme est justifié par les œuvres et non par la foi seule. »

Tantum. Ce mot essentiel montre l'accord entre les deux Apôtres. Ajouté ou retranché, ils se concilient ou se contredisent (2).

Ex operibus justificatur homo. La justice que l'homme a reçue par la foi et le baptême, se conserve et s'accroît par les œuvres, comme l'enseigne le Concile de Trente en citant ce texte même. (Conc. Trid. Sess. VI, c. x.)

Ex operibus justificatur homo. Nous le répétons, l'homme est justifié par les œuvres ou accomplies ou

(1) *Suppleta est Scriptura*, ἐπληρώθη ἡ γραφή. Cela veut dire que cette parole de l'Ecriture, *Credidit Abraham*, a été montrée véritable quand la foi du saint Patriarche a été manifestée par son admirable sacrifice.

(2) Saint Paul avait dit : *Arbitramur enim justificari hominem per fidem, sine operibus legis.* (Rom., III, 28.) Luther mit dans sa version : Nous croyons que l'homme est justifié par la foi *seule*, sans les œuvres de la loi. Comme cette addition sacrilège soulevait les réclamations des docteurs catholiques, le moine insolent répondit : « Les papistes sont des ânes ; ce que j'ai ajouté restera. » Ainsi discutent les hérétiques.

du moins voulues dans son cœur. Car la foi qui ne renferme pas la volonté de faire ce que Dieu commande, ne justifie pas. *Sine operibus vel reipsa, vel in animi præparatione factis, homo non justificatur.* (Estius.)

Comme l'exemple héroïque d'Abraham paraît trop élevé au-dessus de la vertu ordinaire, saint Jacques en propose un autre. Est-ce que des chrétiens ne pourraient pas imiter la générosité d'une femme infidèle et pécheresse ?

25. *Similiter et Rahab meretrix, nonne ex operibus justificata est, suscipiens nuntios, et alia via ejiciens?* « Et Rahab, cette femme publique, ne fut-elle pas de même justifiée par les œuvres, en recevant chez elle les messagers du peuple de Dieu, et les renvoyant par un autre chemin ? »

On peut lire cette histoire intéressante dans le livre de Josué. (C. II.) Rahab, une prostituée qui habitait Jéricho, reçut chez elle les émissaires envoyés pour reconnaître la place ; elle les cacha dans sa maison lorsqu'on les cherchait pour les faire mourir, et les sauva en les descendant par sa fenêtre hors des murailles de la ville.

Meretrix. Quelques-uns ont voulu supposer que Rahab était seulement une cabaretière. Mais le latin *meretrix*, comme le grec πόρνη et l'hébreu *zônah*, ne laisse aucun doute sur le sens de ce mot. Josèphe dit que sa maison était une petite hôtellerie ; mais Corneille La Pierre ajoute qu'elle y vendait *tam se quam sua.* Rahab, qui était une femme pécheresse, embrassa la religion du vrai Dieu ; elle devint l'épouse de Salmon, la mère de Booz, l'aïeule d'Obed, de Jessé et du roi David, d'où naquit le Messie.

Saint Paul a fait aussi l'éloge de Rahab, la courtisane, qui mérita par sa foi de ne point périr avec les incrédules, parce qu'elle reçut avec bonté et dévouement les envoyés d'Israel. *Fide Rahab meretrix non periit cum incredulis, excipiens exploratores cum pace.* (Hebr., XI, 31.) Qu'elle ait cru au vrai Dieu, cela n'est pas douteux puisqu'elle dit aux messagers : « Le Seigneur votre Dieu est le Dieu qui règne en haut dans le ciel, et ici-bas sur la terre. »

Mais la foi de cette femme ne fut pas timide : elle exposa sa vie pour sauver celle des deux israélites.

Justificata est. Elle fut d'abord justifiée par la foi, croyant au vrai Dieu et détestant ses péchés. Ensuite cette première justice fut confirmée et augmentée par ses œuvres.

26. *Sicut enim corpus sine spiritu mortuum est, ita et fides sine operibus mortua est.* La foi sans les œuvres est morte. Saint Jacques a prouvé cette proposition par des raisonnements solides, et l'a confirmée en ajoutant les deux exemples d'Abraham et de Rahab. Maintenant il la reproduit comme conclusion de son discours, en l'éclaircissant par une comparaison. « Comme le corps de l'homme est mort, sans l'âme qui est son principe de vie et d'action, de même la foi est morte, lorsqu'elle est sans les œuvres. »

En effet, l'âme est la forme substantielle du corps, disent les philosophes. De même la charité est la forme de la foi, disent les théologiens. Si donc la foi est séparée de la charité qui produit les œuvres saintes, elle ressemble à un corps sans âme, elle est morte.

Qu'il n'en soit pas ainsi de la nôtre !

CHAPITRE TROISIÈME

Deux sujets semblent traités dans ce chapitre. Le premier est une description brillante des maux que cause la langue (1-12). Le second expose les caractères de la vraie sagesse (13-18). Mais, au fond, il n'y a qu'un sujet. Saint Jacques s'adresse à des Juifs convertis qui, se croyant très habiles dans les Ecritures, ambitionnaient l'honneur de parler dans l'assemblée des fidèles. Il les avertit qu'ils s'exposent à un jugement sévère. Car rien n'est si difficile que de ne pas pécher quand on parle. Il leur apprend ensuite quelle est la sagesse que doivent posséder ceux qui veulent instruire les autres.

1. *Nolite plures magistri fieri, fratres mei, scientes quoniam majus judicium sumitis.*

2. *In multis enim offendimus omnes. Si quis in verbo non offendit, hic perfectus est vir; potest etiam freno circumducere totum corpus.*

3. *Si autem equis frena in ora mittimus ad consentiendum nobis, et omne corpus illorum circumferimus :*

4. *(Ecce et naves, quum magnæ sint, et a ventis validis minentur, circumferuntur a modico gubernaculo ubi impetus dirigentis voluerit)*

5. *Ita et lingua modicum quidem membrum est, et magna exaltat. Ecce quantus ignis*

1. Mes frères, ne soyez pas comme plusieurs qui veulent devenir maîtres de la doctrine, sachant que cet honneur vous expose à un jugement plus sévère.

2. Car nous faisons tous beaucoup de fautes. Si quelqu'un ne pèche point en parlant, c'est un homme parfait, capable de diriger comme par un frein tout son corps.

3. En effet, si nous mettons des mors dans la bouche des chevaux afin qu'ils nous obéissent, et si par là nous faisons tourner tout leur corps où nous voulons :

4. (Et les vaisseaux, tout grands qu'ils sont, poussés même par des vents impétueux, nous voyons qu'ils sont tournés de tous côtés avec un très petit gouvernail, selon la volonté du pilote qui les conduit)

5. De même, la langue n'est qu'un petit membre du corps, et elle se vante de faire de grandes choses.

Voyez comme une étincelle de feu embrase une grande forêt.

6. La langue aussi est un feu qui brûle. C'est un monde d'iniquité. Elle n'est qu'un de nos membres et elle infecte tout le corps ; elle enflamme tout le cercle de notre vie, et elle est elle-même enflammée du feu de l'enfer.

7. La nature humaine est capable de dompter et elle a dompté en effet toutes sortes d'animaux féroces, d'oiseaux, de serpents et d'autres bêtes ;

8. Mais nul homme ne peut dompter la langue. C'est un mal inquiet, elle est pleine d'un venin mortel.

9. Par elle nous bénissons Dieu notre Père ; et par elle nous maudissons les hommes qui sont créés à l'image de Dieu.

10. De la même bouche sort la bénédiction et la malédiction. Il ne faut pas, mes frères, qu'il en soit ainsi.

11. Une fontaine jette-t-elle par une même ouverture de l'eau douce et de l'eau amère ?

12. Mes frères, est-ce qu'un figuier peut porter des raisins, ou une vigne des figues ? De même une fontaine d'eau salée ne fera pas jaillir de l'eau douce.

13. Y a-t-il un homme sage et instruit parmi vous ? Qu'il fasse paraître ses œuvres dans la suite d'une bonne vie, avec une sagesse pleine de douceur.

14. Mais si vous avez un zèle amer et si un esprit de contention est dans vos cœurs, ne vous glorifiez point d'être sages, et ne mentez point contre la vérité.

15. Cette sagesse-là n'est point celle qui vient d'en haut ; c'est une sagesse terrestre, animale, diabolique.

16. Car où se trouve la jalousie et l'esprit de contention, il y a aussi l'inconstance et toute sorte d'œuvres mauvaises.

quam magnam sylvam incendit !

6. *Et lingua ignis est, universitas iniquitatis. Lingua constituitur in membris nostris, quæ maculat totum corpus, et inflammat rotam nativitatis nostræ, inflammata a gehenna.*

7. *Omnis enim natura bestiarum et volucrum et serpentium, et cæterorum, domantur et domita sunt a natura humana :*

8. *Linguam autem nullus hominum domare potest ; inquietum malum, plena veneno mortifero.*

9. *In ipsa benedicimus Deum et Patrem ; et in ipsa maledicimus homines qui ad similitudinem Dei facti sunt.*

10. *Ex ipso ore procedit benedictio et maledictio. Non oportet, fratres mei, hæc ita fieri.*

11. *Numquid fons de eodem foramine emanat dulcem et amaram aquam ?*

12. *Numquid potest, fratres mei, ficus uvas facere, aut vitis ficus ? Sic neque salsa dulcem potest facere aquam.*

13. *Quis sapiens et disciplinatus inter vos ? Ostendat ex bona conversatione operationem suam in mansuetudine sapientiæ.*

14. *Quod si zelum amarum habetis, et contentiones sint in cordibus vestris, nolite gloriari, et mendaces esse adversus veritatem.*

15. *Non est enim ista sapientia desursum descendens, sed terrena, animalis, diabolica.*

16. *Ubi enim zelus et contentio, ibi inconstantia et omne opus pravum.*

17. *Quæ autem desursum est sapientia, primum quidem pudica est, deinde pacifica, modesta, suadibilis, bonis consentiens, plena misericordia et fructibus bonis, non judicans, sine simulatione.*

18. *Fructus autem justitiæ in pace seminatur facientibus pacem.*

17. Pour la sagesse qui vient d'en haut, elle est d'abord chaste, ensuite amie de la paix, modérée, docile, approuvant le bien, pleine de miséricorde et portant de bons fruits; elle ne juge point, elle n'est point dissimulée.

18. Or les fruits de la justice sont semés dans la paix par ceux qui font des œuvres de paix.

COMMENTAIRE

1. *Nolite plures magistri fieri, fratres mei* (1), *scientes quoniam majus judicium sumitis.* « Mes frères, n'imitez pas l'ambition de plusieurs qui veulent devenir maîtres de la doctrine, car sachez qu'en assumant cette charge on s'expose à un jugement plus sévère. »

Au premier chapitre, saint Jacques avait dit : Que tout homme soit lent à parler. Et un peu plus loin, il ajoutait : Si quelqu'un se croit religieux et ne contient pas sa langue, sa religion est vaine.

Maintenant, il va développer les malheurs qu'entraîne l'intempérance de la langue, et il le fait dans le but de réprimer la présomption de plusieurs qui voulaient parler dans les assemblées chrétiennes sans en avoir reçu la mission.

Car, parmi les Juifs devenus chrétiens, il s'en trouvait qui avaient la prétention d'enseigner dans les assemblées pour y montrer leur science des Ecritures. Mais s'ils

(1) *Nolite plures magistri fieri.* Littéralement : Prenez garde d'être plusieurs à prétendre enseigner et à se donner comme maitres de la doctrine. Qu'on ne voie pas dans vos assemblées plusieurs docteurs se disputer à qui prendra la parole, et soutenir leurs opinions les uns contre les autres. — Rien n'était plus ambitionné parmi les Juifs que le titre de docteur de la Loi ou de Rabbi. Notre-Seigneur reproche aux Scribes et aux Pharisiens cet orgueil : *Amant autem salutationes in foro et vocari ab hominibus Rabbi.* (S. Matth., XXIII, 7.) Voyez plus haut, I, 19.

avaient beaucoup étudié Moïse et les Prophètes, ils ne connaissaient pas assez l'Evangile. De là naissaient des contestations, des troubles dans les églises et des erreurs dangereuses, comme on le vit à Antioche, en Galatie et ailleurs. Saint Paul avait été souvent obligé de lutter contre ces docteurs juifs, trop zélés pour l'ancienne religion, dont ils voulaient imposer les rites aux Gentils, malgré la décision des Apôtres au Concile de Jérusalem. Saint Jacques, avec une très grande prudence, attaque le mal dans sa racine.

Scientes quoniam majus judicium sumitis. Sachez qu'en voulant parler dans l'assemblée au lieu d'écouter, vous encourez un jugement plus sévère. Il vous sera demandé compte de ce que vous aurez enseigné, du motif qui vous dirigeait, et de la manière dont vous avez parlé. *Sumitis.* C'est un ministère redoutable que celui de la parole. Au lieu de l'ambitionner et de le prendre vous-mêmes, attendez que l'Eglise vous l'impose, et craignez que Dieu ne vous dise : Pourquoi racontes-tu mes justices, et veux-tu annoncer mon testament avec les paroles de ta bouche ? *Quare tu enarras justitias meas, et assumis testamentum meum per os tuum?* (Ps. XLIX.) Tu n'es pas de ceux à qui j'ai ordonné d'enseigner. Ecoute au rang des disciples, au lieu de prétendre instruire les autres.

C'est donc une charge périlleuse, dit l'Apôtre, que de parler dans l'assemblée des fidèles; et la bénédiction de Dieu manque, si l'on assume soi-même cette fonction, sans en avoir été chargé par les chefs de l'Eglise. Alors on trouble et on renverse, au lieu d'édifier : *Turbaverunt vos verbis, evertentes animas vestras, quibus non mandavimus.* (Act. Ap., XV.)

2. *In multis enim offendimus omnes.* Car il nous échappe à tous beaucoup de fautes, puisqu'il est dit que le juste tombe sept fois. (Prov., XXIV, 17.) Or, le péché le plus facile à commettre est celui de la langue. Pourquoi donc nous arroger une fonction redoutable qui ne nous a pas été imposée ?

In multis offendimus omnes, πολλὰ πταίομεν ἅπαντες, nous péchons tous en beaucoup de manières. Le verbe *offendere* (πταίω) ne suppose pas une faute grave ; ce n'est pas une chute, mais un simple achoppement. Il signifie « broncher » par inadvertance ou imprudence, heurter le pied contre un obstacle. Ce texte est un de ceux que les théologiens invoquent pour prouver que le juste ne peut pas éviter, dans toute sa vie, tous les péchés véniels, sans une grâce spéciale de Dieu. C'est un point défini par le Concile de Trente. *Si quis hominem semel justificatum dixerit posse in tota vita peccata omnia, etiam venialia, vitare, nisi ex speciali Dei privilegio, quemadmodum de Beata Virgine tenet Ecclesia, anathema sit.* (Sess. VI, can. XXIII.)

Sur cette doctrine, saint Augustin raisonne ainsi : Il y a des fautes légères qu'il nous est impossible d'éviter ; on les appelle légères, mais leur multitude peut nous conduire à la perdition. Les grains de froment sont légers ; cependant on en charge des vaisseaux, et si l'on en met trop, les plus grands navires coulent au fond de la mer. Puisque chaque jour nous péchons, faisons chaque jour pénitence (1).

Si quis in verbo non offendit, hic perfectus est vir. Si l'on ne parlait que lorsqu'il vaut mieux parler que se taire, on éviterait bien des péchés. Celui qui parle sans commettre aucune faute, peut être considéré comme un homme parfait. Car il est difficile, quand on parle, de n'être pas guidé par la vanité ou l'intérêt, et de ne pas blesser la charité ou la vérité. Pour ne jamais pécher par la langue, il faut être un homme prudent et maître de toutes ses passions.

Potest etiam freno circumducere totum corpus. Si l'on dirige bien sa langue, on peut aussi diriger, comme avec

(1) *Sunt autem peccata levia et minuta, quæ devitari omnino non possunt. Quæ quidem videntur minora, sed multitudine premunt. Nam et acervus frumenti minutissimis granis colligitur, et tamen onerantur inde naves : et si amplius onerentur, demerguntur.* (S. Aug. Serm. CCLXXVIII, n. 12.)

un frein, tous les autres organes de son corps, ses mains, ses pieds, ses oreilles, et tout l'ensemble de ses actions. Car l'homme qui est maître de ce qu'il dit est aussi maître de ce qu'il fait (1).

Comme cette maxime pouvait sembler exagérée, il la prouve par une comparaison.

3. *Si autem equis* (2). Cette phrase est mal ponctuée dans nos éditions latines. La période se résume ainsi : Comme nous conduisons les chevaux selon notre volonté à l'aide d'un frein, et comme nous dirigeons de grands vaisseaux avec un gouvernail, de même, au moyen de notre langue, nous faisons les plus grandes choses.

Si autem equis frena in ora mittimus ad consentiendum nobis, et omne corpus illorum circumferimus. « Si nous mettons des mors dans la bouche des chevaux pour qu'ils nous obéissent, et si nous faisons ainsi tourner tout leur corps où nous voulons... »

Non seulement l'homme qui contient sa langue peut se conduire lui-même avec sagesse, mais avec sa langue il peut conduire les autres : comme on dirige par où l'on veut, à l'aide d'un frein, les chevaux les plus ardents.

4. *Ecce et naves, quum magnæ sint, et a ventis validis minentur, circumferuntur a modico gubernaculo ubi impetus dirigentis voluerit.* « Les vaisseaux même, tout grands qu'ils sont, et quoique poussés par des vents impétueux, se laissent tourner de tous côtés avec un très petit gouvernail, et ils obéissent à la volonté de celui qui les conduit. » C'est comme s'il disait : Non seulement le cheval, ce superbe animal, obéit à la main de l'homme

(1) Au fond, comme la bouche parle de l'abondance du cœur, il est nécessaire de bien veiller sur son cœur pour savoir gouverner sa parole. Le Prophète disait : « Je garderai mes voies, afin de ne point pécher par ma langue. » *Dixi : Custodiam vias meas, ut non delinquam in lingua mea.* (Ps. LXXXIII.)

(2) *Si autem*, εἰ δέ. C'est la leçon des meilleurs exemplaires (le Sinaïtique, celui d'Alexandrie, celui du Vatican). D'autres portent ἰδοὺ ou ἰδού, *ecce*. Cette dernière leçon est venue de ce que l'on croyait la phrase inachevée avec εἰ δέ. Les versets 3, 4 et 5 forment une seule période commençant par *si autem*, et finissant par *magna exaltat*. Le verset 4 est une parenthèse.

qui le dirige avec le frein ; mais de grands vaisseaux, d'un poids énorme, poussés par la tempête, sont eux-mêmes dirigés en tout sens par la simple barre d'un gouvernail que tient le pilote (1).

5. *Ita et lingua modicum quidem membrum est, et magna exaltat.* « De même la langue n'est qu'un petit membre du corps, et elle se vante de faire de grandes choses (2). »

La langue est puissante pour le bien et pour le mal. Ce sont les maux causés par la langue que va montrer saint Jacques, parce qu'il a pour but de réprimer la présomption de ces vains docteurs qui voulaient faire parade de leur science.

« Voyez, dit-il, comme une légère étincelle de feu est capable d'incendier une grande forêt. » *Ecce quantus ignis quam magnam sylvam incendit!* en grec, ἡλίκον πῦρ ἡλίκην ὕλην ἀνάπτει. Le premier ἡλίκος signifie *quam exiguus* ou *quantulus,* combien petit ; et le second, *quam magnus,* combien grand (3).

6. *Et lingua ignis est.* Et la langue aussi est un feu ; elle allume des incendies qui consument les cités, qui ravagent les provinces et les royaumes. C'est la langue d'Arius, de Nestorius, de Photius qui embrasa l'Orient et ensevelit l'Empire avec l'Eglise sous des ruines qui fument encore. C'est la langue de Luther qui, à son tour, incendia l'Occident (4).

(1) *Quum minentur,* c'est-à-dire *agantur.* En grec, ἐλαύνομενα, *quum pellantur.*

(2) *Magna exaltat,* en grec, μεγαλαυχεῖ, *multum gloriatur.*

(3) Plusieurs éditions donnent ὀλίγον, au lieu de ἡλίκον, et le sens est alors : *Ecce modicus ignis quam magnam sylvam incendit!* Mais les trois meilleurs manuscrits portent ἡλίκον, *quantus* ou *quantulus.* Ce dernier sens, *quantulus,* combien petit, est justifié par un passage de Lucien : ἡλίκους ἡμᾶς ἀποφαίνεις ; *quantillos nos esse monstras?* (Hermot. 5.) — *Quantus* a de même la signification de *quantulus* dans Plaute : *Homunculi quanti sunt cum recogito.* (Capt. prol.) — Au lieu de *quam magnam sylvam,* plusieurs traduisent : *Quam magnam materiem ;* voyez quel grand monceau de bois peut embraser une étincelle ! En effet, ὕλη a la double signification de *sylva* et de *materies,* bois de construction ou bois à brûler ; mais le bon goût conservera *sylvam.*

(4) *Arius in Alexandria una scintilla fuit,* dit saint Jérôme, *sed quia non statim oppressa est, totum orbem ejus flamma populata est.*

Universitas iniquitatis, en grec ὁ κόσμος τῆς ἀδικίας, « la langue, ce monde d'iniquités. » Tel est le sens de l'article qui accompagne κόσμος. Comme l'univers renferme toutes les choses visibles, de même la langue réunit en elle toutes les espèces d'injustices. Car, dit l'Apôtre, elle est constituée parmi nos membres comme celui qui souille notre corps de tous les péchés ; semblable à une flamme impure, elle le noircit de tous les vices. *Lingua constituitur in membris nostris quæ maculat totum corpus.*

En effet, il n'y a point de péché que n'engendre la langue. Elle commet les uns par elle-même, comme le blasphème, l'hérésie, le parjure, le mensonge, la médisance, la calomnie, l'injure. Elle commande, conseille, provoque, approuve les autres, comme le vol, la trahison, l'adultère et l'homicide.

Et inflammat rotam nativitatis nostræ, elle enflamme le cercle de notre existence, φλογίζουσα τὸν τροχὸν τῆς γενέσεως. C'est-à-dire qu'elle enflamme tout le cours de notre vie, qui tourne et roule comme une roue depuis notre naissance jusqu'à la mort (1). Elle brûle en nous tous les germes des vertus, elle allume en notre cœur le feu de toutes les passions.

Inflammata a gehenna, et elle est enflammée elle-même par le feu de l'enfer. L'éloquence de ces hérétiques fougueux, les discours ardents de ces athées, ennemis de Jésus-Christ et de l'Eglise, à quoi saint Jacques les compare-t-il? A des torrents de flammes qui s'échappent des brasiers infernaux. Quand j'entends certains orateurs modernes parler contre la religion chrétienne, je me figure un démon sorti de l'abîme et vomissant des tourbillons de fumée empestée.

(In Epist. ad Gal., v, 8.) Ce que saint Jacques dit de la langue, nous le disons de la presse qui n'est pas moins funeste.

(1) Le mot γένεσις a le sens de βίος, vie, dans Judith : πάσας τὰς ἡμέρας τῆς γενέσεώς μου, *omnes dies vitæ meæ.* (XII, 18.) La vie humaine est aussi comparée à une roue dans Anacréon :

Τροχὸς ἅρματος γὰρ οἷα
βίοτος τρέχει κυλισθείς.

Currus enim velut rota vitæ dies currunt voluti. (Anacr. Od. IV.)

7 et 8. *Omnis enim natura bestiarum et volucrum et serpentium, et cæterorum domantur et domita sunt a natura humana : Linguam autem nullus hominum domare potest, inquietum malum, plena veneno mortifero.* « La nature humaine peut dompter, et elle a dompté, en effet, toutes sortes d'animaux sauvages, d'oiseaux, de serpents et d'autres bêtes ; mais nul homme ne peut dompter la langue. C'est un mal inquiet, plein d'un venin mortel. »

Bestiarum, θηρίων. Ce terme désigne les bêtes féroces, comme les lions, les ours, les panthères.

Cæterorum. Ce mot supposerait ἄλλων dans le texte original. Le grec porte aujourd'hui ἐναλίων, *marinorum*, c'est-à-dire *belluarum marinarum*, des monstres marins, comme sont les requins et les baleines (1).

Linguam autem nullus hominum domare potest. Mais nul homme ne peut dompter la langue des méchants. Nul homme n'empêchera les mensonges et les médisances. Comment arrêter les paroles impies des libertins ? Qui retiendra les murmures de la jalousie ? Qui étouffera ces bruits perfides qui circulent dans l'ombre, troublent les villes et sèment les haines dans les familles ?

Mais loin de pouvoir contenir la langue des autres, l'homme ne peut pas même dompter la sienne. Toutefois saint Augustin remarque que l'Apôtre ne dit pas : *nullus domare potest,* mais il dit : *nullus hominum*, nous faisant entendre que ce que l'homme ne peut par lui-même, il le peut avec la grâce de Dieu.

C'est principalement quand les adversités fondent sur nous, qu'il est difficile de ne pas laisser échapper des paroles d'impatience et des plaintes injustes. Aussi l'Esprit de Dieu, voulant faire l'éloge de Job, dit qu'au milieu de tous ses maux, il ne pécha point par ses lèvres : *In omnibus his non peccavit Job labiis suis.* (Job, I.)

Nous observerons donc nos voies à l'exemple du pro-

(1) Peut-être le traducteur latin avait-il mis *cetorum*, « des cétacés », et un copiste aura-t-il écrit *ceterorum*. Au témoignage d'Estius et d'Erasme, il y avait, de leur temps, des manuscrits qui portaient en effet *cetorum*. La vraie leçon demeure incertaine.

phète, « afin de ne point pécher par notre langue » ; et nous prierons le Seigneur « de mettre une garde à notre bouche et une porte à nos lèvres. » (Ps. XXXVIII et CXLVI. — Voir plus haut I, 26.)

Inquietum malum, ἀκατάστατον κακὸν, la langue est un mal qui ne peut demeurer en repos. Elle est toujours en mouvement et toujours nuisible (1).

Plena veneno mortifero. Ils ont aiguisé leurs langues comme des langues de serpents, dit le prophète David, et le venin de l'aspic est sous leurs lèvres. *Acuerunt linguas suas sicut serpentis, et venenum aspidum sub labiis eorum*. (Ps. CXXXIX.) La langue de ces hommes est pleine d'un venin qui donne la mort, venin de la corruption, venin de la haine, venin de la révolte, venin de l'hérésie et de l'incrédulité. La langue tue l'âme de celui qui parle et de celui qui écoute. La langue est homicide et féconde en meurtres. C'est par leurs langues que les Juifs ont tué le Christ : *exacuerunt ut gladium linguas suas*. (Ps. LXIII.) Comment avez-vous tué le Christ? leur demande saint Augustin. C'est par le glaive de votre langue. Vous l'avez frappé du glaive quand vous avez crié à Pilate : *Crucifige eum!* Crucifiez-le ! (S. Aug. in Ps. LXIII.)

9 et 10. *In ipsa benedicimus Deum et Patrem ; et in ipsa maledicimus homines qui ad similitudinem Dei facti sunt. Ex ipso ore procedit benedictio et maledictio.* « Par la langue, nous bénissons Dieu notre Père ; et par elle nous maudissons les hommes créés à l'image de Dieu. De la même bouche sort la bénédiction et la malédiction. »

La langue est donc, par l'usage qu'on en fait, quelque chose de contradictoire. Rien n'est meilleur, rien n'est plus mauvais. Rien de meilleur, parce qu'elle loue Dieu ; rien de plus mauvais, parce qu'elle blasphème son nom, maudit les hommes faits à l'image de Dieu, les pervertit et les précipite dans les feux éternels.

(1) Au lieu de ἀκατάστατον des éditions portent ἀνατάσχετον, un mal qu'on ne peut réprimer.

Non oportet, fratres mei, hæc fieri. « Il ne faut pas qu'il en soit ainsi, mes frères. » Notre langue nous a été donnée pour glorifier notre Créateur. Disons donc avec David : Je bénirai le Seigneur en tout temps, sa louange sera toujours en ma bouche. *Benedicam Dominum in omni tempore, semper laus ejus in ore meo.* (Ps. XXXIII.)

11 et 12. *Numquid fons de eodem foramine emanat dulcem et amaram aquam? Numquid potest, fratres mei, ficus uvas facere, aut vitis ficus?* « Une fontaine jette-t-elle par une même ouverture de l'eau douce et de l'eau amère? Mes frères, un figuier peut-il produire des raisins, et une vigne des figues (1)? »

Cette riche accumulation de comparaisons gracieuses persuade doucement aux fidèles l'importance de veiller sur leur langue, afin qu'après l'avoir consacrée à la louange de Dieu, ils ne la profanent pas en la faisant servir à la médisance ou à l'envie. Qu'ils évitent même toute parole bouffonne ou impertinente : *aut stultiloquium, aut scurrilitas, quæ ad rem non pertinet.* (Eph., V, 4.)

13. *Quis sapiens et disciplinatus inter vos? Ostendat ex bona conversatione operationem suam in mansuetudine sapientiæ?* « Y a-t-il un homme sage et instruit parmi vous? Qu'il fasse paraître ses œuvres dans l'ensemble d'une bonne vie, en montrant une sagesse pleine de douceur et de mansuétude. »

C'est la conclusion du discours qui précède; et ce verset se rattache au premier. Voici à peu près la suite des idées. Plusieurs désirent montrer leur sagesse et leur savoir; ils veulent parler en docteurs dans nos assemblées. Or cette fonction n'est pas sans danger. Celui qui parle sera jugé sur ses paroles, et il est difficile de ne pas pécher par la langue. Mais il y a une manière plus sûre de montrer qu'on sait bien la religion, et qu'on entend les Ecritures : c'est de mener soi-même une vie sainte, conforme aux principes de la vraie sagesse, en

(1) Au lieu de *ficus uvas*, on lit en grec συκῆ ἐλαίας, *ficus olivas*. Variante sans importance.

étant modeste et plein d'une douceur indulgente pour les autres.

Saint Jacques va ensuite tracer les caractères de la vraie et de la fausse sagesse pour qu'on puisse les discerner l'une de l'autre.

Mais d'abord reprenons ce verset.

Quis sapiens? τίς σοφός ; le mot *sapiens*, σοφὸς, désigne un homme sage ; et *disciplinatus*, ἐπιστήμων, est un savant. L'homme sage est celui qui non seulement connaît les hauts mystères de la religion, mais en contemple les causes, les conséquences et les rapports, par la sublimité de son génie et surtout par les lumières que Dieu lui communique. Il dit humblement comme le prophète : Seigneur, ôtez le voile qui est sur mes yeux, et je considérerai les merveilles qui sont dans votre loi : *Revela oculos meos, et considerabo mirabilia de lege tua* (Ps. CXVIII); et le Saint-Esprit l'illumine. Tels étaient saint Paul, saint Jean, saint Augustin, saint Bernard. Ils voyaient la vérité céleste que Dieu faisait briller à leur intelligence, ils l'admiraient, ils l'aimaient.

L'homme savant, instruit, est celui qui, par son travail, son intelligence et les leçons de maîtres habiles, connaît les choses qui concernent la religion : c'est l'homme versé dans la philosophie, la théologie, les saintes Ecritures; c'est l'homme qui a beaucoup lu, beaucoup retenu et bien compris. L'étude peut faire les savants et les érudits, Dieu seul fait les sages (1).

Ostendat ex bona conversatione operationem suam. Que celui qui veut être estimé sage et regardé comme vraiment instruit fasse connaître ses œuvres par sa bonne conduite. Car la vraie sagesse ne s'arrête pas à la connaissance du bien, elle le met en pratique. Elle loue Dieu,

(1) *Sapientia est rerum ad religionem pertinentium per causas superiores notitia; scientia vero earumdem rerum notitia per ea quæ sunt humanæ scientiæ vel experientiæ.* (Estius.) — Saint Paul a aussi distingué les dons de la sagesse et de la science, dans sa première Epître aux Corinthiens : *Alii quidem per Spiritum datur sermo sapientiæ; alii autem sermo scientiæ secundum eumdem Spiritum.* (I Cor., XII, 8.)

elle l'aime, elle lui obéit, elle s'efforce de propager son règne par ses paroles et par ses exemples.

In mansuetudine sapientiæ. La sagesse mondaine s'irrite lorsqu'on la contredit. Mais celle qui vient de Dieu est pleine de douceur, elle ne s'emporte point en injures contre ses adversaires, et tout en maintenant dans sa pureté la doctrine évangélique, elle n'imite point la violence de ceux qui l'attaquent.

Faire le bien que l'on peut en conservant la douceur dans son âme, c'est donner la preuve d'une grande sagesse, dit le vénérable Bède.

Operationem suam. « Qu'il montre ses œuvres. » L'erreur qui fait consister la justice dans la foi seule est de nouveau réprouvée par ce mot important.

14. *Quod si zelum amarum habetis, et contentiones sint in cordibus vestris, nolite gloriari et mendaces esse adversus veritatem.*

Voici un premier trait auquel on reconnaît la fausse sagesse : « Si vous avez un zèle amer, dit-il, et si un esprit de contention règne dans vos cœurs, ne vous glorifiez point d'être sages; car vous mentiriez contre la vérité. » Rien n'est meilleur que le zèle; mais le zèle amer est inspiré par l'orgueil et non par l'amour de la religion. C'est une chose louable, nécessaire même, de lutter avec courage pour défendre la foi contre les novateurs et la piété contre les scandales, comme ont fait tous les saints docteurs. Mais l'esprit de contention combat avec une ardeur insolente et opiniâtre, pour faire triompher ses idées propres et non la vérité enseignée par l'Eglise.

Tel est le premier sens du mot *zelus amarus*. Mais il y en a un second qui n'est pas moins littéral : c'est « une envie amère. » Oh ! qui bannira ce fléau de l'Eglise ? L'envie se cache au fond même des cœurs vertueux, elle y fait germer l'ambition, la médisance, le murmure, et quelquefois la haine. Heureuses les sociétés de fidèles où tous s'aiment comme des frères, et où le bonheur de l'un fait la joie des autres !

Nolite gloriari et mendaces esse adversus veritatem. « Ne vous glorifiez point contre la vérité et ne mentez point contre elle. » C'est l'odieux caractère des hérétiques et des sophistes. Ils s'entêtent de leurs fausses doctrines, ils les défendent avec acharnement par tous les moyens. Ils ne craignent pas même d'avoir recours à la fraude et au mensonge pour vaincre leurs adversaires. Ce scandale a souvent affligé l'Eglise. Qui ne connaît les scélératesses des évêques ennemis de saint Athanase et de saint Jean Chrysostome? Pour nous catholiques, nous ne chercherons point à faire triompher nos propres opinions, mais la croyance de l'Eglise ; et nous défendrons la vérité elle-même comme elle veut l'être, par des armes loyales.

15. *Non est enim ista sapientia desursum descendens, sed terrena, animalis, diabolica.* La sagesse dont vous vous glorifieriez en outrageant ceux qui vous combattent, n'est point la sagesse qui vient d'en haut; l'Esprit-Saint n'en est point l'auteur. C'est là une sagesse terrestre et mondaine, une sagesse qui suit les fausses lueurs de la raison et non les enseignements de la foi ; enfin c'est une sagesse diabolique.

Terrena, ἐπίγειος. Cette sagesse est terrestre : elle se borne aux choses de la vie présente; elle sert la triple concupiscence de l'avarice, du plaisir et de la gloire mondaine. Elle dit : Mangeons et buvons ; car nous mourrons demain. *Comedamus et bibamus, cras enim moriemur.* (Is., XXII, 13.)

Animalis. Cet adjectif vient de *anima*, comme ψυχικὴ vient de ψυχή, âme (1). Ce mot désigne une sagesse purement humaine, empruntée aux seules facultés naturelles de l'âme. Elle ne prend pour guide que les sens et la raison de l'homme. L'épithète *animalis*, ψυχικὴ, est l'opposé de *spiritualis*, πνευματικὴ. La sagesse spirituelle est celle d'une intelligence éclairée par les lumières du Saint-Esprit. Elle s'appuie sur la révélation divine, et se laisse diriger par l'autorité infaillible de l'Eglise.

(1) *Notandum autem quod animalis homo, sive animalis sapientia, non ab animali sed ab anima derivatur.* (Bède.)

Il y a dans le monde une sagesse sensuelle, charnelle, qui borne toutes ses connaissances aux choses qu'elle perçoit par les sens. Telle est la philosophie du grossier matérialiste, qui ne comprend et n'admet que ce qu'il sent, ce qu'il touche, ce qu'il voit. Saint Augustin dépeint cette sagesse en un mot : *In homine carnali*, dit-il, *tota regula intelligendi est consuetudo cernendi.* (Serm. CLI de Tempore.)

Cette honteuse philosophie n'est pas la seule que rejette l'Apôtre ; il réprouve encore la sagesse superbe qui s'enferme dans la raison humaine en laissant de côté la parole de Dieu. Plusieurs vantent ceux de nos philosophes modernes qui, sans être chrétiens, se déclarent spiritualistes. Ces spiritualistes, qui s'élèvent au-dessus de la vile matière, reconnaissent un Etre suprême et croient que l'âme ne périt point avec le corps ; mais ils ne veulent pas admettre que Dieu soit descendu des cieux et qu'il ait parlé aux hommes ; ils rejettent la révélation. Ces philosophes sont condamnés par saint Jacques, et leur sagesse est réprouvée sous le nom de *sapientia animalis*, σοφία ψυχική.

Elle est aussi condamnée par saint Paul, lorsqu'il dit que « l'homme animal (ψυχικὸς ἄνθρωπος) ne comprend pas les choses de Dieu. » (I Cor., II, 14.) Et l'apôtre saint Jude, le frère de saint Jacques, la proscrit de même. On voit, dit-il, apparaître des hommes qui marchent selon leurs désirs, des hommes qui n'ont point l'esprit de Dieu, mais suivent une raison obscurcie et dominée par les sens. Il les nomme ψυχικοὺς, *animales* ou psychites. (S. Jud., 19.)

Ainsi la vaine philosophie des rationalistes modernes a été réfutée d'avance et flétrie par les Apôtres.

Enfin saint Jacques prononce contre cette orgueilleuse sagesse un mot énergique. C'est, dit-il, une sagesse diabolique : *Sapientia diabolica*, σοφία δαιμονιώδης. Entendez-vous, Rousseau, Cousin ? votre philosophie, séparée du christianisme, est une philosophie de démons. Vous croyez la tirer de votre raison pure : elle vous est inspirée par Satan.

On reconnaît bien d'ailleurs l'origine de cette philosophie aux blasphèmes qu'elle prononce et aux ténèbres dont elle s'enveloppe.

Depuis que le Christ est descendu des cieux pour instruire les hommes, tout homme qui ne veut pas écouter sa parole est un révolté comme le diable, et mérite son supplice.

Saint Jacques avait blâmé l'envie amère et l'esprit de contention : il en montre maintenant les funestes effets.

16. *Ubi enim zelus et contentio, ibi inconstantia et omne opus pravum.* « Car où se trouve la jalousie et la contention, là se rencontre aussi le trouble et toute sorte d'œuvres mauvaises. »

Zelus. Le mot *zelus*, sans épithète, se prend dans le mauvais sens, et marque cette irritation qu'excite, dans un esprit jaloux, la gloire ou la prospérité d'autrui.

Contentio, ἐριθεία, désigne bien les querelles et les animosités auxquelles s'abandonnent entre eux les sophistes d'opinions contraires (1).

Ibi inconstantia, ἀκαταστασία (2). « Là se trouve le désordre et l'inconstance. » Comme ces disputeurs ne sont pas appuyés sur des principes certains et immuables, ils modifient leur doctrine pour le besoin de la lutte. C'est pourquoi le protestantisme a tant varié depuis son origine, et change encore tous les jours. Il en était de même au temps des Ariens : leurs symboles de foi, dit saint Hilaire, changeaient tous les ans et tous les mois : *Annuas atque mens-*

(1) Ce terme marque ici principalement les disputes âpres des Judéo-Chrétiens en faveur des observances mosaïques. Leur haine était poussée si loin contre saint Paul que ces docteurs envieux allaient jusqu'à prêcher l'Evangile, non par piété, mais par rivalité ; en faisant avec ardeur cette œuvre sainte, ils se proposaient surtout de molester l'Apôtre chargé de chaînes dans sa prison. *Quidam autem ex contentione,* ἐξ ἐριθείας, *Christum annuntiant, non sincere, existimantes pressuram se suscitare vinculis meis.* (Philipp., I, 7.)

(2) *Inconstantia,* ἀκαταστασία. La Vulgate rend le mot ἀκαταστασία par *seditio* dans la deuxième Epître aux Corinthiens (VI, 5) : ἐν ἀκαταστασίαις, *in seditionibus.* Ce mot peut réunir ici la double signification de désordre et d'inconstance.

truas de Deo fides decernimus. (S. Hil. ad Constantium, lib. II, n. 5.)

L'Apôtre finit par un dernier trait : *et omne opus pravum.* En effet, toutes les iniquités abondent chez les sectaires, la fraude, le vol, la trahison, l'adultère, le meurtre ; et si un certain ordre règne encore parmi les populations qu'ils ont entraînées dans l'erreur, elles le doivent à ce qui leur reste de christianisme.

Après avoir décrit la sagesse terrestre et mondaine, saint Jacques va nous dépeindre celle qui nous vient du ciel ; il lui assigne sept caractères.

17. *Quae desursum est sapientia.* Par la vraie sagesse qui vient d'en haut, l'auteur sacré entend ici la connaissance pratique et l'amour des choses divines qui conduisent au salut. Elle comprend les mystères de la religion et toute la doctrine évangélique, la théologie dogmatique et morale, avec la science des divines Ecritures et de la tradition. Cette sagesse vient d'en haut : d'abord parce que Jésus-Christ est descendu des cieux pour nous l'enseigner ; ensuite, parce qu'on ne peut comprendre cette science et posséder cette sagesse sans une lumière et une grâce surnaturelles. Ceux que l'Esprit de Dieu n'instruit pas ont des yeux et ne voient point, des oreilles et n'entendent point. Cependant cette sagesse demande l'effort et le travail de l'homme. Chez les Apôtres, elle était infuse ; mais, dans leurs successeurs, elle s'acquiert et s'accroît par l'étude, la méditation, la prière. Ainsi nos éminents théologiens, unissant le travail à la piété, contemplent les mystères et scrutent les paroles divines, établissent des principes qu'ils prennent dans la révélation et en déduisent des conclusions certaines. En sorte que cette science sublime, tout entière contenue dans l'enseignement des Apôtres, s'éclaircit néanmoins par le génie de l'homme, et se développe d'âge en âge sous la direction de l'Esprit-Saint.

Quæ autem desursum est sapientia, primum quidem pudica est, ἁγνή. « Mais la sagesse qui vient d'en haut est d'abord chaste. » — I. Voilà un premier trait qui la distingue

de toutes les autres. Les docteurs qui enseignent leur prétendue sagesse, au lieu de la doctrine de Jésus-Christ, ne conservent pas toujours des mœurs irréprochables. Quand on pénètre dans leur intérieur, on y trouve souvent de fâcheux mystères.

Pudica. La chasteté parfaite est un des caractères auxquels on reconnaît la vraie foi et la vraie religion. L'Eglise catholique seule possède des vierges.

II. *Deinde pacifica,* ensuite elle aime la paix, non la paix dans le péché, non la paix dans l'erreur, mais la paix dans la vérité et dans la sainteté. Elle se garde de troubler la paix pour des motifs qui n'intéressent ni la foi ni la piété. Elle tâche de prévenir ou d'étouffer les discordes.

Au contraire, la fausse sagesse est disputeuse, querelleuse ; elle pousse à la guerre ; elle raille, persécute, opprime.

III. *Modesta,* ἐπιεικής, elle est pleine de modération, de douceur et d'équité ; elle est disposée à céder de ses droits plutôt que d'offenser le prochain : tandis que la fausse sagesse est arrogante, orgueilleuse et dominatrice.

IV. *Suadibilis,* εὐπειθής. La vraie sagesse écoute volontiers les raisons d'autrui ; elle est toujours prête à les accueillir, si elles sont fondées ; et aussitôt que la vérité lui apparaît, elle l'accepte avec joie.

Mais la fausse sagesse est opiniâtre et entêtée. L'évidence même ne la persuade pas. Témoin les docteurs juifs : ils voyaient de leurs yeux les miracles de Jésus-Christ ; ils les avouaient même : *Hic homo multa signa facit,* disaient-ils (S. Joann., XI) ; et cependant, loin de croire à sa mission divine, ils le tuèrent.

Bonis consentiens. C'est une seconde traduction de l'adjectif εὐπειθής. La sagesse qui vient d'en haut approuve sans hésiter le bien qu'on lui montre, étant fort différente de cette sagesse importune qui trouve toujours à censurer dans les meilleures choses.

V. *Plena misericordiæ,* μεστὴ ἐλέους. Une sagesse vraiment céleste est celle qui est pleine de compassion pour les

souffrances, pour les faiblesses, pour les fautes même des hommes, et pour leurs ignorances. Elle console les infortunes, elle tend la main à ceux qui tombent, et répare autant qu'elle peut les injustices qu'elle ne saurait empêcher. Une telle sagesse se reconnaît à ses fruits : elle est pleine de bonnes œuvres ; *plena fructibus bonis.*

VI. *Non judicans,* ἀδιάκριτος, *non dijudicans, non discernens.* Elle fait du bien à tous les malheureux, sans rechercher s'ils ne sont point tombés dans la détresse par leur faute. Néanmoins elle ne conseille pas une générosité aveugle.

Non judicans. Plusieurs entendent par ce mot que la vraie sagesse s'abstient de juger le prochain et d'interpréter en mauvaise part ses paroles, ses actions, ses intentions. Elle s'interdit les jugements téméraires, selon le précepte de Notre-Seigneur : *Nolite judicare, et non judicabimini.* (S. Luc., VI, 37.)

VII. *Sine simulatione,* ἀνυπόκριτος. Ce dernier mot est amené par le précédent. En effet, ἀδιάκριτος avait présenté comme naturellement à l'esprit de l'écrivain le composé semblable ἀνυπόκριτος. Il ne faut pas croire toutefois que l'Apôtre ait ajouté, sans l'inspiration de Dieu, ce terme que la similitude des sons offrait à son esprit. Dans un livre sacré, le génie et la science de l'écrivain ont leur part ; mais toutes les idées qu'il exprime lui viennent de Dieu, qui l'inspire et le dirige.

Sine simulatione. La fraude et le mensonge, l'hypocrisie et le parjure abondent chez les inventeurs et les fauteurs d'hérésie. Mais la vraie sagesse est pleine de simplicité, de bonne foi, de sincérité.

18. *Fructus autem justitiæ in pace seminatur facientibus pacem.* « Or, le fruit de la justice se sème dans la paix par ceux qui font des œuvres de paix. » Cette parole de saint Jacques s'adresse spécialement aux brouillons et aux querelleurs, dont il a repris le zèle amer et l'esprit de contention. Quelque talent et quelque zèle qu'ils déploient, ils font peu de bien dans l'Eglise. La vie d'un

tel homme, fût-elle environnée d'éclat, se résume souvent en ce mot de David : *Pertransit homo, sed et frustra conturbatur*. (Ps. XXXVIII.) C'est un passant qui fait du bruit sur la terre ; mais il est douteux qu'il recueille une abondante moisson dans la vie future.

CHAPITRE QUATRIÈME

ANALYSE

L'Apôtre vient de dire que le fruit de la justice se sème dans la paix. Il va exposer maintenant ce qui la trouble.

1. C'est premièrement l'amour des biens de la terre. Car de là naissent les divisions et les guerres entre les hommes. Il faut donc déprendre son cœur des biens du monde, dompter ses passions, purifier sa conscience par l'humilité, la prière, la pénitence.

2. En second lieu, il faut s'abstenir de censurer et de juger ses frères.

3. Enfin il recommande aux chrétiens de vivre et d'agir en pensant chaque jour à l'incertitude de la vie.

---

1. *Unde bella et lites in vobis? Nonne hinc : ex concupiscentiis vestris quæ militant in membris vestris?*

2. *Concupiscitis, et non habetis : occiditis et zelatis, et non potestis adipisci; litigatis et belligeratis, et non habetis, propter quod non postulatis.*

3. *Petitis, et non accipitis, eo quod male petatis, ut in concupiscentiis vestris insumatis.*

4. *Adulteri, nescitis quia amicitia hujus mundi inimica est Dei? Quicumque ergo voluerit amicus esse sæculi hujus, inimicus Dei constituitur.*

1. D'où viennent les guerres et les procès entre vous? N'est-ce pas de vos convoitises qui combattent dans vos membres?

2. Vous êtes pleins de désirs, et vous n'avez pas ce que vous désirez. Vous tuez, vous êtes jaloux, et vous ne pouvez obtenir ce que vous voulez. Vous luttez et vous faites la guerre les uns contre les autres, et vous n'avez pas ce que vous souhaitez, parce que vous ne le demandez pas.

3. Vous demandez, et vous ne recevez point, parce que vous demandez mal, demandant pour avoir de quoi satisfaire vos passions.

4. Ames adultères, ne savez-vous pas que l'amitié de ce monde est une inimitié contre Dieu? Par conséquent quiconque veut être ami de ce monde se rend ennemi de Dieu.

5. Pensez-vous que l'Ecriture dise en vain : L'Esprit qui habite en vous aime d'un amour de jalousie ?

6. Mais il donne une plus grande grâce. C'est pourquoi il est dit : Dieu résiste aux superbes, et donne sa grâce aux humbles.

7. Soyez donc soumis à Dieu ; mais résistez au démon, et il s'enfuira de vous.

8. Approchez-vous de Dieu, et il s'approchera de vous. Lavez vos mains, pécheurs ; et purifiez vos cœurs, vous qui avez l'âme double.

9. Affligez-vous vous-mêmes. Soyez dans le deuil et dans les larmes. Que votre rire se change en pleurs, et votre joie en tristesse.

10. Humiliez-vous en présence du Seigneur, et il vous élèvera.

11. Mes frères, ne parlez point mal les uns des autres. Celui qui parle contre son frère, ou qui juge son frère, parle contre la loi et juge la loi. Que si vous jugez la loi, vous n'en êtes point l'observateur, mais vous vous en faites le juge.

12. Il n'y a qu'un législateur et qu'un juge, qui peut sauver et perdre.

13. Mais vous, qui êtes-vous pour juger votre prochain ?

Je m'adresse maintenant à vous qui dites : Nous irons aujourd'hui ou demain en telle ville ; nous demeurerons là un an, nous y trafiquerons, nous y gagnerons beaucoup d'argent.

14. Et vous ne savez pas même ce qui arrivera demain.

15. Car qu'est-ce que votre vie ? C'est une vapeur qui paraît pour un peu de temps, et qui disparaît ensuite. Vous devriez plutôt dire : S'il plaît au Seigneur, et : Si nous vivons, nous ferons telle et telle chose.

16. Mais, au contraire, vous vous élevez dans vos pensées présomptueuses. Toute présomption semblable est mauvaise.

5. *An putatis quia inaniter Scriptura dicat : Ad invidiam concupiscit Spiritus qui habitat in vobis ?*

6. *Majorem autem dat gratiam. Propter quod dicit : Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam.*

7. *Subditi ergo estote Deo : resistite autem diabolo, et fugiet a vobis.*

8. *Appropinquate Deo, et appropinquabit vobis. Emundate manus, peccatores ; et purificate corda, duplices animo.*

9. *Miseri estote, et lugete, et plorate ; risus vester in luctum convertatur, et gaudium in mœrorem.*

10. *Humiliamini in conspectu Domini, et exaltabit vos.*

11. *Nolite detrahere alterutrum, fratres. Qui detrahit fratri, aut qui judicat fratrem suum, detrahit legi, et judicat legem. Si autem judicas legem, non es factor legis, sed judex.*

12. *Unus est legislator et judex, qui potest perdere et liberare.*

13. *Tu autem quis es, qui judicas proximum ?*

Ecce nunc qui dicitis : Hodie aut crastino ibimus in illam civitatem, et faciemus ibi quidem annum, et mercabimur, et lucrum faciemus :

14. *Qui ignoratis quid erit in crastino.*

15. *Quæ est enim vita vestra ? Vapor est ad modicum parens, et deinceps exterminabitur : pro eo ut dicatis : Si Dominus voluerit, et : Si vixerimus, faciemus hoc aut illud.*

16. *Nunc autem exsultatis in superbiis vestris. Omnis exsultatio talis maligna est.*

17. *Scienti igitur bonum facere, et non facienti, peccatum est illi.*

17. Celui donc qui, sachant le bien qu'il doit faire, ne le fait pas, est coupable de péché.

COMMENTAIRE

1. *Unde bella et lites in vobis? Nonne hinc : ex concupiscentiis vestris, quæ militant in membris vestris?* Nous avons dit que la sagesse qui vient du ciel est pacifique et pleine de modération. Mais plusieurs parmi vous sont loin de posséder une telle sagesse. « D'où viennent les guerres, les contestations et les animosités qui règnent entre vous? N'est-ce pas de vos concupiscences qui combattent dans vos membres? »

Bella et lites, en grec πόλεμοι καὶ μάχαι, des guerres et des combats. L'Apôtre accuse-t-il les chrétiens de se livrer entre eux des batailles réelles? ou parle-t-il seulement de querelles et de luttes intestines? Les mots de guerre et de combats peuvent se prendre dans le sens figuré. Mais saint Jacques dit formellement : Vous tuez, *occiditis,* φονεύετε. Ce terme ne paraît pas être une métaphore. Si l'Apôtre ajoute : *zelatis,* cela veut dire : vous tuez étant excités par la jalousie. S'il dit encore *litigatis et belligeratis,* « vous plaidez devant les tribunaux et vous guerroyez », ces mots n'atténuent pas la force du verbe *occiditis,* qui signifie : vous tuez.

Quelques observations nous aideront à déterminer le sens de ce mot.

Premièrement. L'Epître de saint Jacques est envoyée aux douze tribus d'Israël qui sont dispersées parmi les Gentils. Or, les Juifs chrétiens et non chrétiens ne faisaient encore qu'une seule nation aux yeux même des Apôtres. Il suffisait donc que des Juifs eussent commis quelque meurtre pour que saint Jacques pût dire : Vous tuez.

Secondement. Le verbe *occiditis* peut se prendre

dans le sens inchoatif, c'est-à-dire qu'il peut marquer une action commencée et voulue dans le cœur, mais non accomplie en réalité. *Occiditis* signifierait donc : Vous voulez tuer, vous haïssez votre prochain au point de lui souhaiter la mort; et cela suffit pour que l'homicide soit commis dans votre cœur, selon cette parole de saint Jean : *Qui odit fratrem suum homicida est* (1).

Enfin, l'on peut entendre que l'Apôtre ne s'adresse ni aux Juifs ni aux chrétiens en particulier, mais à tous les hommes en général. C'est comme s'il disait : D'où viennent les guerres et les combats parmi les hommes? Pourquoi se livrent-ils des batailles sanglantes? C'est parce qu'entraînés par leurs concupiscences, ils se disputent les biens de la terre. — Mais par une figure vive, qu'on nomme apostrophe, saint Jacques adresse la parole à tous les peuples, comme s'ils étaient présents.

Bella ex concupiscentiis. Les guerres entre les hommes viennent de leurs concupiscences. C'est une vérité manifeste et reconnue par les sages du paganisme (2). De là il résulte que, même au seul point de vue social, les Ordres religieux sont très utiles pour modérer dans le cœur des hommes la passion des richesses, en leur donnant l'exemple de la pauvreté volontaire.

Or, il y a trois concupiscences : celle des richesses, celle des honneurs et celle des plaisirs.

Quæ militant in membris vestris. Expression énergique : ces concupiscences sont pour ainsi dire campées

(1) I Joann., III, 15. — Erasme, qui ne comprenait pas le sens de ce passage, a mis dans son édition φθονεῖτε, *invidetis*, au lieu de φονεύετε, *occiditis*. C'est une correction téméraire, ou plutôt une dépravation du texte.

(2) *Bella et seditiones et pugnas*, disait Platon, *nihil aliud generat quam corpus et illius desideria*, πολέμους καὶ στάσεις καὶ μάχας οὐδὲν ἄλλο παρέχει ἢ τὸ σῶμα καὶ αἱ τούτου ἐπιθυμίαι. (Phædr., XV.) — Cicéron développe la même pensée : *Cupiditates sunt insatiabiles*, dit-il, *quæ non modo singulos homines, sed universas familias evertunt, totam etiam labefactant sæpe rempublicam. Ex cupiditatibus odia, dissidia, discordiæ, seditiones, bella nascuntur.* (De Fin., l. I, c. XIII.) Enfin, Tacite exprime avec concision la même idée : *Aurum et opes, præcipuæ bellorum causæ.* (Hist., l. IV, 74.)

et retranchées dans vos membres; elles y font la guerre contre votre raison et contre la loi divine.

Il faut lutter dès le principe contre la concupiscence naissante, si l'on ne veut pas en devenir l'esclave. « Car, dit saint Augustin, elle commence par le libre arbitre de la volonté, elle grandit par le charme du plaisir, et elle s'affermit par la chaîne de l'habitude. *Cupiditas mundi initium habet ex arbitrio voluntatis, progressum ex jucunditate voluptatis, firmamentum ex vinculo consuetudinis.* (S. Aug., de Patientia, c. XVII.)

2. *Concupiscitis, et non habetis;* « vous désirez et vous n'avez pas. » Grande misère de l'homme, toujours poussé par sa concupiscence à désirer, et condamné à ne jamais avoir !

Occiditis et zelatis, et non potestis adipisci. Pour avoir ce que vous désirez, vous tuez. Mais le sang que vous répandez n'éteint pas votre passion ; la jalousie continue de vous tourmenter, et vous ne pouvez acquérir les biens que détiennent les autres. *Litigatis et belligeratis, et non habetis.* Vous avez beau livrer des combats et des batailles, vous n'avez point ce que vous convoitez. Quelle peinture ! Saint Jacques se montre ici un écrivain plein d'éloquence. Le mot qu'il ajoute à la fin n'est pas moins frappant. Vous n'avez pas ce que vous désirez, dit-il, et cependant, il est facile de l'obtenir. Au lieu de tant de guerres, de combats, de sang répandu, il vous suffisait de demander. « Vous n'avez pas, parce que vous ne demandez pas. » *Non habetis, propter quod non postulatis.* Comme ce dernier trait, jeté là tout à coup, étonne le lecteur ! De telles beautés seraient admirées dans un auteur classique.

Après cela viennent des raisonnements pressants.

3. Ceux qu'il interpelle si vivement pouvaient lui répondre pour s'excuser : Mais nous avons demandé, et nous n'avons rien obtenu. Il les confond d'un mot : Vous demandez et vous ne recevez pas, parce que vous demandez mal. *Petitis et non accipitis, eo quod male petatis.* Si vous demandiez humblement les choses nécessaires à la

vie, Dieu vous les donnerait. Mais vous demandez des richesses pour les employer à contenter vos criminelles concupiscences. *Ut in concupiscentiis vestris insumatis.*

Demandez avant tout le royaume de Dieu et sa justice; et le reste vous sera donné par surcroît. Mais si vous demandez ce qui vous serait nuisible, Dieu, qui ne donne que de bonnes choses, ne vous écoutera pas. Il vous punirait en vous exauçant, et il vous accorde une grâce lorsqu'il vous refuse.

4. *Adulteri, nescitis quia amicitia hujus mundi inimica est Dei? Quicumque ergo voluerit amicus esse sæculi hujus, inimicus Dei constituitur.* « Adultères, ne savez-vous pas que l'amitié de ce monde est une inimitié contre Dieu? Celui donc qui veut être ami du monde se rend l'ennemi de Dieu. »

Voici la pensée. Chrétiens qui vous êtes consacrés à Dieu dans votre baptême, vous lui devenez infidèles et vous commettez une espèce d'adultère en donnant au monde et aux biens du monde un amour que vous devez à Dieu. C'est pourquoi tout homme qui veut être ami du siècle et s'attacher aux concupiscences mondaines, rompt l'alliance avec Dieu et se constitue son ennemi.

Le terme d'adultère est souvent employé par les prophètes pour désigner les infidélités du peuple d'Israël, lorsqu'il abandonnait le culte de Dieu pour celui des idoles.

Au lieu de *adulteri,* on lit en grec μοιχαλίδες, *adulteræ.* Ce féminin s'explique par un hébraïsme. Rien n'était plus commun chez les prophètes que l'expression de *filia Sion* pour désigner le peuple d'Israël; et ils condamnaient la fille de Sion comme adultère lorsque Jérusalem était infidèle au Seigneur. Jésus-Christ lui-même appelle les Juifs de son temps une génération adultère, *generatio prava et adultera.* (S. Matth., XII, 39.) Cette locution μοιχαλίδες, *adulteræ,* pour signifier une nation prévaricatrice, était donc parfaitement comprise des Juifs auxquels écrivait saint Jacques.

Il est maintenant aisé de voir comment on devient l'en-

nemi de Dieu en voulant être l'ami du monde. Car de même qu'une épouse adultère est nécessairement ennemie de son époux qu'elle outrage et déshonore, de même une âme qui se laisse corrompre par l'amour du siècle devient l'ennemie de Dieu. *Quomodo enim non potest fieri adultera conjux, nisi inimica sit viro suo : sic anima adultera amore rerum sæcularium non potest nisi inimica esse Deo.* (S. Aug., Serm. XCI, n. 10.) C'est pourquoi le vénérable Bède appelle ennemis de Dieu tous les chercheurs de bagatelles, *omnes inquisitores nugarum,* c'est-à-dire, tous ceux qui négligent le ciel pour la terre, et Dieu pour la créature.

5. *An putatis quia inaniter Scriptura dicat : Ad invidiam concupiscit Spiritus qui habitat in vobis ?* « Pensez-vous que l'Ecriture dise en vain : L'Esprit qui habite en vous aime d'un amour de jalousie ? »

C'est l'explication du mot *adulteri.* L'Apôtre justifie ce terme énergique en leur disant : L'Esprit de Dieu habite dans les âmes qui se sont données à lui, et il veut être aimé d'elles comme il les aime ; en sorte que si elles l'abandonnent pour courir vers les voluptés mondaines, il ressent, pour ainsi dire, l'indignation jalouse qu'éprouve un époux généreux, lorsqu'il voit une épouse infidèle le délaisser et s'attacher à un adultère.

La parole citée par saint Jacques (*ad invidiam concupiscit Spiritus*) ne se trouve pas dans les saintes Ecritures avec les mêmes termes ; mais l'idée s'y rencontre plusieurs fois, notamment dans les passages où le Seigneur est appelé un Dieu jaloux. (Voyez Exod., XX, 5, et XXXIV, 14 ; Deut., IV, 24, et V, 6, etc.)

Spiritus qui habitat in vobis. Non seulement le Saint-Esprit répand ses grâces dans les âmes des justes, mais il y demeure substantiellement. Il réside en nous et s'unit à nous dans le baptême, pour nous rendre saints, justes et enfants de Dieu. (Rom., VIII, 11.)

6. Mais que fait le Seigneur quand il veut gagner une âme ? Il lui donne des grâces plus grandes. La jalousie dont il l'aime lui fait multiplier ses libéralités pour

qu'elle ne l'abandonne pas, mais s'attache inviolablement à lui. *Majorem autem dat gratiam.* Car l'Ecriture dit que, si Dieu résiste aux superbes, il donne sa grâce aux humbles. (Prov., III, 34.) *Propter quod dicit : Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam* (1). Il n'est pas dit qu'il donne seulement aux justes, mais il donne aux pécheurs mêmes qui s'humilient.

Majorem autem dat gratiam. Cette phrase pourrait encore se lier aux premiers versets, de cette manière : Vous sentez dans vos membres des concupiscences impérieuses qui vous entraînent vers les choses de la terre. Eh bien, Dieu vous offre une grâce plus puissante avec laquelle vous pouvez réprimer ces passions. *Concupiscitis; majorem autem dat gratiam.* Mais il faut être humble; car plus l'âme est humble, mieux elle est préparée à recevoir la grâce (2).

7. Humiliez-vous donc devant Dieu et soyez-lui soumis, afin d'obtenir la grâce précieuse qu'il vous destine. *Subditi ergo estote Deo.* Il est vrai, le diable fera de nouveaux efforts pour exciter votre concupiscence et vous entraîner encore vers le monde. « Mais résistez au diable, et il s'enfuira loin de vous. » *Resistite autem diabolo, et fugiet a vobis.* Non seulement il ne vous vaincra pas, mais vous lui deviendrez redoutables, étant défendus par l'Esprit-Saint. Humiliez-vous, dis-je, et le démon s'enfuira; car ce que hait le plus cet esprit d'orgueil, c'est l'humilité. *Nulla re magis fugatur diabolus, quam humilitate.* (Estius.)

8. *Appropinquate Deo, et appropinquabit vobis.* Pour résister au diable avec succès, et pour le mettre en fuite, « approchez-vous de Dieu, et il s'approchera de vous. »

(1) Le sens littéral de l'hébreu est un peu différent : *illusores ipse illudet, et humilibus dabit gratiam* (traduction de la Vulgate). Mais saint Jacques cite mot à mot les Septante : Κύριος ὑπερηφάνοις ἀντιτάσσεται, ταπεινοῖς δὲ δίδωσι χάριν. — *Propter quod.* Le discours se lie ainsi : « Dieu donne une grâce plus grande ; car l'Ecriture dit qu'il donne sa grâce aux humbles. » La première partie de la citation (*superbis resistit*) n'est mise que pour amener la seconde.

(2) La liaison de cette pensée avec le discours a beaucoup exercé les commentateurs : nous donnons les deux interprétations qui nous ont semblé les plus naturelles.

Or, c'est par la pureté qu'on s'approche du Dieu saint. Lavez donc vos mains, ô pécheurs ; et purifiez vos cœurs, vous qui avez l'âme double. *Emundate manus, peccatores ; et purificate corda, duplices animo.*

Lavez vos mains : que rien ne soit répréhensible dans vos actions extérieures. Purifiez vos cœurs : que vos affections, vos intentions, toutes vos pensées soient pures. Et si quelque faute a souillé votre âme, hâtez-vous de l'expier par la pénitence.

L'Apôtre fait allusion à cette parole de David : Quel est celui qui montera sur la montagne du Seigneur ? Ce sera l'homme dont le cœur est pur et dont les mains sont innocentes. *Quis ascendet in montem Domini, aut quis stabit in loco sancto ejus ? Innocens manibus et mundo corde.* (Ps. XXIII.)

Duplices animo. Nous avons vu plus haut que l'homme qui a le cœur double est celui qui veut plaire à Dieu et au monde ; faire d'abord sa fortune, puis son salut ; concilier la religion avec ses passions, et plier l'Evangile aux maximes du siècle. (Ch. I, v. 8.)

9. Mais saint Jacques va prêcher une morale bien différente aux pécheurs qui veulent sauver leur âme. *Miseri estote*, leur crie-t-il ; *et lugete, et plorate. Risus vester in luctum convertatur, et gaudium in mœrorem.* « Affligez-vous vous-mêmes, vivez dans le deuil, versez des larmes et poussez des cris. Que votre rire se change en pleurs, et votre joie en tristesse. » Il imite en tout ce passage les exhortations et le style des prophètes anciens. Il répète la grande leçon de saint Jean-Baptiste et de Notre-Seigneur lui-même : « Faites de dignes fruits de pénitence. » La pénitence chrétienne a ses joies sprituelles qui surpassent celles des sens, mais elle est inconciliable avec les plaisirs du monde. *Miseri estote*, en grec ταλαιπωρήσατε, *ferte labores et ærumnas,* menez une vie austère et dure. Jeûnez et gémissez sur vos péchés, comme vous y invite le prophète Joël par ces paroles : « Convertissez-vous à moi de tout votre cœur, dans les jeûnes, dans les larmes, et dans les gémissements. Déchirez vos cœurs et non vos

vêtements. *Convertimini ad me in toto corde vestro, in jejunio, et in fletu, et in planctu, et scindite corda vestra et non vestimenta vestra.* (Joël, II, 12.)

Miseri estote. Souvenons-nous que nous sommes dans une vallée de larmes, *in valle lacrymarum.* (Ps. LXXXIII.) Les chrétiens souffrent et pleurent sur la terre pour se réjouir dans les cieux. *Flebitis vos, mundus autem gaudebit; sed tristitia vestra vertetur in gaudium.* (S. Joann., XVI, 20.)

10. Il termine cette exhortation par une pensée que la sainte Ecriture ne cesse de nous inculquer : *Humiliamini in conspectu Domini.* Humiliez-vous en présence du Seigneur, reconnaissez sa grandeur et votre bassesse, avouez sincèrement vos péchés devant lui. Que votre confusion soit véritable, et que Dieu lui-même voie au fond de votre cœur la sincérité de votre repentir.

Et exaltabit vos. Alors il vous exaltera, selon sa promesse ; car il a dit : *Qui se humiliaverit exaltabitur.* (S. Matth., XXIII, 12.) Tous ceux qui s'humilient devant Dieu seront exaltés dans le ciel ; et souvent même, après leur mort, ils recevront sur la terre des honneurs incomparables.

Saint Jacques passe maintenant à la médisance : c'est l'opposé de l'humilité ; car elle vient de l'orgueil ; et c'est une seconde cause de division parmi les fidèles. La médisance est un vice très répandu : les personnes pieuses n'en sont pas exemptes. Quelquefois même, dit saint Jérôme, ceux qui ont évité les autres défauts tombent dans celui-là comme dans un dernier piège du démon. *Tanta hujus mali libido mentes hominum invasit, ut etiam qui procul ab aliis vitiis recesserunt, in istud tamen quasi in extremum diaboli laqueum incidant.* (Epist. ad Celantiam.) C'est cependant un péché grave lorsqu'il ravit au prochain sa réputation, qui est plus précieuse que les richesses.

11. *Nolite detrahere alterutrum fratres.* « Mes frères, prenez garde de médire les uns des autres (1). » Vous

(1) *Nolite detrahere alterutrum*, μὴ καταλαλεῖτε ἀλλήλων. Par la détraction ou la médisance, καταλαλία, saint Jacques entend un discours tenu

êtes frères, il serait odieux de vous dénigrer mutuellement. En outre, médire du prochain, mal parler de lui, censurer sa conduite, c'est juger son frère. « Or celui qui blâme son frère et juge son frère, blâme la loi et juge la loi. » *Qui detrahit fratri, aut qui judicat fratrem suum, detrahit legi et judicat legem.* Comment cela ? parce que la loi bannit du milieu du peuple les accusateurs et les médisants secrets : *Non eris criminator et susurro in populo.* (Lev., XIX, 15.) Et Notre-Seigneur lui-même condamne le jugement téméraire : *Nolite judicare et non judicabimini ; nolite condemnare et non condemnabimini.* (S. Luc., VI, 37.)

Si donc vous blâmez et censurez votre frère, si vous le jugez et le condamnez, alors vous protestez contre la loi de Jésus-Christ, vous la rejetez par votre conduite, vous jugez qu'elle n'est pas sage et qu'elle n'oblige pas.

Que si vous jugez la loi, vous ne vous considérez pas comme le simple observateur de la loi (ce qui est votre rôle et votre devoir), mais vous usurpez les fonctions mêmes de législateur et de juge. *Si autem judicas legem, non es factor legis, sed judex.*

12. Or cette usurpation est criminelle. Il n'y a qu'un seul législateur et qu'un seul juge, qui ait la puissance de condamner et d'absoudre, de perdre et de sauver, aussi bien dans la vie présente que dans la vie future. *Unus est legislator et judex, qui potest perdere et liberare.*

13. Et vous, qui êtes-vous pour vous arroger le droit de juger votre prochain, malgré la défense de Dieu ? *Tu autem quis es, qui judicas proximum ?* Saint Paul avait dit de même : « Qui êtes-vous pour juger le serviteur d'autrui ? C'est devant son maître que sa cause doit être portée, et ce n'est pas devant vous qu'il doit la perdre ou la gagner. » (Rom., XIV, 4.)

Nul homme, en effet, n'a par lui-même le droit de

contre le prochain par malignité : comme lorsqu'on publie les fautes cachées du prochain, lorsqu'on exagère ses torts, que l'on rabaisse son mérite, que l'on envenime ses paroles innocentes, et que l'on dénigre même ses bonnes œuvres en lui supposant des intentions mauvaises.

juger un autre homme. Cependant il y a des juges dans les sociétés ; mais c'est de Dieu, et non simplement des hommes, qu'ils reçoivent leur pouvoir.

Ecce nunc, « voilà maintenant. » C'est une formule qui annonce une nouveau sujet.

Médire du prochain est l'effet d'une méchanceté orgueilleuse : un autre orgueil, c'est de former de grands projets en comptant sur une longue vie.

Ecce nunc qui dicitis : Hodie aut crastino ibimus in illam civitatem, et faciemus ibi quidem annum, et mercabimur, et lucrum faciemus : 14) *Qui ignoratis quid erit in crastino.* « Voilà que je m'adresse maintenant à vous, hommes présomptueux, qui dites : Nous partirons aujourd'hui ou demain pour nous rendre en telle ville, nous demeurerons là un an, nous y trafiquerons, et nous ferons un gain considérable. Vous parlez ainsi, et vous ne savez pas ce qui vous arrivera demain. »

Saint Jacques saisit au vif un trait du caractère de sa nation. Dès cette époque, les Juifs étaient répandus dans tous les pays du monde, ils s'établissaient dans les grandes villes, ils achetaient, ils vendaient, ils s'enrichissaient.

L'Apôtre, les voyant absorbés dans la pensée d'amasser des biens terrestres et tout occupés de leur fortune, leur adresse cette parole : Vous qui croyez disposer de l'avenir et qui formez de vastes projets, vous ne savez pas ce qui vous arrivera prochainement, vous n'êtes pas même assurés de vivre demain. En vérité l'homme passe comme une ombre, comme un fantôme qui s'évanouit, et cependant il s'agite et se trouble inutilement pour une vie qui dure si peu. *Verumtamen in imagine pertransit homo, sed et frustra conturbatur.* (Ps. XXXVIII.)

15. En effet, qu'est-ce que notre vie? C'est une légère vapeur qui paraît un instant comme un nuage et se dissipe ensuite. *Quæ est enim vita vestra? Vapor est ad modicum parens, et deinceps exterminabitur* (1). Cette

(1) *Parens et deinceps exterminabitur.* En grec : φαινομένη, ἔπειτα δὲ ἀφανιζομένη, *apparens et deinceps evanescens.*

vapeur, quelque brillante qu'elle semble, est sans consistance, et on ne peut la saisir ni la fixer. Un souffle l'emporte, elle se dissipe d'elle-même, et disparaît pour toujours. Et c'est sur cette vanité que vous bâtissez vos fortunes !

Ne devriez-vous pas plutôt dire : Si le Seigneur le veut, et si nous vivons, nous ferons telle et telle chose ? *Pro eo ut dicatis : Si Dominus voluerit, et : Si vixerimus, faciemus hoc aut illud* (1) ?

Est-il raisonnable, en effet, de compter sur des richesses futures, et de former de vastes desseins pour l'avenir, comme si notre vie ne dépendait pas de Dieu ?

Salomon disait de même : Ne vous glorifiez point de ce que vous ferez demain, ou de ce qui vous arrivera demain, car vous ignorez ce que vous apportera la journée prochaine. *Ne glorieris in crastinum, ignorans quid superventura pariat dies.* (Prov., XXVII.)

Le philosophe Senèque, contemporain de l'Apôtre, écrivait de même à un de ses amis : *Quam stultum est ætatem disponere ne crastini quidem dominum ! O quanta dementia est spes longas inchoantium ! Emam, ædificabo, credam, exigam, honores geram ; tum deinde lassam et plenam senectutem in otium referam. Omnia, mihi crede, etiam felicibus dubia sunt ; nihil sibi quisquam de futuro debet promittere.* (Senec. Epist., l. XVII, 1.)

Ainsi donc la sagesse païenne elle-même, considérant l'incertitude de la vie, conseillait de ne jamais compter sur le lendemain ; elle répétait avec Horace : *Omnem crede diem tibi diluxisse supremum.* (Hor. I Ep., IV, 13.)

Certes, l'Apôtre ne défend pas de former de grands desseins dont l'exécution exigera de longues années. Mais en travaillant à de nobles et saintes entreprises, le bon serviteur se tient toujours prêt à écouter l'appel de son Maître, qui saura bien, s'il le veut, achever les travaux commencés pour sa gloire.

(1) La phrase se lie ainsi : *Hæc dicitis, pro eo ut dicatis : Si Dominus voluerit.* Voilà ce que vous dites dans votre orgueil, au lieu de dire modestement : S'il plaît au Seigneur.

Si Dominus voluerit. En disant : « Si Dieu le veut », nous reconnaissons que la Providence gouverne les actions des hommes, et que le succès de nos entreprises dépend de sa volonté. — *Si vixerimus.* En ajoutant : « Si nous vivons », nous confessons la fragilité de notre existence, qui peut à chaque moment s'éteindre. Aussi la sainte liturgie nous fait répéter chaque soir cette parole : Seigneur, je remets mon âme entre vos mains. *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.*

Si Dominus voluerit, « s'il plaît à Dieu. » Cette parole se retrouve chez divers peuples ; en sorte qu'on peut la regarder comme un sentiment qui est dans la nature de l'homme. C'est pourquoi saint Augustin disait à ce sujet : Mettez dans votre cœur ce que tous les hommes ont sur les lèvres : « Comme Dieu voudra. » Car souvent, ajoutait-il, le langage du peuple renferme une leçon salutaire. *Discite habere in corde quod habet omnis homo in lingua : « Quod vult Deus. » Ipsa lingua popularis plerumque est doctrina salutaris.* (In Ps. XXXII, Serm. I.)

Nunc autem exsultatis in superbiis vestris. « Mais au contraire vous vous élevez dans vos pensées d'orgueil. » Vous vous glorifiez des magnifiques espérances que vous avez conçues, des habiles mesures que vous avez concertées, et vous vous flattez d'accomplir vos desseins comme si vous étiez indépendants de Dieu.

In superbiis vestris, ἐν ταῖς ἀλαζονείαις ὑμῶν, *in jactantiis vestris* (1). Les projets des mondains, dont le succès paraît infaillible, sont de vaines jactances, s'ils ne s'appuient que sur leur sagesse. Souvent la Providence se plaît à les confondre. Car toute présomption semblable est mauvaise. *Omnis exsultatio talis maligna est.* Soyons convaincus intimement que nous et nos conseils nous sommes en la main de Dieu. *In manibus tuis sortes meæ.* (Ps. XXX.) Et reconnaissons avec Jérémie que la voie de l'homme ne dépend ni de sa volonté ni de sa prudence : *Scio, Domine, quia non est hominis via ejus.* (Jerem., X, 23.)

(1) Ἀλαζὼν, le fanfaron (d'où vient ἀλαζονεία, *jactantia*) est celui qui se vante d'un avantage ou d'un mérite qu'il n'a pas.

17. Toutes ces vérités que je viens de vous exposer, vous les connaissez, vous prétendez même les enseigner aux autres. Mettez-les donc en pratique vous-mêmes. Car celui qui sait le bien qu'il doit faire et ne le fait pas, est coupable de péché. *Scienti igitur bonum facere et non facienti, peccatum est illi.*

Saint Jacques n'enseigne pas que l'homme qui connaît son devoir et ne le fait pas, soit le seul qui pèche. Car très souvent l'ignorance n'excuse pas du péché. Celui, par exemple, qui ignore ce qu'il peut et doit savoir, est coupable. Saint Jacques fait seulement entendre, comme Notre-Seigneur, que le serviteur qui ne connaît pas la volonté de son maître sera puni moins sévèrement que celui qui la connaît et la viole. *Servus qui cognovit voluntatem Domini sui, et non fecit secundum voluntatem ejus, vapulabit multis. Qui autem non cognovit et fecit digna plagis, vapulabit paucis.* (S. Luc., XII, 37.) Pour n'être pas puni, il faut connaître la loi de Dieu, et l'accomplir.

Scienti bonum et non facienti. Cette maxime générale clôt les divers préceptes que vient de donner l'Apôtre. Il l'adresse spécialement aux Juifs convertis qui ambitionnaient l'honneur de parler dans les assemblées. Parce qu'ils brillaient autrefois dans les synagogues, ils prétendaient enseigner aussi dans l'Eglise. Mais saint Jacques leur dit : Vous qui savez si bien la loi et les prophètes, souvenez-vous que celui qui sait et ne fait pas ce qu'il sait, est plus coupable et sera traité plus sévèrement que celui qui ne sait pas. Appliquez-vous donc avant tout à profiter de votre science pour vous sanctifier vous-mêmes.

CHAPITRE CINQUIÈME

ANALYSE

1. Au commencement de son Epître, saint Jacques avait blâmé la distinction que l'on faisait entre les riches et les pauvres dans les assemblées chrétiennes. Maintenant il apostrophe les riches eux-mêmes, et il les avertit que, par leur avarice, leur luxe et leurs injustices, ils amassent contre eux un trésor de colère (1-6).

2. Il exhorte les fidèles à supporter avec patience les tribulations et les persécutions, à l'exemple de Job et des anciens prophètes (7-11).

3. Il interdit le jurement.

4. Enfin il recommande l'onction des malades, la confession des péchés, et la prière mutuelle, surtout la prière pour les pécheurs (13-fin).

---

1. *Agite nunc, divites, plorate ululantes in miseriis vestris, quæ advenient vobis.*

2. *Divitiæ vestræ putrefactæ sunt ; et vestimenta vestra a tineis comesta sunt.*

3. *Aurum et argentum vestrum æruginavit ; et ærugo eorum in testimonium vobis erit, et manducabit carnes vestras sicut ignis. Thesaurizastis vobis iram in novissimis diebus.*

4. *Ecce merces operariorum qui messuerunt regiones vestras, quæ fraudata est a vobis, clamat ; et clamor eorum in aures Domini sabaoth introivit.*

5. *Epulati estis super terram,*

1. Mais vous, riches, pleurez, poussez des cris et des hurlements, à la vue des maux qui doivent fondre sur vous.

2. Vos richesses tombent en pourriture, et vos vêtements sont rongés par les vers.

3. Votre or, votre argent s'est couvert de rouille ; et cette rouille portera témoignage contre vous, elle dévorera vos chairs comme le feu. Vous vous êtes amassé un trésor de colère pour les derniers jours.

4. Voilà que le salaire des ouvriers qui ont moissonné vos champs, salaire que vous leur faites perdre, crie contre vous, et leurs cris sont montés jusqu'aux oreilles du Dieu des armées.

5. Vous avez vécu sur la terre

dans les délices et dans le luxe ; vous avez engraissé vos cœurs comme des victimes pour le jour du sacrifice.

6. Vous avez condamné, vous avez tué le juste, sans qu'il vous ait fait de résistance.

7. Vous mes frères, persévérez dans la patience jusqu'à l'avènement du Seigneur. Vous voyez comme le laboureur espère les fruits précieux de la terre, attendant patiemment jusqu'à ce qu'il recueille ceux de la première et de l'arrière-saison.

8. Soyez donc ainsi patients vous-mêmes, et affermissez vos cœurs, car l'avènement du Seigneur est proche.

9. Ne portez point de plaintes les uns contre les autres, afin que vous ne soyez point jugés. Voilà le juge qui est à la porte.

10. Mes frères, prenez pour exemple la patience des prophètes qui ont parlé au nom du Seigneur, et voyez quelle a été l'issue de leurs afflictions.

11. Vous voyez que nous appelons bienheureux ceux qui ont souffert. Vous avez appris quelle fut la patience de Job, et vous avez vu la fin que le Seigneur a donnée à ses maux ; car le Seigneur est plein de compassion et de miséricorde.

12. Mais avant toutes choses, mes frères, ne jurez ni par le ciel ni par la terre, ni par quelqu'autre chose que ce soit. Contentez-vous de dire : Cela est, ou cela n'est pas, afin de n'être point condamnés.

13. Quelqu'un parmi vous est-il dans la tristesse ? qu'il prie. Est-il dans la joie ? qu'il chante de saints cantiques.

14. Quelqu'un parmi vous est-il malade ? qu'il appelle les prêtres de l'Eglise, et qu'ils prient sur lui, en l'oignant avec l'huile au nom du Seigneur.

15. Et la prière de la foi sauvera le malade, et le Seigneur le soulagera ; et s'il a des péchés, ils lui seront remis.

et in luxuriis enutristis cordæ vestra in die occisionis.

6. *Addixistis et occidistis justum, et non restitit vobis.*

7. *Patientes igitur estote, fratres, usque ad adventum Domini. Ecce agricola exspectat pretiosum fructum terræ, patienter ferens donec accipiat temporaneum et serotinum.*

8. *Patientes igitur estote et vos, et confirmate corda vestra, quoniam adventus Domini appropinquavit.*

9. *Nolite ingemiscere, fratres, in alterutrum, ut non judicemini. Ecce judex ante januam assistit.*

10. *Exemplum accipite, fratres, exitus mali laboris, et patientiæ, prophetas qui locuti sunt in nomine Domini.*

11. *Ecce beatificamus eos qui sustinuerunt. Sufferentiam Job audistis, et finem Domini vidistis, quoniam misericors Dominus est et miserator.*

12. *Ante omnia autem, fratres mei, nolite jurare, neque per cœlum, neque per terram, neque aliud quodcumque juramentum. Sit autem sermo vester : Est, est ; Non, non : ut non sub judicio decidatis.*

13. *Tristatur aliquis vestrum? oret ; æquo animo est ? psallat.*

14. *Infirmatur quis in vobis? inducat presbyteros Ecclesiæ, et orent super eum, ungentes eum oleo in nomine Domini.*

15. *Et oratio fidei salvabit infirmum, et alleviabit eum Dominus ; et si in peccatis sit, remittentur ei.*

16. *Confitemini ergo alterutrum peccata vestra, et orate pro invicem ut salvemini : multum enim valet deprecatio justi assidua.*

17. *Elias homo erat similis nobis passibilis : et oratione oravit ut non plueret super terram, et non pluit annos tres et menses sex.*

18. *Et rursum oravit : et cœlum dedit pluviam, et terra dedit fructum suum.*

19. *Fratres mei, si quis ex vobis erraverit a veritate, et converterit quis eum,*

20. *Scire debet quoniam qui converti fecerit peccatorem ab errore viæ suæ salvabit animam ejus a morte, et operiet multitudinem peccatorum.*

16. Confessez donc vos fautes l'un à l'autre, et priez les uns pour les autres, afin que vous soyez sauvés. Car la prière du juste, quand elle est assidue, peut beaucoup.

17. Elie était un homme sujet comme nous à toutes les misères de la vie ; cependant il pria avec instance pour qu'il ne plût point sur la terre, et la pluie ne tomba point pendant trois ans et six mois.

18. Et de nouveau le prophète ayant prié, le ciel donna de la pluie, et la terre produisit son fruit.

19. Mes frères, si l'un d'entre vous s'égare du chemin de la vérité, et que quelqu'un l'y fasse rentrer,

20. il doit savoir que celui qui convertira un pécheur, et le retirera de son égarement, sauvera son âme de la mort, et couvrira une multitude de péchés.

COMMENTAIRE

1. *Agite nunc, divites, plorate ululantes in miseriis vestris quæ advenient vobis.* Mais c'est à vous, riches, que je m'adresse maintenant. « Poussez des cris et des hurlements à la vue des maux qui fondront sur vous. » Saint Jacques reprend et condamne les riches avares qui sont sans miséricorde pour les pauvres; les riches qui dépensent leur fortune dans le luxe et les délices, au lieu de secourir les malheureux ; les riches enfin qui abusent de leur puissance pour opprimer les faibles. Il leur dénonce les châtiments terribles qui les attendent et qu'ils n'éviteront point. Ce passage est un des plus véhéments de toute la sainte Ecriture.

Divites. Les avertissements sévères de l'Apôtre ne regardent pas seulement les riches qui se trouvent parmi les chrétiens : il apostrophe tous ceux qui ne font pas un

bon usage de leur fortune. Un très grand nombre de Juifs répandus parmi les nations, méritaient ce reproche.

Plorate in miseriis vestris, ἐν ταλαιπωρίαις ὑμῶν. Pleurez sur les afflictions et les douleurs qui vous attendent. Il ne leur annonce pas seulement les chagrins qui sont inhérents à la possession des biens de la terre : il leur prédit surtout les châtiments éternels que la justice de Dieu leur réserve.

Quæ advenient vobis. Ces maux vous sont destinés : vous ne les éviterez pas, si vous ne faites pénitence.

2. *Divitiæ vestræ putrefactæ sunt : et vestimenta vestra a tineis comesta sunt.* « Vos richesses tombent en putréfaction, et vos vêtements sont rongés par les vers. » Ces biens, ces fruits de la terre, ces grains amassés, que vous laissez pourrir au lieu de les distribuer aux pauvres ; ces vêtements superflus que vous aimez mieux voir rongés par les vers que d'en couvrir la nudité des malheureux, sont des preuves de votre honteuse avarice. Saint Jacques récite aux mauvais riches cette parole d'Isaïe : « Le ver les rongera comme il ronge un vêtement, la teigne les dévorera comme elle dévore un manteau de laine. » *Sicut enim vestimentum, sic comedet eos vermis ; et sicut lanam, sic devorabit eos tinea.* (Is., LI, 8.)

3. *Aurum et argentum vestrum æruginavit : et ærugo eorum in testimonium vobis erit, et manducabit carnes vestras sicut ignis.* « Votre or, votre argent se sont couverts de rouille ; et cette rouille portera témoignage contre vous, et dévorera vos chairs comme le feu. » Pourquoi ? parce qu'au lieu de soulager les infortunés dans leur misère, vous avez laissé dans vos coffres, pendant de longues années, des amas d'or et d'argent qui vous étaient inutiles. La rouille même dont ces métaux sont couverts attestera devant Dieu votre avarice et votre cruauté ; elle irritera la flamme qui brûlera vos chairs. C'est pourquoi, en entassant l'or que Dieu vous donnait pour l'employer en bonnes œuvres, vous vous êtes amassé un trésor de colère et de malédiction pour les derniers jours : *Thesaurizastis vobis iram in novissimis diebus.*

Vous devez donc trembler au lieu de vous enorgueillir, quand vous contemplez vos monceaux d'or et d'argent (1).

4. *Ecce merces operariorum, qui messuerunt regiones vestras, quæ fraudata est a vobis, clamat; et clamor eorum in aures Domini Sabaoth introivit.* Non seulement vous n'avez pas fait l'aumône aux indigents, comme vous le deviez, mais vous avez poussé votre cupidité jusqu'à l'injustice. « Car voilà que le salaire des ouvriers qui ont fait la récolte de vos champs, légitime récompense dont vous les avez privés, crie contre vous ; et les plaintes de ces moissonneurs, qui demandent vengeance, sont montées jusqu'aux oreilles du Seigneur des armées. »

Clamat. Il y a quatre péchés très graves contre lesquels cette expression énergique est employée dans la sainte Ecriture : 1° le fratricide (Gen., x, 4) ; 2° les infamies de Sodome et de Gomorrhe (Gen., XVIII, 20) ; 3° l'oppression des faibles (Exod., II, 23) ; et 4° le salaire injustement refusé à l'ouvrier.

Saint Jacques en écrivant cette parole se souvenait de Job : « Si ma terre crie contre moi, disait cet homme juste, et si les sillons pleurent avec elle, si j'en ai mangé les fruits sans payer les moissonneurs, et si j'ai affligé le cœur de ceux qui ont cultivé mes champs, que la terre produise pour moi des épines au lieu d'orge, et des ronces au lieu de froment. » (Job, XXXI, 38.)

Merces operariorum. Saint Jacques, tout en faisant allusion au discours de Job, s'appuie sur la loi de Moïse violée par le riche. Car on lit dans le Lévitique : La récompense de l'ouvrier qui te donne son travail ne demeurera point chez toi jusqu'au matin : *Non morabitur opus mercenarii tui apud te usque mane.* (Lev., XIX, 13.) Le même précepte est renouvelé dans le Deutéronome : « Tu ne refu-

(1) *Thesaurizastis.* On lit seulement en grec : ἐθησαυρίσατε ἐν ἐσχάταις ἡμέραις, *thesaurizastis in novissimis diebus.* « Cette rouille brûlante qui dévorera vos chairs, voilà le trésor que vous avez amassé pour les derniers jours ! » Les deux mots *vobis iram* ne se trouvent pas dans le grec ; c'est une bonne glose empruntée à saint Paul, qui criait de même au Juif prévaricateur : « Tu t'amasses un trésor de colère pour le jour de la colère. » *Thesaurizas tibi iram in die iræ.* (Rom., II, 5.)

seras point à l'indigent et au pauvre le salaire que tu lui dois ; mais tu lui rendras, le même jour, le prix de son travail avant le coucher du soleil, de peur qu'il ne crie contre toi au Seigneur, et que ta négligence ne te soit imputée à péché. » (Deuter., XXIV, 15.)

5. *Epulati estis.* Il y a des riches d'une avarice sordide, qui amassent pour amasser. Mais il y en a d'autres qui amassent pour dépenser dans le luxe et les plaisirs. C'est aux derniers que saint Jacques adresse cette parole : « Vous avez fait bonne chère sur la terre, vous avez vécu dans le luxe, et vous avez engraissé vos cœurs dans les délices. » *Epulati estis super terram, et in luxuriis enutristis corda vestra.*

Or, quel est le résultat de toutes ces richesses accumulées et dépensées ? Vous avez engraissé vos cœurs comme des victimes que l'on prépare pour le jour où elles seront égorgées. *Enutristis corda vestra in die occisionis.* Riches voluptueux, vivez dans la splendeur et la mollesse : le glaive de Dieu vous attend ; au jour qu'il a marqué, vous serez immolés à sa justice.

6. *Addixistis et occidistis justum* (1). Une troisième classe de riches emploient l'influence de leur fortune à opprimer les innocents et à satisfaire leur haine. Ils vont jusqu'à répandre le sang des faibles qui leur déplaisent, parce qu'ils voient dans la vertu des pauvres la censure de leurs propres iniquités. « Vous avez condamné à mort le juste, leur dit-il, et vous l'avez tué. » Encore s'il s'était défendu et que vous l'eussiez frappé dans un combat ! Mais non, « le juste ne vous résistait pas, et vous l'avez tué ! » *Occidistis justum, et non restitit vobis.* Le Psalmiste avait dit de même : « Ils tendront des pièges à la vie du juste, et ils condamneront le sang innocent. »

(1) *Addixistis*, en grec, κατεδικάσατε, *condemnastis. Addicere*, en terme de droit, signifie « adjuger la personne du débiteur au créancier pour qu'il en use comme de son esclave. » De là, *addicere supplicio, morti*, livrer quelqu'un au supplice, à la mort. Employé seul, le verbe *addicere* signifie condamner quelqu'un ou le livrer à ses ennemis, comme dans cette phrase de Cicéron : *Ejus ipsius domum evertisti, cujus sanguinem addixeras.* (In Pison., LXXXIII.)

Captabunt in animam justi, et sanguinem innocentem condemnabunt. (Ps. XCI.)

C'est ainsi que les riches et les puissants de Jérusalem ont traité le Juste par excellence, le Fils même de Dieu. C'est ainsi qu'ils continuent de persécuter, de lapider, et d'égorger ses disciples (1).

Ce passage plein d'éloquence est le développement de la terrible parole de Notre-Seigneur : « Malheur à vous, riches ! *Væ vobis divitibus !* (S. Luc., VI, 24.)

Maintenant saint Jacques revient aux fidèles et il les exhorte à persévérer dans la patience au milieu des persécutions.

7. *Patientes igitur estote, fratres, usque ad adventum Domini.* Il ne leur dit point : Prenez les armes, défendez-vous, vengez-vous de vos injustes oppresseurs. Mais il leur dit : Soyez patients. C'est par la patience et la douceur que vous triompherez de vos ennemis, et que vous sanctifierez vos âmes. Songez que vous êtes dans ce monde, par la volonté de Dieu, comme des brebis au milieu des loups, *sicut oves in medio luporum.* (S. Matth., X, 16.)

Toutefois, l'oppression ne durera qu'un temps. « Soyez patients jusqu'à l'arrivée du Seigneur », qui viendra vous délivrer : *usque ad adventum Domini.* Saint Jacques parle du dernier avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, lorsqu'il viendra du ciel rendre à chacun selon ses œuvres. Les Apôtres avaient reçu l'ordre d'avertir les hommes de vivre dans l'attente de ce grand jour. Notre-Seigneur lui-

(1) *Justum.* Œcumenius et le vénérable Bède reconnaissent que le mot *Justum,* en grec τὸν Δίκαιον avec l'article, se rapporte certainement à Jésus-Christ, qui ne résista point à ceux qui le frappaient, mais se laissa conduire à la mort comme un agneau qu'on mène à la boucherie. (Is., LIII.) Il en est de même des martyrs : à l'exemple de leur divin Roi, ils ne résistent pas, lors même qu'ils le pourraient : *Cœduntur more bidentium.* C'est une maxime admise en théologie que le martyr ne combat pas : *Martyr non pugnat.* Il rend témoignage à la foi par une mort souffrerte en haine de la religion et acceptée volontairement. Les soldats qui meurent en combattant pour la foi sont récompensés comme des héros chrétiens et non comme des martyrs. Ce n'est pas à dire que leur gloire soit moindre devant Dieu. Il est des temps où il faut mourir, et d'autres où le devoir est de combattre. — *Et non restitit,* indicatif mis pour le participe, *non resistentem.*

même annonce son avènement à ses juges, lorsqu'il leur dit : « Vous verrez bientôt le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu et venant sur les nuées du ciel. » (S. Matth., xxvi, 64.) Par cette expression, « vous verrez bientôt », *amodo videbitis*, il fait entendre que nous devons toujours regarder comme prochaine la fin du monde et le jugement universel.

Sachez donc attendre la venue du Seigneur, et prenez exemple sur le laboureur. Ne voyez-vous pas comme il attend avec patience les fruits précieux de la terre qu'il a engraissée, cultivée, ensemencée ? *Ecce agricola exspectat pretiosum fructum terræ, patienter ferens.* Est-ce qu'il se décourage pendant l'apparente stérilité de l'hiver et des frimas ? Non, il attend avec patience et il espère avec confiance, jusqu'à ce qu'il recueille les fruits de la première et de l'arrière-saison : *patienter ferens, donec accipiat temporaneum et serotinum.*

Temporaneum, πρώϊμον, *maturum*, les fruits précoces, qui mûrissent de bonne heure. Semblable au laboureur, le chrétien, qui va semant ses bonnes œuvres dans la patience, recueille dès cette vie les fruits de la grâce, comme ceux de la première saison ; et il moissonnera dans l'autre vie ceux de la gloire, fruits abondants et assurés de la saison dernière : *temporaneum et serotinum*. Tel est le premier sens.

Mais il y en a un second, qui paraît meilleur encore. Avec *temporaneum* et *serotinum*, plusieurs sous-entendent non pas *fructum*, mais *imbrem*, la pluie. De bonnes éditions grecques donnent même : ἕως λάβῃ ὑετὸν πρώϊμον καὶ ὄψιμον, *donec accipiat imbrem temporaneum et serotinum*. On entend par la première pluie celle d'automne qui fait germer les semailles ; et par la seconde pluie celle du printemps qui nourrit et fait croître les moissons. Toutes deux fécondent la terre, et elles sont abondantes en Palestine. On les voit souvent mentionnées dans l'Ecriture. Ainsi au Deutéronome : *Dabit pluviam terræ vestræ temporaneam et serotinam* (1).

(1) Deuter., xi, 14. De même dans Jérémie, v, 24 ; Joël, ii, 23 ; Osée, vi, 3.

Pretiosum fructum. Rien dans le monde n'est plus précieux que les fruits de la terre : ce sont les vraies richesses. Ils sont absolument nécessaires à notre subsistance, et nulle industrie ne saurait les produire ou les remplacer. Toute la science humaine ne peut pas créer un épi de froment ; et si cet épi manque au riche, il mourra sur ses monceaux d'or. Combien donc avons-nous besoin de dire à Dieu chaque jour : « Donnez-nous notre pain ! »

8. *Patientes igitur estote et vos, et confirmate corda vestra, quoniam adventus Domini appropinquavit.* Soyez donc patients vous-mêmes dans les tribulations, et affermissez vos cœurs dans les persécutions que vous éprouvez de la part des hommes. Ayez confiance : vous serez bientôt consolés, délivrés, glorifiés, car l'avènement du Seigneur est proche.

Saint Pierre déclarait aussi : que « la fin de toutes choses approchait », *omnium finis appropinquavit.* (I Petr., IV, 7.) Et Notre-Seigneur dit lui-même dans l'Apocalypse : « Voilà que je viens promptement ; oui, je viens promptement. » *Ecce venio cito ; etiam venio cito.* (Apoc., XXII.)

Ne croyons pas que les Apôtres se soient mépris sur l'époque de la fin du monde. Ils l'annoncent comme prochaine, à l'exemple de Jésus-Christ et par son ordre ; mais ils répètent en même temps que l'heure de ce grand événement est inconnue : les anges même du ciel ne la connaissent pas (S. Marc., XIII, 32) ; et si les générations passent sans que le monde finisse, songeons que mille ans devant Dieu sont comme un jour. (II Petr., III, 8.)

Adventus Domini appropinquavit. En effet, ce grand jour approche incessamment ; et lorsqu'il sera venu, nous comprendrons combien a été court tout le temps qui l'a précédé. (I Petr., IV, 7.)

Mais soit que le soleil doive encore tourner plusieurs siècles autour de la terre, ou que les petits enfants qui reçoivent maintenant le baptême soient destinés à voir Jésus-Christ descendre du ciel, la fin du monde pour chacun de nous est le moment où Jésus-Christ vient nous

appeler à comparaître devant son tribunal. Le jour du Seigneur est le jour où chacun sort de ce monde. *Diem Domini, diem intellige judicii*, dit saint Jérôme, *sive diem exitus uniuscujusque de corpore.* (In Joel, II, 23.) Au jour du jugement universel, l'homme sera jugé sur ce qu'il était au jour de sa mort, dit à son tour saint Augustin. *In quo quemque invenerit suus novissimus dies, in hoc eum mundi comprehendet novissimus dies; quoniam qualis in die isto quisque moritur, talis in die isto judicabitur.* (Epist. LXXX ad Hesych.) Moi qui écris, vous qui lisez, disons tous deux : Pour moi, la fin du monde est proche.

Patientes estote, confirmate corda vestra. Dans les pays chrétiens, où tous les hommes sont instruits des vérités du salut, il s'en trouve peu qui n'aient quelque heureux moment où ils se proposent de sauver leur âme; mais un grand nombre se relâchent, leurs bons sentiments s'évanouissent, et ils se perdent. *Temporales sunt*, dit Notre-Seigneur. (S. Marc., IV, 17.) La vertu qui sauve est celle qui persévère malgré les scandales et les tentations. Donc soyez patients et constants, *patientes estote;* donc affermissez vos cœurs, *confirmate corda vestra.* C'est ce que nous répète saint Jacques après le prophète David : *Exspecta Dominum, viriliter age, et confortetur cor tuum.* (Ps. XXVI.)

9. *Nolite ingemiscere fratres in alterutrum, ut non judicemini.* « Mes frères, ne portez point de plaintes les uns contre les autres, afin que vous ne soyez point jugés. » Les chrétiens n'ont pas seulement à endurer les injures des ennemis de la religion, ils ont encore à souffrir de la part des chrétiens mêmes. Des frères molestent leurs propres frères, et ils les persécutent. Au lieu de murmurer contre ces violences imméritées, gardons le silence, et abstenons-nous de publier les torts de notre prochain, afin de n'être pas jugés nous-mêmes avec sévérité.

On n'exige pas que nous fermions les yeux sur les scandales qui éclatent parfois dans l'Eglise. Ne les imitons pas, ne les excusons pas; prions Dieu pour ceux qui tom-

bent, et que la chute des autres nous avertisse de notre propre fragilité.

Et pourquoi nous hâter de porter des plaintes contre notre prochain ? Voilà le Juge qui est à la porte ; il va tout à l'heure prononcer à chacun sa sentence. Hélas ! au lieu de condamner les autres, pensons que nous allons être jugés nous-mêmes. *Ecce judex ante januam assistit.*

Un second motif qui doit encourager les chrétiens à la patience, ce sont les exemples des saints de l'Ancien Testament.

10. *Exemplum accipite, fratres, exitus mali laboris et patientiæ, prophetas qui locuti sunt in nomine Domini.* « Prenez pour exemple, mes frères, la patience des prophètes qui ont parlé au nom du Seigneur, et considérez quelle a été l'issue des afflictions qu'ils ont endurées (1). »

Qui locuti sunt in nomine Domini. Les prophètes anciens parlaient au nom du Seigneur ; ils avertissaient que leur parole n'était pas leur parole, mais celle que Dieu mettait dans leur bouche. Aussi répétaient-ils sans cesse : *Hæc dicit Dominus*, « Voici ce que dit le Seigneur. » Et néanmoins tous ces saints prophètes, qui étaient les messagers de Dieu, ont été persécutés. C'est ce que l'histoire nous raconte d'Elie, Amos, Isaïe, Jérémie, et de plusieurs autres. « Quel est celui des prophètes que vos pères n'ont pas persécuté ? » disait saint Etienne aux princes des Juifs. *Quem prophetarum non persecuti sunt patres vestri?* (Act., VII, 52.)

(1) En grec, ὑπόδειγμα λάβετε, ἀδελφοὶ, τῆς κακοπαθείας καὶ τῆς μακροθυμίας τοὺς προφήτας, *exemplum accipite, fratres, afflictionis et patientiæ prophetas.* Le mot κακοπάθεια (de κακὸν πάσχω, *malum patior*) signifie *malorum perpessio*, souffrance de mauvais traitements. Le traducteur rend κακοπάθεια par les deux mots *malus labor*, qui sont le synonyme d'*ærumna*. Comme cette phrase est obscure, on aura voulu l'expliquer en ajoutant *exitus*. C'est donc comme s'il y avait : *Videte, fratres, qualis fuerit exitus malorum quæ perpessi sunt, et patientiæ quam exhibuerunt prophetæ.* Le mot *finem* du verset suivant confirme cette interprétation ; car *finis* a le même sens qu'*exitus*. L'édition Sixtine porte simplement : *Exemplum accipite, fratres, laboris et patientiæ prophetas.*

11. *Ecce beatificamus eos qui sustinuerunt.* « Vous voyez que nous appelons bienheureux ces grands hommes qui ont souffert des tribulations. » Ainsi vous avez appris, dans les saintes Ecritures, la patience de Job, et vous avez vu la fin que le Seigneur a donnée à ses maux. Il lui a rendu la santé, il l'a comblé de richesses, il lui a donné une longue vie et une nombreuse postérité. « Car le Seigneur est plein de compassion et de miséricorde » pour ceux qui le servent dans la patience. *Sufferentiam Job et finem Domini vidistis, quoniam misericors Dominus est et miserator.*

Notons en passant que Job n'est point ici un personnage inventé, mais un saint qui fut un admirable modèle de patience. Le sentiment des anabaptistes et de quelques anciens rabbins, qui ont regardé Job comme le héros fabuleux d'un poème, n'est pas soutenable. Nous voyons le prophète Ezéchiel nommer jusques à quatre fois Noé, Daniel et Job comme trois hommes justes. (Ezech., XIV, 14.) L'histoire de Job n'est donc pas moins réelle que celle de Daniel et de Noé.

L'Apôtre achève sa lettre par plusieurs préceptes détachés. Le premier concerne le jurement.

12. *Ante omnia autem, fratres mei, nolite jurare neque per cœlum, neque per terram, neque aliud quodcumque juramentum. Sit autem sermo vester Est, est; Non, non; ut non sub judicio decidatis.* « Mais avant toutes choses, mes frères, ne jurez ni par le ciel ni par la terre, ni par quelqu'autre chose que ce soit. Contentez-vous de dire : « Cela est, ou cela n'est pas », afin de n'être point condamnés. »

On voit ici résumée la belle instruction de Notre-Seigneur sur le serment, qu'on lit dans saint Matthieu (v, 34). Jurer pour un motif grave n'est pas un péché ; c'est même un acte religieux par lequel on rend hommage à la véracité divine. Aussi les divines Ecritures nous offrent-elles plusieurs exemples de serments qui ont été dictés par le Saint-Esprit. (Rom., I, 9; II Cor., I, 23 et II, 17.) Saint Jacques, aussi bien que Notre-Seigneur, défend de

UNIVERSITAS O. M. I. OTTAWIENSIS

jurer pour un léger motif, car c'est alors une grande irrévérence envers Dieu (1).

Sit autem sermo vester Est, est; Non, non. En grec, ἤτω δὲ ὑμῶν τὸ ναὶ ναὶ, καὶ τὸ οὔ οὔ. Littéralement : « que votre oui soit oui, et que votre non soit non. » C'est-à-dire, lorsque vous voulez affirmer quelque chose, contentez-vous de dire : oui ; et lorsque vous niez, dites simplement : non (2).

Ut non sub judicio decidatis. Erasme en 1543 et Robert Estienne en 1569 impriment dans leurs éditions, d'après certains manuscrits : ἵνα μὴ εἰς ὑπόκρισιν πέσητε, *ut non in hypocrisin* ou *in simulationem decidatis.* Nous voyons là un curieux exemple de mauvaise lecture. Le texte portait : ΙΝΑΜΗΥΠΟΚΡΙΣΙΝΠΕΣΗΤΕ. Un copiste ignorant lit : ὑπόκρισιν en un seul mot, au lieu de ὑπὸ κρίσιν en deux mots, et il ajoute de lui-même εἰς qu'il croit nécessaire. Voilà comment s'introduit une leçon absurde ! Elle est suivie par Œcuménius, par Théophylacte; et malgré la Vulgate, malgré le Syriaque, malgré les plus anciens manuscrits (ℵAB), elle a persisté jusqu'en ces derniers temps. De même, nous verrons dans la seconde Epître de saint Pierre un copiste sans intelligence lire et écrire ἐνκατοικῶν, au lieu de ἦν, κατοικῶν. (II Petr., II, 8.)

13. *Tristatur aliquis vestrum? oret.* « Quelqu'un parmi vous est-il dans la tristesse ? qu'il prie. »

Tristatur? κακοπαθεῖ ; *an aliquid mali patitur?* Si quelqu'un souffre des douleurs, ou des chagrins, ou des vexations de la part des hommes, au lieu de gémir ou de murmurer, qu'il prie, et il recevra de Dieu force et consolation. C'est ainsi que Notre-Seigneur, dans la tristesse de son agonie, prolongea sa prière, et un ange vint du ciel le fortifier.

(1) Noël-Alexandre commente fort bien la pensée de l'Apôtre : *Summa vigilantia attendite ne temere, per impatientiam, ex prava consuetudine, nulla necessitate compulsi, juretis.*

(2) On doit ordonner ainsi les mots latins : *Sermo vester Est sit Est; et sermo vester Non sit Non.* On explique de la même manière le texte de saint Matthieu. (v, 37.) Car, bien que le grec soit moins précis dans l'Evangéliste, on ne peut douter que les Apôtres n'aient voulu rapporter fidèlement la pensée de Notre-Seigneur.

De même le saint roi David disait à Dieu : Sauvez votre serviteur qui espère en vous, ô mon Dieu. Rendez l'allégresse à l'âme de votre serviteur. *Salvum fac servum tuum, Deus meus, sperantem in te; lætifica animam servi tui.* Et bientôt après il remerciait Dieu en disant : Seigneur; vous m'avez secouru et vous m'avez consolé. *Tu Domine, adjuvisti me et consolatus es me.* (Ps. LXXXV.)

Æquo animo est? psallat. Quelqu'un est-il dans la joie ? qu'il chante de saints cantiques. Ψαλλέτω, qu'il chante des psaumes en louant Dieu et le remerciant de ses bienfaits. Qu'il chante, par exemple, ce beau psaume de David : « Mon âme, bénissez le Seigneur, et que tout ce qui est en moi bénisse son saint nom. » *Benedic anima mea Domino, et omnia quæ intra me sunt nomini sancto ejus.* (Ps. CII.) Ces chants divins fortifieront sa joie et son amour.

14. *Infirmatur quis in vobis? inducat presbyteros Ecclesiæ, et orent super eum, ungentes eum oleo in nomine Domini.* « Quelqu'un parmi vous est-il malade ? qu'il appelle les prêtres de l'Eglise, et qu'ils prient sur lui en l'oignant d'huile au nom du Seigneur. » Ce texte est fort important : on y voit l'institution, les effets, la matière, le sujet et le ministre du Sacrement de l'Extrême-Onction.

Il est de foi : 1° que l'Extrême-Onction est un Sacrement institué par Notre-Seigneur; 2° que ce Sacrement est désigné et promulgué par saint Jacques. Ainsi l'a défini le Concile de Trente contre Luther, Calvin et quelques théologiens imprudents qui ne voyaient dans l'Onction des malades qu'un rite pieux reçu de l'antiquité. *Si quis dixerit Extremam Unctionem non esse vere et proprie Sacramentum a Christo Domino nostro institutum, et a Beato Jacobo apostolo promulgatum, sed ritum tantum acceptum a Patribus, aut figmentum humanum, anathema sit* (1).

(1) Lorsque Jésus envoya les Apôtres annoncer le royaume des cieux et prêcher la pénitence dans les bourgs de la Judée, on voit qu'ils oignaient les malades avec de l'huile et qu'ils les guérissaient : *Ungebant*

Infirmatur. Il s'agit d'une maladie grave qui met la vie en péril. *Hoc sacramentum nisi infirmo de cujus morte timetur, dari non debet*, dit le Concile de Florence.

Inducat, προσκαλεσάσθω, *accersat*, *advocet*. Que le malade appelle le prêtre; qu'il n'attende pas que ses amis et ses parents, ayant perdu toute espérance, lui proposent de recevoir le sacrement des infirmes : qu'il le demande lui-même.

Inducat, qu'il appelle les prêtres. Ce mot fait aussi entendre que le sacrement de l'Extrême-Onction est institué pour les adultes qui ont atteint l'usage de la raison et pu commettre des péchés.

Presbyteros Ecclesiæ. Pour administrer ce sacrement, il faut être ordonné prêtre : *aut episcopi aut sacerdotes*, dit le Concile de Trente, et le saint Concile frappe d'anathème ceux qui soutiendraient le contraire.

Presbyteros, « les prêtres. » Ce pluriel veut dire quelqu'un des prêtres; car un seul suffit. Mais d'après la doctrine de l'école, confirmée par l'ancienne coutume de plusieurs églises, ce sacrement admet la pluralité des ministres, chacun faisant, par exemple, une des onctions prescrites. (Theol. Virceburg.)

Et orent super eum. Que les prêtres non seulement prient pour lui, mais qu'ils prononcent sur lui les prières réglées par l'Eglise. Voilà la forme du sacrement indiquée : ce sont les prières que récite le ministre en faisant les onctions.

Ungentes. L'action d'oindre le malade est la matière prochaine du sacrement. — *Oleo*, ἐλαίῳ, l'huile d'olive bénite en est la matière éloignée.

Enfin *in nomine Domini*, « au nom du Seigneur », cela veut dire que l'onction doit être faite en invoquant le nom du Seigneur, en vertu de l'institution du Seigneur, selon son ordre et par un ministre qui le représente.

15. *Et oratio fidei salvabit infirmum, et alleviabit eum oleo multos ægros, et sanabant*. (S. Marc., VI, 13.) Mais cette onction n'était que la figure du Sacrement qui fut plus tard institué par Notre-Seigneur.

Dominus ; et si in peccatis sit, remittentur ei. « Et la prière de la foi sauvera le malade, et le Seigneur le soulagera, et s'il a commis des péchés, ils lui seront remis. » Ces paroles expriment la grâce spéciale qui est l'effet du sacrement.

Oratio fidei, la prière de la foi, ce sont les paroles du sacrement que la foi nous propose et que l'Eglise fait prononcer par ses prêtres : *Per istam sanctam unctionem, et suam piissimam misericordiam, indulgeat tibi Deus quidquid per visum etc., deliquisti.*

Salvabit infirmum. Le sacrement sauvera le malade. Le corps sera sauvé et l'âme aussi; la santé sera rendue, et les péchés seront effacés. Mais pour que le sacrement rende la santé du corps, il ne faut pas attendre que le malade soit tellement désespéré qu'il ne puisse guérir sans miracle. La guérison du corps nous est présentée comme un effet propre du sacrement (1).

Salvabit. Ce mot est expliqué par les deux phrases suivantes : *Et alleviabit eum Dominus, et si in peccatis sit, remittentur ei.* « Et le Seigneur le soulagera, et s'il a commis des péchés, ils lui seront remis. »

D'abord, *alleviabit eum,* ἐγερεῖ αὐτὸν, *eriget eum.* La prière le lèvera de son lit, ou du moins elle le soulagera; elle le guérira, ou apaisera ses douleurs; elle lui donnera le calme avec les forces dont il aura besoin pour souffrir avec patience et pour se préparer à paraître devant Dieu. Le saint Concile de Trente dit, en expliquant ces paroles, que le malade reçoit quelquefois, par la vertu de ce sacrement, la santé du corps, lorsque cela est utile pour le salut de son âme. *Sanitatem corporis interdum, ubi saluti animæ expedierit, consequitur.* (Conc. Trid. Sess. XIV.) En effet, dans ce sacrement comme dans tous les autres, le salut de l'âme est l'objet principal.

L'onction des infirmes ne doit donc point effrayer les chrétiens, puisque c'est un remède salutaire et surnaturel.

(1) *Tempestive hoc sacramentum ministretur ægroto, dum integris est sensibus : nec differatur dum omnibus pene sensibus destitutus sit.* (Conc. Mediolanense IV.)

Des malades sont rendus à la santé par ce sacrement ; nous en avons lu beaucoup d'exemples, dit Corneille Lapierre; nous en avons vu beaucoup nous-même, ajoute-t-il, et nous en voyons de nouveaux tous les jours.

Cette grâce apparaît souvent dans les pays où la foi et la piété se conservent. L'onction sainte rend une force nouvelle à des malades désespérés, et des années viennent s'ajouter à une vie qui semblait s'éteindre.

Quant à l'effet spirituel du sacrement, il est toujours produit, lorsque le malade a les dispositions convenables. Les péchés véniels, les péchés même mortels qu'il n'aurait pu confesser, lui sont alors pardonnés, et la peine qui leur est due, est remise selon la perfection du repentir. *Et si in peccatis sit, remittentur ei.* Ainsi l'explique le saint Concile de Trente : *Cujus unctio delicta, si quæ sint adhuc expianda, ac peccati reliquias abstergit.* Le sacrement de l'Extrême-Onction est donc le complément de celui de la Pénitence.

En outre, la grâce du sacrement excite dans le malade une grande confiance en la miséricorde du Seigneur et lui donne la force de résister aux tentations suprêmes du démon. *Allevatur enim et erigitur ægri animus divinæ bonitatis spe; eaque confirmatus morbi incommoda omnia fert levius, ac ipsius dæmonis calcaneo insidiantis artificium et calliditatem facilius eludit.* (Concil. Trid.)

C'est donc une cruauté de tromper sur la gravité de son état un malade religieux, et de le laisser mourir sans le secours de l'Extrême-Onction.

16. *Confitemini ergo alterutrum peccata vestra, et orate pro invicem, ut salvemini.* « Confessez donc vos péchés l'un à l'autre, et priez les uns pour les autres, afin que vous soyez sauvés. »

On cherche le rapport entre cette pensée et la précédente. Il semble qu'on peut les lier ainsi : L'onction avec la prière sauve les malades. Priez donc les uns pour les autres, en confessant vos péchés les uns aux autres, afin d'être sauvés (1).

(1) *Ergo*, οὖν. La conjonction οὖν manque dans plusieurs exemplaires

Ut salvemini, en grec ὅπως ἰαθῆτε, *ut sani fiatis*. Confessez les maladies de votre âme et priez afin d'en être guéris. Ce verbe ἰαθῆτε fait mieux apercevoir le rapport qu'il y a entre l'Onction des infirmes, la confession et la prière. Toutes trois « guérissent » les blessures que le péché fait à l'âme.

Confitemini alterutrum. « Confessez vos péchés les uns aux autres. » Il y a deux interprétations. Premier sens : non seulement vous confesserez vos péchés tout bas devant Dieu; mais vous les confesserez l'un à l'autre; homme, vous les confesserez à un homme qui a reçu de Jésus-Christ le pouvoir de les pardonner; laïque ou prêtre, vous confesserez vos péchés au prêtre ou à l'Evêque, en déclarant l'espèce et le nombre de vos fautes, *peccata vestra.* L'expression *confitemini alterutrum* ou *invicem* ne suppose pas nécessairement la réciprocité, de telle manière qu'on puisse se confesser indifféremment les uns aux autres, prêtres aux prêtres, et laïques aux laïques. Quand saint Paul dit aux Romains *suscipite invicem*, « secourez-vous les uns les autres », il entend que les forts secourront les faibles, *firmi infirmos*, comme il venait de l'expliquer : *Debemus nos firmiores imbecillitates infirmorum sustinere.* (Rom., xv.) De même lorsqu'il dit aux Ephésiens : Soyez soumis les uns aux autres dans la crainte du Seigneur, *Subjecti invicem in timore Christi* (Eph., v, 21), il n'entend certainement pas que tous seront soumis à tous, mais les enfants à leurs parents, et les inférieurs aux supérieurs. Le mot *alterutrum* n'empêche donc point de voir ici, dans le texte de saint Jacques, la confession sacramentelle faite au prêtre. Au contraire, ce mot nous fait entendre combien elle doit nous paraître facile, puisque nous révélons notre âme à des hommes semblables à nous, fragiles comme nous, obligés comme nous de confesser aussi leurs propres faiblesses, afin d'en obtenir le pardon. Nous sommes donc sûrs de trouver dans leur cœur indulgence, miséricorde et sympathie.

grecs : mais les trois meilleurs la donnent comme la Vulgate, et il faut la retenir.

Confitemini alterutrum. Mais il y a un second sens : Confessez vos péchés mutuellement et humiliez-vous ensemble devant Dieu, le priant les uns pour les autres afin qu'il vous pardonne. Cette confession mutuelle se fait dans l'église au commencement de la messe, et aussi dans chaque famille chrétienne, matin et soir, lorsqu'on récite le *Confiteor* en faisant la prière commune. On s'accuse alors publiquement d'avoir péché, et l'on se frappe la poitrine devant Dieu et devant les hommes, mais sans désigner aucune faute.

Ces deux interprétations sont bonnes, elles ne font point violence au texte, et l'une n'exclut pas l'autre. Nous croyons que toutes deux sont ici indiquées; mais la confession mutuelle, liturgique, celle du *Confiteor* récité chaque jour en commun, nous semble plus directement exprimée par l'Apôtre. Il nous recommande, lorsque nous voulons adresser une prière à Dieu, de commencer par nous abaisser devant lui, en faisant l'humble aveu de nos fautes (1).

Et orate pro invicem, ut salvemini. « Et priez les uns pour les autres, afin que vous soyez sauvés. » Saint Jacques a noté en passant la confession : les fidèles recourront à ce moyen de guérir leur âme blessée par le péché. Mais il insiste sur la prière, qui doit être assidue, parce qu'on a toujours besoin de prier pour soi-même et pour les autres.

Or, ajoute-t-il, la prière du juste est très puissante auprès de Dieu lorsqu'elle est faite avec instance. *Multum valet deprecatio justi assidua* (2). La prière même du pécheur lui obtient la grâce du salut, s'il prie avec humi-

(1) *Peccata vestra*, τὰ παραπτώματα. Le mot παράπτωμα, *lapsus*, désigne surtout une faute de fragilité, commise par inadvertance, négligence, manque d'attention et de prudence, une de ces fautes qui échappent fréquemment et dont on se purifie sans recourir à la confession sacramentelle.

(2) *Deprecatio assidua*, en grec δέησις ἐνεργουμένη, *deprecatio attenta, intenta.* C'est une prière faite avec un grand désir d'obtenir ce que l'on demande. Le latin *assiduus* ne renferme pas seulement l'idée de continuité, mais encore celle de diligence et d'insistance.

lité, comme faisait le publicain. Quant au juste, il est toujours exaucé lorsqu'il demande des grâces spirituelles pour lui-même, dit saint Thomas ; et il l'est souvent lorsqu'il en demande pour les autres. Car Dieu fait la volonté de ceux qui le craignent, et il exauce leur prière, dit le prophète David. *Voluntatem timentium se faciet, et deprecationem eorum exaudiet.* (Psalm. CXLIV.) Au commencement de l'Epître, saint Jacques nous avait exhortés à prier pour nous-mêmes, ici il nous engage à prier pour le prochain.

Un exemple va montrer combien une fervente prière est puissante auprès de Dieu.

17. *Elias homo erat similis nobis passibilis ; et oratione oravit ut non plueret super terram, et non pluit annos tres et menses sex.* Elie était un homme comme nous sujet à toutes les misères de la vie. Cependant il pria avec instance pour qu'il ne plût pas, et sa prière fut exaucée : la pluie ne tomba point sur la terre de Samarie pendant trois ans et six mois, afin de punir les impiétés d'Achab et des tribus d'Israël.

Similis nobis passibilis, en grec ὁμοιοπαθὴς ἡμῖν, *similiter ut nos passibilis, et iisdem obnoxius ærumnis.* Il était exposé aux mêmes infirmités que nous, à la faim, à la soif, aux chagrins, aux misères de la vie mortelle et à des tentations semblables aux nôtres, *passibilis ut nos, et mentis fragilitate et carnis*, dit le vénérable Bède.

Elias. Cette histoire est racontée au IIIe livre des Rois (ch. XVII). Elie dit à Achab, qu'il avait plusieurs fois repris de ses impiétés : « Vive le Dieu d'Israël devant lequel je suis ! Il ne tombera, pendant les années qui vont venir, ni rosée ni pluie, que selon la parole qui sortira de ma bouche. » Et les cieux furent fermés.

Oratione oravit ut non plueret super terram, « il pria avec instance pour qu'il ne plût point. » Tel est le sens des deux termes géminés ; l'hébraïsme *oratione oravit* ou bien *orando oravit*, marque une prière faite avec un désir intense : *oratione intenta precatus est.*

Et non pluit annos tres et menses sex. Elie demeura

caché pendant quelque temps près du torrent de Carith, où il était nourri par des corbeaux qui lui apportaient matin et soir du pain et de la viande ; et il buvait de l'eau du torrent. Quand le torrent fut desséché, il se rendit par ordre de Dieu à Sarepta, et une veuve nourrit le prophète.

L'auteur du livre des Rois dit que la « troisième année », *anno tertio*, Elie par l'ordre du Seigneur alla trouver Achab pour lui annoncer qu'il allait faire tomber la pluie sur la face de la terre. Il n'y a point de contradiction entre l'Apôtre et l'historien. Car il est possible que l'historien compte les années depuis le séjour d'Elie dans Sarepta. En outre, selon le style de la Bible, on considère comme troisième année tout le temps qui s'écoule jusqu'à ce que la quatrième soit accomplie (1). Nous disons nous-mêmes qu'un homme a trente ans, lorsqu'il n'en a pas trente et un complets.

Pour l'addition des « six mois », c'est un détail transmis par la tradition orale ou par des livres historiques que nous ne possédons plus.

Mais ce nombre de trois ans et six mois que dura la sécheresse au temps d'Elie était si bien connu des Juifs, que Notre-Seigneur lui-même le cita dans la synagogue de Nazareth : *Multæ viduæ erant in diebus Eliæ in Israël*, dit-il, *quando clausum est cœlum annis tribus et mensibus sex*. (S. Luc., IV, 25.)

18. *Et rursum oravit : et cœlum dedit pluviam, et terra dedit fructum suum.* « Et le prophète pria de nouveau, et le ciel donna de la pluie, et la terre produisit son fruit. » On lit en effet au IIIe livre des Rois qu'après beaucoup de jours de sécheresse, Elie étant monté sur le mont Carmel, s'agenouilla, se mit en prière, en penchant sa tête vers la terre, et il tomba une grande pluie. (III Reg., XVIII.)

Oravit ut non plueret. Une prière d'Elie ferma les cieux, une nouvelle prière d'Elie les ouvrit. Quelle puissance

(1) Ainsi on lit au IIIe livre des Rois (ch. II, v. 11) que David régna sept ans dans Hébron ; et le Ier livre des Paralipomènes (c. III, v. 4) nous apprend qu'il y régna sept ans et six mois.

n'aura donc pas la prière assidue, répétée et persévérante d'un grand nombre de justes unis ensemble pour demander à Dieu la même grâce? Et qu'on ne dise pas qu'Elie fut exaucé parce qu'il était prophète : saint Jacques nous déclare qu'il ouvrit et ferma les cieux par sa prière, quoiqu'il fût un homme semblable à nous : *Homo erat similis nobis*. Oh! que la prière publique de l'Eglise serait puissante, si elle était faite avec dévotion dans toutes les paroisses!

Saint Jacques vient d'exhorter les fidèles à prier les uns pour les autres, parce que la prière du juste est puissante auprès de Dieu. De là il tire une importante conclusion, par laquelle il termine.

19 et 20. *Fratres mei, si quis ex vobis erraverit a veritate, et converterit quis eum, scire debet quoniam qui converti fecerit peccatorem ab errore viæ suæ salvabit animam ejus a morte, et operiet multitudinem peccatorum.* Priez donc avec ferveur les uns pour les autres. Car, mes frères, si l'un d'entre vous s'égare du chemin de la vérité (1), et si quelqu'un l'y fait rentrer par ses prières ou par ses conseils, qu'il sache bien que celui qui convertira un pécheur et le retirera de son égarement, sauvera de la mort l'âme de son frère et couvrira la multitude de ses péchés.

On voit ici l'excellence de la prière pour la conversion des pécheurs. Cette prière est puissante, surtout lorsqu'un grand nombre d'âmes justes s'unissent ensemble pour implorer le Seigneur. Cette prière des justes, lorsqu'elle est assidue et faite de concert, obtient aux pécheurs des grâces de salut. Elle donne une force efficace aux paroles du prédicateur; elle soutient le missionnaire dans ses travaux, elle le sauve dans ses dangers et ne lui est pas moins nécessaire que l'aumône.

Saint Jacques montre ensuite quelle œuvre admirable est la conversion d'un seul pécheur. Convertir un pécheur,

(1) *Si quis erraverit a veritate.* La vérité religieuse comprend la foi et la morale. Ici la vérité signifie spécialement la loi de Dieu qui est la véritable règle des actions du chrétien.

c'est sauver l'âme d'un frère, l'arracher aux flammes éternelles, l'introduire dans les cieux où il louera Dieu sans fin. C'est en outre donner son complément à la passion même de Notre-Seigneur Jésus-Christ en couvrant, en expiant, en effaçant une multitude de péchés, qui étaient une injure à Dieu.

Salvabit animam ejus. Le monde entier n'égale pas le prix d'une âme. Donc, si vous aviez distribué aux pauvres d'immenses trésors, vous n'auriez pas fait une action aussi belle que celui qui convertit et sauve une seule âme, dit saint Chrysostome (1).

Hélas! combien d'âmes, rachetées au prix du sang de Jésus-Christ, se perdent par la négligence de leurs amis, de leurs parents, de leurs pasteurs! Un mot eût pu les sauver : on ne l'a pas osé dire. O pasteurs, instruisez, exhortez, parlez avec charité! Si l'on ne vous écoute pas, du moins vous aurez délivré votre âme. Surtout priez.

Salvabit animam ejus (2). Quelques-uns traduisent : *Salvabit animam suam.* « Celui qui convertira un pécheur sauvera lui-même son âme. » Ce sens peut se concilier avec le grec et même avec le latin. Ne le rejetons pas. C'est la leçon de quelques exemplaires ; et d'ailleurs, il est certain que travailler au salut des pécheurs est un excellent moyen de se sauver soi-même et de mériter dans les cieux une éternelle récompense. *Et revera qui errantem corrigit,* dit le Vénérable Bède, *sibimetipsi per hoc vitæ cœlestis gaudia ampliora conquirit.*

Et operiet multitudinem peccatorum, et il couvrira une multitude de péchés. Il couvrira ceux du frère qu'il a

(1) Οὐκ ἔστι ψυχῆς οὐδὲν ἀντάξιον, οὐδὲ ὁ κόσμος ἅπας. Ὥστε κἂν μυρία δῷς χρήματα πένησιν, οὐδὲν τοιοῦτον ἐργάσῃ, οἷον ὁ μίαν ψυχὴν ἐπιστρέφων. (S. Chrys. in I Cor. Hom. III, n. 5.)

(2) Les éditions grecques varient entre σώσει ψυχήν, et σώσει ψυχὴν αὐτοῦ, *salvabit animam*, et *salvabit animam ejus.* « Il sauvera une âme », ou « il sauvera l'âme de ce pécheur. » — Saint Jacques s'inspire de la parole de Notre-Seigneur : Allez, reprenez votre frère en particulier. S'il vous écoute, vous aurez gagné votre frère. *Vade, corripe eum inter te et ipsum solum. Si te audierit, lucratus eris fratrem tuum.* (S. Matth., XVIII, 15.)

converti et les siens propres; il cachera ces péchés, ils seront effacés, Dieu même ne les verra plus (1).

C'est fini. Saint Jacques ne termine son Epître ni par une salutation, ni par une doxologie, comme font les autres Apôtres. En effet, ce petit ouvrage, remarquable même au point de vue de la composition littéraire, est moins une Epître qu'un recueil de maximes, de préceptes, de pensées salutaires. Quand l'Apôtre a dit tout ce qu'il voulait écrire aux fils d'Israël devenus chrétiens et répandus parmi les Gentils, il n'ajoute plus rien.

Lisons, relisons, répétons aux autres et à nous-mêmes chacune de ces bonnes pensées dictées par l'Esprit-Saint.

(1) Que les mots *operire*, *tegere peccata* signifient effacer les péchés, *delere peccata*, cela est prouvé par ce texte du Psaume XXXI : *Beati quorum remissæ sunt iniquitates, et quorum tecta sunt peccata.* La symétrie de la phrase indique que *remittere* et *tegere* sont synonymes.

COMMENTAIRE

SUR LA

PREMIÈRE ÉPITRE DE SAINT PIERRE

PRÉFACE

1. Saint Pierre adresse cette Epître aux Israélites convertis qui étaient dispersés dans plusieurs provinces de l'Asie Mineure. Mais comme ils formaient une seule Eglise avec les Gentils qui avaient aussi embrassé la religion chrétienne, on doit reconnaître que les paroles de saint Pierre regardent tous les fidèles de ces contrées, ou plutôt les chrétiens de tous les siècles.

Il les exhorte à pratiquer la vertu à cause des grâces qu'ils ont reçues de Dieu, et en vue des biens admirables qui leur sont préparés dans le ciel.

Il leur recommande, en particulier, l'union des sentiments, la patience dans les tribulations, la vigilance sur eux-mêmes et la soumission aux puissances temporelles.

Puis, entrant dans le détail des diverses conditions, il ordonne aux esclaves d'obéir à leurs maîtres, et il prescrit aux femmes d'être soumises à leurs maris. De même, les maris doivent vivre avec leurs femmes selon la sagesse, et les traiter avec honneur.

Ensuite il s'adresse aux pasteurs, c'est-à-dire aux évêques et aux prêtres, et il les exhorte à prendre soin du troupeau que Dieu leur a confié.

Par ce résumé, l'on voit que saint Pierre se propose moins d'enseigner aux fidèles les dogmes de la religion, que de les soutenir au milieu des persécutions qu'ils souffraient de la part des Juifs incrédules et des Gentils idolâtres. Il les encourage à demeurer fermes dans la foi, à régler leur conduite sur la foi, et il montre que leur foi est appuyée sur un fondement inébranlable.

2. Cette Epître est écrite de Babylone ; mais saint Pierre veut par là faire entendre la ville de Rome, qui est aussi désignée cinq ou six fois dans l'Apocalypse par le nom de Babylone, comme le remarque Tertullien : *Sic et Babylon etiam apud Joannem nostrum Romanæ urbis figura est.* (Contra Marcion., lib. III, c. XIII.)

3. On discute sur l'époque où cette lettre a été composée. Les uns pensent qu'elle a pu être écrite dès l'an 43 ou 44, pendant le premier séjour de saint Pierre à Rome ; les autres la reportent à vingt ans plus tard, quand Néron commençait à persécuter les chrétiens. Ils s'appuient sur ce mot de l'Apôtre : « Sachez que vos frères qui sont dans le monde souffrent les mêmes afflictions que vous (v, 19). » Mais les chrétiens ont, dès l'origine, subi en tous lieux des vexations de la part des Juifs et des païens.

Une autre raison qu'ils font valoir, c'est qu'on note dans cette Epître des pensées, des maximes et même des expressions qui se retrouvent dans l'Epître de saint Paul aux Romains (c. XII et XIII), et dans celle aux Ephésiens. De là, ils concluent que saint Pierre avait sous les yeux ces deux dernières Epîtres, lorsqu'il écrivait la sienne. Elle serait donc postérieure à l'an 62. Mais outre que le Saint-Esprit suggérait la même doctrine aux deux Apôtres et que l'expression suit facilement la pensée, on peut dire que les ressemblances remarquées dans leurs écrits s'expliquent naturellement par les relations que saint Pierre et saint Paul ont eues ensemble à Jérusalem et à Antioche. On explique de même les passages analogues des Epîtres de saint Jacques et de saint Jean. Ces phrases similaires, dont chacune conserve son trait propre, ne doivent pas surprendre dans les disciples du même maître et chez les prédicateurs de la même doctrine.

L'avant-dernier verset de cette Epître nous semble fournir une indication meilleure. On y voit que saint Marc était alors à Rome auprès de saint Pierre : *Salutat vos Marcus, filius meus.* Or, saint Marc quitta saint Pierre pour aller fonder l'Eglise d'Alexandrie vers l'an 45. Cela paraît trancher la question ; car il n'est pas vraisemblable que le Marc dont parle saint Pierre soit différent de l'Evangéliste. Il en faut conclure que cette Epître est antérieure à l'an 45.

4. On sent en la lisant une autorité digne du Prince des Apôtres. Le style est noble, précis, plein de force. Il dit beaucoup de choses en peu de mots. *Epistolam profecto dignam apostolorum principe*, dit Erasme, *plenam auctoritatis ac majestatis apostolicæ, verbis parcam, sententiis differtam.* En examinant et en pesant chaque terme, on retrouve, pour ainsi dire, toute la substance de l'Evangile condensée dans ce petit nombre de pages.

La période de saint Pierre se prolonge de temps en temps, comme celle de saint Paul. Il y insère des parenthèses ; surtout, il aime à enchaîner plusieurs membres de suite au moyen de participes et de pronoms conjonctifs. Cela rend sa phrase parfois dificile à entendre lorsqu'on n'y est pas habitué.

5. On n'a jamais douté que cette Epître ne fût l'œuvre de saint Pierre. On en remarque jusqu'à huit passages insérés dans la lettre de saint Polycarpe aux Philippiens. Eusèbe déclare qu'elle a pour elle le témoignage unanime des anciens auteurs ecclésiastiques, qui la citent souvent dans leurs écrits. *Petri quidem una Epistola quæ prior ejus dici solet, tamquam germana ab omnibus sine controversia admittitur. Cujus etiam testimonio veteres religionis nostræ antistites, utpote extra omnem dubitationem positæ, in scriptis suis frequentissime usi sunt.* (Hist. Eccl., lib. III, c. III.)

Elle est citée par saint Irénée (adv. Hær., lib. IV, c. IX) : *Petrus ait in Epistola sua : Quem non videntes diligitis.* (I Petr., I, 8.) Clément d'Alexandrie en insère dans ses Stromates la maxime suivante : *Sed si quid patimini propter justitiam, beati, dicit Petrus.* (I Petr., III, 14. — Strom., l. IV.) Elle est enfin citée dans Tertullien, Origène, saint Cyprien et tous les Pères qui viennent après ceux-là.

6. L'on convient aussi que le texte grec n'est pas une traduction, mais l'original même. Quant à savoir si saint Pierre en est seul l'auteur, ou bien s'il en a fait corriger le style par saint Marc ou par un autre secrétaire, cela n'importe guère, puisqu'il a tout dicté ou tout approuvé sous l'inspiration du Saint-Esprit. Nous croyons cependant que saint Pierre, qui avait reçu le don des langues au jour de la Pentecôte, et qui prêchait l'Evangile en grec aux hommes les plus illustres de l'Empire, savait assez

de grec pour rédiger lui-même cette Epître, telle que nous l'avons. Saint Jacques et son frère saint Jude, qui n'avaient pas plus fréquenté les écoles que saint Pierre, ont écrit leurs Epîtres dans un fort bon style.

On remarque que, parmi les écrivains du Nouveau Testament, saint Pierre est celui qui cite le plus fréquemment l'Ancien ; et il le fait avec une aisance qui surprend dans un pêcheur de Galilée, quand on se rappelle combien il était peu familiarisé avec les Livres saints, avant sa transformation miraculeuse au jour de la Pentecôte.

7. Puissions-nous, en lisant cette Ecriture divine, concevoir une haute estime de notre vocation au christianisme, et comprendre combien sont précieuses les souffrances qu'on endure avec patience et résignation, surtout quand on est innocent, et plus encore quand on souffre pour la cause de Jésus-Christ. Saint Pierre ne cesse d'inculquer cette leçon, et peut-être ne nous est-elle pas aujourd'hui moins nécessaire qu'elle l'était aux premiers chrétiens.

PREMIÈRE ÉPITRE DE SAINT PIERRE

CHAPITRE PREMIER

ANALYSE

1. Saint Pierre écrit aux Israélites qui ont accepté la religion du Christ et qui se trouvent dispersés dans les provinces de l'Asie Mineure (1 et 2).

2. Il leur représente qu'ils sont appelés à l'héritage des biens éternels que les anciens prophètes avaient promis à leurs pères. La résurrection de Jésus-Christ les leur assure, et ils seront mis en possession de ces biens au jour où le Christ apparaîtra de nouveau sur la terre (3-12).

3. Il les exhorte à s'en rendre dignes par leur charité mutuelle et par la sainteté de leur vie (13-fin).

1. *Petrus apostolus Jesu Christi, electis advenis dispersionis Ponti, Galatiæ, Cappadociæ, Asiæ et Bithyniæ,*

2. *Secundum præscientiam Dei Patris, in sanctificationem Spiritus, in obedientiam et adspersionem sanguinis Jesu Christi. Gratia vobis et pax multiplicetur.*

3. *Benedictus Deus et Pater Domini nostri Jesu Christi, qui secundum misericordiam suam magnam regeneravit nos in spem vivam, per resurrectionem Jesu Christi ex mortuis,*

1. Pierre, apôtre de Jésus-Christ, aux fidèles qui sont étrangers et dispersés dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bithynie;

2. Qui ont été élus selon la prescience de Dieu le Père, pour recevoir la sanctification de l'Esprit, pour obéir à Jésus-Christ et pour être arrosés de son sang. Que la grâce et la paix se répandent sur vous avec abondance.

3. Béni soit le Dieu et le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, selon sa grande miséricorde, nous a régénérés pour nous donner, par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts, une espérance vivante :

4. L'espérance d'être mis en possession de l'héritage incorruptible et sans tache, qui ne peut se flétrir, et qui vous est conservé dans les cieux :

5. A vous qui, sous la protection de la vertu de Dieu, êtes gardés par la foi pour participer au salut qu'il vous a préparé et qui sera manifesté à la fin des temps.

6. Et alors ce salut vous transportera de joie après que vous aurez été, s'il le faut, affligés en cette vie de diverses tentations durant un peu de temps :

7. Afin que l'épreuve de votre foi, beaucoup plus précieuse que l'or éprouvé par le feu, soit trouvée digne de louanges, d'honneur et de gloire, à l'avènement de Jésus-Christ,

8. que vous aimez, quoique vous ne l'ayez pas vu ; en qui vous croyez sans le voir encore maintenant. Or cette croyance vous fera tressaillir d'une joie ineffable et glorifiée,

9. Lorsque vous remporterez le prix qui est la fin proposée à votre foi, c'est-à-dire le salut de vos âmes.

10. C'est la connaissance de ce salut qu'ont recherchée et scrutée les prophètes qui ont prédit la grâce qui vous était réservée.

11. Ils cherchaient quel était ce temps et quelles étaient ces conjonctures que leur désignait l'Esprit du Christ, qui était en eux, lorsqu'il leur annonçait d'avance les souffrances du Christ et la gloire qui devait les suivre.

12. Or il leur fut révélé que ce n'était pas pour eux-mêmes, mais pour vous qu'ils dispensaient les enseignements qui vous ont été maintenant annoncés par ceux qui vous ont prêché l'Evangile, lorsque l'Esprit a été envoyé des cieux, afin de vous faire connaître celui que les anges mêmes désirent contempler.

13. C'est pourquoi, ceignant les reins de votre âme et vivant dans

4. *In hæreditatem incorruptibilem et incontaminatam et immarcescibilem, conservatam in cœlis in vobis :*

5. *Qui in virtute Dei custodimini per fidem in salutem paratam revelari in tempore novissimo :*

6. *In quo exsultabitis, modicum nunc si oportet contristari in variis tentationibus ;*

7. *Ut probatio vestræ fidei multo pretiosior auro (quod per ignem probatur) inveniatur in laudem et gloriam et honorem in revelatione Jesu Christi ;*

8. *Quem quum non videritis, diligitis : in quem nunc quoque non videntes creditis : credentes autem exsultabitis lætitia inenarrabili et glorificata,*

9. *Reportantes finem fidei vestræ, salutem animarum.*

10. *De qua salute exquisierunt atque scrutati sunt prophetæ qui de futura in vobis gratia prophetaverunt ;*

11. *Scrutantes in quod vel quale tempus significaret in eis Spiritus Christi, prænuntians eas quæ in Christo sunt passiones, et posteriores glorias :*

12. *(Quibus revelatum est quia non sibimetipsis, vobis autem ministrabant ea quæ nunc nuntiata sunt vobis per eos qui evangelizaverunt vobis, Spiritu sancto misso de cœlo,) in quem desiderant angeli prospicere.*

13. *Propter quod succincti lumbos mentis vestræ, sobrii,*

perfecte sperate in eam quæ offertur vobis gratiam, in revelationem Jesu Christi :

la tempérance, attendez avec une espérance parfaite la grâce qui vous est offerte pour vous être donnée à l'avènement de Jésus-Christ.

14. *Quasi filii obedientiæ, non configurati prioribus ignorantiæ vestræ desideriis,*

14. Etant des enfants d'obéissance, évitez de vous conformer aux anciens désirs de votre ignorance.

15. *Sed secundum eum qui vocavit vos, Sanctum, et ipsi in omni conversatione sancti sitis :*

15. Au contraire, soyez saints vous mêmes dans toute votre conduite, à l'exemple du Saint qui vous a appelés.

16. *Quoniam scriptum est : Sancti eritis, quoniam ego sanctus sum.*

16. Car il est écrit : Vous serez saints, parce que je suis saint.

17. *Et si Patrem invocatis eum qui sine acceptione personarum judicat secundum uniuscujusque opus, in timore incolatus vestri tempore conversamini :*

17. Et puisque vous invoquez comme votre Père celui qui juge chacun selon ses œuvres, sans faire acception de personnes, vivez dans la crainte pendant le temps que vous demeurez étrangers sur la terre ;

18. *Scientes quod non corruptibilibus auro vel argento redempti estis de vana vestra conversatione paternæ traditionis,*

18. Sachant que ce n'est point avec des choses corruptibles, comme l'or et l'argent, que vous avez été rachetés de la vanité où vous viviez en suivant la tradition de vos pères,

19. *Sed pretioso sanguine quasi agni immaculati Christi, et incontaminati :*

19. Mais que vous avez été rachetés par le sang précieux de Jésus-Christ, comme par celui d'un agneau sans tache et sans souillure ;

20. *Præcogniti quidem ante mundi constitutionem, manifestati autem novissimis temporibus propter vos,*

20. Agneau divin qui avait été prédestiné avant la création du monde, et qui a été manifesté pour vous dans les derniers temps.

21. *Qui per ipsum fideles estis in Deo, qui suscitavit eum a mortuis, et dedit ei gloriam, ut fides vestra et spes esset in Deo.*

21. Car c'est par lui que vous croyez en Dieu, qui l'a ressuscité d'entre les morts et l'a comblé de gloire, afin que votre foi et votre espérance soient établies en Dieu.

22. *Animas vestras castificantes in obedientia caritatis, in fraternitatis amore simplici, ex corde, invicem diligite attentius :*

22. Rendez vos âmes pures dans une obéissance d'amour ; et chérissez-vous constamment les uns les autres comme des frères avec une charité sincère et du fond du cœur,

23. *Renati non ex semine corruptibili, sed incorruptibili, per verbum Dei vivi et permanentis in æternum.*

23. Maintenant que vous avez été régénérés, non d'un germe corruptible, mais d'une semence incorruptible, par la parole du Dieu vivant qui subsiste éternellement.

24. *Quia omnis caro ut fœnum, et omnis gloria ejus tanquam flos fœni ; exaruit fœnum, et flos ejus decidit.*

24. Car toute chair est comme l'herbe, et toute la gloire de la chair est comme la fleur de l'herbe. L'herbe sèche et la fleur tombe.

25. *Verbum autem Domini manet in æternum : hoc est autem verbum quod evangelizatum est in vos.*

25. Mais la parole du Seigneur demeure éternellement, et c'est cette parole qui vous a été annoncée par l'Evangile.

COMMENTAIRE

Petrus. Ce mot est la traduction du syriaque *Képha,* qui signifie *Pierre* ou *Rocher.* Saint Pierre s'appelait d'abord Simon. Lorsque André, son frère, l'amena à Jésus, Notre-Seigneur le regarda et lui dit : Tu es Simon, fils de Jean ; tu t'appelleras Céphas, c'est-à-dire, Pierre. (S. Joann., I, 42.) Plus tard, lorsqu'il choisit ses douze Apôtres, il donna de nouveau à Simon le nom de Pierre. (S. Marc., III, 16.) Enfin lorsque Simon confessa hautement la divinité de Jésus auprès de Césarée, Notre-Seigneur lui confirma ce nom glorieux, et il en donna la raison, en prononçant cette grande parole sur laquelle rouleront les destinées du monde jusqu'à la fin des siècles : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » (S. Matth., XVI, 18.) Pierre garda cependant son premier nom, et il commence lui-même sa seconde Epître par ces mots : *Simon Petrus* (1).

Apostolus Jesu Christi. Le titre d'Apôtre appartient aux collègues de Pierre qui ont été choisis par Jésus-Christ ; mais Pierre est leur chef, et seul il transmet la puissance apostolique à ses successeurs.

Electis. Les chrétiens seront encore, un peu plus loin, appelés une race élue, *vos genus electum.* (II, 9.) Ils ont été élus de Dieu pour entendre l'Evangile, pour y croire,

(1) Jésus nomma Pierre ce disciple et il bâtit sur lui son Eglise, dit saint Léon, afin que, par une grâce admirable de Dieu, l'édifice du temple éternel reposât sur la solidité de Pierre. (Epist. 89.) — En outre, comme l'Eglise doit durer jusqu'à la fin des temps, Pierre vit dans ses successeurs et chacun d'eux hérite de la fermeté de sa foi et de son infaillibilité doctrinale.

pour recevoir le baptême, et pour obtenir la vie éternelle en persévérant dans la justice.

Advenis. Le mot *advena*, παρεπίδημος, désigne un étranger qui habite un pays dont il n'est pas citoyen. Tels étaient les Juifs qui avaient quitté la Palestine, leur patrie. Dès cette époque ils étaient, en grand nombre, disséminés dans toutes les contrées de l'univers.

Advenæ dispersionis, les étrangers de la dispersion. C'est un hébraïsme qui veut dire « les étrangers dispersés. » Saint Jacques emploie une expression semblable : *Duodecim tribubus quæ sunt in dispersione.* Ce mot dispersion ne comprend pas seulement les fidèles que la persécution avait chassés de Jérusalem après la mort de saint Etienne, mais tous ceux qui étaient répandus dans les pays étrangers.

Dispersionis Ponti. Saint Pierre adresse sa lettre aux Juifs qui sont dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bithynie : provinces qu'il avait évangélisées, comme nous l'affirment saint Jérôme et saint Léon (1).

Asiæ. Par l'Asie proprement dite, on entend le pays dont Ephèse était la capitale. Sous les Romains, la province d'Asie comprenait en outre la Phrygie, la Mysie, la Carie et la Lydie. (Cic. pro Flacco, 27.) — *Bithyniæ.* Les principales villes de Bithynie étaient Chalcédoine, Nicomédie, Pruse et Nicée, toutes célèbres dans l'histoire.

2. *Electis... secundum præscientiam Dei Patris, in sanctificationem Spiritus, in obedientiam et aspersionem sanguinis Jesu Christi.* On voit ici les trois personnes divines concourir au salut des hommes. Le Père les choisit, selon sa bonté, parmi la masse corrompue du genre humain. Ceux qu'il a choisis, le Saint-Esprit les sanctifie,

(1) *Simon Petrus... post episcopatum antiochensis ecclesiæ et prædicationem dispersionis eorum qui de circumcisione crediderant in Ponto, Galatia, Cappadocia, Asia et Bithynia, secundo Claudii anno, ad expugnandum Simonem magum Romam pergit.* (S. Hieron. Catal. Script. Eccles.) — *Jam Pontum, Galatiam, Cappadociam, Asiam atque Bithyniam legibus evangelicæ prædicationis impleveras.* (S. Leo M. in Natal. Apost. Sermo I.) Saint Epiphane rapporte aussi que saint Pierre avait plusieurs fois visité le Pont et la Bithynie. (Hær., XXVII, 6.)

en les pressant intérieurement d'obéir à la parole de l'Evangile, et en répandant la grâce dans leurs âmes. Enfin, ils sont purifiés de leurs péchés par l'aspersion du sang de Jésus-Christ.

Secundum præscientiam. On distingue la prescience de la prédestination. Par sa prescience, Dieu sait l'usage que l'homme fera de la grâce, s'il la lui donne. Par la prédestination, Dieu, dans sa miséricorde, prépare à l'homme les grâces que sa prescience lui montre efficaces.

Or, le Père ayant résolu d'appeler à la foi les peuples auxquels écrit saint Pierre, leur a envoyé des prédicateurs pour leur annoncer l'Evangile. Plusieurs parmi ces peuples ont répondu à l'appel de sa grâce. Ceux-là forment les Eglises auxquelles écrit saint Pierre, et l'Apôtre leur dit qu'ils ont été élus selon la prescience de Dieu et choisis dans sa bonté. *Electis secundum præscientiam Dei.*

C'est là une prédestination pleine de suavité ; car, sans forcer le libre arbitre de l'homme, elle attire doucement sa volonté. C'est aussi une prédestination certaine ; car Dieu, connaissant le motif qui doit incliner la volonté de l'homme, le lui suggère, et par là, détermine sa libre volonté. *Attingit a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter.* (Sap., VIII, 1.) L'on peut comparer cette parole de saint Pierre à celle de saint Paul : « Ceux que Dieu a connus dans sa prescience, il les a aussi prédestinés pour être conformes à l'image de son fils. » *Quos præscivit, et prædestinavit conformes fieri imaginis filii sui.* (Rom., VIII, 29. — Voyez II Petr., I, 10.)

In sanctificationem Spiritus. Il nous a élus pour être sanctifiés par l'Esprit. Le Saint-Esprit répand dans nos âmes la charité avec la grâce sanctifiante. Or cette grâce est une beauté spirituelle qui nous rend agréables à Dieu, nous fait ses enfants adoptifs et nous mérite l'héritage du ciel. *In sanctificationem,* cette parole exprime le dessein que Dieu se propose en nous appelant au christianisme : il veut que nous soyons saints. *Hæc est enim voluntas Dei, sanctificatio vestra.* (I Thessal., IV, 3.) Il nous a

choisis dans le Christ et par le Christ avant la création du monde, afin que nous fussions saints et sans tache en sa présence. *Elegit nos in ipso ante mundi constitutionem, ut essemus sancti et immaculati in conspectu ejus.* (Eph., I, 4.)

Et comment deviendrons-nous saints? on nous l'apprend aussitôt : *in obedientiam,* « élus pour obéir. » Ce mot désigne la foi ou l'obéissance à la parole de Jésus-Christ. Il a pour complément *Jesu Christi,* qui dépend aussi de *aspersionem sanguinis.* C'est donc comme s'il y avait : *Electis in obedientiam Jesu Christi* (ou *Jesu Christo*) *et in aspersionem sanguinis Jesu Christi,* « à ceux qui ont été élus pour obéir à Jésus-Christ », c'est-à-dire à sa parole, « et pour être arrosés de son sang. »

In aspersionem sanguinis Jesu Christi. « Vous avez été élus pour être arrosés du sang de Jésus-Christ. » L'Apôtre fait allusion au passage de l'Exode où il est dit que Moïse arrosa le peuple avec le sang des victimes, après la lecture de la loi. (Exod., XXIV, 8 ; et Hebr., IX, 20.) De même que, par cette aspersion sanglante, l'ancienne alliance fut contractée entre Dieu et le peuple israélite, de même la nouvelle alliance est sanctionnée par l'aspersion du sang de Jésus-Christ. Quiconque est arrosé de ce sang divin fait partie du nouveau peuple de Dieu.

In aspersionem. Cette aspersion rappelle aussi la purification du lépreux, qui était sept fois arrosé du sang de la victime, parce que la lèpre était la figure du péché, qui ne se lave que dans le sang. (Lev., XIV, 7; Hebr., IX, 22.)

Le prophète David savait bien que cette lustration sanglante, prescrite par Moïse, n'était qu'un symbole; car il voyait dans l'avenir le sang du Christ couler sur la croix pour expier les péchés des hommes, et il disait à Dieu : Vous m'arroserez avec l'hysope trempée dans ce sang innocent, et je serai purifié. *Asperges me hyssopo et mundabor.* (Ps. L.) Mais il ne suffit pas que le sang du Christ ait coulé sur la croix pour tous les hommes ; il faut que chaque pécheur en reçoive l'aspersion dans le baptême : car c'est du sang de Jésus-Christ que l'eau du baptême

tire sa vertu. C'est pourquoi saint Paul dit aux Hébreux : « Approchons-nous de Dieu avec confiance, maintenant que l'aspersion a purifié nos cœurs des souillures de la mauvaise conscience, et qu'une eau pure a lavé nos corps. *Aspersi corda a conscientia mala, et abluti corpus aqua munda.* (Hebr., x, 22.) C'est encore le sang de Jésus-Christ qui est répandu sur nous par les paroles de l'absolution. Mais surtout, nous en sommes réellement arrosés dans la sainte Eucharistie.

Gratia vobis et pax multiplicetur. « Que la grâce et la paix vous soient données avec abondance. » Les fidèles, à qui s'adresse saint Pierre, possèdent déjà la grâce et la paix : il leur en souhaite l'augmentation. Il demande que Dieu multiplie en eux les grâces actuelles afin que, par ce secours, ils fassent beaucoup de bonnes œuvres et croissent dans la grâce sanctifiante, en devenant de plus en plus parfaits.

Pax. C'est la paix avec Dieu, avec les hommes, avec soi-même qu'il demande pour eux ; c'est spécialement la paix et l'union entre tous les fidèles ; enfin, dans le langage des Hébreux auxquels parle saint Pierre, la paix est la possession assurée de tous les biens qui peuvent contenter le cœur de l'homme. (II Joann., 3.)

3. *Benedictus Deus et Pater Domini nostri Jesu Christi.* « Béni soit le Dieu et le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ ! » Dieu est le Dieu de Jésus-Christ considéré comme homme ; il est le Père de Jésus-Christ considéré comme le Verbe et la seconde Personne de la sainte Trinité. Qu'il soit béni à cause de tous les bienfaits dont il nous a comblés !

Une bénédiction semblable commence la seconde Epître aux Corinthiens et celle aux Ephésiens. C'est un chant de reconnaissance, un hymne céleste ; car les anges et les saints dans le ciel ne font que louer, remercier et glorifier Dieu.

Saint Pierre indique aussitôt le principal bienfait pour lequel nous devons bénir Dieu.

Qui secundum misericordiam suam magnam regenera-

vit nos in spem vivam. Lorsque nous étions enfants de colère comme héritiers d'un père coupable, le Seigneur a eu pitié de nous ; et, dans sa grande miséricorde, sans aucun mérite de notre part, il nous a donné une nouvelle naissance dans le baptême, et il nous a adoptés pour ses enfants.

Regeneravit nos in spem vivam, εἰς ἐλπίδα ζῶσαν. « Il nous a régénérés pour une espérance vivante. » Une espérance vivante doit s'entendre de l'objet même de l'espérance, qui est vivant. Car c'est la vie éternelle que nous espérons ; et c'est le Dieu vivant, l'auteur même de la vie, que nous possèderons.

Et comment Dieu nous a-t-il donné cette magnifique espérance ? En ressuscitant Jésus-Christ d'entre les morts. *In spem vivam, per resurrectionem Jesu Christi ex mortuis.* Saint Pierre dira, en effet, tout à l'heure que le baptême nous sauve par la résurrection de Jésus-Christ : *Vos salvos facit baptisma per resurrectionem Jesu Christi.* (III, 21.) Car, de même que Jésus-Christ est sorti vivant du tombeau pour ne plus mourir, de même nous sortons des eaux du baptême en portant dans nos âmes le principe d'une vie céleste et immortelle ; et c'est le fruit de sa résurrection.

D'ailleurs, quoique Jésus-Christ fût mort pour expier nos péchés et qu'il eût payé pour nous une rédemption abondante, sa mort ne suffisait pas à notre salut ; car, pour être sauvés, il fallait croire en lui. Or, c'est la résurrection du Christ qui est le fondement de notre croyance et, par conséquent, de notre espérance.

Enfin, la résurrection de Jésus-Christ est le gage de la nôtre, car les membres ne sauraient être séparés de leur chef. Donc, le chef étant ressuscité, les membres doivent ressusciter comme lui. Saint Paul a développé cet argument avec éloquence dans sa première Epître aux Corinthiens, pour leur prouver la résurrection des morts. (I Cor., XV.)

4. *In hæreditatem incorruptibilem, et incontaminatam, et immarcessibilem.* C'est l'explication de ces mots : Il nous

a régénérés pour une espérance vivante, *in spem vivam.* Dieu nous a donné une nouvelle naissance pour que, devenant ses fils adoptifs, nous possédions un héritage incorruptible, sans souillure, et qui ne se flétrira jamais. Enfants d'Adam, nous héritions de sa disgrâce; par notre seconde naissance, nous sommes enfants de Dieu et ses héritiers. Car la renaissance, comme la naissance, donne le titre de fils, et au fils est dû l'héritage paternel.

Incorruptibilem. Or, l'héritage que nous attendons est incorruptible, exempt de décomposition et de ruine; il ne se consumera pas comme tous les fragiles biens de la terre que les parents laissent à leurs enfants. *Et incontaminatam.* Cet héritage est honorable et aucune tache ne le dépare; c'est une couronne composée de diamants d'un prix infini, dont rien ne saurait ternir la pureté ni l'éclat. *Et immarcessibilem.* Enfin cet héritage est une palme de victoire, palme immortelle et toujours verdoyante, puisque rien ne se flétrit dans les cieux.

Conservatam in cœlis. Un tel héritage ne se trouve point sur la terre, où toutes choses vieillissent, se flétrissent, périssent. Il est conservé dans les cieux à l'abri des ravisseurs et des révolutions. C'est ce trésor que Jésus-Christ nous exhorte à amasser dans le ciel : *Thesaurizate vobis thesauros in cœlo, ubi neque ærugo neque tinea demolitur, et ubi fures non effodiunt et furantur.* (S. Matth., VI, 20.)

In vobis, εἰς ὑμᾶς, *ad vos.* Ce précieux trésor, cet héritage immortel, Dieu le conserve dans les cieux, non seulement pour les saints prophètes de l'ancienne loi, pour les martyrs de la nouvelle, pour nous qui sommes les Apôtres et les amis du Christ, mais aussi pour vous. Il est préparé pour vous-mêmes, ô fidèles du Pont et de la Galatie. Il est gardé pour vous, chrétiens de la Cappadoce, de l'Asie et de la Bithynie. Il est conservé dans les cieux, pour vous tous, hommes de foi qui lisez cette parole.

In vobis. Mais ce n'est pas sans dessein que la Vulgate traduit *in vobis*, en vous. L'héritage que Dieu nous a

promis est conservé dans nous-mêmes. En effet, quiconque obéit au Christ possède un héritage dans les cieux ; mais son titre authentique et incontestable est le caractère de son baptême ; il le porte en lui-même, gravé dans son âme pour l'éternité : *conservatam in vobis.*

Que dis-je ? non seulement le titre, mais l'héritage même est dans nous. Car, dit Notre-Seigneur, le royaume de Dieu est au dedans de vous, *Regnum Dei intra vos est*, ἐντὸς ὑμῶν. Nous le portons dans le sein de notre âme, dans notre intelligence, dans notre volonté ! Car on peut vraiment regarder la grâce qui est en nous comme une semence divine. (I Joann., III, 9.) Nous voyons Dieu à travers les voiles de la foi, nous aimons Dieu, nous sommes aimés de Dieu. C'est déjà la vie céleste et l'héritage éternel. Dès à présent le juste commence à posséder cette vie et cet héritage, qu'il possèdera parfaitement dans le ciel, sans craindre de le perdre jamais ; *conservatam in cœlis in vobis.*

5. *Qui in virtute Dei custodimini per fidem.* Nous savons bien, direz-vous peut-être, que cet immortel héritage nous est assuré selon la volonté divine ; mais nous sommes si fragiles ! Combien il est à craindre que les tentations de la chair, du monde et de l'esprit mauvais ne nous fassent déchoir de nos droits, comme Adam, notre père ! — Cela est vrai, mais vous n'êtes pas abandonnés à votre faiblesse. La puissance de Dieu vous protège et vous garde, *custodimini.*

Le mot grec φρουρουμένους fait entendre que les chrétiens sont gardés comme dans une citadelle par des défenseurs armés. Car ce terme signifie *præsidio custodiri.* Notre garde vigilante et invincible, ce sont les Anges. Bien plus, le Seigneur lui-même environne son peuple de sa puissance : *Dominus in circuitu ejus.* (Ps. CXXIV.) Je serai, dit le Seigneur, un mur de flamme autour de Jérusalem, et ses ennemis ne pourront en approcher : *Ego ero ei murus ignis in circuitu ejus.* (Zach., II, 5.) Ayez donc confiance : avec la grâce de Dieu, vous persévérerez dans la justice, et vous ne tomberez pas au pouvoir de vos

ennemis. Mais cette promesse n'est faite qu'à ceux qui sont fixés dans la foi.

Custodimini per fidem. Comme vous avez été régénérés par la foi, c'est elle aussi qui vous garde, et c'est en elle que vous puisez la force de la persévérance; elle est le canal par où coulent la grâce et la vie. Car les justes tirent continuellement de la foi la vie spirituelle de leur âme. *Justus ex fide vivit.* C'est donc par la foi qu'ils résistent au démon, dit saint Pierre : *Cui resistite fortes in fide.* C'est sur le bouclier de la foi qu'ils éteignent les traits enflammés de l'esprit immonde, ajoute saint Paul : *Scutum fidei, in quo possitis omnia tela nequissimi ignea extinguere.* (Eph., VI, 16.)

In salutem paratam revelari in tempore novissimo. « Vous êtes gardés pour le salut qui vous est préparé et qui sera révélé au dernier temps. » — *Salutem*, le salut n'est pas seulement l'exemption des supplices de l'enfer : le salut, c'est la gloire des bienheureux. Ainsi vous êtes gardés pour entrer en possession de cette gloire, qui vous est dès maintenant préparée et qui vous attend dans les cieux, *paratam.*

Revelari. Nous avons entendu parler de cet héritage, et l'on nous en a raconté des choses admirables. Toutefois on ne l'aperçoit maintenant que dans une espèce d'ombre obscure ; en sorte qu'une grande partie des hommes n'y croient pas. Mais il sera un jour manifesté à l'univers. A la fin des temps, au jugement dernier, cette félicité immortelle sera donnée en spectacle à tous les hommes assemblés, quand ils verront les saints ressuscités dans la gloire : *paratam revelari in tempore novissimo.*

6. *In quo* (*tempore*) *exsultabitis.* En ce temps-là, au jour où apparaîtra votre salut, vous tressaillirez d'allégresse.

Modicum nunc si oportet contristari in variis tentationibus. Sans doute, il vous faut être maintenant affligés par diverses tentations, par les infirmités, par la pauvreté, par les persécutions des hommes ; mais sachez

qu'au jour suprême vous entrerez dans une joie qui ne finira plus (1).

Modicum. Cet adverbe présente deux sens qui sont vrais l'un et l'autre. D'abord, notre affliction est légère. Que sont toutes les peines de la vie, et même les souffrances des martyrs, en comparaison des biens futurs ? — En second lieu, notre affliction dure peu de temps. Qu'est-ce en effet que la vie humaine, si on la compare à l'éternité ? Donc ici-bas toute peine est, au fond, légère et de courte durée : *modicum.*

Si oportet. Tous ceux qui veulent vivre avec piété en Jésus-Christ souffriront persécution. (II Tim., III, 12.) Car, c'est par beaucoup de tribulations qu'il nous faut entrer dans le royaume de Dieu. (Act. A., XIV, 21.) Jésus-Christ l'a déclaré à ses disciples : Vous gémirez et vous pleurerez. Tandis que le monde se réjouira, vous serez dans la tristesse ; mais votre tristesse sera changée en joie. (S. Joann., XVI, 19.)

Ces peines, en général, ne sont pas continuelles : Dieu, pour ménager notre faiblesse, les tempère souvent par de douces consolations. S'il permet que les adversités nous éprouvent, c'est pour que nous tournions nos désirs vers les choses célestes. Rendons grâce à la bonté divine, qui mêle l'absinthe et le fiel dans la coupe des biens de ce monde, afin qu'elle ne nous enivre pas ; et supportons l'épreuve avec courage, en pensant qu'une légère tribulation, bientôt passée, nous prépare pour l'éternité une gloire immense dans les cieux. (II Cor., IV, 17.)

7. *Ut probatio vestræ fidei, multo pretiosior auro quod per ignem probatur, inveniatur in laudem et gloriam et honorem in revelatione Jesu Christi.* Vous êtes maintenant exposés à diverses tentations, afin que l'épreuve

(1) La construction du grec est un peu différente, ἐν ᾧ ἀγαλλιᾶσθε, ὀλίγον ἄρτι (εἰ δέον ἐστὶ) λυπηθέντες, *in quo exsultabitis, modicum nunc (si oportet) contristati.* Cette leçon paraît très bonne, et il est probable que l'auteur de la Vulgate avait ainsi traduit. Mais des copistes qui ne comprenaient pas la parenthèse *si oportet*, auront changé *contristati* en *contristari*, confusion d'autant plus facile que, dans les anciens manuscrits, le *t* et l'*r* ont une grande ressemblance.

de votre foi, qui est beaucoup plus précieuse que l'or éprouvé par le feu, soit trouvée digne de louange et de gloire et d'honneur, au jour de la manifestation de Jésus-Christ.

Les mots *probatio fidei* sont la même chose que *fides probata*. La foi éprouvée par la tentation, comme fut celle d'Abraham et celle des martyrs, est infiniment plus précieuse que l'or le plus fin, dont la pureté est reconnue lorsqu'il est fondu par le feu dans le creuset, où l'or en fusion se sépare de toute scorie et de tout alliage (1). Tous les trésors de la terre ne valent pas un simple acte de foi, par lequel on croit une vérité révélée de Dieu. A plus forte raison, toutes les richesses du monde ne sont pas comparables à la foi héroïque dont les plus terribles tentations n'ont pu ébranler la fermeté ni altérer la pureté. *Omne aurum in comparatione illius arena est exigua, et tanquam lutum æstimabitur argentum.* (Sap., VII, 9.)

Saint Pierre nomme trois récompenses de notre foi : la louange, la gloire et l'honneur. *Ut inveniatur in laudem.* Dieu louera publiquement ses saints : *Tunc laus erit unicuique a Deo.* (I Cor., IV, 5.) Chaque saint entendra Jésus-Christ lui décerner, à la face de tout l'univers, l'éloge d'avoir été un serviteur bon et fidèle. *Euge, serve bone et fidelis.*

Et gloriam. Le Seigneur a dit : Je glorifierai ceux qui me glorifient. *Quicumque glorificaverit me, glorificabo eum.* (I Reg., II, 30.) La gloire des élus, autant que nous pouvons le comprendre en parlant des choses célestes, consiste principalement à contempler l'essence divine, à pénétrer dans cette lumière où l'âme transfigurée

(1) *Auro quod per ignem probatur.* En grec, on lit : χρυσίου τοῦ ἀπολλυμένου, διὰ πυρὸς δὲ δοκιμαζομένου, *auro quod perit, per ignem autem probatur.* Le mot χρυσίον désigne une pièce d'or, un bijou d'or, un objet d'art fait en or. Ἀπολλυμένου veut dire que cet objet perd sa forme, et δοκιμαζομένου que la pureté du métal est reconnue. — Cette comparaison des tribulations qui éprouvent le juste, avec le creuset où se purifie l'or, se trouve dans plusieurs livres de l'Ancien Testament. (Job, XXIII, 10 ; Prov., XVII, 3 ; Zach., XIII, 9 ; Malach., III, 3 ; Eccli., II, 5 : et Sap., III, 6 : *Tanquam aurum in fornace probavit illos.*)

voit Dieu face à face. *In lumine tuo videbimus lumen.* (Ps. XXXV, 10.) Plus un juste a été saint, plus il entrera par son intelligence dans les profondeurs de Dieu. — *Et gloriam.* On peut entendre aussi, par la gloire, celle dont Dieu comblera les saints aux yeux de l'univers, quand ils brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père. *Tunc justi fulgebunt sicut sol in regno Patris eorum.* (S. Matth., XVIII, 43.)

Et honorem. Enfin, l'honneur est le rang qui est assigné à chaque saint dans la hiérarchie céleste. Car tout est ordonné dans l'assemblée des saints, comme dans les chœurs des anges. L'Eglise du ciel est un grand édifice dont chaque pierre est choisie et placée avec honneur par l'architecte. L'honneur, c'est le trône où Jésus-Christ fait asseoir chacun des saints : *Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in trono meo.* (Apoc., III, 21.)

In revelatione Jesu Christi. Jésus-Christ, depuis dix-huit siècles, est adoré du couchant à l'aurore, et cependant il est encore un Dieu caché. Quoiqu'il gouverne son Eglise avec une sagesse admirable et qu'il la soutienne par d'éclatants miracles, beaucoup ne reconnaissent pas son action voilée sous les événements humains. Mais au dernier jour, tous le verront lui-même, quand il apparaîtra dans les nues ; tous le contempleront sans voile, et tous entendront la sentence éternelle qu'il prononcera du haut de son tribunal.

8. *Quem quum non videritis, diligitis ; in quem nunc quoque non videntes creditis ; credentes autem exsultabitis lætitia inenarrabili et glorificata.* « Vous aimez Jésus-Christ, quoique vous ne l'ayez pas vu de vos yeux ; maintenant encore vous croyez en lui sans le voir ; mais cette croyance vous fera tressaillir d'une joie ineffable et glorifiée. » C'est comme s'il leur disait : Israélites habitants de ces provinces éloignées de la Palestine, vous n'aviez pas vu de vos yeux Jésus de Nazareth, et vous ne le connaissiez pas. Mais dès qu'on vous l'a annoncé, vous l'avez aimé ; aujourd'hui même encore vous croyez en lui sans le voir. Cette foi au Messie que vous ne voyez pas, mais

qui vous a été prêché par ses disciples, est très agréable à Dieu, et c'est elle qui vous méritera de tressaillir d'une joie ineffable en le contemplant, lorsqu'il vous admettra dans sa gloire (1).

Cette parole de saint Pierre se rapporte à celle que Notre-Seigneur dit à saint Thomas dans le Cénacle après sa résurrection : « Vous avez cru, Thomas, parce que vous avez vu : heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru ! » (S. Joann., xx, 19.)

Exsultabitis lætitia inenarrabili. Il est impossible au langage humain d'exprimer la joie que les élus goûteront dans le ciel. « Car, dit saint Paul après Isaïe, l'œil de l'homme n'a point vu, l'oreille de l'homme n'a point entendu, et le cœur de l'homme n'a point conçu ni imaginé ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment. » (I Cor., II, 9.) Dès ce monde, il y a des âmes pures que Dieu remplit de joies ineffables, comme lorsque saint François Xavier s'écriait : « C'est assez, mon Dieu, c'est assez ! car mon cœur est un vase trop étroit pour contenir une joie si grande. » Mais si la joie qu'éprouvent quelques saints sur la terre est inexprimable, peut-on dire qu'ils tressaillent maintenant d'une joie « glorifiée ? » C'est ce que nous allons examiner.

6 et 7. *In quo exsultabitis... Exsultabitis lætitia inenarrabili et glorificata.* Les hellénistes modernes reprochent ici à la Vulgate un double contre-sens. Il prononcent qu'il faut deux fois le présent *exsultatis,* au lieu du futur *exsultabitis.* Car, disent-ils, on lit en grec le présent ἀγαλλιᾶσθε, et non pas le futur ἀγαλλιάσεσθε. Saint Pierre déclarerait donc, selon ces hellénistes, que les chrétiens auxquels il écrit, non seulement seront transportés de joie à l'avène-

(1) Dans les éditions grecques, le verbe πιστεύετε, *creditis,* est supprimé. On lit : Ὃν οὐκ ἰδόντες ἀγαπᾶτε, εἰς ὃν ἄρτι μὴ ὁρῶντες, πιστεύοντες δὲ, ἀγαλλιᾶσθε. *Quem quum non videritis, diligitis ; in quem nunc non videntes, credentes autem, exsultabitis.* — Plusieurs éditions grecques donnent : ὃν οὐκ εἰδότες ἀγαπᾶτε, *quem quum non noveritis, diligitis.* Mais d'excellents manuscrits portent ἰδόντες (*videritis*), comme lisait l'auteur de la Vulgate. Cette leçon est meilleure : car pour aimer quelqu'un, s'il n'est pas nécessaire de l'avoir vu, il faut du moins le connaître.

ment de Notre-Seigneur, mais que déjà, dès cette vie, au milieu de leurs afflictions, ils tressaillent d'une joie glorifiée : *exsultatis lætitia inenarrabili et glorificata.*

Nous savons bien que saint Paul était rempli de consolation et qu'il surabondait de joie dans ses tribulations : *Repletus sum consolatione, superabundo gaudio in omni tribulatione nostra.* (II Cor., VII, 4.) Mais d'abord c'est là une faveur extraordinaire, qui n'est point accordée au commun des chrétiens, et il n'est pas vraisemblable que saint Pierre écrive indistinctement à ceux d'Asie : Vous tressaillez de joie maintenant dans vos tribulations. L'auteur de la Vulgate nous paraît saisir mieux la pensée de l'Apôtre en disant : Si vous êtes maintenant dans la tristesse, vous serez plus tard dans la joie, *exsultabitis,* et non *exsultatis.* Saint Pierre met en regard *nunc* et *tempus novissimum ;* il oppose le bonheur futur aux afflictions présentes, comme faisait Notre-Seigneur, quand il disait sur la montagne : *Beati qui nunc fletis, quia ridebitis.* (S. Luc., VI.)

Mais en outre, quand même tous les chrétiens de l'Asie goûteraient une joie ineffable au milieu des afflictions et des persécutions, comment nos hellénistes expliqueront-ils le mot qui suit : « Vous tressaillez maintenant d'une joie glorifiée ? » *Exsultatis lætitia glorificata.* Soutiendront-ils que saint Pierre dit aux Galates, aux Bithyniens, aux Cappadociens, qu'ils jouissent dès maintenant, sur la terre, pendant leur vie mortelle, d'une joie glorifiée, et qu'ils sont déjà en possession de la félicité que les saints goûtent dans le ciel ?

L'auteur de la Vulgate a compris que ce sens n'était pas possible, et il a traduit ἀγαλλιᾶσθε par le futur *exsultabitis.* Il a eu raison ; car certainement ces Judéo-chrétiens, si fervents qu'ils pussent être, n'étaient pas encore admis à la vision béatifique et ils ne tressaillaient point de l'allégresse des saints dans la gloire.

Origène entend ce passage comme la Vulgate. « Vous savez, dit-il, que selon saint Pierre vous devez un jour tressaillir de joie (ἀγαλλιάσεσθε), après avoir été affligés, s'il

le faut, de diverses tentations passagères. » (Orig., t. I, col. 614. Migne.)

Saint Irénée cite les mêmes paroles de saint Pierre pour prouver que ceux qui croient en Jésus-Christ tressailliront d'une joie ineffable au jour de la résurrection : *credentes autem exsultabitis gaudio inenarrabili.* (S. Iren., col. 1141. Migne.)

Deux commentateurs grecs, Œcumenius et Théophylacte, qui lisaient comme nous ἀγαλλιᾶσθε, expliquent aussi ce mot par ἀγαλλιάσεσθε, et ils attribuent à la forme ἀγαλλιᾶσθε la double signification du présent et du futur (1). La version syriaque donne aussi la même interprétation.

Il ne faut donc pas réformer ici la Vulgate. Mettre *exsultatis* au lieu d'*exsultabitis*, comme veulent des grammairiens modernes, serait faire, non pas une correction, mais un contre-sens.

9. *Reportantes finem fidei vestræ salutem animarum.* En ce grand jour, vous atteindrez la fin proposée à votre foi, et vous remporterez le prix qu'elle mérite, à savoir le salut de vos âmes. Car le Messie n'est pas venu sur la terre pour sauver Israël du joug des nations, comme le croient vos docteurs, ni même pour sauver des misères de la vie présente ceux qui croiront en son nom : il est venu pour sauver les âmes, pour les purifier du péché, pour les introduire dans la vie éternelle.

10 et 11. *De qua salute exquisierunt atque scrutati sunt prophetæ qui de futura in vobis gratia prophetaverunt : scrutantes in quod vel quale tempus significaret in eis Spiritus Christi, prænuntians eas quæ in Christo sunt passiones, et posteriores glorias.*

(1) Τὸ γὰρ « ἀγαλλιᾶσθε » ἀντὶ μέλλοντος εἴληπται, ἢ κατὰ τὸ ἐνεστός. *Illud enim ἀγαλλιᾶσθε pro futuro vel ut præsens sumitur.* (*Œcum.*) — On observe dans le Nouveau Testament d'autres exemples de ce double sens de la forme contracte. Ainsi, *Gradum bonum sibi acquirent,* περιποιοῦνται (I Tim., III, 13); et *novissima autem inimica destruetur mors,* καταργεῖται. (I Cor., XV, 26.) On lit aussi dans saint Justin : *Hæc probare aggrediar,* ταῦτα ἀποδεῖξαι πειρῶμαι, au lieu de πειράσομαι. — De là on peut conclure que, du moins dans certaines provinces, les formes οῦμαι et ῶμαι des verbes contractes servaient pour le présent et le futur.

C'est la connaissance de ce salut qu'ont recherchée et scrutée les anciens prophètes, dont les prédictions avaient pour objet la grâce qui vous était réservée. Ils scrutaient et ils cherchaient avec attention, dans les paroles divines, quels étaient les temps et les circonstances que leur indiquait l'Esprit du Christ, lorsqu'il leur annonçait les souffrances du Christ et les gloires dont seraient suivies ses douleurs. — Saint Pierre cite aux Israélites les prophètes anciens, parce que le Christ et le salut qu'il devait apporter au monde étaient l'objet principal de leurs prophéties, et parce que ces prophéties contenaient les signes auxquels on devait reconnaître le Sauveur.

Ils soupiraient après sa venue. Abraham souhaitait ardemment de voir son jour; il le vit et fut rempli de joie. Jacob, bénissant ses fils, interrompait son discours pour s'écrier : « O Seigneur, j'attendrai votre Salut! » Moïse suppliait Dieu d'envoyer Celui qu'il devait envoyer pour sauver le monde ; enfin nous entendons la voix du prophète Isaïe qui commande aux cieux de répandre leur rosée pour faire descendre le Juste, et il ordonne à la terre d'ouvrir son sein pour faire germer le Sauveur (1).

Qui de futura in vobis gratia prophetaverunt. Ils soupiraient donc après cette grâce admirable qu'ils voyaient dans le lointain des âges se répandre sur la surface de la terre. Ils la prédisaient à leurs contemporains, et elle vous était réservée.

Exquisierunt atque scrutati sunt, ἐξεζήτησαν καὶ ἐξηρεύνησαν. Ils ont fait des recherches concernant ce grand événement qui domine toute l'histoire du genre humain. Ils ont comparé entre elles toutes les paroles révélées par l'Esprit de Dieu soit à eux-mêmes soit aux autres prophètes, et ils en ont pesé tous les termes. Ils ont supputé le nombre des années qui devaient s'écouler avant

(1) *Salutare tuum exspectabo, Domine.* (Gen., XLIX, 18.) — *Obsecro, inquit, Domine, mitte quem missurus es.* (Exod., IV, 13.) — *Rorate cœli desuper, et nubes pluant Justum ; aperiatur terra, et germinet Salvatorem.* (Is., XLV, 8.)

la naissance du Messie, *in quod tempus*. Ils ont marqué les circonstances qui précèderaient, accompagneraient, suivraient sa venue, *in quale tempus*.

In quod tempus. Saint Pierre désigne surtout le prophète Daniel qui désirait ardemment la venue du Messie, et qui pour cette raison fut appelé par l'Ange Gabriel un homme de désir, *vir desideriorum*. Il se prépara par la prière et le jeûne, dans le sac et la cendre, à la célèbre vision où l'Ange lui révéla que le Saint des saints viendrait abolir le péché et apporter au monde la justice éternelle, quand soixante-dix semaines se seraient écoulées après le décret qui ordonnerait de rebâtir Jérusalem. (Dan., IX.) D'autres prophètes avaient connu et marqué d'autres circonstances de temps. Isaïe avait annoncé que la paix règnerait dans tout l'univers à la naissance du Messie ; et Jacob avait déclaré que le sceptre alors sortirait de Juda.

Saint Pierre insiste principalement sur deux points : l'époque précise et les circonstances du temps, parce qu'elles prouvaient aux Juifs que le Christ était certainement venu. Il était manifeste que les soixante-dix semaines d'années étaient accomplies, et l'on voyait le sceptre d'Israël passé de Juda aux mains des étrangers.

In quod tempus significaret in eis Spiritus Christi, en grec τὸ ἐν αὐτοῖς Πνεῦμα Χριστοῦ, *ille qui in eis erat Spiritus Christi*, « l'Esprit du Christ qui était en eux. » Donc le Christ a précédé sa conception dans le sein de Marie, puisque c'était l'Esprit du Christ qui inspirait les anciens prophètes (1). Cette parole de saint Pierre se rapporte à celle de Notre-Seigneur : « Avant qu'Abraham fût fait, je suis. » Toutes deux font entendre que le Christ est Dieu. Car « Je suis » désigne l'Eternel ; et l'Esprit du Christ qui parlait dans les saints prophètes n'est pas différent de l'Esprit-Saint, comme le dira saint Pierre lui-

(1) Saint Barnabé dit de même du Christ : Οἱ προφῆται, ἀπ' αὐτοῦ ἔχοντες τὴν χάριν, εἰς αὐτὸν ἐπροφήτευσαν, *prophetæ, ab ipso Christo habentes donum, in illum prophetaverunt*. (Epist. Barn., c. v.)

même dans sa seconde Epître : *Spiritu Sancto inspirati locuti sunt sancti Dei homines.* (II Petr., I, 21.)

Prænuntians, προμαρτυρόμενον. L'Esprit-Saint annonçait d'avance les faits qui devaient composer l'histoire du Christ. Or la vie de Jésus racontée plusieurs siècles avant sa naissance et avec les détails les plus circonstanciés, fournissait une preuve irrécusable qu'il était le Messie et le Sauveur du monde.

Passiones et posteriores glorias. Les prophètes ont spécialement prédit deux choses : premièrement, les souffrances et les humiliations du Christ, sa passion et sa mort; secondement, ses gloires, c'est-à-dire sa résurrection, son ascension, et la conversion de tous les peuples qui l'adoreront.

Remarquons cet ordre : les souffrances d'abord, puis les gloires. Le Sauveur a eu soin de nous apprendre qu'il avait été lui-même soumis à cette loi. « Est-ce qu'il n'a pas été nécessaire que le Christ souffrît ces choses, et entrât ainsi dans sa gloire? » disait-il aux disciples d'Emmaüs. (S. Luc., XXIV, 26.)

Il en est ainsi de tout chrétien : il faut souffrir et être humilié pour entrer dans la gloire.

(13. *Quibus revelatum est quia non sibimetipsis, vobis autem ministrabant* (1) *ea quæ nunc nuntiata sunt vobis per eos qui evangelizaverunt vobis, Spiritu Sancto misso de cœlo.*) Or, il fut révélé aux prophètes que ce n'était pas pour eux, mais pour vous-mêmes que ces admirables connaissances leur étaient données; Dieu les instituait prophètes à cause de vous; Dieu leur faisait les grandes révélations pour qu'ils vous les transmissent; ils vous ont attesté d'avance, par son ordre, les mêmes mystères du Christ que vous ont annoncés dans ces derniers temps

(1) *Vobis autem.* Quelques manuscrits portent ἡμῖν, *nobis*, mais la leçon ὑμῖν suivie par la Vulgate a pour elle l'autorité du manuscrit du Vatican, de l'Alexandrin et du Sinaïtique. Aussi est-elle reconnue par les critiques modernes comme la meilleure. « Cela montre une fois de plus combien la Vulgate a gagné en considération aux yeux des vrais savants. » (Drach.)

ceux qui vous ont prêché l'Evangile, après que le Saint-Esprit a été envoyé du ciel.

Les révélations faites aux prophètes leur étaient moins nécessaires qu'à vous, qui deviez lire leurs écrits. Ce n'était pas pour leur utilité propre, mais pour la vôtre qu'ils consignaient, par l'ordre de Dieu, ces grands événements dans leurs livres. Car ils vous indiquaient d'avance les signes évidents auxquels vous deviez reconnaître le Messie. En effet, pour être certains que Jésus de Nazareth est le Christ, il vous suffit de comparer les traits marqués par les anciens prophètes avec le récit des faits que vous ont racontés les prédicateurs de l'Evangile. Et vous ne pouvez récuser le témoignage de ces messagers, d'abord, parce qu'ils sont remplis du Saint-Esprit, qui est manifestement descendu sur eux; et parce qu'eux-mêmes le font descendre visiblement sur ceux qui croient à leur parole : *Spiritu Sancto misso de cœlo.* Ainsi donc le même Esprit qui inspirait autrefois les prophètes, parle aujourd'hui par les Apôtres.

In quem desiderant angeli prospicere (1). Plusieurs rapportent *in quem* au Saint-Esprit, et ils produisent ce texte comme une preuve de sa divinité. Mais cette pensée est en dehors du raisonnement de l'Apôtre; elle n'a point de connexion avec le discours. Saint Pierre ne se propose pas de prouver aux Juifs que le Saint-Esprit est Dieu, mais que Jésus est le Christ. En outre, le mot grec παρακύψαι, *inclinato capite prospicere*, ne se dit point de la contemplation d'un objet tout spirituel, comme est l'essence divine; ce verbe se dit d'un objet sensible, visible, sur lequel on baisse et on fixe les yeux, pour le regarder attentivement.

Si donc on rapporte le pronom *in quem* au Christ, qui est nommé deux fois dans le verset precédent, le verbe

(1) *In quem desiderant prospicere*, c'est-à-dire *desirando prospiciunt.* Car, dit saint Grégoire le Grand, *Deum angeli vident et videre desiderant.* (Moral ,XVIII, 28.) Un hébraïsme semblable se voit au Ps. CXVIII : *Concupivi desiderare justificationes tuas*, c'est-à-dire *concupiscendo desideravi*, ou *vehementer desideravi.*

latin *prospicere* et le grec παρακύψαι sont pris dans leur sens propre. Il est vrai qu'avec cette construction, le relatif paraît éloigné de son antécédent ; mais l'on peut regarder comme une parenthèse tout le commencement du verset jusqu'à ce pronom *in quem*. Ceux qui sont habitués au style de saint Paul ne s'étonneront pas de trouver aussi dans saint Pierre de longues parenthèses. Or le sens qu'on obtient ainsi est très beau. Saint Pierre nous montre les anges qui, du haut des cieux, abaissent leurs regards sur la terre et considèrent le Verbe incarné dans le sein d'une Vierge, le Verbe posé dans une crèche, le Verbe attaché sur une croix, le Verbe sortant du tombeau, le Verbe montant aux cieux, le Verbe dans l'Eucharistie. Voilà comme les souffrances et les gloires du Messie sont un spectacle qui ravit les anges d'admiration et d'amour. Tel est, croyons-nous, le sens de la Vulgate (1). Ainsi l'entend le vénérable Bède, et aussi saint Bernard. *Jesus*, dit-il, *in quem non solum populi, sed ipsi quoque angeli sancti desiderant prospicere* (Serm. I et IV in fest. Omn. Sanct.)

(1) Si les éditions grecques portaient εἰς ὃν, *in quem*, comme aura lu sans doute l'auteur de la Vulgate, le sens que nous venons d'exposer ne serait pas douteux, parce que le masculin ὃν se rapporterait nécessairement au Christ, et non au Saint-Esprit, πνεῦμα, qui est du neutre. Mais le grec aujourd'hui ne porte pas εἰς ὃν, *in quem ;* il donne εἰς ἃ, *in quæ*. Avec cette leçon, le pronom relatif ne se rapporte ni au Saint-Esprit, ni à la personne du Christ, mais aux grands mystères et aux faits divins que l'Apôtre vient d'indiquer : *ea quæ nunc nuntiata sunt vobis*. Les anges contemplent ces choses admirables qui vous ont été racontées par les Apôtres. Ce sens est correct aux yeux des théologiens, et les grammairiens sont satisfaits de voir le relatif ainsi rapproché de son antécédent. Cependant le mot grec παρακύψαι, *prospicere*, se dit beaucoup mieux d'une personne visible qu'on regarde, et c'est la personne du Christ qui fait directement l'admiration et reçoit l'adoration des anges. Observons aussi qu'un principe de critique littéraire conseille de choisir, entre plusieurs leçons, la moins facile, lorsqu'elle est la plus belle, parce que la tendance des copistes est d'altérer ce qu'ils ne comprennent pas. Nous croyons donc que la leçon de la Vulgate, *in quem*, ne doit pas être corrigée comme vicieuse. Il est très possible que εἰς ὃν ait été changé d'abord en εἰς ὃ par un copiste qui voulait joindre ce pronom relatif au neutre πνεῦμα, qui précède. Ensuite un critique, sentant le défaut de cette pensée, aura corrigé εἰς ὃ en εἰς ἅ. Ces conjectures ne sont pas sans fondement, puisqu'elles s'appuient sur la traduction *in quem*, qui est fort ancienne.

Ici se termine l'exorde de l'Epître. Il est digne du prince des Apôtres par la grandeur des pensées.

Saint Pierre entre maintenant en matière, et la proposition par laquelle il débute résume pour ainsi dire toute l'exhortation qui fera l'objet de sa lettre.

13. *Propter quod succincti lumbos mentis vestræ, sobrii, perfecte sperate in eam quæ offertur vobis gratiam, in revelationem Jesu Christi.* « C'est pourquoi, ceignant les reins de votre âme, et vivant dans la tempérance, attendez avec une espérance parfaite la grâce qui vous est offerte et qui vous sera donnée à l'avènement de Jésus-Christ. »

Propter quod. Cette conjonction rattache le verset 13e aux 5e, 6e et 7e. Voici la liaison : Puisque la puissance de Dieu vous garde afin que vous héritiez du salut au dernier jour, où vous recevrez la louange, l'honneur et la gloire, quand Jésus-Christ apparaîtra, attendez ce grand jour avec confiance.

Succincti lumbos. Mais pour que cette confiance ne soit pas trompée, ceignez vos reins. Il fait allusion à l'usage des anciens qui, étant vêtus d'une longue robe, la relevaient en la serrant contre les reins avec une ceinture, afin d'être plus alertes pour marcher ou travailler (1). Lorsque Notre-Seigneur dit à ses disciples : *Sint lumbi vestri præcincti*, « que vos reins soient ceints », il leur ordonne d'être toujours prêts, comme des serviteurs, à accomplir la volonté de leur maître. Et quand saint Pierre nous dit de ceindre nos reins, il nous exhorte à marcher d'un pas libre vers le lieu de nos immortelles espérances.

Succincti lumbos mentis. Ceignez donc les reins de votre âme ; c'est-à-dire, préparez-la, dégagez-la de tout ce qui pourrait embarrasser sa marche vers le ciel. Ceignez les reins de votre âme ; c'est-à-dire aussi, fortifiez-la ; car la ceinture serrée donne au corps de la solidité et de la force. Ceignez les reins de votre âme ; c'est-à-dire enfin,

(1) De là ces expressions latines, notées par saint Augustin : *succingi ad iter, cingi ad opus, accingi ad prœlium, præcingi ad ministerium.* (In Ps. XCXII.)

soyez chastes dans vos pensées ; car la ceinture comprime les reins, qui sont le siège de la luxure. *Succingit lumbos mentis, qui hanc ab impura cogitatione restringit,* dit le vénérable Bède.

Sobrii, νήφοντες, étant sobres. C'est une explication de la métaphore « ceignez les reins de votre âme. » Il ne recommande pas seulement la chasteté et la sobriété en général, mais il exige la répression de la cupidité, de l'ambition, de tous les désirs désordonnés qui retardent l'âme dans sa marche vers le ciel.

En outre, le mot νήφοντες signifie aussi la vigilance d'un esprit actif, qui n'est point appesanti par l'excès du vin. Que votre âme, dit-il, soit toujours éveillée, attentive à faire le bien dont l'occasion se présente, et prompte à découvrir les embûches de l'ennemi.

Perfecte sperate in eam quæ offertur vobis gratiam. Attendez avec une espérance parfaite la grâce qui vous est promise. Or, une espérance parfaite est ferme, inébranlable, fondée sur des motifs certains. Pour que la vôtre soit telle, pour être assurés autant qu'on peut l'être de posséder le salut que les messagers de Dieu vous apportent (φερομένην ὑμῖν χάριν), réprimez tout désir sensuel, et vous recevrez la grâce et la gloire au jour de la révélation de Jésus-Christ, *in revelationem Jesu Christi.*

Cette gloire, saint Pierre l'appelle une grâce, *gratiam.* Car bien que la gloire éternelle soit la récompense de nos bonnes œuvres, elle est cependant fondée sur la grâce de Dieu. *Gratia Dei vita æterna.* (Rom., VI, 23.)

14. *Quasi filii obedientiæ, non configurati prioribus ignorantiæ vestræ desideriis.* Espérez donc ce glorieux héritage, « comme étant des enfants d'obéissance et évitant de vous conformer aux anciens désirs de votre ignorance. »

Filii obedientiæ, c'est un hébraïsme qui veut dire des hommes qui obéissent.

Obedientiæ : l'obéissance à l'Evangile. La première obéissance que l'on rend au Christ est de croire à sa parole, c'est la foi. Donc, ayant accepté sa doctrine,

vous la prendrez pour la règle de vos pensées et de votre conduite. Désormais vous ne vous conformerez plus aux maximes du monde, ni aux désirs que vous suiviez au temps de votre ancienne ignorance.

Non configurati prioribus ignorantiæ vestræ desideriis. Ces paroles s'adressent principalement aux fidèles venus de la gentilité, qui avaient adoré les faux dieux et vécu dans les désordres du paganisme ; mais cela peut s'entendre aussi des Israélites, qui, malgré la connaissance du vrai Dieu et de la loi de Moïse, s'abandonnaient à des désirs coupables et à des passions mauvaises. — *Ignorantiæ.* Au fond tout péché vient d'ignorance, en un certain sens ; car si l'on savait combien le péché est mauvais en soi et combien il est funeste, on ne le commettrait pas. Donc si l'on veut convertir les pécheurs, la première chose qu'il faut faire, n'est pas d'exhorter, mais d'instruire. Et si l'on veut se corriger soi-même, il faut éclairer son esprit par la méditation sérieuse des grandes vérités de la religion.

15. *Sed secundum eum qui vocavit vos Sanctum, et ipsi in omni conversatione sancti sitis.* Mais soyez vous-mêmes saints dans toute la conduite de votre vie, comme est saint celui qui vous a appelés à la foi et à la grâce du salut. Cette parole « Soyez saints » exige d'abord la fuite de l'impureté et commande la chasteté des mœurs. Car Dieu ne nous a pas appelés à une vie immonde, dit saint Paul, mais à la sainteté. *Non enim vocavit nos Deus in immunditiam, sed in sanctificationem.* (I Thess., IV, 7.)

Et cette sainteté irréprochable doit s'étendre à toutes nos actions, à toute notre vie.

In omni conversatione, ἐν πάσῃ ἀναστροφῇ. Le chrétien se conduit en chrétien en tous lieux, en tous temps et dans toutes ses fonctions. Qu'il traite ses affaires, ou celles du prochain, ou celles de l'Etat, il consulte la loi et la gloire de Dieu son maître. Ni le citoyen ni le prince ne doivent oublier qu'ils sont, avant tout, les serviteurs de Jésus-Christ, et que leur règle est l'Evangile. Respecter l'autorité de l'Eglise dans sa vie privée et l'oublier dans les

fonctions de sa vie publique, cela n'est pas permis au chrétien. (Léon XIII, Encycl. *Admirabile.*)

16. *Quoniam scriptum est : Sancti eritis, quoniam ego sanctus sum.* « Car il est écrit : Vous serez saints parce que je suis saint (1). » Puisque Dieu est saint en lui-même, tout ce qui approche de sa majesté doit être saint. Il faut être sans aucune tache pour entrer dans sa maison du ciel. *Non intrabit in eam aliquod coinquinatum.* (Apoc., XXI.) Il faut être saint pour participer aux divins mystères. Ne portons à la table sainte aucune faute, même légère, sans l'avoir expiée par une vraie contrition. C'est pour cela qu'avant de monter à l'autel, l'Eglise veut que le prêtre se frappe la poitrine et récite le *Confiteor.* Tous les fidèles font de même avant de communier. Ne convient-il pas de purifier son cœur de toute affection au péché, avant de recevoir le Saint des saints ?

17. *Et.* Saint Pierre continue d'exhorter les chrétiens à la sainteté par de nouveaux motifs.

Et si Patrem invocatis eum qui sine acceptione personarum judicat secundum uniuscujusque opus, in timore, incolatus vestri tempore, conversamini. « Et puisque vous invoquez comme votre Père celui qui, sans faire acception de personne, juge chacun selon ses œuvres, vivez dans la crainte pendant le temps que vous demeurez étrangers sur la terre. »

Adorez saintement votre Dieu. Obéissez saintement à votre Père. Servez saintement votre Maître. Craignez saintement votre Juge ; car, tout en aimant Dieu, il faut le craindre. *Semper sanctorum securitas plena timoris Dei exstitit.* (Imit. Chr., l. I, c. XX.)

Si Patrem invocatis. Il fait allusion à la prière que Notre-Seigneur a apprise à ses disciples : « Notre Père qui êtes dans les cieux. »

Eum qui judicat. Souvenez-vous que Dieu n'est pas seulement notre Père, il est aussi notre Juge. Or, il juge sans considérer la noblesse, ou la puissance, ou la for-

(1) *Scriptum est.* Ces paroles sont écrites au Lévitique, XI, 44 ; XIX, 2 ; XX, 7 ; et XXI, 8.

tune de ceux qui comparaissent devant lui. Le riche et le pauvre, le maître et l'esclave sont égaux devant son tribunal. Il examine leur mérite, fondé sur leurs œuvres bonnes ou mauvaises. Il voit tout, il juge tout, il punit tout ce qui est contre sa loi. Saint Clément rapporte que saint Pierre répétait souvent cette parole : « Quel homme pourrait pécher, s'il pensait au jugement de Dieu ? »

In timore. Vivons dans la crainte de ce jugement pendant tout le temps que nous marchons sur cette terre, où nous devons nous regarder comme des étrangers.

Incolatus vestri tempore. Le mot *incolatus*, παροικία, veut dire le séjour que l'on fait dans un pays qui n'est pas le sien. *Incola dicitur qui habitat in terra aliena, non in civitate sua.* (S. Aug. in Ps. cxix, n. 6.) La terre n'est point la vraie patrie des chrétiens.

18. *Scientes quod non corruptibilibus auro vel argento redempti estis de vana vestra conversatione paternæ traditionis.* « Vivez dans la crainte d'offenser votre juge, sachant que ce n'est point par des choses corruptibles, comme l'or et l'argent, que vous avez été rachetés de la vanité où vous viviez selon la tradition de vos pères. » La première raison pour laquelle nous devons craindre notre Juge, c'est qu'il juge chacun selon ses œuvres ; la seconde, c'est que nous mériterons sa colère si nous sommes ingrats envers le Dieu qui nous a rachetés. En effet, dit le vénérable Bède, plus est grand le prix de votre rédemption, plus vous devez craindre d'offenser votre Rédempteur, et de rendre inutile la rançon immense qu'il a payée pour vous. Or, c'est ce que vous feriez en retournant à votre corruption primitive. Car, ce n'était pas une vie sainte, mais vaine, mais coupable que vous meniez autrefois.

Redempti estis de vana conversatione. Tout ce qu'on ne fait pas pour Dieu et pour le salut éternel est vain. Amassez une grande fortune, illustrez votre nom par des ouvrages admirés de l'univers, ceignez votre front d'une couronne royale : vanité des vanités ! tout n'est que vanité, si l'on n'aime pas Dieu, s'écrie Salomon.

De vana vestra conversatione paternæ traditionis. Que faut-il entendre par la tradition paternelle ? Est-ce la loi de Moïse dans sa partie cérémonielle ? Non, saint Pierre ne la blâmerait pas, car elle était encore permise aux Juifs ; il ne songeait pas à les en détourner. Il enseignait seulement, comme saint Paul et les autres Apôtres, qu'il fallait y joindre les préceptes de l'Evangile. La tradition paternelle, autrement la tradition des anciens, désigne les prescriptions ajoutées à la loi par les docteurs juifs ; préceptes purement humains, usages inutiles et quelquefois coupables, comme le déclare Notre-Seigneur. (S. Matth., XV, et S. Marc., VII.)

La tradition paternelle s'entend mieux encore de la fausse religion des Gentils, qui adressaient de vaines prières à des idoles. Ainsi l'expliquent plusieurs saints Pères (1).

Non corruptibilibus auro vel argento redempti estis. Les choses les plus précieuses aux yeux des hommes sont l'or et l'argent, métaux sujets à la corruption. On les fond, ils s'altèrent, ils s'usent. Mais le prix qui a été donné pour racheter vos âmes est incorruptible, c'est le sang d'un Dieu.

19. *Sed pretioso sanguine quasi agni immaculati Christi.* Voilà le prix auquel vous avez été rachetés ! Rien de ce qui est créé n'est comparable au sang de cet Agneau, dont une seule goutte suffit pour effacer les péchés du monde. Car cet Agneau est Dieu, et le sang d'un Dieu est d'un prix infini.

Agni. Le Christ est comparé à un Agneau à cause de la douceur de cet animal innocent, qui garde le silence et ne se plaint pas, lors même qu'on l'immole.

Immaculati, ἀμώμου. Le mot grec signifie « sans défaut. » L'agneau pascal ne devait avoir aucun défaut corporel, afin d'être digne de figurer le Christ : *Erit autem agnus sine macula.* (Exod., XII, 5.) Il ne devait donc être ni

(1) Saint Augustin, in Ps. CXLVI, n. 18; et saint Théophile, ad Autol., l. II, 34.

aveugle, ni boiteux, ni estropié, mais posséder l'intégrité parfaite de ses membres.

Et incontaminati. Le mot *incontaminatus*, ἄσπιλος, désigne l'absence de toute tache ; ce qui n'était pas exigé de l'agneau pascal. Mais pour le Christ qui devait effacer les péchés du monde, il fallait qu'il fût une victime sans défaut et sans tache : ἄμωμος καὶ ἄσπιλος. Le Christ a fait beaucoup d'immaculés, en effaçant les péchés des hommes ; lui seul possède, par sa nature, une pureté sans tache. *Fecit multos immaculatos donando peccata ; ipse immaculatus non habendo peccata,* dit saint Augustin.

20. *Præcogniti quidem ante mundi constitutionem, manifestati autem novissimis temporibus propter vos.* « Agneau connu par la prescience de Dieu avant la création du monde, et manifesté à la fin des temps pour l'amour de vous. »

Præcogniti. Dieu, qui voit de son immuable éternité ce qu'il fait dans la suite des siècles, a toujours eu présent par sa prescience, cet Agneau qu'il destinait, dans sa miséricorde, à l'expiation du péché des hommes. — *Præcogniti.* La prescience de Dieu est ici, comme en d'autres endroits de l'Ecriture, une connaissance efficace, qui veut et prépare ce qu'elle voit. C'est ainsi que l'apôtre saint Paul a pu dire, dans l'Epître aux Romains : Dieu n'a point rejeté son peuple qu'il a connu dans sa prescience. *Non repulit Deus plebem suam, quam præscivit.* (Rom., XI. 2. — Voyez plus haut, v. 2.)

Ante mundi constitutionem, πρὸ καταβολῆς κόσμου, *ante jacta mundi fundamenta.* L'éternité seule précède la création ; tout ce que Dieu voit, tout ce que Dieu décide, il le voit, il le veut de toute éternité ; il a prévu que l'homme créé pécherait, et en prévoyant son péché, il en a préparé l'expiation dans l'incarnation du Verbe et dans l'immolation du Christ. Saint Jean dit de même, dans l'Apocalypse, que le Christ est l'Agneau égorgé dès le commencement du monde, dans le décret divin. *Qui occisus est ab origine mundi.* (Apoc., XIII, 8.)

Manifestati autem novissimis temporibus propter vos.

Cet Agneau très saint, dont nos pères n'avaient vu que la figure, a été manifesté à la fin des temps, pour vous, pour votre salut, ô peuples de l'Asie, afin que, participant à son sacrifice, vous soyez purifiés dans son sang. L'Agneau divin a été sans doute immolé sur l'autel de la croix pour tous les hommes et pour tous les siècles ; mais les fruits de son sacrifice ont été répandus sur le genre humain avec plus d'abondance après qu'il a été prêché dans le monde par les Apôtres. Car pour être sauvé par le Christ, il faut croire en lui ; pour croire en lui, il faut le connaître, et on le connaît par la prédication de l'Evangile.

Novissimis temporibus, ἐπ' ἐσχάτων τῶν χρόνων. Par cette expression, l'Ecriture entend le dernier âge du monde, qui est compris entre le premier et le second avènement du Christ. C'est comme s'il leur disait : Vous êtes heureux d'être nés à cette époque et dans ces pays, où la trompette évangélique a retenti avec tant d'éclat, où l'ombre est remplacée par la lumière, et la loi par la grâce.

Propter vos, pour vous ! Ce mot, placé à la fin de la phrase, doit exciter l'amour et la reconnaissance des chrétiens auxquels il s'adresse. Ils ont eu, préférablement à tant de millions d'hommes, le bonheur d'entendre la voix des Apôtres et de recevoir la grâce de l'Evangile.

21. *Propter vos, qui fideles estis in Deo.* La victime expiatrice du péché a donc été manifestée au monde à cause de vous qui croyez en Dieu, qui obéissez à Dieu et qui portez le nom glorieux de ses fidèles. C'est pour vous et pour votre salut que l'Evangile a retenti dans le monde (1).

Per ipsum fideles estis. Vous êtes par lui fidèles. Ce mot est retenu par les théologiens. Il nous fait entendre que la foi, par laquelle nous croyons en Dieu comme

(1) Des éditions grecques donnent : τοὺς δι' αὐτοῦ πιστεύοντας εἰς Θεόν. *qui per ipsum creditis in Deum.* Mais d'autres éditions, appuyées sur les manuscrits A B, maintiennent la leçon conforme à la Vulgate, τοὺς δι' αὐτοῦ πιστοὺς εἰς Θεόν, *qui per ipsum fideles estis in Deo.* Vous ne croyez pas seulement en lui, vous êtes ses fidèles.

auteur de notre salut, surpasse la puissance de notre nature. Pour faire un acte de foi salutaire et pour persévérer dans la foi, il nous faut la grâce méritée par le Christ, *per ipsum fideles estis*.

Qui suscitavit eum a mortuis. Le principal motif qui nous fait admettre l'Evangile avec une certitude entière, c'est que Dieu a ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts. Car il avait prédit lui-même sa résurrection et il l'avait donnée comme preuve de sa doctrine.

Et dedit illi gloriam. Notre foi, appuyée sur la résurrection comme sur un fondement solide, est confirmée par les autres gloires que Dieu a données au Christ, gloires qui surpassent infiniment toutes celles qui ont été accordées aux créatures. C'est la gloire de l'ascension, lorsqu'il est monté au ciel en présence de ses disciples et de ceux qui croyaient en lui. C'est la gloire de la descente manifeste du Saint-Esprit, dont il a rempli ses Apôtres et qu'il continue de communiquer à ceux qui croient à sa parole. C'est la gloire de la prédication de son Evangile annoncé et accepté dans tout l'univers. C'est la gloire enfin qui lui est rendue par tous les peuples de la terre, où il a des fidèles qui l'adorent, qui l'aiment, qui observent ses commandements, qui vivent selon sa loi et qui meurent pour lui. Jésus parle lui-même de cette gloire dans saint Jean, lorsqu'il dit que « tous honoreront le Fils comme ils honorent le Père. » Et dans un autre endroit : « L'heure est venue, dit-il, où le Fils de l'homme sera glorifié. » (S. Joann., v et xii.)

Ut fides vestra et spes esset in Deo. « Dieu a donc ressuscité le Christ et il lui a donné la gloire, afin que votre foi et votre espérance fussent en Dieu. » Car en voyant le Christ ressuscité et glorifié au ciel et sur la terre, vous avez un motif certain de croire à ses paroles et d'espérer en ses promesses.

22. *Animas vestras castificantes in obedientia charitatis* (1). Mais pour croire en Jésus-Christ d'une foi qui

(1) Dans le grec, on lit *in obedientia veritatis*, ἐν ὑπακοῇ τῆς ἀληθείας

justifie, et pour espérer avec confiance les biens qu'il promet, il faut purifier vos consciences dans l'obéissance de la charité, *in obedientia charitatis*. Cela veut dire, en obéissant à la parole divine par l'adhésion de votre esprit, et en aimant de tout votre cœur Celui en qui vous croyez.

Ce membre de phrase, qui sert de transition, peut se joindre à ce qui précède, et commencer aussi la phrase suivante, dont le verbe est *diligite*, aimez.

Animas vestras castificantes in obedientia charitatis, in fraternitatis amore simplici, ex corde, invicem diligite attentius. « Ayant purifié vos âmes par la foi dans une obéissance de charité, aimez-vous constamment les uns les autres, en sorte que votre charité fraternelle soit sincère et au fond du cœur. »

In fraternitatis amore simplici (1). Votre amour pour vos frères doit être simple et non double, véritable et non simulé. Mais cet amour sincère qui part du cœur, *ex corde*, n'est pas une affection seulement naturelle, c'est une charité spirituelle dont la grâce est le principe.

Invicem diligite attentius ou *intentius*, ἐκτενῶς, aimez-vous les uns les autres d'un amour diligent, courageux, intense. Aimez les frères, malgré leurs défauts et malgré les torts qu'ils auraient envers vous.

23. *Renati non ex semine corruptibili, sed incorruptibili.* Il montre comment nous sommes frères. Sans doute, les hommes sont tous frères selon la nature, en Adam, par leur première naissance. Mais les chrétiens ont une fraternité plus heureuse : ils sont frères en Jésus-Christ selon la grâce, par une seconde naissance. Aimez-vous comme des frères, leur dit-il, parce qu'une nouvelle naissance vous a tous rendus enfants d'un même Père qui

dans l'obéissance à la vérité. C'est une leçon très estimable, appuyée sur les meilleurs manuscrits. — *Castificantes*. En grec, il y a le passé, ἁγνίσαντες, *quoniam castificavistis*. Vous avez déjà purifié vos âmes dans le baptême ; conservez cette pureté.

(1) *In fraternitatis amore simplici*, εἰς φιλαδελφίαν ἀνυπόκριτον. On voit par le grec que le mot *simplici* doit se construire avec *amore* et non avec *corde*.

est Dieu, frères de Jésus-Christ et héritiers de la vie éternelle. Cette nouvelle naissance ne vient pas d'un germe corruptible, mais d'une semence spirituelle et incorruptible.

Saint Pierre explique comment s'est faite leur régénération : *Per Verbum Dei vivi et permanentis in æternum.* Vous avez été régénérés, dit-il, par la parole du Dieu vivant, qui demeure éternellement. L'Apôtre nous enseigne donc que le germe d'où s'est formée notre seconde génération est la parole de Dieu. C'est en effet cette parole qui, donnant la fécondité aux eaux du baptême, nous a fait renaître enfants de Dieu. Car ni le sang, ni la chair, ni la volonté de l'homme ne sont pour rien dans cette nouvelle naissance, dit saint Jean ; c'est Dieu qui l'opère tout entière, en donnant la justice à nos âmes : *Qui non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri, sed ex Deo nati sunt.* (S. Joann., I.) L'Esprit-Saint a formé le chrétien dans le baptême, comme il a formé le Christ dans le sein de la Vierge, dit saint Chrysostome. (Hom. ad Col., VI.)

Saint Léon le Grand développe la même pensée. Le Seigneur Jésus, dit-il, s'est fait homme en prenant notre nature, afin que nous puissions nous-mêmes participer à la nature divine. La génération qu'il a prise dans le sein de la Vierge, il l'a mise dans la fontaine baptismale. Il a donné à l'eau ce qu'il avait donné à sa Mère. Car la vertu du Très-Haut et l'ombre du Saint-Esprit, qui a rendu Marie capable d'engendrer le Sauveur, donne aussi aux eaux la puissance de régénérer ceux qui croient (1).

Per Verbum Dei vivi et permanentis in æternum (2).

(1) *Factus est homo nostri generis, ut nos divinæ naturæ possemus esse consortes. Originem quam sumpsit in utero Virginis, posuit in fonte baptismatis. Dedit aquæ quod dedit Matri : virtus enim Altissimi et obumbratio Spiritus Sancti, quæ fecit ut Maria pareret Salvatorem, eadem facit ut regeneret unda credentem.* (S. Leo, Serm. V, de Nativ.)

(2) *Per Verbum Dei vivi*, διὰ λόγου ζῶντος Θεοῦ. Quelques-uns traduisent : par le Christ, qui est le Verbe du Dieu vivant. Mais tout de suite, au verset 25, l'auteur sacré explique lui-même λόγος par ῥῆμα, qui ne désigne pas la personne du Verbe, mais la parole de Dieu.

Le chrétien étant engendré par la parole d'un Dieu vivant qui demeure éternellement, cette parole lui communique une vie immortelle comme Dieu son auteur, au lieu que la chair soumise à la corruption ne donne qu'une vie corruptible. C'est ce que l'Apôtre explique aussitôt, en citant le prophète Isaïe.

24 et 25. *Quia omnis caro fœnum, et omnis gloria ejus tanquam flos fœni : exaruit fœnum, et flos ejus decidit. Verbum autem Domini manet in æternum.* « Car toute chair est comme l'herbe, dit Isaïe, et toute la gloire de la chair est comme la fleur de l'herbe. L'herbe sèche et la fleur tombe. Mais la parole de Dieu demeure éternellement. » Que veut dire le prophète par ce brillant langage ? Le voici : L'homme qui est engendré de la chair fleurit dans son enfance, dans son adolescence, dans sa jeunesse ; mais il est corruptible comme la chair dont il tire son origine. La gloire de sa jeunesse s'efface bientôt. Il se flétrit, tombe et se dissout en poussière. Or, si l'homme est corruptible, tout ce qui naît de l'homme est aussi corruptible et destiné à la mort. C'est la conséquence qui sort des paroles sacrées.

Verbum autem Domini manet in æternum. Mais, ajoute le prophète, « la parole de Dieu demeure éternellement. » Ainsi, le principe d'où le chrétien tire sa seconde vie est éternel. Ce principe doit donc, conformément à sa nature, faire germer une vie incorruptible ; et puisque Dieu demeure éternellement, il doit donner une force éternelle à sa parole.

Mais quelle est cette parole ? C'est celle qui vous a été apportée par la prédication de l'Evangile. *Hoc est autem verbum quod evangelizatum est in vos.*

Oui, si nous acceptons l'Evangile, la fin de la vie présente ne sera que la fin de notre mortalité, à laquelle succédera une vie éternelle.

CHAPITRE DEUXIÈME

ANALYSE

Dans ce chapitre, saint Pierre montre aux chrétiens les glorieux titres que leur confère la régénération baptismale, et les obligations qui en découlent.

Premièrement. Puisqu'ils ont reçu une nouvelle naissance, ils doivent, comme des enfants nouveau-nés, se fortifier et croître en se nourrissant du lait de la pure doctrine.

Deuxièmement. Etant devenus frères par leur nouvelle génération, ils doivent déposer tout vice contraire à la charité fraternelle (1-3).

Troisièmement. Tous les chrétiens forment un temple spirituel où Dieu habite. Jésus-Christ en est la pierre angulaire, et ils sont eux-mêmes des pierres choisies posées sur cette pierre fondamentale.

Quatrièmement. Non seulement ils entrent comme des pierres vivantes dans la structure du temple, mais ils en sont les prêtres pour offrir à Dieu des hosties spirituelles.

Ils sont même rois, parce qu'un trône leur est préparé dans les cieux (4-10).

Cinquièmement. L'Apôtre conclut de là que les chrétiens doivent se regarder comme étrangers sur la terre, et mener une vie irréprochable au milieu des Gentils, afin de confondre leurs calomniateurs.

Sixièmement. En conséquence, ils se montreront soumis au prince et aux magistrats ; et ceux qui sont esclaves obéiront à leurs maîtres en souffrant avec patience les mauvais traitements (11-20).

Il les y encourage par l'exemple de Notre-Seigneur Jésus Christ (21-fin).

1. *Deponentes igitur omnem malitiam, et omnem dolum, et simulationes, et invidias, et omnes detractiones,*

2. *Sicut modo geniti infantes, rationabile, sine dolo lac concupiscite, ut in eo crescatis in salutem :*

3. *Si tamen gustatis quoniam dulcis est Dominus.*

4. *Ad quem accedentes lapidem vivum, ab hominibus quidem reprobatum, a Deo autem electum et honorificatum,*

5. *Et ipsi tanquam lapides vivi superædificamini, domus spiritualis, sacerdotium sanctum, offerre spirituales hostias, acceptabiles Deo per Jesum Christum.*

6. *Propter quod continet Scriptura : Ecce pono in Sion lapidem summum angularem, electum, pretiosum : et qui crediderit in eum, non confundetur.*

7. *Vobis igitur honor credentibus ; non credentibus autem, lapis quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli,*

8. *Et lapis offensionis, et petra scandali his qui offendunt verbo, nec credunt in quo et positi sunt.*

9. *Vos autem genus electum, regale sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis, ut virtutes annuntietis ejus qui de tenebris vos vocavit in admirabile lumen suum.*

10. *Qui aliquando non populus, nunc autem populus Dei ; qui non consecuti misericordiam, nunc autem misericordiam consecuti.*

11. *Charissimi, obsecro vos tanquam advenas et peregrinos abstinere vos a carnalibus desi-*

1. Vous étant donc dépouillés de toute espèce de malice, de tromperie, de dissimulation, d'envie et de médisance,

2. Semblables à des enfants nouvellement nés, désirez ardemment le lait spirituel et très pur qui vous fera croître pour le salut :

3. Si toutefois vous avez goûté combien le Seigneur est doux.

4. Et vous approchant de lui comme de la pierre vivante, que les hommes avaient rejetée, mais que Dieu a choisie et mise en honneur,

5. Entrez vous-mêmes dans la structure de l'édifice, comme étant des pierres vivantes, pour composer une maison spirituelle et un sacerdoce saint, afin d'offrir à Dieu des sacrifices spirituels qui lui soient agréables par Jésus-Christ.

6. C'est pourquoi il est dit dans l'Ecriture : Je vais poser en Sion la principale pierre de l'angle, la pierre choisie, précieuse, et quiconque mettra en elle sa foi ne sera point confondu.

7. Honneur donc à vous qui croyez ! Mais pour les incrédules, la pierre que les architectes ont rejetée est devenue la tête de l'angle,

8. Une pierre contre laquelle ils se heurtent, une pierre qui les fait tomber, eux qui se heurtent contre la parole, par une incrédulité à laquelle ils ont été abandonnés.

9. Mais quant à vous, vous êtes la race choisie, le sacerdoce royal, la nation sainte, le peuple conquis, destiné à publier les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière ;

10. Vous qui autrefois n'étiez point son peuple, mais qui êtes maintenant le peuple de Dieu ; vous qui n'aviez pas obtenu miséricorde, mais qui maintenant avez obtenu miséricorde.

11. Mes bien-aimés, je vous conjure de vous abstenir, comme étrangers et voyageurs que vous êtes, des

désirs charnels qui combattent contre l'âme.

12. Conduisez-vous parmi les Gentils d'une manière sainte, afin qu'au lieu de médire de vous comme si vous étiez des méchants, les bonnes œuvres qu'ils vous verront faire les portent à rendre gloire à Dieu au jour de sa visite.

13. Soyez donc soumis, pour l'amour de Dieu, à toute sorte de personnes : soit au roi, comme au souverain ;

14. Soit aux gouverneurs, comme à des hommes envoyés de sa part pour punir ceux qui font mal et pour louer ceux qui font bien.

15. Car c'est la volonté de Dieu que, par votre bonne vie, vous fermiez la bouche aux hommes ignorants et sans sagesse.

16. Soyez libres, non pour user de votre liberté comme d'un voile qui couvrirait vos mauvaises actions, mais pour agir en serviteurs de Dieu.

17. Rendez à tous l'honneur qui leur est dû ; aimez vos frères ; craignez Dieu ; honorez le roi.

18. Serviteurs, soyez soumis à vos maîtres avec toute sorte de respect, non seulement à ceux qui sont bons et doux, mais même à ceux qui sont rudes et fâcheux.

19. Car c'est une grâce de Dieu si, pensant qu'il nous voit, nous endurons les maux et les peines qu'on nous fait souffrir avec injustice.

20. En effet, quel sujet de gloire aurez-vous, si c'est pour vos fautes que vous endurez de mauvais traitements ? Mais si vous souffrez avec patience en faisant le bien, c'est là ce qui est agréable à Dieu.

21. Car c'est à quoi vous avez été appelés, puisque Jésus-Christ même a souffert pour nous, vous laissant un exemple, afin que vous marchiez sur ses pas ;

22. Lui qui n'a commis aucun péché, et dans la bouche duquel ne s'est trouvée aucune parole de tromperie.

deriis quæ militant adversus animam :

12. *Conversationem vestram inter gentes habentes bonam, ut in eo quod detrectant de vobis tanquam de malefactoribus, ex bonis operibus vos considerantes, glorificent Deum in die visitationis.*

13. *Subjecti igitur estote omni humanæ creaturæ propter Deum ; sive regi, quasi præcellenti ;*

14. *Sive ducibus, tanquam ab eo missis ad vindictam malefactorum, laudem vero bonorum :*

15. *Quia sic est voluntas Dei, ut benefacientes obmutescere faciatis imprudentium hominum ignorantiam ;*

16. *Quasi liberi, et non quasi velamen habentes malitiæ libertatem, sed sicut servi Dei.*

17. *Omnes honorate ; fraternitatem diligite ; Deum timete ; regem honorificate.*

18. *Servi, subditi estote in omni timore dominis, non tantum bonis et modestis, sed etiam dyscolis.*

19. *Hæc est enim gratia, si propter Dei conscientiam sustinet quis tristitias, patiens injuste.*

20. *Quæ enim est gloria, si peccantes et colaphizati suffertis ? Sed si bene facientes, patienter sustinetis, hæc est gratia apud Deum.*

21. *In hoc enim vocati estis : quia et Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplum ut sequamini vestigia ejus.*

22. *Qui peccatum non fecit, nec inventus est dolus in ore ejus.*

23. *Qui quum malediceretur, non maledicebat; quum pateretur, non comminabatur; tradebat autem judicanti se injuste.*

24. *Qui peccata nostra ipse pertulit in corpore suo super lignum, ut peccatis mortui, justitiæ vivamus; cujus livore sanati estis.*

25. *Eratis enim sicut oves errantes, sed conversi estis nunc ad pastorem et episcopum animarum vestrarum.*

23. Quand on le chargeait d'injures, il ne répondait point par des injures; quand on le maltraitait, il ne faisait point de menaces; mais il se livrait entre les mains de celui qui le jugeait injustement.

24. Il a porté lui-même nos péchés dans son corps sur la croix, afin qu'étant morts au péché nous vivions pour la justice; et c'est par ses meurtrissures que vous avez été guéris.

25. Car vous étiez comme des brebis égarées; mais maintenant vous êtes retournés au Pasteur et à l'Evêque de vos âmes.

COMMENTAIRE

1. *Deponentes igitur omnem malitiam,* « déposant donc toute malice. » Ce verset se lie au 23e du précédent chapitre : *Renati ex semine incorruptibili per Verbum Dei.* Vous avez reçu une vie nouvelle dans les eaux du baptême fécondées par la parole de Dieu; vous y avez été engendrés d'un principe incorruptible; et par cette nouvelle génération vous êtes devenus frères. Déposez donc toute malice, toute tromperie, toute dissimulation, toute envie et toute médisance. Car ce sont là des choses contraires à la charité fraternelle.

« Toute malice » (*omnem malitiam,* πᾶσαν κακίαν) est un terme général qui désigne la volonté de nuire au prochain : *nocendi amor.* (Aug. Hom. xx inter 50.) Les mots suivants indiquent les différentes espèces de malice auxquelles il faut renoncer. L'Apôtre énumère des vices qui ne sont pas rares parmi les chrétiens et que certaines personnes pieuses se pardonnent trop facilement.

Et omnem dolum. Renoncez à toute sorte de tromperie. Un frère ne doit pas tromper un frère; qu'il n'y ait point de fraudes parmi vous.

Et simulationes, ὑποκρίσεις. Ce terme désigne l'art de

feindre, soit dans ses discours, soit par ses manières, des sentiments de bienveillance que l'on n'a pas dans le fond du cœur. Une équité simulée, dit saint Augustin, est une double iniquité. *Simulata æquitas non est æquitas, sed duplex iniquitas.* (S. Aug. in Ps. LXIII.) L'Esprit-Saint nous apprend que les hommes doubles attirent sur eux la colère de Dieu. *Simulatores et callidi provocant iram Dei.* (Job, XXXVI, 13.)

Et invidias. Que l'envie est donc funeste ! C'est par l'envie du diable que la mort est entrée dans le monde. *Invidia diaboli mors introivit in orbem terrarum.* (Sap., II, 25.) C'est l'envie qui vendit Joseph. C'est l'envie qui dirigea la lance de Saül contre le jeune David. C'est l'envie des prêtres d'Israël qui livra le Christ à la mort. *Sciebat enim Pilatus quod per invidiam tradidissent eum.* (S. Matth., XXVII, 18.)

L'envie est une passion extrêmement subtile : peu d'âmes en sont exemptes et peu s'en accusent.

Comme l'envie distille souvent un poison qui noircit la réputation du prochain, l'Apôtre ajoute aussitôt : interdisez-vous toute médisance, *omnes detractiones.*

2. *Sicut modo geniti infantes.* « Semblables à des enfants nouvellement nés. » Il y a une enfance spirituelle comme une enfance corporelle. Chez l'enfant qui vient au monde, les organes se perfectionnent peu à peu et la raison se développe par degrés. Il en est de même du néophyte ; à moins d'une grâce spéciale, la vertu ne s'affermit pas subitement dans le nouveau chrétien. Il faut des instructions, des prières, des communions et du temps, pour qu'il passe de l'enfance à l'état d'homme parfait en Jésus-Christ.

Lac concupiscite, désirez du lait. La nature a mis dans l'enfant un désir qui lui fait rechercher le sein nourricier de sa mère. De même le jeune chrétien rempli du Saint-Esprit sent en son âme une faim qui lui fait chercher avidement une nourriture spirituelle. L'amour de la parole de Dieu est un signe de justice. Celui en qui règne la grâce aime à entendre l'Evangile. Désirez donc la divine

parole, dit saint Chrysostome, avec le même empressement que l'enfant se précipite aux mamelles de sa mère.

Rationabile lac. C'est d'un lait spirituel que parle l'Apôtre, λογικὸν, un lait qui nourrit la raison, la foi et l'âme du chrétien.

Sine dolo, ἄδολον, *sincerum*, un lait qui n'est pas mélangé de substances étrangères et fraudé.

Ce lait vivifiant que recommande saint Pierre est la pure doctrine apostolique, et non une doctrine altérée par des maximes judaïques, hérétiques ou mondaines. Dès l'origine, il s'est trouvé des chrétiens qui n'ont pas voulu recevoir la parole de Dieu toute pure, ils la corrigeaient et la faussaient.

Ut in illo crescatis in salutem. Voulez-vous grandir en vertu et vous affermir dans la sainteté ? voulez-vous n'être plus de fragiles enfants que le moindre choc renverse, mais devenir des hommes fermes, dont le salut soit assuré ? nourrissez-vous de la doctrine de l'Evangile. Imitez la bienheureuse Vierge, qui gardait les saintes paroles et les méditait dans son cœur. *Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo.* (S. Luc., II, 19.)

3. *Si tamen gustastis quoniam dulcis est Dominus*. Je vous exhorte à désirer avec ardeur cette parole salutaire, si toutefois vous avez goûté combien le Seigneur est doux. Saint Pierre cite le Psaume XXXIII, où le prophète dit : « Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux. » *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus*. Vous, fidèles baptisés, qui croyez fermement à l'Evangile, n'avez-vous pas quelquefois senti au fond de vos cœurs la présence de Dieu ? Il vous remplissait alors d'une joie secrète et ineffable. Eh bien, nourrissez-vous de la parole sainte, et le bonheur que vous avez ressenti, vous l'éprouverez encore. Mais souvenez-vous que Dieu n'accorde ces précieuses faveurs qu'aux âmes pures et courageuses.

Outre le sens littéral que nous venons d'exposer, plusieurs pensent que, sous ces paroles voilées, saint Pierre désigne aussi la sainte Eucharistie, où la douceur de la

grâce divine est goûtée dans sa source. Ce sens paraît d'autant plus naturel qu'aux premiers temps de l'Eglise on donnait la sainte communion aux néophytes aussitôt après leur baptême ; et dans les peintures des catacombes, on voit l'Eucharistie symbolisée par un vase de lait (1).

Dulcis est Dominus. Un pieux auteur, qui savait par expérience combien le Seigneur est doux, a écrit ces belles paroles : « Quand Jésus est avec nous, tout est bon et rien ne semble difficile. Mais quand Jésus est absent, tout est dur. Quand Jésus ne parle point à notre cœur, toute consolation est faible ; mais si Jésus dit seulement une parole, on sent une grande consolation. Etre sans Jésus est un cruel enfer, et être avec Jésus est un doux paradis. Si Jésus est avec vous, nul ennemi ne pourra vous nuire. Celui qui a trouvé Jésus a trouvé un bon trésor, ou plutôt il possède le bien suprême ; et celui qui perd Jésus, perd plus que le monde entier. » (Imit. Christ., l. II, c. VIII.)

4. *Ad quem accedentes, lapidem vivum, ab hominibus quidem reprobatum, a Deo autem electum et honorificatum.* Approchez-vous du Seigneur qui est la pierre vivante, que les hommes avaient rejetée, mais que Dieu a choisie et mise en honneur.

Accedentes. On s'approche du Seigneur par la foi, on s'attache à lui par l'espérance, on demeure en lui par la charité.

Lapidem. Le Christ est nommé la pierre angulaire de son Eglise, pour montrer l'union qu'il y maintient et la solidité qu'il lui donne. — *Lapidem vivum ;* mais c'est une pierre vivante, qui communique la vie à toutes celles qui composent l'Eglise où Dieu habite.

Ab hominibus quidem reprobatum, a Deo autem electum. Cette parole mérite une grande attention.

(1) *Dulcis est Dominus.* Le Seigneur dont il parle est Jésus-Christ, comme le prouve le verset suivant : *Ad quem accedentes lapidem.* Or, dans le Psaume que saint Pierre applique à Jésus-Christ, le mot hébreu rendu par *Dominus* est Jéhova, le nom incommunicable. Il y a donc ici une preuve de la divinité de Jésus-Christ, puisque l'Apôtre le nomme Jéhova, le Seigneur suprême.

David avait dit au Psaume CXVII : « La pierre que les architectes ont rejetée est devenue la tête de l'angle. » *Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli.* Notre-Seigneur, rappelant aux Juifs cette parole de David, s'en faisait l'application. N'avez-vous jamais lu ces mots dans l'Ecriture ? leur disait-il : « La pierre rejetée par ceux qui bâtissaient a été posée à la tête de l'angle. » Et il ajoutait cette menace terrible : « C'est pourquoi le royaume de Dieu vous sera ôté, et il sera donné à une nation qui en fera les fruits. » Il disait encore : « Celui qui tombera sur cette pierre sera brisé, et celui sur qui elle tombera sera broyé. » (S. Matth., XXI, 42.) Saint Pierre amené devant le grand Conseil des Juifs, pour avoir guéri au nom de Jésus le boiteux qui se tenait à la porte du Temple, ne craignit pas de citer la même parole aux Pontifes Anne et Caïphe et à tous ses juges : « C'est Jésus de Nazareth, crucifié par vous, leur dit-il, qui a guéri l'homme que vous voyez debout en votre présence. Or, ce Jésus est la pierre que vous, architectes, avez rejetée, et qui a été faite la principale pierre de l'angle. »

Maintenant, saint Pierre, écrivant cette Epître, se souvient toujours de la même parole, et il la rappelle aux Juifs chrétiens de l'Asie. « Approchez-vous de cette pierre », dit-il, et venez à elle. Vos prêtres l'ont réprouvée, et ils la rejettent encore : *Ab hominibus quidem reprobatum.* Mais aux yeux de Dieu, c'est une pierre d'élite, une pierre d'un prix inestimable. Aussi Dieu l'a choisie et tellement glorifiée qu'elle est aujourd'hui célèbre et adorée dans tout l'univers : *A Deo autem electum et honorificatum.*

5. Puis il ajoute, comme nous l'avons déjà dit : Vous êtes aussi des pierres vivantes et libres. Venez donc vous placer sur la pierre fondamentale ; laissez-vous poser et cimenter par la main du divin architecte, afin d'entrer dans la structure de cet édifice spirituel : *et ipsi tanquam lapides vivi superædificamini, domus spiritualis* (1).

(1) *Superædificamini*, ἐποικοδομεῖσθε. En grec et en latin, on peut tra-

Mais une pierre n'est pas jetée brute dans la masse de la muraille : elle est préparée, taillée, polie par les coups du marteau, *fabri polita malleo*, puis adaptée à la place que lui assigne l'architecte. Et toutes ces pierres choisies, ciselées avec amour par la main de Dieu, ne font qu'un seul temple mystique, qui est l'Eglise.

Nous observerons qu'en hébreu, en grec et en latin, comme en français, le mot qui signifie « maison » ne désigne pas seulement l'édifice, mais encore ceux qui l'habitent. C'est pourquoi saint Paul disait aux chrétiens d'Ephèse : « Vous êtes les concitoyens des saints, les familiers de la maison de Dieu; vous êtes édifiés sur les fondements des Apôtres et des prophètes, placés sur la pierre même de l'angle qui est Jésus-Christ, sur lequel tout l'édifice est posé, s'élève et s'accroît pour être un saint temple consacré au Seigneur. Et vous-mêmes vous entrez aussi dans la structure de cet édifice pour devenir la maison de Dieu qui est construite et soutenue par le Saint-Esprit. » (Eph., II, 19.)

Or saint Pierre, réunissant comme saint Paul le sens physique et le sens moral, ajoute cette parole magnifique : *sacerdotium sanctum*. Que dis-je? vous n'êtes pas seulement le peuple pieux, qui se tient dans le temple autour de l'autel, pendant que le prêtre immole la victime : vous formez vous-mêmes un sacerdoce saint; vous êtes prêtres, vous êtes sacrés pour offrir des hosties spirituelles, qui sont agréables à Dieu, parce qu'elles lui sont présentées par Jésus-Christ, notre Médiateur.

Sacerdotium, ἱεράτευμα, *cœtus et chorus sacerdotum ;* c'est une assemblée, un ordre de prêtres. Saint Pierre n'entend pas que les laïques soient prêtres dans le sens propre du mot, ni qu'ils aient la puissance d'offrir sur l'autel la grande Victime qui fut immolée sur la croix. Ils offriront seulement ce sacrifice auguste par les mains du prêtre. Mais ils présenteront eux-mêmes à Dieu des « hosties

duire par l'indicatif ou par l'impératif : « Vous êtes posés » ou « soyez posés » sur la pierre fondamentale, pour entrer dans la structure du palais divin.

spirituelles », l'encens de la prière et le sacrifice de la louange : *Sacrificium laudis honorificabit me.* (Ps. XLIX.) Ils offriront des sacrifices de justice et de bonnes œuvres : *Sacrificate sacrificium justitiæ.* (Ps. IV.) Leurs propres corps seront des hosties vivantes, saintes et agréables à Dieu, lorsque, dans leurs actions, ils travailleront pour sa gloire : *Obsecro vos, ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem.* (Rom., XII, 1.) Enfin des milliers de simples fidèles offriront à Dieu un sacrifice réel, quand ils livreront leurs membres aux tyrans pour confesser la divinité de Jésus-Christ. C'est pourquoi tout chrétien, dit saint Ambroise, reçoit l'onction de l'huile sacrée pour devenir prêtre et roi dans un sens spirituel. *Unusquisque ungitur in sacerdotium, ungitur et in regnum ; sed spiritale regnum est, et sacerdotium spiritale.* (S. Ambr. de Sacram., l. IV, c. I.)

Offerre spirituales hostias. Mais que sommes-nous, dira-t-on peut-être, pour que Dieu regarde nos offrandes ? Nous ne devons pas craindre que le Tout-Puissant dédaigne nos hommages. Les louanges, les actions de grâces et les hosties spirituelles que nous offrirons au Seigneur lui seront agréables ; car elles seront présentées à sa majesté par Jésus-Christ notre Médiateur : *acceptabiles Deo per Jesum Christum.*

6. *Propter quod continet Scriptura : Ecce pono in Sion lapidem summum angularem, electum, pretiosum, et qui crediderit in eum non confundetur* (1).

Comment ces paroles se lient-elles à ce qui précède ? Voici la suite des idées. 1° Saint Pierre avait dit : Approchez-vous de la pierre fondamentale, pour être édifiés sur elle, *ædificamini.* 2° Il explique ce verbe *ædificamini,* en disant qu'ils sont une maison spirituelle, *domus spiritualis.* 3° Puis il interprète ce mot *domus spiritualis* par

(1) *Continet Scriptura.* Une variante donne περιέχει ἡ γραφή, leçon conforme à la Vulgate. Mais les trois meilleurs manuscrits portent περιέχει ἐν γραφῇ. Selon cette dernière leçon, le verbe περιέχει est pris dans le sens neutre et l'on traduit littéralement : « il se trouve contenu dans l'Ecriture. »

sacerdotium sanctum, une assemblée de prêtres. 4° Enfin après cette explication, il revient à la pierre vivante que les hommes ont réprouvée, et il montre que cette pierre est annoncée dans les écrits des prophètes, notamment dans Isaïe qui s'exprime ainsi : « Voilà, dit le Seigneur, que je vais mettre en Sion une pierre qui formera le sommet de l'angle, une pierre choisie, précieuse. Et celui qui croira en elle ne sera point confondu. » *Hæc dicit Dominus : Ecce ego mittam in fundamentis Sion lapidem, lapidem probatum, angularem, pretiosum, in fundamento fundatum. Qui crediderit in eum non confundetur.* (Is., XXVIII, 16.)

Lapidem summum angularem, ἀκρογωνιαῖον, *in summo ponendum angulo;* une pierre qui formera l'extrémité de l'angle pour joindre deux murs. C'est le Christ. Il est la pierre principale du fondement, placée à l'angle du temple de la nouvelle Sion, où elle réunit les deux murs du Judaïsme et de la Gentilité ; afin que ces deux murs, autrefois opposés, ne forment plus désormais qu'un seul édifice, qui sera l'Eglise du Christ. Saint Paul exprimait fort bien la même idée, lorsqu'il disait que le Christ avait réuni les deux peuples en un seul, *fecit utraque unum.* (Eph., II, 14.)

Electum. C'est une pierre choisie entre toutes, parce qu'aucune ne lui est comparable. L'épouse disait de même : « Mon bien-aimé est choisi entre mille. » *Dilectus meus electus ex millibus.* (Cant., V, 10.)

Pretiosum. Le prix de cette pierre est inestimable : l'humanité seule du Christ, même considérée sans la divinité, surpasse toute créature en grandeur et en perfection.

Et qui crediderit in eum non confundetur. Tous ceux qui croiront aux paroles du Christ et qui espèreront un royaume dans les cieux selon ses promesses, ne seront point confondus, mais ils obtiendront la gloire qu'ils attendent, s'ils font ce qu'il ordonne.

7. Des paroles d'Isaïe, l'Apôtre va tirer une conclusion glorieuse pour les fidèles. « Honneur à vous qui croyez. » *Vobis igitur honor credentibus.* Mais à ceux qui ne croient

pas, il applique cette parole de David : « La pierre rejetée par ceux qui bâtissaient, est devenue la tête de l'angle ! » *Non credentibus autem : Lapis quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli* (1).

8. *Et lapis offensionis, et petra scandali his qui offendunt verbo, nec credunt, in quo et positi sunt.* « Et elle est une pierre contre laquelle ils se heurtent; une pierre de scandale qui les fait tomber. Car ils viennent se heurter contre la parole divine qu'ils ont entendue, et ils ne croient pas ; ce à quoi ils ont été réservés. »

Qui offendunt. En grec, οἳ προσκόπτουσι τῷ λόγῳ ἀπειθοῦντες εἰς ὅ καὶ ἐτέθησαν, *qui offendunt verbo non credentes in quod et positi sunt.* Il y a deux interprétations grammaticales, selon que l'on joint *in quod* à *non credentes*, ou qu'on l'en sépare (2).

Premier sens, προσκόπτουσι τῷ λόγῳ, ἀπειθοῦντες εἰς τοῦτο εἰς ὅ καὶ ἐτέθησαν, *offendunt verbo, non credentes in illud in quo etiam positi sunt.* Ils se heurtent contre la parole divine, en ne croyant pas à ce sur quoi ils étaient cependant posés ; c'est-à-dire qu'ils tombent en ne croyant pas à leurs prophètes et à leur religion même, qui les conduisaient au Christ; car toutes les prophéties étaient pleines du Christ, et toute la religion judaïque reposait sur le Christ.

Second sens, προσκόπτουσι τῷ λόγῳ ἀπειθοῦντες, εἰς ὅ καὶ ἐτέθησαν, *offendunt verbo non credentes, in quod (vel in quo) etiam positi sunt.* « Ils se heurtent contre la parole évangélique en n'y croyant pas : chose à laquelle ils ont été précisément réservés. » De cette manière on ne supplée rien; l'antécédent du pronom relatif *in quo* est le participe *non credentes* (ἀπειθοῦντες). Ne pas croire est le malheur même et le châtiment auquel ils ont été réservés par un juste jugement de Dieu.

(1) Saint Pierre joint la citation du psaume immédiatement à son discours, sans l'annoncer. On sous-entend *dicimus* ou un mot semblable, après *non credentibus.*

(2) *In quod* ne peut se rapporter à *verbo* qui précède ; car le neutre *εἰς ὅ* ne peut pas s'accorder avec le masculin *λόγος.*

Saint Pierre ne veut pas dire qu'ils ont été prédestinés à l'incrédulité par un décret antécédent à leur malice. Ce serait le blasphème de Calvin, qui fait de Dieu un tyran et l'auteur du péché. Mais ils ont été destinés, à cause de leur méchanceté prévue, à faire éclater la justice de Dieu envers eux, et les merveilles de sa providence envers les saints.

Les impies ont été destinés à l'incrédulité, parce qu'ils l'ont librement choisie : comme Pharaon fut destiné à faire éclater la puissance de Dieu ; comme Judas fut destiné à préparer la rédemption du monde en trahissant le Christ ; comme Néron fut destiné à persécuter l'Eglise, afin d'en prouver la divinité. Ces hommes ont fait le mal dans leur pleine liberté ; et de ce mal que Dieu leur permettait d'accomplir, sa sagesse tirait sa gloire et le salut du monde. (Voyez Exod., IX, 16 ; Rom., II, 5 ; et IX, 18.)

Les deux sens sont bons, justifiés par la grammaire et conformes à la saine doctrine. Cependant, le second nous paraît le meilleur ; il s'applique non seulement aux Juifs, mais encore aux incrédules de la Gentilité (1).

9. *Vos autem genus electum, regale sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis.* Saint Pierre avait dit tout à l'heure que les chrétiens étaient « une maison spirituelle et un sacerdoce saint. » Il revient à cette idée et la développe en termes sublimes (2).

Moïse disait à Israël : Le Seigneur vous a choisi aujourd'hui pour que vous soyez son peuple spécial et chéri entre toutes les nations de la terre. *Dominus elegit te hodie ut sis ei populus peculiaris.* (Deuter., XXVI, 18.) De

(1) Corneille Lapierre explique *in quo* par *ad credendum*. Ils ne croient pas, dit-il, quoiqu'ils aient été destinés à croire. C'est un contre-sens complet. Car en grec il n'y a pas οὐ πείθοντες en deux mots, mais ἀπειθοῦντες, *increduli*, en un seul mot. D'où il suit que *in quo* représente nécessairement *non-credunt* ou *increduli sunt*, et non pas simplement *credunt*.

(2) Il ne faut pas chercher en ce pêcheur de Galilée l'ordre et la méthode qu'enseignaient les rhéteurs de la Grèce. Il écrit avec abandon les grandes choses qu'il pense : il quitte une idée et la reprend pour l'éclairer, la prouver, la compléter, comme on fait dans la conversation.

même saint Pierre dit aux nouveaux chrétiens : Vous êtes une race choisie, élue de Dieu pour former une grande famille qui couvrira toute la terre et dont l'origine est la fontaine baptismale, *genus electum.*

Regale sacerdotium. Vous êtes des prêtres rois, comme Melchisédech. Prêtres, nous l'avons dit, vous offrez à Dieu des oblations saintes et des sacrifices d'agréable odeur. Rois, vous possédez un trône comme Jésus-Christ ; il vous le déclare. Je vous prépare un royaume, dit-il, comme mon Père me l'a préparé à moi-même. *Ego dispono vobis, sicut disposuit mihi Pater meus, regnum.* (S. Luc., XXII, 29.) Votre royauté, il est vrai, n'est pas sur la terre ; mais est-ce qu'un roi qui voyage dans un pays étranger a perdu son sceptre et sa couronne ? Voyageurs sur la terre, vous êtes princes dans les cieux, fils du Roi des cieux, et rois vous-mêmes (1). D'ailleurs, vous régnez dès maintenant sur vos passions et sur vos volontés soumises à la raison et à la loi divine. C'est là le comble de la grandeur, aux yeux mêmes des sages du monde.

Regale sacerdotium. Cette parole est tirée de l'Exode, où le Seigneur dit aux Hébreux : *Et vos eritis mihi regnum sacerdotale, et gens sancta.* (Exod., XIX, 6.) On remarque que Moïse appelle sa nation « un royaume sacerdotal », au lieu que saint Pierre retournant la phrase, nomme les chrétiens « un sacerdoce royal. » C'est au fond la même pensée, juste sous les deux aspects. Néanmoins, l'expression de saint Pierre nous fait entendre qu'avant tout nous sommes prêtres, et que c'est de notre sacerdoce que sort notre dignité royale. Saint Jean dit aussi dans l'Apocalypse : *Fecit nos regnum et sacerdotes Deo.* (Apoc., I, 6.)

Gens sancta, ἔθνος ἅγιον. L'Eglise est une nation sainte, même sur la terre. Ce titre lui est donné dans le symbole : *Sanctam Ecclesiam.*

Les Hébreux étaient une nation sainte d'une sainteté extérieure, parce qu'ils adoraient le vrai Dieu, obser-

(1) C'est en signe de cette royauté qu'autrefois, dans la cérémonie du baptême, on imposait une couronne sur la tête du nouveau chrétien.

vaient sa loi, et ne rendaient pas, comme les Gentils, un culte impur aux idoles. C'était une pureté légale. — Mais l'Eglise catholique est sainte d'une sainteté intérieure : *Elegit nos in ipso* (*Christo*), *ut essemus sancti et immaculati in conspectu ejus*. (Eph., I, 4.) Elle est sainte, aux yeux de Dieu, dans sa doctrine et dans sa morale. Elle possède les sacrements, sources de la sainteté. En outre, elle renferme toujours un très grand nombre de saints. Que si des pécheurs se trouvent chez elle mêlés aux justes, elle les conserve patiemment dans l'espoir qu'ils se convertiront ; et, en réalité, un très grand nombre de pécheurs finissent par céder à la grâce, se repentent et ne quittent point la vie sans avoir reçu le pardon suprême, qui les rétablit et les fixe pour toujours dans la sainteté.

Populus acquisitionis, λαὸς εἰς περιποίησιν. C'est la même chose que *populus acquisitus*, λαὸς περιπεποιημένος. Vous êtes un peuple conquis par la croix de Jésus-Christ. Vous êtes l'Eglise qu'il a conquise par son sang, *Ecclesiam quam acquisivit sanguine suo*. (Act. Ap., XX, 28.)

Ut virtutes annuntietis ejus qui de tenebris vos vocavit in admirabile lumen suum. Mais pourquoi Jésus-Christ a-t-il fait cette conquête ? Pourquoi vous a-t-il réunis à son empire, ô peuples de l'Asie ? C'est afin que vous annonciez partout les vertus de Celui qui vous a appelés des ténèbres à l'admirable lumière de son Evangile. Le but que Jésus-Christ s'est proposé en fondant son Eglise, c'est sa gloire. Il veut créer un peuple qui publie ses louanges, qui annonce sa sagesse, sa justice, sa puissance, sa miséricorde envers les hommes (1).

Vocavit, il vous a appelés par la parole des prédicateurs et par la douce influence de sa grâce.

De tenebris. Les Gentils étaient plongés dans les pro-

(1) *Virtutes*, τὰς ἀρετὰς, ne désigne pas seulement la puissance, comme δύναμις, mais toutes les perfections divines. Le mot *virtus* a quatre fois cette signification dans le Nouveau Testament : ici, et II Petr., I, 3 et 5 ; et Philipp., IV, 8. Dans ces quatre endroits *virtus* est la traduction d'ἀρετή.

fondes ténèbres de l'idolâtrie. Ils ne connaissaient pas le vrai Dieu, Créateur de l'univers. Ils ignoraient pourquoi ils étaient au monde, et ce que l'homme devenait au sortir de la vie.

Les Juifs eux-mêmes étaient en grand nombre assis à l'ombre de la mort. C'est d'eux que saint Jean disait : « La lumière luit dans les ténèbres et les ténèbres ne l'ont pas comprise. La lumière est venue dans le monde, et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière. » Ils voyaient de leurs yeux les miracles de Jésus-Christ, et ils ne croyaient pas à sa mission divine.

In admirabile lumen suum. Mais le Christ a paru comme un soleil dont l'admirable lumière a éclairé le monde, et dissipé les ténèbres où étaient plongés tous les peuples. Aujourd'hui si Socrate, si Platon, si Aristote revenaient sur la terre, et entendaient un enfant réciter notre symbole, ils seraient ravis d'admiration.

In admirabile lumen suum. Saint Pierre fait allusion à cette parole d'Isaïe : *Populus qui ambulabat in tenebris vidit lucem magnam : habitantibus in regione umbræ mortis, lux orta est eis*. (Is., IX, 2.) Vous êtes, leur dit-il, ce peuple qui marchait autrefois dans les ténèbres, peuple qui habitait dans les ombres de la mort, et qui maintenant voit une grande lumière. Ce peuple, c'est vous, chrétiens éclairés de la lumière évangélique.

10. *Qui aliquando non populus, nunc autem populus Dei ; qui non consecuti misericordiam, nunc autem misericordiam consecuti*. Il vous a appelés à son admirable lumière, vous qui autrefois n'étiez pas son peuple, mais qui êtes maintenant le peuple de Dieu ; vous qui n'aviez point obtenu miséricorde, mais qui maintenant avez obtenu miséricorde.

Saint Pierre fait allusion à ce passage d'Osée où le prophète reçoit du Seigneur l'ordre d'appeler sa fille Lô-Ruchama (*Non-misericordia*), et de nommer son fils Lô-Hammi (*Non-populus-meus*), parce que Dieu ne fera plus miséricorde à Israël et qu'Israël, ayant rejeté le Christ, ne sera plus son peuple. C'est un nouveau peuple

qui obtiendra miséricorde et qui sera son peuple, comme il le déclare ensuite : *Miserebor ejus quæ fuit Absque misericordia ; et dicam Non populo meo : Populus meus es tu.* (Os., I, 6 ; II, 23.)

Saint Paul, dans son Epître aux Romains (IX, 24), cite les mêmes paroles du prophète Osée, pour montrer que non seulement les Juifs, mais encore les Gentils seront appelés à former le nouveau peuple de Dieu ; et qu'ils y seront appelés par grâce, par miséricorde, sans aucun mérite de leur part : *misericordiam consecuti.*

11. *Charissimi, obsecro vos tanquam advenas et peregrinos, abstinere vos a carnalibus desideriis, quæ militant adversus animam.* « Je vous exhorte, mes bien-aimés, à vous abstenir, comme étant étrangers et voyageurs en ce monde, des désirs de la chair qui combattent contre l'âme. » Il revient à l'exhortation qu'il avait interrompue.

Tanquam advenas et peregrinos, ὡς παροίκους καὶ παρεπιδήμους. Ces deux termes, à peu près synonymes, signifient des hommes qui habitent dans un pays qui n'est pas le leur. Les Juifs auxquels écrit saint Pierre étaient des étrangers dispersés en différentes provinces, loin de Jérusalem leur patrie. Voilà ce que sont tous les chrétiens en ce monde. Nous n'avons point ici-bas de cité permanente. Notre patrie est le ciel. Nous demeurons peu de temps sur la terre, vallée de larmes, où nous passons comme des voyageurs.

Nul n'a commenté ces paroles avec plus d'éloquence que le glorieux martyr saint Cyprien. « Nous chrétiens, dit-il, nous regardons le ciel comme notre patrie. Là nous attendent une foule de personnes qui nous sont chères, des parents, des frères, des enfants, troupe nombreuse maintenant sûre de son bonheur, mais encore pleine de sollicitude pour notre salut. Allons dans notre patrie saluer nos parents. Courons où ils sont. Désirons d'être bientôt avec eux et bientôt avec le Christ (1). »

(1) *Patriam nostram paradisum computamus : magnus nos illic charorum numerus exspectat, parentum, fratrum, filiorum copiosa turba desiderat, jam de sua incolumitate secura, et adhuc de nostra*

« Etrangers et voyageurs. » C'est le signe qui distingue ici-bas les élus des réprouvés, dit à son tour le vénérable Bède. Les élus regardent cette terre comme un lieu d'exil, la vie comme un voyage, et le ciel comme la patrie. Pour les réprouvés au contraire, leurs pensées, leurs désirs, leurs espérances se bornent à la vie présente et aux biens dont ils pourront jouir en ce monde.

Obsecro vos... abstinere vos a carnalibus desideriis, quæ militant adversus animan. Je vous conjure de vous abstenir des désirs de la chair, qui combattent contre l'âme. Ces désirs dépravés, qui naissent de notre chair corrompue, et qu'irritent les biens du monde, forment en nous comme une cohorte armée qui fait la guerre à notre âme pour la précipiter dans la mort. *Militant*, στρατεύονται. L'homme sur la terre est un soldat toujours en face de l'ennemi. *Militia est vita hominis super terram.* (Job, VII.)

12. *Conversationem vestram inter gentes habentes bonam : ut in eo quod detrectant de vobis tanquam de malefactoribus, ex bonis operibus vos considerantes, glorificent Deum in die visitationis.* « Conduisez-vous parmi les Gentils d'une manière honorable et sainte, afin qu'au lieu de médire de vous comme si vous paraissiez des hommes méchants, ils soient engagés par les bonnes œuvres qu'ils vous verront faire, à rendre gloire à Dieu au jour de sa visite. »

Saint Pierre exhorte les fidèles à mener une vie irréprochable au milieu des païens. Les bonnes œuvres que vous accomplirez sous leurs yeux, dit-il, produiront un double effet. D'abord elles feront cesser les calomnies dont on charge les chrétiens. Ensuite elles prépareront les infidèles à embrasser eux-mêmes une religion qui inspire de si beaux sentiments. Ils glorifieront Dieu au jour où il les visitera par sa grâce et les appellera, comme vous, à la lumière de l'Evangile.

salute sollicita. Quid igitur non properamus ut patriam nostram videre, et parentes salutare possimus ? Ad hos properemus ; ut cum his cito esse, ut cito ad Christum venire contingat optemus. (S. Cypr de Mortal. — Voyez plus haut, c. I, v. 1 et 17.)

« Que votre lumière brille devant les hommes, avait dit Notre-Seigneur, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et glorifient votre Père qui est dans les cieux. » (S. Matth., v, 16.)

Ut in eo quod detrectant de vobis, tanquam de malefactoribus. Les plus graves imputations étaient portées contre les chrétiens et acceptées parmi les Gentils. Les chrétiens, dit Suétone, sont des sectateurs d'une superstition nouvelle et malfaisante. *Christiani genus hominum superstitionis novæ et maleficæ.* (In Neron. 16. Voyez II Petr., II, 2.) On les accusait de révolte contre les autorités romaines, car les Apôtres étaient Galiléens d'origine, et on les rangeait, sous ce nom, avec les partisans de Judas de Galilée, qui avait excité des troubles en enseignant que le peuple de Dieu ne devait pas payer l'impôt à des infidèles, ni leur obéir. On racontait aussi que, dans leurs repas communs, les chrétiens immolaient un enfant et en mangeaient la chair. Le mystère de la sainte Eucharistie, qui transpirait parmi le peuple, donnait occasion à cette fable. On prétendait enfin que, dans leurs réunions nocturnes, les hommes et les femmes se livraient aux impuretés les plus abominables. Cela était vrai des Simoniens, des Nicolaïtes et des autres hérétiques qui furent plus tard connus sous le nom de Gnostiques. Ils désolaient déjà l'Eglise, et on les confondait avec les véritables chrétiens, comme on le voit dans Tacite. (Ann., xv, 44.)

C'est pour réfuter ces calomnies que saint Justin, Tertullien, Arnobe et d'autres écrivains publièrent d'éloquentes apologies. Mais la probité des fidèles, leur charité connue, l'innocence de leurs mœurs et leur constance héroïque au milieu des supplices devaient réfuter ces mensonges, mieux que tous les discours.

Ut ex bonis operibus vos considerantes, glorificent Deum. La première gloire que les infidèles rendront à Dieu sera de croire à sa parole.

In die visitationis. Il n'y a pas d'homme que Dieu ne visite par sa grâce. Heureux celui qui ouvre les yeux au premier rayon de la lumière et qui suit l'im-

pulsion que Dieu imprime à son cœur ! Mais il est dangereux de résister à la grâce : celui qui la méprise ne reverra peut-être pas le jour d'une nouvelle visite. « Si donc vous entendez aujourd'hui la voix de l'Esprit-Saint, n'endurcissez pas vos cœurs. » (Ps. XCIV.)

13. *Subjecti igitur estote omni humanæ creaturæ, propter Deum.* « Soyez donc soumis à toute créature humaine, à cause de Dieu. »

Pour que votre conduite soit irrépréhensible aux yeux des Gentils, il faut d'abord que vous montriez une soumission parfaite aux magistrats.

Mais pourquoi le chrétien, qui possède un trône dans les cieux, obéira-t-il à toute créature humaine, même à des idolâtres, à des hommes pleins de vices ? L'Apôtre en donne aussitôt la raison : obéissez à cause de Dieu, *propter Deum.*

Ici se présente une observation d'une haute importance. Tous les hommes étant égaux par leur nature, aucun homme n'a de lui-même le droit de commander à un autre homme. Ni la naissance, ni la science, ni la force, ni le nombre ne peuvent donner ce droit. Je puis mépriser tout ordre qu'on prétend m'imposer au nom de César ou d'une loi simplement humaine. Qui donc est César, ou que me fait votre loi ? Pourquoi une loi rédigée à Paris m'obligerait-elle plutôt qu'une ordonnance faite au bout du monde ? Vous pouvez m'enchaîner, me frapper, je céderai à la force, en niant votre droit sur ma personne. Mais si vous me dites : Obéissez au nom de Dieu, si vous me montrez un précepte divin, j'obéis aussitôt, parce que Dieu, et Dieu seul a le droit de me commander : *Non est potestas nisi a Deo*, disait saint Paul aux Romains.

Combien donc sont insensés les législateurs qui prétendent imposer, sans Dieu, des lois aux peuples ! Sans Dieu, leurs lois sont nulles ; et les anarchistes qui inscrivent sur leur drapeau : « Ni Dieu, ni maître ! » sont conséquents avec eux-mêmes ; car s'il n'y a pas de Dieu, il n'y a pas de maître.

Subjecti... sive regi, quasi præcellenti ; 14) *sive ducibus*,

tanquam ab eo missis ad vindictam malefactorum, laudem vero bonorum. Obéissez soit au roi comme au souverain qui possède l'autorité suprême, soit aux gouverneurs et aux magistrats comme à des chefs envoyés de la part du roi pour châtier ceux qui font le mal, et pour louer ceux qui font le bien (1).

Saint Pierre explique ces mots : « Soyez soumis à toute créature. » Il entend le prince et les chefs qui dépendent de lui : *sive regi, sive ducibus* (en grec, ἡγουμένοις) : deux mots qui comprennent tous ceux qui participent à l'autorité sociale. Dieu l'a constituée pour la répression des méchants, pour la protection des bons, et pour faire régner l'ordre dans la nation. Sans doute les hommes qui commandent peuvent user mal de leur autorité; mais en elle-même cette autorité doit être respectée, parce qu'elle prend sa source en Dieu. Voilà ce qu'enseigne la religion catholique ; et cette doctrine est la colonne de la société.

Ad vindictam malefactorum. Le prince et les ministres du prince doivent punir ceux qui font le mal, et c'est en frappant les méchants qu'ils protégent les bons. Il n'y a point de sécurité dans un pays où les scélérats comptent sur l'indulgence ou l'impuissance des juges. Un des premiers devoirs de ceux qui tiennent le glaive de l'autorité publique est la répression des crimes.

Laudem vero bonorum. Ils doivent aussi louer les bons. Ce mot renferme l'obligation de conférer les dignités de l'Etat aux citoyens les plus probes et les plus capables.

15. Ce n'est point en vertu de son autorité apostolique que saint Pierre ordonne d'obéir aux puissances temporelles : il ne fait que proclamer une loi divine : *Quia sic est voluntas Dei.* Telle est, dit-il, la volonté de Dieu. Cette phrase explique les mots qui précèdent, *propter Deum,* et rend raison de ce qui suit :

Ut bene facientes obmutescere faciatis imprudentium hominum ignorantiam. Dieu veut que par votre bonne

(1) Saint Paul avait dit de même : « Que toute âme soit soumise aux puissances supérieures. » *Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit.* (Rom., XIII.)

conduite et en faisant le bien, vous fermiez la bouche aux hommes ignorants et insensés. On rencontre dans les bas fonds de la société des misérables qui insultent ceux qui font le bien. Mais il y a dans la nature humaine une force de raison et d'honnêteté qui proteste contre de tels outrages. Si donc on aperçoit en vous, dit saint Pierre, une conduite pleine de droiture et de loyauté, les pervers seront réduits au silence ; ou, s'ils osent répandre sur vous leur venin, ils seront confondus et méprisés (1).

Imprudentium hominum ignorantiam, τὴν τῶν ἀφρόνων ἀνθρώπων ἀγνωσίαν. Voilà tous les ennemis de l'Eglise caractérisés en deux mots. D'abord ce sont des ignorants. La doctrine qu'ils repoussent et qu'ils censurent, ils ne la connaissent pas, ou du moins ils n'en ont pas examiné les preuves. En second lieu, ce sont des hommes déraisonnables, insensés, *imprudentes, stulti.* C'est bien le sens du grec ἄφρονες. N'exceptons pas ceux d'entre eux qu'on regarde comme les plus spirituels. Voltaire connaissait la religion : dans la corruption de son esprit et de son cœur, il travailla pendant quatre-vingts ans à l'abolir. Mais à l'approche de la mort, il reconnut avec stupeur sa folie, poussa des hurlements, épouvanta tous ceux qui l'entouraient et expira dans la rage du désespoir. Tous les ennemis de l'Eglise s'écrieront un jour : « Nous avons été des insensés ! » *Nos insensati!* N'est-ce pas en effet une vraie démence que de mépriser un bonheur infini et de se précipiter dans un malheur éternel, quand l'un et l'autre sont attestés par des preuves certaines dont la solidité n'a jamais été ébranlée ?

16. Le verset 15e est une parenthèse. Il faut lier ainsi le discours : *Subjecti igitur estote omni humanæ creaturæ, quasi liberi, et non quasi velamen habentes malitiæ liber-*

(1) *Obmutescere faciatis*, en grec φιμοῦν, verbe qui signifie *os capistro constringere*, mettre un frein à la bouche, brider, bâillonner, museler ; d'où réduire au silence. — Saint Paul disait de même : « Que vos paroles soient irréprehensibles, afin que nos adversaires nous respectent, n'ayant point de mal à dire de nous. » *Ut is qui ex adverso est vereatur, nihil habens malum dicere de nobis.* (Tit., II, 8.)

tatem, sed sicut servi Dei. Obéissez volontairement et de bon cœur aux autorités sociales, comme obéissent des hommes libres, mais d'une vraie et noble liberté ; et n'alléguez pas cette liberté sainte pour couvrir comme d'un voile la méchanceté de vos actions. N'allez pas excuser des révoltes coupables sous prétexte que votre baptême vous a rendus libres. Songez au contraire qu'affranchis de l'esclavage du démon, vous demeurez les serviteurs de Dieu, soumis à toutes les lois qu'il a faites. Or une de ces lois vous commande d'obéir aux ministres qu'il a établis pour gouverner soit son Eglise, soit la société civile (1).

17. *Omnes honorate.* « Rendez à tous l'honneur qui leur est dû. » Saint Paul avait dit de même : *Cui honorem honorem.* (Rom., XIII.) Or non seulement les magistrats et nos supérieurs, mais les esclaves même, ont droit à nos respects. Souvenons-nous que Jésus-Christ a donné son sang pour tous les hommes. C'est pourquoi saint Pierre dit sans restriction : *Omnes honorate,* « honorez tous les hommes. » Nous garderons cette pensée au fond de notre cœur, lors même que nous combattrons les ennemis de la religion ; nous souhaiterons qu'ils se convertissent, afin que nous puissions les respecter comme les amis de Dieu.

Fraternitatem diligite. « Aimez les frères. » *Fraternitas,* ἀδελφότης, est la même chose que *cœtus fratrum ;* c'est l'assemblée des frères; les chrétiens ne forment tous qu'une seule famille.

Deum timete. « Craignez Dieu. » Grande leçon que le pasteur répètera souvent aux fidèles. Car la crainte de Dieu est le commencement de la sagesse ; la crainte de Dieu est le seul frein qui puisse dompter les passions de l'homme ; les crimes se multiplient là où la crainte de Dieu s'efface. « Servez Dieu dans la crainte, dit le prophète David, et que vos plus saintes allégresses soient

(1) Plus tard, saint Pierre flétrira de nouveau en ces termes les hérétiques de son temps : « Ils promettent la liberté à ceux qu'ils séduisent, tandis qu'ils sont eux-mêmes les esclaves de la corruption. » *Libertatem illis promittentes, quum ipsi servi sint corruptionis.* (II Petr., II, 19.)

accompagnées de tremblement. » *Servite Domino in timore et exsultate ei cum tremore.* (Ps. II.)

Deum timete, craignez Dieu. Toute société repose sur ces deux mots.

Regem honorate. Honorez le roi. Par *regem* on entend celui qui possède l'autorité publique, le chef de l'Etat. Quand saint Pierre écrivait cette parole, le prince qu'il commandait d'honorer, c'était Claude, qui n'a point laissé un nom glorieux dans l'histoire.

18. *Servi, subditi estote in omni timore dominis, non tantum bonis et modestis, sed etiam dyscolis.* « Et vous serviteurs, soyez soumis à vos maîtres avec toute sorte de respect, non seulement à ceux qui sont bons et doux, mais encore à ceux qui sont rudes et fâcheux (1). »

Servi, οἱ οἰκέται, *famuli.* Saint Pierre ne conseille pas, il ordonne à l'esclave d'obéir à son maître. Quoique la fraternité évangélique dût amener avec le temps la liberté de tous les hommes, les Apôtres se gardèrent bien de prêcher l'abolition de l'esclavage ; c'eût été bouleverser tout l'Empire. La transformation devait s'opérer graduellement et librement, avec la conversion du monde.

Sed etiam dyscolis, en grec σκολιοῖς, *tortuosis, pravis, asperis.* Les maîtres dyscoles sont des hommes d'un esprit faux, d'un caractère âpre et morose, d'une humeur difficile à contenter. Que le sort d'un pauvre esclave était triste avec de tels maîtres ! Cependant le christianisme avait des consolations pour leurs infortunes. Ecoutons saint Pierre :

19. *Hæc enim est gratia, si propter Dei conscientiam sustinet quis tristitias, patiens injuste.* Car c'est une grâce du ciel, si quelqu'un, pensant que Dieu le sait, supporte avec patience les peines qu'on lui fait souffrir injustement.

Il est facile de dire à un infortuné : Soyez patient ! Malgré ce conseil, l'esclave maltraité fuira son maître ou essaiera de se venger. Mais saint Pierre donne à l'esclave

(1) La même leçon est inculquée par saint Paul aux esclaves chrétiens, dans plusieurs de ses Epîtres. (Eph., VI ; Col., III ; I Tim., VI ; Tite, II.)

chrétien une parole admirable, qui lui rend précieuse la souffrance même : *Hæc est enim gratia!* C'est une grâce que Dieu nous fait, de souffrir de grandes peines, de les souffrir sans les avoir méritées, de les souffrir en pensant que Dieu voit et connaît ce que nous endurons pour son amour, et soumis à sa volonté (1).

20. *Quæ enim est gloria, si peccantes et colaphizati suffertis? Sed si bene facientes patienter sustinetis, hæc est gratia apud Deum.* « En effet, quel sujet de gloire aurez-vous, si c'est pour vos fautes que vous recevez des soufflets et de mauvais traitements ? Mais si vous souffrez l'injure avec patience, en faisant le bien, c'est là ce qui est agréable à Dieu (2). »

Ce raisonnement suffirait déjà pour consoler de toutes les peines, mais saint Pierre ajoute l'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

21. *In hoc enim vocati estis.* « Car, c'est à la patience que vous avez été appelés ! » Quoi ! vous ne voudriez pas souffrir ? Mais souffrir est la vocation même du chrétien. On ne peut pas entrer dans le royaume de Dieu sans passer par les tribulations. *Per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei.* (Act. Ap., XIV, 21.) Pourquoi d'ailleurs êtes-vous devenus disciples de Jésus-Christ, sinon pour l'imiter ?

Quia et Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplum ut sequamini vestigia ejus. Est-ce que vous pourriez vous plaindre de souffrir injustement, quand Jésus-Christ lui-même a souffert pour nous, vous laissant un exemple, afin que vous marchiez sur ses pas (3) ?

Le changement de personne dans cette phrase n'est

(1) Saint Paul écrivait de même aux Philippiens : Il vous a été donné, par une faveur céleste, non seulement de croire en Jésus-Christ, mais encore de souffrir pour lui. (Philipp., I, 29.) — *Propter Dei conscientiam* est la même chose que *Deo conscio*, *Deo sciente*, ou *propterea quod ipsi scimus Deum nosse quidquid propter eum patimur.*

(2) En grec, ποῖον γὰρ κλέος, εἰ ἁμαρτάνοντες καὶ κολαφιζόμενοι ὑπομενεῖτε; ἀλλ' εἰ ἀγαθοποιοῦντες καὶ πάσχοντες ὑπομενεῖτε· τοῦτο γὰρ χάρις παρὰ Θεῷ. *Quæ enim gloria, si peccantes et colaphizati suffertis ? Sed si bene facientes et patientes suffertis. Hæc est enim gratia apud Deum.*

(3) Les manuscrits varient entre *nobis vobis*, *nobis nobis*, et *vobis vobis*.

peut-être pas sans dessein. Jésus-Christ, dit saint Pierre, a souffert pour nous tous, cela est vrai ; mais chacun de vous doit se dire : il a souffert pour moi qui ne suis qu'un pauvre esclave, et il m'a laissé un exemple que je dois suivre.

Vobis relinquens exemplum. Le Christ est venu sur la terre pour trois raisons principales. Premièrement, pour nous racheter par sa mort ; secondement, pour nous ins truire par sa prédication ; et troisièmement, pour nous donner dans ses actions l'exemple parfait d'une vie sainte que nous devons imiter.

Ut sequamini vestigia ejus. N'a-t-il pas dit lui-même expressément : *Ego sum via?* Je suis la voie par laquelle doit marcher quiconque veut parvenir à la vie. Or, c'est la voie des souffrances et non des plaisirs qu'il a choisie ; il faut donc y marcher à sa suite, si l'on veut partager sa gloire. *Si tamen compatimur, ut et conglorificemur.* (Rom., VIII, 17.)

22. Il a souffert, lui qui n'avait commis aucun péché, et dans la bouche duquel ne s'est jamais trouvée une parole trompeuse. *Qui peccatum non fecit, nec inventus est dolus in ore ejus.* Saint Pierre cite le prophète Isaïe. (LIII, 9.) Vous vous plaignez de souffrir des traitements injustes : êtes-vous donc plus innocents que le Christ, lui qui était irrépréhensible dans toutes ses actions et toutes ses paroles ? lui qui défiait les Juifs, ses ennemis, de le convaincre de péché ? *Quis ex vobis arguet me de peccato?* (S. Joann., VIII, 46.) Le Christ était impeccable, puisqu'en lui la nature humaine était personnellement unie à la divinité. Et cependant il a voulu souffrir !

23. *Qui quum malediceretur, non maledicebat ; quum pateretur, non comminabatur : tradebat autem judicanti se injuste.* « Quand on le chargeait d'injures, il ne répondait point par des injures ; quand on le maltraitait, il ne faisait point de menaces ; mais il se livrait entre les mains de celui qui le jugeait injustement (1). »

(1) *Tradebat autem judicanti se injuste.* On lit dans le grec : παρεδίδου

Voilà l'exemple que vous a laissé un Dieu tout-puissant. On l'insulte, et il garde le silence ! On le frappe, et au lieu de précipiter ses ennemis dans l'enfer, il ne prononce pas même une menace ! Pilate, qui reconnaît son innocence, le condamne à mort, et le Dieu suprême, le Créateur de l'univers, subit la sentence d'un tel juge ! Vos maîtres sont-ils plus violents que les bourreaux de Jésus, et plus injustes que Pilate ?

Quum malediceretur. On l'a appelé un buveur de vin, un Samaritain, un possédé du démon, un séditieux qui bouleversait et pervertissait la nation.

Non maledicebat, en grec οὐκ ἀντελοιδόρει, *non vicissim maledicebat,* il ne rendait point injure pour injure. Il a prononcé quelquefois des blâmes véhéments et des menaces terribles, il a dit *væ !* malheur ! sur ceux qui rejetaient sa parole ; mais c'était une prédiction adressée à des coupables qu'il voulait convertir ; ce n'était pas une récrimination contre des injures !

24. *Qui peccata nostra pertulit in corpore suo super lignum.* « Jésus a porté nos péchés dans son corps sur le bois de la croix. » Lui, le Saint des saints, il s'est chargé du poids des péchés du monde ; il a voulu que les crimes de tous les hommes lui fussent imputés par son Père, comme s'il était le seul coupable, le seul impur de tout le genre humain ; et il a supporté dans son corps, sur la croix, la peine due à ces innombrables iniquités.

Cette parole de saint Pierre reproduit celle d'Isaïe : *Vere languores nostros ipse tulit, et dolores nostros ipse portavit.* (Is., LIII, 4.) « Il a vraiment pris nos péchés, et il

δὲ τῷ κρίνοντι δικαίως, *tradebat autem judicanti juste,* « il remettait sa cause à celui qui juge avec justice » ; il se confiait à son Père, selon cette parole du Psaume XLII : *Judica me, Deus, et discerne causam meam.* Ce sens est très bon. Saint Augustin et saint Fulgence lisaient ainsi dans leurs exemplaires. (S. Aug. Tract. in Joann. XXI ; Fulg. ad Trasim., c. XI.) Notre-Seigneur dit lui-même dans saint Jean : *Ego autem non quæro gloriam meam : est qui quærat et judicet.* (Joan., VIII, 50.) On peut supposer qu'un copiste qui pensait au jugement de Pilate et ne comprenait pas le sens de *juste,* aura écrit *injuste.* La leçon de la Vulgate est cependant fort ancienne, puisqu'elle se lit deux fois dans saint Cyprien (de Bono patientiæ, c. IV ; Testim., l. III, XXXIX).

s'est chargé lui-même de nos douleurs (1). » Elle rappelle aussi l'expression énergique de saint Paul : « Dieu, pour nous justifier, a traité son Fils comme s'il eût été le péché même. » *Eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit.* (II Cor., v, 21.)

Enfin, Jésus est mort pour nos péchés, afin que mourant nous-mêmes au péché, nous vivions désormais pour la justice : *ut peccatis mortui justitiæ vivamus.* Car le Christ, qui est notre Chef, est mort pour nous, dit saint Ambroise, afin qu'après être morts avec lui, nous vivions aussi avec lui, comme étant membres de son corps ressuscité. *Pro nobis enim mortuus est Christus, ut nos in illius corpore redivivo viveremus.* (Apud Corn. Lap.)

Cujus livore sanati estis. « C'est par ses meurtrissures que vous avez été guéris. » Οὗ τῷ μώλωπι ἰάθητε, *cujus vibicibus sanati estis.* Saint Pierre fait allusion aux coups et aux meurtrissures que des maîtres barbares infligeaient aux esclaves. Si donc, leur dit-il, vous êtes souffletés ou battus de verges, pensez que votre âme a été guérie des blessures du péché par les coups et les plaies qui ont déchiré le corps de votre Rédempteur.

25. *Eratis enim sicut oves errantes, sed conversi estis nunc ad pastorem et episcopum animarum vestrarum.* « Car vous étiez autrefois errants comme des brebis égarées ; mais vous êtes maintenant retournés au Pasteur et à l'Evêque de vos âmes (2). »

Errantes. Vous étiez autrefois égarés loin de la voie du salut et vous marchiez dans les sentiers de la perdition, vous Gentils, et vous aussi fils d'Israël. Mais, éclairés par l'Evangile et touchés de la grâce, vous êtes venus au bon

(1) Saint Pierre cite Isaïe d'après les Septante, où on lit : τὰς ἁμαρτίας ἡμῶν φέρει, *fert peccata nostra*, au lieu de *languores nostros.* — On remarque que saint Pierre ne corrige point les Septante sur l'hébreu : il les cite comme exprimant la pensée du prophète.

(2) Saint Pierre fait allusion à ce texte d'Isaïe : *Omnes nos quasi oves erravimus ; unusquisque in viam suam declinavit* (Is., LIII, 6) ; et au verset final du Psaume CXVIII : *Erravi sicut ovis quæ periit : quære servum tuum, Domine.* Enfin, il rappelle la parabole de la brebis perdue, cherchée, retrouvée, et rapportée au bercail par le bon Pasteur. (S. Luc, XV.)

Pasteur qui conduit ses brebis dans des pâturages salutaires, qui veille sur elles, les défend contre les loups, et les rapporte au bercail lorsqu'elles se sont égarées.

Pastorem. Jésus-Christ prend lui-même ce titre : Je suis le bon Pasteur, dit-il, *Ego sum Pastor bonus.* (S. Joann., x, 11.) Isaïe avait prédit que le Christ paîtrait ses brebis comme un pasteur gouverne son troupeau. *Sicut pastor gregem suum pascet.* (XL.) Ezéchiel avait aussi annoncé que Dieu susciterait un Pasteur, plus grand que tous les autres pasteurs, lequel paîtrait les brebis d'Israël. *Et suscitabo super eas Pastorem unum, qui pascat eas; ipse pascet eas.* (c. XXXIV.)

C'est le Christ qui paît ses brebis par sa doctrine, les nourrit de sa chair, et les abreuve de son sang dans l'Eucharistie.

Et episcopum, ἐπίσκοπον, *speculatorem, inspectorem.* Ce terme est ajouté au mot *pastor*, pour en préciser la signification. Le pasteur est le guide, le gardien et le défenseur du troupeau ; mais dans une maison opulente, au-dessus des simples bergers qui conduisent les troupeaux, il y a un intendant, un inspecteur en chef, ἐπίσκοπος, qui veille sur tous les troupeaux et sur les pasteurs eux-mêmes. Tel est Notre-Seigneur Jésus-Christ, le divin Chef des pasteurs.

Le mot *episcopus* est encore emprunté par saint Pierre au prophète Ezéchiel, qui dit au même endroit : Je rechercherai moi-même mes brebis et je les visiterai, *et visitabo eas.* (XXXIV, 11.) Or, on lit ainsi dans les Septante : ἰδοὺ ἐγὼ ἐκζητήσομαι τὰ πρόβατά μου, καὶ ἐπισκέψομαι αὐτά. Du verbe ἐπισκέπτομαι, saint Pierre a formé le nom ἐπίσκοπος, qui a passé dans la langue de l'Eglise.

Sans doute, lorsque saint Pierre, simple pêcheur, conduisait sa barque et maniait ses filets, il lisait peu les prophètes ; mais, devenu chef de l'Eglise universelle, on voit qu'il étudiait les Ecritures ; et il était parvenu à les posséder si bien, qu'il les citait continuellement dans ses discours, donnant ainsi l'exemple aux pasteurs de tous les siècles.

CHAPITRE TROISIÈME

ANALYSE

1. Après avoir exposé les devoirs des chrétiens envers les magistrats et ceux des esclaves à l'égard de leurs maîtres, saint Pierre s'adresse aux femmes : elles seront soumises à leurs maris, et modestes dans leurs vêtements.

Puis il recommande aux maris de traiter leurs femmes avec honneur et avec bonté (1-7).

2. Il exhorte ensuite tous les fidèles en général à pratiquer la charité fraternelle les uns envers les autres.

Il veut qu'ils se tiennent toujours prêts à rendre raison de leur foi à ceux qui les interrogent sur la religion.

Ils doivent s'estimer heureux, s'ils souffrent, à l'exemple de Jésus-Christ, en faisant le bien (8-18).

3. Il ajoute trois pensées. L'âme du Christ est descendue aux enfers pour visiter les esprits qui étaient retenus en prison depuis le déluge. — Les eaux du déluge étaient la figure du baptême. — Enfin Jésus-Christ est au ciel, assis à la droite de Dieu, où il règne sur les anges (19-fin). Comment ces trois pensées se lient-elles au sujet, c'est ce que nous verrons en son lieu.

---

1. *Similiter et mulieres subditæ sint viris suis, ut et si qui non credunt verbo, per mulierum conversationem sine verbo lucrifiant,*

2. *Considerantes in timore castam conversationem vestram.*

3. *Quarum non sit extrinsecus capillatura, aut circum-*

1. Que les femmes soient pareillement soumises à leurs maris, afin que s'il y a des maris qui ne croient pas à la parole, ils soient gagnés par la bonne vie de leurs femmes, sans le secours de la parole,

2. Lorsqu'il considèreront la conduite pure qui vous est inspirée par la crainte de Dieu.

3. Ne vous parez point au dehors par des cheveux tressés, par des

ornements d'or, et par la beauté des habits;

4. Mais songez à parer l'homme invisible et caché dans le cœur, par la pureté incorruptible d'un esprit paisible et modeste; ce qui est un riche ornement aux yeux de Dieu.

5. Car c'est ainsi qu'autrefois les saintes femmes qui espéraient en Dieu se paraient, en demeurant soumises à leurs époux :

6. Comme faisait Sara, qui obéissait à Abraham, l'appelant son seigneur ; Sara dont vous vous montrez les filles en imitant sa bonne vie, et en ne vous laissant troubler par aucune crainte.

7. Et vous, maris, vivez de même selon la science avec vos femmes, les traitant avec honneur comme le sexe le plus faible, et considérant qu'elles sont aussi bien que vous les héritières de la grâce qui donne la vie ; conduisez-vous de telle sorte qu'il ne se trouve aucun empêchement à vos prières.

8. Enfin, qu'il y ait entre vous tous une parfaite union de sentiments, une bonté compatissante, une amitié de frères. Soyez miséricordieux, modestes et humbles.

9. Ne rendez point le mal pour le mal, ni l'outrage pour l'outrage; mais répondez plutôt par des bénédictions, sachant que c'est à cela que vous avez été appelés, afin de recevoir l'héritage de la bénédiction.

10. Car si quelqu'un aime la vie et désire voir des jours heureux, qu'il empêche sa langue de médire, et ses lèvres de prononcer des paroles trompeuses.

11. Qu'il se détourne du mal et fasse le bien ; qu'il recherche la paix et s'efforce de l'acquérir.

12. Car le Seigneur a les yeux ouverts sur les justes, et les oreilles attentives à leurs prières; mais il regarde les méchants avec colère.

13. Et qui sera capable de vous nuire, si vous êtes zélés pour faire le bien ?

datio auri, aut indumenti vestimentorum cultus :

4. *Sed qui absconditus est cordis homo, in incorruptibilitate quieti et modesti spiritus, qui est in conspectu Dei locuples.*

5. *Sic enim aliquando et sanctæ mulieres, sperantes in Deo, ornabant se, subjectæ propriis viris :*

6. *Sicut Sara obediebat Abrahæ, dominum eum vocans; cujus estis filiæ benefacientes, et non pertimentes ullam perturbationem.*

7. *Viri similiter cohabitantes secundum scientiam, quasi infirmiori vasculo muliebri impartientes honorem, tanquam et cohæredibus gratiæ vitæ ; ut non impediantur orationes vestræ.*

8. *In fine autem, omnes unanimes, compatientes, fraternitatis amatores, misericordes, modesti, humiles ;*

9. *Non reddentes malum pro malo, nec maledictum pro maledicto, sed e contrario benedicentes : quia in hoc vocati estis, ut benedictionem hæreditate possideatis.*

10. *Qui enim vult vitam diligere, et dies videre bonos, coerceat linguam suam a malo, et labia ejus ne loquantur dolum;*

11. *Declinet a malo, et faciat bonum ; inquirat pacem, et sequatur eam :*

12. *Quia oculi Domini super justos, et aures ejus in preces eorum : vultus autem Domini super facientes mala.*

13. *Et quis est qui vobis noceat, si boni æmulatores fueritis ?*

14. *Sed et si quid patimini propter justitiam, beati. Timorem autem eorum ne timueritis, et non conturbemini.*

15. *Dominum autem Christum sanctificate in cordibus vestris, parati semper ad satisfactionem omni poscenti vos rationem de ea quæ in vobis est spe :*

16. *Sed cum modestia et timore, conscientiam habentes bonam; ut in eo quod detrahunt vobis, confundantur qui calumniantur vestram bonam in Christo conversationem.*

17. *Melius est enim benefacientes (si voluntas Dei velit) pati, quam malefacientes :*

18. *Quia et Christus semel pro peccatis nostris mortuus est, justus pro injustis, ut nos offerret Deo, mortificatus quidem carne, vivificatus autem spiritu.*

19. *In quo et his qui in carcere erant spiritibus veniens prædicavit ;*

20. *Qui increduli fuerant aliquando, quando exspectabant Dei patientiam in diebus Noe, quum fabricaretur arca ; in qua pauci, id est, octo animæ salvæ factæ sunt per aquam.*

21. *Quod et vos nunc similis formæ salvos facit baptisma (non carnis depositio sordium, sed conscientiæ bonæ interrogatio in Deum) per resurrectionem Jesu Christi.*

22. *Qui est in dextera Dei, deglutiens mortem ut vitæ æternæ hæredes efficeremur : profectus in cœlum, subjectis sibi angelis et potestatibus et virtutibus.*

14. Si néanmoins vous souffrez pour la justice, vous serez heureux. Ne craignez point ceux qui veulent vous intimider et ne vous troublez point de leurs menaces.

15. Mais rendez gloire dans vos cœurs au Seigneur Jésus-Christ ; et soyez toujours prêts à satisfaire tous ceux qui vous demanderont raison de l'espérance que vous avez.

16. Faites-le toutefois avec douceur et avec retenue, conservant en tout une conscience pure, afin que ceux qui décrient la vie sainte que vous menez en Jésus-Christ, rougissent de vous diffamer comme ils font.

17. Car il vaut mieux être maltraités, si Dieu le veut, en faisant le bien, qu'en faisant le mal ;

18. Parce que Jésus-Christ même a souffert une fois la mort pour nos péchés, et le Juste pour les injustes, afin de nous offrir à Dieu, étant mort en sa chair, mais rendu à la vie par l'esprit.

19. Et c'est avec son esprit qu'il est allé prêcher aux esprits qui étaient retenus en prison ;

20. A ceux qui avaient été jadis incrédules, lorsqu'ils comptaient sur la patience de Dieu, au temps de Noé, pendant qu'on bâtissait l'Arche, en laquelle peu de personnes, savoir huit seulement, furent sauvées au milieu des eaux.

21. C'était une figure à laquelle répond maintenant le baptême, non pas celui qui consiste à purifier la chair de ses souillures, mais le baptême qui, selon l'engagement d'une conscience sincère pris en présence de Dieu, nous sauve par la résurrection de Jésus-Christ ;

22. Qui est assis à la droite de Dieu, après avoir détruit la mort, afin que nous devenions les héritiers de la vie éternelle, et qui est monté au ciel où les Anges, les Puissances et les Vertues lui sont assujetties.

COMMENTAIRE

1. *Similiter et mulieres subditæ sint viris suis.* Les chrétiens doivent obéir aux princes, et les esclaves à leurs maîtres, comme nous venons de le voir. De même, les femmes doivent être soumises à leurs époux (1). La loi naturelle, la loi divine et la loi humaine ordonnent à la femme d'obéir à son mari. Elle sera la reine de la maison, mais l'époux sera son roi. Une femme qui, forçant la nature, usurpe l'autorité ou les fonctions de l'homme, ne s'élève pas, elle se rend ridicule.

Ut si qui non credunt verbo, per mulierum conversationem sine verbo lucrifiant. Elles se montreront soumises, « afin que s'il se trouve des maris qui ne croient pas à la parole du Christ, ils soient gagnés à Dieu, même sans le secours de la parole, par la bonne conduite de leurs épouses. » Car la femme exerce une influence continue et profonde sur son mari, par sa douceur, sa modestie, son dévouement, sa patience. Quelle gloire pour une femme de présenter à Jésus-Christ son époux qu'elle a conquis à la religion !

On remarque qu'à cette époque les mariages entre juifs et infidèles n'étaient pas rares. Saint Timothée était fils d'un père gentil et d'une mère juive devenue chrétienne.

Sine verbo. Il n'est point d'éloquence qui l'emporte sur la vertu silencieuse d'une femme. Sans doute, elle parlera de l'Evangile à son époux ; mais, auparavant, elle gagnera son affection et son estime par la douceur et la pureté de ses mœurs. *Hoc valet mulieris gravitas et pudicitia, et ejus bona conversatio, ut virum suum vocet ad fidem et ad devotionem.* (S. Ambros. De Sacram., l. VI, c. v.) C'est par l'exemple persuasif de ses vertus que sainte

(1) Saint Paul donne un commandement semblable dans son Epître aux Ephésiens : *Mulieres viris suis subditæ sint, sicut Domino.* (v, 22.)

Monique gagna son époux à Jésus-Christ. *Sategit eum lucrari loquens te illi moribus suis.* (S. Aug. Conf., l. IX, c. IX.) C'est aussi la piété de Clotilde qui conquit à la religion chrétienne Clovis et, avec lui, toute la nation des Francs.

2. *Considerantes in timore castam conversationem vestram* (1). Vos maris se convertiront, parce qu'ils verront avec admiration, ô femmes chrétiennes, votre conduite pleine de respect et de chasteté. — *In timore.* Ce mot ne dépend pas de *considerantes,* mais de *conversationem. Timor,* synonyme de *reverentia*, exprime tout à la fois la crainte de la femme envers Dieu qu'elle ne veut pas offenser, et son respect pour son mari qu'elle regarde comme son seigneur.

3. *Quarum non sit extrinsecus capillatura, aut circumdatio auri, aut indumenti vestimentorum cultus* (2). Ne mettez point votre gloire à vous parer à l'extérieur par des tresses de cheveux, à vous charger de bijoux d'or, ni à vous revêtir d'habits précieux.

Saint Paul donnait aux femmes le même conseil. Qu'elles s'ornent, disait-il, avec modestie et non pas avec des cheveux frisés, ni avec des bijoux d'or, ou des perles, ou des habits somptueux. (I Tim., II.)

Capillatura. Alors comme de nos jours, il y avait des femmes qui chargeaient leur tête de cheveux empruntés. *Capillis alienis verticem struunt*, disait saint Jérôme. (Ad Marcell. Ep. XXXVIII, 3.) — *Capillatura*, ἐμπλοκή, désigne des cheveux tressés avec art.

Circumdatio auri, περίθεσις χρυσίων. *Quarum cultus non sit in circumpositione ornamentorum aureorum.* Χρυσία, ce sont des réseaux d'or, des chaînes d'or, des franges d'or, des anneaux, des colliers, des bracelets d'or, en un

(1) En grec, ἐποπτεύσαντες τὴν ἐν φόβῳ ἁγνὴν ἀναστροφὴν ὑμῶν, *quum ipsi consideraverint vestram in timore conversationem.* Ces mots sont l'explication de *per mulierum conversationem.*

(2) Voici le grec : ὧν ἔστω οὐχ ὁ ἔξωθεν ἐμπλοκῆς τριχῶν καὶ περιθέσεως χρυσίων, ἢ ἐνδύσεως ἱματίων κόσμος. *Quarum ornatus non sit externus ille cultus qui situs est in capillorum plicatura, et in circumpositione auri, aut in amictu vestium.*

mot, des bijoux d'or. Le véritable ornement de la femme n'est point tout cet or qu'elle met autour d'elle.

Aut indumenti vestimentorum cultus, ἢ ἐνδύσεως ἱματίων κόσμος, c'est-à-dire, *quarum cultus non sit in amictu vestimentorum.* Ne faites point consister votre beauté à vous envelopper de riches vêtements. Le luxe des femmes était alors porté à son comble dans l'empire romain.

4. *Sed qui absconditus est cordis homo, in incorruptibilitate quieti et modesti spiritus* (1). Tous ces ornements étrangers, si précieux qu'ils soient, s'usent et se fanent. Que votre parure véritable ne soit pas dans l'extérieur de votre personne, mais dans l'homme invisible qui est caché au fond du cœur. Mettez votre beauté dans la pureté incorruptible d'un esprit paisible et modeste. Voilà une richesse qui plaît aux yeux de Dieu, *qui est in conspectu Dei locuples.*

Saint Pierre montre à la femme deux espèces d'ornements : l'un, extérieur et corruptible, qui pare le corps destiné à la corruption ; l'autre, intérieur et incorruptible, qui embellit l'âme et la rend aimable au Seigneur. Que les femmes chrétiennes recherchent donc l'ornement spirituel, la beauté immortelle qui consiste dans la foi, la pureté, la douceur, et qu'elles rejettent un luxe et des atours condamnés par le Saint-Esprit.

Toutefois, l'austère saint Jérôme remarque lui-même avec sagesse que l'Apôtre, en formulant ces préceptes, n'ordonne point aux femmes de se couvrir de vêtements sordides, il n'interdit que le luxe et la vanité. *Hæc præcipiens Petrus non mulieres jubet squalere sordibus, et horrentibus pannorum assumentis tegi, sed immoderato cultu et nimis exquisito interdicit ornatu.* (Ep. CXLVIII, ad Celant.)

5. *Sic enim aliquando et sanctæ mulieres, sperantes in Deo, ornabant se, subjectæ propriis viris.* Car c'est ainsi que se paraient autrefois les saintes femmes qui espé-

(1) En grec, *in incorruptibilitate spiritus mitis ac modesti* (πράεος), *et quieti sive placidi* (ἡσυχίου). — *Absconditus cordis homo*, suppléez : *sit cultus vester.*

raient en Dieu. Elles s'efforçaient d'orner leur âme de vertus et de bonnes œuvres que Dieu voyait et récompensait. Elles croyaient que c'était aussi le moyen de s'attacher leurs époux, en se montrant soumises, leur obéissant avec douceur et ne cherchant point à plaire à des yeux étrangers.

6. *Sicut Sara obediebat Abrahæ, dominum eum vocans; cujus estis filiæ benefacientes, et non pertimentes ullam perturbationem.* Ainsi faisait Sara, la mère de votre race. Considérez cette femme vénérable : elle obéissait à Abraham, le suivait dans ses pénibles voyages et l'appelait son seigneur, comme le rapporte Moïse : *Consenui,* disait-elle, *et dominus meus vetulus est.* (Gen., XVIII, 12.) Or vous vous montrerez vraiment les filles de Sara votre aïeule, si vous faites le bien, si vous imitez sa sagesse et son respect pour son époux, sans vous laisser effrayer par aucun trouble (1).

Perturbationem (en grec, πτόησιν, *metum, terrorem*). Le sort de la femme est lié à celui de son mari ; elle partage ses revers de fortune, comme ses prospérités. Une des grâces du sacrement de mariage, lorsqu'il est saintement reçu par les deux époux, est de prévenir les tribulations amères. Si la bénédiction nuptiale ne préserve pas toujours des grandes peines, elle les adoucit du moins, et les sanctifie.

7. *Viri similiter cohabitantes secundum scientiam, quasi infirmiori vasculo muliebri impartientes honorem, tan quam et cohæredibus gratiæ vitæ : ut non impediantur orationes vestræ.* « Et vous maris, vivez et habitez de même avec vos femmes selon la science ; traitez-les avec honneur et indulgence comme le sexe le plus faible ; considérez qu'elles sont, aussi bien que vous, les héritières de la grâce qui donne la vie éternelle ; et conduisez-

(1) Saint Pierre fait entendre que la femme doit obéir à son époux, sans redouter les disgrâces que pourraient lui attirer ses entreprises. Qu'elle s'abandonne à son autorité. Elle lui donnera toutefois de bons conseils et l'aidera à gouverner sa maison avec sagesse. Quant au reste, elle doit se confier en Dieu, comme faisait Sara dans les circonstances les plus délicates et les plus périlleuses.

vous avec elles de telle sorte qu'il ne se trouve aucun empêchement à vos prières. »

Cohabitantes, habitant ensemble : mot qui fait entendre que les époux doivent ordinairement partager le même toit et le même lit.

Secundum scientiam, κατὰ γνῶσιν. Le mari traitera sa femme selon la science, c'est à-dire, selon la prudence ; car la raison étant plus ferme en l'homme, l'autorité lui a été donnée sur la femme. Il la traitera aussi selon la science qu'il a apprise des saints Evangiles. Or ils lui enseignent que, si la femme doit obéir à son époux, elle est cependant sa compagne et non sa servante. *Non es dominus, sed maritus ; non ancillam sortitus es, sed uxorem,* dit saint Ambroise. (Hexaem., l. V, c. VII.) Il doit la traiter avec honneur et avec une telle chasteté que l'un et l'autre puissent toujours, sans empêchement, élever leur cœur à Dieu dans la prière.

Vasculum est mis pour *corpusculum.* Le mot *vas* (en grec σκεῦος) a le sens de *corpus* dans l'Ecriture (I Reg., XXI ; II Cor., IV ; I Thess., IV), non parce que le corps humain serait un vase qui contiendrait l'âme, mais parce qu'il en est « l'instrument », signification de σκεῦος et de *vas.*

Muliebre vasculum. Le corps de la femme est moins robuste que celui de l'homme, et il est sujet à de nombreuses infirmités. L'époux ménagera donc avec bonté sa faiblesse.

Impartientes honorem. C'est le christianisme qui a rendu à la femme sa dignité, et c'est dans la religion catholique que la femme atteint le plus haut degré de respect. On voit l'estime, la liberté, l'honneur de la femme baisser à mesure qu'on s'éloigne de l'Evangile.

Honorem. Sous cette expression chaste, on entend aussi l'œuvre conjugale. (S. Hieron., l. I contra Jovin., n. 7.) L'épouse chrétienne aura la gloire d'être mère, sans que le mari exerce sur elle une domination brutale. *Sit castus cum conjuge torus,* dit saint Augustin ; *et si est cura propagandi liberos, non sit effrenata luxuries libidinum.* (S. Aug. in Psalm. CXLVI, n. 2.)

Tanquam cohæredibus gratiæ vitæ. Honorez donc et respectez vos femmes, sachant qu'elles sont comme vous les héritières des biens divins. Car le baptême les a rendues pures et saintes ; elles sont aimées, adoptées de Dieu comme ses filles ; il les orne et les fortifie de sa grâce ; il les destine, aussi bien que vous, à la gloire céleste et à la vie éternelle.

Ut non impediantur orationes vestræ. L'époux et l'épouse, s'élevant au-dessus des affections grossières et des pensées de la chair, s'agenouilleront ensemble devant le crucifix matin et soir et offriront à Dieu l'hommage d'un cœur pur. Saint Paul leur conseille même de se séparer quelquefois d'un consentement mutuel, afin de vaquer plus librement à l'oraison : *Ut vacetis orationi.* (I Cor., VII, 5.)

L'Apôtre va maintenant adresser des préceptes à tous les fidèles.

8. *In fine autem omnes unanimes.* Enfin n'ayez tous qu'un même esprit (1).

Unanimes, ὁμόφρονες, se dit de plusieurs personnes qui ont les mêmes pensées. On n'arrive à l'unité de sentiments que par l'union dans la foi. La concorde n'est possible que dans la parfaite soumission à l'Eglise. Adhérer fermement aux doctrines qu'elle enseigne ; condamner tout ce qu'elle réprouve ; écouter avec docilité la voix du Souverain-Pontife au lieu de chicaner sur des syllabes, comme faisaient les ariens et les jansénistes ; enfin obéir avec respect aux supérieurs légitimes : voilà le moyen de bannir la discorde et de conserver la paix dans une société, dans une maison, dans un diocèse.

Oh ! qui nous rendra l'union qui régnait à l'origine parmi les fidèles, quand tous ceux qui croyaient en Jésus-Christ n'avaient qu'un cœur et qu'une âme, sous la direction des Apôtres ! *Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una.* Mais cette bienheureuse union

(1) *In fine autem,* τὸ δὲ τέλος, est la même chose que *denique*, enfin. — *Omnes unanimes*, on sous-entend *estote*. — *Unanimes.* Saint Paul a souvent donné le même précepte. Rom., XII, 1, et XV, 5; II Cor., XIII, 11 ; Philipp. II, 2, et IV, 2.

ne dura pas longtemps. Satan souffla la discorde, les Grecs murmurèrent ; et ils ont tant murmuré qu'ils ont fini par sortir de l'Eglise.

Compatientes, συμπαθεῖς. Regardez les joies et les peines du prochain comme les vôtres, partagez l'allégresse de ceux qui se réjouissent et pleurez avec ceux qui pleurent, disait saint Paul. *Gaudere cum gaudentibus, flere cum flentibus.* (Rom., XII, 15.) Ainsi dans le corps humain, qui est l'image de la société chrétienne, lorsqu'un membre souffre, tous les autres membres souffrent avec lui ; et si un membre est honoré, tous les autres s'en réjouissent. *Si quid patitur unum membrum, compatiuntur omnia membra ; sive gloriatur unum membrum, congaudent omnia membra.* (I Cor., XII, 26.)

Fraternitatis amatores, φιλάδελφοι, aimez-vous les uns les autres comme des frères, puisque vous n'avez tous qu'un même Père, qui est aux cieux. (Rom., XII, 10.)

Misericordes, εὔσπλαγχνοι. Vous devez avoir des entrailles pleines de miséricorde et de tendresse pour les malheureux. Que la pitié et la charité émeuvent facilement votre cœur.

Modesti, humiles. Ces deux adjectifs rendent le mot grec ταπεινόφρονες, ayant d'humbles et modestes sentiments de vous-mêmes (1). C'est la première leçon que Notre-Seigneur veut que nous apprenions de lui. *Discite a me quia mitis sum et humilis corde.* (S. Matth., XI, 29.)

9. *Non reddentes malum pro malo, neque maledictum pro maledicto, sed e contrario benedicentes.* Ne rendez point le mal pour le mal, ni l'injure pour l'injure ; mais, au contraire, dites du bien de ceux qui vous insultent, et bénissez ceux qui vous maudissent. On n'éteint pas le feu avec le feu, mais avec l'eau, *non extinguitur ignis igne, sed aqua,* dit saint Chrysostome. (Hom. XVIII, 1, in Matth.) De même on triomphe de l'injure, non par l'injure, mais par la douceur et par l'humilité. Faire du bien

(1) Au lieu de ταπεινόφρονες, qui est la leçon des meilleurs manuscrits (celui du Vatican, de l'Alexandrin et du Sinaïtique), d'autres exemplaires donnent φιλόφρονες, bienveillants et affables.

à nos ennemis, c'est le moyen de les vaincre et de gagner leur affection.

On peut remarquer ici trois degrés de vertu. Le premier est de ne pas rendre le mal pour le mal, quand on le pourrait facilement : comme lorsqu'un vaillant homme ne se venge pas d'un soufflet reçu.

Deuxième degré : si l'on est outragé, fermer ses lèvres et ne pas répondre, quand on pourrait d'un seul mot confondre l'insulteur.

Enfin, dire du bien de celui qui nous a calomniés, et faire du bien à celui qui nous a fait du mal.

C'est là sans doute une vertu supérieure à la nature. Mais pourquoi sommes-nous chrétiens, sinon pour nous efforcer de devenir semblables à Dieu ?

Quia in hoc vocati estis, ut benedictionem hæreditate possideatis. Car, ajoute saint Pierre, c'est à bénir que vous avez été appelés, afin qu'en bénissant ceux qui vous offensent, vous receviez vous-mêmes la bénédiction en héritage, selon cette parole de Notre-Seigneur : Venez les bénis de mon Père, possédez le royaume, *Venite benedicti Patris mei, possidete regnum.* (S. Matth., XXV, 34.)

En effet, souhaiter du bien et faire du bien, même à nos ennemis, est le précepte formel de Notre-Seigneur : *Benefacite his qui oderunt vos, et orate pro persequentibus et calumniantibus vos.* En faisant du bien à ceux qui vous haïssent, en priant pour ceux qui vous persécutent et vous noircissent de leurs calomnies, vous montrerez que vous êtes les fils de votre Père céleste, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et qui répand sa pluie féconde sur les justes et sur les injustes. (S. Matth., V, 44.)

Ut benedictionem hæreditate possideatis. C'est à ce prix que vous hériterez vous-mêmes de la bénédiction. « Vous hériterez », ce mot est juste, puisque c'est comme enfants de Dieu que vous obtiendrez l'héritage de la gloire céleste.

Benedictionem. Le royaume des cieux est appelé une bénédiction, car il nous est donné par la bénédiction de

Dieu, en qui bénir est faire du bien ; et toutes les grâces que Dieu nous accorde ont pour fin le royaume des cieux, qui est la bénédiction suprême.

Après avoir exhorté à ne pas rendre injure pour injure, saint Pierre montre aux Juifs que ce beau précepte n'était pas inconnu à leurs pères. Car on le trouve exprimé dans le Psaume XXXIII.

10. *Qui enim vult vitam diligere et dies videre bonos, coerceat linguam suam a malo.* « Que celui qui aime la vie et désire voir des jours heureux, contienne sa langue et l'empêche de prononcer des paroles méchantes. »

La vie et les jours heureux que promettait David aux Israélites, s'entendaient, à la lettre, d'une vie longue et d'une félicité temporelle sur la terre. Mais le sens principal, qui était dans la pensée du prophète inspiré de Dieu, c'était la vie éternelle et le royaume céleste.

Coerceat linguam suam a malo, et labia ejus ne loquantur dolum. « Qu'il empêche sa langue de dire du mal, et ses lèvres de prononcer des paroles trompeuses. » Il prohibe ainsi l'injure prononcée en face, avec la médisance ouverte ou cachée, celle qui éclate en discours violents et celle qui distille son poison sous des paroles douces et polies.

11. *Declinet a malo et faciat bonum.* « Qu'il évite le mal et fasse le bien. » Des paroles, le prophète passe aux actions. S'abstenir de faire le mal, ce n'est pas assez pour être juste aux yeux de Dieu : il faut encore faire le bien. Car tout arbre, dit Notre-Seigneur, qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu. *Omnis enim arbor quæ non facit fructum bonum excidetur, et in ignem mittetur.* (S. Matth., III, 10, et VII, 19.)

Inquirat pacem et sequatur eam. « Qu'il cherche la paix et qu'il fasse tous ses efforts pour l'atteindre. » *Sequatur,* διωξάτω, *persequatur.* Semblable à un chasseur qui ne se contente pas d'avoir aperçu une proie magnifique, mais s'élance après elle pour s'en emparer, il faut que le chrétien poursuive la paix jusqu'à ce qu'il en ait fait la conquête. *Non enim sufficit pacem quærere, nisi inventam*

fugientemque omni studio prosequatur, dit saint Jérôme. (Epist. ad Rust.) Saint Paul disait de même : Autant qu'il est possible et selon qu'il dépend de vous, ayez la paix avec tout le monde. *Si fieri potest, quod ex vobis est, cum omnibus pacem habentes.* (Rom., XII, 18.)

12. *Quia oculi Domini super justos, et aures ejus in preces eorum.* « Car le Seigneur a les yeux ouverts sur les justes. et ses oreilles sont attentives à leurs prières. »

Ce verset confirme la pensée précédente. C'est comme s'il y avait : Celui qui fera ce que je viens de dire, celui qui évitera le mal et fera le bien, verra des jours heureux et possédera la vie; car il sera juste; or Dieu regarde les justes avec amour, il les protége et il exauce leurs prières!

Vultus autem Domini super facientes mala. Mais le Seigneur fixe ses regards sur ceux qui font le mal. L'Apôtre en reste là : c'est une espèce de réticence menaçante, qui fait entendre que la colère divine éclatera sur les pécheurs. Pour le prophète David, il achève sa pensée : *Ut perdat de terra memoriam eorum.* « Dieu regarde les méchants avec indignation, pour faire disparaître leur mémoire. » Leur nom sera aboli sur la terre, ou bien les hommes ne s'en souviendront que pour le détester. Car la gloire de l'impie n'est qu'un monceau de fumier, *gloria ejus stercus.* (I Mach., II, 62.)

13. *Et quis est qui vobis noceat, si boni æmulatores fueritis?* « Et d'ailleurs qui est-ce qui pourra vous nuire, si vous êtes zélés pour faire le bien (1)? » Sens littéral : Celui qui veille sur sa langue pour n'offenser personne, celui qui aime la paix et s'applique à faire le bien, ordinairement passe une vie tranquille sur la terre. Sens spirituel et principal : Qui pourra vous nuire quand Dieu sera votre protecteur, puisqu'il fait tourner toute chose au bien de ceux qui l'aiment? *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum.* (Rom., VIII, 28.) Cette parole donne au chrétien une constance invincible. Il dit à Dieu comme

(1) *Boni* (ou *bonitatis*) est au génitif : τοῦ ἀγαθοῦ ζηλωταί.

David : « Quand je marcherais au milieu des ombres de la mort, je ne craindrais aucun mal, parce que vous êtes avec moi. » (Ps. XXII.) C'est ce que l'Eglise nous répète dans une de ses belles oraisons : *Nulla nocebit adversitas, si nulla dominetur iniquitas.* « Aucune adversité ne pourra nous nuire, si nous sommes exempts de toute iniquité. » C'est aussi ce que disait aux empereurs le philosophe-martyr saint Justin : « Vous pouvez nous tuer, mais non pas nous nuire », ὑμεῖς ἀποκτεῖναι μὲν δύνασθε, βλάψαι δ'οὔ. (Apol., I, 2.)

C'est enfin la grande maxime que saint Jean Chrysostome a développée avec éloquence dans un beau traité, où il montre que personne ne peut nous nuire, si ce n'est nous-mêmes. *Nemo læditur, nisi a semetipso.* (S. Chrys., t. III, p. 530, éd. Gaume.)

14. *Sed et si quid patimini propter justitiam beati.* Saint Pierre répète la parole même de Notre-Seigneur Jésus-Christ : Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice ! *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam.* (S. Matth., V, 10.) Le chrétien seul prononce cette admirable parole. Car lui seul espère une récompense certaine au delà de cette vie. Pour celui qui n'attend rien après la mort, la sagesse consiste à vivre en ce monde le plus doucement et le plus longtemps possible. C'est la philosophie de l'athée et du grossier matérialiste ; philosophie animale, qui éteint tout dévouement et toute vertu, comme toute consolation.

Timorem autem eorum ne timueritis. Ne craignez donc point les maux dont ils veulent vous effrayer (1).

Notre-Seigneur a donné le même précepte : Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, nous dit-il, mais ne sauraient perdre l'âme. *Nolite timere eos qui occidunt corpus, animam autem non possunt perdere.* (S. Matth., X, 28.)

Et non conturbemini. « Que rien ne vous trouble. » Quand saint Pierre écrivait cette parole, le sang des

(1) *Timere timorem*, φόβον φοβεῖσθαι, est un hellénisme bien connu : il consiste à donner au verbe actif ou neutre le nom de même origine, comme ἀρὰς ἀρᾶσθαι, prononcer des malédictions. (Synt. 112.)

chrétiens et des Apôtres avait déjà coulé ; lui-même après avoir été saisi par Hérode, enchaîné dans la prison de Jérusalem et condamné à mort, n'avait été sauvé que par un Ange ; des menaces éclataient partout contre les chrétiens ; et cependant il dit : *Non conturbemini*, ne vous troublez pas.

Il ne fait que répéter encore aux fidèles la parole qu'il avait entendue de Notre-Seigneur : *Non turbetur cor vestrum, neque formidet* (S. Joann., XIV, 17.) Les peines que les hommes peuvent nous faire souffrir sont au fond peu de chose : elles passent vite et elles nous méritent une gloire éternelle. Rien ne trouble un chrétien dont la conscience est en paix avec Dieu.

15. *Dominum autem Christum sanctificate in cordibus vestris.* Mais au lieu de vous effrayer des menaces des hommes, ne pensez qu'à « sanctifier le Seigneur Jésus dans vos cœurs. » Lorsque nous disons dans l'Oraison dominicale, « Que votre nom soit sanctifié », cela veut dire qu'il soit loué, béni, prononcé avec respect et amour comme un nom sacré. Ici de même, « sanctifiez le Christ dans vos cœurs » signifie : honorez-le comme le Saint des saints, par vos louanges, par la fermeté de votre foi, par la pureté de vos pensées, par la ferveur de votre amour. Saint Pierre fait allusion à ce texte d'Isaïe : « Ne craignez point leurs menaces et qu'elles ne vous épouvantent point ; mais rendez gloire à la sainteté du Seigneur des armées ; qu'il soit lui-même votre crainte et votre terreur. » Plus on craint Dieu, moins on craint les hommes (1).

Parati semper ad satisfactionem omni poscenti vos rationem de ea quæ in vobis est spe. En adorant saintement le Christ au fond de vos cœurs, « soyez toujours prêts à donner » les raisons de votre foi et « les motifs de votre espérance à tous ceux qui vous interrogent. »

Ad satisfactionem, πρὸς ἀπολογίαν. Soyez prêts à la défense

(1) *Timorem ejus (populi) ne timeatis neque paveatis: Dominum exercituum ipsum sanctificate ; ipse pavor vester et ipse terror vester.* (Is., VIII, 12.)

et à l'apologie ; c'est-à-dire, ayez toujours une réponse prête aux questions et aux objections que l'on pourra vous faire touchant notre sainte religion.

Saint Pierre veut donc que tous les chrétiens connaissent les vérités de la foi et les preuves de la religion. Il souhaite que chacun soit capable de répondre clairement. solidement à ceux qui lui demanderont sur quoi il fonde sa croyance et ses espérances. De là il résultera deux avantages. D'abord les fidèles, étant bien pénétrés des preuves de la religion, s'affermiront eux-mêmes dans la foi. Ensuite, lorsque les païens attaqueront et railleront leur croyance, ils la justifieront.

En effet les Gentils demandaient aux chrétiens pourquoi ils adoraient un Juif crucifié, au lieu de Jupiter? pourquoi ils négligeaient les richesses, les plaisirs et les biens que tous les hommes recherchent ? sur quoi ils se fondaient pour espérer une autre vie dans les cieux après leur mort? Les sages réponses que les chrétiens faisaient à ces questions ébranlaient souvent les païens et en convertissaient un grand nombre.

Ils prouvaient de même aux Juifs que Jésus était le Christ promis à leurs pères et annoncé par les prophètes.

Ce que saint Pierre demandait aux fidèles de son temps ne leur était pas très difficile. Car ils avaient tous été convertis du judaïsme ou de l'idolâtrie au christianisme; il leur suffisait donc de se rappeler à eux-mêmes et d'expliquer aux autres les raisons pour lesquelles ils avaient embrassé la foi chrétienne.

Aujourd'hui que la religion est attaquée partout, il faut aussi que la défense soit universelle. Fortifions ceux qui croient et fermons la bouche aux incrédules. Que le père, que la mère aient soin de préparer leurs enfants à la lutte. Il faut que la religion soit prouvée partout, dans la famille, dans l'école, dans la chaire.

Semper parati. Sans doute les prêtres connaissent fort bien les preuves de la religion : ils les ont étudiées dans la théologie ; mais cela ne suffit pas. Il faut qu'ils soient toujours préparés à les exposer d'une manière

lucide. Car ce que saint Pierre recommande aux fidèles, il l'exige à plus forte raison des pasteurs.

16. *Sed cum modestia et timore.* Mais en donnant ces preuves de la religion chrétienne, ne les présentez pas d'un ton superbe et comme en injuriant ceux qui vous résistent : exposez vos raisons avec douceur et modestie.

Ce batelier qui n'avait pas étudié la rhétorique donne aux prédicateurs une excellente leçon d'éloquence. Toutes les fois qu'on enseigne, il faut sans doute s'exprimer nettement pour faire bien comprendre la vérité ; mais on doit aussi parler doucement pour attirer la sympathie de l'auditeur, et modestement pour ne pas l'exciter à la résistance. Vous ne gagnerez point un adversaire auquel vous jetez un défi.

Cum timore, μετὰ φόβου. Cela ne veut pas dire que vous enseignerez timidement et comme paraissant douter de ce que vous affirmez. Non, vous direz comme saint Paul : « Je sais, je suis certain », *scio et certus sum.* (II Tim., I, 12.) Mais après avoir exposé avec clarté les vérités de la religion et les faits qui sont le fondement de la foi, vous laisserez vos auditeurs dans la main de leur conseil, et Dieu fera le reste. *Responsio mollis frangit iram*, dit le Sage, *sermo durus suscitat furorem.* (Prov., XV, 1.)

Conscientiam habentes bonam. Gardant aussi une conscience bonne (c'est-à-dire, une conscience pure selon les mœurs et ferme selon la foi), vous ferez, par votre conduite irrépréhensible, une heureuse impression sur vos adversaires. Alors ceux qui diffament la vie sainte que vous menez selon Jésus-Christ seront confondus, et vous les forcerez à rougir de leurs calomnies : *ut in eo quod detrahunt vobis, confundantur qui calumniantur vestram bonam in Christo conversationem.*

Saint Pierre ne dit pas que les calomniateurs seront convertis, mais confondus. Insulter la religion, travestir son enseignement, noircir la réputation des prêtres, des religieux, des évêques, des Papes, est un crime qui conduit presque toujours à la perdition. Ces loups ne devien-

dront point des brebis. Il les faut combattre pour les empêcher de dévorer le troupeau.

17. *Melius est enim benefacientes (si voluntas Dei velit) pati, quam malefacientes.* Car il vaut mieux souffrir (si Dieu le veut) en faisant le bien, qu'en faisant le mal. Souffrir en faisant le mal, c'est la juste punition des méchants ; souffrir en faisant le bien, est la condition même de l'héroïsme.

Si voluntas Dei velit. Les méchants ne peuvent rien contre les bons, sans la permission de Dieu. Lors donc que les justes souffrent, Dieu le permet pour leur salut et pour leur perfection. On peut même dire qu'il le veut en un certain sens : comme il a voulu que le Christ souffrît et entrât ainsi dans sa gloire. *Nonne hæc oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam?* (S. Luc., XXIV, 26.)

C'est ce que saint Pierre ajoute.

18. *Quia et Christus semel pro peccatis nostris mortuus est.* Car le Christ est mort lui-même une fois pour nos péchés. Saint Pierre exhorte les justes à souffrir les calomnies et les persécutions, en leur présentant l'exemple de Jésus-Christ, comme il avait tout à l'heure exhorté les esclaves à la patience par le même motif (1).

Semel pro peccatis. Il est mort une seule fois pour les péchés, parce qu'étant Dieu et homme, une seule oblation de sa vie a suffi pour effacer tous les péchés du monde. *Una oblatione consummavit in sempiternum sanctificatos.* (Hebr., X, 4.)

Pro peccatis nostris. Non seulement il est mort pour tous les hommes en général ; mais chacun de nous doit se dire : il est mort spécialement pour moi ; il a vu mes péchés et il les a expiés sur la croix. *Dilexit me, et tradidit semet ipsum pro me.* (Gal., II, 20.)

(1) Le chrétien innocent qui souffre avec patience les injures des hommes ressemble au Christ outragé sur la croix. Le pécheur qui accepte les souffrances comme le châtiment de ses fautes imite le larron pénitent, qui passa de la croix au paradis. Mais l'impie que le supplice ne convertit pas, c'est le larron blasphémateur, qui continue de pécher sur la croix et tombe de la croix dans l'enfer. (Vén. Bède.)

Justus pro injustis. Parfaitement juste, et la justice même, il est mort pour les injustes. *Quum adhuc peccatores essemus, pro nobis mortuus est.* (Rom., VIII, 5.) Et moi qui suis coupable, je ne consentirais pas à souffrir les injures des hommes pour expier mes propres iniquités (1) !

Ut nos offerret Deo. Il est mort pour nous offrir à Dieu son Père comme une nation pure, qu'il avait sanctifiée par son sacrifice et lavée dans son sang.

Mortificatus quidem carne, vivificatus autem spiritu. Et si le Christ a été mis à mort, sa chair, il est vrai, a été séparée de son âme ; mais son âme a repris son corps le troisième jour, elle l'a ranimé, et en le ressuscitant, lui a communiqué une vie glorieuse et immortelle.

C'est la pensée de saint Paul lorsqu'il dit : Adam le premier homme devint une âme vivante, c'est-à-dire un corps animé par une âme ; et le second Adam, Jésus-Christ, fut au jour de sa résurrection un esprit puissant qui vivifia son corps, le rendit spirituel, immortel, impassible, et devint le principe d'une vie semblable pour tous les élus qui sont ses membres. *Factus est primus homo Adam in animam viventem, novissimus Adam in spiritum vivificantem.* (I Cor., XV, 45.)

19, 20. *In quo et his qui in carcere erant spiritibus veniens prædicavit, qui increduli fuerant aliquando, quando exspectabant Dei patientiam in diebus Noe, quum fabricaretur arca, in qua pauci, id est octo animæ salvæ factæ sunt per aquam.* C'est dans son esprit que le Christ alla prêcher aux esprits qui étaient retenus en prison, lesquels avaient été autrefois incrédules, lorsqu'ils comptaient sur la patience de Dieu, aux jours de Noé, pendant que l'arche se construisait sous leurs yeux ; arche dans laquelle un petit nombre de personnes, savoir huit seulement, furent sauvées au milieu des eaux.

(1) *Mortuus est.* Les exemplaires grecs varient entre ἔπαθεν, *passus est*, et ἀπέθανεν, *mortuus est*. Peu importe la leçon ; car *semel passus* ou *mortuus* indiquent la Passion et la mort de Jésus-Christ.

Saint Pierre nous apprend ici un fait important : c'est qu'au temps de Noé, plusieurs des pécheurs qui n'avaient pas cru aux menaces du ciel que leur annonçait le saint Patriarche, se repentirent quand ils virent le déluge inonder la terre ; ils demandèrent pardon à Dieu, et furent sauvés selon leur âme, en périssant selon le corps. Ils obtinrent donc la rémission de leurs péchés ; toutefois, il leur resta une peine à subir pour satisfaire à la justice divine, et leurs âmes furent détenues en une prison.

In carcere erant. Elles y étaient encore au jour où l'âme de Jésus-Christ descendit aux enfers et les visita. Cette prison était-elle un purgatoire ? Nous le pensons, car une prison n'est point un lieu de joie, mais de tristesse et de peine (1).

Prædicavit, ἐκήρυξεν. Qu'est-ce que l'âme de Jésus vint annoncer à ces captifs ? Elle leur apprit qu'il était le Rédempteur, qu'il avait expié les péchés du monde, et qu'il venait les délivrer de leur prison pour les conduire avec lui dans les cieux. On peut croire qu'il délivra toutes les âmes du purgatoire ou la plupart d'entre elles, exerçant lui-même le pouvoir qu'il a laissé à son Eglise, d'accorder des indulgences. Car plusieurs appliquent aux âmes retenues dans le purgatoire cette parole d'Isaïe : « L'Esprit du Seigneur m'a envoyé annoncer l'indulgence aux captifs, et l'ouverture de la prison à ceux qui étaient enfermés. »

(1) *His qui in carcere erant spiritibus.* Lorsque Jésus-Christ descendit aux enfers, il visita les limbes et le purgatoire. Dans les limbes ou le sein d'Abraham, étaient les âmes des justes, morts avant la venue du Messie. Elles y attendaient en paix, sans ressentir aucune douleur, la béatitude parfaite que devait leur apporter le Rédempteur en leur ouvrant le ciel. *Ibi sine ullo doloris sensu, beatæ redemptionis spe sustentati, quieta habitatione fruebantur.* (Catech. Conc. Trid.) Notre-Seigneur dit lui-même en parlant de Lazare qui était dans le sein d'Abraham : *Hic consolatur.* — C'est dans ce séjour, et non dans un lieu d'expiation, que plusieurs commentateurs placent les âmes dont parle saint Pierre. Nous avons préféré l'autre interprétation ; car l'Apôtre, en désignant, parmi les âmes que Jésus visita, celles des incrédules qui avaient refusé de faire pénitence à la prédication de Noé, semble indiquer la cause pour laquelle ces âmes n'étaient pas dans un lieu de consolation et de paix (comme Abraham, Moïse, David, saint Joseph) mais enfermées dans une prison, *in carcere.*

Spiritus Domini super me ; misit me ut prædicarem captivis indulgentiam, et clausis apertionem. (Is., LXI, 1.)

Quando exspectabant Dei patientiam. Nous voyons ici une des principales causes de la perdition des hommes : ils comptent sur la patience de Dieu ; ils se flattent que Dieu ne se lassera jamais de leurs iniquités et de leur indifférence : ils espèrent qu'ils partageront dans le ciel la récompense des saints, après avoir toujours vécu dans le péché sur la terre. Funeste illusion, qui perd une foule de chrétiens (1) !

Qui increduli fuerant. Les hommes qui vivaient au temps de Noé le voyaient bâtir son arche. Il leur prédisait qu'un immense déluge d'eaux viendrait submerger la terre et les ferait tous périr, s'ils ne faisaient pénitence. Ces prédictions répétées pendant cent ans ne touchèrent point leur cœur ; ils n'y crurent point. Ils mangeaient et buvaient, se mariaient et mariaient leurs filles, achetaient et vendaient, plantaient, bâtissaient, péchaient, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche. Alors vint le déluge, et ils furent tous engloutis dans les eaux. *Venit diluvium et tulit omnes.* (S. Matth., XXIV, 37 ; S. Luc., XVII, 28.)

Increduli, ils étaient incrédules. Cela ne veut pas dire qu'ils ne croyaient pas en Dieu, mais qu'ils rejetaient la prophétie de Noé. Car, à cette époque, la connaissance du vrai Dieu était encore universelle. Le polythéisme et l'idolâtrie ne parurent qu'après le déluge. La cause de la submersion de la terre fut la corruption du genre humain livré aux passions de la chair : comme plus tard

(1) *Quando exspectabant Dei patientiam,* en grec, ὅτε ἀπεδέχετο ἡ τοῦ Θεοῦ μακροθυμία, *quando exspectabat Dei patientia,* « pendant que la patience de Dieu les attendait à resipiscence. » C'était peut-être la leçon primitive de la Vulgate : on la retrouve dans saint Augustin (Epist. XCIX, *alias* CLXIV) et dans saint Jérôme (in cap. LIV, Isaïæ). Un copiste, qui ne la comprenait pas, aura pu croire qu'il manquait un trait sur l'*a* final d'*exspectabat*, et de *patientia*, et il aura écrit *exspectabāt*, *patientiā*. La leçon du grec présente un sens très beau. Dieu était irrité contre le genre humain, parce que toute chair avait corrompu sa voie ; cependant, il attendit avec patience, pendant cent ans, que les pécheurs fissent pénitence.

les mêmes impuretés ensevelirent Sodome et Gomorrhe sous une pluie de feu et de soufre.

Mais pourquoi saint Pierre, en parlant de la descente de Notre-Seigneur aux enfers, mentionne-t-il spécialement les âmes de ceux qui s'étaient convertis à la vue du déluge ? Il nous semble qu'il y a là une leçon très sérieuse. L'Esprit-Saint nous montre des âmes retenues en prison pendant plus de deux mille ans. Craignons cette prison nous-mêmes, et prions pour les âmes de nos frères, de nos parents, de nos amis qui peut-être y sont encore. Nous pouvons les délivrer par nos prières et nos bonnes œuvres. *Sancta et salubris est cogitatio pro defunctis exorare, ut a peccatis solvantur.* (II Mach., XII, 42.)

Quum fabricaretur arca, in qua pauci, id est octo animæ salvæ factæ sunt per aquam. Huit personnes seulement furent sauvées du déluge, savoir Noé, sa femme, ses trois fils Sem, Cham et Japhet, et leurs femmes : tout le reste du genre humain périt.

Per aquam, δι' ὕδατος. Ces huit personnes furent sauvées du milieu des eaux. Quelques-uns traduisent : elles furent sauvées par les eaux mêmes qui, en soulevant l'arche, les empêchèrent de périr. C'est une ressemblance avec les eaux du baptême, qui sauvent ceux qui y sont plongés.

Pauci, octo animæ. Ces huit personnes qui, seules, furent sauvées dans l'arche au temps de Noé, sont la figure du petit nombre des justes qui parviennent au salut, quand les infidèles, les juifs, les hérétiques, les schismatiques, les hypocrites et les pécheurs obstinés, sont engloutis dans l'abîme. *Multo brevior est numerus electorum*, dit le vénérable Bède.

Que tous les hommes aient péri dans le déluge à l'exception de Noé et de sa famille, c'est ce que déclare le récit de la Genèse pris dans son sens naturel. Il y est dit que Dieu fera venir le déluge des eaux sur la terre pour détruire toute chair qui a en elle le souffle de vie sous les cieux. Tout ce qui vit sur la terre habitée par l'homme

expirera. Les termes sont absolus, plusieurs fois répétés. Aucune exception n'est faite, sinon pour Noé. L'auteur sacré déclare que la corruption du genre humain était universelle et que le châtiment le fut de même. Ainsi l'a compris toute l'antiquité (1).

21. *Quod et vos nunc similis formæ salvos facit baptisma.* Cette vaste inondation était la figure du baptême qui vous sauve maintenant. Comme la famille de Noé fut sauvée dans l'arche, en étant soulevée par les eaux qui couvraient la terre et en voguant sur les flots, de même vous êtes sauvés en passant par les eaux du baptême (2).

Similis formæ baptisma. Nous l'avons dit, les eaux du déluge représentent celles du baptême ; l'Arche est l'Eglise ; la famille de Noé contenue et sauvée dans l'Arche, figure ceux que l'Eglise renferme et sauve ; les hommes qui sont hors de l'Arche et périssent représentent tous ceux qui ne sont pas réfugiés dans l'Eglise, hors de laquelle il n'y a point de salut. Quiconque ne sera pas dans l'Arche de Noé périra dans le déluge, disait saint Jérôme, en comparant l'Eglise à l'Arche. Saint Cyprien disait de même : Si quelqu'un a pu échapper à la mort, en étant hors de l'Arche de Noé, celui qui sera hors de l'Eglise évitera la condamnation (3).

Non carnis depositio sordium. Les baptêmes ou ablu-

(1) Quelques-uns ont voulu, dans ces dernières années, sauver du déluge la race de Caïn et restreindre l'inondation au pays habité par les descendants de Seth. Les raisons qu'ils allèguent sont loin d'être convaincantes. Nous continuons de croire, avec la tradition et les Saints Pères, que toute la race humaine a péri dans le déluge, sauf les huit personnes réfugiées dans l'arche.

(2) En grec, ὃ καὶ ὑμᾶς ἀντίτυπον νῦν σώζει βάπτισμα, c'est comme s'il y avait ὃ βάπτισμα, ἀντίτυπον ὂν, νῦν σώζει καὶ ὑμᾶς. *Quod baptisma, similem exhibens formam, etiam vos nunc salvos facit.* « Et c'est ce baptême qui, devenu celui du Christ dont il était la figure, vous sauve auss vous-mêmes aujourd'hui. » Pour comprendre cette phrase, il faut distinguer le type de l'antitype. Un cachet de métal est un type, et la figure de ce cachet empreinte dans la cire en est l'antitype. De même les eaux du déluge étaient le type qui figurait le baptême, et le baptême du Christ est l'antitype ou la chose que figurait le déluge.

(3) *Si quis in Arca Noe non fuerit, peribit regnante diluvio.* (Hieron. Contra Jovin.) — *Si potuerit evadere quisquam qui extra arcam Noe fuerit, et qui extra Ecclesiam fuerit, evadet.* (Cypr. De Unit. Eccl.)

tions judaïques ne lavent que le corps, mais le baptême du Christ purifie les souillures de l'âme.

Sed conscientiæ bonæ interrogatio in Deum. « Le baptême qui nous sauve est celui qui est conféré selon l'interrogation faite à une bonne conscience en présence de Dieu. »

Interrogatio, ἐπερώτημα, désigne l'examen que, dès l'origine du christianisme, on faisait subir au catéchumène avant de lui accorder le baptême. On lui demandait, comme aujourd'hui, s'il croyait en Jésus-Christ et s'il renonçait à Satan. Le mot interrogation comprend donc et les questions posées par le ministre du sacrement et les réponses du catéchumène. Ces réponses étant faites avec une bonne conscience, c'est-à-dire avec sincérité, en présence de Dieu et de l'Eglise, le baptême était conféré, tous les péchés effacés et le ciel mérité. C'est le sens qu'on trouve dans Tertullien : « L'âme est rendue sainte non par la seule ablution, mais par la réponse du baptisé. » *Anima non lavatione, sed responsione sancitur.* (De Resurrectione, 48.)

Per resurrectionem Jesu Christi ex mortuis. L'on doit rattacher ces mots à *salvos facit.* « Le baptême nous sauve par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts. » La phrase qui précède (*non carnis depositio sordium*) est une parenthèse. Les heureux effets du baptême sont dus à la résurrection du Christ. Car c'est en vertu de sa résurrection que l'âme reçoit dans le baptême une vie nouvelle, semblable en quelque manière à celle de Jésus sortant du tombeau (1).

En effet, dit saint Paul, Jésus-Christ a été livré à la mort pour expier nos péchés, et il est ressuscité pour notre justification. *Traditus est propter delicta nostra, et resurrexit propter justificationem nostram.* (Rom., IV, 25.) La vie incorruptible que le Christ a reçue dans sa résurrection est le modèle de la vie spirituelle que le chrétien

(1) Voyez plus haut, ch. I, v. 3 : *Regeneravit nos in spem vivam per resurrectionem Jesu Christi ex mortuis.*

doit mener après son baptême. *Ut quomodo Christus surrexit a mortuis per gloriam Patris, ita et nos in novitate vitæ ambulemus.* (Rom., VI, 4.)

22. *Qui est in dextera Dei.* Le Christ est assis à la droite de Dieu, comme l'avait annoncé le prophète au Psaume CIX : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite. » Jésus l'avait déclaré lui-même devant le grand prêtre et le Conseil des Juifs : Vous verrez, leur disait-il, le Fils de l'homme assis à la droite de la Majesté de Dieu. *Videbitis Filium hominis sedentem a dextris virtutis Dei.* (S. Marc., XIV, 62.) Et saint Paul nous dit que « Jésus est assis pour toujours à la droite de Dieu. *In sempiternum sedet in dextera Dei.* (Hebr., X, 12.) Cette expression, consacrée dans le Symbole des Apôtres, signifie que le Christ, égal à son Père en tant que Dieu, est assis comme homme dans le trône de Dieu et règne avec lui sur toute créature.

Deglutiens mortem, ut vitæ æternæ hæredes efficeremur (1). Le Christ est allé s'asseoir à la droite de Dieu, « après avoir absorbé la mort, afin que nous devinssions les héritiers de Dieu. » Par sa mort, en effet, le Christ a aboli la mort, et par sa résurrection il nous a rendus les héritiers de la vie éternelle, comme le prophète Osée l'avait prédit : *Ero mors tua, o mors; morsus tuus ero, inferne.* (Os., XIII, 14.) C'est aussi ce que chante l'Eglise : *Qui mortem nostram moriendo destruxit, et vitam resurgendo reparavit.*

Profectus in cœlum. Il est parti pour le ciel! Jésus-Christ n'est donc pas mort, mais plein de vie. Il a quitté la terre pour aller habiter les cieux. Ainsi en est-il de toutes les âmes chrétiennes qui ont conservé la pureté de leur baptême ou qui l'ont recouvrée. On peut écrire

(1) Cette phrase, donnée par saint Augustin (Ep. CLXIV) et d'autres Pères latins, manque dans le grec. Elle rentre parfaitement dans la pensée de l'Apôtre. La supprimer serait une hardiesse défendue par le Concile de Trente et désavouée par la saine critique. De ce qu'on ne la voit plus aujourd'hui dans le grec, il ne s'ensuit pas qu'elle n'y ait jamais été.

sur le tombeau du juste : *Profectus in cœlum,* « Parti pour le ciel ! »

Subjectis sibi Angelis, et Potestatibus et Virtutibus. Tous les Anges, avec les Puissances et les Vertus, lui sont assujettis et soumis par son Père. Ces paroles de l'apôtre saint Pierre condamnent une superstition répandue alors en Phrygie. Certains hérétiques prétendaient que la Majesté divine ne s'était pas incarnée ; et ils enseignaient que les Anges, et non le Christ, étaient nos médiateurs auprès de Dieu. (Voy. Coloss., XI, 18.) Saint Pierre, au contraire, nous montre les plus sublimes esprits soumis au Christ qui règne au haut des cieux.

CHAPITRE QUATRIÈME

ANALYSE

1. Saint Pierre exhorte les chrétiens à souffrir courageusement, à l'exemple de Jésus-Christ. Car la souffrance préserve du péché en donnant la victoire sur la concupiscence. — Il ne faut pas imiter les Gentils qui s'abandonnent à leurs passions. Ils rendront compte de leurs iniquités à Celui qui viendra juger les vivants et les morts (1-6).

2. Comme ce jugement n'est pas éloigné et que la fin de toute chose approche, l'Apôtre avertit les chrétiens de veiller dans la prière et de persévérer dans la charité (7-9).

3. Parmi les devoirs que la charité impose, il distingue spécialement l'hospitalité. Puis il recommande à ceux qui ont des charges dans l'Eglise, de les exercer comme agissant au nom de Dieu (10 et 11).

4. Il montre ensuite la glorieuse récompense qui est réservée à ceux qui confesseront Jésus-Christ dans les persécutions.

Enfin, pour assurer leur salut, ils devront joindre les bonnes œuvres à la patience dans les souffrances.

---

1. *Christo igitur passo in carne, et vos eadem cogitatione armamini; quia qui passus est in carne, desiit a peccatis :*

2. *Ut jam non desideriis hominum, sed voluntati Dei, quod reliquum est in carne vivat temporis.*

3. *Sufficit enim præteritum tempus ad voluntatem gentium consummandam, his qui ambu-*

1. Puis donc que le Christ a souffert dans la chair, armez-vous aussi de la même pensée ; car celui qui a souffert dans la chair a cessé de pécher :

2. En sorte qu'il ne vivra plus désormais selon les désirs des hommes, mais selon la volonté de Dieu pendant le temps qu'il lui reste à vivre dans la chair.

3. Vous avez en effet assez marché selon la volonté des nations dans le temps passé, du moins ceux d'entre

vous qui vivaient dans les impudicités, les mauvais désirs, les festins d'ivresse et de débauche, les excès du vin et le culte criminel des idoles.

4. Ces infidèles trouvent maintenant étrange que vous ne couriez plus avec eux aux mêmes débordements de l'intempérance et de la luxure, et ils vous maudissent.

5. Mais ils rendront compte à celui qui est tout prêt à juger les vivants et les morts.

6. Car c'est pour cela même que la bonne nouvelle a été aussi portée aux morts ; c'est afin que l'on sache que, s'ils sont jugés selon les hommes dans la chair, ils vivent selon Dieu dans l'esprit.

7. Au reste, la fin de toute chose approche. Conduisez-vous donc avec prudence, et veillez dans la prière.

8. Surtout ayez une charité persévérante les uns pour les autres ; car la charité couvre beaucoup de péchés.

9. Exercez entre vous l'hospitalité, sans murmure.

10. Que chacun de vous emploie au service du prochain le don qu'il a reçu, comme étant de fidèles dispensateurs des différentes grâces de Dieu.

11. Si quelqu'un parle, que ce soit comme les paroles de Dieu. Si quelqu'un exerce un ministère, qu'il agisse comme par la vertu que Dieu lui donne : afin qu'en toutes choses, Dieu soit honoré par Jésus-Christ, auquel appartient la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Amen.

12. Mes chers frères, ne soyez point surpris lorsque le feu des tribulations vous éprouve, comme s'il vous arrivait une chose nouvelle.

13. Mais réjouissez-vous plutôt de ce que vous participez aux souffrances de Jésus-Christ, afin d'être aussi comblés de joie quand viendra la manifestation de sa gloire.

laverunt in luxuriis, desideriis, vinolentiis, comessationibus, potationibus, et illicitis idolorum cultibus.

4. *In quo admirantur non concurrentibus vobis in eamdem luxuriæ confusionem, blasphemantes.*

5. *Qui reddent rationem ei qui paratus est judicare vivos et mortuos.*

6. *Propter hoc enim et mortuis evangelizatum est : ut judicentur quidem secundum homines in carne, vivant autem secundum Deum in spiritu.*

7. *Omnium autem finis appropinquavit. Estote itaque prudentes, et vigilate in orationibus.*

8. *Ante omnia autem, mutuam in vobismetipsis charitatem continuam habentes : quia charitas operit multitudinem peccatorum.*

9. *Hospitales invicem sine murmuratione.*

10. *Unusquisque, sicut accepit gratiam, in alterutrum illam administrantes, sicut boni dispensatores multiformis gratiæ Dei.*

11. *Si quis loquitur, quasi sermones Dei ; si quis ministrat, tanquam ex virtute quam administrat Deus : ut in omnibus honorificetur Deus per Jesum Christum, cui est gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen.*

12. *Charissimi, nolite peregrinari in fervore qui ad tentationem vobis fit, quasi novi aliquid vobis contingat.*

13. *Sed communicantes Christi passionibus gaudete, ut et in revelatione gloriæ ejus gaudeatis exsultantes.*

14. *Si exprobramini in nomine Christi, beati eritis : quoniam quod est honoris, gloriæ, et virtutis Dei, et qui est ejus Spiritus, super vos requiescit.*

15. *Nemo autem vestrum patiatur ut homicida, aut fur, aut maledicus, aut alienorum appetitor.*

16. *Si autem ut Christianus, non erubescat ; glorificet autem Deum in isto nomine.*

17. *Quoniam tempus est ut incipiat judicium a domo Dei. Si autem primum a nobis, quis finis eorum, qui non credunt Dei evangelio ?*

18. *Et si justus vix salvabitur, impius et peccator ubi parebunt ?*

19. *Itaque et hi qui patiuntur secundum voluntatem Dei, fideli Creatori commendent animas suas in benefactis.*

14. Si vous souffrez des opprobres pour le nom de Jésus-Christ, vous serez heureux ; car l'honneur, la gloire, la vertu de Dieu et son Esprit reposent sur vous.

15. Que nul d'entre vous ne souffre comme homicide, ou comme voleur, ou comme médisant, ou pour avoir convoité le bien d'autrui.

16. Mais si quelqu'un souffre comme chrétien, qu'il n'en ait point de honte ; au contraire, qu'il en glorifie Dieu.

17. Car voici le temps où le jugement va commencer par la maison de Dieu. Que s'il commence par nous, quelle sera la fin de ceux qui ne croient pas à l'Evangile de Dieu ?

18. Et si le juste même se sauve avec peine, que deviendront les impies et les pécheurs ?

19. Que ceux donc qui souffrent selon la volonté de Dieu remettent leurs âmes entre les mains de leur fidèle Créateur, en faisant de bonnes œuvres.

COMMENTAIRE

1. *Christo igitur passo in carne, et vos eadem cogitatione armamini.* Ici l'Apôtre reprend la suite de la pensée qu'il avait exprimée plus haut (III, 18). Ainsi donc, puisque le Christ a souffert pour vous dans sa chair mortelle, armez-vous aussi de la même pensée ; et, imitant son exemple, soyez résolus à souffrir dans votre chair.

Eadem cogitatione armamini, τὴν αὐτὴν ἔννοιαν ὁπλίζεσθε. « Revêtez-vous de cette pensée comme d'une armure. » Cette belle expression nous fait entendre que la méditation habituelle de la passion de Jésus-Christ est une cuirasse et un bouclier qui peut nous rendre invulnérables aux traits de Satan.

Quia qui passus est in carne desiit a peccatis. « Car

celui qui a souffert dans sa chair a cessé de pécher », s'il a souffert pour le Christ, en confessant le Christ, à l'imitation du Christ. D'abord, il a renoncé au péché par une volonté sincère, puisqu'il a mieux aimé souffrir que de pécher. En outre, la participation aux douleurs de Jésus-Christ lui a donné la force de vaincre la concupiscence et les tentations du démon. Enfin, celui qui s'inflige lui-même des mortifications et crucifie sa chair, dompte ses passions et ne se laisse pas entraîner au péché.

Desiit a peccatis. Des fautes légères pourront encore échapper à son irréflexion et à sa fragilité ; mais sa volonté est fixée dans l'amour du bien et dans la haine du mal, parce que Dieu protège et remplit de force celui qui souffre pour sa gloire (1).

2. *Ut jam non desideriis hominum, sed voluntati Dei, quod reliquum est in carne vivat temporis ;* c'est-à-dire : *ut per omne quod superest in carne tempus exigendum, vivat non desideriis hominum, sed voluntati Dei subditus.* Il sera tellement purifié et fortifié par la croix, qu'il ne vivra plus désormais selon les désirs et les passions des hommes mondains, mais selon la volonté de Dieu, pendant tout le temps qu'il lui reste à vivre dans la chair. Sans doute, la concupiscence n'est pas éteinte en lui ; mais il la domine et il en est le maître. L'énergie de sa volonté et la grâce que Dieu lui donne avec abondance le préservent du péché.

3. *Sufficit enim præteritum tempus ad voluntatem gentium consummandam, his qui ambulaverunt in luxuriis, desideriis, vinolentiis, comessationibus, potationibus, et illicitis idolorum cultibus.* « Aimez donc la pénitence. Car vous avez assez marché selon la volonté des nations

(1) Saint Paul disait de même aux Galates : « Ceux qui appartiennent au Christ ont crucifié leur chair avec ses vices et ses concupiscences. » *Qui autem sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis.* (Gal., v, 24.) — *Qui passus est, desiit.* Ces temps passés, mis pour le présent, indiquent ce qui arrive d'ordinaire. (Synt. gr. 137.)

païennes durant le temps de votre vie précédente : je parle de ceux d'entre vous qui vivaient alors dans les impudicités, les désirs mauvais, les festins d'ivresse et de dissolution, les excès du vin et le culte criminel des idoles. »

Cette phrase regarde spécialement les Gentils convertis au christianisme. Le dernier trait, *idolorum cultibus*, ne s'applique pas aux Juifs ; car, bien que mêlés aux Gentils, ils avaient en ce temps-là horreur des idoles.

Sufficit, « c'est assez », expression figurée qui signifie : Vous n'avez que trop longtemps marché dans les voies de l'iniquité. Ezéchiel disait de même : « Tous les crimes que vous avez commis jusqu'à présent doivent vous suffire, ô maison d'Israël. » N'en ajoutez pas de nouveaux. *Sufficiant vobis omnia scelera vestra, domus Israel.* (Ez., XLIV, 6.)

In luxuriis, desideriis, ἀσελγείαις, ἐπιθυμίαις. Le premier terme signifie toute action déshonnête, contraire à la pudeur ; et le second marque la volonté arrêtée de commettre de telles actions. Lors même que le libertin ne fait pas des choses impures, il le désire ; sa passion est comme un feu intérieur qui brûle toujours : en sorte que, dans son cœur, le péché est continuel, *incessabile delictum.* (II Petr., II, 14.) Or, l'homme sera condamné non seulement pour les fautes extérieures qu'il a commises, mais encore pour les pensées mauvaises dans lesquelles il s'est complu et pour le mal qu'il a voulu faire.

Vinolentiis, οἰνοφλυγίαις. Ce mot désigne la passion d'absorber beaucoup de vin, la grossière ivrognerie.

Comessationibus, κώμοις. Ce sont les débauches de table, les orgies.

Potationibus, πότοις, les parties de buveurs, où l'on se provoquait à boire, où le roi du festin réglait les coupes que chacun devait vider. Ces excès honteux étaient fréquents chez les nations païennes ; les hommes les plus illustres n'en rougissaient pas, comme le témoignent les poésies d'Horace. *Quem venus arbitrum Dicet bibendi? Non ego sanius Bacchabor Edonis.* (II Od., V.)

Idolorum cultibus. Saint Paul écrivait aussi aux Corinthiens : Vous savez que lorsque vous étiez infidèles, vous alliez aux idoles muettes et sans raison, comme l'on vous y menait. *Scitis quoniam, quum Gentes essetis, ad simulacra muta, prout ducebamini, euntes.* (I Cor., XII, 2.) Hélas ! il en est encore de même : le monde est toujours plein d'idoles et des chrétiens les adorent.

Illicitis idolorum cultibus, ἀθεμίτοις εἰδωλολατρείαις. Tout culte rendu aux idoles est coupable. Pourquoi donc saint Pierre ajoute-t-il ce mot *illicitis?* Pour faire entendre que plusieurs de ceux à qui il parle avaient autrefois honoré les idoles par des actions qui étaient elles-mêmes de grands péchés. On sait de quelles infamies étaient souillés les mystères de la Bonne-Déesse, et le culte de plusieurs autres dieux, dont les noms mêmes sont obscènes. (Corn. Lap.)

4. *In quo admirantur non concurrentibus vobis in eamdem luxuriæ confusionem.* Et maintenant ils s'étonnent de ce que vous ne courez plus avec eux aux mêmes débordements d'intempérance et de luxure (1).

Luxuriæ confusionem, ἀσωτίας ἀνάχυσιν. Le mot grec ἀνάχυσις veut dire *effusio, refusio, æstus,* débordement tumultueux. Ce terme fait entendre que la passion de la luxure, excitée par le culte impur des idoles, se déborde comme une mer soulevée par les vents, et se répand en toute sorte de débauches. *Libido instar maris exæstuat in omnes obscenitates.* (Corn. Lap.)

Blasphemantes. Et comme votre vie sage et austère condamne leur licence, ils se vengent de vous par des injures et des calomnies. Nous voyons de même aujourd'hui des libertins, dont la vie est pleine de hontes, ré-

(1) *In quo admirantur,* ἐν ᾧ ξενίζονται. C'est-à-dire : *et in ea re insolens aliquid ac stupendum esse existimant, scilicet videntes quod non amplius curritis cum ipsis ad impuras libidines.* Ils voient dans votre conduite actuelle une chose étrange, quand vous refusez de partager désormais leurs dissolutions. — Saint Jean nous présente une phrase semblable. *In hoc mirabile est, quia vos nescitis unde sit, et aperuit meos oculos.* (S. Joann., IX, 30.) C'est comme s'il y avait : *In hac re est aliquid mirabile, scilicet quia vos nescitis,* ou simplement, *illud mirabile est quod vos nescitis unde sit.*

pandre d'abominables accusations contre les plus saints personnages et s'efforcer de ternir les vertus les plus pures. La vue des hommes justes est odieuse aux méchants, dit le Sage, parce qu'elle leur reproche leurs iniquités. *Gravis est nobis etiam ad videndum, quoniam dissimilis est aliis vita ejus.* (Sap., II, 15.) C'est pourquoi ils imputent leurs propres ignominies aux hommes les plus vénérables.

5. *Qui reddent rationem ei qui paratus est judicare vivos et mortuos.* Ces calomniateurs rendront compte à celui qui est tout prêt à juger les vivants et les morts.

Paratus est. Le souverain Juge voit tout, action, parole, pensée. Il cite maintenant devant lui, en particulier, tous les hommes l'un après l'autre, et fixe le sort éternel de chacun. Mais en outre, à la fin des siècles, il descendra des cieux avec majesté pour juger tous les hommes assemblés devant son tribunal.

Vivos, il jugera ceux qu'il trouvera vivants lorsqu'il descendra sur la terre ; — *et mortuos,* et ceux qui seront morts depuis le commencement du monde ; car toutes les générations sortiront des tombeaux et comparaîtront devant lui pour entendre leur sentence.

Quand viendra-t-il ? Le jour et l'heure sont inconnus ; mais nous savons que le Juge est prêt : *paratus est.*

6. *Propter hoc enim et mortuis evangelizatum est, ut judicentur quidem secundum homines in carne, vivant autem secundum Deum in spiritu.*

Ce passage est difficile à entendre. Sans relater les diverses explications que l'on a essayées, nous donnerons celle qui nous paraît la meilleure.

Propter hoc. Saint Pierre vient de dire que le Christ jugera les morts. C'est pour cela, ajoute-t-il, que l'Evangile a été annoncé non seulement aux vivants, mais aux morts eux-mêmes. La bonne nouvelle de la rédemption du genre humain a été portée par l'âme du Christ aux morts qui achevaient d'expier leurs fautes dans le purgatoire, et aux esprits des justes qui attendaient sa venue dans les limbes. Ceci est clair.

Pour entendre le reste, nous ferons deux observations. D'abord, la première proposition est une parenthèse ; la conjonction *ut*, qui semble la régir, ne retombe que sur la seconde. Ainsi, *ut judicentur quidem, vivant autem*, équivaut à cette phrase : *ut, dum judicantur, vivant* (1).

En second lieu, on remarque que les deux phrases sont symétriques. Chacune est, en effet, composée de trois termes corrélatifs, savoir : 1° *judicentur* et *vivant ;* 2° *secundum homines* et *secundum Deum ;* 3° *in carne* et *in spiritu*. Comme il y a ici trois antithèses, la corrélation des termes aide à éclaicir le sens de la phrase.

Nous traduirons donc : « C'est pourquoi la bonne nouvelle de la rédemption a été aussi portée aux morts, afin que l'on sache que, s'ils sont jugés dans la chair selon les hommes, ils vivent selon Dieu dans l'esprit. »

Judicentur secundum homines in carne. Cette phrase devient plus claire lorsqu'on la rapproche d'une parole que nous venons de lire. « Les adorateurs des faux dieux s'étonnent de ce que vous ne courez plus avec eux aux voluptés de la chair, et ils vous accablent d'injures. » En effet les justes auxquels l'âme de Jésus est allée annoncer la délivrance, sont jugés et condamnés par les mondains : ces hommes jugent que les saints ont mené sur la terre, dans les jours de leur chair, une vie insensée. Car la sagesse du monde conseille de rechercher les honneurs, les plaisirs et les richesses que les chrétiens méprisent.

Ut vivant. C'est-à-dire *ut sciantur vivere, ut constet eos vivere.* Le Christ est donc descendu aux enfers pour visiter les âmes des justes, afin qu'il soit prouvé au monde que les justes ne sont pas morts, mais qu'ils sont vivants selon Dieu et devant Dieu. Ils vivent, non pas dans leur chair, qui ne ressuscitera qu'à la fin des siècles,

(1) On trouve une structure semblable dans saint Paul : *Gratias autem Deo quod fuistis servi peccati, obedistis autem ex corde in eam formam doctrinæ.* C'est-à-dire, *Gratias Deo, quod, quum fuissetis servi peccati, obedistis.* (Rom., VI, 17.) Ce tour est familier aux Hébreux, il se voit aussi chez les Grecs, les Latins, et même chez de bons auteurs français.

mais dans leur esprit, dans leur âme. Notre-Seigneur disait de même aux Juifs : N'avez-vous pas lu ces paroles de l'Ecriture : « Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob ? Or, il n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants. » *Non est Deus mortuorum, sed viventium.* (S. Matth., XXII, 32.)

Voilà, ce nous semble, une explication naturelle d'un verset qui a désespéré tant de commentateurs.

Saint Pierre insiste sur la descente de Jésus-Christ aux enfers, et les Apôtres l'ont inscrite dans le Symbole comme un fait très important. C'était afin de renverser l'erreur des Sadducéens chez les Juifs, et celle des Epicuriens chez les Gentils : erreur très répandue alors, qui niait l'immortalité de l'âme et prétendait que dans l'homme tout périssait à la mort. Socrate et Platon avaient combattu cette opinion, mais par des arguments peu solides.

7. *Omnium autem finis appropinquavit.* « Au reste, la fin de toutes choses est proche. » Instruits par Notre-Seigneur, les Apôtres veulent que nous vivions en regardant la fin du monde comme prochaine ; ils nous exhortent à nous tenir préparés, comme si la génération présente devait voir Jésus-Christ descendre du ciel pour juger les vivants et les morts. L'époque de sa venue est cachée, afin qu'elle soit toujours attendue. Les vieillards qui sont arrivés près de la tombe ne savent pas si la génération qu'ils laissent sur la terre ne verra pas les signes effrayants de la fin du monde (1).

Estote itaque prudentes, et vigilate in orationibus. Ainsi donc, pour n'être pas surpris par l'arrivée du Juge redoutable, il faut que vous soyez prudents. Or, la prudence ordonne de ne point s'exposer à un malheur

(1) Voyez S. Jac., V, 7 et 8. — Au reste, chaque homme doit se dire : Pour moi, la fin de toutes choses est prochaine. Après un petit nombre de jours qui sont comptés, l'univers sera pour moi comme s'il n'était pas. Fussé-je aussi riche et aussi puissant que Salomon, bientôt viendra l'heure où il ne me restera que le sépulcre. *Solum mihi superest sepulchrum.* (Job, XVII.)

éternel. Ne péchons pas, ne gardons jamais une faute grave sur notre conscience; et pour nous conserver purs, veillons dans les prières, cela veut dire, prions souvent et avec ferveur, afin que la venue du souverain Juge nous trouve préparés.

Vigilate in orationibus. En donnant cet avertissement, saint Pierre se souvenait de sa chute. Jésus lui avait dit au Jardin des Oliviers : Veillez et priez, afin de ne pas entrer en tentation. Pierre s'était laissé vaincre par le sommeil et n'avait pas prié. La tentation vint et il renia le Christ. Instruit par son malheur, il avertit les autres d'éviter l'écueil qui lui a été funeste. Prions le jour et prions la nuit, malgré la fatigue et le sommeil. Tout péché vient de ce que l'on n'a pas prié. Le salut dépend de la prière.

In orationibus, « dans les prières. » Ce pluriel fait entendre qu'on ne doit négliger aucune des espèces d'oraison. Ne nous contentons pas de la demande : joignons-y la louange de la grandeur et de la bonté divine, l'action de grâce pour les bienfaits reçus, et l'humble supplication pour le pardon de nos péchés.

8. *Ante omnia autem mutuam in vobismetipsis charitatem continuam habentes.* « Mais avant toute chose, ayez les uns pour les autres une charité persévérante. »

Ante omnia, avant tout. Car, sans la charité, les œuvres les meilleures ne plaisent point à Dieu. Il faut vous réconcilier avec votre frère, avant d'apporter vos dons à l'autel.

Charitatem. La vraie charité est dans le cœur, elle aime. Elle est aussi dans la bouche, elle parle. Elle est dans la main, elle donne et elle secourt.

Charitatem continuam, ἐκτενῆ. Enfin, la vraie charité ne se lasse pas d'aimer le prochain malgré ses défauts, ni de le soulager malgré son peu de reconnaissance.

Continuam. Ce mot est l'épreuve de la charité sincère. On peut aimer quelque temps par une sympathie naturelle; mais un moment vient où, pour continuer d'aimer, il faut que l'amour ait son principe en Dieu. Saint Paul disait de même aux Hébreux : « Que la charité frater-

nelle demeure et persiste parmi vous », *maneat in vobis.* (Hebr., XIII, 1.)

Quia charitas operit multitudinem peccatorum. Dieu regarde comme fait à lui-même le bien que nous faisons à nos frères. C'est pourquoi il récompense généreusement l'aumône ; une seule aumône faite pour l'amour de Dieu couvre une multitude de péchés. Elle les couvre, c'est-à-dire qu'elle les efface, et Dieu ne les voit plus.

Saint Pierre cite librement cette belle maxime des Proverbes : *Odium suscitat rixas, et universa delicta operit charitas.* « La haine excite les querelles, et la charité couvre toutes les fautes. » Le sens littéral paraît un peu différent chez l'Apôtre et dans les Proverbes. Selon saint Pierre, on couvre et on efface ses propres péchés en exerçant la charité envers ses frères, et Salomon dit que la charité couvre, dissimule, excuse les fautes du prochain. (Prov., X, 12.) Mais ce n'est pas sans raison que les deux écrivains ont choisi le verbe *operit*, καλύπτει, parce que la double interprétation était voulue par le Saint-Esprit.

Charitas operit multitudinem peccatorum. Toutes les bonnes œuvres que nous faisons servent à couvrir nos fautes, mais c'est ce qui arrive spécialement quand nous remettons au prochain ses dettes envers nous. Car Dieu, qui est la justice même, s'est engagé à nous traiter comme nous traitons les autres, et à nous pardonner comme nous pardonnons à nos frères. (Bède.)

9. *Hospitales invicem sine murmuratione.* « Exercez entre vous l'hospitalité, sans murmure. » L'hospitalité, chez les premiers fidèles, était le lien des églises. Ils recevaient les Apôtres dans leurs voyages, les prédicateurs de l'Evangile, les évêques, leurs messagers et les fidèles que l'intérêt de la religion appelait en diverses provinces. Les recevoir et pourvoir à leurs besoins était une œuvre nécessaire à la fondation et à l'administration des églises ; mais elle ne laissait pas d'être onéreuse. C'est pourquoi saint Pierre ajoute : *Sine murmuratione.* Ne gâtez pas une œuvre si belle par des murmures.

Cette recommandation regardait spécialement les habitants du Pont, auxquels écrit saint Pierre. Ils s'étaient fait une réputation séculaire de dureté envers les étrangers, et cette nation passait pour inhospitalière, comme la mer dont elle habitait les rivages. (Tertull. contra Marcion, l. I, c. I.)

10. *Unusquisque, sicut accepit gratiam, illam administrantes, sicut boni dispensatores multiformis gratiæ Dei.* « Que chacun de vous emploie au service des autres le don qu'il a reçu, comme étant de fidèles dispensateurs des différentes grâces de Dieu. »

Gratiam, χάρισμα. C'est la grâce que les théologiens appellent *gratiam gratis datam,* une grâce gratuite ou spécialement donnée pour le bien du prochain. Tel est le don de guérir les maladies, de chasser les démons, d'administrer avec intelligence les biens de l'Eglise, le don de l'éloquence ou celui de la science des Ecritures, le don même des richesses. Tous ces dons variés (*multiformis gratia*), Dieu les distribue comme il veut dans son Eglise, afin que chacun ait besoin des autres, et que tous s'entr'aident avec amour, comme les membres d'un même corps.

Ainsi, le savant n'est pas savant pour lui seul, et le riche n'est pas riche pour jouir de son opulence dans le faste et la mollesse. Ils doivent employer fidèlement au bien du prochain et de l'Eglise les dons que Dieu leur a confiés pour qu'ils en soient les dispensateurs : *ut boni dispensatores.*

11. *Si quis loquitur, quasi sermones Dei.* Saint Pierre, entrant dans le détail, indique comment on doit user des grâces gratuites et, spécialement, remplir deux des plus importantes fonctions de la charité. Il commence par le prédicateur qui est chargé d'enseigner la doctrine et d'exhorter à la piété. « Que celui qui parle, dit-il, parle comme si ses discours étaient ceux de Dieu. » Saint Paul disait de même : Nous sommes les ambassadeurs du Christ auprès des hommes. Quand nous prêchons l'Evangile, c'est comme si Dieu même exhortait par notre

bouche, *tanquam Deo exhortante per nos.* (II Cor., v, 20.) Oh ! si le prédicateur était bien pénétré de cette pensée, il serait toujours éloquent. Avant d'ouvrir la bouche, il faut que l'orateur sacré, dit saint Augustin, élève vers le ciel son âme altérée, afin de répandre sur ceux qui l'écou tent la lumière et la grâce que Dieu aura versées dans son cœur. *Ut eructet quod biberit, vel quod impleverit fundat.* (De Doctrina Christ., l. IV, c. xv.)

Si quis ministrat, tanquam ex virtute quam administrat Deus. Voici maintenant la fonction du diacre et des autres ministres. Le diacre avait dans les premiers siècles une grande autorité dans l'Eglise, et sa charge était très importante. Que celui qui exerce un ministère, le remplisse avec courage et avec humilité, comme agissant par la vertu, la puissance, la force que Dieu lui donne. Surtout qu'il se souvienne que la passion de l'homme ne fait point l'œuvre de Dieu.

Ut in omnibus honorificetur Deus. La fin que nous devons nous proposer dans toutes nos actions est la gloire de Dieu ; car c'est pour le glorifier qu'il nous a créés et mis au monde. Tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes, nous le tenons de Dieu : il est donc juste que nous rapportions tout à sa gloire. *Ad majorem Dei gloriam.* Voilà le fondement de la vraie philosophie et de la piété chrétienne.

Per Jesum Christum. Mais pour que nos hommages soient agréables à Dieu, il faut qu'ils lui soient présentés par Jésus-Christ, notre Médiateur. C'est pourquoi cette formule, *per Jesum Christum,* termine toutes les oraisons de l'Eglise.

Cui est gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen. Jésus-Christ possède la gloire et l'empire dans les siècles des siècles, non seulement comme Dieu, mais même comme homme ; car, au nom de Jésus, tout genou fléchit au ciel, sur la terre et dans les enfers. S'il laisse pendant quelque temps la puissance aux mains des impies, il fait concourir leur haine même à l'accomplissement de ses desseins.

12. *Charissimi, nolite peregrinari in fervore qui ad tentationem vobis fit, quasi novi aliquid vobis contingat.* Saint Pierre passe de la charité à la patience. « Mes chers frères, dit-il, ne soyez point surpris lorsque vous êtes éprouvés par le feu de la tentation, comme si quelque chose d'extraordinaire vous arrivait. » C'est pour la troisième fois que l'Apôtre revient sur les tribulations. (Voyez I, 6, et II, 19.)

Nolite peregrinari. C'est un hellénisme : μὴ ξενίζεσθε, *nolite mirari ut rem novam et peregrinam.* Le verbe ξενίζομαι (de ξένος, *hospes* ou *peregrinus*) veut dire ressembler à un voyageur qui s'étonne des choses nouvelles pour lui, qu'il voit dans un pays étranger. Ce même verbe avait été rendu plus haut par *admirari :* ἐν ᾧ ξενίζονται, *in quo admirantur.* (v. 4).

In fervore. C'est encore un hellénisme, ἐν πυρώσει. Le mot πύρωσις (de πυρόω, *igne exploro*) signifie « épreuve par le feu. » Ce mot rappelle celui de David : « Seigneur, vous m'avez éprouvé par le feu de la tribulation », *igne me examinasti.* (Ps. XVI.)

Des chrétiens demandaient : puisque Jésus-Christ est un Dieu tout-puissant, d'où vient donc qu'il laisse persécuter ses adorateurs ? et pourquoi ne les délivre-t-il pas de leurs ennemis ?

Saint Pierre répond : Si vous êtes persécutés, n'en soyez pas surpris ; c'est la condition du chrétien en ce monde ; il faut qu'il soit éprouvé dans la patience. Saint Paul dit la même chose à son disciple : Tous ceux qui veulent vivre avec piété en observant la loi de Jésus-Christ, souffriront persécution. *Omnes qui volunt pie vivere in Christo Jesu persecutionem patientur.* (II Tim., III, 12.) Il en était de même dans l'ancienne loi : l'ange déclarait à Tobie qu'il avait dû être soumis à l'épreuve de la tribulation, parce qu'il était agréable à Dieu. *Et quia acceptus eras Deo, necesse fuit ut tentatio probaret te.* (Tob., XII, 13.) Au contraire, si tout nous souriait en ce monde, c'est alors que nous devrions craindre de ne pas appartenir à Jésus-Christ.

Nous répèterons donc, comme saint Pierre, aux chrétiens de nos jours : *Nolite peregrinari quasi novi aliquid vobis contingat.* Ne vous étonnez pas quand vous voyez les hommes religieux opprimés. Depuis Abel tué par Caïn, jusqu'au dernier juste qui paraîtra sur la terre à la fin des siècles, les méchants persécuteront les serviteurs de Dieu. (Bède.)

13. *Sed communicantes Christi passionibus, gaudete, ut et in revelatione gloriæ ejus gaudeatis exsultantes.* « Mais réjouissez-vous plutôt de ce que vous participez aux souffrances de Jésus-Christ, afin d'être aussi comblés d'allégresse au jour où sera révélée sa gloire. » Telle est la loi : celui qui partage les souffrances de Jésus-Christ partagera son bonheur. Souffrir pour le Christ est une marque de prédestination. (S. Jac., I, 12.) Ainsi la persécution que vous endurez ne doit point vous abattre. Au contraire, dites avec le grand saint Ignace : c'est maintenant que je commence à être le disciple du Christ. *Nunc incipio Christi esse discipulus.* (Brev. R.)

Ut et in revelatione gloriæ ejus gaudeatis exsultantes. La manifestation de la gloire du Christ aura lieu en présence de l'univers assemblé au jour du jugement, jour de terreur et de confusion pour les réprouvés, jour d'allégresse et de triomphe pour les justes.

14. *Si exprobramini in nomine Christi, beati eritis.* « Si vous êtes insultés pour le nom de Jésus-Christ, vous serez heureux. »

L'Apôtre en ajoute aussitôt la raison : *Quoniam quod est honoris, gloriæ et virtutis Dei* (1), *et qui est ejus Spiritus super vos requiescit.* « Car tout ce qu'il y a d'honneur, de gloire, de vertu de Dieu, et son Esprit lui-même repose sur vous. » Les hommes vous méprisent : Dieu

(1) *Quod est gloriæ*, τὸ τῆς δόξης, est un hellénisme bien connu ; c'est la même chose que ἡ δόξα, la gloire. — *Honoris et gloriæ*, deux mots latins qui rendent le seul mot grec δόξης. — Plusieurs éditions grecques suppriment καὶ δυνάμεως, *et virtutis*. D'autres les conservent ; ils se lisent dans l'exemplaire alexandrin, dans saint Athanase, saint Cyprien et plusieurs versions.

vous décerne la gloire. Les hommes vous persécutent : la vertu de Dieu vous couvre, sa puissance vous défend et vous communique une force surnaturelle ; l'Esprit-Saint lui-même repose sur vous avec amour. Or celui que Dieu honore et protège, celui en qui l'Esprit-Saint demeure, est déjà heureux ; ou, s'il ne l'est pas encore, il le sera certainement un jour. *Beati eritis.*

Saint Pierre en parlant ainsi ne fait que répéter la parole de son divin Maître : « Vous serez heureux, disait Jésus, quand les hommes vous maudiront, vous persécuteront, et diront faussement toute espèce de mal contre vous, à cause de moi. Réjouissez-vous alors et tressaillez d'allégresse ; car votre récompense est grande dans les cieux. » (S. Matth., v, 10.)

15. *Nemo autem vestrum patiatur ut homicida, aut fur, aut maledicus, aut alienorum appetitor.* « Mais que nul d'entre vous ne souffre comme homicide, ou comme voleur, ou comme médisant, ou comme ayant convoité le bien d'autrui. »

Fur, κλέπτης, est un filou qui dérobe frauduleusement.

Maledicus. Ce mot désigne un homme qui se livre à la médisance, à la calomnie, à l'injure (1).

Alienorum appetitor, ἀλλοτριεπίσκοπος, *alienorum speculator.* Ainsi traduit Tertullien. Ce mot désigne l'envie du bien d'autrui manifestée par des actions coupables ; car les sentiments qui ne sortent pas du cœur ne tombent pas sous la répression des lois humaines, et le mot *patiatur* suppose une faute punie par les tribunaux. Longtemps ces crimes contre lesquels s'élève saint Pierre furent inconnus ou rares dans l'Eglise. Vers la fin du second siècle, sous Marc-Aurèle, lorsqu'on torturait, à Lyon, sainte Blandine pour lui faire avouer les crimes dont on chargeait les chrétiens, elle répondait : « Je suis chrétienne, il ne se fait point de mal parmi nous. » *Chris-*

(1) En grec, on lit κακοποιὸς, *maleficus*, malfaiteur, leçon qu'on trouve dans saint Cyprien et Tertullien. Un copiste a pu facilement changer *maleficus* en *maledicus*. Toutefois l'exemplaire de Théophylacte portait : ἢ λοίδορος, ἢ κλέπτης, ἢ κακοποιὸς, *aut maledicus, aut fur, aut maleficus.*

tiana sum, nil mali apud nos geritur. (Corn. Lap., in I Petr., II, 12.)

15. *Si autem ut Christianus.* Les juifs et les idolâtres faisaient aux chrétiens un crime d'être chrétiens : *Objiciebatur crimen christianis hoc ipsum quod christiani essent.* (S. Aug. in Ps. LXVIII.) Le décret de Néron, qui ne fut aboli que par Constantin, portait qu'il n'était pas permis d'être chrétien, et ordonnait que celui qui s'avouait chrétien fût, pour cela seul, puni de mort.

Si autem ut christianus, non erubescat. « Mais si quelqu'un est outragé comme chrétien, qu'il n'en ait point de honte. Car Jésus-Christ a dit : « Celui qui rougira de moi devant les hommes, je rougirai de lui devant mon Père. » (S. Luc., IX, 26.)

Glorificet autem Deum in isto nomine. « Mais qu'il rende plutôt gloire à Dieu de ce qu'il a le bonheur de porter ce nom. » Car celui qui glorifiera Jésus-Christ devant les hommes, Jésus-Christ le glorifiera devant son Père qui est dans les cieux. (S. Matth., X, 32.)

Rougir de son père est une infamie, mais rougir de son Dieu est infiniment plus lâche. Et ce crime n'est point rare.

Quoniam tempus est ut incipiat judicium a domo Dei. « Car le temps est venu où Dieu va commencer son jugement par sa propre maison. » La maison de Dieu est son Eglise. (I Tim., III, 15.) Saint Pierre fait donc entendre que le temps approche où les chrétiens courageux seront discernés des timides et des mondains par le jugement de Dieu. La persécution sera le van qui séparera la paille du bon grain. Saint Pierre fait allusion à cet endroit d'Ezéchiel où Dieu dit à ses anges : « Passez au milieu de Jérusalem, frappez sans pitié et commencez par mon sanctuaire. » *Et a sanctuario meo incipite.* (Ezech., IX, 6.)

Dieu purge ainsi de temps en temps l'aire de son Eglise. Mais il ne sévit pas seulement contre les grands pécheurs qui la déshonorent et les hérétiques qui la ravagent : il atteint aussi les justes et il les châtie pour qu'ils expient leurs négligences. *Quem diligit Deus castigat.* (Hebr., XII, 6.)

Dieu n'épargne ni le juste ni le pécheur, dit saint Augustin; mais tandis qu'il corrige l'un comme son enfant, il punit et frappe l'autre comme un impie. (S. Aug. contra Faust., l. XXIII, c. xx.)

Si autem primum a nobis, quis finis eorum qui non credunt Evangelio? Or si Dieu commence par nous, et si son jugement est si rigoureux contre les chrétiens qui tombent en des fautes légères, quelle sera la fin des incrédules qui repoussent l'Evangile? Saint Pierre ne parle pas de l'infidélité simplement négative, qui consiste à ignorer les vérités de la foi. Il parle des orgueilleux à qui Jésus-Christ est annoncé et qui refusent de l'adorer. C'est un grand péché. Mais il y en a un plus grand encore: celui d'avoir été baptisé, élevé chrétiennement, participé aux saints mystères, puis d'avoir renié la foi que l'on avait professée, comme font aujourd'hui un grand nombre de traîtres élevés sur les genoux de l'Eglise.

18. *Et si justus vix salvabitur, impius et peccator ubi parebunt?* « Et si le juste même se sauve avec peine, que deviendront les impies et les pécheurs? » Le juste est celui qui obéit à l'Evangile, dont il accepte la doctrine et observe les lois. Or si un tel chrétien a tant de peine à se sauver, s'il lui échappe encore des fautes que Dieu punit sévèrement, que deviendra l'impie qui ne veut ni adorer Dieu, ni croire en Dieu? Et le chrétien même qui, tout en gardant la foi, passe sa vie dans le péché, comment osera-t-il paraître devant le Juge terrible, et où se cachera-t-il à ses yeux? *Impius et peccator ubi parebunt?*

Saint Pierre cite d'après les Septante ce verset des Proverbes : Si le juste est puni sur la terre, combien plus l'impie et le pécheur! *Si justus in terra recipit, quanto magis impius et peccator!* (Prov., xi, 31.)

Ce texte *vix justus salvabitur*, peut s'entendre aussi du jugement particulier, où toutes les œuvres sont discutées. Là le juste même est difficilement sauvé, parce qu'il est difficilement justifié. Il lui est échappé bien des fautes durant sa vie, et ses bonnes œuvres elles-mêmes ont été fréquemment défectueuses. Il faut cependant que tout ce

qui n'est pas pur soit lavé par les larmes de la pénitence, ou passe par le feu du purgatoire.

C'est pourquoi saint Augustin priant pour sa vertueuse mère sainte Monique, disait qu'on devrait trembler pour les chrétiens même dignes de louanges, si Dieu les jugeait sans miséricorde : *Væ etiam laudabili vitæ hominum, si remota misericordia discutias eam!* (S. Aug. Conf., l. IX, c. XIII.) Le saint Docteur ne fait que traduire la pensée du prophète lorsqu'il disait : « Si vous observez nos iniquités, Seigneur, ah! Seigneur, qui subsistera devant vous? (Ps. CXXIX.)

19. *Itaque et hi qui patiuntur secundum voluntatem Dei, fideli Creatori commendent animas suas in benefactis.* C'est la conclusion du discours : puisqu'on ne fait son salut qu'avec peine, « ceux mêmes qui souffrent selon la volonté de Dieu doivent recommander humblement leur âme à leur fidèle Créateur, en faisant de bonnes œuvres. »

Creatori. Cette parole de l'Apôtre nous suggère deux motifs de confiance. D'abord, en créant notre âme, Dieu ne l'a pas destinée au malheur : nous devons donc espérer en sa bonté.

Fideli. Ensuite il est fidèle à écouter nos prières et à pardonner au repentir. C'est un second motif de lui remettre nos âmes avec confiance, en lui disant comme David : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.*

Enfin nous souffrons pour lui, et selon sa volonté : troisième raison qui diminue nos craintes.

Toutefois, lors même que nous souffrons pour Dieu de la part des hommes, assurons mieux encore notre salut en multipliant nos bonnes œuvres : *in benefactis.* Servons Dieu, et travaillons pour sa gloire jusqu'à notre dernier soupir.

CHAPITRE CINQUIÈME

ANALYSE

1. Saint Pierre exhorte les pasteurs à veiller avec zèle, douceur et désintéressement sur le troupeau qui leur est confié. Ils doivent se rendre eux-mêmes les modèles de ceux qu'ils gouvernent, afin de recevoir du Prince des pasteurs une couronne qui ne se flétrira pas (1-4).

2. Il recommande aux jeunes gens le respect envers les vieillards, puis à tous les chrétiens la confiance en la divine Providence (5-7).

3. Il les avertit de se tenir en garde contre les embûches du démon et de lui résister avec courage, en se fortifiant dans la foi (8-9).

Enfin, il les salue et leur souhaite la grâce de Dieu (10-fin).

---

1. Je conjure donc les prêtres qui sont au milieu de vous, étant prêtre moi-même comme eux, et de plus témoin des souffrances de Jésus-Christ, et chargé de communiquer la gloire quidoit être un jour manifestée,

2. Et je leur adresse cette prière : Paissez le troupeau qui vous est confié et veillez sur lui, non par contrainte, mais spontanément et selon Dieu; non pour un gain honteux, mais de bon cœur;

3. Non en voulant dominer sur l'héritage du Seigneur, mais en vous rendant les modèles du troupeau par un zèle sincère.

4. Et lorsque le Prince des pasteurs apparaîtra, vous recevrez une couronne de gloire qui ne se flétrira jamais.

1. *Seniores ergo qui in vobis sunt obsecro consenior, et testis Christi passionum, qui et ejus quæ in futuro revelanda est gloriæ communicator :*

2. *Pascite qui in vobis est gregem Dei, providentes non coacte, sed spontanee secundum Deum ; neque turpis lucri gratia, sed voluntarie ;*

3. *Neque ut dominantes in cleris, sed forma facti gregis ex animo.*

4. *Et quum apparuerit princeps pastorum, percipietis immarcescibilem gloriæ coronam.*

5. *Similiter, adolescentes, subditi estote senioribus. Omnes autem invicem humilitatem insinuate : quia Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam.*

6. *Humiliamini igitur sub potenti manu Dei, ut vos exaltet in tempore visitationis.*

7. *Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum, quoniam ipsi cura est de vobis.*

8. *Sobrii estote, et vigilate ; quia adversarius vester diabolus tanquam leo rugiens circuit, quærens quem devoret :*

9. *Cui resistite fortes in fide, scientes eamdem passionem ei quæ in mundo est vestræ fraternitati fieri.*

10. *Deus autem omnis gratiæ, qui vocavit nos in æternam suam gloriam in Christo Jesu, modicum passos ipse perficiet, confirmabit, solidabitque.*

11. *Ipsi gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen.*

12. *Per Silvanum fidelem fratrem vobis, ut arbitror, breviter scripsi, obsecrans et contestans hanc esse veram gratiam Dei, in qua statis.*

13. *Salutat vos Ecclesia quæ est in Babylone coelecta, et Marcus filius meus.*

14. *Salutate invicem in osculo sancto. Gratia vobis omnibus qui estis in Christo Jesu. Amen.*

5. Vous aussi, jeunes gens, soyez soumis aux vieillards. Revêtez-vous tous de l'humilité les uns à l'égard des autres ; parce que Dieu résiste aux superbes et donne sa grâce aux humbles.

6. Humiliez-vous donc sous la main puissante de Dieu, afin qu'il vous élève dans le temps de sa visite.

7. Jetez dans son sein toutes vos inquiétudes, parce qu'il a lui-même soin de vous.

8. Soyez sobres et veillez ; car le démon votre ennemi tourne autour de vous comme un lion rugissant, et cherche qui il pourra dévorer.

9. Résistez-lui en demeurant fermes dans la foi, sachant que vos frères qui sont répandus dans le monde souffrent les mêmes afflictions que vous.

10. Mais le Dieu de toute grâce, qui nous a appelés en Jésus-Christ à son éternelle gloire, nous perfectionnera lui-même quand nous aurons souffert un peu de temps, il nous affermira et nous fortifiera.

11. A lui soit la gloire et l'empire dans les siècles des siècles ! Amen.

12. Je vous ai écrit une lettre assez courte, ce me semble, et je vous l'envoie par Silvain, notre frère fidèle, en vous conjurant de croire et vous attestant que la vraie grâce de Dieu est celle dans laquelle vous demeurez.

13. L'Eglise qui est dans Babylone et qui est élue comme vous, ainsi que mon fils Marc, vous salue.

14. Saluez-vous les uns les autres par un saint baiser. Que la grâce soit en vous tous qui êtes en Jésus-Christ ! Amen.

COMMENTAIRE

1. *Ergo,* « donc. » Ce dernier chapitre est la conclusion des enseignements qui précèdent. Puisque le jugement

approche, où les justes eux-mêmes ne seront pas sans frayeur, il faut que tous s'y préparent.

Seniores obsecro, « je conjure les prêtres », πρεσβυτέρους. Le mot πρεσβύτερος a la double signification de prêtre et de vieillard (1). Ici le sens de prêtre est certain, puisque saint Pierre exhorte ceux qu'il nomme ainsi, à paître le troupeau de Dieu : *Pascite gregem Dei.*

Or πρεσβύτερος, dans le sens de prêtre, désigne tous ceux qui ont reçu le sacerdoce, soit complet, comme l'évêque, soit incomplet, comme le simple prêtre. En cet endroit l'Apôtre s'adresse spécialement aux évêques ; car eux seuls ont la pleine puissance de paître un troupeau ou de gouverner une église.

Néanmoins l'exhortation de saint Pierre regarde aussi les prêtres, qui sont les coopérateurs des évêques dans l'administration des églises de l'Asie. *Seniores qui in vobis sunt.*

Obsecro, παρακαλῶ, je les exhorte tous et je les supplie.

Consenior, moi prêtre, évêque et vieillard comme eux, moi qui dois bientôt rendre compte de mon ministère apostolique et de ma vie entière au souverain Pasteur et au Juge suprême, qu'ils écoutent l'exhortation que je leur adresse avant de quitter ce monde.

Consenior. Saint Pierre avait le droit de se nommer Prince des Apôtres, Evêque des évêques, Chef de l'Eglise universelle, Vicaire de Jésus-Christ. Il possédait ces titres qui l'élevaient au-dessus de tous les hommes de l'univers. Mais par humilité, il se nomme simplement *consenior,* συμπρεσβύτερος. Il se confond avec tous les prêtres de Jésus-Christ.

Et testis Christi passionum. Je suis témoin des souffrances par lesquelles le Christ a racheté le monde. Je les ai vues de mes yeux, je les raconte, je les atteste à mes frères d'Israël et aux peuples de la gentilité, afin que tous sachent que leurs péchés sont effacés par le sang du Christ. Je vous rappelle sa passion, spéciale-

(1) Voyez Act. Ap., xx, 17 et 28 ; et I Tim., v, 19.

ment à vous évêques et prêtres, afin de vous animer à souffrir comme lui pour le salut des hommes.

Et ejus quæ in futuro revelanda est gloriæ communicator. Faites attention à mes paroles, car j'ai reçu la puissance et la charge de communiquer aux hommes la gloire qui doit être un jour révélée et manifestée aux yeux de tout l'univers. La gloire réservée aux justes est aujourd'hui cachée et couverte comme d'un voile. On les méprise comme les derniers des hommes; mais au jour de la résurrection et du jugement, le voile sera ôté et ils brilleront comme le soleil dans le royaume de Dieu, leur père.

Gloriæ communicator. Le terme grec κοινωνὸς signifie *particeps*. C'est pourquoi la plupart des interprètes supposent que saint Pierre dit ici qu'il est appelé à participer un jour à la gloire céleste. Mais l'auteur de la Vulgate, en rendant κοινωνὸς par *communicator*, donne un sens qui nous paraît plus beau. La gloire immense et éternelle du royaume des cieux, saint Pierre affirme qu'il a le pouvoir de la communiquer, et il l'offre à tous les hommes. *Gloriæ communicator!* Cette admirable puissance, saint Pierre et ses successeurs la possèdent : ils la tiennent de Jésus-Christ. De là elle passe à tous les évêques, et les évêques la transmettent aux prêtres. Tout prêtre qui baptise, qui sacrifie, qui prêche ou absout, offre et donne réellement aux hommes un trône de gloire dans les cieux.

En effet, le mot κοινωνὸς ne signifie pas seulement celui qui reçoit une part de quelque chose, comme plus bas, θείας κοινωνοὶ φύσεως, *divinæ participes naturæ* (II Petr., I, 4); mais κοινωνὸς se prend aussi dans le sens actif et désigne un agent qui participe à une action. Ainsi Sophocle a dit κοινωνὸς κακοῦ, *auctor mali* (Trach. 730), celui qui participe à une chose mauvaise en y coopérant, « der die Uebel mit verursacht hat », comme traduit Passow. L'auteur de la Vulgate a donc pu rendre ici κοινωνὸς par *communicator*. Ce sens d'ailleurs complète l'idée de *consenior*, συμπρεσβύτερος, votre collègue dans le sacerdoce. Pourquoi saint Pierre est-il prêtre? Est-ce seulement pour jouir

lui-même de la gloire ? Non, c'est afin de la communiquer aux autres hommes (1).

2. *Pascite qui in vobis est gregem Dei.* Quel est l'objet de l'exhortation pressante qu'adresse saint Pierre aux évêques et aux prêtres ? Il leur recommande de paître le troupeau de Dieu qui leur est confié. Ce mot *pascite* retentit sans cesse aux oreilles des pasteurs qui ont charge d'âmes. Leur office est de les nourrir de la parole sainte, de les fortifier par les sacrements, de les défendre contre les mauvaises doctrines et les scandales, de les édifier par une vie sainte et de prier pour eux. *Pascas verbo, pascas exemplo, pascas sanctarum fructu orationum,* leur crie saint Bernard.

Si la foi diminue, si l'indifférence et la corruption s'étendent, il faut que le pasteur puisse se rendre devant Dieu le témoignage que sa négligence n'en est point la cause. Oh ! si l'on eût prêché assidûment, simplement, solidement, est-il bien sûr que l'ignorance des vérités de la religion serait si commune et si déplorable ? Il y a des diocèses où le peuple fréquente l'église en foule : pourquoi la chaire est-elle souvent muette ? ou pourquoi des improvisations vagues s'y font-elles entendre, au lieu d'une explication nette et brève des dogmes et des préceptes de la religion ? C'est la parole sainte qui a converti le monde ; c'est elle qui peut le sauver encore.

Gregem Dei. Paissez le troupeau de Dieu, vous souvenant qu'il n'est pas le vôtre, mais qu'il appartient au Seigneur. Ceux qui veulent paître les brebis du Christ, comme si elles leur appartenaient, n'aiment pas le Christ,

(1) Ceux qui veulent ici corriger la Vulgate et donner le sens de *particeps* à κοινωνὸς, expliquent ce terme en disant que saint Pierre participa à la gloire de Jésus transfiguré sur le Thabor, gloire qui était semblable à celle dont les élus jouiront dans les cieux. Mais cette interprétation manque de justesse. L'Apôtre fut témoin de la gloire du Thabor, comme il fut témoin de la Passion du Christ ; mais il n'eut part ni à l'une ni à l'autre. Aussi le mot « témoin » qu'il vient d'employer pour la Passion, ne lui suffit plus pour la gloire future, parce qu'il veut dire qu'il ne l'a pas seulement vue, mais qu'il la donne. C'est pourquoi il ajoute à *testis* le mot *communicator*, sens qu'attribue à κοινωνὸς l'habile helléniste qui est l'auteur de la Vulgate.

mais s'aiment eux-mêmes. *Qui hoc animo pascunt oves Christi, ut suas velint esse, non Christi, se convincuntur amare, non Christum.* (S. Aug. Tract. 123 in Joann.)

Gregem qui in vobis est, c'est-à-dire, *qui in potestate et sub auctoritate vestra est.* Le troupeau qui vous est confié sera l'objet spécial de vos soins.

Saint Pierre va maintenant dire comment les pasteurs doivent s'acquitter de leur charge.

Providentes. Ce mot condamne le pasteur sans zèle, qui attend chez lui qu'on vienne recourir à son ministère. Il doit veiller sur tous les chrétiens soumis à sa juridiction et pourvoir à leurs besoins spirituels. Hommes, femmes, enfants, vieillards, justes et pécheurs, il se doit à tous. Que pas un ne se perde par sa faute : il en rendra compte au souverain Juge. — *Providentes,* en grec, ἐπισκοποῦντες, *invigilantes.* Ce mot signifie proprement, dans le style apostolique, « remplir la charge d'évêque. » L'évêque (ἐπίσκοπος, *inspector*) était alors le chef d'une église, formée de la chrétienté d'une ville et de son territoire. Un diacre et quelques prêtres l'aidaient à l'administrer. (Act. Ap., xx, 28.) Aujourd'hui les diocèses, souvent très étendus, sont divisés en paroisses que l'évêque pourvoit de pasteurs; et sur ces pasteurs de second ordre retombe la charge de veiller au salut des âmes.

Non coacte, sed spontanee. Que les pasteurs ne s'acquittent point de leurs fonctions par contrainte (ἀναγκαιῶς, *ex necessitate*); qu'ils ne se considèrent point comme des esclaves à qui l'on impose une tâche; mais qu'ils remplissent leur devoir de bon cœur, ἑκουσίως, *libenter.* Le prêtre doit se montrer toujours prêt à confesser, à prêcher la parole de Dieu, à visiter les malades. Quelque pénibles que soient ses fonctions, la charité lui en fait surmonter les fatigues.

Secundum Deum. Les pasteurs paîtront leurs brebis selon Dieu, en faisant ce qu'il veut et en cherchant uniquement sa gloire. C'est la règle du zèle, c'en est le soutien et la force. Une ardeur naturelle, qui n'a pas la loi de Dieu pour guide et sa gloire pour principe, s'agite

inutilement. Le bien qui n'est pas fait en vue de Dieu et selon Dieu ne sera pas récompensé de Dieu (1).

Neque turpis lucri gratia, sed voluntarie. Il est juste que le prêtre qui sert à l'autel vive de l'autel; mais il ne remplit point ses fonctions sacrées en vue du gain, comme un ouvrier mercenaire. L'honoraire fixé par l'Eglise lui est dû et ne peut lui être refusé sans injustice; mais lorsqu'il répand la grâce dans les âmes, il ne travaille point pour un salaire : c'est la gloire de Dieu et le salut des hommes qu'il se propose. Rien ne lui acquiert plus d'autorité que son désintéressement. Les Apôtres, dit un pieux auteur, ont moins frappé les hommes d'admiration par leurs prodiges, que par leur mépris des biens de la terre.

Sed voluntarie. Que les pasteurs remplissent donc leurs devoirs en s'y portant avec affection et zèle (2).

3. *Neque ut dominantes in cleris.* Vous ne gouvernerez point le peuple chrétien avec fierté, comme font des maîtres impérieux. En grec, ὡς καταχυριεύοντες, *ut superbe dominantes.*

Saint Pierre répète la leçon qu'il a apprise de son divin Maître. Les rois des nations, disait Notre-Seigneur, exercent leur empire sur leurs sujets : parmi vous, il n'en sera pas ainsi. Que celui d'entre vous qui veut être le premier, soit le serviteur des autres. *Qui voluerit inter vos primus esse, erit vester servus.* (S. Matth., xx, 27.) C'est l'exemple que nous donne le Souverain-Pontife, le Vicaire même de Jésus-Christ, lorsqu'il se nomme « le serviteur des serviteurs de Dieu. »

In cleris. Ne serait-il pas odieux de vouloir dominer avec arrogance sur le peuple chrétien, comme s'il était votre domaine, au lieu qu'il est l'héritage du Seigneur? *Non dominentur clero, id est populo, qui sors Domini est,* dit saint Cyrille. (In Isaiam, l. I, Or. 3.)

(1) Les mots *secundum Deum* manquent dans plusieurs éditions grecques; mais on doit les maintenir; car ils se lisent dans le manuscrit d'Alexandrie, dans le sinaïtique, dans Théophylacte, dans la version syriaque, et ailleurs encore.

(2) C'est le sens du grec προθύμως, terme qui dit plus que ἑκουσίως, *libenter :* il marque l'empressement et l'ardeur, *prompto et alacri animo.*

In cleris. Le mot κλῆροι, *sortes,* signifie les portions d'un héritage qui sont échues aux héritiers. Ici κλῆροι, en style apostolique, désigne les églises particulières, les portions de l'Eglise universelle qui sont confiées à chaque évêque. Ce sens est déterminé par le mot *gregis,* troupeau, qui suit immédiatement.

In cleris. Néanmoins par le mot *clerus* on entend aussi très bien « le clergé », parce qu'il est l'héritage spécial et sacré du Seigneur. Les évêques n'exerceront donc pas une domination hautaine sur le clergé qui leur est soumis. On met le pluriel *cleris,* les clergés, parce qu'il y en a plusieurs gouvernés chacun par son évêque.

Sed forma facti gregis, « soyez les modèles de votre troupeau. » Que vos actions s'accordent avec vos paroles. Faites avant d'enseigner. C'est une parole vivante et efficace que l'exemple donné par les œuvres, dit saint Bernard. *Opera verbis concinant, ut cures prius facere quam docere. Sermo vivus et efficax exemplum est operis.* (S. Bern. Ep. CCI.) Il faut que le prêtre puisse répéter au peuple ce que Notre-Seigneur disait à ses Apôtres : « Je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez comme j'ai fait. » (S. Joan., XIII, 15.) Les fidèles en voyant l'humilité, la piété, la charité de leur pasteur, se diront à eux-mêmes : Nous n'avons qu'à l'imiter pour ressembler à Jésus-Christ. Faisons ce qu'il fait et nous serons sauvés. Saint Paul donnait le même précepte à ses deux disciples saint Tite et saint Timothée. Montrez-vous vous-même en toute chose un modèle de bonnes œuvres, disait-il au premier. *In omnibus te ipsum præbe exemplum bonorum operum.* (Tit., II, 7.) Et au second : « Soyez l'exemple des fidèles dans vos paroles, dans votre conduite, dans la charité, dans la foi, dans la chasteté. *Exemplum esto fidelium in verbo, in conversatione, in charitate, in fide, in castitate.* » (I Tim., IV, 12.)

Ex animo (1). L'imitation de Jésus-Christ ne sera pas seulement extérieure chez le prêtre et l'évêque, mais sin-

(1) Si ces mots *ex animo* qui ne se trouvent pas aujourd'hui dans le grec, sont une glose, c'est une glose excellente.

cère, dans le cœur. Le pasteur, sentant le devoir de donner le bon exemple, purifiera toutes ses affections; il se sanctifiera pour se sauver lui-même, et avec lui son troupeau. Il dira comme Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Pro eis ego sanctifico me ipsum, ut sint et ipsi sanctificati in veritate.* (S. Joann., XVII, 19.)

4. *Et quum apparuerit princeps pastorum, percipietis immarcessibilem gloriæ coronam.* Le ministère pastoral entraîne bien des sollicitudes. La prédication seule est un fardeau très pesant, dit saint Chrysostome, le plus éloquent des saints Pères ; mais si le travail est pénible, la récompense est magnifique. *Si labor terret, merces invitet.* Lorsque le Prince des pasteurs apparaîtra pour rendre à chacun selon ses œuvres, vous qui aurez veillé constamment sur le troupeau, et soutenu les fatigues du ministère pastoral, vous recevrez une couronne de gloire qui ne se flétrira jamais.

Un bon pasteur mérite d'être comparé aux martyrs, selon le même saint Chrysostome. En effet, dit-il, le martyr donne une fois sa vie pour le Christ, et le bon pasteur offre chaque jour la sienne pour son troupeau. (S. Chrys., Hom. XXX in Rom. *sub fin.*)

Ne soyons pas surpris que saint Pierre insiste avec tant de force sur un sujet si important ; il sait que de la sainteté de l'évêque et du zèle du prêtre dépend le salut du monde.

Gloriæ coronam. La couronne de gloire est commune à tous les bienheureux ; mais les théologiens assignent, en outre, une magnifique auréole à trois ordres de saints : aux martyrs, aux vierges et aux docteurs. Il est dit en particulier des docteurs qu'ils brilleront comme la splendeur du firmament. *Qui autem docti fuerint, fulgebunt quasi splendor firmamenti; et qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates.* (Dan., XII, 3.)

5. *Similiter adolescentes, subditi estote senioribus.* Après avoir donné des conseils aux pasteurs, saint Pierre s'adresse aux jeunes gens : « Soyez soumis aux vieillards », eur dit-il. En grec, νεώτεροι ὑποτάγητε πρεσβυτέροις. Ici, πρεσβύ-

τερος indique la dignité de l'âge ; car nulle part νεώτερος, qui est le mot corrélatif, ne signifie un laïque. Saint Pierre veut donc que, dans les assemblées chrétiennes, les plus jeunes soient pleins de respect et de déférence, non seulement pour les prêtres, mais encore pour les hommes âgés : ils leur obéiront même, les considérant comme leurs chefs.

C'est un précepte fort utile de nos jours ; car, dans la société moderne, souvent le jeune homme méprise le vieillard, comme le vieillard avait méprisé dans sa jeunesse ceux qui étaient plus âgés que lui. Nous sommes infatués de ce que nous appelons nos progrès; nous croyons avoir plus d'esprit que nos pères. Il y a longtemps que cette vanité règne en France. Au XVIIe siècle, les hommes lettrés considéraient le moyen âge comme une époque de barbarie. A leurs yeux, les grands génies de la scolastique, comme saint Thomas, pâlissaient devant les simples lecteurs de Descartes. Le siècle suivant se proclama lui-même le siècle des lumières, et prétendit que le genre humain avait été jusque-là dans les ténèbres. Et maintenant la jeunesse, rendue par nous insolente, nous traite comme nous avons traité nos aïeux. L'Eglise seule conserve le culte de l'antiquité et le respect du vieillard. *Adolescentes, subditi estote senioribus,* dit-elle par la bouche de saint Pierre ; et elle rappelle à tous ce précepte de Moïse : *Honora personam senis.* (Lev., XIX, 22.)

Maintenant, l'Apôtre va parler à tous les chrétiens.

Omnes autem invicem humilitatem insinuate, ou *induite.* En grec : πάντες δὲ ἀλλήλοις τὴν ταπεινοφροσύνην ἐγκομβώσασθε : ce qu'on pourrait rendre ainsi littéralement : Dans vos rapports mutuels, revêtez-vous tous du manteau de l'humilité les uns à l'égard des autres (1).

(1) Le verbe ἐγκομβόομαι est un terme assez rare. Il vient de κόμβος, nœud ; d'où se forme ἐγκόμβωμα, étoffe grossière qu'on jetait sur ses épaules et qu'on retenait par un nœud, *servilis amictus.* De là, ἐγκομβόομαι, s'envelopper d'un manteau de peu de valeur. Saint Pierre veut donc dire : Tenez-vous les uns devant les autres dans l'attitude humble et modeste d'un serviteur devant son maître.

Quia Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam. C'est une citation littérale des Proverbes, selon les Septante : Κύριος ὑπερηφανοῖς ἀντιτάσσεται, ταπεινοῖς δὲ δίδωσι χάριν. (Prov., III, 34.) Le principe de tout péché est l'orgueil, dit ailleurs le Sage, *initium omnis peccati superbia.* L'orgueil, dit-il encore, est une rébellion contre Dieu, c'est une apostasie. *Initium superbiæ hominis apostatare a Deo.* (Eccli., X, 14 et 15.) Aussi, « Dieu résiste à l'orgueilleux, tandis qu'il donne sa grâce aux humbles » et pardonne aux pécheurs qui s'humilient.

6. *Humiliamini igitur sub potenti manu Dei.* S'il vous en coûte de vous abaisser devant les hommes, qui sont de faibles créatures comme vous, au moins humiliez-vous sous la main puissante de Dieu. Est-ce qu'il doit vous être pénible de reconnaître que le Créateur des cieux et de la terre est votre maître ? Courbez votre front devant ce Dieu éternel et infini, qui vous a tirés du néant.

D'ailleurs si, rentrant en vous-mêmes, vous considérez votre conscience, combien n'y découvrez-vous pas de misères, de souillures, de hontes ! La vérité nous oblige à nous humilier, selon la très juste définition que saint Bernard nous donne de l'humilité : L'humilité, c'est une vertu, dit-il, qui fait que l'homme, en se connaissant véritablement lui-même, devient vil à ses propres yeux. *Humilitas est virtus qua quis ex verissima sui cognitione sibi ipsi vilescit.*

Ut vos exaltet in tempore visitationis. S'humilier est le moyen d'arriver à la gloire. Si vous vous humiliez devant Dieu, « il vous élèvera au jour de sa visite (1). » C'est ce que chantait la plus humble des vierges. Le Seigneur, disait-elle, a confondu les pensées des orgueilleux, il a renversé les puissants de leurs trônes, et il a exalté les

(1) *In tempore visitationis,* en grec ἐν καιρῷ, *in tempore opportuno.* Le mot *visitationis,* ἐπισκοπῆς, qui manque dans le grec, et qui semble à plusieurs une glose empruntée au chap. II, 12, n'est pas à rejeter. On trouve ce mot dans le manuscrit d'Alexandrie, dans le syriaque et dans saint Ephrem. Au reste, le temps opportun et le temps de la visite sont la même chose ; car l'une et l'autre expression indique le jour que Dieu choisira pour consoler et glorifier ses serviteurs.

humbles, *exaltavit humiles*. Elle avait lu chez son aïeul, le prophète David, que le Seigneur sauvera le peuple des humbles et humiliera les yeux des superbes. (Ps. XVII, 28.) Enfin, Notre-Seigneur a prononcé que tout homme qui s'élève sera humilié, et que celui qui s'humilie sera exalté. (S. Luc., XIV, 11.)

7. *Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum, quoniam ipsi cura est de vobis.* Humiliez-vous donc sous la puissante main de Dieu, « et jetez dans son sein toutes vos inquiétudes. » Par là, vous confesserez humblement que vous êtes incapables de pourvoir à vos nécessités, et vous reconnaîtrez en même temps que Dieu, dans sa bonté, « prend soin de vous » comme un père. C'est Dieu qui revêt la nudité du roi et du berger ; c'est Dieu qui donne à l'un et à l'autre le pain de chaque jour, *panem nostrum quotidianum.*

Projicientes in eum. Saint Pierre fait allusion au Psaume de David : « Abandonnez au Seigneur le soin de tout ce qui vous regarde, dit le Prophète, et lui-même vous nourrira. » (Ps. LIV, 23.) *Jacta super Dominum curam tuam, et ipse te enutriet* (1). Saint Paul recommandait de même aux Philippiens de bannir de leur esprit toute inquiétude. *Nihil solliciti sitis.* (Philipp., IV, 6.)

Mais c'est Notre-Seigneur surtout qui a développé cette belle leçon dans l'Evangile avec une éloquence divine. « Ne vous inquiétez point de ce que vous mangerez ni des vêtements qui vous sont nécessaires. Est-ce que l'âme n'est pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement ? Regardez les oiseaux du ciel : ils ne sèment point, ne moissonnent point, n'amassent point de provisions dans des greniers, et votre Père céleste les nourrit. Est-ce que vous n'êtes pas devant lui plus que des passereaux ? Et quant au vêtement, voyez les lis : ils ne travaillent point, ils ne filent point, et cependant Salomon dans toute sa gloire n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux.

(1) Saint Pierre : πᾶσαν τὴν μέριμναν ὑμῶν ἐπιρρίψαντες ἐπ'αὐτὸν, ὅτι αὐτῷ μέλει περὶ ὑμῶν. David : Ἐπίρριψον ἐπὶ Κύριον τὴν μέριμνάν σου, καὶ αὐτός σε διαθρέψει. La ressemblance est manifeste.

Si Dieu prend soin de vêtir ainsi une herbe des champs, combien plus aura-t-il soin de vous, hommes de peu de foi ? Bannissez donc l'inquiétude, et ne dites pas : Que mangerons-nous ? Que boirons-nous ? De quoi nous vêtirons-nous ? Car votre Père sait bien que vous avez besoin de ces choses. » (S. Matth., VI.)

Omnem sollicitudinem. Le mot *sollicitudo,* μέριμνα, désigne un trouble et une anxiété de l'esprit. Ni David, ni les Apôtres, ni Jésus-Christ ne nous défendent de prendre un soin prudent et modéré des choses de la vie. Ce qu'ils condamnent, c'est une inquiétude qui nous distrait de la pensée du salut. Ce que la religion blâme, c'est de nous tourmenter comme si nous n'avions pas un Père dans les cieux. Nous prierons et nous travaillerons en paix ; Dieu exaucera nos prières en subvenant à nos besoins par les moyens naturels, au nombre desquels il faut d'abord compter notre diligence.

8. *Sobrii estote.* Saint Pierre nous recommande la tempérance ; car celui qui nourrit délicatement sa chair la sentira bientôt rebelle à l'esprit. L'excès du vin allume la concupiscence.

Sobrii estote et vigilate. « Soyez sobres et veillez. » L'Apôtre unit ces deux préceptes ; car la sobriété est la mère de la vigilance et de la sagesse.

Vigilate. Il avait déjà dit au chapitre précédent : Veillez dans les prières, *vigilate in orationibus.* Maintenant, il revient sur ce précepte, afin de le développer et d'en persuader la nécessité.

Sobrii estote et vigilate ; quia adversarius vester diabolus, tanquam leo rugiens circuit, quærens quem devoret. « Soyez donc sobres et veillez ; car le démon votre ennemi, semblable à un lion rugissant, tourne autour de vous, et cherche qui il pourra dévorer. » Ces paroles sont si importantes, que l'Eglise, dans sa liturgie, les fait entendre chaque soir aux prêtres, aux religieux et aux fidèles qui assistent à l'office divin. C'est le cri de la sentinelle avancée qui, de son poste, jette l'alarme en annonçant l'approche de l'ennemi.

Et vigilate. Ayez toujours l'esprit éveillé, soyez attentifs à remplir exactement tous vos devoirs, et tenez-vous bien sur vos gardes, de peur que l'ennemi ne vous surprenne à l'improviste. C'est ce que Notre-Seigneur recommandait à ses Apôtres au jardin des Oliviers. Mais parce qu'ils dormirent, au lieu de veiller et de prier, selon son ordre, ils manquèrent de courage et de force quand vint la tentation.

Quia adversarius vester diabolus. « Car le diable, votre adversaire. » Le mot grec ἀντίδικος est un terme de justice ; il désigne l'adversaire qui plaide contre nous dans un procès, et qui s'efforce de nous faire condamner par le juge. Le démon, condamné à l'enfer, travaille sans relâche à faire prononcer contre nous la même sentence. Au reste, le mot ἀντίδικος se prend aussi dans le sens général d'adversaire et d'ennemi. C'est pourquoi saint Pierre compare ici le démon à un lion terrible, furieux, rugissant, qui menace de nous dévorer.

Leo rugiens. Quand une pensée d'orgueil, de jalousie, d'impureté s'élève dans votre esprit et sollicite votre cœur, c'est le lion qui rugit. Priez, armez-vous de la croix, et ne tremblez pas. Le lion peut rugir, mais il ne saurait vous blesser malgré vous. *Rugire potest, ferire non potest,* dit saint Bernard.

Circuit. Pourquoi donc tourne-t-il, et ne s'élance-t-il pas d'un bond sur vous ? Parce qu'il vous voit protégés par la grâce de Dieu ; vous repousseriez sa violence, et il serait vaincu. Cette bête, aussi rusée que cruelle, tourne donc autour de vous : comme un général ennemi, faisant le tour d'une place qu'il assiége, cherche l'endroit le plus facile par où il pourra livrer l'assaut. Prenez garde, il y a dans votre âme un côté faible ; Satan l'explore depuis votre enfance, et peut-être a-t-il déjà plus d'une fois pénétré par là dans la place. Fortifiez donc ce point mal sûr, et ne vous endormez pas. Lorsque le démon semble vous laisser en paix, croyez bien qu'il tourne et prépare une attaque. *Circuit ille nos singulos, et tanquam hostis clausos obsidens, muros explorat, et tentat an sit pars ali-*

qua minus stabilis et minus fida, cujus aditu ad interiora penetretur. (S. Cyprian. De zelo et livore, c. I.)

Circuit quærens quem devoret. Le démon tourne autour d'un monastère de religieux, autour du clergé d'un diocèse, autour d'une famille chrétienne, cherchant qui il pourra saisir et dévorer. A Sébaste en Arménie, quarante soldats chrétiens confessaient généreusement la foi ; ils étaient exposés nus sur un étang glacé, près de cueillir la palme du martyre. Mais le démon tournait autour d'eux : il en saisit un, l'effraya par la crainte de la mort, et en fit un apostat. Le démon tournait autour du collége des Apôtres : il en saisit un, et en fit un avare et un traître. Le démon rôdait autour des sept premiers diacres ; il saisit un des compagnons de saint Etienne, et il en fit un impudique et un hérétique. Que de tristes exemples n'avons-nous pas vus nous-mêmes ! Qu'ils nous corrigent de notre imprudence, de notre négligence et de notre présomption.

9. *Cui resistite fortes in fide.* « Résistez au démon, étant forts dans la foi. » L'Apôtre saint Paul donnait le même précepte aux Ephésiens : « Prenez dans toutes vos tentations, disait-il, le bouclier de la foi, sur lequel viendront s'éteindre tous les traits enflammés de l'ennemi. » (Ephes., VI, 15.)

Fortes in fide, στερεοὶ τῇ πίστει, solides dans la foi et rendus fermes par la foi. Or la foi, qui est une vertu surnaturelle produite en nous par la grâce, s'enracine profondément, croît, se fortifie par la méditation des grandes vérités de la religion. Pensez souvent au jugement de Dieu, aux récompenses des justes, aux châtiments que subiront les pécheurs. Votre foi, nourrie de ces grandes vérités, s'affermira et vous rendra inébranlables ; vous prierez, vous combattrez, vous vaincrez.

Scientes eamdem passionem ei quæ in mundo est vestræ fraternitati fieri. Que si le démon vous suscite des tentations et des persécutions, n'en soyez pas surpris : sachez que, partout, vos frères qui sont répandus dans le monde sont obligés de lutter comme vous, et qu'ils éprouvent des afflictions semblables aux vôtres.

Vestræ fraternitati quæ in mundo est. Saint Pierre désigne l'Eglise, qui forme une société de frères. A cette époque, elle était déjà répandue dans le monde entier, et partout elle avait des ennemis, quoique la sanglante persécution de Néron n'eût pas encore éclaté. L'Apôtre exhorte les chrétiens d'Asie à soutenir la lutte avec courage, à l'exemple des fidèles de Rome, de Jérusalem, et de tout l'univers. Est-ce que les chrétiens du Pont, de l'Asie et de la Bithynie auraient moins de constance?

Eamdem passionem. Il en est encore ainsi de nos jours. Où irions-nous pour trouver la paix ? La guerre est partout. Le démon soulève en tous lieux la haine contre les disciples du Christ. Résistons vaillamment, chacun au poste où la Providence nous a placés.

10. *Deus autem omnis gratiæ, qui vocavit nos in æternam suam gloriam in Christo Jesu, modicum passos ipse perficiet, confirmabit, solidabitque.* Ne vous découragez point, comme si ces combats étaient au-dessus de vos forces. Sans doute vous êtes faibles devant un tel ennemi, et vous ne pourriez pas résister seuls à sa fureur. Mais le Dieu de toute grâce, qui vous a appelés en Jésus-Christ à posséder son éternelle gloire, vous rendra lui-même parfaits quand vous aurez souffert un peu de temps, il vous affermira, il vous fortifiera, et vous fera remporter la victoire.

Deus omnis gratiæ. Le Dieu de toute grâce donne abondamment la grâce à quiconque la demande ; en sorte que chaque chrétien peut dire avec saint Paul : Je puis tout en celui qui me fortifie ; et comme David : Le Seigneur est avec moi, je ne craindrai aucun mal.

Qui vocavit nos in æternam suam gloriam. Puisqu'il nous a lui-même appelés à sa gloire, il est donc certain qu'il veut nous donner le moyen d'y parvenir.

In Christo Jesu. Il nous a appelés par Jésus-Christ, qui nous a fait entendre ses promesses et nous a enrichis de ses mérites ; il nous a appelés en Jésus-Christ dont nous devons partager la gloire, puisque nous sommes devenus ses frères et ses membres.

Modicum passos. Dieu permet, il veut même que nous souffrions un peu, afin d'expier nos fautes, afin de prouver notre constance, afin d'imiter notre modèle et afin de gagner des mérites. Mais ces souffrances sont légères et de peu de durée, en comparaison de la récompense qui nous est promise.

Modicum. Cette expression nous rappelle celle de saint Paul, qui écrivait aux Corinthiens : La tribulation légère et momentanée que nous souffrons en cette vie opère en nous un poids immense de gloire éternelle. (II Cor., IV, 17.)

Ipse perficiet, αὐτὸς καταρτίσει. Si bien des vertus nous manquent, il nous perfectionnera lui-même. Nous nous sentons faibles et près de perdre la patience, la douceur, la pureté : il nous soutiendra et nous aidera à corriger nos vices, afin que nous soyons des chrétiens complets, achevés et parfaits comme notre divin modèle.

Confirmabit, στηρίξει, il nous affermira dans la foi, dans l'espérance et dans la charité, comme sur un fondement solide, en sorte que nulle tempête ne nous renversera, et que rien ne pourra nous arracher à son amour. *Quis nos separabit a charitate Christi?*

Solidabitque, στενώσει. Dieu nous donnera de telles forces que nous ne tremblerons point devant ce lion rugissant. Semblables à Samson et à David qui, fortifiés par l'esprit du Seigneur, saisissaient et étouffaient des lions, nous terrasserons nous-mêmes le lion infernal.

11. *Ipsi gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen.* C'est un souhait d'amour, comme dans l'Oraison dominicale. Que le nom du Seigneur soit glorifié, béni, sanctifié par toute la terre ! que toute créature soit soumise à son empire ! et que sa volonté soit faite dans les siècles des siècles ! Ainsi soit-il !

12. *Per Silvanum fidelem fratrem vobis, ut arbitror, breviter scripsi.* « Je vous ai écrit une lettre que vous trouverez courte, je pense, et je vous l'envoie par Silvain, notre frère fidèle (1). »

(1) C'est le sens que donne le syriaque : *Hæc pauca, ut arbitror,*

Fidelem. Ce mot a son importance. Ceux que les Apôtres chargeaient de leurs lettres non seulement les portaient, mais souvent ils en donnaient l'explication.

Breviter scripsi. La lettre de saint Pierre est courte en effet, si l'on considère l'abondance des instructions que l'on y voit renfermées. Saint Paul disait de même à la fin de son Epître aux Hébreux, qui est beaucoup plus longue : *Perpaucis scripsi vobis.* (Hebr., XIII, 22.)

Per Silvanum. Silvain est le même que Silas, le compagnon de saint Paul, dont il est souvent parlé dans les Actes des Apôtres. (Ch. XV, XVI, XVII et XVIII.) Il est aussi appelé *Silvanus* par saint Paul. (II Cor., I, 19; I Thess., I, 1; II Thess., I, 1.) Silas était considéré par les Apôtres mêmes non seulement comme un des chrétiens les plus illustres, mais comme leur auxiliaire dans la prédication de l'Evangile. (Act. A., XV, 22.) Son nom est inscrit dans le Martyrologe au 13 juillet.

Scripsi obsecrans et contestans hanc esse veram gratiam Dei, in qua statis. La phrase régulière et complète serait : *obsecrans ut credatis hanc esse veram gratiam Dei, in qua statis, et illud vobis contestans.* C'est-à-dire : en vous écrivant cette lettre, je vous conjure (παρακαλῶ) de croire fermement que la grâce dans laquelle vous êtes établis, est la vraie grâce de Dieu; et je vous atteste qu'il en est ainsi (ἐπιμαρτυρῶ).

Par la vraie grâce de Dieu, il entend la vraie religion qu'ils ont embrassée. Il la nomme ainsi, car la religion chrétienne, avec ses dogmes, ses sacrements et ses lois, est la grâce la plus admirable que Dieu ait faite aux hommes, puisqu'elle est la source de toutes les autres grâces et du salut éternel. Qu'ils observent donc fidèlement cette religion, étant assurés que Jésus de Nazareth est vraiment le Sauveur promis dès le commencement du monde et le Messie annoncé par les prophètes.

scripsi vobis per Silvanum fratrem fidelem. D'autres font rapporter *ut arbitror* à *fidelem*, et le sens serait : Je vous ai écrit par Silvain qui est, je pense, un frère fidèle. Ce serait une litote ironique, figure qui n'est point dans le ton de la lettre, et que rien n'appelle en ce lieu.

Ces deux mots *obsecrans* et *contestans* résument toute la lettre de saint Pierre et montrent le but qu'il s'est proposé. Je vous ai écrit, leur dit-il, pour vous exhorter à demeurer fermes dans la foi que vous avez embrassée, et pour vous attester que la religion de Jésus est la vraie religion qui sauvera vos âmes.

Salutat vos ecclesia quæ est in Babylone, « l'Eglise qui est dans Babylone vous salue. » C'est Rome qu'il désigne sous le nom de Babylone, comme fait saint Jean dans l'Apocalypse, où il nous montre cette Babylone assise sur sept collines. (Apoc., XVII et XVIII.) Papias, disciple de saint Jean, Clément d'Alexandrie et saint Jérôme nous déclarent que par Babylone il faut entendre Rome. Théophylacte, Œcumenius et tous les interprètes anciens en conviennent. Au XVIe siècle, Erasme éleva des doutes contre cette persuasion traditionnelle. Théodore de Bèze et d'autres protestants la combattirent à leur tour. Leur but était de se débarrasser d'un texte qui prouve que saint Pierre a résidé à Rome, tandis qu'ils voudraient établir qu'il n'y est jamais venu et que le Pape n'est pas son successeur. Mais cette opinion a été si bien réfutée qu'aucun homme sérieux n'ose plus la reproduire.

Or saint Pierre nomme ainsi la ville de Rome, parce qu'elle était pleine de corruption, comme l'ancienne Babylone, et parce qu'elle méritait ce nom à cause de toutes les erreurs qui s'y trouvaient rassemblées. *Omnium gentium serviebat erroribus,* dit saint Léon.

Cette appellation était en usage parmi les premiers chrétiens. Ils évitaient par là de faire connaître aux Juifs et aux païens le lieu où résidait le Chef de l'Eglise. C'est pour cette raison peut-être que saint Luc, après avoir raconté comment saint Pierre fut sauvé de la prison et de la mort à Jérusalem, ajoute que, « sortant de cette ville, il s'en alla dans un autre lieu », ne voulant pas dire qu'il se rendit à Rome.

Ecclesia coelecta. Peuple d'Israël, enfants d'Abraham, vous fûtes les premiers élus du Seigneur. Vous avez reçu la vérité de sa bouche divine et des lèvres de ses pre-

miers disciples. Aujourd'hui, au sein de la nouvelle Babylone, il y a une Eglise composée de chrétiens qui sont élus comme vous et avec vous, pour recevoir la foi, la grâce du Christ et la gloire éternelle. Or cette Eglise, qui est élue aussi bien que les enfants d'Abraham, vous salue comme des frères.

Et Marcus filius meus. « Et Marc, mon fils. » C'est saint Marc, l'évangéliste : nous n'avons aucune raison d'en douter, et saint Jérôme l'atteste formellement : *Meminit hujus Marci et Petrus in Epistola prima.* (De Vir. ill., c. VIII, 8.)

Filius meus. Il l'appelle son fils parce que, dans la prédication évangélique et dans la fondation de l'Eglise de Rome, saint Marc avait rendu à saint Pierre les mêmes services qu'un fils rend à son père. Saint Paul donne le même titre pour la même raison à Timothée.

Saint Marc, après avoir été à Rome le secrétaire de saint Pierre et avoir composé sous ses yeux l'Evangile qui porte son nom, alla fonder l'Eglise d'Alexandrie, vers l'an 45 ; et il y souffrit le martyre, la huitième année du règne de Néron, l'an 62 ou 63 de Jésus-Christ.

Salutat vos Marcus. Puisque saint Marc était encore auprès de saint Pierre, quand cette lettre fut écrite, on en conclut avec raison qu'elle n'est pas postérieure à l'an 45. *Unde patet,* dit le vénérable Bède, *quod priusquam Marcum Alexandriam de Roma Petrus ad evangelizandum mitteret, Epistolam hanc scripsit.* Il suit de là que cette Epître est la plus ancienne de toutes les Epîtres apostoliques.

14. *Salutate invicem in osculo sancto.* « Saluez-vous les uns les autres par un saint baiser. » Cette même phrase se trouve quatre fois répétée dans les Epîtres de saint Paul. (Rom., XVI ; I Cor., XVI ; II Cor., XIII ; I Thessal., V.) On voit que l'usage était dès lors établi de se donner mutuellement le baiser de paix dans les saintes assemblées, rite qui s'est conservé dans la liturgie. Nous le trouvons mentionné dans saint Augustin : « *Post orationem dominicam dicitur : Pax vobiscum, et osculantur sese invicem christiani in osculo sancto.* (Serm. LXXXIII.)

Gratia vobis omnibus qui estis in Christo Jesu. Amen. « Que la grâce de Dieu soit à vous tous qui êtes en Jésus-Christ. Amen. » Etre en Jésus-Christ, c'est lui être uni par la foi et le baptême, c'est être membre de son Eglise, qui est son corps mystique. Saint Pierre veut donc que tous les fidèles conservent en eux la grâce sanctifiante ou qu'ils la recouvrent, s'ils l'avaient perdue ; et il leur souhaite en même temps toutes les grâces actuelles dont ils ont besoin pour mener une vie sainte.

Gratia vobis. Saint Pierre a commencé sa lettre par la grâce, il la termine par la grâce, après en avoir pour ainsi dire parfumé toutes les pages, afin de nous apprendre que l'Eglise de Dieu ne peut être sauvée que par la grâce. *A gratia cœpit Epistolam, in gratia consummavit, mediam gratia respersit* (I, 13, et IV, 10), *ut Ecclesiam Christi non nisi per gratiam ejus salvari posse doceret.* (Bède.)

Gratia vobis omnibus qui estis in Christo Jesu. Cette Epître n'est adressée directement, selon son inscription, qu'à un petit nombre d'Eglises : à celles du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie et de la Bithynie. Mais cette dernière formule, « à tous ceux qui sont en Jésus-Christ », nous fait entendre que saint Pierre, en l'écrivant, se propose d'avertir les fidèles répandus dans tout l'univers, et d'instruire en même temps ceux des siècles futurs.

Gratia vobis omnibus. Nous souhaitons de même la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ à tous ceux qui liront ces pages ; et nous les prions d'implorer sa miséri corde pour celui qui les a écrites.

COMMENTAIRE

SUR LA

DEUXIÈME ÉPITRE DE SAINT PIERRE

PRÉFACE

1. La seconde Epître de saint Pierre n'a pas été d'abord reconnue comme authentique par toutes les églises. Mais au IVe siècle, elle figure dans le catalogue des saintes Ecritures dressé par le concile de Laodicée en 364, et dans le IIIe concile de Carthage tenu l'an 397. Enfin le pape saint Innocent I dans sa lettre à Exupère, et le pape saint Gélase dans son décret célèbre de l'an 414, ont attesté et fixé la tradition de l'Eglise romaine touchant cette Epître. D'ailleurs elle est citée par un grand nombre de Pères d'Orient et d'Occident. On peut nommer saint Cyrille de Jérusalem, saint Athanase, saint Jean Chrysostome, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Augustin, saint Jérôme, saint Hilaire, saint Ephrem, saint Jean Damascène. Aussi fut-elle comprise dans le catalogue des saintes Ecritures que les Grecs et les Latins rédigèrent à Florence d'un commun accord, en 1437. Enfin, après le concile de Trente et celui du Vatican, les catholiques ne peuvent plus disputer sur l'auteur de cette Epître : il est de foi qu'elle est de saint Pierre et qu'elle fait partie des Ecritures canoniques.

La principale raison qui avait autrefois suggéré des doutes à plusieurs, c'est la différence de style qu'on remarque entre les deux Epîtres. Mais saint Jérôme fournit lui-même la solution de cette difficulté. Saint Pierre, dit-il, aura fait écrire l'une et l'autre par des secrétaires différents. *Duæ epistolæ quæ feruntur Petri stylo inter se et charactere discrepant, structuraque verborum : ex quo intelligimus pro necessitate rerum diversis eum usum interpretibus.* (Ad Hedib. Ep. 120,

quæst. 11.) En effet saint Marc, son premier secrétaire, l'avait depuis longtemps quitté, et Clément d'Alexandrie nous apprend qu'il en eut un autre du nom de Glaucias.

Mais il n'est pas même besoin de recourir à la supposition de saint Jérôme. Entre la première et la seconde Epître, il s'était écoulé une vingtaine d'années. Le style d'un écrivain peut se modifier dans un si long intervalle. D'ailleurs, est-ce qu'un écrivain n'a qu'un style ? Dans sa première Epître, saint Pierre donne des préceptes avec calme. Dans la seconde, sachant qu'il va mourir, et voyant les églises d'Asie menacées par des hérésies déplorables, est-il étonnant que son discours s'anime, qu'il exhorte avec des paroles émues les chrétiens à demeurer fermes dans la foi, et qu'il trouve des termes énergiques pour stigmatiser ceux qui veulent les corrompre ? Le péril de tant d'âmes et la charité qui remplit son cœur suffisent pour rendre son éloquence plus vive et plus entraînante.

Nous ajouterons que des hommes instruits pensent qu'on a beaucoup exagéré la différence de style entre les deux écrits de saint Pierre.

2. Cette Epître contient trois chapitres. Dans le premier, saint Pierre recommande aux chrétiens de s'attacher fortement à la doctrine qu'ils ont reçue, et à la pratique des vertus qu'elle exige. Il donne pour premier fondement à leur foi, la parole céleste qu'il a entendue lui-même sur la montagne et qui disait : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé ; écoutez-le. » Il s'appuie en second lieu sur le témoignage des anciens prophètes, qui démontre que Jésus est le Christ.

Dans le second chapitre, il les exhorte à fuir les hérétiques, dont il décrit les vices en termes pleins de force, et il prédit qu'ils seront punis avec les démons, avec les coupables qui furent engloutis par le déluge, et avec les habitants impurs de Sodome.

Dans le troisième chapitre, il fait souvenir les chrétiens que la destruction du monde et le jugement général approche. Ils doivent donc vivre dans la sainteté, afin d'être toujours prêts à paraître devant Dieu.

3. Saint Pierre a écrit cette Epître à Rome, l'an 66 ou 67 de Notre-Seigneur, quelque temps avant sa mort. Peut-être n'était-

il pas encore enfermé dans la prison Mamertine, où il passa les neuf derniers mois qui précédèrent son glorieux martyre.

Saint Jude, qui écrivait après saint Pierre, a reproduit plusieurs pensées de cette Epître, et presque dans les mêmes termes. Il semble qu'il avait pour but de rendre témoignage aux prédictions de l'Apôtre. Saint Pierre dit, par exemple : « Il viendra des hommes menteurs qui introduiront des sectes de perdition » ; et peu d'années après, saint Jude déclare « qu'ils sont venus. »

Cette seconde Epître de saint Pierre est un des morceaux les plus éloquents du Nouveau Testament.

DEUXIÈME ÉPITRE DE SAINT PIERRE

CHAPITRE PREMIER

ANALYSE

1. Saint Pierre, sachant que la fin de sa vie est proche, exhorte les fidèles d'Asie à la pratique des vertus chrétiennes, afin qu'ils assurent le salut de leurs âmes (1-15).

2. Il prouve la certitude de la religion chrétienne d'abord par la voix du Père qu'il a entendue sur la montagne, ensuite par le témoignage des prophètes (16-fin).

1. *Simon Petrus, servus et apostolus Jesu Christi, iis qui coæqualem nobiscum sortiti sunt fidem in justitia Dei nostri et Salvatoris Jesu Christi.*

2. *Gratia vobis et pax adimpleatur in cognitione Dei, et Christi Jesu Domini nostri.*

3. *Quomodo omnia nobis divinæ virtutis suæ, quæ ad vitam et pietatem, donata sunt, per cognitionem ejus qui vocavit nos propria gloria et virtute;*

4. *Per quem maxima et pretiosa nobis promissa donavit: ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ, fugientes ejus quæ in mundo est concupiscentiæ corruptionem.*

5. *Vos autem curam omnem*

1. Simon Pierre, serviteur et apôtre de Jésus-Christ, à ceux qui ont reçu la même foi que nous, avec la justice de notre Dieu et Sauveur Jésus-Christ.

2. Que la grâce et la paix augmentent en vous de plus en plus par la connaissance de Dieu et de Jésus-Christ Notre-Seigneur.

3. Vous savez comment la puissance de Dieu nous a donné tous les biens qui concernent la vie et la piété, en nous faisant connaître celui qui nous a appelés par sa gloire et sa vertu :

4. Celui par qui il nous a donné les grandes et précieuses grâces qu'il avait promises; afin que par ces mêmes grâces vous deveniez participants de la nature divine, en fuyant la corruption de la concupiscence qui règne dans le monde.

5. Apportez de votre part tous vos

subinferentes, ministrate in fide vestra virtutem, in virtute autem scientiam,

6. *In scientia autem abstinentiam, in abstinentia autem patientiam, in patientia autem pietatem,*

7. *In pietate autem amorem fraternitatis, in amore autem fraternitatis charitatem.*

8. *Hæc enim si vobiscum adsint et superent, non vacuos nec sine fructu vos constituent in Domini nostri Jesu Christi cognitione.*

9. *Cui enim non præsto sunt hæc, cæcus est et manu tentans, oblivionem accipiens purgationis veterum suorum delictorum.*

10. *Quapropter, fratres, magis satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis : hæc enim facientes, non peccabitis aliquando.*

11. *Sic enim abundanter ministrabitur vobis introitus in æternum regnum Domini nostri et Salvatoris Jesu Christi.*

12. *Propter quod incipiam vos semper commonere de his, et quidem scientes et confirmatos vos in præsenti veritate.*

13. *Justum autem arbitror quamdiu sum in hoc tabernaculo, suscitare vos in commonitione :*

14. *Certus quod velox est depositio tabernaculi mei, secundum quod et Dominus noster Jesus Christus significavit mihi.*

15. *Dabo autem operam et frequenter habere vos post obitum meum, ut horum memoriam faciatis.*

16. *Non enim doctas fabulas secuti notam fecimus vobis Domini nostri Jesu Christi virtutem et præsentiam, sed speculatores facti illius magnitudinis.*

soins pour unir à votre foi la vertu ; à la vertu, la science ;

6. A la science, la tempérance ; à la tempérance, la patience ; à la patience, la piété ;

7. A la piété, l'amour de vos frères ; à l'amour de vos frères, la charité.

8. Car si ces vertus sont en vous et si elles y abondent, elles feront que la connaissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ ne sera point en vous stérile et infructueuse.

9. Mais celui qui n'a point ces vertus est un aveugle, il marche à tâtons et il oublie qu'il a été purifié de ses anciens péchés.

10. Efforcez-vous donc de plus en plus, mes frères, d'affermir votre vocation et votre élection par de bonnes œuvres ; car en agissant ainsi vous ne pécherez jamais ;

11. Et cette conduite vous donnera une entrée favorable au royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ.

12. C'est pourquoi je ne cesserai point de vous faire ressouvenir de ces choses, quoique vous les connaissiez et que vous soyez confirmés dans la vérité dont je vous parle.

13. Car je pense que c'est un devoir pour moi, pendant que je suis dans cette tente, de vous réveiller en vous rappelant ces vérités.

14. Or, je sais que dans peu de temps je dois quitter cette tente, comme Notre-Seigneur Jésus-Christ me l'a fait connaître.

15. Mais j'aurai soin que, même après ma mort, vous puissiez toujours vous remettre ces choses en mémoire.

16. Au reste, ce n'est point en suivant des fables ingénieuses que nous vous avons fait connaître la puissance et l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; mais c'est après avoir été nous-mêmes les spectateurs de sa majesté.

17. *Accipiens enim a Deo Patre honorem et gloriam, voce delapsa ad eum hujuscemodi a magnifica gloria : Hic est filius meus dilectus, in quo mihi complacui ; ipsum audite.*

18. *Et hanc vocem nos audivimus de cœlo allatam, quum essemus cum ipso in monte sancto.*

19. *Et habemus firmiorem propheticum sermonem ; cui benefacitis attendentes, quasi lucernæ lucenti in caliginoso loco, donec dies elucescat, et lucifer oriatur in cordibus vestris :*

20. *Hoc primum intelligentes quod omnis prophetia Scripturæ propria interpretatione non fit.*

21. *Non enim voluntate humana allata est aliquando prophetia ; sed Spiritu sancto inspirati, locuti sunt sancti Dei homines.*

17. Car il a reçu de Dieu le Père l'honneur et la gloire, lorsque du sein de la nuée glorieuse et magnifique a retenti cette voix : « Celui-ci est mon fils bien-aimé en qui j'ai mis mes complaisances ; écoutez-le. »

18. Or nous avons entendu nous-mêmes cette voix qui venait du ciel, lorsque nous étions avec lui sur la sainte montagne.

19. Mais nous avons aussi les paroles des prophètes, dont la certitude est plus ferme encore ; et vous faites bien de fixer sur elles votre attention, comme sur une lampe qui luit dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour commence à paraître et que l'étoile du matin se lève dans vos cœurs.

20. Mais comprenez avant toutes choses que nulle prophétie de l'Ecriture ne s'explique par une interprétation particulière.

21. Car ce n'est point par la volonté des hommes que les prophéties nous ont été anciennement apportées ; mais c'est par l'inspiration du Saint-Esprit que les saints hommes de Dieu ont parlé.

COMMENTAIRE

1. *Simon Petrus* (1), *servus et apostolus Jesu Christi.* « Simon Pierre, serviteur et Apôtre de Jésus-Christ. » Ce titre nous assure que cette lettre est de saint Pierre. Elle ne saurait être l'œuvre d'un faussaire ; car, en l'étudiant, on y reconnaît une autorité si élevée et une sainteté si vraie et si noble, qu'il n'est pas possible de l'attribuer à un imposteur.

Iis qui coæqualem nobiscum sortiti sunt fidem. « A ceux

(1) *Simon.* Les exemplaires grecs varient entre Σιμών et Συμεών, qui est la forme la plus rapprochée de l'hébreu SCHIMEHON, *audiens* ou *obediens*. On lit Συμεών, Act. A., XV, 14.

qui ont reçu la même foi que nous. » D'après ces termes, saint Pierre adresse sa lettre à tous ceux qui possèdent le don précieux de la foi. Cependant, on voit plus loin (ch. III) qu'il écrit spécialement à ceux qui ont déjà reçu de lui une première lettre, c'est-à-dire aux Eglises d'Asie, de Bithynie, de Galatie, du Pont, de Cappadoce, et plus particulièrement encore aux Juifs de ces provinces qui ont embrassé l'Evangile.

Coæqualem fidem. Ils ont tous été instruits des mêmes dogmes et des mêmes mystères; ils ont connu les grandes vérités de la foi, qui est la même en tous quant à son objet, *una fides.* (Eph., IV, 5.) Mais saint Pierre ne veut pas dire que tous possèdent la vertu de la foi dans le même degré.

Coæqualem fidem, ἰσότιμον πίστιν, *æque pretiosam fidem.* La foi est d'un prix inestimable, premièrement parce que ce don est le prix du sang de Jésus-Christ; secondement parce que cette foi nous ouvre le royaume des cieux.

Sortiti sunt, ἔλαχον, ils n'ont point mérité la foi par leurs œuvres, mais ils l'ont reçue comme une grâce de la bonté divine.

In justitia Dei nostri et Salvatoris Jesu Christi. « A tous ceux qui, avec la foi, ont participé à la justice de notre Dieu et Sauveur Jésus-Christ. » C'est-à-dire, nous écrivons à tous ceux qui, en croyant à l'Evangile, sont devenus justes non de la justice légale et judaïque, mais justes devant Dieu, justes de la justice que Jésus-Christ nous a enseignée, méritée et conférée. Car le baptême a lavé nos âmes de la souillure du péché, et nous a communiqué la grâce sanctifiante à cause des mérites de Jésus-Christ (1).

2. *Gratia vobis et pax adimpleatur;* c'est-à-dire *assidue crescens ad plenitudinem pertingat.* Que la grâce et la paix augmentent en vous jusqu'à ce qu'elles atteignent leur

(1) En grec, ἐν δικαιοσύνῃ τοῦ Θεοῦ ἡμῶν καὶ Σωτῆρος Ἰησοῦ Χριστοῦ. L'on traduit ainsi : « A tous ceux qui, avec la foi, ont reçu la justice de Jesus-Christ, qui est notre Dieu et notre Sauveur. » En effet, l'article τοῦ n'étant mis qu'une fois avec Θεοῦ et Σωτῆρος, unit ces deux mots et en fait deux épithètes de Ἰησοῦ Χριστοῦ.

perfection. Selon la belle doctrine de saint Thomas, notre vie spirituelle suit des lois conformes à celles de la vie naturelle. Nous sortons du sein de nos mères avec la vie du corps ; ensuite les aliments, le temps, l'exercice nous perfectionnent et affermissent nos membres. De même, après que nous sommes engendrés à la vie spirituelle par le baptême, nous avons besoin des autres sacrements, de la prière et des bonnes œuvres, pour croître et nous fortifier dans la grâce. C'est alors seulement que nous sommes établis dans cette bienheureuse paix qui règne sur les affections de l'âme, et qui maintient avec joie toutes ses puissances sous l'empire de Dieu. (Voyez I Petr., II, 2.)

Les Apôtres commencent et finissent ordinairement leurs Epîtres en souhaitant la grâce, parce que c'est de la grâce que dépend la sainteté de la vie présente et le bonheur de la vie future.

In cognitione Dei et Christi Jesu Domini nostri. Que la grâce et la paix croissent donc en vos âmes avec la connaissance de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous avons dans cette parole le secret de la perfection chrétienne. La racine du salut est dans la connaissance de Dieu, comme nous le dit Notre-Seigneur : *Hæc est vita æterna, ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum.* (S. Joann., XVII, 3.)

C'est par l'intelligence que commence et croît en nous la vie éternelle. L'Esprit-Saint fait d'abord luire à notre esprit sa lumière, puis il échauffe notre cœur. Il faut donc nous appliquer à connaître Dieu, sa bonté, sa justice. Si nous connaissons sa justice, nous le craindrons, et le craignant, nous ne l'offenserons pas. Si nous connaissons sa bonté, nous l'aimerons : l'aimant, nous serons aimés de lui, et il nous donnera la vie éternelle.

Mais comment connaître Dieu ? Saint Pierre nous le dit : *in cognitione Jesu Christi.* Personne n'a vu Dieu ; mais le Fils, qui est dans le sein du Père, nous l'a lui-même raconté. *Deum nemo vidit unquam : unigenitus Filius, qui est in sinu Patris, ipse enarravit.* Ecoutons les

paroles de Jésus-Christ, méditons ce qu'il a dit et ce qu'il a fait, et nous connaîtrons Dieu comme on peut le connaître en cette vie.

In cognitione Dei, en grec, ἐν ἐπιγνώσει τοῦ Θεοῦ, *in agnitione Dei.* Ce terme, *in agnitione,* fait entendre que plus on pense à Dieu, mieux on le connaît. Car, en méditant ses perfections et ses bienfaits, nous recevons de nouvelles lumières qui éclairent notre esprit ; et nous « reconnaissons » en Dieu des merveilles de sa bonté, que nous n'avions entrevues que d'une manière confuse.

Et Christi Jesu Domini nostri. Jésus-Christ est notre Roi, notre Seigneur et notre Maître : voilà le titre qui lui est aujourd'hui disputé par la philosophie du siècle et par l'hérésie libérale. Ces sectes veulent abolir le règne de Jésus-Christ sur la société. Mais nous chrétiens, nous protestons contre cette impiété, nous reconnaissons Jésus-Christ comme notre Dieu, comme notre Seigneur, et comme le Roi de toutes les nations : à lui l'empire sur tous les hommes et sur tous les peuples, qu'il a rachetés de son sang.

3. *Quomodo omnia nobis divinæ virtutis suæ, quæ ad vitam et pietatem, donata sunt.* « Vous savez comment la puissance de Dieu nous a donné toutes les grâces qui concernent la vie et la piété. »

Quomodo. Cette conjonction se lie au mot *cognitione,* et l'on peut ainsi exposer la phrase : *Gratia vobis et pax adimpleatur in cognitione Dei et Christi. Nostis enim quomodo omnia beneficia potentiæ Dei, quæ ad vitam æternam et ad pietatem pertinent, nobis donata sunt. Scilicet collata sunt nobis per cognitionem Jesu Christi, qui vocavit nos gloriosa sua bonitate ; quoniam per hunc Jesum Christum Deus maxima et pretiosa bona quæ pollicitus erat olim patribus nostris, nobis donavit : ita ut vos ipsi per hæc dona efficiamini divinæ consortes naturæ.*

Chacune de ces pensées mérite notre attention.

Omnia divinæ virtutis suæ. La puissance de Dieu a multiplié les prodiges pour nous donner la vie spirituelle :

prodiges de l'incarnation, prodiges de la rédemption, prodiges de la prédication évangélique, prodiges des sacrements, prodiges de l'institution et de la conservation de l'Eglise.

Omnia quæ ad vitam et pietatem. Aucun secours ne nous manque pour acquérir la vie de la grâce, et pour l'entretenir en nous par la piété, c'est-à-dire par le culte que l'on rend à Dieu. Car lorsque nous l'adorons en esprit et en vérité, sa puissance nous donne la force de soumettre nos passions, d'extirper nos vices, de pratiquer toutes les vertus et de triompher des persécutions. Chaque chrétien fidèle peut dire de lui-même : Le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses. *Fecit mihi magna qui potens est.*

Donata sunt. Ce texte prouve, contre les Pélagiens, que l'homme ne peut par ses forces naturelles faire aucune œuvre utile au salut, mais que tout ce qui produit, conserve et augmente en nous la vie spirituelle, est un don de la grâce : *Omnia nobis, quæ ad vitam et pietatem, donata sunt.*

Per cognitionem ejus qui vocavit nos propria gloria et virtute. Or, tous ces biens admirables nous sont venus par la connaissance de Jésus-Christ : c'est elle qui en est le principe. Jésus-Christ par sa glorieuse bonté nous a appelés à la foi, et en nous donnant la foi, il nous a rendus capables de participer à toutes les autres grâces avec lesquelles nous mériterons la vie éternelle.

Vocavit nos propria gloria. La plus grande gloire de Dieu, ce n'est pas de créer des mondes, c'est de faire des saints et de justifier des pécheurs ; c'est de prendre un persécuteur de son Eglise, comme Saul, et d'en faire un Apôtre ; c'est de rendre chaste un libertin, humble un orgueilleux, généreux un avare, et fervente une âme tiède (1).

(1) *Propria gloria et virtute*, ἰδίᾳ δόξῃ καὶ ἀρετῇ. Les commentateurs remarquent ce mot ἀρετή, qui est assez rare dans le Nouveau Testament. Nous l'avons déjà vu dans la première Epître de saint Pierre : *Ut virtutes* (τὰς ἀρετὰς) *annuntietis ejus* (I Petr., II, 9), afin que vous annon-

4. *Per quem* (1) *maxima et pretiosa nobis promissa donavit : ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ, fugientes ejus quæ in mundo est concupiscentiæ corruptionem.* « C'est par Jésus-Christ que Dieu nous a donné les grandes et précieuses grâces qu'il avait promises ; afin que par ces mêmes grâces vous deveniez participants de la nature divine, en fuyant la concupiscence et la corruption qui règnent dans le monde. »

Maxima et pretiosa promissa. Le Père nous a donné par Jésus-Christ les grandes et précieuses promesses qui avaient été faites dès le commencement du monde à Adam, à Abraham, à nos pères : savoir, la promesse d'un Sauveur qui effacerait les péchés des hommes et leur ouvrirait les cieux. Jésus-Christ nous a apporté ces dons magnifiques, et il vous les offre à vous, mes frères, qui êtes répandus parmi les nations. Si vous les acceptez, vous deviendrez participants de la nature divine, mais à condition que vous fuirez la corruption de la concupiscence qui règne dans le monde. Vous serez immortels comme Dieu, heureux comme Dieu ; vous le verrez face à face ; vous l'aimerez et il vous aimera sans fin pendant l'éternité. Car, ne faisant qu'un avec Dieu, vous participerez à la nature de Dieu, qui vous a déjà adoptés pour ses enfants.

Ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ, θείας κοινωνοὶ φύσεως. Expliquons cette parole.

D'abord, la nature humaine ne sera pas changée en la nature divine, que possèdent seuls le Père, le Fils et le Saint-Esprit. En second lieu, la nature humaine ne sera pas unie personnellement à la nature divine, comme elle l'est dans Jésus-Christ seul.

ciez les miséricordes du Seigneur. C'est encore ici le même sens. Jésus-Christ vous a appelés à la foi par sa bonté et sa miséricorde, *virtute.*

(1) *Per quem,* δι' ὃν. Presque tous les exemplaires grecs portent δι' ὧν, *per quæ,* pluriel neutre qui se rapporte à *gloria et virtute.* Cette leçon est moins satisfaisante que celle de la Vulgate. En effet, c'est par Jésus-Christ et à cause de Jésus-Christ (δι' ὃν) que Dieu nous a donné les promesses. Estius préfère *per quem* et déclare ce sens tout à fait digne de l'Evangile.

Mais l'homme juste participe dès maintenant à la nature divine par l'infusion de la grâce sanctifiante. Car cette grâce est un don admirable, qui élève l'homme au-dessus même de la nature angélique : en sorte que, d'après les théologiens, il n'y a pas de créature dont on puisse dire que la grâce lui soit naturelle. C'est un don sublime, ineffable, qui approche de Dieu la créature. Selon saint Thomas, la grâce n'est rien moins qu'une participation réelle, quoique créée, de la nature divine. La grâce nous élève à l'être même de Dieu, et, par les vertus qui lui sont inhérentes, elle dispose l'âme aux opérations de la vie surnaturelle et divine. Aussi est-elle la semence de la gloire : comme le fruit naît de l'arbre, la gloire naît de la grâce.

En outre, lorsque le juste est orné de la grâce sanctifiante, le Saint-Esprit descend en lui ; non seulement il lui communique ses dons les plus précieux, mais il réside en lui personnellement comme dans son temple. C'est l'enseignement de plusieurs théologiens, appuyés sur les saints Pères.

Et nous l'avons dit, cette participation à la nature divine, qui atteindra sa plénitude dans le ciel, commence dans le baptême. Faut-il s'étonner d'entendre saint Léon s'écrier : Reconnais ta dignité, ô chrétien, et devenu participant de la nature divine, prends garde qu'une conduite indigne de ta grandeur ne te fasse retomber dans ton ancienne bassesse (1) ?

Saint Denys est plus expressif encore. On ne peut être sauvé, dit-il, qu'en devenant des dieux. Or, l'on devient des dieux, autant que cela est possible, par l'imitation de Dieu et par l'union avec Dieu (2).

(1) *Agnosce, o christiane, dignitatem tuam, et divinæ consors factus naturæ, noli in veterem vilitatem degeneri conversatione redire.* (S. Leo, *in Nativ. Dom.*)

(2) Ἡ δὲ σωτηρία οὐχ ἑτέρως γενέσθαι δύναται, μὴ θεουμένων τῶν σωζομένων· ἡ δὲ θέωσις ἐστιν ἡ πρὸς Θεὸν, ὡς ἐφικτὸν, ἀφομοίωσίς τε καὶ ἕνωσις. (S. Dion. Areop. Hier., c. I, c. 8.) *Salus non aliter existere potest, nisi ii qui salutem consequuntur dii fiant. Deificatio autem est ipsius Dei, quoad ejus fieri potest, imitatio et unio.*

Fugientes concupiscentiæ corruptionem. Mais vous ne deviendrez semblables à Dieu, qu'en fuyant la corruption de la concupiscence qui règne dans le monde. Car cette concupiscence impure, qui satisfait les désirs de la chair, souille l'âme et lui ôte toute sa beauté.

5, 6, 7. *Vos autem curam omnem subinferentes, ministrate in fide vestra virtutem, in virtute autem scientiam, in scientia autem abstinentiam, in abstinentia autem patientiam, in patientia autem pietatem, in pietate autem amorem fraternitatis, in amore autem fraternitatis charitatem* (1).

Jésus-Christ vous offre les grâces abondantes qu'il vous a méritées par son sang, mais il faut y correspondre. Apportez donc de votre part tout votre soin pour orner votre foi de la vertu active qui fait le bien. A la vertu qui opère, joignez la science qui dirigera vos actions selon la prudence et la sagesse. A la science, ajoutez la tempérance. A la tempérance, unissez la patience : elle vous fera supporter avec courage toutes les peines qui nous viennent soit de la nature soit des hommes. Avec la patience, cultivez la piété qui soutient et console. A la piété, ajoutez l'amour des frères ; car ce n'est point une vraie religion que celle qui néglige le prochain. Enfin, à l'amour des frères, unissez la charité qui remplit nos cœurs de l'amour de Dieu ; sans la charité, vous le savez, toutes les autres vertus ne serviraient de rien pour le ciel : *Si charitatem autem non habuero, nihil mihi prodest.* (I Cor., XIII, 3.)

Vos autem curam omnem subinferentes. En grec, παρεισενέγκαντες, *simul cum gratia Dei et vos omnem curam afferentes.* Il n'y a point de vertu chrétienne sans la grâce de Dieu et sans la coopération de l'homme. Donc en demandant à Dieu son secours pour éviter le mal et pour accomplir le bien, il faut de notre côté employer cons-

(1) *Vos autem.* La pensée contenue dans cette nouvelle phrase est la conséquence de celle qui précède. On pourrait les ordonner ainsi : *Quomodo Deus in vos maxima contulit beneficia, ita et vos studete ut hæc dona in vobis permaneant et crescant.* Puisque Dieu vous a comblés de bienfaits, conservez ces dons admirables et croissez en vertus.

tamment tous nos soins et tous nos efforts, πᾶσαν σπουδὴν, *omnem curam, omne studium.*

Subinferentes. Saint Augustin explique ce mot et cette doctrine avec beaucoup de précision. Nous devons prier, dit-il, afin que Dieu nous aide à ne pas pécher. Mais la prière ne suffit pas : il faut y joindre de notre part une volonté efficace. « Dieu est notre aide » ; mais on n'aide que celui qui fait lui-même des efforts (1).

Reprenons cette belle gradation, qui est comme une échelle des vertus chrétiennes. Cette échelle a huit degrés, dont le premier est la foi, et le plus éminent la charité.

Ministrate in fide. L'Apôtre nomme d'abord la foi, parce qu'elle est le fondement de toutes les vertus chrétiennes.

Ministrate in fide vestra virtutem. Vous avez une foi pure et intègre, vous croyez sincèrement toutes les vérités qui vous ont été enseignées. Mais ce n'est pas assez d'avoir une croyance orthodoxe : il faut manifester sa foi par des actions. C'est ce que signifie le mot grec ἀρετή, qui exprime l'énergie d'une bonne volonté.

In virtute scientiam. Or, l'activité et le zèle sans la science et la prudence, n'édifient point l'Eglise, mais la troublent. La science que recommande saint Pierre est celle qui fait le bien avec discernement, selon les principes de la sagesse. Faire le bien est une science qu'il faut apprendre, nous dit Isaïe : *Discite bene facere.* (Isaï., I, 17.) Sans cette science, sans cette prudence, sans cette intelligence, saint Bernard nous déclare que la vertu même devient un vice. *Tolle hanc, et virtus vitium erit.* (In Cant. Serm. XLIX.) Ce fut le malheur des Juifs : ils avaient le zèle ; mais parce qu'ils n'avaient pas

(1) *Repellamus ab auribus et mentibus nostris eos qui dicunt, accepto semel liberæ voluntatis arbitrio, nec orare nos debere ut Deus nos adjuvet ne peccemus... Nec ideo tamen solis hac de re votis agendum est, ut non subinferatur adnitendo etiam nostræ voluntatis efficacia. « Adjutor enim noster Deus » dicitur, nec adjuvari potest, nisi qui etiam aliquid sponte conatur : quia non sicut in lapidibus insensatis, aut sicut in eis in quorum natura rationem voluntatemque non condidit, salutem nostram Deus operatur in nobis.* (S. Aug., l. II de Peccat. merit., c. VI.)

la science, ils crucifièrent Celui qu'ils devaient adorer. *Æmulationem Dei habent, sed non secundum scientiam.* (Rom., x, 2.)

6. *In scientia autem abstinentiam, in abstinentia autem patientiam.* L'abstinence ou la tempérance (en grec, ἐγκράτεια) est une force d'âme qui réprime tout désir de ce qui est contraire à l'honnêteté, à la raison, à la religion ; et lorsque cette force s'élève à son plus haut degré, elle renonce même aux plaisirs permis pour mieux condamner ceux qui ne le sont pas ; elle se prive des choses qui ne sont pas nécessaires pour s'affranchir de la tyrannie des sens.

Patientiam. La patience, ὑπομονή, est aussi une force d'âme qui nous fait supporter avec courage, pour notre salut et pour la gloire de Dieu, toutes les peines qui nous viennent de la nature ou des hommes. La patience des saints était si admirable qu'ils acceptaient avec joie la tribulation et même la mort. *Superabundo gaudio in omni tribulatione nostra,* disait saint Paul (II Cor., VII, 4) ; et saint Jacques exhortait les chrétiens à se réjouir dans les tribulations : *Omne gaudium existimate, fratres, quum in tentationes varias incideritis.* (S. Jac., I, 2.) Si la joie dans les peines exige une vertu trop sublime pour notre faiblesse, au moins souffrons avec résignation.

Un philosophe ancien, Epictète, résumait les préceptes de la sagesse en deux mots : supporter et s'abstenir, ἀνέχου, ἀπέχου, *sustine, abstine.* Celui, disait-il, qui gravera ces deux mots dans son cœur, et y conformera sa conduite, commettra peu de fautes : *is erit pleraque im peccabilis.* (Aulu-Gell., XVII, 19.) Mais cette belle maxime de la sagesse païenne demeurait stérile ; car ceux mêmes qui la proclamaient, trouvaient plus commode de suivre la nature que de la vaincre.

Aussi, saint Pierre ajoute-t-il : *in patientia autem pietatem.* C'est dans la piété, dans le culte de Dieu, c'est dans la prière, dans la religion, que se trouve le motif et la force de pratiquer la tempérance et la patience.

7. *In pietate autem amorem fraternitatis.* Par ce terme *amor fraternitatis,* en grec φιλαδελφία, l'on entend l'amour qui unit entre eux tous les chrétiens, non seulement d'une même ville, mais de tout l'univers. L'Eglise ne fait qu'une famille de frères : quand les catholiques d'un pays lointain sont persécutés, nous leur envoyons des secours et des consolations. C'est ainsi qu'au temps des Apôtres, les chrétiens d'Antioche, de Macédoine et d'Achaïe recueillaient d'abondantes aumônes qu'ils portaient aux fidèles de Jérusalem.

In amore autem fraternitatis charitatem. Mais il n'y a point de véritable amour des hommes, sans l'amour de Dieu. On le voit bien dans les épidémies. Les philanthropes prennent la fuite, tandis que les prêtres, les religieux, les religieuses, qui portent le crucifix sur leur cœur, affrontent tous les périls pour secourir ceux qu'atteint le fléau de la contagion.

8. *Hæc enim si vobis adsint et superent, non vacuos nec sine fructu vos constituent in Domini nostri Jesu Christi cognitione* (1). Si vous possédez ces vertus, si elles abondent dans vos cœurs et se manifestent par vos actions, la connaissance de Jésus-Christ Notre-Seigneur ne vous laissera pas stériles et sans fruits, mais elle vous fera paraître devant Dieu les mains pleines de bonnes œuvres.

La connaissance de Jésus-Christ est le commencement du salut, mais elle ne suffit pas : il y faut joindre les œuvres.

9. *Cui enim non præsto sunt hæc, cæcus est et manu tentans, oblivionem accipiens purgationis veterum suorum delictorum.* « Mais celui qui n'a point ces vertus est un aveugle, qui marche à tâtons et qui oublie comment il a été purifié de ses anciennes fautes. »

Cæcus est, il est aveugle, il ne voit pas le ciel qui de-

(1) En grec, ταῦτα γὰρ ὑμῖν ὑπάρχοντα καὶ πλεονάζοντα οὐκ ἀργοὺς οὐδὲ ἀκάρπους καθίστησιν εἰς τὴν τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ ἐπίγνωσιν. Le présent καθίστησιν oblige à rendre ainsi : « Lorsque vous possédez ces vertus, et qu'elles sont en vous dans un degré éminent, elles ne vous laissent point stériles et sans fruits avec la connaissance de Jésus-Christ Notre-Seigneur. »

vrait être le but de ses pensées et de ses actions ; il ne voit pas l'enfer où le conduisent son relâchement et ses péchés.

Et manu tentans. Quoique privé de lumière, il marche cependant, mais comme un homme qui erre dans les ténèbres et ne sait pas où il va.

Cette parole rappelle la malédiction prononcée dans le Deutéronome contre celui qui viole la loi. « Le Seigneur te frappera d'aveuglement, et tu marcheras à tâtons en plein midi, comme fait l'aveugle dans les ténèbres. » *Percutiat te Dominus cæcitate, et palpes in meridie sicut palpare solet cæcus in tenebris.* (Deuter., XXVIII, 28.)

Manu tentans, en grec μυωπάζων (de μύω ὤψ, fermer ou cligner les yeux). Ce verbe signifie proprement avoir la vue courte, de manière à ne distinguer que les objets qui sont très proches. Tels sont les mondains : ils ne voient que les choses de la terre. Par extension, ce verbe signifie aussi avoir la vue tellement faible qu'on s'aide de la main pour discerner les objets en les palpant. C'est bien l'état des pécheurs dominés par leurs passions. Chez eux la foi est couverte comme d'un nuage, et ils ne voient les grandes vérités de la religion que dans une obscurité confuse. *Ambulabunt ut cæci, quia Domino peccaverunt.* (Sophon., I, 17.)

Oblivionem accipiens purgationis suorum delictorum. Celui qui ne cherche pas à acquérir ces vertus oublie avec quelle bonté Jésus-Christ lui a pardonné ses anciens péchés ; il a perdu la mémoire des promesses solennelles qu'il avait faites avant d'être admis au baptême : en sorte qu'il devient parjure et ingrat.

10. *Quapropter, fratres, magis satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis.* « C'est pourquoi, mes frères, efforcez-vous de plus en plus à rendre certaine votre vocation et votre élection, en faisant de bonnes œuvres (1). »

(1) *Per bona opera,* δι' ἀγαθῶν ἔργων. Ces mots importants manquent dans beaucoup d'exemplaires grecs ; mais ils se lisent dans le sinaïtique et dans l'alexandrin. D'ailleurs ils ressortent de tout le contexte ; le raisonnement de l'Apôtre les suppose ; Calvin n'ose pas le nier, et le Concile de Trente les cite : il faut les conserver.

Quapropter. C'est la conclusion de ce qui précède. L'homme qui ne possède pas les vertus qu'on vient d'énumérer, est un aveugle qui marche vers l'abîme. Il faut donc qu'il tâche de les acquérir. Saint Pierre ne dit pas qu'elles manquent aux chrétiens d'Asie ; il reconnaît même leur ferveur ; mais ils doivent faire de nouveaux efforts pour croître en ces vertus, et pour les mettre encore mieux en pratique : *magis satagite.* Car c'est par leurs bonnes œuvres qu'ils rendront ferme et certaine leur vocation et leur élection.

Ce texte prouve clairement contre les protestants que la foi ne suffit pas au salut. Vous avez été appelés à la foi, dit saint Pierre, et vous avez été élus pour la gloire du ciel. Mais cette vocation et cette élection ne seront rendues fermes, efficaces, certaines, que par vos bonnes œuvres, puisqu'il est écrit que Dieu rendra à chacun, non selon sa croyance, mais selon ses œuvres : *Quia tu reddes unicuique juxta opera sua.* (Ps. LXI.)

Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis. Les théologiens qui pensent que l'élection à la gloire n'est pas antécédente aux mérites, produisent ce texte en leur faveur. L'élection à la gloire et au salut est du moins conditionnelle, disent-ils, puisqu'elle a besoin d'être confirmée et rendue certaine par les bonnes œuvres, qui dépendent du libre arbitre.

Ainsi l'exprime clairement Théophylacte. « Les appelés sont nombreux, dit-il, puisque Dieu appelle tous les hommes. Mais il y a peu d'élus ; car c'est le petit nombre qui travaille à se sauver et qui se rend digne d'être élu de Dieu : en sorte que l'appel vient de Dieu, et que l'élection ou la non élection dépend de nous. » *Dei est vocare, electos autem fieri aut non fieri, nostrum.* (Theophyl. in Matth., XXII, 14.) Saint Ambroise enseigne la même doctrine, lorsqu'après avoir cité cette parole : *Quos præscivit, et prædestinavit,* il ajoute : Dieu n'a pas prédestiné avant de prévoir ; mais il a prédestiné à la récompense ceux dont il a prévu les mérites. *Non enim ante prædestinavit, quam præsciret; sed quorum merita præ-*

scivit, eorum præmia prædestinavit. (S. Ambr. de Fide, l. V, c. VI.)

Saint François de Sales, dans une lettre à Lessius, félicite ce religieux d'avoir embrassé l'opinion de la prédestination à la gloire en prévision des mérites, *post prævisa merita.* Le saint docteur déclare cette opinion très illustre par son ancienneté, sa suavité, et l'autorité des Ecritures prises dans leur sens naturel ; pour lui il l'a toujours regardée comme la plus conforme à la miséricorde et à la grâce de Dieu, comme la plus vraie et comme la plus aimable. *Sententiam illam antiquitate, suavitate, ac Scripturarum nativa auctoritate nobilissimam... Eam semper ut Dei misericordiæ ac gratiæ magis consentaneam, veriorem ac amabiliorem existimavi.* (Voyez Feller, art. Lessius.)

Néanmoins l'autre opinion est libre, et l'on cite même en sa faveur les grandes autorités de saint Augustin et de saint Thomas.

Saint Augustin, en admettant la prédestination antécédente aux mérites, corrigeait par les paroles suivantes ce qu'elle semble avoir d'effrayant : Vous devez espérer, disait-il, que Dieu vous donnera la persévérance dans l'observation de sa loi, et il faut demander tous les jours cette grâce dans vos prières. Si vous le faites, ayez confiance, croyez que vous n'êtes pas exclu du peuple des prédestinés. Car c'est Dieu même qui vous donne la grâce d'espérer et de prier. Que si vous êtes obligés de mettre en Dieu votre espérance, ce n'est pas certes une raison de désespérer de votre salut : c'est tout le contraire, puisque le prophète déclare maudit quiconque met son espérance dans un homme. *Maledictus homo qui confidit in homine, et ponit carnem brachium suum.*

Mais sans entrer dans ces profondeurs, une vérité incontestable suffit : Tout homme qui veut être sauvé, se sauve, et nul n'est perdu que par sa faute (1).

(1) Jerem., XVII, 5. — S. Aug. de Dono persever., XXII. — Voyez notre Commentaire sur S. Paul, II Tim., II, 19.

Hæc enim facientes non peccabitis aliquando. « Car si vous êtes zélés pour les œuvres saintes, vous ne pécherez jamais. » Voici le raisonnement de saint Pierre : Celui qui se conserve exempt de péché rend sa vocation et son élection certaines et efficaces. Or celui qui s'applique aux œuvres pieuses évite le péché. Donc il rend certaines sa vocation à la grâce et son élection à la gloire.

Non peccabitis aliquando, « vous ne pécherez jamais », ou du moins il ne vous échappera que des fautes légères. C'est le sens du grec : οὐ μὴ πταίσητέ ποτε, vous ne broncherez jamais de manière à faire une chute grave. S'efforcer de faire le bien est le moyen sûr d'éviter le péché et la perdition.

11. Car, ajoute saint Pierre, ces bonnes œuvres vous mériteront le salut. *Sic enim abundanter ministrabitur vobis introitus in æternum regnum Domini nostri et Salvatoris Jesu Christi.* A chaque effort que vous ferez pour accomplir une bonne action, des grâces abondantes et riches vous seront données, avec un titre de plus pour entrer dans l'éternel royaume de Jésus-Christ notre Seigneur et notre Sauveur (1).

12. *Propter quod incipiam vos semper monere de his.* C'est pourquoi je ne cesserai de vous faire ressouvenir de ces importantes vérités dont je vous parle aujourd'hui (2).

Et quidem scientes et confirmatos vos in præsenti veritate. Quoique vous connaissiez les vérités dont je parle, que vous n'en doutiez pas et que vous y soyez affermis,

(1) On observe que saint Pierre répète ici à dessein le même verbe *ministrari*, qu'il a employé plus haut (v. 5) ; il marque ainsi la relation entre le mérite et la récompense. C'est comme s'il disait : Soyez généreux en bonnes œuvres, et vous recevrez une récompense généreuse : ἐπιχορηγήσατε, ἐπιχορηγήσεται, *ministrate, ministrabitur vobis.*

(2) *Incipiam vos semper monere.* Le grec, μέλλήσω ὑμᾶς ὑπομιμνήσκειν veut dire simplement : *semper vos commonebo.* Car le verbe μέλλω avec un infinitif marque le futur : μέλλω πέμπειν, je vais envoyer, *missurus sum* ou *mittam.* La Vulgate rend ordinairement ce verbe par *incipere*, pour designer un futur prochain. Ἤμελλεν ἀποθνήσκειν, *incipiebat mori* (S. Joann., IV, 47) ; μέλλοντα ἀναιρεῖσθαι, *incipientem interfici.* (Act. A., XXIII, 27.)

je ne cesserai de vous les rappeler. Car il ne suffit pas de connaître la loi, il faut en faire l'objet de ses pensées, et la mettre en pratique.

Semper monebo, je vous avertirai toujours : grande leçon donnée aux pasteurs des âmes, que l'Apôtre va développer encore dans les versets suivants.

13. *Justum autem arbitror, quamdiu sum in hoc tabernaculo, suscitare vos in commonitione.* « Car je pense que c'est un devoir pour moi, pendant que je suis dans cette tente, de vous réveiller par des avertissements. » En effet, il y a toujours, dans un troupeau, des brebis égarées qu'il faut ramener au bercail, ou blessées qu'il faut panser, ou malades qu'il faut guérir, ou saines qu'il faut soigneusement nourrir, défendre et garder. (Ezech., XXXIV, 16.)

Suscitare vos in commonitione. Mais pour que le pasteur réveille les fidèles en leur prêchant les grandes vérités du salut, il doit se réveiller lui-même en les méditant chaque jour. *Vigila super te ipsum, excita te ipsum ; admone te ipsum ; et quidquid de aliis sit, non negligas te ipsum.* (Imit. Christ., l. I, c. XXV.)

Suscitare, διεγείρειν. Saint Pierre se rappelle ce funeste sommeil auquel il se laissa aller sur la montagne des Oliviers et qui fut cause de sa chute. Nous de même croyons que nous avons besoin d'être réveillés par nos supérieurs et par nos amis, pour ne pas nous laisser endormir au milieu des périls.

Quamdiu sum in hoc tabernaculo. Notre corps, séjour passager de notre âme, n'est point une maison solide ; c'est une tente, que le voyageur dresse le soir pour y passer la nuit, et qu'il plie le matin avant son départ (1).

14. *Certus quod velox est depositio tabernaculi mei.* Or je sais que bientôt je déposerai ma tente, et c'est un motif pour moi de redoubler de vigilance (2).

(1) Saint Paul avait dit de même : « Nous qui sommes ici dans cette tente, nous gémissons d'être appesantis par le poids de notre corps. » *Qui sumus in hoc tabernaculo, ingemiscimus gravati.* (II Cor., V, 4.)

(2) *Depositio tabernaculi mei,* ἡ ἀπόθεσις τοῦ σκηνώματός μου. La tente où j'habite est maintenant encore dressée, mais bientôt elle sera, non

Secundum quod et Dominus noster Jesus Christus significavit mihi. Je dois bientôt quitter cette terre, mon âge m'en avertit; la persécution qui ravage l'Eglise de Rome doit finir par m'atteindre; j'en suis d'ailleurs certain parce que Jésus-Christ Notre-Seigneur me l'a révélé. D'après ce texte, il semblerait que saint Pierre n'était pas encore en prison, lorsqu'il écrivit cette lettre; car il est probable qu'il n'eût pas manqué de le dire, comme avait fait saint Paul en écrivant de sa première prison aux Ephésiens, aux Philippiens, aux Colossiens et à Philémon.

Dominus significavit mihi. Saint Ambroise rapporte, comme une tradition certaine, que saint Pierre étant recherché par les païens qui voulaient le mettre à mort, parce qu'il enseignait la loi chrétienne et spécialement la chasteté, fut supplié par les fidèles de céder pour un temps à l'orage. Quoiqu'il désirât le martyre, il se décida, suivant leur conseil, à sortir de Rome pendant une nuit. A peine était-il hors des murs, qu'il rencontra Jésus. Seigneur, où allez-vous? demanda saint Pierre. — Je vais à Rome, pour y être crucifié de nouveau, répondit Jésus. Saint Pierre comprit que le Christ, désormais immortel, ne pouvait être crucifié qu'en son serviteur. Il rentra dans Rome, fut aussitôt pris, et mourut sur la croix. (S. Ambr. Serm. contr. Auxent., n. 13.) Hégésippe, historien du IVe siècle, fait le même récit. (Excid. Jeros., l. III, c. II.) On voit à Rome, sur la voie Appienne, une petite chapelle, érigée en mémoire de ce fait : elle s'appelle *Domine quo vadis?*

15. *Dabo autem operam et frequenter habere vos post obitum meum, ut horum memoriam faciatis.* Mais j'aurai soin que, même après mon départ de ce monde, vous ayez le moyen de vous remettre fréquemment ces choses en mémoire (1).

pas pliée pour être portée ailleurs, mais déposée et laissée sur la terre, pendant que mon âme partira seule pour le ciel.

(1) *Vos habere ut faciatis*, ἔχειν ὑμᾶς ποιεῖσθαι. C'est un hellénisme qui veut dire *vos habere potestatem faciendi* ou *vos posse facere*. Car

Quelle était la mesure que voulait prendre saint Pierre pour que les fidèles pussent se rappeler souvent les grandes vérités de la religion ? On l'ignore.

Quelques-uns disent qu'il songeait à choisir pour coadjuteur saint Clément ou saint Lin, qui continueraient après sa mort de veiller sur toutes les églises et d'y faire entendre la parole du salut. Mais il ne dit pas qu'il prendra des moyens pour qu'on annonce aux fidèles cette bonne parole, il dit qu'il veut que les fidèles puissent se la rappeler eux-mêmes.

D'autres pensent qu'il désigne ses propres Epîtres : il suffira aux chrétiens de les relire pour se ranimer dans la pratique de toutes les vertus. Mais il semble qu'il entend parler d'autre chose, puisque cette lettre est la dernière et qu'il dit au futur : Je prendrai soin, *dabo operam.*

Peut-être saint Pierre s'occupait-il de faire copier les livres du Nouveau Testament qui existaient alors. C'étaient les trois Evangiles de saint Matthieu, saint Marc et saint Luc, avec treize Epîtres de saint Paul, celle de saint Jacques et les deux de saint Pierre lui-même. Ne serait-ce point dans ce but que saint Paul écrivait de Rome à Timothée, vers la même époque, de lui apporter d'Asie « surtout des parchemins », *maxime autem membranas?* (II Tim., IV, 13.) Un exemplaire de ces livres divins, copié avec soin, sous les yeux des deux Apôtres et de leurs disciples, serait lu dans les assemblées des fidèles et leur rappellerait chaque fois (ἑκάστοτε) les grandes vérités du salut.

16. *Non enim doctas fabulas secuti notam fecimus vobis Domini nostri Jesu Christi virtutem et præsentiam, sed speculatores facti illius magnitudinis.* « Au reste ce n'est point en suivant des fables habilement inventées, que nous vous avons fait connaître la puissance et l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais nous vous

ἔχω suivi d'un infinitif signifie avoir le moyen de ou « pouvoir », ἔχω ποιεῖσθαι, *possum facere.* La phrase serait donc plus clairement rendue en latin de cette manière : *Dabo operam ut vos, post exitum meum, frequenter horum memoriam facere possitis.*

l'annonçons après avoir été nous-mêmes les spectateurs de sa majesté. »

Saint Pierre vient d'exhorter les fidèles à mériter, par de saintes œuvres, l'entrée dans le royaume éternel, promis aux hommes par Jésus-Christ. Maintenant il appuie son exhortation sur la certitude de la divinité de Jésus-Christ, et il la prouve en leur déclarant qu'il a été lui-même le témoin oculaire de sa gloire sur la montagne, et qu'il a entendu le Père éternel lui rendre témoignage du haut des cieux.

Doctas fabulas, σεσοφισμένους μύθους, *fabulas arte compositas*. Je ne vous raconte pas d'ingénieuses fictions, comme sont les récits mythologiques de la Grèce, ou les fables de certains hérétiques, mais j'ai vu de mes yeux, j'ai entendu de mes oreilles ce que je vous atteste.

Notam fecimus vobis Domini nostri Jesu Christi virtutem. La puissance de Jésus-Christ a éclaté dans les grands miracles dont tous les Apôtres ont été les témoins.

Notam fecimus, ἐγνωρίσαμεν, nous vous avons fait connaître d'une manière certaine la puissance absolue avec laquelle il commandait à la nature.

Et præsentiam, en grec παρουσίαν, *adventum*. Ce mot se lie surtout à *Christi*. Saint Pierre veut dire : Nous vous avons prouvé que le Christ est venu, et qu'il a été présent au milieu de nous. Le Christ promis à nos Pères, c'est Jésus de Nazareth, dont nous avons été les disciples.

Speculatores facti illius magnitudinis, ἐπόπται γενηθέντες τῆς ἐκείνου μεγαλειότητος, « nous avons contemplé sa grandeur. » Il parle d'un fait, dont il a été le témoin oculaire. Ce grand événement où s'est manifestée la gloire de Jésus-Christ, lorsque sa face devint plus brillante que le soleil, c'est la transfiguration, dont furent témoins saint Pierre, saint Jacques et saint Jean.

17. *Accipiens enim a Deo Patre honorem et gloriam, voce delapsa ad eum hujuscemodi a magnifica gloria : Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi complacui ; ipsum audite*. Car il a reçu de Dieu le Père un témoignage d'honneur et de gloire, lorsque du sein de la majesté et

de la gloire cette voix s'est fait entendre et est descendue vers lui : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances ; écoutez-le (1). »

Voce delapsa ad eum hujuscemodi a magnifica gloria. Il reçut l'honneur de la part du Père, quand une voix, retentissant du sein de la gloire magnifique, lui adressa cette parole : « Celui-ci est mon Fils. » La gloire magnifique, c'est la nuée lumineuse que mentionne l'Evangéliste, *nubes lucida.* (S. Matth., XVII, 1.)

Delapsa a gloria, en grec ἐνεχθείσης ὑπὸ δόξης, *prolata a gloria ;* cette voix était proférée par la gloire. On ne voyait personne : c'était la nuée lumineuse qui semblait faire retentir les paroles que prononçait le Père.

Voce hujuscemodi, φωνῆς τοιᾶσδε. La voix disait les paroles que voici :

Hic est Filius meus dilectus, ὁ υἱός μου ὁ ἀγαπητός. L'article ainsi répété fait entendre que Jésus n'est point seulement fils de Dieu comme les prophètes et les saints, mais qu'il est le Fils unique par excellence, par nature égal à son Père. *Hic est Filius meus dilectus, quem a me non separat deitas, non dividit potestas, non discernit æternitas. Hic est Filius meus non adoptionis, sed proprius ; non aliunde creatus, sed ex me genitus ; nec de alia natura mihi factus comparabilis, sed de mea essentia mihi natus æqualis.* (S. Leon. Serm. de Transfig.)

In quo mihi complacui. C'est l'explication du mot *dilectus,* mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances. De là il suit que le Fils absorbant l'amour infini du Père, c'est en son Fils et à cause de son Fils

(1) *Accipiens honorem.* La phrase semble inachevée : c'est un hébraïsme. *Accipiens* est mis pour *accipiens fuit* ou *accepit,* « il reçut. » Les Hébreux emploient le participe pour le verbe. — Au lieu de recourir à un hébraïsme, on peut encore expliquer la phrase par l'anacoluthe. Saint Pierre en la commençant se proposait peut-être de l'ordonner ainsi : *Accipiens a Deo honorem declaratus est esse Filius Dei.* Mais la citation des paroles du Père a rendu cette terminaison superflue. C'est pourquoi après avoir rapporté cette grande parole, il ajoute qu'il a lui-même entendu la voix qui descendait du ciel. — La transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ est racontée par saint Matthieu (XVII, 1), par saint Marc (IX, 1), et par saint Luc (IX, 28).

que le Père nous aime. Il aime les saints, parce qu'ils sont semblables à son Fils, et parce qu'ils ne font qu'un avec son Fils, dont ils sont les membres.

Ipsum audite. Ces mots ne se lisent pas ici dans le grec ; mais ils sont dans les trois évangélistes saint Matthieu, saint Marc et saint Luc. Par cette parole, le Père qui a donné son Fils au monde comme Rédempteur, commande de l'écouter comme Docteur, et de lui obéir comme au Législateur suprême. Cette parole répond à la prédiction de Moïse, inscrite au Deutéronome : « Dieu, disait-il, vous suscitera un Prophète comme moi, il sera de votre nation et d'entre vos frères. C'est lui que vous écouterez. » (Deuter., XVIII, 15.) *Prophetam de gente tua et de fratribus tuis, sicut me, suscitabit tibi Dominus Deus tuus. Ipsum audies.* Jésus est le grand Prophète qu'annonçait Moïse.

18. *Et hanc vocem nos audivimus de cœlo allatam, quum essemus cum ipso in monte sancto.* Saint Pierre ne décrit point la splendeur qui brilla sur la face et toute la personne de Jésus-Christ, l'éclat éblouissant de ses vêtements, et la présence de Moïse et d'Elie ; car son but est de prouver que Jésus est le Fils de Dieu, et c'est la voix céleste qui le prouve. « Or, cette voix qui venait du ciel, nous l'avons entendue nous-mêmes, dit-il, lorsque nous étions avec lui sur la sainte montagne. »

Nos. Je n'étais pas seul ; nous étions trois, Jacques, Jean et moi. Jean, qui est près de vous en Asie, vous l'attestera comme je le fais ici dans Rome.

In monte sancto. La tradition nous apprend que la sainte montagne de la Transfiguration est le Thabor. Saint Cyrille de Jérusalem l'atteste : *Moïses et Elias illi transfigurato præsentes facti in monte Thabor dicebant discipulis excessum ejus.* (Catech., XII, 6.) Saint Jérôme (Epitaph. Marcell.), saint Jean Damascène (Serm. de Transf.), Euthymius (in Ps. LXXXVIII), et le vénérable Bède (De locis sanct., VII) le déclarent de même.

Quum essemus cum ipso in monte. D'après cette parole, l'Epître que nous examinons a pour auteur l'un des trois

témoins de la Transfiguration. Or, elle n'est pas de saint Jacques le Majeur, qui était mort depuis longtemps ; elle n'est pas non plus de saint Jean, dont le style est tout différent ; elle est donc de saint Pierre.

19. *Et habemus firmiorem propheticum sermonem.* Notre témoignage est véridique et certain. Nous vous annonçons ce que nous avons vu, et nous vous rapportons ce que nous avons entendu. Mais si l'on hésitait à nous croire, il y a une autorité plus ferme encore, et un témoignage qu'il est impossible de récuser : c'est la parole des prophètes. Leurs oracles sont dans les mains de tout le monde. Consultez-les et vous reconnaîtrez que tout ce que les prophètes ont prédit touchant le Messie qui devait venir, s'est accompli exactement dans Jésus de Nazareth (1).

Firmiorem propheticum sermonem. La parole de saint Pierre est en elle-même aussi ferme que celle des prophètes, puisque l'une et l'autre viennent du Saint-Esprit. Mais pour des Juifs ou pour des Gentils, le témoignage de saint Pierre pouvait sembler n'être pas une preuve assez convaincante : tandis que l'accomplissement des prophéties anciennes dans la personne de Jésus démontrait par un argument irrésistible qu'il était le Messie. Car, ils tenaient entre leurs mains ces vénérables parchemins qu'ils avaient reçus en héritage de leurs aïeux ; et sur ces volumes séculaires, authentiques, qu'on lisait dans toutes les synagogues au temps de leurs ancêtres, ils voyaient racontés d'avance et décrits avec exactitude, les faits qui venaient de s'accomplir dans Jésus de Nazareth. Tout y était marqué d'avance, depuis sa conception dans le sein d'une Vierge et sa naissance à Bethléhem, jusqu'à sa passion, sa mort, sa résurrection et son ascension dans les cieux.

(1) C'est ce que firent les plus illustres habitants de Thessalonique et de Bérée, quand saint Paul leur annonça l'Evangile. Ils passaient les jours à lire et à scruter les anciennes prophéties, les comparant avec ce que l'Apôtre leur racontait de Jésus. *Quotidie scrutantes Scripturas, si hæc ita se haberent.* (Act. A., XVII, 11.)

Cui bene facitis attendentes, quasi lucernæ lucenti in caliginoso loco, donec dies elucescat, et lucifer oriatur in cordibus vestris. « Et vous faites bien de fixer votre attention sur les écrits des saints prophètes, comme sur une lampe qui luit dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour commence à paraître, et que l'étoile du matin se lève dans vos cœurs. »

Saint Pierre montre combien est importante l'étude de l'Ecriture sainte. La vie présente est une nuit obscure. Les livres de l'Ancien Testament, comme ceux du Nouveau, sont une lampe qui luit dans les ténèbres de ce monde ; elle répand la lumière sur toutes les choses de la terre et des cieux ; elle éclaire les pas du voyageur et l'empêche de s'égarer, comme l'exprime le prophète royal : « Votre parole est une lampe qui guide mes pas, et une lumière qui éclaire mes sentiers. » *Lucerna pedibus meis verbum tuum, et lumen semitis meis.* (Ps. CXVIII.) Cette lampe nous est nécessaire pendant la marche pénible de cette vie, jusqu'à ce que le jour de l'éternité approche : alors la nuit étant passée, les rayons de la majesté divine, figurés par l'étoile du matin, commenceront à briller dans nos intelligences et rempliront nos cœurs de joie. *In his velut nocturnis laboribus et doloribus, prophetia nobis accensa est, sicut lucerna in obscuro loco, donec dies lucescat et lucifer oriatur in cordibus nostris.* (S. Aug. in Ps. LXXXIX, n. 15.)

20. Mais cette lampe elle-même pourrait nous égarer, comme elle en a perdu plusieurs. C'est pourquoi saint Pierre, inspiré de Dieu, pose un grand principe qui nous préserve de l'erreur et nous sauve de l'hérésie. Vous devez, dit-il, savoir et comprendre avant toutes choses, que nulle prophétie de la sainte Ecriture ne s'explique par une interprétation privée. *Hoc primum intelligentes quod omnis prophetia Scripturæ propria interpretatione non fit.* En grec, ἰδίας ἐπιλύσεως οὐ γίνεται, *non est privatæ solutionis.* C'est-à-dire que les difficultés qui naissent du texte de l'Ecriture sainte ne doivent pas être résolues par l'interprétation particulière. *Ne quis ad libitum suum*

Scripturas exponere audeat, dit le vénérable Bède. Non, c'est à l'Eglise qu'appartient ce droit. Chaque fidèle n'est point le juge du sens des Ecritures, spécialement dans les passages qui concernent le dogme et la morale. Les Ecritures sont un flambeau placé sur le chandelier public de l'Eglise infaillible, et non sous le boisseau ténébreux de l'intelligence individuelle. Le saint Concile de Trente l'a expressément déclaré. *Nemo suæ prudentiæ innixus, in rebus fidei et morum... sanctam Scripturam ad suos sensus contorquens, contra eum sensum quem tenuit et tenet sancta mater Ecclesia* (*cujus est judicare de vero sensu et interpretatione Scripturarum sanctarum*)... *interpretari audeat.* (Conc. Trid. Sess. IV. — Voyez plus bas, ch. III, v. 16.)

Tout habile que soit un helléniste, un hébraïsant, un érudit quelconque, il doit incliner son savoir devant l'autorité de l'Eglise et de la tradition.

Prophetia Scripturæ. Par ce mot il faut entendre non seulement les prédictions de l'avenir, mais tout l'enseignement dogmatique et moral donné sous l'inspiration divine et déposé dans les saintes Ecritures. (Voyez Rom., XII, 6 ; I Cor., XIII, 2, et XIV, 3 ; Apoc., XI, 3.)

Si l'on avait suivi le principe formulé par saint Pierre à l'origine du christianisme et consigné par l'ordre de Dieu dans sa dernière lettre, il n'y aurait jamais eu d'Arianisme, de Luthéranisme, ni de Jansénisme. *Petri sententia flagellat hæreticos*, dit Estius. L'Eglise écoute volontiers les savants, mais elle les juge, et aucun de ses jugements n'a été réformé par la science.

21. L'Apôtre ne se contente pas de poser le principe, il en donne la raison : *Non enim voluntate humana allata est aliquando prophetia ; sed Spiritu Sancto inspirati locuti sunt sancti Dei homines.* « Car ce n'est point par une volonté humaine que la prophétie nous a été autrefois apportée. Les prophètes ne parlaient point de leur propre mouvement ni selon leur science privée ; mais c'est par l'inspiration même du Saint-Esprit que tous les saints hommes de Dieu ont parlé. »

Non voluntate humana. Les faux prophètes disaient ce qu'ils conjecturaient, ce qu'ils inventaient, ce qu'ils voulaient. Mais les vrais prophètes ont annoncé les choses que Dieu leur a révélées, ils ont écrit ce que Dieu leur a ordonné d'écrire, et Dieu les a assistés pour l'écrire.

De là on tire deux conclusions d'une grande importance. Voici la première : Puisque la parole des livres saints est une parole inspirée de Dieu, elle ne peut rien contenir de faux, non seulement en ce qui concerne le dogme et la morale, mais encore en ce qui touche à l'histoire, à la philosophie, aux sciences humaines. Tout ce que dit l'Ecriture divine, bien comprise, est vrai. Les historiens mêmes qui racontent, par l'ordre de Dieu, les faits qu'ils ont vus, n'écrivent que sous l'impulsion et sous la direction du Saint-Esprit : en sorte que leur récit est une œuvre divine. Par là sont condamnés les hommes téméraires qui osent supposer des erreurs historiques ou scientifiques dans la Bible.

Seconde conclusion. Puisque c'est le Saint-Esprit qui parle dans l'Ecriture, c'est à lui qu'il appartient d'expliquer sa parole ; et il a institué dans l'Eglise une autorité infaillible, que nous devons écouter. Car il l'assiste selon la promesse de Jésus-Christ; il l'éclaire et la dirige, lorsqu'elle interprète la sainte parole. Cette autorité vivante, c'est le Pape et le Concile uni au Pape.

C'est aussi la Tradition ; car l'assistance du Saint-Esprit est perpétuelle. L'Eglise redira jusqu'à la fin du monde ce que les Apôtres lui ont enseigné. Elle pourra éclaicir et développer sa doctrine, elle ne la réformera jamais.

Ainsi se trouve renversé par le fondement le libre examen du protestantisme.

CHAPITRE DEUXIÈME

ANALYSE

1. Saint Pierre annonce que des docteurs de mensonge vont s'élever dans l'Eglise. Il décrit d'avance leur caractère et leurs mœurs, et il prédit leur châtiment (1-19).

2. Il montre ensuite combien sont coupables ceux qui, après avoir connu l'Evangile et professé la religion chrétienne, retournent à leurs anciens désordres (20-fin).

Saint Jude traite le même sujet dans son Epître. Il est bon de l'avoir sous les yeux en lisant celle de saint Pierre : l'une éclaircit l'autre.

---

1. Mais il y eut aussi de faux prophètes parmi le peuple, comme il y aura parmi vous des maîtres de mensonge, qui introduiront des sectes pernicieuses, et qui, reniant le Seigneur qui les a rachetés, attireront sur eux une prompte perdition.

2. Beaucoup suivront leurs désordres, et la voie de la vérité sera blasphémée à cause d'eux.

3. Ils trafiqueront de vos âmes par des discours artificieux, pour satisfaire leur avarice. Mais leur condamnation, depuis longtemps résolue, s'avance à grands pas, et la perdition qui les attend ne s'endort point.

4. Car si Dieu n'a point épargné les anges qui ont péché, mais si, après les avoir précipités dans l'abîme, il les y a enchaînés et livrés aux supplices de l'enfer, où il les réserve pour le jugement ;

1. *Fuerunt vero et pseudoprophetæ in populo, sicut et in vobis erunt magistri mendaces, qui introducent sectas perditionis, et eum qui emit eos Dominum negant, superducentes sibi celerem perditionem.*

2. *Et multi sequentur eorum luxurias, per quos via veritatis blasphemabitur.*

3. *Et in avaritia fictis verbis de vobis negotiabuntur : quibus judicium jam olim non cessat, et perditio non dormitat.*

4. *Si enim Deus angelis peccantibus non pepercit, sed rudentibus inferni detractos in tartarum tradidit cruciandos, in judicium reservari ;*

5. *Et originali mundo non pepercit, sed octavum Noe justitiæ præconem custodivit, diluvium mundo impiorum inducens ;*

6. *Et civitates Sodomorum et Gomorrhæorum in cinerem redigens, eversione damnavit, exemplum eorum qui impii acturi sunt ponens ;*

7. *Et justum Lot oppressum a nefandorum injuria ac luxuriosa conversatione eripuit :*

8. (*Adspectu enim et auditu justus erat, habitans apud eos qui de die in diem animam justam iniquis operibus cruciabant :*)

9. *Novit Dominus pios de tentatione eripere, iniquos vero in diem judicii reservare cruciandos :*

10. *Magis autem eos qui post carnem in concupiscentia immunditiæ ambulant, dominationemque contemnunt. Audaces, sibi placentes, sectas non metuunt introducere blasphemantes :*

11. *Ubi angeli fortitudine et virtute quum sint majores, non portant adversum se exsecrabile judicium.*

12. *Hi vero velut irrationabilia pecora, naturaliter in captionem et in perniciem, in his quæ ignorant blasphemantes in corruptione sua peribunt,*

13. *Percipientes mercedem injustitiæ, voluptatem existimantes diei delicias : coinquinationes et maculæ deliciis affluentes, in conviviis suis luxuriantes vobiscum,*

14. *Oculos habentes plenos adulterii, et incessabilis delicti, pellicientes animas instabiles,*

5. Et s'il n'a point épargné l'ancien monde, mais s'il a sauvé seulement sept personnes avec Noé, prédicateur de la justice, lorsqu'il amena le déluge sur le monde des impies ;

6. Et s'il a condamné à la destruction et réduit en cendres les villes de Sodome et de Gomorrhe, pour laisser un exemple à ceux qui vivraient dans l'impiété ;

7. Et s'il a délivré le juste Loth de l'oppression de ces hommes infâmes, qui l'outrageaient par leur vie abominable.

8. (Car il gardait ses yeux et ses oreilles dans la justice, en demeurant au milieu d'hommes qui chaque jour affligeaint son âme innocente par leurs actions criminelles.)

9. Le Seigneur fait voir par là qu'il sait délivrer les bons de la tentation et réserver les pécheurs au jour du jugement pour les livrer au supplice.

10. Mais surtout il punira ceux qui suivent les mouvements de la chair pour s'abandonner aux désirs impurs de leur concupiscence, ceux qui méprisent toute domination, qui sont audacieux, épris d'eux-mêmes, osent introduire des sectes, et blasphèment :

11. Au lieu que les anges, qui sont plus grands en force et en puissance, ne portent point de jugement les uns contre les autres avec des paroles de malédiction.

12. Mais ceux-ci, pareils à des animaux sans raison qui sont nés pour être capturés et périr, blasphèment ce qu'ils ignorent : ils périront dans leur corruption,

13. Recevant ainsi le salaire de leur injustice. Ils mettent la félicité à passer le jour dans les voluptés : hommes souillés, immondes, abandonnés à l'intempérance, et dissolus jusque dans les repas qu'ils prennent avec vous.

14. Leurs yeux sont pleins d'adultère et d'un péché qui ne cesse jamais. Ils séduisent les âmes inconstantes :

ils ont le cœur exercé à l'avarice ; ce sont des fils de malédiction.

15. Ils quittent le droit chemin et s'égarent en suivant la voie de Balaam de Bosor, qui aima la récompense de l'iniquité.

16. Mais il fut repris de son injuste dessein, lorsqu'un animal muet, soumis au joug, parla d'une voix humaine et réprima la folie du prophète.

17. Ce sont des fontaines sans eau, des nuées agitées par des tourbillons, et l'obscurité des ténèbres leur est réservée.

18. Car en tenant des discours vains et pleins d'orgueil, ils attirent, par les plaisirs charnels et impurs, ceux qui commençaient à s'éloigner des hommes qui vivent dans l'erreur,

19. Leur promettant la liberté, lorsqu'ils sont eux-mêmes les esclaves de la corruption ; car on est esclave de celui par qui on a été vaincu.

20. Que si, après s'être retirés des souillures du monde par la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, ils se laissent vaincre et s'y engagent de nouveau, leur dernier état devient pire que le premier ;

21. Et il leur eût été meilleur de n'avoir point connu la voie de la justice, que de retourner en arrière après l'avoir connue, et de renoncer à la loi sainte qui leur avait été donnée.

22. Ils ont, en effet, éprouvé la vérité de ce proverbe : Le chien est retourné à son vomissement, et Le pourceau lavé s'est vautré de nouveau dans la boue.

cor exercitatum avaritia habentes, maledictionis filii ;

15. *Derelinquentes rectam viam erraverunt, secuti viam Balaam ex Bosor, qui mercedem iniquitatis amavit :*

16. *Correptionem vero habuit suæ vesaniæ : subjugale mutum animal, hominis voce loquens, prohibuit prophetæ insipientiam.*

17. *Hi sunt fontes sine aqua, et nebulæ turbinibus exagitatæ, quibus caligo tenebrarum reservatur.*

18. *Superba enim vanitatis loquentes, pelliciunt in desideriis carnis luxuriæ eos qui paululum effugiunt qui in errore conversantur :*

19. *Libertatem illis promittentes, quum ipsi servi sint corruptionis ; a quo enim quis superatus est, hujus et servus est.*

20. *Si enim refugientes coinquinationes mundi in cognitione Domini nostri et Salvatoris Jesu Christi, his rursus implicati superantur, facta sunt eis posteriora deteriora prioribus.*

21. *Melius enim erat illis non cognoscere viam justitiæ, quam post agnitionem retrorsum converti ab eo, quod illis traditum est, sancto mandato.*

22. *Contigit enim eis illud veri proverbii : Canis reversus ad suum vomitum ; et Sus lota in volutabro luti.*

COMMENTAIRE

1. *Fuerunt vero et pseudoprophetæ in populo.* « Il y eut aussi de faux prophètes chez le peuple de Dieu. »

Je vous ai exhorté, dit saint Pierre, à lire les saints Prophètes, et je vous ai montré comment vous devez les

entendre. Mais je dois vous rappeler qu'il y eut aussi, comme vous le savez, de faux prophètes parmi le peuple d'Israël. Car le Seigneur disait par la bouche de Jérémie : « Ils couraient et je ne les envoyais pas ; ils prophétisaient et je ne leur parlais pas. » Et ailleurs : « Je ne les ai pas envoyés, dit le Seigneur, et ils prophétisent en mon nom des mensonges. Et ailleurs encore : « N'écoutez pas les paroles de certains prophètes qui vous font des prophéties et qui vous trompent. Ils vous débitent les visions de leur cœur et non ce qu'a prononcé la bouche du Seigneur, *non de ore Domini*. (Jerem., XXIII, 21 ; XXVII, 15 ; XXIII, 16.)

Sicut et in vobis erunt magistri mendaces. Or comme il y eut chez le peuple ancien des prophètes menteurs, il y aura de même parmi vous des maîtres de mensonge.

Et in vobis erunt. Dès les temps apostoliques il y en avait dans l'Eglise, et ils se perpétueront jusqu'à la fin des siècles. Quand saint Pierre écrivait cette lettre, il venait de confondre Simon le magicien ; mais l'imposteur laissait des disciples. Saint Paul, dans ses courses évangéliques, avait dû souvent lutter aussi contre de faux apôtres. Ne soyons donc pas étonnés si des erreurs fallacieuses se propagent aujourd'hui au sein de l'Eglise. Cela est prédit ; il faut qu'il y ait des hérésies, afin que l'on connaisse ceux dont la foi est assez ferme pour soutenir l'épreuve. *Oportet et hæreses esse, ut qui probati sunt manifesti fiant*. (I Cor., XI, 19.)

Prophetæ, magistri. Saint Pierre distingue entre les prophètes et les docteurs. L'ancien Testament était le temps des prophètes, qui prédisaient le Christ et ses mystères. La loi et les prophètes ont duré jusqu'à Jean, dit Notre-Seigneur. (S. Luc., XVI, 16.) Le Nouveau Testament a des docteurs : ils expliquent ce qui a été prédit et enseigné par les prophètes, par Jésus-Christ et par les Apôtres.

Magistri mendaces. Toute hérésie, ayant pour premier auteur le démon, s'établit et se soutient par le mensonge.

Erunt. Déjà, dit saint Pierre, il y a de faux docteurs ;

mais un plus grand nombre s'élèveront prochainement et désoleront l'Eglise (1).

Qui introducent sectas perditionis. Ils introduiront des sectes pernicieuses. — *Introducent,* en grec παρεισάξουσιν, *clam et subdole inducent.* En général, c'est par la fraude que s'introduit l'erreur, et c'est par l'équivoque qu'elle gagne du terrain. Ils parlent comme nous, mais ils ne pensent pas comme nous, disait saint Irénée des hérétiques du second siècle, ὅμοια μὲν λαλοῦντας, ἀνόμοια δὲ φρονοῦντας. (S. Iren. Præf.)

Sectas, αἱρέσεις, *hæreses.* Le mot αἵρεσις signifie choix, car l'hérétique choisit lui-même la doctrine qu'il veut croire, au lieu que le chrétien reçoit de Dieu la sienne. Le chrétien fait deux questions à l'Eglise : Dieu a-t-il parlé et qu'a-t-il dit? L'Eglise lui répond, et il sait avec certitude que la réponse de l'Eglise est la vérité.

Perditionis. Toute hérésie conduit à la perdition celui qui l'invente et ceux qui l'embrassent. Car ce sont des esprits superbes, révoltés contre Dieu et sa parole. « Tenez pour absolument certain, dit saint Fulgence, que tout hérétique et tout schismatique, même baptisé, fît-il d'abondantes aumônes et donnât-il son sang pour le nom du Christ, ne peut être sauvé, s'il meurt séparé de l'Eglise catholique. » (S. Fulg. de Fide ad Petrum.)

Et eum qui emit eos Dominum negant. Et ils renient celui qui les a rachetés ; ils nient son autorité sur eux ; ils refusent de le reconnaître pour leur Maître. *Dominum negant,* δεσπότην ἀρνούμενοι, ils se proclament libres et indépendants de Jésus-Christ qui a versé son sang pour eux. Saint Jude explique clairement la parole de saint Pierre : Ils renient Jésus-Christ, qui est notre seul Maître et Seigneur. (S. Jud., 4.)

Emit eos. Parole touchante ! Vous vous êtes donné vous-même tout entier pour m'avoir, disait saint Anselme.

(1) Dix ans auparavant, saint Paul prédisait de même aux chefs des églises d'Asie réunis à Milet, qu'il s'élèverait du milieu d'eux des hommes pervers qui enseigneraient de fausses doctrines et entraîneraient après eux des disciples. (Act., xx, 30.)

Vous avez acheté mon corps, vous avez acheté mon âme. Que l'un et l'autre vous servent! *Totum te dedisti pro me. Emisti tibi spiritum meum, emisti tibi corpus meum, utrumque servum tuum.* (Sermo de pass. in Suppl.)

Emit eos. Le Christ a racheté ces hérétiques. De ce texte on conclut avec raison que Jésus-Christ n'est pas mort pour les seuls élus, mais encore pour les réprouvés.

Superducentes sibi celerem perditionem. Qu'ont-ils gagné ces inventeurs d'hérésies, ces fondateurs de sectes? Ils se sont préparé une prompte perdition. On les voit dogmatiser quelque temps, entraîner après eux des hommes ignorants ou flétris par le vice, puis périr d'une mort sinistre, comme Simon le magicien, Manès, Arius, Nestorius, et d'autres qu'ont vus les siècles suivants (1).

2. *Et multi sequentur eorum luxurias.* Et beaucoup suivront leurs débauches et leurs luxures. L'artifice de leurs discours peut en séduire plusieurs; mais saint Pierre indique la vraie cause qui multiplie leurs partisans : c'est la facilité de leur morale. En flattant leurs passions elle leur amène une foule de disciples. Est-ce que Luther a prouvé aux peuples que l'Eglise romaine s'était trompée en un seul point de doctrine? Non, mais il a aboli les vœux monastiques et le célibat des prêtres. Lui moine, donnant l'exemple, a pris pour femme une religieuse. Selon l'expression de saint Jude, il a changé en luxure la grâce admirable de l'Evangile. Alors tout ce qui était impur s'est précipité à sa suite, imitant son orgueil, son insolence et sa corruption.

Eorum luxurias. Il est difficile de trouver un hérétique qui aime la chasteté, dit saint Jérôme. *Difficile est hæreticum reperire qui diligat castitatem; non quod eam præferre desistat in labiis, sed quod non servet in conscientia, aliud loquens, aliud faciens.* (S. Hier. in Os., IX, 11.)

(1) *Superducentes.* Saint Pierre répète à dessein deux verbes similaires (*introducent sectas perditionis, superducentes sibi perditionem*), afin de montrer qu'en travaillant à répandre l'erreur, ils travaillent à leur propre perte.

Per quos via veritatis blasphemabitur. La voie de la vérité sera blasphémée à cause d'eux. Il en fut ainsi dès les premiers temps. Saint Paul reprochait à des Juifs devenus chrétiens de commettre des vols et des adultères, et par là d'être cause que le nom de Dieu était blasphémé parmi les Gentils. *Furaris, mœcharis, per vos nomen Dei blasphematur inter Gentes.* (Rom., II, 21-24.) Un des plus grands obstacles à la conversion des infidèles, c'étaient les infamies des hérétiques, parce qu'on les confondait avec les véritables chrétiens, et les honteux désordres des sectaires faisaient que la sainte religion était décriée et persécutée. Leurs débauches obscènes étaient attribuées à tous les chrétiens, nous dit Eusèbe. De là venaient ces accusations répandues contre eux, parmi le peuple, d'unions criminelles avec leurs sœurs et avec leurs propres mères. (Euseb. H. E. IV, 7.) L'historien Tacite, écrivain si grave, était lui-même persuadé que les chrétiens étaient une secte abominable. *Nero,* dit-il, *quæsitissimis pœnis affecit quos, per flagitia invisos, vulgus christianos appellabat.* (Ann., XV, 44. — Voyez I Petr., II, 11.)

3. *Et in avaritia fictis verbis de vobis negotiabuntur.* Et tâchant de vous séduire par des paroles artificieuses, ils trafiqueront de vos âmes pour satisfaire leur avarice. Ces misérables ne craindront pas de vous damner pour quelques pièces de monnaie; peu leur importe que les âmes tombent par milliers dans l'enfer, pourvu qu'ils fassent leur fortune (1).

Fictis verbis. Pour répandre l'erreur dans le monde, Satan choisit des hommes astucieux, beaux parleurs, hypocrites, semblables au serpent dont il prit la figure pour séduire Eve. Saint Paul dépeignait aux Romains ces esprits dangereux et leur ordonnait de les éviter, parce qu'ils séduisaient les cœurs des simples par leurs discours pleins de douceur et de bénédictions. *Declinate*

(1) Saint Paul montrait de même à son disciple saint Tite, de pareils corrupteurs qui, poussés par l'amour d'un gain honteux, enseignaient ce qu'il ne fallait pas : *docentes quæ non oportet, turpis lucri gratia.* (Tit., I, 11.)

ab illis... Per dulces sermones et benedictiones seducunt corda innocentium. (Rom., XVI, 18.)

Quibus judicium jam olim non cessat, οὐκ ἀργεῖ, *non tardat.* Mais leur jugement, depuis longtemps prononcé dans le ciel et marqué dans les Ecritures, ne ralentit point sa marche. Cette expression hardie personnifie le jugement divin. L'Apôtre nous le représente comme un ministre parti du tribunal de Dieu pour frapper le coupable. Sans doute la sentence définitive n'est prononcée qu'à la mort pour le pécheur, comme pour le juste. Mais de même qu'il y a des saints tellement affermis dans la vertu, qu'on peut regarder leur salut comme assuré, de même, il y a des pécheurs tellement fixés dans le mal et dans la haine de Dieu, que leur conversion, quoique possible, n'est pas probable. Or, parmi les criminels les plus endurcis, on doit ranger les inventeurs et les propagateurs de l'hérésie : ils suivent dans l'enfer ceux qu'ils y précipitent.

Aussi l'Apôtre ajoute-t-il : *Et perditio eorum non dormitat.* Et leur perdition n'est pas endormie, la colère qui doit les punir éternellement veille sur sa proie.

Il va le prouver par trois exemples : le châtiment des anges rebelles, le déluge, et l'embrasement de Sodome.

4. *Si enim Deus angelis peccantibus non pepercit, sed rudentibus inferni detractos in tartarum tradidit cruciandos, in judicium reservari...* « Car si Dieu n'a point épargné les anges qui ont péché, mais s'il les a précipités dans l'abîme du tartare et les a livrés aux chaînes de l'enfer, pour être tourmentés dans les ténèbres et tenus en réserve jusqu'au jugement », est-ce que les hommes révoltés contre son Christ ne doivent pas attendre un châtiment semblable (1) ?

(1) La syntaxe de cette phrase est compliquée, mais elle devient claire, si l'on joint au verbe *tradidit* ses divers compléments, de cette manière : *Si tradidit detractos rudentibus inferni in tartarum, si tradidit cruciandos, si tradidit in judicium reservari* ou *reservandos.* — Les mots *detractos in tartarum* rendent le seul mot grec ταρταρώσας, *quum in tartarum præcipitasset.*

Angelis peccantibus. Quel fut le péché des anges ? Un péché d'orgueil, selon le sentiment commun des théologiens ; et leur opinion est conforme à ces paroles de l'Ecriture : « Le commencement de tout péché est l'orgueil » ; et « C'est par l'orgueil que toute perdition a commencé. » (Eccl., x, 15; Tob., IV, 14.)

In tartarum (1). Par le tartare, on entend le lieu le plus profond de l'enfer, où règnent les ténèbres, la mort, le trouble et l'horreur éternelle : *Ubi umbra mortis et nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat.* (Job, x, 22.)

Au lieu de *rudentibus inferni*, le grec porte σειραῖς ζόφου, *catenis tenebrarum.* Dieu a livré Satan et ses complices aux chaînes des ténèbres. Ces ténèbres sont la privation de la lumière où Dieu se manifeste. C'est proprement la peine du dam, exprimée par ces mots que Jésus-Christ prononcera contre les réprouvés : Retirez-vous de moi, maudits. — *Rudentibus.* Les démons sont retenus dans ces prisons ténébreuses par des chaînes qu'ils ne rompront jamais, car ces chaînes sont la sentence immuable qui les sépare de Dieu et de tout bien.

Cruciandos, κολαζομένους, c'est le tourment et la peine du sens, que font éprouver aux démons les feux où ils sont plongés (2).

In judicium reservari. Les démons, déjà séparés de Dieu et précipités dans les ténèbres, sont réservés pour le jour du jugement universel, afin d'entendre prononcer leur sentence en présence de toutes les créatures, et pour être

(1) *In tartarum.* Le mot grec τάρταρος est dérivé du verbe ταράσσω, (troubler), par réduplication de la syllabe radicale ταρ.

(2) Ce mot κολαζομένους ne se trouve pas dans le manuscrit du Vatican ; mais il se lit dans celui d'Alexandrie et dans le sinaïtique. — Voici la leçon que paraît avoir eue sous les yeux l'auteur de la Vulgate : εἰ γὰρ ὁ Θεὸς ἀγγέλων ἁμαρτησάντων οὐκ ἐφείσατο, ἀλλὰ σειραῖς ζόφου ταρταρώσας παρέδωκε κολαζομένους εἰς κρίσιν τηρεῖν. *Si enim Deus angelis peccantibus non pepercit, sed quum projecisset eos in tartarum, tradidit eos catenis tenebrarum cruciandos, ut servaret eos in judicium.* Cette leçon est conforme à de très bons exemplaires. Les éditions communes donnent : παρέδωκεν εἰς κρίσιν τηρουμένους, *tradidit in judicium reservatos.* La leçon κολαζομένους τηρεῖν semble à plusieurs être une note marginale, faite par un lecteur, qui l'aurait prise au verset 9.

condamnés dans l'enfer à de nouveaux supplices qui ne finiront jamais.

5. *Et (si) originali mundo non pepercit, sed octavum Noe, justitiæ præconem custodivit, diluvium mundo impiorum inducens...* « Et si Dieu n'a point épargné l'ancien monde, mais s'il n'a gardé que sept personnes avec Noé, prédicateur de la justice, lorsqu'il noya dans les eaux du déluge le monde des impies... » C'est le second exemple que saint Pierre cite pour montrer que les maîtres de mensonge n'éviteront pas la colère de Dieu. Le genre humain avait péché, le genre humain fut englouti sous les eaux. Le nombre des coupables n'arrêta point la justice de Dieu. Au contraire ce fut leur multitude qui excita sa colère. Mais Dieu, plein de longanimité et de patience, n'exécuta sa menace qu'au bout de cent ans. Il attendait la conversion des pécheurs, il leur faisait prêcher sa justice. Pendant cent ans, Noé, qui bâtissait l'arche sous leurs yeux, les avertissait de faire pénitence ; il leur prédisait qu'ils périraient s'ils continuaient d'offenser Dieu. Le temps venu, et les crimes se multipliant toujours, le châtiment éclata. Tous les hommes périrent ; Noé seul et sa famille furent sauvés pour repeupler le monde et pour apprendre à toutes les générations comment Dieu punit le péché. (I Petr., III, 20.)

Et (si) civitates Sodomorum et Gomorrhæorum in cinerem redigens eversione damnavit, exemplum eorum qui impie acturi sunt ponens... Troisième exemple. « S'il a condamné, renversé, réduit en cendres les villes de Sodome et de Gomorrhe, en laissant, dans leur ruine, un exemple terrible à tous ceux qui se livreraient à l'impiété (1)... »

Exemplum ponens. Cette pluie de feu et de soufre qui consuma les villes infâmes de Sodome, Gomorrhe, Séboïm

(1) Le grec de cette phrase est aussi élégant qu'énergique : Καὶ πόλεις, Σοδόμων καὶ Γομόῤῥας τεφρώσας καταστροφῇ κατέκρινεν· ὑπόδειγμα μελλόντων ἀσεβεῖν τεθεικώς. Si toute l'Épître était ainsi écrite, la main d'un secrétaire habile serait assez probable. Mais la phrase qui précède, comme celle qui suit, tout en présentant une grande élévation de pensées, a pu être rédigée par le pêcheur Galiléen.

et Adama, s'est conservée dans la mémoire des peuples. Le lac étrange qui en recouvre les ruines, et la désolation qui règne autour de cette Mer qu'on appelle Morte, attestent depuis quatre mille ans la colère de Dieu contre le vice impur.

Mais le Seigneur, qui avait sauvé Noé du déluge des eaux, ne permit pas que Loth périt dans le déluge de feu.

7 et 8. *Et (si) justum Loth, oppressum a nefandorum injuria ac luxuriosa conversatione, eripuit : (aspectu enim et auditu justus erat, habitans apud eos qui de die in diem animam justam iniquis operibus cruciabant)*... Et s'il a délivré au contraire le juste Loth, que ces pécheurs abominables outrageaient par leurs vexations et par leur vie infâme : (car il conservait purs ses yeux et ses oreilles, en demeurant au milieu d'hommes qui, chaque jour, tourmentaient son âme innocente par des actions détestables)... Comme David, il séchait de douleur en voyant les crimes des impies : *Vidi prævaricantes et tabescebam.* (Ps. CXVIII, 158.)

Justum Loth. L'Ecriture nous montre suffisamment la justice et la vertu de Loth, en nous apprenant qu'il abandonna son pays natal pour suivre Abraham, et qu'il exerçait généreusement l'hospitalité envers les étrangers, au point qu'il mérita de recevoir des anges dans sa maison. Aussi fut-il sauvé de l'embrasement de Sodome avec sa femme et ses deux filles, et la ville de Ségor fut préservée de la destruction par sa prière.

Justus erat, habitans apud eos. C'est une difficile et rare vertu que de se conserver juste et pur au milieu de la corruption générale.

Nous venons d'expliquer la Vulgate. Mais voici le grec : Βλέμματι γὰρ καὶ ἀκοῇ ὁ δίκαιος ἐνκατοικῶν ἐν αὐτοῖς, ἡμέραν ἐξ ἡμέρας ψυχὴν δικαίαν ἀνόμοις ἔργοις ἐβασάνιζεν. *Aspectu enim et auditu justus, inhabitans apud eos, de die in diem animam justam iniquis operibus cruciabat.* Le grec nous dit littéralement que « Loth, habitant au milieu d'hommes impurs, tourmentait une âme juste par des œuvres iniques. » Qu'est-ce que cela veut dire ? N'est-ce pas là un discours

inintelligible? Les exemplaires grecs sont évidemment corrompus. Gardons la Vulgate (1).

9. *Novit Dominus pios de tentatione eripere, iniquos vero in diem judicii reservare cruciandos.* Si les impurs habitants de Sodome ont été consumés par la pluie de feu, et si le juste Loth a été sauvé, cela prouve que le Seigneur sait délivrer de la tentation les hommes pieux et réserver les pécheurs pour le jugement général, où ils seront condamnés aux tourments éternels. Les méchants sont déjà punis dans l'enfer ; mais après la résurrection ils subiront un surcroît de supplices, étant désormais tourmentés dans leur corps et dans leur âme. Cette phrase est comme l'apodose, je veux dire la seconde partie de la grande période commencée au verset 4e. En voici l'analyse :

Si Dieu a puni les anges rebelles, le genre humain coupable et les villes impures de Sodome et de Gomorrhe, en sauvant les innocents, il montre par là qu'il sait délivrer les justes et réserver les pécheurs pour le jugement et le supplice.

10. *Magis autem* (*cruciandos reservabit*) *eos qui post carnem in concupiscentia immunditiæ ambulant.* Ces exemples anciens nous assurent qu'à plus forte raison

(1) La vraie leçon peut se rétablir. Au lieu d'écrire ΕΝΚΑΤΟΙΚΩΝ en un seul mot, séparez et écrivez ἐν κατοικῶν ; puis au lieu de ἐν prononcez ἦν, vous aurez ἦν κατοικῶν, *erat habitans*. On voit combien ce changement est facile à faire. Enfin mettez ἐβασάνιζον à la place d'ἐβασάνιζεν. Le sens devient alors parfaitement naturel. Βλέμματι γὰρ καὶ ἀκοῇ δίκαιος ἦν, κατοικῶν ἐν αὐτοῖς, οἳ ἡμέραν ἐξ ἡμέρας ψυχὴν δικαίαν ἀνόμοις ἔργοις ἐβασάνιζον. Ainsi portait l'exemplaire que traduisait l'auteur de la Vulgate. C'est la bonne leçon. Mais un copiste a lu ΗΝΚΑΤΟΙΚΩΝ en un seul mot ; prenant cela pour un barbarisme, il a mis ΕΝΚΑΤΟΙΚΩΝ. Après cette prétendue correction, comme la phrase était inintelligible, il a changé en Ε l'Ο de ἐβασάνιζον, et supprimé le conjonctif ΟΙ pour avoir un sens quelconque. L'orthographe ΕΝΚΑΤΟΙΚΩΝ, au lieu d'ΕΥΚΑΤΟΙΚΩΝ, est donnée par le sinaïtique et favorise notre explication. Combien de leçons véritables ont été rétablies dans les auteurs classiques par d'heureuses conjectures, malgré les anciens exemplaires ! Ici nous ne donnons pas seulement une conjecture appuyée sur la raison, mais nous avons l'autorité d'un très grave témoignage, celui de la Vulgate, antérieur de plus de deux siècles à tous les manuscrits grecs qui nous restent, et qui présentent tous une leçon absurde.

Dieu punira par des châtiments terribles ceux qui s'abandonnent aux concupiscences de la chair, pour satisfaire leurs passions honteuses.

Ambulant. Plus haut il disait : Il y aura des docteurs de mensonge ; et maintenant il dit au présent : Ils marchent après la chair, ils suivent leur brutale concupiscence. Il y en avait donc déjà plusieurs qui dogmatisaient et scandalisaient par leurs dissolutions (1).

Dominationemque contemnunt, « et ils méprisent la domination. » Non seulement ils rejettent les lois humaines, mais ils secouent même l'autorité souveraine de Dieu. *Dominationem,* κυριότητα. Ces hérétiques supprimaient tout titre de seigneur et de maître, comme font aujourd'hui nos révolutionnaires. Les Simoniens, précurseurs des Gnostiques, s'affranchissaient des lois saintes en rabaissant la grandeur et la puissance du Christ ; ils refusaient de l'appeler « Seigneur », *Dominum,* Κύριον ; et par leurs fables sur la création et le gouvernement du monde ils reléguaient dans le ciel le Dieu suprême, pour se livrer, loin de ses yeux, à toutes les passions de la chair.

Audaces, sibi placentes, sectas non metuunt introducere blasphemantes. Audacieux, épris d'eux-mêmes, ils ne craignent pas d'introduire des sectes dans l'Eglise du Christ, et ils blasphèment nos dogmes et nos institutions sacrées (2).

Audaces, τολμηταὶ, ils sont audacieux, téméraires, ils se portent aux entreprises les plus coupables et ne reculent devant aucun forfait pour atteindre leur but.

Sibi placentes, αὐθάδεις (R. αὐτὸς, ἀνδάνω), ils se complaisent en eux-mêmes, sont superbes, présomptueux, insolents. L'audace et l'arrogance sont bien le caractère de

(1) *In concupiscentia immunditiæ,* ἐν ἐπιθυμίᾳ μιασμοῦ, *in concupiscentia pollutionis.* Saint Jude dit avec concision la même chose : *carnem maculant,* σάρκα μιαίνουσιν. Saint Paul flétrit les mêmes hérétiques : « Ce qu'ils font dans l'ombre, écrit-il, est honteux même à dire. » (Eph., v, 12.)

(2) *Audaces et sibi placentes* sont deux nominatifs du verbe *metuunt.*

tous les hérétiques. *Omnes tument,* dit Tertullien. (De Præscript., c. XLI.)

Sectas non metuunt introducere. Ils ne craignent pas de former des sectes, en introduisant des opinions nouvelles (δόξας) qui sont le fruit de leur imagination. — *Blasphemantes,* et lorsqu'ils exposent leurs propres inventions, ils raillent et blasphèment la sainte doctrine reçue dans l'Eglise.

Tel est le sens de la Vulgate. Mais le grec en présente un autre : δόξας οὐ τρέμουσι βλασφημοῦντες, *glorias non metuunt blasphemare.* « Ils ne craignent pas de blasphémer les gloires » ou les majestés. Ce sens paraît déterminé par le verset 8 de l'Epître de saint Jude : δόξας δὲ βλασφημοῦσι, *majestates autem blasphemant.* Par *majestates* on entend les anges. Les Gnostiques débitaient en effet sur les anges des fables indignes de purs esprits. Ce sens nous paraît préférable à celui de la Vulgate, d'autant plus qu'il se lie mieux avec la suite.

11. *Ubi angeli fortitudine et virtute quum sint majores, non portant adversum se exsecrabile judicium.* « Et cependant les anges, quoique plus grands qu'eux en force et en puissance, ne portent point les uns contre les autres des sentences de malédiction. » Ils se contentent d'abandonner les rebelles au jugement de Dieu, le Maître suprême. Cette pensée est encore éclaircie par celle de saint Jude. L'archange saint Michel, dit-il, contestant avec Satan au sujet du corps de Moïse, n'osa pas prononcer contre lui une sentence de malédiction, il dit seulement : Que le Seigneur te réprime !

12. *Hi vero velut irrationabilia pecora, naturaliter in captionem et in perniciem, in his quæ ignorant blasphemantes, in corruptione sua peribunt.* « Mais ceux-ci, pareils à des animaux sans raison, qui sont nés pour être capturés et périr, blasphèment ce qu'ils ignorent, et ils périront dans leur corruption. »

Velut irrationabilia pecora. La raison même se perd chez les hérétiques et chez les philosophes qui renoncent à la foi : parce qu'ils n'ont pas voulu croire la vérité en-

seignée par un Dieu, ils croient l'absurde, et ils descendent au-dessous des païens qui n'avaient pas connu l'Evangile. Ainsi, on les voit se glorifier de n'avoir point d'âme et de ressembler aux brutes. Ils sont pareils, dit David, au cheval et au mulet, qui sont des bêtes sans intelligence. *Sicut equus et mulus, quibus non est intellectus.* (Ps. XXXI.)

Naturaliter in captionem et perniciem (1). Comme il y a des animaux qui sont nés pour être pris par d'autres animaux et devenir leur pâture, de même ces impies semblent nés pour devenir la proie des démons. Ils prononcent des blasphèmes contre les vérités qu'ils ignorent. Blasphèmes stupides, ignorance honteuse. Les rayons de l'Evangile illuminent le monde ; les plus beaux génies exposent les dogmes et les preuves de la religion chrétienne avec une éloquence incomparable ; de simples ouvriers connaissent, admirent et aiment ces vérités qui font leur noblesse et leur bonheur. Pour les incrédules, plongés dans leurs désordres, ils ferment les yeux et blasphèment. Ils périront dans leur corruption, *in corruptione sua peribunt.* Une mort honteuse les précipitera dans le supplice éternel.

Cette prophétie redoutable s'accomplit de siècle en siècle. Ainsi est mort Galère ; ainsi est mort Voltaire ; ainsi de nos jours viennent de mourir plusieurs insulteurs de l'Eglise.

13. *Percipientes mercedem injustitiæ.* Recevant le salaire de leur injustice. Souvent les méchants reçoivent ici-bas la peine de leurs crimes et de leurs blasphèmes. Mais quand la Providence les épargne, leur prospérité

(1) Avec *naturaliter* on sous-entend *genita.* Les éditions grecques donnent : ὡς ἄλογα ζῶα γεγεννημένα φυσικὰ εἰς ἅλωσιν καὶ φθοράν, *velut irrationabilia animalia genita naturalia in captionem et perniciem.* Le participe γεγεννημένα n'est pas nécessaire ; φυσικὰ εἰς ἅλωσιν veut dire *naturalia in captionem*, et cela suffit. Mais des manuscrits portent φυσικῶς, *naturaliter*, comme la *Vulgate.* C'est cet adverbe qui aura fait ajouter γεγεννημένα comme une glose. — *In corruptione sua peribunt.* L'énergie de l'expression grecque est impossible à rendre : ἐν τῇ φθορᾷ αὐτῶν καὶ φθαρήσονται, *in ipsa sua corruptione corrupti peribunt.*

même est un châtiment. Car si Dieu les humiliait, ils se repentiraient peut-être et obtiendraient miséricorde. Au contraire, lorsque tout leur sourit, ils s'affermissent dans le péché, et ils tombent sous la malédiction que le Prophète a prononcée contre eux : « Qu'ils descendent tout vivants dans l'enfer ! » *Descendant in infernum viventes !* (Ps. LIV.)

Voluptatem existimantes diei delicias. Ils mettent leur bonheur à passer le jour dans les festins et les délices, *interdiu comissantes.* C'était contraire à l'usage des anciens, dont le principal repas était le souper, *cœna ;* l'on réservait le jour aux affaires (1).

Mais pour les hérétiques, moins sobres que les honnêtes païens, ils aimaient à passer le jour à table, et ils déshonoraient leurs festins par des débauches ; c'est pourquoi saint Pierre les flétrit, en les appelant « des souillures et des opprobres, », σπίλοι καὶ μῶμοι, *coinquinationes et maculæ.* Ces substantifs sont beaucoup plus forts que les adjectifs *coinquinati* et *maculati.* Ils font entendre que, dans ces hommes méprisables, tout est souillure et impureté : en sorte qu'étant immondes eux-mêmes, ils souillent encore tout ce qui les approche.

Deliciis affluentes in conviviis suis, ἐντρυφῶντες ἐν ταῖς ἀγάπαις αὐτῶν, ils se livrent à l'intempérance et à toutes les délices dans leurs agapes. Les premiers fidèles nommaient « agapes » ou charités les modestes repas qu'ils prenaient ensemble après avoir célébré les saints mystères. Mais des chrétiens indignes corrompaient cette admirable institution. Ils apportaient des mets délicats qu'ils mangeaient à part, et ils buvaient avec excès, comme saint Paul le leur reproche dans sa première Epître aux Corinthiens : *Unusquisque enim suam cœnam præsumit ad manducandum ; et alius quidem esurit, alius autem ebrius est.* (I Cor., XI, 21.)

(1) Saint Paul fait allusion à cet usage universel dans l'antiquité, lorsqu'il dit : « Ceux qui s'enivrent, s'enivrent pendant la nuit. » *Qui ebrii sunt, nocte ebrii sunt.* (I Thess., V, 7.) Les voluptueux seuls se mettaient à table avant le coucher du soleil, comme on le voit dans Horace : *Nec partem solido demere de die spernit.* (I Od. 1.)

In conviviis suis. Ces mots peuvent se rapporter aussi bien à ce qui suit qu'à ce qui précède : *in conviviis suis luxuriantes vobiscum.* Ils ne craignent pas de déshonorer par leurs dissolutions les repas même qu'ils prennent avec vous dans vos saintes assemblées (1).

14. *Oculos habentes plenos adulterii* (2), *et incessabilis delicti.* Leurs yeux sont pleins d'adultères, et d'un péché qui ne cesse point. Tel est le caractère de la luxure : elle pousse sans cesse à des actions honteuses. La bouche de l'impudique est un sépulcre d'où sortent des paroles empestées ; une flamme impure jaillit de ses yeux ; un feu immonde brûle dans son cœur ; sa pensée se complaît dans des images déshonnêtes ; le mal qu'il ne fait pas, il désire le faire ; en sorte qu'il ne vit que pour pécher, et pèche toujours : *incessabile delictum.* Voilà où conduit cette passion fatale, lorsqu'elle n'est pas combattue.

Pellicientes animas instabiles, δελεάζοντες ψυχὰς ἀστηρίκτους. Ils attirent à eux et prennent comme par des amorces les âmes qui sont mal affermies dans la religion. De là viennent des défections parmi les chrétiens encore peu instruits des vérités de la foi, et dont la vertu est chancelante. Ils quittent l'Eglise, et vont grossir le parti des novateurs.

Cor exercitatum avaritia habentes. Ils ont le cœur exercé à l'avarice. Ils méditent les moyens de s'enrichir ; ils connaissent et mettent en œuvre toutes les ruses qui procurent de l'argent ; puis ils dissipent en luxe, en bonne chère et en plaisirs ce qu'ils amassent par la fraude.

Maledictionis filii. La malédiction leur est préparée. Le souverain Juge leur dira : « Allez, maudits, au feu éternel. » Car ils ont perdu, pour un gain misérable, des âmes rachetées au prix de son sang.

(1) Saint Jude dit de même : *Hi sunt in epulis suis maculæ, convivantes sine timore.*

(2) *Plenos adulterii*, μεστοὺς μοιχαλίδος. Des manuscrits portent μοιχαλίας. C'est indifférent ; car μοιχαλὶς, qui signifie habituellement *adultera*, se prend aussi comme synonyme de μοιχαλία, *adulterium.* — *Plenos incessabilis delicti*, ἀκαταπαύστου ἁμαρτίας. De bonnes éditions grecques donnent ἀκαταπαύστους ἁμαρτίας, *oculos incessabiles delicti.* Cette leçon est très élégante.

15. *Derelinquentes rectam viam erraverunt, secuti viam Balaam ex Bosor, qui mercedem iniquitatis amavit.* Ils ont quitté le droit chemin et se sont égarés en suivant la voie de Balaam de Bosor, qui aima le salaire de l'iniquité (1). Au livre des Nombres, Moïse rapporte comment le prophète Balaam, séduit par les présents de Balac, roi de Moab, se montra disposé à maudire le peuple d'Israël, qu'il savait béni de Dieu ; et il aima le salaire de l'iniquité, c'est-à-dire la récompense que lui offrait Balac pour son injuste malédiction.

16. *Correptionem vero habuit suæ vesaniæ* (2) : *subjugale mutum animal, hominis voce loquens, prohibuit prophetæ insipientiam.* Mais il fut repris de son pervers dessein : un animal muet, soumis au joug, réprima la folie du prophète, en parlant d'une voix humaine. Quelle leçon pour les superbes : un prophète confondu par une ânesse ! Dieu emploie les instruments les plus vils pour perdre la sagesse des sages, et réprouver la prudence des prudents : *perdam sapientiam sapientium, et prudentiam prudentium reprobabo.* (I Cor., I, 19.) Nous voyons souvent dans l'Eglise des savants confondus par des ignorants. *Sicut asina redarguit Balaam*, dit le vénérable Bède, *sic sæpe pagani redarguunt et confutant hæreticos, laici clericos, subditi prælatos, indocti doctos, mulieres viros, plebeii sapientes.*

(1) *Balaam ex Bosor.* Le grec, Βαλαὰμ τοῦ Βοσόρ, permet de traduire : « Balaam, fils de Bosor. » Mais, au livre des Nombres (XXII, 5), Balaam est appelé fils de Béor. C'est pourquoi plusieurs pensent qu'il faut traduire, comme la Vulgate : « Balaam de Bosor. » Bosor, qui signifie *castellum*, serait une ville du pays des Ammonites. Saint Jude dit de même : Ils se sont égarés comme Balaam, étant emportés par le désir du gain, *errore Balaam mercede effusi sunt* (v. 11). — *Balaam* était magicien et consultait le démon ; cependant Dieu l'inspira, et lui fit prononcer la célèbre prophétie qui commence ainsi : *Orietur stella ex Jacob.* (Num., XXIV, 17.) Dieu, dit saint Thomas, se sert des mauvais pour l'utilité des bons. (2ª 2ª, q. 172, a. 6.)

(2) *Suæ vesaniæ*, en grec ἰδίας παρανομίας, *propriæ iniquitatis.* Le mot παρανομία signifie la transgression libre et volontaire d'une loi connue ; et l'adjectif παρανομος se dit d'un violateur et d'un contempteur des lois. Plusieurs exemplaires donnent, conformément à la Vulgate, παραφρονίας, *dementiæ*, qu'on lit aussi dans Origène et ailleurs.

17. *Hi sunt fontes sine aqua.* Ce sont des fontaines sans eau. Fontaines, parce qu'ils promettent de faire jaillir les flots d'une science merveilleuse : *omnes scientiam pollicentur* (Tertull.) ; mais fontaines sans eau, parce qu'aucune vérité salutaire n'en découle.

On trouve rarement de saines idées religieuses dans les livres des hérétiques. Ce sont des philologues et non des philosophes, disait fort justement Corneille Lapierre ; ils donnent des feuilles et non des fruits ; des mots et non la science ; des sophismes et non de solides raisons ; ils ont sans cesse à la bouche la sainte Ecriture, mais ils ne l'entendent pas ; ils en ôtent les miracles et en affaiblissent les dogmes ; au lieu de l'expliquer, ils la pervertissent.

Et nebulæ turbinibus agitatæ. Ce sont des nuées qui voilent le soleil et sont agitées par des tourbillons. *Nebulæ :* comme cette expression est juste ! Ecoutez leurs discours, lisez leurs écrits : tout est confus, incohérent, insaisissable ; tout est nébuleux. Et ces nuées vaporeuses sont poussées en tous sens par des tourbillons qui leur donnent les formes les plus bizarres. N'est-ce pas la peinture du protestantisme changeant perpétuellement sa doctrine, et divisé en mille sectes, au point que dès le temps de Bossuet, l'histoire de cette hérésie s'appelait déjà l'histoire des variations ?

Quibus (*hominibus*) *caligo tenebrarum reservata est.* L'épaisse nuit des ténèbres leur est réservée dans les prisons éternelles, en punition des ténèbres qu'ils ont répandues sur la terre.

18. *Superba enim vanitatis loquentes, pelliciunt in desideriis carnis luxuriæ eos qui paululum effugiunt qui in errore conversantur.* Car en tenant l'orgueilleux langage de la vanité, ils amorcent, par les passions de la chair et par la volupté impure, des hommes qui déjà s'éloignaient de ceux qui vivent dans l'erreur.

Superba enim vanitatis loquentes. Ils se vantent de posséder seuls la science des choses sublimes, touchant la plénitude de l'Etre, la formation du monde et la géné-

ration des esprits. Ils prononcent là-dessus des discours brillants, dont la pompe cache le vide, mais qui séduisent les simples (1).

Pelliciunt in desideriis carnis luxuriæ. L'expression *caro luxuriæ* est la même chose que *caro luxuriosa.* Traduisons donc : à ces discours fastueux ils joignent l'amorce des plaisirs convoités par une chair luxurieuse, et ils autorisent la satisfaction de la concupiscence. C'est un puissant moyen de persuasion. Car, on écoute volontiers un docteur qui vous dit : Prenons du plaisir, mangeons, buvons, et nous posséderons le royaume des cieux. *Quis enim non libenter audiat : manducemus et bibamus, et in æternum regnabimus?* (Hieron. adv. Jovin., l. II, 3.)

Si de telles maximes n'ébranlent pas les chrétiens fermes, elles séduisent des hommes qui se disposaient à accepter l'Evangile. Car, on voyait des Gentils, touchés de la grâce, commencer à quitter l'erreur. Déjà ils abandonnaient les idoles pour s'instruire de la religion chrétienne, quand d'impurs sectaires les ont entraînés avec eux dans la perdition. *Pelliciunt eos qui paululum effugiunt (eos) qui in errore conversantur* (2).

Libertatem illis promittentes. « Ils les attirent à eux en leur promettant la liberté. » Il n'y a point de charme plus puissant que ce mot : liberté ! les novateurs s'en emparent et il fait leur succès. Ils cachent sous ce voile leur perversité, comme saint Pierre le disait déjà dans sa première Epître. *Velamen habentes malitiæ libertatem.* (I Petr., II, 16.) Saint Paul avertissait de même les Galates que la liberté chrétienne ne devait pas être pour eux une occasion de vivre selon la chair : *Tantum ne libertatem in occasionem detis carnis.* (Gal., V, 13.)

La liberté que Jésus-Christ nous a apportée, c'est la

(1) *Superba vanitatis,* ὑπέρογκα ματαιότητος, est la même chose que *superba et vana.*

(2) Voici le grec, qui parait un peu plus clair que le latin de la Vulgate : Δελεάζουσιν ἐν ἐπιθυμίαις σαρκὸς ἀσελγείας τοὺς ὀλίγως ἀποφεύγοντας τοὺς ἐν πλάνῃ ἀναστρεφομένους. *Inescant in desideriis carnis luxuriosæ eos qui paululum effugiunt ab his qui in errore conversantur.*

délivrance du joug du démon, c'est l'affranchissement de la servitude du péché. Mais la liberté que les hérétiques promettent à leurs adeptes est une licence impie qui foule aux pieds les commandements de Dieu, déchire les saintes lois de l'Eglise et déclare permises toutes les voluptés charnelles. C'est la liberté de la concupiscence. Telle est celle qu'ont prêchée les auteurs de la Réforme : ils promettaient le ciel à tous ceux qui acceptaient leur doctrine, quels que fussent les péchés qu'ils commissent.

Quum ipsi sint servi corruptionis. Mais comment pourraient-ils donner la liberté aux autres, quand ils sont eux-mêmes les esclaves de la corruption, quand ils obéissent à la tyrannie de la concupiscence, quand ils sont liés comme des captifs par les chaînes des plus tristes passions ?

A quo enim quis superatus est, hujus et servus est. Qu'ils soient esclaves, saint Pierre le prouve par l'usage de la guerre. A cette époque, lorsqu'une ville était prise d'assaut, le vainqueur avait le droit de réduire en esclavage tous ses habitants. Saint Pierre dit donc : Ils sont esclaves de la corruption ; car on est esclave de celui par qui l'on a été vaincu. « Tout homme qui commet le péché est esclave du péché », dit aussi l'Apôtre saint Jean; car il se soumet au péché comme à son maître, et il laisse en chaîner sa liberté par sa passion. *Omnis qui facit peccatum servus est peccati.* (S. Joann., VIII, 34.)

20. *Si enim refugientes coinquinationes mundi in cognitione Domini nostri et Salvatoris Jesu Christi, his rursus implicati superantur, facta sunt eis posteriora deteriora prioribus.*

En effet, si après s'être retirés des souillures du monde, lorsqu'ils ont connu Jésus-Christ notre Seigneur et Sauveur, ces hommes se laissent vaincre de nouveau par les désirs de la chair, et s'engagent dans les mêmes iniquités qu'auparavant, leur dernier état devient pire que le premier, selon la parole de Notre-Seigneur : *Fiunt novissima hominis illius pejora prioribus.* (S. Matth., XII, 45.) Cela est facile à comprendre ; car leur faute est plus grave,

étant commise avec une connaissance plus grande et une volonté plus forte ; ils s'enfoncent plus avant dans l'affection du péché, et leur ingratitude les rend indignes de la miséricorde.

21. « En sorte qu'il eût mieux valu pour eux de n'avoir point connu la voie de la justice, que de retourner en arrière après l'avoir connue, et que de renoncer à la loi sainte qui leur avait été donnée. » *Melius enim erat eis non cognoscere viam justitiæ, quam post agnitionem retrorsum converti ab eo, quod illis traditum est, sancto mandato.*

La voie de la justice, *viam justitiæ*, est la vraie religion. C'est un grand malheur de l'ignorer, mais c'est un plus grand malheur encore de la connaître et de l'abandonner ensuite, comme font les hérétiques et les infortunés qu'ils séduisent (1).

L'infidèle qui n'a pas entendu annoncer l'Evangile sera traité moins sévèrement que celui qui a repoussé la parole de Dieu, ou qui, après l'avoir acceptée, l'a rejetée de nouveau. C'est ce que Notre-Seigneur nous enseigne, lorsqu'il déclare que Tyr et Sidon, Sodome et Gomorrhe seront punies avec moins de rigueur au jour du jugement que Bethsaïde et Corozaïn qui, ayant entendu sa parole et vu ses miracles, sont demeurées impénitentes. (S. Matth., XI, 21.)

22. *Contigit enim eis illud veri proverbii : Canis reversus ad suum vomitum ; et Sus lota in volutabro luti.* Il est arrivé, en effet, à ces hommes qui se sont replongés dans leurs anciennes impuretés ce que dit un proverbe qu'ils ont vérifié : « Le chien est retourné à son vomissement. » Cette image fait horreur. Qu'est-ce donc que le pécheur qui retourne à son péché infâme, après l'avoir vomi ?

Et cette autre parole s'accomplit aussi en eux : « Le pourceau lavé s'est vautré de nouveau dans la fange. »

(1) *Viam justitiæ.* La voie de la justice, expression hébraïque, désigne proprement ce qu'il faut faire pour être juste, c'est-à-dire accepter la doctrine du salut, qui commande la foi et les bonnes œuvres. — *Sanctum mandatum.* Le saint commandement est celui qui nous ordonne de nous conserver purs des iniquités du monde.

Le premier proverbe est tiré de l'Ecriture (Prov., XXVI, 11), et le second est un adage vulgaire. Le poète Horace les a réunis en un seul vers : *Vixisset canis immundus, vel amica luto sus.* (Hor., II Ep., II, 26.)

Ces deux proverbes peuvent s'appliquer à tous ceux qui retombent dans le péché mortel que Dieu leur avait pardonné ; mais ils conviennent d'une manière spéciale aux chrétiens qui, après avoir été lavés des souillures de l'impureté, se vautrent de nouveau dans cette fange immonde. C'est ce que faisaient les Gnostiques. Une de leurs sectes mérita même le nom de Borborites, mot tiré du grec βόρβορος, qui signifie *cœnum,* boue (1).

(1) *Nonnulli eos etiam Borboritas vocant, quasi cœnosos, propter nimiam turpitudinem quam in suis mysteriis exercere dicuntur.* (S. Aug. Hær. 6.)

CHAPITRE TROISIÈME

ANALYSE

Les faux docteurs qui troublent l'Eglise essaient de jeter des doutes sur l'enseignement du Christ. Car, disent-ils, le Christ avait annoncé sa venue prochaine et la fin du monde suivie du jugement universel. Or le monde continue de subsister, et le Christ ne vient point.

Saint Pierre répond premièrement, que mille ans devant Dieu sont comme un jour.

Secondement, si Jésus-Christ diffère sa venue, c'est afin de donner aux pécheurs le temps de se convertir, car il veut le salut de tous les hommes.

Troisièmement, la fin du monde, que le Christ a prophétisée, arrivera en son temps. Comme le monde a déjà péri par le déluge des eaux, de même il périra par le feu.

De là saint Pierre conclut qu'il ne faut pas s'attacher à la terre, mais se sanctifier de plus en plus, afin d'être trouvés irrépréhensibles, quand Jésus-Christ viendra juger les hommes.

---

1. *Hanc ecce vobis, charissimi, secundam scribo epistolam, in quibus vestram excito in commonitione sinceram mentem :*

2. *Ut memores sitis eorum quæ prædixi verborum a sanctis prophetis, et apostolorum vestrorum præceptorum, Domini et Salvatoris :*

3. *Hoc primum scientes quod venient in novissimis diebus in deceptione illusores, juxta proprias concupiscentias ambulantes :*

1. Voici, mes bien-aimés, la seconde lettre que je vous écris, et dans toutes les deux je tâche de réveiller vos âmes sincères par des avertissements :

2. Afin que vous vous souveniez des paroles des saints Prophètes que je vous ai déjà rappelées, et des préceptes de vos Apôtres, qui sont les préceptes du Seigneur et Sauveur.

3. Sachez avant toutes choses qu'aux derniers jours il viendra des imposteurs artificieux qui marcheront selon leurs propres convoitises.

4. Ils diront : Qu'est devenue la promesse de son avénement? Car depuis que nos pères se sont endormis, toutes choses persévèrent comme au commencement de la création.

5. Mais dans leur ignorance volontaire, ils ne considèrent pas que les cieux furent faits d'abord par la parole de Dieu, aussi bien que la terre qui sortit de l'eau et qui subsiste par l'eau.

6. Et ce fut par ces choses mêmes que le monde d'alors périt, étant submergé par le déluge des eaux.

7. Or les cieux et la terre qui subsistent maintenant sont conservés par la même parole et réservés au feu pour le jour du jugement et de la perdition des hommes impies.

8. Mais il y a une chose que vous ne devez pas ignorer, mes bien-aimés : c'est qu'aux yeux du Seigneur un jour est comme mille ans, et mille ans sont comme un jour.

9. Le Seigneur ne retarde pas sa promesse, comme quelques-uns se l'imaginent ; mais il agit avec patience envers vous, ne voulant point qu'aucun homme périsse, mais que tous reviennent à la pénitence.

10. Or, le jour du Seigneur viendra comme un voleur. Alors les cieux passeront avec impétuosité, les éléments embrasés se dissoudront, et la terre sera brûlée avec les ouvrages qu'elle contient.

11. Ainsi, puisque toutes ces choses sont destinées à périr, quelle sainteté et quelle piété ne devez-vous pas montrer dans votre vie?

12. Attendez et : hâtez par vos désirs l'avénement du jour du Seigneur, où l'ardeur du feu dissoudra les cieux et fera fondre les éléments.

13. Car nous attendons, selon sa promesse, de nouveaux cieux et une nouvelle terre, où la justice habitera.

14. C'est pourquoi, mes bien-aimés, vivant dans l'attente de ces choses,

4. *Dicentes : Ubi est promissio, aut adventus ejus ? ex quo enim patres dormierunt, omnia sic perseverant ab initio creaturæ.*

5. *Latet enim eos hoc volentes, quod cœli erant prius, et terra, de aqua et per aquam consistens Dei verbo :*

6. *Per quæ ille tunc mundus aqua inundatus periit.*

7. *Cœli autem qui nunc sunt, et terra, eodem verbo repositi sunt, igni reservati in diem judicii et perditionis impiorum hominum.*

8. *Unum vero hoc non lateat vos, charissimi, quia unus dies apud Dominum sicut mille anni, et mille anni sicut dies unus.*

9. *Non tardat Dominus promissionem suam, sicut quidam existimant ; sed patienter agit propter vos, nolens aliquos perire, sed omnes ad pœnitentiam reverti.*

10. *Adveniet autem dies Domini ut fur : in quo cœli magno impetu transient, elementa vero calore solventur, terra autem et quæ in ipsa sunt opera exurentur.*

11. *Quum igitur hæc omnia dissolvenda sint, quales oportet vos esse in sanctis conversationibus et pietatibus :*

12. *Exspectantes et properantes in adventum diei Domini, per quem cœli ardentes solventur, et elementa ignis ardore tabescent ?*

13. *Novos vero cœlos et novam terram secundum promissa ipsius exspectamus, in quibus justitia habitat.*

14. *Propter quod, charissimi, hæc exspectantes, satagite im-*

maculati et inviolati ei inveniri in pace.

15. *Et Domini nostri longanimitatem, salutem arbitremini : sicut et charissimus frater noster Paulus secundum datam sibi sapientiam scripsit vobis;*

16. *Sicut et in omnibus epistolis, loquens in eis de his : in quibus sunt quædam difficilia intellectu, quæ indocti et instabiles depravant, sicut et cæteras Scripturas, ad suam ipsorum perditionem.*

17. *Vos igitur, fratres, præscientes custodite, ne insipientium errore traducti excidatis a propria firmitate.*

18. *Crescite vero in gratia, et in cognitione Domini nostri et Salvatoris Jesu Christi. Ipsi gloria et nunc, et in diem æternitatis. Amen.*

travaillez afin que vous soyez trouvés purs et irrépréhensibles aux yeux de Dieu, dans la paix ;

15. Et croyez que la longue patience dont use Notre-Seigneur est pour votre salut, comme Paul, notre frère, vous l'a écrit lui-même selon la sagesse qui lui a été donnée ;

16. Ainsi qu'il fait en toutes ses lettres, où il parle de ces mêmes choses : lettres dans lesquelles il y a certaines paroles difficiles à entendre, que des hommes ignorants et légers détournent, aussi bien que les autres Ecritures, à de mauvais sens, pour leur propre ruine.

17. Vous donc, mes frères, qui connaissez d'avance toutes ces choses, prenez garde à vous, de peur qu'entraînés par l'erreur des insensés, vous ne tombiez de l'état ferme où vous êtes établis.

18. Mais croissez de plus en plus dans la grâce et dans la connaissance de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. A lui soit la gloire et maintenant, et jusqu'au jour de l'éternité ! Amen.

COMMENTAIRE

1. *Hanc ecce vobis, charissimi, secundam scribo epistolam.* « Mes bien-aimés, voici la seconde lettre que je vous écris. » Elle est donc adressée, comme la première, aux Eglises du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie et de la Bithynie ; et quoique saint Pierre désigne les Israélites de ces provinces qui s'étaient convertis au christianisme, on reconnaît qu'il parle en même temps aux chrétiens venus de la Gentilité.

In quibus vestram excito in commonitione sinceram mentem. Et dans ces deux lettres, je tâche de réveiller, par d'utiles avertissements, vos âmes sincères et dociles. Les bons chrétiens, les religieux même qui servent Dieu

dans les monastères, ont besoin d'être avertis, encouragés, réveillés, pour être maintenus dans la ferveur ; car nous sommes tous portés au relâchement par notre nature. Que le prêtre s'applique donc à soutenir les justes, et qu'il rallume chaque jour le feu de la charité sur l'autel de son propre cœur.

Sinceram mentem, votre pensée pure. Cette expression désigne une foi orthodoxe et l'intention vraie de plaire à Dieu. Telles sont les âmes que saint Pierre se propose de réveiller et d'exciter à croître en vertus (1).

2. *Ut memores sitis ;* « afin que vous vous souveniez. » C'est l'explication du mot *in commonitione*. L'Apôtre va marquer l'objet spécial de ses avertissements.

Ut memores sitis eorum quæ prædixi verborum a sanctis prophetis (2), *et apostolorum vestrorum præceptorum, Domini et Salvatoris.* Je vous exhorte à vous souvenir des paroles des saints prophètes que je vous ai déjà rappelées. Je vous engage aussi à méditer les préceptes de vos apôtres, qui sont en même temps les préceptes de Jésus-Christ notre Seigneur et Sauveur.

Verborum a sanctis prophetis quæ prædixi. Toute la première Epître de saint Pierre est pour ainsi dire composée de textes pris dans l'Ancien Testament. Si les fidèles relisent et étudient ces saintes paroles, elles seront pour eux une lumière qui les guidera et une force

(1) *Sinceram mentem*, τὴν εἰλικρινῆ διάνοιαν. Le mot latin *sincerus* (*quasi sine cera*) désigne proprement une substance sans mélange, comme *mel sincerum*, du miel pur ; *vinum sincerum*, du vin qui n'est pas fraudé. Le mot εἰλικρινὴς (*velut* ἐν εἰλῇ κρινόμενος, examiné à la clarté du soleil) a la même signification.

(2) Voici le grec : Διεγείρω ὑμῶν... τὴν διάνοιαν, μνησθῆναι τῶν προειρημένων ῥημάτων ὑπὸ τῶν ἁγίων προφητῶν. Il semble au premier coup d'œil que le grec signifie simplement : Je vous exhorte à vous souvenir des paroles qui ont été précédemment dites par les saints prophètes. Mais l'auteur de la Vulgate a pensé que, dans le langage ordinaire, τὰ προειρημένα indique ce qu'a déjà dit celui qui parle, et il a traduit *quæ prædixi*. Mais d'un autre côté ὑπὸ τῶν προφητῶν dépend aussi de προειρημένα, et signifie ce qui a été dit par les prophètes. Le sens complet du grec comme du latin serait donc : « Je vous exhorte à vous souvenir des paroles que je vous ai dites précédemment et que j'ai puisées dans les saints prophètes. »

qui les soutiendra. Il répète la même pensée qu'il avait exprimée plus haut, lorsqu'il les exhortait à fixer leur attention sur les discours des prophètes, comme sur une lampe qui luit dans un lieu ténébreux. (II Petr., I, 19.)

Et apostolorum vestrorum præceptorum, en grec, καὶ τῆς τῶν ἀποστόλων ὑμῶν ἐντολῆς, *et mandati apostolorum vestrorum ;* mais vous ne devez pas non plus oublier les préceptes de vos apôtres. Par leurs apôtres il entend non seulement ceux qui ont été immédiatement institués Apôtres par Notre-Seigneur, mais encore les prédicateurs que les premiers Apôtres, ou les églises fondées par eux, ont envoyés prêcher l'Evangile dans ces provinces.

Præceptorum Domini et Salvatoris. Les préceptes que vous avez reçus de vos apôtres sont les préceptes mêmes du Seigneur et Sauveur Jésus (1).

Ce texte est fort important : il nous apprend que c'est par les Apôtres et par leurs envoyés ou leurs successeurs, que nous connaissons la doctrine et les lois de Jésus-Christ. Ce qu'ils ordonnent ou enseignent, c'est Jésus-Christ même qui l'enseigne et l'ordonne.

3. *Hoc primum scientes, quod venient in novissimis diebus in deceptione illusores, juxta proprias concupiscentias ambulantes.* « Car sachez avant toutes choses que, dans les derniers jours, il viendra des imposteurs artificieux, qui suivront leurs propres convoitises. »

Hoc primum scientes. L'avertissement le plus important que l'Apôtre doit donner aux fidèles avant de mourir, c'est de ne pas se laisser séduire par les faux docteurs qui pervertiront la saine doctrine. Car la foi est la racine même du salut, et sans la pureté de la foi il est impossible de plaire à Dieu.

Venient in novissimis diebus. Les derniers jours sont, comme on sait, tout l'âge compris entre la venue du Christ et la fin du monde.

(1) Comme on le voit, le mot *præceptorum*, qui n'est écrit qu'une fois, doit se construire d'abord avec *apostolorum*, qui est son premier régime, puis se répéter avec *Domini*. C'est comme s'il y avait en grec : καὶ τῆς τῶν ἀποστόλων ὑμῶν ἐντολῆς, ἐντολῆς τοῦ Κυρίου καὶ Σωτῆρος, *Apostolorum vestrorum mandati, mandati Domini et Salvatoris.*

Illusores. Saint Pierre désigne les hérétiques qui devaient prochainement paraître et dont quelques-uns déjà murmuraient leurs impiétés dans l'ombre. Ce sont des imposteurs.

In deceptione illusores. Ces fourbes, habiles à tromper, se jouent de la crédulité de ceux qu'ils abusent (1).

Comment se fait-il que, dans tous les siècles et dans tous les pays, les imposteurs séduisent si facilement les peuples ? Nous l'avons dit : c'est qu'ils flattent les passions des hommes. L'orgueil, l'amour de l'indépendance, le plaisir secret de penser par soi-même et de se débarrasser d'une règle sévère, tout cela fait secouer le joug de l'autorité et accueillir avec enthousiasme les nouveaux docteurs. Ainsi naissent et se propagent les hérésies.

A la même époque, saint Paul écrivait à son bien-aimé disciple Timothée : Sachez qu'aux derniers jours il viendra des temps pleins de périls. Puis il lui dépeint les hommes perfides qui ravageront l'Eglise. (II Tim., III.) Les deux Apôtres se rappelaient cette parole de Notre-Seigneur : « Prenez garde aux faux prophètes qui viennent à vous sous des vêtements de brebis, mais qui, au dedans, sont des loups ravissants. » (S. Matth., VII, 15.) Aujourd'hui, comme à l'origine, le monde est plein de faux docteurs, qui rejettent l'enseignement de l'Evangile et de l'Eglise, ou veulent le plier à leurs idées.

Juxta proprias concupiscentias ambulantes. Voilà le motif secret qui fait embrasser les nouvelles doctrines. On croit ce que l'on veut pour faire ce que l'on désire.

4. *Dicentes : Ubi est promissio aut adventus ejus ? Ex quo enim patres dormierunt, omnia sic perseverant ab initio creaturæ*. Et ces docteurs vous disent : Qu'est devenue la promesse du Christ ? Où donc est son avénement qu'il nous faisait attendre ? N'annonçait-il pas que nous le verrions bientôt descendre sur les nuées du ciel ?

(1) *In deceptione illusores*, ἐν ἐμπαιγμονῇ ἐμπαῖκται, *in illusione illusores*. Cette réunion de deux mots qui ont la même origine ou qui sonnent de même, est une figure très familière aux hébreux et qui donne de la force à la pensée.

Cependant il ne vient pas, et toutes choses continuent d'aller comme au commencement du monde. Il y a bien de l'apparence que les années futures ressembleront à celles qui sont passées. Alors, que deviennent la résurrection des morts, et le jugement universel des hommes, et le royaume qu'il nous promettait dans les cieux? Ainsi raisonnaient Philetus et Hyménée. (II Tim., II.)

C'était une objection assez répandue. On lisait, en effet, dans l'Evangile cette parole : Vous verrez bientôt le Fils de l'homme venir sur les nuées du ciel. *A modo videbitis Filium hominis venientem in nubibus cœli.* (S. Matth., XXVI, 64.) Cependant les vieillards qui avaient vu et entendu Jésus mouraient les uns après les autres, et Jésus ne paraissait point, et tout dans les saisons, aux cieux et sur la terre, marchait dans le même ordre. Cette prophétie du Christ, qui ne s'accomplissait pas, répandait sur ses autres promesses un nuage d'incertitude qu'il fallait dissiper.

5. *Latet enim eos hoc volentes, quod cœli erant prius, et terra, de aqua et per aquam consistens Dei verbo.* Ces docteurs vous disent que rien n'a jamais changé dans le monde; mais ils sont dans une ignorance volontaire. Est-ce qu'il n'est arrivé aucun bouleversement dans les siècles passés ? Ils oublient que les cieux furent faits à l'origine par la parole de Dieu, aussi bien que la terre qui sortit de l'eau et qui subsiste par l'eau.

Latet eos hoc volentes. Qu'un Dieu ait fait le monde, la saine raison le prouve. Mais sans les raisonnements de la philosophie naturelle, nous avons entre les mains les livres de Moïse, qui nous font le récit de la création du monde. Les novateurs ignorent donc volontairement que Dieu, qui a fait les cieux et la terre quand il a voulu, les détruira quand il voudra. Ils ignorent aussi que, depuis la création de l'homme, les choses n'ont pas toujours marché comme au commencement : Dieu a déjà une fois englouti la terre sous les eaux du déluge.

Cœli erant prius. Ce mot *prius* (ἔκπαλαι, *jam olim*) semble favoriser l'opinion des savants, qui pensent que Dieu avait tiré du néant la matière longtemps avant l'organi-

sation du monde actuel. Ils croient même que des mondes détruits ont précédé celui que nous voyons. On lit, en effet, dans les entrailles de notre globe des créations de végétaux et d'animaux, qui paraissent antérieures à l'état où se trouvait la terre avant l'œuvre des six jours racontée dans la Genèse.

Cœli erant. Ne croyons pas que saint Pierre ait voulu dire que les cieux étaient par eux-mêmes : ce serait absurde et impie. Avec *erant*, il faut joindre *Dei verbo*, aussi bien qu'avec *terra :* les cieux subsistaient autrefois, comme la terre, ayant été faits par la parole de Dieu.

Terra de aqua consistens Dei verbo. C'est aussi la parole de Dieu qui a fait sortir la terre du milieu des eaux, lorsqu'elles la recouvraient presque tout entière. C'est la parole de Dieu qui a creusé les immenses bassins où elle retient les mers emprisonnées, leur défendant de franchir leurs limites et d'inonder les terres qui les enferment.

Terra per aquam consistens, δι' ὕδατος συνεστῶσα. La terre, la partie du globe que l'Ecriture appelle l'aride, subsiste par l'eau et au milieu de l'eau ; elle est arrosée par des rivières qui la fertilisent, et par des courants d'eaux souterraines qui circulent dans ses veines et jaillissent en sources fécondes ; en sorte que la terre, avec l'eau qui l'environne et la pénètre, ne fait qu'un seul globe composé de deux éléments nécessaires l'un à l'autre. C'est là ce qu'on peut entendre par δι' ὕδατος, *per aquam.*

Verbo Dei. Les cieux et la terre subistaient « par la parole de Dieu », qui les a fait sortir du néant. Car Dieu a dit et tout a été fait, il a commandé et toutes choses ont été créées. *Ipse dixit et facta sunt; ipse mandavit et creata sunt.* (Ps. XXXII et CXLVIII.) Et celui qui a tout créé a tout ordonné.

6. *Per quæ ille tunc mundus aqua inundatus periit.* « Et le monde d'alors périt, étant submergé sous les eaux qui tombèrent du ciel et accoururent des mers par l'ordre de Dieu. »

Per quæ. Ces mots se rapportent aux choses qui précèdent. Or, trois choses précèdent : la parole de Dieu,

les cieux et les eaux qui enveloppent la terre. Telles sont les trois causes du déluge. Sur l'ordre de Dieu, les mers franchirent leurs rivages : les cataractes du ciel, où étaient suspendus d'immenses réservoirs d'eaux, s'ouvrirent ; la pluie tomba pendant quarante jours et quarante nuits, et l'inondation couvrit les sommets des montagnes (1).

Ille tunc mundus periit. Il ne dit pas que les hommes seuls périrent, mais que « le monde d'alors périt. » Cela nous fait supposer qu'un assez grand changement fut opéré par le déluge dans la terre et peut-être aussi dans l'atmosphère : en sorte que le monde d'aujourd'hui n'est plus tout à fait le même que le monde d'alors (2).

7. *Cœli autem qui nunc sunt, et terra (quæ nunc est) eodem verbo repositi sunt.* Or, les cieux d'à présent et la terre actuelle sont gardés par la même parole, comme dans le trésor de Dieu.

Repositi, τεθησαυρισμένοι. La parole de Dieu qui les a disposés comme ils sont, les conserve jusqu'au jour qu'elle a marqué.

Les mots *cœli qui nunc sunt et terra (quæ nunc est)*, rapprochés de l'expression *ille tunc mundus* (ὁ τότε κόσμος et οἱ δὲ νῦν οὐρανοὶ καὶ ἡ γῆ), font entendre de nouveau que la face du monde a déjà été changée par le déluge ; et saint Pierre déclare que, comme il a été une fois détruit par l'eau, il le sera encore par le feu. La terre et les cieux que nous voyons, dit-il, sont réservés pour être consumés par le feu au jour du jugement universel et de la perdition des hommes impies. *Igni reservati in diem judicii et perditionis impiorum hominum*, ἀσεβῶν ἀνθρώπων. Par les impies que Dieu perdra en ce jour terrible, on n'en-

(1) Nulle part il n'est dit que toutes les régions de la terre aient été simultanément submergées par les eaux. L'inondation a pu être successive et dépasser les unes après les autres les cimes des montagnes. La Bible dit même que « les eaux allaient et venaient. » (Gen., VIII, 3.) Ainsi tombe la principale objection que l'on fait contre l'universalité du déluge.

(2) Il est probable que des îles ont surgi du fond des mers, tandis que des continents sont restés sous les eaux. *Periit terra*, dit le vénérable Bède, *quia dissimilem plerisque in locis ab ea, quam primo acceperat, faciem recepit.*

tend pas seulement les incrédules et les hérétiques, mais tous ceux qui refusent à Dieu le culte qui lui est dû et violent ses commandements.

8. *Unum vero hoc non lateat vos, charissimi, quia unus dies apud Dominum sicut mille anni, et mille anni sicut dies unus.* Ne croyez donc pas que le monde soit établi dans un ordre immuable ; et si le Christ semble différer sa venue, il y a une chose que vous ne devez pas ignorer, mes bien-aimés, c'est qu'aux yeux du Seigneur, un jour est comme mille ans, et mille ans sont comme un jour.

L'Apôtre vient de dire que le monde périra par le feu, et il observe que cette prophétie ne doit pas surprendre, puisque le monde a déjà péri une fois par le déluge des eaux. Quant à l'époque de l'universel embrasement, elle est inconnue ; Dieu s'en est réservé le secret (1) ; et s'il a dit que la ruine finale du monde est proche, il faut se ressouvenir que, devant l'Eternel, mille ans sont comme un jour. Est-ce que le prophète David ne disait pas au Seigneur : Mille ans sont devant vos yeux comme le jour d'hier, qui est passé ? *Mille anni ante oculos tuos tamquam dies hesterna quæ præteriit.* Ou plutôt mille ans sont comme une simple veille de la nuit qui dure si peu, *et custodia in nocte.* (Ps. LXXXIX, 4.)

Nombrez des milliers de siècles, dit saint Augustin, tout cet espace de temps que vous embrassez dans votre imagination n'est rien en comparaison de l'éternité. *Considerent nihil esse diuturnum in quo est aliquid extremum, et omnia sæculorum spatia definita, si æternitati interminatæ comparentur, non exigua existimanda esse, sed nulla.* (Civ. Dei, l. XII, c. XII.) Tout ce qui finit est court.

9. *Non tardat Dominus promissionem suam, sicut quidam existimant.* Ne dites donc pas que le Seigneur retarde l'accomplissement de sa promesse, comme quelques-uns l'imaginent. Non, il ne diffère pas sa venue au delà du temps prédit, mais il montre sa patience à

(1) *Cœlum et terra transibunt... De die autem illo vel hora nemo scit, neque angeli in cœlo, neque Filius, nisi Pater.* (S. Marc., XIII, 31.)

votre égard, ne voulant pas qu'aucun homme périsse, mais que tous fassent pénitence. *Sed patienter agit propter vos, nolens aliquos perire, sed omnes ad pœnitentiam reverti.*

Cette parole, écrite par saint Pierre pour les pécheurs de tous les siècles, doit inspirer une confiance absolue aux plus grands coupables, s'ils se repentent. Parmi tous les hommes qui respirent, quelque pécheurs qu'ils soient, il n'y en a pas un que Dieu ait définitivement condamné. L'homme le plus criminel peut dire : Si mes péchés m'effraient, j'ai cependant une ferme espérance en Dieu, parce que je suis certain qu'il n'a pas résolu ma perte. Il me sauvera, si je le veux. Ce texte prouve, contre l'impiété calviniste, que Dieu veut le salut de tous les hommes. *Nolens aliquos perire.*

10. *Adveniet autem dies Domini ut fur.* Saint Pierre a déclaré que le monde actuel serait détruit par le feu, mais que l'époque de ce grand événement nous est inconnue, et il nous avertit que le jour du Seigneur viendra comme un voleur. Saint Paul l'avait écrit aux Thessaloniciens : Vous savez bien, leur disait-il, que le jour du Seigneur viendra comme un voleur qui vient dans la nuit, quand on ne l'attend pas. (I Thessal., v, 2.) Jésus-Christ nous l'apprend lui-même dans l'Evangile. Au temps de Noé, dit-il, les hommes mangeaient, buvaient, se mariaient, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche : alors vint le déluge qui les fit tous périr. De même au temps de Loth, les hommes mangeaient, buvaient, achetaient, vendaient, plantaient et bâtissaient ; mais au jour où Loth sortit de Sodome, une pluie de feu et de soufre tomba du ciel et les fit tous périr. Il en sera de même au jour où paraîtra le Fils de l'homme. (S. Luc, XVII, 26.)

Les justes verront les signes prédits, ils comprendront que le grand Juge va venir, et ils se tiendront prêts. Les pécheurs superbes ne croiront pas ; les savants raisonneront sur les phénomènes ; et tandis qu'ils les expliqueront, ils seront surpris et jetés par les anges devant le tribunal de Dieu.

In quo cœli magno impetu transient. « En ce jour les cieux passeront avec une grande impétuosité. » En grec, ῥοιζηδὸν, *cum stridente impetu.* Que signifie cette parole ? Peut-être la terre tournera-t-elle avec une rapidité extraordinaire, en sorte que les étoiles sembleront se précipiter du ciel. Que si l'on entend ῥοιζηδὸν dans son sens propre, *cum stridore*, avec un bruit strident (pareil à celui des corps qui sifflent en fendant l'air), on peut croire que des débris de planètes traversant l'atmosphère s'enflammeront, éclateront, et tomberont sur la terre comme des étoiles filantes ; ce qui rappelle la parole de Notre-Seigneur : *Stellæ cadent de cœlo.* (S. Matth., XXIV, 29.)

Quoi qu'il en soit, la terre sera embrasée; les éléments dont le globe se compose seront fondus par la chaleur du feu ; la terre enfin sera brûlée, consumée avec tous les ouvrages des hommes. *Elementa vero calore solventur, terra autem et quæ in ipsa sunt opera exurentur.*

11. *Quum igitur hæc omnia dissolvenda sint, quales oportet vos esse in sanctis conversationibus et pietatibus ?* Ainsi donc, puisque toutes les choses que vous voyez doivent se dissoudre, quelle ne doit pas être la sainteté et la piété de votre vie ? C'est la conclusion de ce qui précède. La terre doit périr avec ses villes, ses monuments, ses habitants, et tous les ouvrages des hommes ; elle doit elle-même être fondue avec ses roches les plus dures ; elle ne sera plus qu'une immense lave embrasée. Pourquoi donc s'y attacher et vouloir y perpétuer sa mémoire ? La sagesse nous conseille de vivre saintement et de servir Dieu fidèlement pendant le peu de temps que nous y passons, afin d'acheter par nos bonnes œuvres un palais éternel dans les cieux.

12. *Exspectantes et properantes in adventum diei Domini* (1). Vivons dans la piété, attendant et hâtant par nos désirs l'avénement de ce grand jour. Non seulement il faut veiller pour n'être pas surpris par l'arrivée du Seigneur, mais saint Pierre veut que l'on s'empresse

(1) On traduit comme s'il y avait : *exspectantes adventum diei Domini, et properantes in adventum ejus.*

d'aller à sa rencontre. Si l'on vous annonce que votre départ de ce monde est prochain, dites comme David : « Une heureuse nouvelle m'a comblé d'allégresse : j'irai dans la maison du Seigneur. » *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : in domum Domini ibimus.*

Sans doute le jugement sera terrible pour les pécheurs impénitents ; mais il sera glorieux pour les justes, puisqu'ils entendront de la bouche du Seigneur cette douce parole : Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé.

Nous devons tout à la fois craindre ce jour et le désirer : le craindre pour n'être pas trouvés coupables ; le désirer parce qu'il sera le triomphe de Jésus-Christ et le nôtre ; en un mot, il faut nous y préparer pendant la vie pour ne pas le craindre à la mort. *Gaudeat judicandus qui timuit judicaturum,* dit saint Augustin. (In Ps. LXVI.) Et ailleurs : *Numquid judicium Dei tantummodo formidandum est, et non amandum? Formidandum malis propter pœnam, amandum bonis propter coronam.* (In Ps. C.) Disons donc avec confiance, comme saint Jean : *Veni, Domine Jesu!* (Apoc., XXII.) Votre Eglise est opprimée, vos serviteurs sont persécutés sur toute la terre. O Seigneur Jésus, venez !

Per quem (*adventum*) *cœli ardentes solventur, et elementa ignis ardore tabescent.* « Au jour du Seigneur et à son arrivée l'ardeur du feu dissoudra les cieux embrasés, et les éléments seront mis en fusion par la chaleur. » Ce ne sera donc pas seulement la terre qui sera fondue ; la flamme parcourra les cieux et la région des astres (1). Alors s'accomplira cette parole d'Isaïe : Voici que je crée des cieux nouveaux et une terre nouvelle. *Ecce ego creo cœlos novos et terram novam.* (Is., LXV, 17.)

(1) Que le monde doive finir par le feu, c'est une tradition antique, qui se trouve jusque dans les écrits de plusieurs auteurs profanes. Lucain en parle, Sénèque aussi, et l'on voit là-dessus trois beaux vers dans Ovide. *Jupiter*, dit-il (Metamorph., l. I),

Esse quoque in fatis reminiscitur, affore tempus
Quo mare, quo tellus, correptaque regia cœli
Ardeat, et mundi moles operosa laboret.

13. Aussi l'Apôtre ajoute-t-il cette parole : *Novos vero cœlos et novam terram secundum promissa ipsius exspectamus.* Nous attendons de nouveaux cieux et une terre nouvelle, selon la promesse du Seigneur. Saint Jean même, dans l'Apocalypse, nous apprend que cette terre nouvelle et ces nouveaux cieux lui ont été montrés : *Et vidi cœlum novum et terram novam.* (Apoc., XXI, 1.) L'univers ne sera point détruit dans sa substance, mais transformé. Il sera purifié par le feu et rendu digne des justes qui l'habiteront; car les nouveaux cieux et la nouvelle terre seront leur séjour : *in quibus justitia habitat.* Le monde entier sera le domaine et le royaume des élus (1).

Habitat. L'auteur sacré met le présent : « où la justice habite », parce que son esprit prophétique regarde comme accomplies les grandes choses qu'il annonce; et, en outre, ce présent désigne l'éternité, qui n'est qu'un jour sans fin.

14. *Propter quod, charissimi, hæc exspectantes, satagite immaculati et inviolati ei inveniri in pace.* « C'est pourquoi, mes bien-aimés, vivant dans l'attente de ces grands événements, travaillez afin d'être trouvés purs et irrépréhensibles aux yeux de Dieu, dans la paix d'une bonne conscience. » L'attente du jugement nous inspirera des sentiments de pénitence pour nos fautes anciennes, nous les effacerons et nous les couvrirons par des œuvres saintes.

Immaculati, ἄσπιλοι. Que chacun fasse tous ses efforts pour être, en ce grand jour, trouvé « sans tache » et purifié des péchés qu'il a commis. — *Inviolati*, ἀμώμητοι. On doit éviter les fautes même légères, afin de paraître « irréprochables » en la présence du Seigneur. — *Ei.* Ne négligeons rien pour être irrépréhensibles non seulement devant les hommes, mais aux yeux du Juge qui voit tout,

(1) Le monde actuel est fait pour des hommes revêtus d'une chair corruptible : il passera par le feu et sera renouvelé, selon le sentiment de saint Augustin, pour convenir à des habitants immortels. *Ut mundus in melius innovatus apte accommodetur hominibus etiam carne in melius innovatis.* (S. Aug. Civ. D., XX, 16.)

qu'on ne peut tromper, et dont personne ne peut éviter ni le jugement ni la puissance.

In pace, ἐν εἰρήνῃ, alors, notre âme étant pure, nous serons en paix avec notre conscience et avec Dieu.

15. *Et Domini nostri longanimitatem salutem arbitremini*. Et croyez que la longue patience dont use le Seigneur est pour votre salut et pour celui des pécheurs. Car, je vous l'ai dit, s'il diffère de venir juger les hommes, il veut leur donner le temps de se convertir et de mériter le ciel par de dignes fruits de pénitence. C'est aussi ce que Paul, notre très cher frère, vous a écrit selon la sagesse qui lui a été donnée d'en haut. *Sicut et charissimus frater noster Paulus secundum datam sibi sapientiam scripsit vobis.*

En effet, dans son Epître aux Hébreux, saint Paul exhorte les Juifs devenus chrétiens à persévérer dans la foi et les bonnes œuvres, au milieu des tribulations et des persécutions ; et il les encourage en leur annonçant que la venue du Seigneur et le jour de leur délivrance est proche. « Ne perdez point la confiance en Dieu que vous avez acquise par vos bonnes œuvres : elles vous assurent une grande récompense, leur dit-il. Mais la patience vous est nécessaire pour obtenir les biens qui vous sont promis, si vous faites la volonté de Dieu. Car il est écrit : Encore un peu de temps, et celui qui doit venir viendra, et il ne tardera point. » (Hébr., X, 35 ; Habac., II, 3.)

Et dans l'Epître aux Romains, saint Paul disait encore : « Est-ce que vous méprisez les richesses de la bonté de Dieu, de sa patience et de sa longanimité? Ne savez-vous pas que cette bonté vous invite à la pénitence ? » (Rom., II, 4.)

Secundum datam sibi sapientiam. Paul vous parle selon la sagesse qui lui a été donnée de Dieu. — Saint Pierre reconnaît donc que saint Paul a écrit ses Epîtres sous l'inspiration divine. Il n'en désigne aucune en particulier, mais il les comprend toutes : *Sicut et in omnibus epistolis*. Et il les égale aux autres Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament : *Sicut et cæteras Scripturas.*

Or, quand saint Pierre écrivait ces paroles, toutes les Epîtres de saint Paul étaient publiées et lues dans l'Eglise, sauf peut-être la seconde à Timothée, qu'il écrivit de sa prison, quelques mois avant sa mort.

Saint Pierre nous donne ici un admirable exemple de modestie et d'humilité. Lui, chef de l'Eglise et Vicaire de Jésus-Christ, après avoir été publiquement repris par saint Paul dans Antioche, il loue saint Paul, il le nomme son très cher frère, il fait l'éloge de ses Epîtres, et parmi ses Epîtres il y en a une (celle aux Galates) où cette réprimande est racontée et justifiée. Oh ! comme ces hommes divins s'oubliaient eux-mêmes, pour ne penser qu'à la gloire de Jésus-Christ et de la vérité !

16. *Sicut et in omnibus epistolis, loquens de his : in quibus sunt quædam difficilia intellectu, quæ indocti et instabiles depravant ad suam ipsorum perditionem.* « Paul écrit ainsi, selon la sagesse de Dieu, dans toutes ses lettres, où il parle des mêmes choses dont je viens de vous entretenir (1). Or, dans ces lettres, il y a quelques endroits difficiles à entendre, que des hommes ignorants et mal affermis dans la foi torturent et détournent en de mauvais sens, aussi bien que les autres Ecritures, dont ils abusent pour leur propre ruine. »

Sunt quædam difficilia intellectu. Il y a dans les Epîtres de saint Paul des passages difficiles à comprendre : saint Pierre l'affirme, et il suffit de les lire pour s'en convaincre. Les ignorants, dit-il, ne les entendent pas, et des hommes qui sont peu affermis dans la foi en pervertissent le sens. Il ajoute que cette fausse interprétation des Ecritures est chez eux téméraire et coupable, puisqu'elle les mène à la perdition : *depravant ad suam ipsorum perditionem.* Donc, d'après saint Pierre, c'est-à-dire d'après le Saint-Esprit même, il n'est pas vrai que les saintes Ecritures soient assez claires pour que tous les fidèles

(1) Les principales choses que saint Pierre a exposées dans cette Epître, c'est qu'il faut attendre avec confiance et patience les promesses de Jésus-Christ, et fuir les maîtres de mensonges qui entraînent les fidèles dans l'erreur.

puissent les entendre, si on ne les leur explique. D'où il résulte que tous les fidèles ne sont point juges du sens des Ecritures. Cette parole de saint Pierre ruine le protestantisme par sa base.

Quæ indocti et instabiles depravant; en grec, ἃ οἱ ἀμαθεῖς καὶ ἀστήρικτοι στρεβλοῦσι. Les hommes ignorants qui connaissent mal la religion et qui ne sont point solidement établis sur les principes de la divine doctrine, torturent les textes sacrés et leur font violence pour les plier à leurs conceptions erronées.

Indocti. Ces orgueilleux, peut-être habiles dans les lettres humaines, sont au fond des ignorants. Ils ne comprennent pas les hautes vérités que l'Esprit-Saint enseigne aux âmes pures et humbles.

Instabiles, ἀστήρικτοι, *non firmi.* N'étant point enracinés dans la foi, ils ne saisissent pas le vrai sens des Ecritures, se disputent entre eux, et changent sans fin leurs propres interprétations.

Depravant, στρεβλοῦσι, *torquent,* ils torturent la parole divine pour la fausser. A l'origine de l'Eglise, au temps même de saint Pierre, les hérétiques tourmentaient les paroles des saints livres, et les forçaient, par une violence sacrilége, à enseigner leurs erreurs. C'est encore ce que font les novateurs modernes : en sorte que les divines Ecritures, qui sont une source de vie, deviennent pour ces faux docteurs une source de mort. *Satanas de Scripturis ipsis divinis sæpe laqueum fidelibus parat. Sic hæreticos facit, sic eviscerat fidem, sic jura pietatis impugnat.* (S. Ambr. in Luc., l. IV, c. XXVI. — Voyez plus haut, c. I, v. 20.)

Quæ depravant. Quels sont les passages auxquels saint Pierre fait allusion? Ce sont probablement les endroits où saint Paul enseigne que l'homme n'est pas justifié par les œuvres de la loi de Moïse, mais par la foi en Jésus-Christ. (Rom., III, 20, 24, 28; et Gal., II, 16.) Les Simoniens, corrompant cette doctrine, enseignaient que les bonnes œuvres n'étaient pas nécessaires au salut et qu'il suffisait de croire. Saint Jacques fait aussi entendre

que plusieurs chrétiens étaient imbus de cette fausse opinion. Les protestants l'ont renouvelée de nos jours et ils allèguent ce texte de saint Paul : *Justificati gratis per gratiam ipsius.* (Rom., III, 24.) Cela signifie seulement que nous n'avons pas mérité notre justification par nos bonnes œuvres, mais que Dieu nous a prévenus par sa grâce.

17. *Vos igitur, fratres, præscientes custodite, ne insipientium errore traducti excidatis a propria firmitate.* Vous donc, mes frères, qui connaissez d'avance toutes ces choses, vous qui êtes prévenus que des docteurs de mensonge essaieront de vous séduire, prenez garde à vous, de peur qu'entraînés par l'erreur des insensés vous ne tombiez de l'état ferme où vous êtes établis.

Custodite vos, φυλάσσεσθε, *cavete,* tenez-vous bien sur vos gardes. — *Ne insipientium errore traducti,* μὴ τῇ τῶν ἀθέσμων πλάνῃ συναπαχθέντες. N'écoutez pas ces novateurs, qui interprètent les Ecritures autrement que l'Eglise. Ce sont des insensés et des impies, ἄθεσμοι. — *Errore,* πλάνῃ, ils s'égarent, ils n'entendent pas les textes sur lesquels ils raisonnent, ils les falsifient, ils les corrompent, *depravant.* Ne vous laissez donc pas entraîner dans l'erreur par leurs vaines subtilités.

Ne excidatis a propria firmitate. Votre foi est établie sur un fondement inébranlable, puisqu'elle repose sur l'enseignement apostolique et sur la parole même de Dieu. Vous avez le bonheur d'y être fixés : que rien ne vous en arrache.

18. *Crescite vero in gratia et in cognitione Domini nostri et Salvatoris Jesu Christi.* « Mais croissez de plus en plus dans la grâce et dans la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. »

Croître dans la grâce, c'est se perfectionner et se fortifier dans toutes les vertus avec l'aide de Dieu. Or le moyen d'augmenter en nous la grâce, c'est de croître en la connaissance de Jésus-Christ. Et cette connaissance, gage de la vie éternelle, le Saint-Esprit la donne à ceux qui méditent les paroles du Sauveur et s'efforcent d'imiter ses actions.

Crescite. Il ne dit pas seulement persévérez, mais croissez. L'ordre en a été donné par Notre-Seigneur, quand il a dit : « Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait. » (S. Matth., v, 48.) Que celui donc qui est juste devienne plus juste encore, et que celui qui est déjà saint se sanctifie davantage. *Qui justus est justificetur adhuc, et qui sanctus est sanctificetur adhuc.* (Apoc., XXII, 11.) Si vous dites : ma sainteté me suffit, vous êtes perdu. *Si dixeris : sufficit, periisti. Semper adde, semper ambula, semper profice,* vous répète saint Augustin. (Serm. CLXIX, 18.) Car, ajoute saint Léon, ne pas augmenter son trésor, c'est faire une perte, *qui non proficit, deficit.* (Serm. VIII de Passione.)

Ipsi gloria et nunc, et in diem æternitatis. « A lui soit la gloire, et maintenant, et jusqu'au jour de l'éternité ! » Le but que se proposent les chrétiens, c'est de glorifier Jésus-Christ sur la terre et de le faire glorifier par les hommes. Il le sera par les fidèles jusqu'à la fin des siècles, et par les élus durant le jour de l'éternité qui ne finira jamais : *in diem æternitatis.*

Saint Pierre ferme sa lettre sur cette parole. Il fixe nos regards sur le grand jour de l'éternité, où nous louerons Dieu en partageant sa gloire. Déjà même les saints de la terre commencent à goûter ce bonheur, quand ils répètent avec l'Eglise triomphante : « Que la gloire soit au Père, au Fils et au Saint-Esprit, comme elle était au commencement, et aujourd'hui, et toujours, et dans les siècles des siècles ! Amen ! Ainsi soit-il ! »

COMMENTAIRE

SUR LA

PREMIÈRE ÉPITRE DE SAINT JEAN

PRÉFACE

Saint Augustin, expliquant aux fidèles d'Hippone la première Epître de saint Jean, leur disait que cette lecture serait pour plusieurs d'entre eux comme l'huile versée sur le feu : elle nourrirait leur charité et la rendrait plus ardente : *tanquam oleum in flamma*. Pour les autres, en qui la charité ne brûlerait pas encore, elle serait comme une flamme qu'on approche d'un foyer préparé et qui l'embrase : *tanquam flamma ad fomitem ; ut si non ardebat, accedente sermone accendatur.*

C'est le but que nous nous proposons en étudiant cette Epître. La bien lire, ce n'est pas seulement la comprendre et l'admirer, c'est aimer Dieu et le prochain davantage après l'avoir méditée.

1. La première Epître de saint Jean figure dans tous les canons ou catalogues des Livres saints qui remontent aux premiers siècles de l'Eglise. Elle est citée par Tertullien. Il dit, en parlant des Marcionites, que saint Jean les appelle des antechrists, parce qu'ils nient que Jésus-Christ soit venu dans la chair. Et ailleurs : Ce que nous avons vu, dit saint Jean, ce que nous avons entendu, ce que nos yeux ont vu et ce que nos mains ont touché du Verbe de vie, nous vous l'annonçons (1). De même on lit dans saint Cyprien : L'apôtre saint Jean, se souvenant du précepte du Seigneur, écrit dans son Epître :

(1) Tertullien. *Marcionitas, quos apostolus Joannes antichristos pronuntiavit, negantes Christum in carne venisse.* (Adversus Marcionem, l. III, c. VIII. — I Joan., IX, 2, 3.) — *Quod vidimus, inquit Joannes, quod audivimus, oculis nostris vidimus, et manus nostræ contrectaverunt de sermone vitæ.* (Adv. Praxeam, 15. — I Joann., I, 1.)

Nous savons que nous aimons Dieu, si nous observons ses commandements. Et encore : Le bienheureux apôtre Jean a nommé antechrists tous ceux qui sont sortis de l'Eglise et qui la combattent. Vous avez appris, dit-il, que l'Antechrist vient ; or beaucoup sont déjà devenus des antechrists (1). Enfin saint Polycarpe, disciple de saint Jean, cite librement un passage de cette Epître dans sa lettre aux Philippiens : πᾶς γὰρ ὃς ἂν μὴ ὁμολογήσῃ Ἰησοῦν Χριστὸν ἐν σαρκὶ ἐληλυθέναι, ἀντίχριστός ἐστι. (Ad Philip., c. VII.) *Omnis qui non confitcatur Jesum Christum in carne venisse, antichristus est.* (Comparez I Joan., IV, 2 et 3.) On la montre encore citée par saint Denys d'Alexandrie qui en vante le mérite littéraire, par saint Irénée, Clément d'Alexandrie, Origène, saint Cyrille de Jérusalem, saint Epiphane. Aussi a-t-elle toujours été reçue dans l'Eglise comme Ecriture divine et attribuée à l'apôtre saint Jean. *Canonica est ista Epistola : per omnes gentes recitatur, orbis auctoritate retinetur*, dit saint Augustin. (In I Joan. Tract. VII, 5.) Les écrivains catholiques n'ont élevé là-dessus aucun doute, et il est inutile de réfuter les vaines subtilités qu'ont suscitées quelques novateurs. Les protestants conviennent que ces objections n'ont aucune valeur aux yeux de la science. Le style seul de cette Epître suffirait pour démontrer que son auteur est le même qui a écrit l'Evangile.

2. On ignore le lieu où saint Jean l'a rédigée, et la date en est incertaine. Nous présumons qu'elle fut composée vers le temps où les erreurs des Cérinthiens, des Ebionites et des Nicolaïtes prenaient de l'extension, et lorsque les Gnostiques commençaient à dogmatiser. Les uns niaient la divinité de Jésus-Christ, les autres son humanité et la réalité de sa chair ; plusieurs combattaient la nécessité des bonnes œuvres. Or saint Jean semble avoir un double but en écrivant sa lettre : d'abord il tâche d'affermir les chrétiens dans l'intégrité de la foi, en les

(1) Saint Cyprien. *Joannes apostolus mandati memor in Epistola sua ponit : In hoc, inquit, intelligimus quia cognovimus eum, si præcepta ejus custodiamus.* (Epist. XXVIII. — I Joann., II, 3.) — *Beatus Joannes apostolus universos qui de Ecclesia exissent, quique contra Ecclesiam facerent, antichristos appellavit, dicens : Audistis quia Antichristus venit ; nunc autem antichristi multi facti sunt.* (Epist. LXIX.)

prémunissant contre les hérésies naissantes, que nous venons de signaler; ensuite il veut les exhorter à pratiquer la charité mutuelle en s'adonnant aux bonnes œuvres, selon le commandement du Seigneur.

De là nous pouvons induire que l'Apôtre a écrit cette Epître dans les dernières années de sa vie, et qu'elle a dû précéder son Evangile. Car elle est comme un premier coup porté aux hérésies qui apparaissaient alors dans l'Eglise, et l'Evangile en est la pleine réfutation.

Comme d'ailleurs on voit que saint Jean parle à des fidèles qui lui sont parfaitement connus et qu'il appelle ses chers enfants, on ne doute pas qu'elle ne soit spécialement adressée aux églises de l'Asie Mineure : il les gouverna jusqu'à la fin de sa vie, et elles étaient alors infestées par les hérésies qu'il combat.

3. Deux idées principales composent le fond de cette Epître. La première est le dogme qui forme la base de la religion : savoir, que Jésus est le Christ, vrai Dieu et vrai homme, le seul qui efface les péchés du monde, notre avocat auprès du Père et notre Sauveur. — La seconde idée sur laquelle il insiste, est le grand commandement de Jésus-Christ, l'amour du prochain. — On peut y joindre la haine du monde, parce que le monde s'oppose au règne de Jésus-Christ.

Ces sujets ne sont pas traités à part. Il ne faut pas chercher dans cette lettre un ordre méthodique. Saint Jean passe sans transition apparente d'un objet à l'autre ; il revient sur l'idée qu'il a émise, pour la développer et la compléter ; il la reprend pour la lier à une autre, ou pour en tirer une conséquence, ou pour la montrer sous un nouveau jour. Rien de plus libre que sa marche, tantôt simple et familière, tantôt sublime comme le vol de l'aigle.

PREMIÈRE ÉPITRE DE SAINT JEAN

CHAPITRE PREMIER

ANALYSE

1. Saint Jean commence par se poser en témoin irrécusable des faits évangéliques. Comme tous les autres Apôtres, il atteste ce qu'il a vu, entendu, examiné, touché de ses mains ; et il l'annonce aux hommes, afin qu'ils soient admis dans la société du Père et du Fils.

2. Ce que saint Jean et les Apôtres ont d'abord appris du Verbe incarné, c'est que Dieu est toute lumière et qu'il n'y a point en lui de ténèbres. Il veut dire que Dieu est le bien pur, sans mélange d'imperfection.

3. Aussi, pour être uni à Dieu faut-il être, comme lui, dans la lumière, c'est-à-dire aimer la vérité et la vertu.

4. Or, celui qui marche dans la lumière de la vérité doit avant tout confesser qu'il est pécheur, afin d'obtenir, par cet humble aveu, que le sang de Jésus-Christ efface ses péchés. Car nous sommes tous pécheurs, et nous devons être purifiés de nos souillures, pour entrer en société avec Dieu.

---

1. *Quod fuit ab initio, quod audivimus, quod vidimus oculis nostris, quod perspeximus, et manus nostræ contrectaverunt de Verbo vitæ :*

(2. *Et vita manifestata est, et vidimus, et testamur, et annuntiamus vobis vitam æternam,*

1. Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu de nos oreilles, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons considéré attentivement, et ce que nos mains ont touché du Verbe de vie, nous vous l'annonçons.

2. Car la vie s'est manifestée, nous l'avons vue et nous en rendons témoignage ; nous vous annonçons la

Vie éternelle qui était dans le Père et qui s'est montrée à nous.

3. Ce que nous avons vu et ce que nous avons ouï, c'est ce que nous vous prêchons, afin que vous entriez vous-mêmes en société avec nous, et que notre société soit avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ.

4. Et nous vous écrivons ces choses afin que vous soyez dans la joie, et que votre joie soit pleine et parfaite.

5. Or, voici ce que nous vous annonçons, l'ayant appris de Jésus-Christ : nous vous enseignons que Dieu est lumière, et qu'il n'y a point en lui de ténèbres.

6. Si nous disons que nous avons société avec lui lorsque nous marchons dans les ténèbres, nous mentons et nous n'agissons pas selon la vérité.

7. Mais si nous marchons dans la lumière, comme il est lui-même dans la lumière, il y a société entre lui et nous, et le sang de Jésus-Christ son Fils nous purifie de tout péché.

8. Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous.

9. Mais si nous confessons nos péchés, Dieu est fidèle et juste pour nous les remettre, et pour nous purifier de toute iniquité.

10. Si nous disons que nous n'avons point commis de péché, nous le faisons menteur, et sa parole n'est point en nous.

quæ erat apud Patrem, et apparuit nobis :)

3. *Quod vidimus et audivimus, annuntiamus vobis, ut et vos societatem habeatis nobiscum, et societas nostra sit cum Patre, et cum Filio ejus Jesu Christo.*

4. *Et hæc scribimus vobis ut gaudeatis, et gaudium vestrum sit plenum.*

5. *Et hæc est annuntiatio quam audivimus ab eo, et annuntiamus vobis : quoniam Deus lux est, et tenebræ in eo non sunt ullæ.*

6. *Si dixerimus quoniam societatem habemus cum eo, et in tenebris ambulamus, mentimur, et veritatem non facimus.*

7. *Si autem in luce ambulamus sicut et ipse est in luce, societatem habemus ad invicem, et sanguis Jesu Christi filii ejus emundat nos ab omni peccato.*

8. *Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, ipsi nos seducimus, et veritas in nobis non est.*

9. *Si confiteamur peccata nostra, fidelis est et justus, ut remittat nobis peccata nostra, et emundet nos ab omni iniquitate.*

10. *Si dixerimus quoniam non peccavimus, mendacem facimus eum, et verbum ejus non est in nobis.*

COMMENTAIRE

1. *Quod fuit ab initio,* en grec, ὃ ἦν ἀπ' ἀρχῆς, *quod erat a principio.* Ce qui a été dès le commencement, ce qui même était déjà quand le temps a commencé, c'est ce

que nous vous annonçons. La lettre de l'Apôtre débute comme son Evangile, en affirmant l'éternité du Verbe : *In principio erat Verbum;* « au commencement était le Verbe » ; quand tout a commencé, il était.

Quod fuit. Sur ce mot *fuit*, saint Augustin fait un beau commentaire. Quoique une nature immuable, dit-il, n'admette pas en elle le passé et le futur, mais le présent seul, néanmoins, à cause de notre mortalité et de notre mutabilité, nous pouvons dire sans erreur que cette nature ineffable a été, qu'elle sera et qu'elle est. Elle a été dans les siècles passés, elle est dans le siècle présent, elle sera dans les siècles à venir (1). »

Quod audivimus. Ce que nous avons entendu de nos oreilles pendant que le Verbe nous parlait, c'est ce que nous vous prêchons. Nous vous rapportons fidèlement ses discours, nous vous exposons exactement sa doctrine.

Quod vidimus oculis nostris. Ce que nous avons vu de nos yeux, c'est ce que nous vous attestons. Les merveilles que nous vous racontons, nous les avons nous-mêmes vues. Nous avons vu les malades guéris, les tempêtes apaisées, les morts sortir du tombeau. Nous avons vu Jésus cloué sur la croix, et le sang jaillir de son côté percé d'une lance. Nous l'avons vu mort, nous l'avons vu ressuscité, nous l'avons vu monter au ciel.

Quod perspeximus, ὃ ἐθεασάμεθα. Comme ces faits étaient de la plus haute importance, nous les avons considérés avec soin, examinés attentivement, et ce que nous avons constaté nous vous l'annonçons comme pleinement certain.

Quod audivimus, quod vidimus, quod perspeximus. Le sens que nous venons de donner est vrai, mais il ne suffit pas. Ce pronom *quod* (ce que) désigne la personne même que nous avons vue, entendue, considérée. Le

(1) *Quamvis enim natura illa immutabilis et ineffabilis non accipiat* fuit *et* erit, *sed tantum* est, *tamen propter mutabilitatem temporum in quibus versatur nostra mortalitas et nostra mutabilitas, non menduciter dicimus et fuit, et erit, et est.* (S. Aug. in Joan. Tract. XCIX, 5.)

Verbe divin, l'Homme-Dieu que nous avons entendu, vu, et considéré, nous vous l'annonçons (1).

Et (quod) manus nostræ contrectaverunt, καὶ αἱ χεῖρες ἡμῶν ἐψηλάφησαν. Ce que nous avons touché de nos mains, nous vous l'annonçons. Il ne dit pas : l'homme que nous avons touché, parce que celui qu'ils ont touché était plus qu'un homme. Il ne dit pas non plus : le Dieu que nous avons touché, parce qu'ils ne l'ont pas touché en tant que Dieu, mais seulement comme un homme uni personnellement à un Dieu. C'est pourquoi il dit simplement : Ce que nos mains ont touché, c'est ce que nous vous annonçons.

Quod manus nostræ contrectaverunt. Cette expression énergique réfute Basilide et les Docètes, qui prétendaient que le Christ n'avait pris qu'une chair fantastique et disaient que sa mort avait été seulement apparente. Mais la chair du Verbe était réelle : *Verbum caro factum est.* Les Apôtres l'ont touchée et palpée, sur l'ordre même de Jésus-Christ, pour s'assurer qu'elle était véritable : Voyez aux cicatrices de mes mains et de mes pieds, que c'est bien moi, leur dit-il après sa résurrection; touchez, voyez, et reconnaissez que mes membres sont une substance corporelle. Car un fantôme n'a point de la chair et des os, comme vous voyez et comme vous sentez que j'en ai, quand vous me touchez avec vos mains. *Videte manus meas et pedes, quia ego ipse sum. Palpate et videte, quia spiritus carnem et ossa non habet, sicut me videtis habere.* (S. Luc., XXIV, 39.)

De Verbo vitae. On croyait que l'Apôtre allait écrire, *nempe Verbum :* ce que nous avons vu et touché, c'est-à-dire le Verbe, nous vous l'annonçons. Mais il n'ose pas dire qu'il a touché le Verbe, quoique celui qu'il a touché soit le Verbe. Il dit seulement : Nous vous racontons ce que nous avons connu du Verbe de vie, par nos oreilles, par nos yeux et par nos mains. Nous avons vu, entendu

(1) *Ipsum Verbum vitæ quod fuit ab initio, quodque indutum carne audivimus, et vidimus, et perspeximus, et contrectavimus, annuntiamus vobis.* (Estius.)

et touché l'homme qui était Dieu; car ce Verbe, ce Dieu inaccessible à nos sens, a pris une chair afin que nous puissions le voir, l'entendre et le toucher.

Le mot *verbum*, λόγος, est la parole intérieure, ce que l'esprit se dit à soi-même avant de le manifester au dehors; c'est la pensée. Le terme grec λόγος signifie non seulement une parole et un discours, mais encore l'intelligence et la raison. L'Apôtre saint Jean nomme ainsi le Fils de Dieu, pour nous donner quelque idée de son essence. En effet, 1° comme notre verbe intérieur ou notre pensée s'engendre dans notre âme qui la conçoit, de même le Fils de Dieu est engendré dans le sein du Père, qui est l'Esprit éternel. 2° Comme notre pensée en naissant de notre âme demeure dans notre âme, de même le Fils, qui naît du Père, demeure chez le Père. 3° Comme la pensée, par laquelle nous connaissons et comprenons notre âme, est la fidèle image de notre âme, de même encore le Fils de Dieu, Pensée du Père, est la parfaite image du Père.

Verbum vitæ. Il est le Verbe de vie; car il est vivant par lui-même, il est la vie essentielle, et il communique la vie à tous les êtres qui vivent, en sorte que tout ce qui vit, vit par le Verbe. C'est par lui que vivent les hommes et les anges. C'est lui qui donne la vie de la grâce aux justes de la terre, et la vie de la gloire aux bienheureux du ciel.

2. *Et vita manifestata est.* « Car la vie a été manifestée. » Ce verset est une parenthèse. La vie, cette puissance mystérieuse qui agit dans la nature, où donc en est la source? D'où vient la vie dans l'homme, dans l'animal, dans la plante même? Nous apercevons des phénomènes admirables, mais leur principe nous échappe. La matière, inerte en soi, ne peut produire la vie : il faut qu'un esprit intelligent et puissant la lui donne.

Eh bien, la vie essentielle, la vie subsistante, qui est cause de la vie dans la nature, et cause de la vie surnaturelle dans l'homme, nous l'avons vue; car elle s'est manifestée. La vie éternelle, qui était chez le Père, nous a

apparu dans la chair qu'elle a prise. Nous vous l'attestons et nous vous l'annonçons. *Et vita manifestata est, et vidimus, et testamur, et annuntiamus vobis vitam æternam, quæ erat apud Patrem, et apparuit nobis.*

Vidimus. Or je ne suis pas le seul témoin, dit saint Jean : nous sommes douze qui vous racontons ce que nous avons entendu, vu, examiné, touché de nos mains.

Testamur. Nous vous attestons des faits sensibles, publics, opérés devant des multitudes ; et nous sommes prêts à verser notre sang pour certifier notre témoignage.

Testamur. Nous qui sommes encore vivants, nous attestons ce que nous avons vu ; mais les martyrs, qui ont donné leur vie pour soutenir la vérité, n'ont pas cessé de l'attester quand ils sont morts. La voix d'Etienne et de Jacques mon frère, celle de Pierre et de Paul, celle de Barthélemy, de Philippe, de Thomas, d'André, n'est pas éteinte. Leur tombe n'est pas muette. Ils continuent, et nous continuerons avec eux jusqu'à la fin des siècles, de rendre témoignage au Verbe manifesté dans la chair.

Et annuntiamus vobis vitam æternam quæ erat apud Patrem. « Et nous vous annonçons la vie éternelle, incréée, qui était chez le Père. » C'est bien la même expression céleste que saint Jean met en tête de son Evangile : *Et Verbum erat apud Deum*, « et la personne du Verbe était chez la personne de Dieu le Père. » Le Roi prophète avait dit de même : *Apud te est fons vitæ, et in lumine tuo videbimus lumen*, « La source de la vie est chez vous, Seigneur, et c'est dans votre lumière que nous verrons la lumière. » (Ps. XXXVI.)

3. *Quod vidimus et audivimus, annuntiamus vobis.* La parenthèse qui remplit le second verset étant close, saint Jean résume la première partie de sa période par ces deux mots, *quod vidimus et audivimus,* et il la termine enfin par cette phrase : *hoc annuntiamus vobis :* « Ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons. »

Sur quoi saint Augustin fait cette réflexion : « Nous devons croire fermement ce que nous ne voyons pas ; car ce que nous ne voyons pas nous est annoncé par ceux qui

ont vu. » *Firme teneamus quod non videmus, quia illi nuntiant qui viderunt.* (In Joan. I, 3.)

Ne pas croire au témoignage des hommes dans les affaires de la vie, serait une chose insensée. Refuser de croire des témoins oculaires, dignes de foi, lorsqu'ils attestent des faits miraculeux qu'ils ont soigneusement constatés, n'est pas plus sage.

Ut et vos societatem habeatis nobiscum. Ce que nous avons vu, nous vous l'annonçons, « afin que vous soyez vous-mêmes en société avec nous » : *nobiscum,* avec nous les Apôtres de Jésus-Christ et avec son Eglise.

Et societas nostra sit cum Patre et cum Filio ejus Jesu Christo. Voilà, dit-il, le but de notre prédication et le motif de notre témoignage. Nous vous offrons, à vous comme à tous les hommes, d'entrer en société avec nous. Or notre société est avec le Père qui habite les cieux, et avec son Fils Jésus-Christ. Par l'acte de cette société, nous sommes certains de partager la vie bienheureuse de Dieu, de posséder avec lui la gloire éternelle, et de devenir participants de la nature divine. Lorsque nous vous annonçons l'Evangile, nous vous invitons à jouir avec nous de ces mêmes biens célestes qui nous sont promis et assurés (1).

Ut societatem habeatis nobiscum, et societas nostra sit cum Patre. On tire de ces paroles une conclusion contre les schismatiques : pour entrer en société avec Dieu, il faut, selon saint Jean, être en société avec le collége des Apôtres, et avec l'Eglise fondée par eux. *Quicumque societatem cum Deo habere desiderant primo Ecclesiæ societati debent adunari,* dit le vénérable Bède. Saint Cyprien le déclare de même. Quiconque abandonne l'Eglise, dit-il, est un étranger, un profane, un ennemi. Nul ne peut avoir Dieu pour père, s'il n'a l'Eglise pour mère. *Qui relinquit*

(1) *Et societas nostra sit.* Le verbe n'est pas exprimé dans le grec. Il y a simplement : *Et societas nostra cum Patre et cum Filio ejus Jesu Christo.* L'indicatif *est*, que suppléent la plupart des commentateurs, paraît aussi naturel que le subjonctif *sit*, et revient au même sens : « Or notre société est avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ. »

Ecclesiam Christi alienus est, profanus est, hostis est. Habere jam non potest Deum patrem qui Ecclesiam non habet matrem. (S. Cypr. de Unit. Eccl., c. v.)

Ici finit le prologue de la lettre.

On demande pourquoi saint Jean ne met pas son nom d'Apôtre dans ce prologue. Il y est si on sait l'y voir. Quand il dit : *Quod vidimus annuntiamus,* il se présente non pas seul, mais il se montre environné du cortége des autres Apôtres ; et de concert avec eux il atteste les faits de l'Evangile qui sont prêchés dans tout l'univers.

4. *Et hæc scribimus vobis ut gaudeatis, et gaudium vestrum sit plenum.* « Et nous vous écrivons ces choses, afin que vous soyez dans la joie, et que votre joie soit pleine et parfaite. » Une vie bienheureuse et immortelle dans les cieux est offerte aux hommes : telle est la bonne nouvelle que nous publions dans le monde entier, nouvelle qui doit remplir de joie tous les peuples.

En effet les Apôtres, les évêques, les prêtres ne sont que des messagers de bonnes nouvelles. Ils annoncent aux hommes la résurrection des corps et la vie éternelle. Ne sont-ce pas là des motifs d'une joie incomparable ? *Ut gaudeatis.* Sans doute ils parlent de supplices destinés aux pécheurs, mais c'est pour leur apprendre le moyen de les éviter. Ils offrent à tous les pécheurs du monde la rémission de leurs péchés, *remissionem peccatorum.*

Vobis. A qui saint Jean écrit-il ? D'anciens manuscrits de la Vulgate portaient : *Epistola Joannis ad Parthos.* C'est le titre que saint Augustin donne au commentaire qu'il a fait de cette Epître. Saint Jean aurait donc spécialement adressé sa lettre aux chrétiens répandus dans le vaste empire des Parthes. Mais ce titre, inscrit sur un très petit nombre d'exemplaires latins, est abandonné par la critique. Nous l'avons dit, saint Jean s'adresse en général à tous ceux qui ont reçu la prédication apostolique, mais spécialement aux églises de l'Asie, où l'erreur faisait des progrès.

5. *Et hæc est annuntiatio quam audivimus ab eo, et annuntiamus vobis : quoniam Deus lux est, et tenebræ in*

eo non sunt ullæ. « Or, ce que nous avons appris de Jésus-Christ et ce que nous vous annonçons de sa part, c'est que Dieu est lumière et qu'il n'y a point en lui de ténèbres. » Dieu est une lumière spirituelle et éternelle, où habite la plénitude de la vérité et de la justice, sans ombre d'ignorance ou d'imperfection.

Saint Jean aborde ici le principal sujet de sa lettre : il réfute les impies qui faisaient remonter jusqu'à Dieu le principe du mal, et d'autres hérétiques qui prétendaient qu'on peut être agréable à Dieu en satisfaisant les désirs de la concupiscence.

Or, Dieu est lumière, *Deus lux est.* Cette expression revient souvent dans la sainte Ecriture. Comme rien n'est plus pur que la lumière qui illumine tout ce qui nous environne, cette métaphore nous présente deux attributs de la nature divine : la science et la pureté. Dieu est une intelligence infinie qui connaît toute vérité; Dieu est une volonté sainte, qui aime tout ce qui est juste, et hait tout ce qui est injuste ou impur. Tel est le sens de ce mot : Dieu est lumière.

C'est encore ce que saint Jean affirme au commencement de son Evangile, où il dit pour combattre les mêmes hérétiques : « Le Verbe était la vraie lumière qui illumine tout homme venant en ce monde. » *Erat lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum.* (S. Joan., I, 9.)

Et tenebræ in eo non sunt ullæ. Dieu étant la source de la lumière, il ne peut y avoir en lui de ténèbres d'aucune sorte : ni ombre d'ignorance, ni ombre d'injustice.

Lux et tenebræ. Ces deux expressions se disent des hommes, dans le langage chrétien : ils sont enfants de lumière ou enfants de ténèbres, c'est-à-dire bons ou mauvais. Elles se disent des actions des hommes : les œuvres de lumière sont des œuvres saintes, et les œuvres de ténèbres sont les péchés, *peccata tenebræ sunt.* (S. Aug.) Elles se disent des esprits : on nomme les bons anges esprits de lumière, et les démons esprits de ténèbres. (Voyez plus bas, II, 9.)

Ces locutions familières aux Apôtres nous rappellent cette parole de Notre-Seigneur : « Moi qui suis la lumière, je suis venu en ce monde afin que tout homme qui croit en moi ne demeure point dans les ténèbres », ni dans les ténèbres de l'erreur, ni dans celles du péché. (S. Joan., XII, 46.)

6. *Si dixerimus quoniam societatem habemus cum eo, et in tenebris ambulamus, mentimur, et veritatem non facimus.* « Si nous disons que nous avons société avec Dieu, et si cependant nous marchons dans les ténèbres, nous mentons, et nous n'agissons point selon la vérité, car nos œuvres ne sont point faites selon la lumière divine. » Ces paroles visent les Gnostiques. Ils se vantaient de posséder la connaissance de l'ineffable Majesté, et ils prétendaient que cette connaissance était la vraie rédemption, qu'elle les unissait à Dieu et les rendait impeccables, quelques choses qu'ils fissent. Car, disaient-ils, comme l'or, quoique couvert de boue, ne perd pas sa beauté propre, de même ce qui est spirituel ne saurait être atteint par la corruption. (Voyez plus bas, III, 4.) La continence pouvait être nécessaire aux autres mortels qu'ils appelaient des « psychites » ; mais pour eux, hommes « spirituels », ils n'étaient pas astreints à la chasteté ; car la « science » qu'ils possédaient les rendait incorruptibles. Telles étaient les immondes rêveries de ces insensés qui prenaient le titre de savants (1).

Saint Jean déclare qu'ils sont des menteurs, lorsqu'ils prétendent qu'ils ont société avec Dieu. Or, si nous vivons comme eux dans les ténèbres du vice et du péché, nous mentons aussi, et nos actions prouvent que nos paroles sont fausses quand nous nous vantons d'être les amis de Dieu : *mentimur et veritatem non facimus.* Car, pour être uni à Dieu, il est nécessaire d'être pur. En effet, quelle société peut-il y avoir entre la lumière et les ténèbres ? Et quel accord est possible entre le Christ et Bélial ? (II Cor., VI, 14.)

(1) Psychites, ψυχικοὶ, était l'opposé de spirituels, πνευματικοὶ ; et γνωστικοὶ (dérivé de γνῶσις, science) voulait dire savants.

Trois devoirs nous sont imposés pour mériter l'alliance avec Dieu : croire la vérité dans notre cœur ; la confesser devant les hommes sans en rougir, et y conformer nos actions.

Toutefois, selon la pensée de l'Ecriture, être dans les ténèbres suppose un état où le péché domine. Le juste peut donc être dans la lumière sans être exempt de toute faute. Saint Paul disait aux Ephésiens : *Eratis aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino.* (Eph., v, 8.) « Vous étiez autrefois ténèbres », quand vous viviez dans l'infidélité, « et vous êtes maintenant lumière dans le Seigneur », depuis que vous êtes devenus chrétiens par la foi et le baptême. En leur parlant ainsi, l'Apôtre ne les déclarait pas exempts des fautes légères.

7. *Si autem in luce ambulamus, sicut et ipse est in luce, societatem habemus ad invicem.* Mais si nous marchons dans la lumière de la vérité et de la sainteté, comme Dieu est lui-même dans la lumière, nous avons ensemble une société mutuelle.

Lorsque nous aimons la vérité, la pureté, la sainteté, et que nous haïssons l'iniquité et le mensonge, alors Dieu, à qui nous ressemblons, nous aime et nous communique ses biens ; il nous enrichit de la grâce sanctifiante et nous admet dans sa gloire. Nous sommes donc unis en société avec Dieu et avec tous ceux qui marchent aussi dans la lumière : *Societatem habemus ad invicem.*

Sans doute, pour être uni parfaitement à Dieu, il faut être parfaitement pur. Mais si nous avons commis quel que faute même grave, ne nous décourageons pas : « le sang de Jésus-Christ, Fils de Dieu, nous purifie de tout péché. » Car, il a versé son sang pour les péchés du monde.

Et sanguis Jesu Christi, Filii ejus. Ces mots réfutent trois hérésies. Premièrement, celle des Manichéens qui niaient que le Christ eût pris véritablement la nature humaine. Secondement, celle des Ebionites qui niaient la divinité du Christ. Et troisièmement celle des Nestoriens qui divisaient la personne du Christ en personne du Verbe divin et en personne humaine.

Sanguis Jesu Christi emundat nos ab omni peccato. Tout péché, originel ou actuel, mortel ou véniel, est effacé dans notre âme, en vue des mérites de Jésus-Christ, et par l'application qui nous est faite de son sang répandu sur la croix.

Emundat nos. Non seulement la peine du péché nous est remise, mais la tache même de notre âme est purifiée, notre cœur est changé par une vraie contrition, et renouvelé par l'infusion de la charité et de la grâce sanctifiante. Dieu, selon l'expression de David, crée dans nous un cœur nouveau. Il lave notre âme et elle devient plus blanche que la neige. (Ps. L.)

8. *Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, ipsi nos seducimus et veritas in nobis non est.* Mais, si nous disons, comme certains hérétiques superbes, que nous sommes sans péché et que nous n'avons pas besoin d'être purifiés par le sang de Jésus-Christ, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous. Car, outre le péché originel qui infecte tous les enfants d'Adam, il n'y a point sur la terre un homme tellement juste qu'il fasse toujours le bien et ne pèche pas. *Non est homo justus in terra, qui faciat bonum et non peccet,* dit Salomon. (Eccl., VII, 21.) Et saint Jacques affirme aussi qu'il nous échappe à tous beaucoup de fautes : *in multis offendimus omnes.* (S. Jac., III, 2.) Appuyés sur ces textes, les théologiens prouvent que nul, sans un privilége spécial, semblable à celui de la très sainte Vierge, ne peut éviter toute espèce de faute dans le cours de sa vie. *Homines enim justi, quamdiu in hac carne corruptibili mortaliter vivunt, justi quidem esse possunt, sed contagio culpæ omnino carere non possunt.* (S. Greg. M. in Job, lib. XVIII, 71.)

Ce point, défini par le Concile de Trente (Sess. VI, can. XXIII), avait déjà été parfaitement éclairci par celui de Carthage tenu l'an 418, contre l'hérésie de Pélage et de Célestius. Il prononça l'anathème contre quiconque prétendrait que le juste, en récitant l'Oraison dominicale, ne dit pas pour lui, mais pour les autres : Remettez-nous nos dettes. (Conc. Carth. Can. VII et VIII.)

Ipsi nos seducimus, ἑαυτοὺς πλανῶμεν. Si nous nous croyons irréprochables devant Dieu, et si nous prétendons n'avoir aucune faute à expier, nous nous séduisons nous-mêmes ; nous employons notre raisonnement à nous persuader ce qui est faux et ce qui doit nous perdre.

Ne nous rassurons point en considérant comme peu de chose des fautes qui nous paraissent légères : leur nombre peut former une dette effrayante. *Ista levia quæ dicimus, noli contemnere,* dit saint Augustin. *Si contemnis quando appendis, expavesce quando numeras. Levia multa faciunt unum grande ; multæ guttæ implent flumen.* (Voyez S. Jac., III, 2.)

Après avoir établi contre certains hérétiques que personne n'est sans péché sur la terre, et que tous ont besoin de la grâce du Sauveur, l'Apôtre indique le moyen général d'obtenir le pardon de toutes les fautes graves ou légères que l'on a commises : c'est de les confesser.

9. *Si confiteamur peccata nostra, fidelis est et justus, ut remittat nobis peccata nostra.* « Mais, dit-il, si nous confessons humblement nos péchés, Dieu est fidèle et juste pour nous les remettre. » Il est fidèle dans ses paroles, parce qu'il accomplit toujours ce qu'il a promis. Or, il a promis le pardon au pécheur pénitent ; car le prophète Jérémie déclare au nom du Seigneur que, si l'impie fait pénitence de ses péchés et s'il garde ses commandements, il ne mourra point. *Si autem impius egerit pœnitentiam ab omnibus peccatis suis, quæ operatus est, et custodierit omnia præcepta mea, et fecerit judicium et justitiam : vita vivet et non morietur.* (Ezech., XVIII, 21.)

Et justus. Dieu nous pardonne par une sorte de justice, à cause de sa promesse. Nous sommes cependant justifiés gratuitement, parce que ni la foi ni les œuvres qui précèdent la justification ne méritent la grâce de la justification : elles y disposent seulement. *Gratis autem justificari ideo dicimur, quia nihil eorum quæ justificationem præcedunt, sive fides, sive opera, ipsam justificationis gratiam promeretur.* (Conc. Trid. Sess. VI, de Justif., c. VIII.)

Le pécheur ne peut réclamer le pardon en vertu de son seul repentir ; mais il invoque avec confiance la promesse de Dieu et les mérites de son Sauveur.

Ut remittat nobis peccata nostra. Un prince remet une peine à un coupable, c'est-à-dire qu'il consent à ne pas le punir ; mais il le laisse souillé de son crime. Dieu au contraire ne pardonne pas seulement la faute, mais il l'efface ; la tache disparaît, et nos âmes, lavées dans le sang de Jésus-Christ, deviennent parfaitement pures : *Et emundet nos ab omni iniquitate.*

Si confiteamur peccata nostra. « Si nous confessons nos péchés. » Ce texte, considéré en lui-même, ne déciderait pas si la confession des péchés doit être faite au prêtre, ou s'il suffit de la faire à Dieu. Mais d'autres textes, unis à la tradition qui interprète l'Ecriture d'après les enseignements apostoliques, nous apprennent que les péchés graves doivent être confessés au prêtre.

Peccata. Ce terme insinue qu'il ne suffit pas de se reconnaître pécheur en général, mais qu'il faut confesser au prêtre les divers péchés que l'on a commis et en dire l'espèce et le nombre.

C'est là un usage et une doctrine qu'on voit remonter aux premiers siècles de l'Eglise. On lit en effet dans saint Cyprien que, de son temps, « les chrétiens ouvraient avec simplicité leur conscience aux prêtres, déposaient à leurs pieds le poids de leur âme, et allaient chercher auprès d'eux un salutaire remède à leurs blessures graves ou légères. » Tertullien écrivait auparavant que « la confession des péchés décharge l'âme, autant que la dissimulation l'accable ; qu'il y a dans l'Eglise une discipline qui apprend à l'homme à se prosterner et à s'humilier, en tenant une conduite qui attire la miséricorde ; et qu'une loi du christianisme ordonne de s'agenouiller devant les prêtres et les hommes chers à Dieu (1).

(1) *Apud sacerdotes Dei dolentes ac simpliciter confitentes exomologesim conscientiæ faciunt, animi sui pondus exponunt, salutarem medelam parvis licet ac modicis vulneribus exquirunt.* (S. Cypr., Sermo de Lapsis.) — *Tantum relevat confessio delictorum, quantum*

10. Saint Jean disait tout à l'heure : que « si nous prétendons n'avoir point de péchés, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous. » Maintenant il répète la même idée, pour montrer combien une telle prétention est coupable : *Si dixerimus quoniam non peccavimus, mendacem facimus eum, et verbum ejus non est in nobis.* « Si nous disons que nous n'avons point péché », non seulement nous nous séduisons nous mêmes, mais, ce qui est beaucoup plus criminel, « nous faisons Dieu menteur », puisque Dieu déclare dans plusieurs endroits de l'Ecriture que tous les hommes sont pécheurs. « Nous nous sommes tous égarés comme des brebis errantes, dit Isaïe ; chacun de nous s'est détourné du droit chemin pour suivre sa voie mauvaise ; et le Seigneur a placé sur la tête du Christ l'iniquité de nous tous. » (Is., LIII, 6.)

Si donc nous disons que tout est pur dans notre âme, la vérité n'est point en notre bouche, et notre parole contredit la parole de Dieu. *Et verbum ejus non est in nobis.* La conclusion est que nous devons tous frapper nos poitrines, avouer nos péchés devant Dieu et, s'ils sont graves, les confesser aux pieds de ses ministres.

dissimulatio exaggerat... Exomologesis prosternendi et humilificandi hominis disciplina est, conversationem injungens misericordiæ illicem... Mandat presbyteris advolvi et charis Dei adgeniculari. (Tert. de Pœnit., 8 et 9.)

CHAPITRE DEUXIÈME

ANALYSE

1. Nous avons donc tous commis des péchés, et souvent il nous en échappe encore. Cependant nous devons avoir confiance en Dieu; car Jésus-Christ est notre avocat auprès du Père et notre victime de propitiation.

2. Mais, pour être justifiés par Jésus-Christ, il faut suivre ses exemples et observer ses commandements. Or, le commandement principal qu'il nous a donné, c'est d'aimer nos frères.

3. L'Apôtre désigne ensuite deux choses qui empêchent les hommes de marcher dans la justice, savoir : la concupiscence et l'hérésie. C'est pourquoi il exhorte affectueusement les fidèles de tous les âges, premièrement à ne pas aimer le monde, parce que le monde passe avec tous ses faux biens qui excitent notre concupiscence; secondement à persévérer dans la sainte doctrine qui leur a été annoncée, et à fuir les erreurs des hérétiques, qui sont les précurseurs de l'Antechrist.

---

1. Mes chers enfants, je vous écris ces choses afin que vous ne péchiez point. Mais si quelqu'un pèche, nous avons un avocat auprès du Père : c'est Jésus-Christ, qui est juste.

2. Et il est lui-même propitiation pour nos péchés, et non seulement pour les nôtres, mais encore pour ceux du monde entier.

3. Or, ce qui nous assure que nous le connaissons, c'est si nous gardons ses commandements.

4. Celui qui dit qu'il le connaît et ne garde pas ses commandements est menteur, et la vérité n'est point en lui.

1. *Filioli mei, hæc scribo vobis, ut non peccetis. Sed et si quis peccaverit, advocatum habemus apud Patrem, Jesum Christum justum;*

2. *Et ipse est propitiatio pro peccatis nostris : non pro nostris autem tantum, sed etiam pro totius mundi.*

3. *Et in hoc scimus quoniam cognovimus eum, si mandata ejus observemus.*

4. *Qui dicit se nosse eum, et mandata ejus non custodit, mendax est, et in hoc veritas non est.*

5. *Qui autem servat verbum ejus, vere in hoc charitas Dei perfecta est; et in hoc scimus quoniam in ipso sumus.*

6. *Qui dicit se in ipso manere, debet, sicut ille ambulavit, et ipse ambulare.*

7. *Charissimi, non mandatum novum scribo vobis, sed mandatum vetus, quod habuistis ab initio : mandatum vetus est verbum quod audistis.*

8. *Iterum mandatum novum scribo vobis, quod verum est et in ipso et in vobis : quia tenebræ transierunt, et verum lumen jam lucet.*

9. *Qui dicit se in luce esse, et fratrem suum odit, in tenebris est usque adhuc.*

10. *Qui diligit fratrem suum, in lumine manet, et scandalum in eo non est.*

11. *Qui autem odit fratrem suum, in tenebris est, et in tenebris ambulat, et nescit quo eat : quia tenebræ obcæcaverunt oculos ejus.*

12. *Scribo vobis, filioli, quoniam remittuntur vobis peccata propter nomen ejus.*

13. *Scribo vobis, patres, quoniam cognovistis eum qui ab initio est. Scribo vobis, adolescentes, quoniam vicistis malignum.*

14. *Scribo vobis, infantes, quoniam cognovistis Patrem. Scribo vobis, juvenes, quoniam fortes estis, et verbum Dei manet in vobis, et vicistis malignum.*

15. *Nolite diligere mundum neque ea quæ in mundo sunt. Si quis diligit mundum, non est charitas Patris in eo.*

16. *Quoniam omne quod est in mundo, concupiscentia carnis*

5. Mais pour celui qui garde sa parole, l'amour de Dieu est vraiment parfait en lui. Et c'est par où nous connaissons que nous sommes en lui.

6. Celui qui dit qu'il demeure en Jésus-Christ doit marcher lui-même comme Jésus-Christ a marché.

7. Mes très chers frères, je ne vous écris point un commandement nouveau, mais un commandement ancien que vous avez reçu dès le commencement. Cet ancien commandement est la parole que vous avez entendue.

8. Et néanmoins je vous écris un commandement nouveau, qui est vrai dans le Christ et dans vous ; parce que les ténèbres sont passées et la vraie lumière luit déjà.

9. Celui qui prétend être dans la lumière, et hait son frère, est encore dans les ténèbres.

10. Celui qui aime son frère demeure dans la lumière, et il n'y a point en lui de scandale.

11. Mais pour celui qui hait son frère, il est dans les ténèbres, il marche dans les ténèbres, et il ne sait où il va, parce que les ténèbres ont aveuglé ses yeux.

12. Je vous écris, mes chers enfants, parce que vos péchés vous sont remis à cause du nom de Jésus-Christ.

13. Je vous écris, à vous pères, parce que vous avez connu celui qui est dès le commencement. Je vous écris, à vous adolescents, parce que vous avez vaincu l'esprit malin.

14. Je vous écris, à vous enfants, parce que vous avez connu le Père. Je vous écris, à vous jeunes hommes, parce que vous êtes forts, parce que la parole de Dieu demeure en vous, et parce que vous avez vaincu l'esprit malin.

15. N'aimez pas le monde ni les choses qui sont dans le monde. Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui.

16. Car tout ce qui est dans le monde est concupiscence de la chair,

et concupiscence des yeux, et orgueil de la vie ; ce qui n'est point du Père, mais du monde.

est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ ; quæ non est ex Patre, sed ex mundo est.

17. Or le monde passe, et la concupiscence du monde passe avec lui; mais celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement.

17. *Et mundus transit, et concupiscentia ejus : qui autem facit voluntatem Dei, manet in æternum.*

18. Mes petits enfants, c'est maintenant la dernière heure ; et comme vous avez entendu dire que l'Antechrist doit venir, il y en a déjà plusieurs qui sont devenus des antechrists ; ce qui nous fait connaître que nous sommes dans la dernière heure.

18. *Filioli, novissima hora est : et sicut audistis quia Antichristus venit, et nunc antichristi multi facti sunt ; unde scimus quia novissima hora est.*

19. Ils sont sortis d'avec nous, mais ils n'étaient pas d'avec nous. Car s'ils avaient été d'avec nous, ils seraient demeurés avec nous. Mais ils sont sortis, afin qu'ils soient manifestés et que l'on sache que tous ne sont pas d'avec nous.

19. *Ex nobis prodierunt, sed non erant ex nobis. Nam si fuissent ex nobis, permansissent utique nobiscum ; sed ut manifesti sint quoniam non sunt omnes ex nobis.*

20. Mais quant à vous, vous avez reçu l'onction du Saint, et vous connaissez toutes choses.

20. *Sed vos unctionem habetis a Sancto, et nostis omnia.*

21. Je ne vous ai pas écrit comme à des personnes qui ne connaissent pas la vérité, mais comme à ceux qui la connaissent, et qui savent que nul mensonge ne vient de la vérité.

21. *Non scripsi vobis quasi ignorantibus veritatem, sed quasi scientibus eam : et quoniam omne mendacium ex veritate non est.*

22. Qui est-ce qui est menteur, si ce n'est celui qui nie que Jésus est le Christ? Celui-là est un antechrist, et il nie le Père et le Fils.

22. *Quis est mendax, nisi is qui negat quoniam Jesus est Christus ? Hic est antichristus, qui negat Patrem et Filium.*

23. Quiconque nie le Fils, ne reconnaît point le Père ; et celui qui confesse le Fils, reconnaît aussi le Père.

23. *Omnis qui negat Filium, nec Patrem habet. Qui confitetur Filium, et Patrem habet.*

24. Pour vous, ayez soin que ce que vous avez entendu dès le commencement demeure en vous. Si ce que vous avez entendu dès le commencement demeure toujours en vous, vous demeurerez aussi dans le Fils et dans le Père.

24. *Vos quod audistis ab initio, in vobis permaneat. Si in vobis permanserit quod audistis ab initio, et vos in Filio et Patre manebitis.*

25. Et c'est là ce que lui-même nous a promis, en nous promettant la vie éternelle.

25. *Et hæc est repromissio quam ipse pollicitus est nobis, vitam æternam.*

26. Voilà ce que je voulais vous écrire touchant ceux qui s'efforcent de vous séduire.

26. *Hæc scripsi vobis de his qui seducunt vos.*

27. Mais pour vous, faites que

27. *Et vos unctionem quam*

accepistis ab eo, maneat in vobis. Et non necesse habetis ut aliquis doceat vos : sed sicut unctio ejus docet vos de omnibus, et verum est, et non est mendacium. Et sicut docuit vos, manete in eo.

l'onction que vous avez reçue du Fils de Dieu demeure en vous. Et vous n'avez pas besoin que personne vous instruise. Mais comme cette onction du Christ vous enseigne toutes choses, de même son enseignement est vrai et pur de tout mensonge. Demeurez en lui et dans sa doctrine telle qu'il vous l'a enseignée.

28. *Et nunc, filioli, manete in eo; ut quum apparuerit, habeamus fiduciam, et non confundamur ab eo in adventu ejus.*

28. Maintenant donc, mes petits enfants, demeurez en lui, afin que, lorsqu'il apparaîtra, nous ayons confiance et que nous ne soyons pas confondus par lui au jour du jugement.

29. *Si scitis quoniam justus est, scitote quoniam et omnis qui facit justitiam, ex ipso natus est.*

29. Si vous savez qu'il est juste, sachez aussi que tout homme qui fait des œuvres de justice est né de lui.

COMMENTAIRE

1. *Filioli mei, hæc scribo vobis, ut non peccetis. Sed et si quis peccaverit, advocatum habemus apud Patrem, Jesum Christum justum.* « Mes chers enfants, je vous écris ces choses afin que vous ne péchiez pas. Mais si quelqu'un de vous pèche, nous avons un avocat auprès du Père : c'est Jésus-Christ, qui est juste. »

Filioli, mes chers petits enfants. Cette expression de tendresse a été employée par Notre-Seigneur à l'égard de ses disciples. (S. Marc, x, 24, et S. Jean, XIII, 33.) Saint Paul appelait aussi les Galates ses petits enfants : *Filioli, quos iterum parturio.* (Gal., IV, 19.) Pour saint Jean, il répète jusqu'à huit fois *filioli* dans cette Epître, où il parle tout à la fois avec l'autorité d'un Apôtre, et avec la tendresse d'un père.

Hæc scribo vobis. Il désigne ce qu'il vient d'écrire dans les versets qui terminent le précédent chapitre : savoir que nous tombons tous dans des fautes plus ou moins graves et que nous avons tous des péchés à expier ; mais

si nous les confessons humblement, nous en sommes purifiés par Jésus-Christ. Maintenant il va développer cette dernière pensée.

« Je vous écris ces choses, afin que vous ne péchiez point. » Car si nous rappelons souvent à notre mémoire les bienfaits de Jésus-Christ, nous serons pénétrés de sa bonté à notre égard, et nous veillerons sur nous-mêmes pour ne pas l'offenser. Mais l'Apôtre, qui connaît la fragilité humaine, a soin d'ajouter : Néanmoins, si quelqu'un d'entre vous pèche, qu'il ne perde point courage, mais qu'il ait recours à Jésus-Christ : il est notre puissant avocat auprès du Père ; il plaidera notre cause et il la gagnera, parce qu'étant parfaitement juste, il est agréable au Père, qui ne lui peut rien refuser. D'ailleurs, tout ce qu'il demande comme homme, il a le droit de l'obtenir de son Père ; et comme Dieu, il nous le donne avec son Père.

Advocatum. Souvent en ce monde un accusé confie sa cause à l'éloquence d'un avocat, qui le sauve. Et vous, dit saint Augustin, si vous confiez votre cause au Verbe lui-même, est-ce qu'il vous laissera condamner ?

Justum. Pour être avocat auprès de Dieu, il faut être juste soi-même ; car un coupable n'est pas admis à intercéder pour un criminel. C'est pourquoi saint Paul disait aux Hébreux que nous avions besoin d'un pontife saint, pour être médiateur entre Dieu et le peuple. *Talis enim decebat ut nobis esset pontifex, sanctus, innocens, impollutus, segregatus a peccatoribus.* (Hebr., VI, 26.)

Quelles raisons emploie-t-il quand il plaide notre cause? Il montre ses plaies, dit Bossuet. (Serm. sur l'Ascens.) En effet, l'Apôtre ajoute :

2. *Et ipse est propitiatio pro peccatis nostris ; non pro nostris autem tantum, sed pro totius mundi.* Or, non seulement il est notre avocat, « mais il est encore lui-même victime de propitiation pour nos péchés, et non seulement pour les nôtres, mais pour ceux du monde entier. » Voilà une doctrine qu'il faut enseigner aux autres et nous prêcher à nous-mêmes. Quelque graves que soient nos pé-

chés, quelque nombreuses que soient nos rechutes, nous ne devons jamais désespérer de notre salut. « Car Jésus-Christ lui-même est notre propitiation. » Toutes nos fautes ont été expiées par le sacrifice qu'il a offert sur la croix ; notre rançon est payée d'avance. Pour devenir justes, il nous suffit d'avoir le regret de nos fautes passées, avec le ferme propos de ne les plus commettre. Si nous en faisons l'aveu dans cette disposition, le prêtre nous absout et tous nos péchés sont remis.

Ipse est propitiatio pro peccatis. Qu'aucun péché, même véniel, ne puisse être effacé que par Jésus-Christ notre Rédempteur, cela est certain. Car il a dit à saint Pierre, qui était pur de fautes graves : « Si je ne te lave pas, tu n'auras pas de part avec moi. » *Si non lavero te, non habebis partem mecum.* (S. Joan., XIII, 8.)

Mais d'un autre côté, il n'y a point de péché si énorme que le sang d'un Dieu n'efface. Jésus-Christ nous a tous aimés, et il nous a tous lavés dans son sang : *Dilexit nos, et lavit nos in sanguine suo.* (Apoc., I, 5.)

Or, continue l'Apôtre, quand je dis que le Christ est propitiation pour nos fautes, je n'entends pas seulement les nôtres, mais celles du monde entier. *Non pro nostris autem tantum, sed etiam pro totius mundi.* Ce texte prouve que Jésus-Christ n'est pas mort pour les seuls prédestinés : cela est de foi. Il prouve, en outre, que Jésus-Christ n'est pas mort seulement pour tous les fidèles, mais encore pour tous les hommes : cela est certain.

Tous les hommes cependant ne sont pas justifiés par son sacrifice, parce que tous ne veulent pas l'être.

3. *Et in hoc scimus quoniam cognovimus eum, si mandata ejus observemus.* « Or, ce qui nous assure que nous connaissons Jésus-Christ, c'est l'observance de ses commandements. »

On ne peut recourir à Jésus-Christ, si on ne le connaît pas ; mais il ne suffit pas de le connaître comme les scribes et les pharisiens, qui ne l'ont connu que pour le faire mourir. Cette connaissance, loin de les justifier, les a rendus plus coupables.

Il faut le connaître et croire en lui; il faut le connaître et lui obéir. La connaissance dont parle saint Jean est un acte de l'intelligence qui fait agir la volonté, comme lorsque le Sage dit à Dieu : Vous connaître, Seigneur, est la parfaite justice, *Nosse te consummata justitia est.* (Sap., xv, 3.) C'est encore d'une semblable connaissance que Jésus-Christ a dit : Je connais mes brebis et elles me connaissent; elles entendent ma voix et elles me suivent. (S. Jean, x, 27.) La vraie foi, dit saint Grégoire, est celle de l'homme en qui la conduite ne contredit point les paroles. *Vera fides est, quæ in hoc quod verbis dicit, moribus non contradicit.* (Homil. in Evang. xxix.)

4. *Qui dicit se nosse eum, et mandata ejus non custodit, mendax est, et in hoc veritas non est.* Pour celui qui dit qu'il connaît Jésus-Christ et ne garde pas ses commandements, il est un menteur, et la vérité n'est point en lui. » S'il connaissait la bonté de Jésus-Christ, sa puissance, sa justice, est-ce qu'il l'offenserait ? On peut vraiment dire de tous les pécheurs qu'ils ne connaissent ni Dieu ni son Fils Jésus-Christ. *Non noverunt Patrem neque me.* (S. Joan., xvi, 3.) Tout homme qui n'aime pas Dieu montre par là même qu'il ne le connaît pas et qu'il ne sait pas combien il est aimable, dit le vénérable Bède. *Quisquis Deum non amat, profecto ostendit quia quam sit amabilis non novit.*

5. *Qui autem servat verbum ejus, vere in hoc charitas Dei perfecta est.* « Mais celui qui garde sa parole et obéit à ses préceptes, montre que l'amour de Dieu est vraiment parfait en lui. » Le raisonnement appelait cette série d'idées : Celui qui garde la parole de Dieu le connaît. Or celui qui connaît Dieu, l'aime. Car la vraie connaissance de Dieu produit l'amour de Dieu. Celui donc qui garde la parole de Dieu aime Dieu, et celui qui la garde parfaitement l'aime parfaitement. Saint Jean supprime les idées intermédiaires, qu'il laisse suppléer à l'intelligence du lecteur, et il dit tout de suite : L'amour de Dieu est parfait dans celui qui garde sa parole. — *Et in hoc scimus quoniam in ipso sumus.* « Et c'est en gardant sa parole que

nous savons que nous sommes en lui. » Cette crainte de lui déplaire, cet amour qui nous fait accomplir sa volonté, nous attestent que nous sommes en Jésus-Christ, c'est-à-dire ses vrais disciples, unis à lui comme les membres le sont à leur chef, et comme les branches ne font qu'un avec la vigne (1).

6. *Qui dicit se in ipso manere, debet, sicut ille ambulavit, et ipse ambulare.* Celui donc qui prétend qu'il demeure en Jésus-Christ et qu'il est son fidèle disciple, doit marcher lui-même comme Jésus-Christ a marché. Car Jésus-Christ ne s'est pas contenté de promulguer des lois, comme fit autrefois l'ange du Seigneur qui parlait du haut de la montagne aux Israélites. Jésus a vécu au milieu de nous et il nous a montré par ses actions ce que nous devons faire nous-mêmes. *Exemplum enim dedi vobis, ut quemadmodum ego feci, ita et vos faciatis.* (S. Joan., XIII, 15.)

Or l'exemple qu'il nous a donné, celui qui résume toute sa vie et toutes ses leçons, est d'aimer Dieu et le prochain.

7. *Charissimi, non mandatum novum scribo vobis, sed mandatum vetus, quod habuistis ab initio : mandatum vetus est verbum quod audistis.* Mes bien-aimés, je ne vous écris point un commandement nouveau, que vous ne connaissiez pas, mais un commandement ancien que vous avez reçu dès le commencement. Ce précepte ancien est la parole que vous avez déjà entendue.

Saint Jean vient d'exprimer le précepte de l'amour de Dieu, et il va tout de suite inculquer l'amour du prochain. Ces deux commandements sont semblables et ils n'en font qu'un. L'on ne peut en effet aimer Dieu sans aimer le prochain, que Dieu aime. Et si l'on aime le prochain comme on doit l'aimer, c'est-à-dire en lui souhaitant l'éternelle possession de Dieu, on aime Dieu.

Ce double commandement n'est pas un précepte nouveau que les chrétiens entendent pour la première fois.

(1) Etre un vrai disciple de Jésus-Christ et un vrai chrétien, être en Jésus-Christ, demeurer en lui, être uni à lui par le baptême, par la foi et la charité, c'est la même chose ou du moins ce sont des idées connexes.

C'est un commandement ancien, donné par le Seigneur et qu'ils ont reçu dès l'origine, *ab initio*. Lorsqu'on les a préparés au baptême, on a eu soin de leur apprendre cette parole inscrite dans l'Evangile : « Tu aimeras le « Seigneur ton Dieu de toute ton âme, de tout ton cœur et « de tout ton esprit. Voilà le plus grand et le premier « commandement. Et le second est semblable : Tu aime- « ras ton prochain comme toi-même. Toute la loi et « les prophètes se résument en ces deux préceptes. » (S. Matth., v, 37.)

8. *Iterum mandatum novum scribo vobis.* « Et cependant je vous écris un commandement nouveau » pour le monde. Il est vrai que Moïse avait dit aux Israélites : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force. » Mais ce précepte, inconnu aux Gentils, était presque oublié des Juifs. La crainte dominait chez ce peuple, et il tremblait plutôt devant Dieu comme un esclave, qu'il ne l'aimait comme un fils. Quant à l'amour des hommes, on lisait dans le Lévitique : « Tu aimeras ton ami, comme toi-même » (Lév., XIX, 18) ; d'où les docteurs juifs concluaient qu'on n'était pas obligé d'aimer les étrangers, et qu'on pouvait haïr ses ennemis. (S. Matth., v, 43.)

Notre-Seigneur promulgua de nouveau le commandement qui ordonne d'aimer Dieu de tout son cœur ; et il perfectionna celui qui prescrit d'aimer les hommes, en déclarant qu'il faut aimer non seulement ses amis et ses proches, mais ses ennemis mêmes, ceux qui nous calomnient, ceux qui nous persécutent : *Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos, et orate pro persequentibus et calumniantibus vos.* (S. Matth., v, 44.) Nous devons aimer nos ennemis et prier pour eux, afin qu'ils deviennent nos frères, dit saint Augustin. *Sic dilige inimicos tuos, ut fratres optes.* (In Epist. Jo. tract. I, c. 9.) Voilà un précepte admirable, que la terre n'avait jamais entendu. Aussi Notre-Seigneur l'appelle-t-il un commandement nouveau : *Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem sicut dilexi vos.* (S. Joan., XIII, 34.)

Quod verum est in ipso et in vobis. Ce commandement est véritable en Jésus-Christ, il est accompli en lui, puisqu'il a aimé tous les hommes et qu'il a versé son sang même pour ses ennemis.

Et in vobis. Ce commandement est aussi véritable en vous ; car, en devenant chrétiens, vous avez accepté le commandement de la charité, et vous l'accomplissez comme vous l'avez promis (1).

Quia tenebræ transierunt et verum lumen jam lucet. Lorsque les hommes étaient plongés dans les ténèbres de l'ignorance et du péché, ils se haïssaient mutuellement. Mais ces ténèbres sont passées pour vous; la vraie lumière de l'Evangile brille à vos yeux, et elle s'étend de plus en plus dans le monde, en y répandant la charité.

9. *Qui dicit se in luce esse, et fratrem suum odit, in tenebris est usque adhuc.* Mais quiconque prétend être dans la lumière, et cependant hait son frère, celui-là est encore jusqu'à présent dans les ténèbres.

Pour bien comprendre ce passage et d'autres semblables, il faut se rappeler ce que saint Jean et les autres Apôtres entendaient par le mot lumière. Ils le prenaient dans un sens spirituel, employé par les prophètes et par Notre-Seigneur lui-même. Il y a la lumière de la vérité et la lumière de la grâce. Une âme est dans la lumière, premièrement lorsqu'elle connaît, aime et croit les vérités célestes que la foi nous révèle; secondement lorsqu'elle est purifiée du péché et ornée de la grâce sanctifiante. Alors elle brille, étant toute lumineuse de vérité et de beauté. Au contraire, elle est dans les ténèbres, lorsqu'elle ne connaît pas les vérités de l'Evangile, et qu'elle est souillée du péché. L'ignorance et l'erreur l'enveloppent d'une nuit sombre, et le péché la couvre des ombres de la mort, jusqu'à ce que Jésus-Christ, qui est le divin

(1) *Mandatum novum scribo vobis, quod est verum in ipso*, ἐντολὴν καινὴν γράφω ὑμῖν, ὃ ἐστιν ἀληθὲς ἐν αὐτῷ. Le pronom ὅ, *quod*, ne s'accorde pas avec ἐντολὴν, qui est du féminin. On traduit donc : « Je vous écris un commandement nouveau, et la chose qui est prescrite par ce commandement est vraie, c'est-à-dire réalisée, dans le Christ et en vous. »

soleil de justice, l'éclaire en répandant sur elle la lumière de la vérité et la splendeur de sa grâce.

Car ces deux choses sont distinctes : on peut, en ayant la lumière de la foi, être plongé dans les ténèbres du péché. Ainsi un nègre voit avec ses yeux la lumière du soleil ; mais il est lui-même ténébreux ; car la noirceur de son visage et de tout son corps repousse les rayons de la lumière qui éclaire le monde. (Voyez plus haut, I, 5.)

Fratrem suum. Dans le Nouveau Testament et dans le langage de l'Eglise, le titre de frère est, en général, réservé aux chrétiens, qui sont frères en Jésus-Christ. Néanmoins il peut s'étendre à tous les hommes, qui sont frères selon la nature, puisqu'ils descendent tous d'Adam et de Noé.

In tenebris est usque adhuc. Si quelqu'un hait son frère, en vain l'Evangile a brillé à ses yeux ; quoiqu'il ait la foi, les ténèbres enveloppent encore son âme : il ne sera illuminé de la grâce sanctifiante, que lorsqu'il aimera son frère.

10. *Qui diligit fratrem suum, in lumine manet, et scandalum in eo non est.* Pour celui qui aime son frère, il demeure dans la lumière de l'Evangile et de la justice. Il connaît la doctrine du salut et possède la grâce divine. Celui-là est vraiment disciple du Christ, et il ne craint point de scandale. Car le flambeau de la vérité éclaire ses pas, et rien ne le fait tomber pendant qu'il court dans la voie des saints commandements (1).

11. *Qui autem odit fratrem suum, in tenebris est, et in tenebris ambulat, et nescit quo eat : quia tenebræ obcæcaverunt oculos ejus.* « Mais celui qui hait son frère est dans

(1) L'Apôtre fait allusion à la parole du prophète David : *Pax multa diligentibus legem tuam, et non est illis scandalum.*. (Ps. CXVIII, 165.) Il n'y a point de scandale pour ceux qui, selon la loi, aiment vraiment Dieu et le prochain, parce que nulle séduction ne les entraîne au péché, nulle menace ne les fait dévier du sentier de la justice. — *Scandalum*, σκάνδαλον. Ce mot, qui revient souvent dans l'Ecriture, signifie, au sens propre, un piége tendu pour un animal qui y pose le pied, ou encore un obstacle placé frauduleusement sur le chemin pour faire tomber celui qui passe.

les ténèbres, et il marche dans les ténèbres, et il ne sait pas où il va, parce que les ténèbres ont aveuglé ses yeux. »

In tenebris est, il est dans les ténèbres de l'ignorance et dans celles du péché. Il ne voit pas quelle laideur répand sur son âme la haine qu'il nourrit contre le prochain, et il n'aperçoit pas les châtiments qu'elle mérite.

In tenebris ambulat. Toutes ses actions faites dans l'état du péché sont sans mérite pour le ciel. Parfois même elles sont des œuvres mauvaises, dont le principe est une pensée coupable.

Et nescit quo eat, « et il ne sait pas où il va. » C'est la condition des mondains aveuglés par leurs passions ; ils ne savent pas qu'ils vont à l'abîme. On a beau leur crier qu'ils se perdent, ils ne le croient pas. Car les ténèbres offusquent les yeux du pécheur. Celui qui garde la haine dans son cœur va sans le savoir dans l'enfer, dit saint Cyprien : *it nescius in gehennam.* (S. Cypr. de zelo et liv., VI.)

12, 13, 14. *Scribo vobis, filioli, quoniam remittuntur vobis peccata propter nomen ejus. — Scribo vobis, patres, quoniam cognovistis eum qui ab initio est. Scribo vobis, adolescentes, quoniam vicistis malignum. — Scribo vobis, infantes, quoniam cognovistis Patrem* (1). *Scribo vobis, juvenes, quoniam fortes estis; et verbum Dei manet in vobis, et vicistis malignum.* « Je vous écris, mes chers enfants, parce que vos péchés vous sont remis à cause du nom de Jésus-Christ. — Je vous écris, à vous pères, parce que vous avez connu celui qui est dès le commencement. Je vous écris, adolescents, parce que vous avez vaincu l'esprit malin. — Je vous écris, enfants, parce que vous avez connu le Père. Je vous écris, jeunes hommes, parce

(1) *Scribo vobis infantes*, en grec ἔγραψα ὑμῖν παιδία. L'auteur de la Vulgate a rendu l'aoriste ἔγραψα (*scripsi*) par le présent *scribo*, parce qu'il pense avec raison que saint Jean ne parle point d'une lettre qu'il aurait précédemment écrite, mais de celle qu'il écrit maintenant. En mettant le passé ἔγραψα, il se transporte au moment où sa lettre sera lue. — Le grec insère ici de nouveau : ἔγραψα ὑμῖν, πατέρες, ὅτι ἐγνώκατε τὸν ἀπ' ἀρχῆς. La Vulgate omet cette répétition qui paraît superflue. Les exemplaires grecs donnent trois fois γράφω et trois fois ἔγραψα.

que vous êtes forts, parce que la parole de Dieu demeure en vous et parce que vous avez vaincu l'esprit malin. »

Scribo vobis, filioli. Je vous écris, mes chers enfants, τεκνία. C'est le même mot que nous avons vu en tête de ce chapitre, *filioli mei.* Saint Jean, Apôtre et vieillard, appelle tous les chrétiens ses chers petits enfants. Il leur écrit pour les féliciter de ce que leurs péchés leur sont remis et pardonnés à cause du nom du Christ. Il dit *propter nomen ejus*, au lieu de *propter nomen Christi;* car, bien que le nom du Christ n'ait pas été prononcé depuis le commencement du chapitre, il est toujours dans le cœur de l'Apôtre.

Maintenant il va s'adresser d'une manière spéciale aux différents âges : et d'abord aux pères de famille, ensuite aux adolescents, puis aux enfants, et enfin aux jeunes hommes.

Il écrit d'abord aux pères, que leur âge, leur autorité, leur science de la religion rendent vénérables ; et il les félicite de ce qu'ils ont connu celui qui est dès le commencement, c'est-à-dire le Verbe qui était avant toute créature et par lequel a été fait tout ce qui a été fait. *Scribo vobis, patres, quoniam cognovistis eum qui ab initio est.*

Après avoir salué les vieillards qui connaissent et adorent le Verbe éternel, il félicite les adolescents, parce qu'ils ont repoussé toutes les tentations d'orgueil, d'indépendance et de volupté que le démon suggère à cet âge. *Vicistis malignum.*

Il n'oublie pas les enfants, παιδία. Les enfants sentent qu'ils ont besoin de leur père selon la nature : c'est de lui qu'ils attendent la protection et tout ce qui est nécessaire à la vie ; aussi leur devoir est-il d'aimer l'auteur de leurs jours. Mais les enfants des chrétiens savent qu'ils ont dans les cieux un Père plus puissant et meilleur que celui qui est sur la terre ; ils l'aiment, ils l'adorent, ils l'invoquent avec confiance. *Cognovistis Patrem.* Charmante attention de l'Apôtre qui écrit aux petits enfants, et qui veut qu'on leur apprenne à bégayer le nom de « notre Père qui est dans les cieux ! »

Enfin, il écrit aux jeunes hommes, *juvenes,* parce qu'ils sont dans la vigueur de l'âge et qu'ils consacrent cette force à la vertu ; parce que la parole de Dieu demeure fermement enracinée dans leur cœur, et qu'ils gardent ses commandements ; il leur écrit surtout parce qu'après avoir vaincu l'esprit mauvais dans leur adolescence, ils l'ont dompté dans leur jeunesse. *Scribo vobis, juvenes, quoniam fortes estis, et verbum Dei manet in vobis, et vicistis malignum.*

Les vieillards sont par leur prudence le sénat de l'Eglise ; les enfants en sont l'espoir ; les adolescents pieux en font l'ornement, et les jeunes hommes sont ses soldats et ses héros.

Saint Jean leur écrit donc à tous, et voici l'importante leçon qu'il leur donne :

15, 16, 17. *Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt. Si quis diligit mundum, non est charitas Patris in eo. — Quoniam omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ ; quæ non est ex Patre, sed ex mundo est. — — Et mundus transit et concupiscentia ejus ; qui autem facit voluntatem Dei manet in æternum.*

« N'aimez pas le monde ni les choses qui sont dans le monde. Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui. — Car tout ce qui est dans le monde est concupiscence de la chair, et concupiscence des yeux, et orgueil de la vie ; ce qui n'est point du Père, mais du monde (1). — Or, le monde passe, et la concupiscence du monde passe avec lui ; mais celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement. »

Nolite diligere mundum. Dieu ne veut pas que nous attachions notre cœur au monde, parce qu'il n'est pas notre patrie, mais un lieu de passage : et nous ne devons

(1) Voici la traduction littérale du texte grec : *Quoniam omne quod est in mundo, concupiscentia carnis, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ, non est ex Patre, sed ex mundo est.* « Car tout ce qui est dans le monde, savoir : la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux, et l'orgueil de la vie, n'est point du Père, mais du monde. »

point faire servir à nos passions ce que Dieu nous a donné pour nos besoins. *Ut non vos illigent ista dilectione*, dit saint Augustin, *ne ad fruendum hoc ametis, quod ad utendum habere debetis.* (In Epist. Joann. tr. II, c. 12.) User des créatures pour s'élever à Dieu, voilà l'ordre (1).

Neque ea quæ in mundo sunt, « n'aimez point non plus les choses qui sont dans le monde », n'y placez point votre bonheur ; et cela pour deux raisons : premièrement parce que « l'amour du Père n'est point en celui qui met sa félicité dans les faux biens du monde. » *Si quis diligit mundum, non est charitas Patris in eo.* Il faut rejeter de votre cœur l'affection au monde pour y faire entrer l'amour de Dieu. Votre cœur est un vase, dit saint Augustin ; s'il est plein du monde, l'Esprit-Saint n'y peut entrer. Versez donc la vanité qu'il contient, afin qu'il reçoive la charité qu'il n'a pas. *Funde quod habes, ut accipias quod non habes.*

16. En second lieu, n'aimez point ce qui est dans le monde ; car tout ce qui est dans le monde et ce que les mondains recherchent, porte au péché en excitant la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux, et l'orgueil de la vie. *Quoniam omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ.*

Saint Jean nous avertit que, parmi les objets qui sont dans le monde, les uns charment les sens, amollissent le cœur par la volupté et enflamment la concupiscence de la chair, c'est-à-dire la gourmandise et la luxure. — Les autres excitent l'avarice, irritent la concupiscence des yeux, et entraînent l'homme à vouloir posséder toutes les richesses qu'il voit. L'avare, dit Salomon, ne cesse de travailler, et ses yeux ne sont jamais rassasiés de richesses : *laborare non cessat, nec saturantur oculi ejus divitiis.* (Eccl., IV, 8.) — Enfin les autres choses qui peuvent

(1) Saint Paul exprimait la même pensée lorsqu'il disait : « Que ceux qui usent de ce monde en usent comme n'en usant pas ; car la figure de ce monde passe. » *Qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur. præterit enim figura hujus mundi.* (I Cor., VII, 31.)

nous séduire sont les dignités, la puissance, le faste, les honneurs, et toute cette gloire mondaine qui allume l'ambition et nourrit l'orgueil de la vie.

Or, cette concupiscence qui nous entraîne vers les plaisirs, les richesses et les honneurs n'a point été déposée dans le cœur de l'homme par le Père et le Créateur des hommes : *non est ex Patre*. A l'origine, toutes les choses que Dieu a faites élevaient l'homme vers leur auteur, et aucune par elle-même ne le sollicitait au péché. Mais Adam a désobéi à son Créateur, et de sa révolte est née la funeste concupiscence, qu'il a désormais portée en lui et transmise à toute sa postérité.

Voilà comment l'inclination au mal que nous ressentons en nous-mêmes ne vient pas du Créateur. Elle vient de la faute originelle et des objets du monde, qui maintenant irritent nos désirs malgré la loi divine. *Non est ex Patre, sed ex mundo est.*

17. Cependant l'homme qui aime le monde ne saurait y trouver son bonheur. Car le monde passe et sa concupiscence passe avec lui. *Et mundus transit et concupiscentia ejus*. Le monde et ce qui est dans le monde, plaisirs, richesses, puissance, tout nous échappe ; mais celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement. Le juste et ses œuvres ne passent point. S'étant attaché à Dieu, il le possède et le possédera toujours. *Qui autem facit voluntatem Dei manet in æternum*. L'homme ressemble à l'objet de son amour. S'il aime la terre, il est corruptible comme tout ce qui est terrestre ; s'il aime Dieu, il participe à la nature divine et en reçoit l'immortalité dans la pureté et le bonheur.

18. *Filioli, novissima hora est : et sicut audistis quia Antichristus venit, et nunc antichristi multi facti sunt ; unde scimus quia novissima hora est.* Mes chers enfants, c'est maintenant la dernière heure ; et comme vous avez entendu dire que l'Antechrist doit venir, il y a dès maintenant plusieurs antechrists ; ce qui nous fait connaître que nous sommes arrivés à la dernière heure.

Non seulement le monde passe et nous passons avec le

monde ; mais nous sommes à la dernière heure de ce monde qui passe. Saint Jean le prouve. Vous avez appris, dit-il, que l'Antechrist doit venir à la fin des temps : les Apôtres vous l'ont annoncé de la part du Seigneur. (II Thess., II, 4.) Eh bien, vous voyez dès maintenant sur la terre plusieurs antechrists qui attaquent la religion du Christ, sa personne, sa divinité, son humanité, la réalité de sa passion et de sa mort. Ils sont les précurseurs du dernier Antechrist, le fils de perdition qui les surpassera tous en impiété. Puisque ces pervers le précèdent et qu'il doit les suivre, nous devons conclure qu'il paraîtra bientôt.

La dernière période des siècles est commencée : après elle, il n'y aura plus de temps; le monde finira, et ce sera l'éternité.

Mais dix-huit siècles se sont écoulés depuis cette parole ; et rien n'annonce encore la fin du monde comme prochaine. Saint Jean s'est donc trompé ? A Dieu ne plaise que nous supposions une seule erreur dans l'enseignement des Apôtres et dans les Livres saints ! Toute l'Ecriture est la parole de Dieu ; par conséquent, elle ne renferme rien qui ne soit vrai. *Scripturam esse veracissimam nemo dubitat, nisi infidelis aut impius,* dit saint Augustin. (Gen. ad litt., liv. VII, c. XXVIII, n. 42.) Cette difficulté apparente se résout par une parole de saint Pierre que nous avons entendue : « Mille ans sont devant Dieu comme un jour. » (II Petr., III, 8.)

Novissima hora est. Saint Jean dit aux fidèles que la dernière heure du monde s'écoule, afin qu'ils ne soient pas surpris de voir tant de funestes doctrines s'élever dans le sein de l'Eglise. Car cela est annoncé : Notre-Seigneur a prédit que beaucoup de faux christs et de faux prophètes paraîtraient dans les derniers temps. (S. Matth., XXIV ; S. Marc, XIII.)

Audistis. Ces prédictions de Notre-Seigneur vous ont été redites par les Apôtres, et vous les lisez dans les Evangiles qui sont entre vos mains.

Antichristi multi. Parmi les hérétiques ou antechrists

auxquels saint Jean fait allusion, nous comptons Simon le magicien ; Ménandre, son disciple ; Cérinthe, Ebion et Nicolas d'Antioche, l'un des sept premiers diacres. On y peut joindre Hyménée et Philetus dont parle saint Paul. En outre, les premiers Gnostiques commençaient à dogmatiser.

19. *Ex nobis prodierunt, sed non erant ex nobis. Nam si fuissent ex nobis, permansissent utique nobiscum ; sed ut manifesti sint quoniam non sunt omnes ex nobis.* Ces hommes funestes sont sortis d'avec nous, mais ils n'étaient pas d'avec nous. Car s'ils avaient été sincèrement d'avec nous, ils seraient demeurés avec nous. Mais ils sont sortis, afin que leur perversité soit manifestée et que l'on sache que tous ceux qui paraissent être avec nous, ne sont pas d'avec nous.

Ex nobis prodierunt. Les antechrists dont il parle sont des hérétiques sortis du sein de l'Eglise. Ils avaient reçu le baptême et professé la même foi que nous, puis ils l'ont abandonnée.

Sed non erant ex nobis. Ils fréquentaient nos assemblées, ils participaient à nos saints mystères ; mais ce n'étaient pas des frères pieux et humbles. Leur cœur était plein d'orgueil et de corruption. Ils étaient la poussière mêlée au bon grain dans l'aire du Seigneur : le vent de la tentation a soufflé sur eux et les a emportés. C'étaient des arbres sans racine, la première tempête les a jetés à terre. *Nemo existimet bonos Ecclesia posse discedere,* dit saint Cyprien. *Triticum non rapit ventus, nec arborem solida radice fundatam procella subvertit. Inanes paleæ tempestate jactantur, invalidæ arbores turbinis incursione evertuntur.* (De Unit. Eccl. 9.)

« Ils sortent du milieu de nous, dit à son tour saint Jérôme, pour adorer publiquement ce qu'ils adoraient déjà dans leur cœur. » *Foras prodeunt, ut publice colant quod intus venerabantur.* « Pécheur, crie saint Augustin à l'avare et à l'adultère, réprime tes passions coupables. Si tu ne veux pas corriger tes vices, si tu aimes tes péchés, tu es l'ennemi du Christ. Sois dans l'Eglise ou hors

de l'Eglise, tu es un antechrist. *Intus sis, foris sis, antichristus es.* (In I Joan. tract. III, 9.) « Ces hommes impurs, dit-il encore, sont dans l'Eglise comme des humeurs malsaines ; lorsqu'elles sont évacuées, le corps est soulagé. » *Quando evomuntur, tunc relevatur corpus.* (Ib., 4.)

Nam si fuissent ex nobis, permansissent utique nobiscum. L'Apôtre ne veut pas dire que tous ceux qui désertent l'Eglise n'ont jamais eu la foi ni possédé la grâce ; mais il fait entendre qu'un esprit de superbe et une vie désordonnée ont précédé leur apostasie. Les âmes humbles et ferventes ne font point de telles chutes, ou si elles chancellent par surprise, Dieu, dans sa bonté, les relève aussitôt.

Non erant ex nobis. Selon quelques-uns, saint Jean voudrait dire que ces hérétiques n'étaient pas du nombre des élus. Mais nous ne croyons pas que ce soit la pensée de l'Apôtre. Rien n'indique qu'il ait voulu toucher ici au profond mystère de la prédestination.

Sed ut manifesti sint. Mais il est bon que les hypocrites soient démasqués. Ces hommes vicieux publient eux-mêmes leur honte, quand ils se séparent de nous ; et les scandales qui éclatent de temps en temps font voir que tous ceux qui sont membres de l'Eglise ne sont pas des saints. *Exeundo manifestantur,* dit saint Augustin (in hunc l.). Leur chute nous instruit nous-mêmes ; elle nous apprend à ne pas nous enorgueillir, mais à vivre dans l'humilité et la vigilance, pour ne pas tomber comme ces présomptueux.

20. *Sed vos unctionem habetis a Sancto, et nostis omnia.* « Mais pour vous, vous avez reçu l'onction du Saint des saints, et vous connaissez toutes choses. » L'onction que vous avez reçue du Christ vous a communiqué dans un haut degré la science et l'intelligence. C'est pourquoi vous connaissez tout ce que vous devez croire, et vous êtes capables de discerner la vérité du mensonge. Il vous est donc facile d'éviter la séduction des antechrists.

Unctionem habetis, χρίσμα ἔχετε, le Christ vous a faits

participants de son onction. Or, l'onction du Christ est la grâce du Saint-Esprit qui a rempli son humanité dans un degré inaccessible à toute créature. *Unxit te, Deus, Deus tuus oleo lætitiæ præ consortibus tuis.* (Ps. XLIV.) De même, le Christ a répandu dans vos âmes le Saint-Esprit qui les a arrosées de lumière et de sainteté; et vous êtes ainsi vous-mêmes devenus des christs en participant à l'onction du Christ, Fils de Dieu; car, nous ses disciples, nous avons tous reçu de sa plénitude : *de cujus plenitudine nos omnes accepimus.* (S. Joan., I, 16.)

Et nostis omnia. Chaque fidèle connaît toutes les choses nécessaires au salut; car on a eu soin de l'en instruire avant de l'admettre au baptême, et il connaît par là même, avec la lumière du Saint-Esprit qui éclaire les humbles, tout ce qu'il doit savoir pour se garder des antechrists et dicerner les faux prophètes. Que si, par ces mots *nostis omnia,* l'on entendait une connaissance de la religion plus étendue, cette parole ne s'adresserait plus à chaque fidèle, mais aux églises. C'est comme si l'Apôtre leur disait : Vous avez des prêtres et des docteurs, versés dans la science de l'Evangile et très capables de vous en instruire : écoutez-les.

21. *Non scripsi vobis quasi ignorantibus veritatem, sed quasi scientibus eam, et quoniam omne mendacium ex veritate non est.* « Aussi je ne vous ai pas écrit comme à des hommes qui ignorent la vérité, mais comme à ceux qui la connaissent et qui savent que nul mensonge ne vient de la vérité. » J'ai donc seulement voulu rappeler à votre mémoire ce que vous avez appris, afin que vous vous attachiez fermement à ces vérités pour les mettre dans votre cœur et y conformer votre conduite. Je n'ai pas non plus besoin de réfuter les mensonges des hérétiques : vous comprenez vous-mêmes que leurs erreurs ne peuvent se concilier avec la vérité qui vous a été annoncée. Car celui qui voit clairement une vérité distingue l'erreur qui lui est contraire, comme une ligne droite accuse tout ce qui dévie de sa rectitude.

22. *Quis est mendax, nisi is qui negat quoniam Jesus*

est Christus? Or qui est-ce qui est menteur, si ce n'est pas celui qui nie que Jésus est le Christ, l'Homme uni à la divinité?

Hic est antichristus, qui negat Patrem et Filium. Celui qui nie que Jésus est le Christ est un antechrist : il nie à la fois le Père et le Fils. Car dans la divinité, il n'y a point d'autre Père que le Père de Jésus, comme il n'y a point d'autre Fils que Jésus.

Quis est mendax? τίς ἐστιν ὁ ψεύστης; quel est le plus funeste et le plus criminel des menteurs? Tel est le sens que l'article (ὁ) donne à la phrase. En effet, dit le vénérable Bède, tous les autres mensonges n'approchent pas de celui-là : *in hujus comparatione mendacii, cætera aut parva videntur aut nulla.* Car en niant que Jésus est le Christ, l'Homme-Dieu, le Rédempteur, le Sauveur des hommes, on ôte aux hommes toute espérance de salut.

Cette parole de saint Jean réfute Cérinthe et Ebion, qui niaient que Jésus, fils de Marie, fût le Christ. En soutenant qu'il n'était pas le Christ, ils niaient aussi qu'il fût le Fils de Dieu. Car tous les Juifs étaient alors persuadés que le Christ serait le Fils de Dieu, comme le prouve cette parole du Grand Pontife adressée à Notre-Seigneur : Je vous adjure par le Dieu vivant de nous dire si vous êtes le Christ, Fils de Dieu. *Adjuro te per Deum vivum, ut dicas nobis si tu es Christus, Filius Dei.* (S. Matth., XXVI, 63.)

Mais ceux qui nient le Fils rejettent aussi le Père.

23. *Omnis qui negat Filium, nec Patrem habet. Qui confitetur Filium, et Patrem habet.* C'est en vain que ces hérétiques, issus du judaïsme, se flattent de reconnaître le Père et de lui rendre des hommages qui lui soient agréables. Celui qui rejette le Fils n'a point le Père, il le nie. Comment en effet le Père serait-il Père, s'il n'a pas un Fils? Et celui qui confesse le Fils a aussi le Père. Car en reconnaissant le Fils comme Fils de Dieu, il admet qu'en la divinité il y a un Père, puisque ces deux termes sont corrélatifs.

C'est ce que Notre-Seigneur déclarait aux Juifs. « Vous

ne connaissez ni moi ni mon Père », leur disait-il « Car. si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon Père. » (S. Jean, VIII, 19.)

Nec Patrem habet. Celui qui nie le Fils n'admet pas le Père dans sa profession de foi, il ne le reconnaît pas comme vrai Dieu et comme vrai Père; il ne saurait prononcer avec nous cette parole du symbole : *Credo in Deum Patrem.*

24. *Vos quod audistis ab initio, in vobis permaneat.* « Pour vous, ayez soin que la doctrine que vous avez apprise dès le commencement demeure toujours en vous. » Voilà le grand principe qui doit diriger les docteurs et les fidèles. Vous, docteurs, continuez d'enseigner ce qui a été enseigné dès le commencement; et vous, fidèles, croyez ce que vos pères vous ont appris. Cette parole de saint Jean est un glaive qui frappe Arius, Nestorius, Pélage, Luther, et tous les novateurs modernes (1). »

Si in vobis permanserit quod audistis ab initio, et vos in Patre et Filio permanebitis. Si ce que vous avez appris dès le commencement de la prédication évangélique, si l'enseignement que vous avez reçu des Apôtres et de leurs disciples, demeure toujours en vous, si vous le croyez et le pratiquez, vous demeurerez vous-mêmes dans la bienheureuse société du Père et du Fils. Comme vous serez en eux, ils seront en vous. Car, dit Notre-Seigneur, celui qui garde ma parole est aimé de mon Père : nous viendrons en lui et nous demeurerons en lui : *Ad eum veniemus et mansionem apud eum faciemus.* (S. Joann., XIV, 23.) Le cœur du chrétien est le temple de Dieu.

25. *Et hæc est repromissio quam ipse pollicitus est nobis, vitam æternam.* « Et telle est la promesse que lui-même nous a faite: c'est la vie éternelle. » (S. Matth., XIX, 29; S. Joann., III, 15.) Car la vie éternelle consiste

(1) *Vos quod audistis, in vobis permaneat.* Il n'y a point ici d'irrégularité, *vos* est le sujet d'*audistis*. De même au v. 27, *vos* est le sujet d'*accepistis*.

à être associé au Père, au Fils et au Saint-Esprit, à les voir, à les aimer, à être aimé d'eux et à participer sans fin à leur gloire (1).

26. *Hæc scripsi vobis de his qui seducunt vos.* Voilà ce que je voulais vous écrire touchant ceux qui s'efforcent de vous séduire et de vous entraîner dans l'erreur.

Seducunt. On séduit par des promesses, ou par des menaces, ou par de faux raisonnements. Pour les promesses, quels biens peut-on vous offrir qui soient comparables à la vie éternelle? Quant aux menaces, si des hommes veulent vous contraindre à commettre un péché, songez au Tout-Puissant, et vous ne craindrez rien. De quoi ces hommes vous menacent-ils? Est ce de la prison, des chaînes, du bûcher, des bêtes féroces? Ne vous laissez point effrayer par ceux qui tuent le corps et ne peuvent rien faire davantage. Est-ce qu'un homme peut vous menacer des feux éternels? Craignez les menaces du Tout-Puissant, aimez les promesses du Tout-Puissant, et vous compterez pour rien les promesses et les menaces du monde. *Exhorresce quod minatur Omnipotens, ama quod pollicetur Omnipotens : et vilescit mundus sive promittens sive terrens.* (S. Aug. in Ep. Joan., tract. III, c. 12.)

Quant aux raisonnements des hérétiques, la divine lumière que vous avez reçue dans le baptême vous montrera le faux de leurs vaines subtilités.

27. *Et vos unctionem quam accepistis ab eo maneat in vobis. Et non necesse habetis ut aliquis doceat vos; sed sicut unctio ejus docet vos de omnibus, et verum est, et non est mendacium. Et sicut docuit vos, manete in eo.* Ayez donc soin que l'onction que vous avez reçue du Christ demeure en vous; et vous n'avez pas besoin que personne vous instruise; mais comme cette onction du Christ vous enseigne toutes choses, de même son enseignement est vrai et pur de tout mensonge. Demeurez

(1) *Vitam æternam.* Cet accusatif n'est pas une faute; la phrase est correcte et même élégante. Au lieu de dire *scilicet est vita æterna*, l'auteur joint tout de suite *vitam æternam* à *pollicitus est*, qui est censé mis deux fois : *scilicet pollicitus est nobis vitam æternam.*

donc en lui et dans sa doctrine, telle qu'il vous l'a enseignée.

Unctionem quam accepistis ab eo. Le Christ, l'Oint du Seigneur, vous a communiqué son onction, et vous êtes devenus oints et sacrés comme lui. Car une admirable effusion de lumière et de grâce s'est faite en vos âmes par le baptême, et cette onction spirituelle vous a donné l'intelligence des vérités que l'on vous avait apprises : en sorte qu'il n'est plus nécessaire maintenant que quelqu'un vous instruise : *Non necesse habetis ut aliquis doceat vos.*

Saint Jean ne prétend pas que le chrétien, une fois baptisé, n'a plus besoin que personne lui enseigne la religion, parce que le Saint-Esprit serait désormais son seul maître. C'est le faux sens qu'adoptent les protestants. Ils se fondent sur ce texte pour refuser à l'Eglise le droit d'interpréter les Ecritures; et ils prétendent que chaque fidèle, recevant directement l'inspiration du Saint-Esprit, est lui-même l'interprète légitime de la parole divine et le juge de ce qu'il doit croire.

Saint Jean veut dire seulement aux fidèles qu'ils n'ont pas besoin de nouveaux docteurs, qui viendraient leur enseigner des vérités ajoutées à celles qu'ils ont apprises. Car toute la religion est contenue dans le Symbole qu'on leur a expliqué et dans les instructions qui les ont préparés au baptême. Il veut dire aussi que le Saint-Esprit lui-même a été leur maître. Lorsqu'ils ont reçu le sacrement, l'onction du Christ les a illuminés ; elle leur a donné une profonde conviction de toutes les vérités qu'on leur avait exposées, et ils ont compris qu'elles étaient certaines. C'est là un des admirables effets du baptême. Aussi, dans les temps apostoliques, on l'appelait le sacrement de l'illumination.

Quant à rendre chaque fidèle interprète et juge du sens

(1) *Unctionem quam accepistis, maneat.* Virgile a dit de même : *Urbem quam statuo, vestra est.* Le pronom conjonctif *quam* est censé mis entre deux cas du même nom. C'est comme s'il y avait : *Unctio, quam unctionem vos accepistis, maneat.*

des Ecritures, saint Jean n'y pense pas. Il se contredirait lui-même. Car si le Saint-Esprit est le seul docteur des fidèles, pourquoi donc le même saint Jean entreprend-il de les instruire en leur écrivant cette lettre? C'est ce qu'observait saint Augustin, qui réfutait cette vicieuse interprétation, tant de siècles avant Luther. Ecoutez comme il raisonne. « Il n'est pas nécessaire que quelqu'un vous instruise, dit l'Apôtre, parce que l'onction du Saint-Esprit vous enseigne toutes choses. » Mais que faisons-nous donc, mes frères, lorsque nous vous instruisons? Si l'onction vous apprend tout, notre travail est superflu. Pourquoi tant d'efforts de paroles? il suffit de vous abandonner à l'onction qui vous instruira elle-même. Mais je me fais une question et je la fais aussi à l'Apôtre. Qu'il daigne répondre à mon humble demande. Ceux à qui vous parliez, ô bienheureux Apôtre, n'avaient-ils pas l'onction? Or vous leur dites que l'onction leur enseigne tout : pourquoi donc leur avez-vous écrit cette lettre? Et que prétendez-vous leur enseigner? — Il faut reconnaître ici, mes frères, une doctrine mystérieuse. Le son de nos paroles frappe les oreilles, le maître est au dedans de vous. *Sonus verborum nostrorum aures percutit, magister intus est.* Ne croyez pas qu'un homme puisse apprendre à un autre homme une seule vérité du salut. Nous vous avertissons par le bruit de nos voix ; mais ce bruit serait inutile, s'il n'y avait pas au dedans de vous un maître qui vous parle. Ainsi s'exprime saint Augustin. (In h. l.)

D'ailleurs le principe protestant est absurde. Peut-on en effet dire à tous les hommes de l'univers, laboureurs, bergers, forgerons, soldats : « Voilà une bible hébraïque et un Nouveau Testament grec : lisez-les; c'est sur cet hébreu et sur ce grec que vous devez régler vous-mêmes votre foi? » Est-ce que tout le monde doit apprendre le grec et l'hébreu pour être sauvé? Que si vous donnez à chaque peuple une bible traduite en sa langue, ne voyez-vous pas que ces traductions mêmes sont des interprétations humaines? Les protestants ne veulent pas écouter l'Eglise, qui est instituée de Dieu pour enseigner la vérité

aux hommes, et ils se confient à des orgueilleux, à des ignorants, à des individus sans mission et sans autorité.

Unctio ejus docet vos. Saint Jean répète ici la parole qu'avait prononcée Notre-Seigneur : *Et erunt omnes docibiles Dei.* (S. Joann., VI 45.) Le prophète Isaïe avait aussi prédit que Jérusalem, c'est-à-dire l'Eglise, verrait tous ses enfants instruits par le Seigneur : *Universos filios tuos doctos a Domino.* (Is., LIV, 13.)

Docet vos de omnibus. C'est encore ce que Notre-Seigneur avait promis à ses disciples : Le Saint-Esprit, leur disait-il, vous enseignera toute chose, c'est-à-dire toute ma doctrine : *Ille vos docebit omnia.* (S. Joann., XIV, 26.)

Sicut unctio ejus docet vos de omnibus, et verum est et non est mendacium. Or, comme c'est l'onction du Christ qui vous enseigne toute chose, de même tout ce que vous avez appris du Christ est vrai et il n'y a point de mensonge dans sa doctrine. Vous n'écouterez donc pas ceux qui veulent la changer.

Unctio ejus docet vos de omnibus. C'est l'Esprit-Saint qui par sa lumière intérieure fait comprendre et croire les vérités de la foi. Cependant, selon l'ordre de la Providence, il est nécessaire que la parole de l'homme précède la grâce de Dieu ; car, dit saint Paul, comment les nations croiront-elles à Jésus-Christ, s'il ne leur est pas annoncé par la voix des prédicateurs ? *Quomodo credent ei quem non audierunt? aut quomodo audient sine prædicante?* (Rom., X, 14.)

Et sicut docuit vos, manete in eo. Et puisque l'onction du Christ ne vous enseigne que la vérité, demeurez donc inébranlables dans sa doctrine, telle qu'il vous l'a enseignée.

28. *Et nunc, filioli, manete in eo.* Il répète une seconde fois le même précepte, avec une expression de tendresse, pour le leur inculquer davantage. Et maintenant, mes chers enfants, je vous en supplie de nouveau, demeurez en Jésus-Christ et fermes dans sa doctrine : afin que, lorsqu'il apparaîtra, nous soyons tous remplis de confiance en sa présence, et que nous ne soyons pas con-

fondus au jour de son avénement. *Ut, quum apparuerit, habeamus fiduciam, et non confundamur in adventu ejus.*

Or le moyen de n'être point confondu en présence du juste Juge, c'est d'être juste soi-même et de se présenter devant lui avec le titre d'enfant de Dieu.

29. *Si scitis quoniam justus est, scitote quoniam et omnis qui facit justitiam ex ipso natus est.* Si vous savez que Dieu est juste et la justice même, sachez aussi que tout homme qui fait des œuvres de justice est né de lui selon la grâce. Dieu le regarde comme son fils et il en fait un prince de son royaume.

Qui facit justitiam. Remarquez avec soin qu'il ne suffit pas de croire la vérité pour être juste : il faut en outre accomplir la justice.

Or tout homme qui fait des œuvres de justice est né de Dieu par une nouvelle naissance, qu'on appelle la régénération. *Omnis qui facit justitiam ex ipso natus est.* Car une œuvre de justice, une de ces œuvres qui méritent la vie éternelle, exige une puissance supérieure aux forces de la nature. Cette puissance nécessaire réside dans la grâce qui nous rend enfants de Dieu et que l'Esprit-Saint répand dans nos âmes. C'est ce qui fait comprendre pourquoi l'on voit fleurir dans l'Eglise catholique des vertus et des œuvres qui ne naissent point ailleurs.

L'Apôtre va, dans le chapitre suivant, dépeindre le caractère de la vraie justice.

CHAPITRE TROISIÈME

ANALYSE

Au premier coup d'œil, les pensées de ce chapitre semblent détachées ; il faut les examiner attentivement pour en découvrir la liaison. Saint Jean se propose d'indiquer les conditions requises pour être véritablement juste et saint devant Dieu. Voici comment il procède :

1. D'abord il rappelle que Dieu nous a adoptés pour ses enfants. Comme enfants de Dieu, nous verrons notre Père tel qu'il est et nous serons semblables à lui.

2. Quiconque a l'espérance de voir Dieu et d'être semblable à Dieu, doit dès maintenant s'efforcer d'être saint comme Dieu.

3. La sainteté exclut le péché. Or, on pèche en violant non seulement les lois que Dieu a promulguées extérieurement, mais encore celles qu'il a écrites dans nos consciences.

4. Pour être saint et juste, il faut observer les commandements de Dieu. Ils se résument en ces deux préceptes : Croire ce que Jésus-Christ nous enseigne, et nous aimer les uns les autres.

5. L'amour du prochain nous oblige, premièrement à donner, s'il le faut, notre vie temporelle pour le salut éternel de nos frères ; secondement à secourir nos frères dans leurs besoins, par l'aumône, selon nos facultés.

6. Si nous observons ainsi le précepte de la charité fraternelle, nous aurons une grande confiance en Dieu, et cette confiance nous obtiendra de lui toutes les grâces que nous lui demanderons. Nous demeurerons en lui et il demeurera en nous.

7. C'est ainsi que nous acquerrons la parfaite justice, et la société avec Dieu en sera la récompense.

Telle nous semble être la suite des principales idées que saint Jean expose dans ce chapitre.

Au reste les pensées qu'il exprime peuvent se lier entre elles de diverses manières, qui toutes sont vraies : en sorte qu'elles forment un sujet inépuisable de saintes méditations.

---

1. Considérez quel amour le Père nous a témoigné, en voulant que nous fussions appelés enfants de Dieu, et que nous le soyons en effet. C'est parce qu'il n'est pas connu du monde, que le monde ne nous connaît pas nous-mêmes.

1. *Videte qualem charitatem dedit nobis Pater ut filii Dei nominemur et simus. Propter hoc mundus non novit nos, quia non novit eum.*

2. Mes bien-aimés, nous sommes déjà enfants de Dieu ; mais ce que nous serons un jour ne paraît pas encore. Nous savons que lorsque Dieu apparaîtra, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est.

2. *Charissimi, nunc filii Dei sumus ; et nondum apparuit quid erimus. Scimus quoniam quum apparuerit, similes ei erimus : quoniam videbimus eum sicuti est.*

3. Et quiconque a cette espérance en Dieu se sanctifie comme Dieu lui-même est saint.

3. *Et omnis qui habet hanc spem in eo, sanctificat se, sicut et ille sanctus est.*

4. Tout homme qui commet un péché commet aussi une violation de la loi ; car le péché est la violation de la loi.

4. *Omnis qui facit peccatum, et iniquitatem facit ; et peccatum est iniquitas.*

5. Et vous savez que le Fils de Dieu s'est manifesté au monde, afin de se charger de nos péchés, et qu'il n'y a point de péché en lui.

5. *Et scitis quia ille apparuit ut peccata nostra tolleret ; et peccatum in eo non est.*

6. Quiconque demeure en lui ne pèche point, et quiconque pèche ne l'a point vu et ne l'a point connu.

6. *Omnis qui in eo manet, non peccat ; et omnis qui peccat, non vidit eum, nec cognovit eum.*

7. Mes chers enfants, que personne ne vous séduise. Celui qui vit selon la justice est juste, comme le Christ est juste.

7. *Filioli, nemo vos seducat. Qui facit justitiam, justus est, sicut et ille justus est.*

8. Celui qui commet le péché est fils du diable, parce que le diable pèche dès le commencement. Et c'est pour détruire les œuvres du diable que le Fils de Dieu est venu au monde.

8. *Qui facit peccatum, ex diabolo est : quoniam ab initio diabolus peccat. In hoc apparuit Filius Dei, ut dissolvat opera diaboli.*

9. Tout homme qui est né de Dieu ne commet point de péché, parce que la semence de Dieu demeure en lui ; et il ne peut pécher, parce qu'il est né de Dieu.

9. *Omnis qui natus est ex Deo, peccatum non facit : quoniam semen ipsius in eo manet ; et non potest peccare, quoniam ex Deo natus est.*

10. C'est en cela que l'on recon-

10. *In hoc manifesti sunt filii*

Dei, et filii diaboli. Omnis qui non est justus, non est ex Deo, et qui non diligit fratrem suum.

naît les enfants de Dieu et les enfants du diable. Tout homme qui n'est pas juste, n'est point de Dieu, non plus que celui qui n'aime point son frère.

11. *Quoniam hæc est annuntiatio quam audistis ab initio, ut diligatis alterutrum :*

11. Car ce qui vous a été annoncé et ce que vous avez entendu répéter dès le commencement, c'est que vous vous aimiez les uns les autres :

12. *Non sicut Cain, qui ex maligno erat, et occidit fratrem suum. Et propter quid occidit eum ? quoniam opera ejus maligna erant, fratris autem ejus, justa.*

12. Loin de faire comme Caïn, qui était fils de l'esprit mauvais, et qui tua son frère. Et pourquoi le tua-t-il ? parce que ses œuvres étaient mauvaises, et que celles de son frère étaient justes.

13. *Nolite mirari, fratres, si odit vos mundus.*

13. Ne vous étonnez pas, mes frères, si le monde vous hait.

14. *Nos scimus quoniam translati sumus de morte ad vitam, quoniam diligimus fratres. Qui non diligit, manet in morte.*

14. Nous savons que nous sommes passés de la mort à la vie, parce que nous aimons nos frères. Celui qui n'aime point demeure dans la mort.

15. *Omnis qui odit fratrem suum, homicida est. Et scitis quoniam omnis homicida non habet vitam æternam in semetipso manentem.*

15. Tout homme qui hait son frère est homicide ; et vous savez que la vie éternelle ne réside point en quiconque est homicide.

16. *In hoc cognovimus charitatem Dei, quoniam ille animam suam pro nobis posuit : et nos debemus pro fratribus animas ponere.*

16. Nous avons reconnu l'amour de Dieu envers nous, en ce qu'il a donné sa vie pour nous. Et nous aussi nous devons donner notre vie pour nos frères.

17. *Qui habuerit substantiam hujus mundi, et viderit fratrem suum necessitatem habere, et clauserit viscera sua ab eo, quomodo charitas Dei manet in eo ?*

17. Si un homme qui a des biens de ce monde voit son frère dans la nécessité, et s'il ferme ses entrailles à son égard, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en lui ?

18. *Filioli mei, non diligamus verbo neque lingua, sed opere et veritate.*

18. Mes chers enfants, n'aimons pas en paroles et des lèvres, mais en œuvres et en vérité.

19. *In hoc cognoscimus quoniam ex veritate sumus ; et in conspectu ejus suadebimus corda nostra.*

19. C'est par là que nous connaissons que nous sommes enfants de la vérité, et que nous persuaderons nos cœurs en présence de Dieu.

20. *Quoniam si reprehenderit nos cor nostrum, major est Deus corde nostro, et novit omnia.*

20. Car si notre cœur nous condamne, Dieu est plus grand que notre cœur, et il connaît toutes choses.

21. *Charissimi, si cor nostrum non reprehenderit nos, fiduciam habemus ad Deum ;*

21. Mes bien-aimés, si notre cœur ne nous reproche rien, nous avons de la confiance devant Dieu ;

22. Et tout ce que nous lui demanderons, nous l'obtiendrons de lui, parce que nous gardons ses commandements, et que nous faisons ce qui lui est agréable.

23. Et son commandement, c'est de croire au nom de son Fils Jésus-Christ, et de nous aimer les uns les autres, comme il nous l'a commandé.

24. Or, celui qui garde les commandements de Dieu demeure en Dieu, et Dieu en lui ; et si nous connaissons que Dieu demeure en nous, c'est par l'Esprit qu'il nous a donné.

22. *Et quidquid petierimus, accipiemus ab eo : quoniam mandata ejus custodimus, et ea quæ sunt placita coram eo facimus.*

23. *Et hoc est mandatum ejus : Ut credamus in nomine Filii ejus Jesu Christi : et diligamus alterutrum, sicut dedit mandatum nobis.*

24. *Et qui servat mandata ejus, in illo manet, et ipse in eo ; et in hoc scimus quoniam manet in nobis, de Spiritu quem dedit nobis.*

COMMENTAIRE

1. *Videte qualem charitatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur, et simus.* Saint Jean venait de dire que Celui qui accomplit la justice est né de Dieu. Maintenant il explique la gloire et les effets de cette bienheureuse naissance, pour nous exciter à nous en montrer dignes. « Considérez en effet, dit-il, quel amour le Père nous a témoigné, en voulant que nous fussions appelés enfants de Dieu, et que nous le soyons en vérité. » Instituer quelqu'un son héritier, c'est lui montrer une grande affection ; mais le choisir et l'adopter pour son fils, c'est un témoignage incomparable d'estime et d'amour. Et le Père, qui possède un Fils éternel comme lui, veut bien nous appeler ses enfants : il nous en donne et le titre et la réalité, en nous faisant participants de la nature divine, par la grâce qu'il répand dans nos âmes : *Ut filii Dei nominemur.* C'est une allusion à la parole d'Osée, qui s'accomplit dans les chrétiens : « Ils seront appelés fils du Dieu vivant, dit le prophète. *Dicetur eis, Filii Dei viventis.* (Os., I, 10.)

Et simus. Nous sommes vraiment les enfants de Dieu. Car Jésus-Christ a donné à tous ceux qui croient en son

nom le pouvoir de le devenir. *Dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus* (1).

Propter hoc mundus non novit nos, quia non novit eum. Ne soyez pas surpris si le monde ne connaît pas notre dignité d'enfants de Dieu, et si, ne voyant en nous que des hommes simples et pauvres, il nous méprise : c'est qu'il ne connaît pas Dieu, notre Père. Car s'il connaissait sa grandeur, il estimerait aussi la nôtre.

Mundus. Par le monde, saint Jean entend la multitude des hommes qui suivent leur concupiscence. Un jour ces mondains verront dans la gloire les justes qu'ils dédaignent, et ils s'écrieront avec étonnement : Insensés que nous étions, nous regardions leur conduite comme une folie, et voilà qu'ils sont au nombre des enfants de Dieu ! (Sap., V, 4.)

2. *Charissimi, nunc filii Dei sumus; et nondum apparuit quid erimus.* Mes bien-aimés, quoique méprisés du monde et chargés de sa haine, nous sommes dès maintenant les enfants de Dieu, aimés de notre Père ; mais ce que nous serons un jour ne paraît pas encore. Nous sommes mortels et infirmes comme tous les autres hommes ; et rien dans notre état présent n'annonce la gloire qui nous est réservée. Mais quand Jésus-Christ apparaîtra, nous serons transformés. Nous serons alors semblables à lui selon notre corps et selon notre âme. *Scimus quoniam, quum apparuerit, similes ei erimus.* Saint Paul parlait de même aux Colossiens : « Lorsque le Christ apparaîtra, leur disait-il, alors vous apparaîtrez vous-mêmes avec lui dans la gloire. » (Coloss., III, 4.)

Similes ei. Nous ne serons pas seulement semblables, dans nos corps, à l'humanité glorifiée de Jésus-Christ ressuscité ; nous ressemblerons à Dieu même, dans notre âme.

(1) *Et simus*, en grec *καὶ ἐσμεν*, *et sumus*. Quelques éditions omettent ces deux mots ; mais les quatre meilleurs manuscrits les donnent (A B C et le sinaïtique). Ils se lisent dans saint Augustin, Théophylacte, Œcumenius, le syriaque. Aussi la saine critique les adopte. Il ne faut pas attribuer à une faute de copiste la belle théologie contenue dans ce mot.

Ei. Nous participerons à la nature divine, comme l'affirme saint Pierre. Nous serons spirituels, incorruptibles, immortels et heureux comme Dieu.

Quoniam videbimus eum sicuti est. Nous lui serons semblables, parce que nous le verrons tel qu'il est. Nous ne voyons maintenant que son image ; nous le voyons dans un miroir, en énigme : *per speculum in ænigmate.* Nous le voyons dans ses œuvres qui nous donnent une idée de sa nature et de ses perfections, comme on connaît l'ouvrier par son ouvrage. Enfin nous le voyons par la foi, dans sa parole. Mais un jour nous le verrons immédiatement lui-même et face à face.

Videbimus eum sicuti est. Alors nous verrons une grande vision. Nous contemplerons ce que l'œil de l'homme n'a point vu, ce que l'oreille de l'homme n'a point entendu, ce que le cœur de l'homme n'a point conçu. Nous verrons une beauté qui surpasse toutes les beautés de la terre et des cieux ; car toutes les beautés créées ne sont que de faibles rayons qui tirent leur lumière de cette beauté infinie.

Similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est. Nous serons semblables à Dieu, parce que nous le verrons comme il est. Comment cette ressemblance se fera-t-elle en nous ? La splendeur de la Gloire viendra se peindre en notre âme, comme lorsque la lumière du soleil tombe sur un pur cristal, et notre âme sera ainsi transformée en une admirable image de la divinité.

Voyant Dieu comme il se voit, nous l'aimerons comme il s'aime. L'aimant comme il s'aime, nous serons saints comme il est saint. L'homme en entrant dans la gloire, dit saint Bernard, devient un même esprit avec Dieu, non seulement parce qu'il veut la même chose, mais parce qu'il ne peut pas vouloir autre chose. Cette vue, cet amour, cette sainteté nous rendent, non pas égaux, mais semblables à Dieu, participants de sa nature et heureux de son bonheur. Nous serons alors pleinement rassasiés de félicité. *Satiabor quum apparuerit gloria tua.* (Ps. XVI.)

Scimus. Nous le savons avec certitude, parce que nous l'avons appris de sa bouche. Mais nous ne faisons que balbutier, quand nous parlons de ces grandes choses.

3. *Et omnis qui habet hanc spem in eo sanctificat se, sicut et ille sanctus est.* « Et quiconque a cette espérance en Dieu se sanctifie dès maintenant, comme Dieu est saint lui-même. » Car l'enfant d'un Dieu saint doit être saint. N'est-il pas écrit : Vous serez saints, parce que je suis saint? *Sancti estote, quia ego sanctus sum.* (Lev., XI, 44, et I Petr., I, 16.) Et nous savons que nul ne verra Dieu s'il n'a le cœur pur. *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt.* (S. Matth., V, 8.) Enfin l'on nous avertit que rien de souillé n'entrera dans la cité que Dieu habite. *Non intrabit in eam aliquid coinquinatum.* (Apoc., XXI, 27.)

Sanctificat se, ἁγνίζει ἑαυτὸν, *castificat se*, comme traduit saint Augustin. Nous ne pouvons nous conserver purs et nous sanctifier qu'avec l'aide de la grâce, et non par nos propres forces. Dieu non plus ne nous sanctifie pas sans nos efforts. *Quis nos castificat, nisi Deus? Sed Deus te nolentem non castificat.* (S. Aug., in I Ep. Joan. Tr. IV, n. 7.) La sainteté de l'homme est l'effet de la grâce de Dieu, qui aide la libre volonté de l'homme.

Saint Jean presse le sens de ce mot, *sanctificat se*, et il insiste sur la sainteté pour protester contre les hérétiques qui regardaient l'impureté comme chose légère.

4. *Omnis qui facit peccatum, et iniquitatem facit; et peccatum est iniquitas.* « Tout homme qui commet un péché commet aussi une violation de la loi; car le péché n'est qu'une violation de la loi. » Ces hérétiques établissaient une différence entre *peccatum* et *iniquitas*. Par *iniquitas*, ἀνομία, ils entendaient la violation d'une loi positive; et *peccatum*, ἁμαρτία, était seulement une déviation de la parfaite rectitude; c'était, disaient-ils, une simple imperfection qui ne tombait pas sous une défense promulguée.

Or, ils prétendaient que seule la violation d'une loi positive privait de la sainteté et de la justice exigées de Dieu. Ainsi il est dit dans la loi : *Non mœchaberis*, οὐ

μοιχεύσεις, « tu ne commettras pas d'adultère » ; mais il n'est pas dit : *Non fornicaberis*, οὐ πορνεύσεις », tu ne commettras pas de fornication. » Ils en concluaient que la fornication n'étant interdite ni par la loi divine écrite, ni par la loi civile, n'était pas la violation d'une loi. La chasteté absolue pouvait être meilleure, mais la fornication n'était pas un crime. Ce serait peut-être ἁμαρτία, *peccatum* ou *defectus*, un manque de perfection ; mais ce n'était pas ἀνομία, *iniquitas*, une faute grave, digne de châtiment (1).

Mais saint Jean dit aux fidèles : Ne vous y trompez pas, tout ce qui est fait contre la lumière de la raison ou contre la conscience offense Dieu. Car la conscience est l'interprète de la loi divine qui est gravée dans le cœur de l'homme, et tout péché n'est pas autre chose que la violation de cette loi. Le péché, selon la définition de saint Augustin, est une parole, une action ou un désir contraire à la loi éternelle. *Peccatum est factum, vel dictum, vel concupitum aliquid contra æternam legem.* (Aug. contra Faust., l. XXII, c. XXVII.) L'Apôtre ajoute : *Peccatum est iniquitas*, ἡ ἁμαρτία ἐστὶν ἡ ἀνομία. Le péché est la violation de la loi ; péché et violation d'une loi, c'est la même chose.

Cet avertissement était fort important. Car toutes sortes d'impuretés se commettaient sans honte parmi les Gentils. Des hérétiques, comme les Simoniens, les Nicolaïtes et les Gnostiques, autorisaient d'infâmes débauches. Une licence affreuse régnait chez tous les peuples (2). C'est

(1) Ces hérétiques pressaient avec subtilité le sens étymologique des mots ἁμαρτία et ἀνομία. La distinction de ces deux noms, comme des verbes ἀνομέω et ἁμαρτάνω, doit être retenue pour bien comprendre les versets suivants, où saint Jean continue de réfuter les vains hellénistes qui se prétendaient justes et irréprochables, tant qu'ils ne violaient pas le texte formel d'une loi positive.

(2) Les Gnostiques, nous l'avons dit, prétendaient qu'étant devenus spirituels par la connaissance de la Majesté ineffable, ils étaient inaccessibles à la corruption, quelque chose qu'ils fissent. *Quod spiritale est* (*quod semetipsos esse volunt*) *impossibile esse corruptelam percipere, licet in quibuscumque fuerint factis.* (S. Iren., l. I, c. VI. — Voyez plus haut, I, 6.)

pourquoi le concile de Jérusalem s'était vu obligé de porter un décret contre la fornication, et saint Paul, en divers endroits de ses Epîtres, déclare que l'adultère n'est pas la seule impureté qui exclut du royaume de Dieu. (I Cor., VI, 10; Rom., I, 27; I Tim., I, 10; Gal., V, 19.) Saint Jean à son tour, exhortant les chrétiens à la sainteté, les avertit de ne pas se faire illusion. Si l'adultère seul est puni par les lois, toute impudicité, même secrète, souille l'âme et la rend abominable aux yeux de Dieu.

5. *Et scitis quia ille apparuit, ut peccata nostra tolleret.* C'est une seconde raison qui doit nous faire éviter toute espèce de fautes. « Vous savez aussi que le Fils de Dieu a apparu dans le monde, afin de se charger de nos péchés (1). » Nous étions accablés sous le poids de nos iniquités ; le Christ est venu, il a pris cet immense fardeau sur ses épaules avec sa croix, et il nous en a délivrés, comme l'avait annoncé le prophète Isaïe : *Vere languores nostros ipse tulit, et dolores nostros ipse portavit.* (Is., LIII, 4.)

Saint Jean-Baptiste, en montrant Jésus à ses disciples et aux multitudes, le leur avait désigné comme le divin Agneau dont l'immolation devait effacer les péchés du monde. *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi.* (S. Joan., I, 29.)

Et peccatum in eo non est. Et le Christ était propre à effacer nos iniquités, parce qu'il n'y avait point de péché en lui. (II, 1.) Son humanité, personnellement unie à la nature divine, était substantiellement sainte, elle possédait une pureté parfaite, supérieure à celle de toute créature, et l'ombre même d'une tache était impossible dans un Homme-Dieu.

6. *Omnis qui in eo manet non peccat.* « Quiconque demeure en lui ne pèche pas. » Demeurer en Jésus-Christ, veut dire lui rester attaché par les liens d'une foi vive, d'une espérance ferme et d'une charité efficace. Celui qui

(1) *Tolleret*, ἄρῃ. Le verbe grec αἴρω, comme le latin *tollere*, a tantôt le sens de lever ou porter, et tantôt celui d'enlever, ôter, faire disparaître. Ici les deux sens se trouvent réunis.

demeure ainsi uni à Jésus-Christ ne pèche pas. Car la foi lui fait redouter les châtiments terribles du péché, l'espérance élève son âme au ciel, et la charité l'empêche d'offenser le Dieu qu'il aime.

Non peccat, il ne veut pécher en aucune manière, il évite avec soin les fautes même vénielles. S'il en échappe au juste par surprise ou fragilité, du moins sa volonté constante hait tout ce qui est mauvais.

Et omnis qui peccat, non vidit eum nec cognovit eum. « Et quiconque pèche ne l'a point vu et ne l'a point connu. » Cette parole semble difficile à comprendre. Judas n'a-t-il pas vu et connu Jésus ? Cependant il a péché. On dira peut-être qu'il l'a vu sans le voir et connu sans le connaître, parce qu'il n'avait pas une foi vive. Mais la foi vive de saint Pierre est louée par Notre-Seigneur lui-même, et cependant il a péché.

Quelle est donc la pensée de l'Apôtre ? La voici : L'homme qui commet, avec une pleine volonté, une faute réprouvée par sa conscience, n'a point vu Jésus-Christ et ne l'a point connu par une foi lumineuse et vive ; ou, s'il l'a ainsi vu et connu, il n'a pas gardé cette vue claire ; elle s'est effacée de son esprit. Car s'il avait conservé cette lumière dans sa splendeur, il n'eût pas voulu pécher et offenser un Dieu si grand et si puissant, si juste et si bon. *Si gustasset et vidisset quam suavis est Dominus, nequaquam se peccando a videnda ejus gloria segregaret.* (Bède.) Il n'a péché que parce qu'il a laissé s'obscurcir cette divine lumière et que les ténèbres ont offusqué son âme (1).

Omnis qui peccat, non vidit eum nec cognovit eum. Calvin alléguait ce passage pour prouver que la justification une fois reçue est inamissible. Le concile de Trente a condamné en termes formels cette absurde interprétation. *Si quis hominem semel justificatum dixerit amplius peccare non posse, neque gratiam amittere, atque ideo*

(1) Ce sens est indiqué par les deux parfaits grecs ἑώρακεν et ἔγνωκεν, qui expriment, non simplement une vue fugitive, mais un effet qui dure, une connaissance qui persévère. C'est le sens habituel de ἔγνωκε, *novit* ou *notum habet.*

eum qui labitur et peccat, nunquam vere fuisse justificatum..., anathema sit. (Conc. Trid. Sess. VI, can. XXIII.)

7 et 8. *Filioli, nemo vos seducat.* « Mes chers enfants, que personne ne vous séduise. » N'écoutez pas ceux qui prétendent que la justice peut se concilier avec l'iniquité, ou que la foi tient lieu des bonnes œuvres et sauve malgré les péchés.

Qui facit justitiam justus est, sicut ille justus est. Qui facit peccatum ex diabolo est, quoniam ab initio diabolus peccat. Celui qui accomplit la justice et en fait les œuvres, n'est pas seulement juste, parce que la justice du Christ lui serait imputée ; il est vraiment juste, comme Dieu lui-même est juste. Pour celui qui commet le péché, il vient du diable, parce que le diable pèche dès le commencement.

Dans ces deux phrases, saint Jean met en opposition le juste et le pécheur. Le juste est enfant de Dieu et semblable à Dieu, comme un fils est semblable à son père. Le pécheur est fils du démon et semblable au démon. L'un fait les œuvres de justice à l'exemple de Dieu, et l'autre fait les œuvres d'iniquité à l'exemple du démon. Dans le langage des Hébreux, il y a une paternité et une filiation morale. Ainsi, Jubal est appelé le père de ceux qui touchent de la guitare, parce qu'il inventa cet instrument ; et les disciples des prophètes sont nommés leurs fils, parce qu'ils suivent leurs leçons. C'est ainsi que Jésus-Christ disait aux Juifs : Vous êtes les fils du diable, votre père ; car vous voulez faire ce qu'il désire et ce qu'il vous inspire. *Vos ex patre diabolo estis, et desideria patris vestri vultis facere.* (S. Joan., VIII, 44.)

Le diable n'a engendré personne, dit saint Augustin ; mais celui qui imite son exemple devient son fils, non par une naissance proprement dite, mais par l'imitation. *Quicunque fuerit imitatus diabolum, quasi de illo natus, fit filius diaboli, imitando, non proprie nascendo.* (S. Aug. in h. l.) C'est encore ainsi que, selon saint Paul, nous devenons nous-mêmes les vrais enfants d'Abraham, en imitant sa foi ; tandis que les Juifs, nés d'Abraham selon

la chair, ne sont point réputés ses fils, parce qu'ils sont devenus incrédules en rejetant la foi du saint Patriarche. (Gal., IV, 28 ; Rom., XI, 20.)

C'est en ce sens que l'homme qui pèche est le fils du diable, parce que le diable est l'auteur et l'inventeur du péché. C'est lui qui a péché le premier en se révoltant contre Dieu. Il a ensuite entraîné une partie des anges dans sa rébellion ; puis il a fait pécher le premier homme, et il est ainsi devenu la cause de tous les péchés qui ont été commis et se commettront dans le monde jusqu'à la fin des siècles. *Ab initio diabolus peccat.* Il pèche toujours, il hait toujours Dieu, il veut toujours le mal, et sa volonté fixée dans le péché est, pour ainsi dire, un péché éternel. *Ex quo peccare cœpit, nunquam peccare desinit,* dit le vénérable Bède.

Mais le Fils de Dieu est venu du ciel sur la terre et il a apparu dans le monde pour détruire les œuvres du diable, c'est-à-dire pour abolir le péché des hommes, réconcilier le genre humain avec son Père, justifier les pécheurs et en faire des saints qui loueront Dieu éternellement dans les cieux. *In hoc apparuit Filius Dei, ut dissolvat opera diaboli.*

Le Verbe s'est incarné pour réparer la faute du premier homme. Si donc Adam n'avait pas péché, le Verbe se serait-il incarné ? Plusieurs saints docteurs ne le pensent pas. *Nulla causa fuit veniendi Christo Domino, nisi peccatores salvos facere. Tolle morbos, tolle vulnera, et nulla erit causa medicinæ,* dit saint Augustin. (Serm. CLXXV.) Saint Léon est encore plus explicite : *Si homo non deviasset, Creator creatura non fieret.* (S. Leo M. in Pent. Serm. III.)

9. *Omnis qui natus est ex Deo peccatum non facit ; quoniam semen ipsius in eo manet ; et non potest peccare, quoniam ex Deo natus est.* « Tout homme qui est né de Dieu ne commet point de péché, parce que la semence de Dieu demeure en lui ; et il ne peut pécher, parce qu'il est né de Dieu. »

Saint Jean avait dit plus haut (II, 29), que tout homme

qui fait des œuvres de justice est né de Dieu, *ex ipso natus est ;* il revient maintenant sur cette pensée pour la compléter. Il ajoute que celui qui est né de Dieu ne pèche pas. Il ne veut pas dire qu'il soit absolument rendu impeccable ; mais qu'il ne pèche pas en tant qu'il est né de Dieu. Dans le chrétien, il y a deux hommes, l'un engendré d'Adam, et l'autre né de Dieu. L'homme fils d'Adam hérite d'Adam la concupiscence et la corruption, il pèche. L'homme né de Dieu ne pèche point, tant qu'il agit selon sa nouvelle génération. La grâce sanctifiante, qui est une divine semence de vie et d'incorruption, lui donne la vertu de ne pas pécher : *Quoniam semen ipsius in eo manet.*

L'Apôtre va même jusqu'à dire que le juste ne peut pas pécher, parce qu'il est né de Dieu. *Non potest peccare, quoniam ex Deo natus est.* Nous le répétons, ce mot veut dire que le chrétien ne peut pas pécher en restant fidèle à sa naissance divine : *quoniam ex Deo natus est.* Vivre en enfant de Dieu et pécher, sont deux choses incompatibles. En tant qu'il agit comme enfant de Dieu, le chrétien ne viole aucune loi, il ne pèche pas ; il ne peut même pécher ; car le péché est une œuvre du diable, et les enfants de Dieu ne font point les œuvres du diable.

Un langage semblable se trouve dans saint Paul. « La sagesse de la chair est ennemie de Dieu, dit-il ; car elle n'est pas soumise à la loi de Dieu, et même elle ne peut pas l'être : *nec enim potest.* » Car, si elle était soumise à Dieu, elle ne serait plus la sagesse de la chair. (Rom., VIII, 7.)

Saint Augustin explique cette parole d'une manière fort ingénieuse lorsqu'il dit : Ce que le juste ne peut faire justement, il ne peut pas le faire ; car, en se déterminant à faire ce qui est injuste, il commence par perdre la justice, afin de pouvoir faire, étant injuste, ce qu'il ne peut faire comme juste. *Quod non potest juste, non potest justus ; quoniam hæc decernendo prius amittit justitiam, ut quod non potest justus possit injustus.*

Une comparaison rend la chose encore plus sensible.

La glace est froide de sa nature et elle ne peut pas être chaude. Pourtant elle peut se fondre, et fondue elle peut devenir chaude ; mais alors elle n'est plus de la glace.

Enfin, l'on peut dire que, par sa naissance divine, le chrétien possède une grâce qui le préserve du péché, tellement qu'il serait impeccable, s'il usait toujours bien de cette grâce. C'est ainsi qu'Adam créé dans la justice était immortel tant qu'il était innocent, et il ne pouvait mourir qu'en perdant son innocence par un acte libre de sa volonté.

10. *In hoc manifesti sunt filii Dei et filii diaboli.* « C'est en cela que l'on reconnaît les enfants de Dieu et les enfants du diable. « Les premiers font des œuvres de justice, et les autres font des œuvres d'iniquité.

Omnis qui non est justus non est ex Deo. « Ainsi, tout homme qui n'est pas juste, n'est point de Dieu. « C'est la conclusion de ce qui précède.

Et qui non diligit fratrem suum. En outre, parmi ceux qui ne sont point enfants de Dieu, il faut compter celui qui n'aime point son frère. C'est la charité qui distingue les enfants de Dieu des enfants du diable. Que, dans une grande ville, tous fassent le signe de la croix ; que tous soient baptisés ; que tous entrent dans les églises et les remplissent ; que tous répondent *Amen* et chantent *Alleluia :* les enfants de Dieu ne seront discernés des enfants du diable que par la charité. Ainsi parle saint Augustin en commentant ce texte. (Tract. VI, n. 7.)

L'Apôtre va développer cette idée dans tout le reste du chapitre, afin de faire bien comprendre que le vrai caractère de la justice se trouve dans la charité.

11. *Quoniam hæc est annuntiatio quam audistis ab initio, ut diligatis alterutrum.* « Car ce qui vous a été annoncé, et ce que vous avez entendu répéter dès le commencement, c'est que vous devez vous aimer les uns les autres. » Voilà, mes chers enfants, le grand précepte que nous avons appris du Seigneur : *Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos.* (S. Joann., XV, 12.) Nous prêchons ce commandement

partout où nous annonçons l'Evangile ; et l'on a eu soin de vous en instruire lorsqu'on vous a préparés au baptême.

12. *Non sicut Caïn, qui ex maligno erat, et occidit fratrem suum. Et propter quid occidit eum ? quoniam opera ejus maligna erant, fratris autem ejus justa.* Aimez-vous donc les uns les autres. « N'imitez point Caïn, qui était fils de l'esprit mauvais, et qui tua son frère. Et pourquoi le tua-t-il ? parce que ses œuvres étaient mauvaises, et que celles de son frère étaient justes. »

Ex maligno erat. Caïn était fils de Satan, parce qu'il l'imita. Satan fut jaloux des grâces dont Dieu comblait le premier homme ; il le tenta, le fit mourir et avec lui perdit tout le genre humain ; car, dit saint Paul, la mort est entrée dans le monde par l'envie du diable. De même, Caïn fut jaloux de ce que les offrandes d'Abel étaient agréables à Dieu, tandis que les siennes ne l'étaient pas. Au lieu d'imiter son frère, il le tua. *Quia imitari noluit, necare voluit.* (S. Aug., ib., 8.) — *Respexit Dominus ad Abel et ad munera ejus,* dit l'Ecriture, *ad Caïn autem et ad munera ejus non respexit.* Selon la version de Théodotion, conforme à une tradition hébraïque, le Seigneur envoya du ciel une flamme qui consuma le sacrifice d'Abel et ne toucha point à celui de Caïn. La jalousie et la haine entrèrent alors dans le cœur de Caïn, et il tua son frère.

Opera ejus maligna erant. Caïn n'aimait pas Dieu dans son cœur, et il n'offrait que ce qu'il avait de plus chétif parmi les fruits qu'il récoltait. Abel, au contraire, plein d'amour pour Dieu, choisissait dans ses troupeaux ce qu'il y avait de plus beau, et l'offrait au Seigneur. C'est pourquoi le Seigneur regardait les présents d'Abel et ne regardait pas ceux de Caïn. (Voyez Hébreux, XI, 4.)

13. *Nolite mirari, fratres, si odit vos mundus.* « Ne vous étonnez donc pas, mes frères, si le monde vous hait. » Ce n'est pas une chose nouvelle que la haine du monde pour les justes ; cette haine remonte à l'origine même de la race humaine. Le monde, plein de corruption et de méchanceté, ne peut souffrir votre justice, comme Caïn ne pouvait supporter l'innocence et la piété d'Abel.

Le méchant persécute l'homme de bien, parce que l'homme de bien ne partage point les pensées du méchant. *Omnis malus ideo persequitur bonum, quia non illi consentit bonus ad malum.* (S. Aug. in Ps. CXXVIII.) C'est pourquoi saint Paul nous avertit que tous les hommes religieux souffriront persécution : *Omnes qui volunt pie vivere in Christo Jesu persecutionem patientur.* (II Tim., III, 12.) Le disciple n'est pas au-dessus du maître. Consolons-nous, si nous sommes haïs du monde : il a haï notre Dieu. *Si mundus vos odit, scitote quia me priorem vobis odio habuit.* (S. Joann., XV, 18.) La vérité est la condamnation de l'erreur, et la vertu est la censure du vice. Voilà pourquoi le chrétien, le prêtre, le religieux le plus innocent et le plus charitable, seront, jusqu'à la fin des siècles, en butte à la haine du monde.

14. *Nos scimus quoniam translati sumus de morte ad vitam, quoniam diligimus fratres.* Mais ce qui nous console, c'est que « nous savons que nous sommes passés de la mort à la vie, parce que nous aimons nos frères. » Nous étions sans charité avant d'avoir reçu l'Evangile, et nous demeurions dans la mort du péché, n'aimant ni Dieu ni les hommes. Maintenant, notre conscience nous rend témoignage que nous aimons nos frères. — *Scimus.* Nous sommes donc assurés, autant qu'on peut l'être, que nous sommes passés de la mort du péché à la vie de la grâce.

Translati sumus, en grec μεταβεβήκαμεν, *transivimus.* Cet heureux passage ne doit pas être attribué à nos mérites, mais à la grâce de Dieu. C'est Dieu qui, dans sa miséricorde, nous a arrachés à la puissance des ténèbres où nous étions retenus captifs, et nous a transportés dans le royaume de son Fils bien-aimé : *Eripuit nos de potestate tenebrarum, et transtulit in regnum Filii dilectionis suæ.* (Coloss., I, 13.)

Le signe qui nous apprend que nous sommes passés de la mort à la vie, c'est la charité fraternelle. Examinons donc notre cœur. Si nous aimons nos frères, si nous désirons leur salut éternel, si nous prions pour

ceux mêmes qui nous haïssent, soyons rassurés : nous sommes passés de la mort à la vie. *Redeat unusquisque ad cor suum,* dit saint Augustin. *Si ibi invenerit charitatem fraternam, securus sit, quia transiit a morte ad vitam.* (Tract. v, n. 10. — Voyez plus loin, v. 24, et ch. IV, v. 13.)

Qui non diligit manet in morte. Mais celui qui n'aime pas son frère demeure dans la mort, il est constitué dans l'état du péché mortel. Saint Jean, selon sa coutume, éclaircit et complète sa première idée en lui opposant l'idée contraire : Celui qui aime son frère est passé de la mort à la vie ; mais celui qui n'aime pas son frère demeure dans la mort.

Qui non diligit. Quelques-uns expliquent « ne pas aimer » par haïr. C'est altérer la pensée de l'Apôtre : il parlera tout à l'heure de la haine. Mais il déclare ici que ne pas aimer le prochain dans son cœur, et ne pas le secourir dans ses besoins, lorsqu'on le peut, est un signe que l'on demeure dans la mort ; car, l'amour du prochain accompagne toujours la grâce sanctifiante, qui est la vie de l'âme.

15. *Omnis qui odit fratrem suum homicida est. Et scitis quoniam omnis homicida non habet vitam æternam in semet ipso manentem.* Si l'homme habite la région de la mort quand il n'aime pas son frère, à plus forte raison quand il le hait. Car « tout homme qui hait son frère est homicide ; or, vous savez que nul homicide ne possède la vie éternelle. » Le sang de son frère, comme celui d'Abel, crie de la terre et appelle contre lui la vengeance de Dieu.

Qui odit fratrem suum homicida est. Il ne s'agit pas d'une légère aversion, mais d'une haine véritable, comme était celle de Caïn contre Abel ; celui qui hait ainsi, souhaite la mort à celui qu'il déteste. *Quem odit quis, periisse cupit,* dit saint Jérôme. (Epist. LXII.) Or, souhaiter la mort à quelqu'un, c'est commettre un homicide dans son cœur ; et l'homme qui est coupable d'un homicide, accompli ou voulu, ne possède point la vie éternelle.

Non habet vitam æternam in se manentem. La vie éternelle c'est la pleine vie de la grâce, par laquelle est consommée l'union de l'âme avec Dieu. Or le juste étant, dès ce monde, uni à Dieu par la grâce, possède par là même la vie éternelle dans son principe. Au ciel, cette vie sera parfaite, glorieuse, inamissible ; mais dès à présent, elle est de même nature, et le juste est libre de la conserver toujours, puisque personne ne peut la lui ravir.

Saint Jean vient de montrer la nécessité de la charité fraternelle pour être juste : il va maintenant dire à quoi elle oblige.

16. *In hoc cognovimus charitatem Dei, quoniam ille animam suam pro nobis posuit : et nos debemus pro fratribus animas ponere.* « Nous avons reconnu l'amour de Dieu à notre égard, en ce qu'il a donné sa vie pour nous ; et nous aussi nous devons donner notre vie pour nos frères. »

Nous l'avons dit, il ne suffit pas de ne pas haïr le prochain, il faut encore l'aimer ; et jusqu'où doit aller notre amour ? Dieu nous l'enseigne par son exemple : il fait lever son soleil sur les bons et sur les mauvais, et il répand une pluie féconde sur les champs de ceux mêmes qui blasphèment son nom. *Solem suum oriri facit super bonos et malos, et pluit super justos et injustos.* (S. Matth., v, 45.) Mais cela ne suffit pas à son amour ; Jésus-Christ, Fils de Dieu et lui-même un seul Dieu avec son Père, est mort pour nous qui ne l'aimions pas, pour nous pécheurs qui l'avions offensé. Telle est la preuve qu'il nous a donnée de sa charité, et tel est aussi l'exemple qu'il nous a laissé pour que nous l'imitions. *Ut diligatis invicem sicut dilexi vos.* (S. Joan., XIII, 34.) Or, saint Jean qui comprenait bien cette parole de son bon Maître, l'explique en disant que nous devons aussi donner notre vie pour nos frères : *Et nos debemus pro fratribus animas ponere.*

Quoi ! serait-ce une obligation ? — Oui, dans certaines circonstances nous devons hasarder notre vie pour

celle de nos frères ; tel est souvent le devoir du soldat. Mais surtout il faut être prêts, s'il en est besoin, à exposer notre vie temporelle pour leur salut éternel ; cette loi de la charité oblige spécialement les pasteurs des âmes. *Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis.*

Si l'obligation de donner sa vie pour le prochain est rare, celle de lui faire l'aumône est fréquente.

17. *Qui habuerit substantiam hujus mundi, et viderit fratrem suum necessitatem habere, et clauserit viscera sua ab eo, quomodo charitas Dei manet in eo ?* Car, si un chrétien qui possède des biens de ce monde, voit son frère dans la nécessité, et s'il ferme ses entrailles à son égard, comment peut-on dire que l'amour de Dieu demeure en lui ? Vous n'êtes pas disposé à mourir pour votre frère, au moins faites-lui part de vos biens, donnez-lui un peu de votre superflu, dit saint Augustin. *Si nondum es idoneus mori pro fratre, jam idoneus esto dare de tuis facultatibus.* (S. Aug. in hunc l.) Jésus-Christ n'a-t-il pas déclaré comme faite à lui-même l'aumône que nous ferions au pauvre ? Et n'est-ce pas refuser du pain à Jésus-Christ, que d'en refuser à celui qui a faim ? *Esurivi enim, et non dedistis mihi manducare.* (S. Matth., XXV, 30.)

La théologie enseigne que c'est une faute mortelle de refuser l'aumône au prochain qui est dans une nécessité extrême ou très grave, à moins qu'on ne se trouve soi-même dans une nécessité semblable. *Grandis culpa est*, dit saint Ambroise, *si sciente te fidelis egeat, si scias eum fame laborare, ærumnam perpeti, qui præsertim egere erubescat.* (De Officiis, l. I, c. XXXIX.) Pour sauver la vie de son prochain, l'on prendra sur son propre nécessaire, et dans les besoins ordinaires des pauvres, on donnera généreusement de son superflu. Telle est la règle (1).

18. *Filioli mei, non diligamus verbo neque lingua, sed opere et veritate.* « Mes chers enfants, n'aimons pas seu-

(1) *Quære quantum Deus tibi dederit, tolle quod sufficit ; cætera quæ superflua jacent, aliorum sunt necessaria. Superflua divitum, necessaria sunt pauperum. Res alienæ possidentur, quum superflua possidentur.* (S. Aug. in Psalm. CXLVII, n. 12.)

lement en paroles et des lèvres, mais en œuvres et en vérité. » Beaucoup disent qu'ils aiment le prochain, mais ils se font illusion à eux-mêmes. S'ils l'aimaient, ils le consoleraient, ils le secourraient. *Probatio amoris, exhibitio est operis,* dit saint Grégoire le Grand (1).

19. *In hoc cognoscimus quoniam ex veritate sumus, et in conspectu ejus suadebimus corda nostra.* C'est en aimant ainsi que nous connaissons que nous sommes les enfants de la vérité, et c'est par cette preuve que nous pouvons rassurer nos cœurs en présence de Dieu.

Ex veritate sumus, « nous sommes les enfants de la vérité » : phrase hébraïque qui signifie que nous sommes sincères, et que notre amour n'est pas hypocrite et mensonger, mais véritable.

Suadebimus corda nostra. Celui qui dit qu'il aime et ne fait pas les œuvres de l'amour, ne persuade ni les autres, ni son propre cœur.

In conspectu ejus (*Dei*). Mais celui qui opère les œuvres de la charité se rend témoignage à lui-même qu'il aime réellement, et il ne craint pas de dire en présence de Dieu : Vous voyez, Seigneur, que j'aime mon prochain, selon votre commandement. Au contraire, celui qui est dur aux malheureux a tout à craindre du jugement de Dieu.

20. *Quoniam si reprehenderit nos cor nostrum, major est Deus corde nostro, et novit omnia.* Car, si notre propre cœur nous reproche notre dureté, si notre conscience nous accuse lorsque nous refusons d'assister le pauvre, que ne fera pas Dieu, qui est une majesté autrement redoutable, Dieu qui scrute nos plus intimes sentiments, et aux yeux de qui tout est à nu et à découvert? *Omnia nuda et aperta sunt oculis ejus.* (Hebr., IV, 13.)

21 et 22. *Charissimi, si cor nostrum non reprehenderit nos, fiduciam habemus ad Deum; — et quidquid petierimus, accipiemus ab eo : quoniam mandata ejus custodimus, et ea quæ sunt placita coram eo facimus.* Mes bien-aimés,

(1) Nous avons vu, dans saint Jacques, le même précepte exposé avec une grande éloquence. (S. Jac., II, 15.)

si notre cœur ne nous reproche rien, nous avons une bonne assurance en présence de Dieu, et nous pouvons croire qu'il ne nous condamne pas. — Nous lui adressons alors nos prières avec confiance, et quelque chose que nous demandions, nous l'obtiendrons de sa bonté, parce que nous gardons ses commandements et parce que nous faisons ce qui lui est agréable.

En effet, lorsque notre conscience examinée ne nous fait point de reproche, et lorsqu'elle nous atteste que nous aimons sincèrement notre prochain pour Dieu, nous avons une légitime assurance d'être exempts de péchés graves. Car un péché mortel fait une telle blessure à l'âme qu'elle ne peut pas en ignorer la présence. Si donc notre mémoire ne nous rappelle aucune faute considérable qui n'ait été effacée par une vraie pénitence, nous avons raison de nous confier en la miséricorde de Dieu, tout en le priant, comme David, de nous purifier de nos fautes cachées : *ab occultis meis munda me.*

Or, nous apprenons aussi de David que Dieu fait la volonté de ceux qui le craignent : *Voluntatem timentium se faciet.* (Ps. CXLIV.) Nous avons donc l'espérance qu'il exaucera nos prières et qu'il nous accordera, en temps opportun, toutes les grâces que nous lui demanderons pour notre salut, puisque nous voulons garder ses commandements et que nous faisons ce qui plaît à ses yeux. *Et quidquid petierimus, accipiemus ab eo : quoniam mandata ejus custodimus, et ea quæ sunt placita coram eo facimus.* Nous sommes, en ce cas, appuyés sur la promesse du Christ, car il a dit : Si vous gardez mes paroles, vous demanderez tout ce que vous voudrez, et cela vous sera fait. » (S. Joan., XV, 17.)

D'ailleurs, quand la charité gémit et prie en nous, c'est le Saint-Esprit qui forme ces prières et ces gémissements dans nos cœurs. Il ne peut donc pas refuser d'écouter les prières qu'il inspire lui-même. (S. Aug. Tract. VI, 8.)

23. *Et hoc est mandatum ejus : ut credamus in nomine Filii ejus Jesu Christi, et diligamus alterutrum, sicut dedit mandatum nobis.* Or, le commandement qu'il nous a

fait, c'est de croire au nom de son Fils Jésus-Christ, et de nous aimer les uns les autres. Le Père a lui-même ordonné de croire en Jésus-Christ, lorsqu'il a fait entendre cette voix du haut des cieux : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé : écoutez-le. » Croyez ce qu'il enseigne et faites ce qu'il ordonne. (S. Matth., III, 17; et S. Luc, IX, 35.) Et quant au commandement de nous aimer les uns les autres, Notre-Seigneur Jésus-Christ l'a plusieurs fois répété dans l'Evangile.

Hoc est mandatum. Il n'y a qu'un précepte, mais il ordonne deux choses inséparables : c'est la foi, et la charité qui découle de la foi, ou la foi qui opère par la charité : *fides quæ per charitatem operatur.* (Gal., V, 6.)

24. *Et qui servat mandata ejus in illo manet, et ipse in eo.* Et celui qui garde les commandements de Dieu demeure en Dieu, et Dieu habite en lui.

Si nous gardons les commandements, nous demeurons en Jésus-Christ, comme le rameau demeure dans la vigne, d'où il tire sa séve, son beau feuillage et les excellents fruits qu'il porte. Et Jésus-Christ demeure en nous comme dans son temple. Son esprit réside en nous et vivifie notre âme, comme notre âme anime notre corps. Il l'a dit dans l'Evangile : « Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole; et mon Père l'aimera, et nous viendrons en lui, et nous ferons en lui notre séjour. *Et mansionem apud eum faciemus.* (S. Joann., XIV, 23.) Heureuse parole qui exprime la société ineffable qui unit à Dieu ceux qui aiment Dieu !

Et in hoc scimus quoniam manet in nobis, de Spiritu quem dedit nobis. « Nous savons donc que Dieu demeure en nous; et nous le savons par le témoignage du Saint-Esprit qu'il nous a donné. » Saint Paul avait dit aussi : « L'Esprit de Dieu lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes les enfants de Dieu. » *Ipse enim Spiritus testimonium reddit spiritui nostro quod sumus filii Dei.* (Rom. VIII, 16.)

Scimus. L'Esprit-Saint ne parle pas toujours même aux plus justes; mais, lorsque l'âme est pure, humble,

recueillie et sincèrement vouée à la piété, souvent l'Esprit-Saint lui fait entendre une voix intérieure qui la console, l'éclaire, et lui donne une conviction intime de sa présence.

Cette persuasion que l'on plaît à Dieu ne va pas jusqu'à la certitude absolue. La confiance, même chez les saints, est mêlée de crainte. Saint Paul écrivait aux Philippiens : *Cum metu et tremore vestram salutem operamini.* (Philip., II, 12.) Dans quelques-uns cependant, la crainte semble exclue par l'amour. Pour moi, disait saint Antoine, j'aime mon Dieu, je ne le crains pas. *Ego Deum meum amo, non timeo.* Je l'aime comme mon père, et, me confiant dans sa miséricorde, je ne le crains pas comme mon juge. (Voyez plus haut, v. 14.)

Scimus quoniam manet in nobis. « Nous savons que Dieu demeure avec nous. » La signification rigoureuse de cette parole est justifiée lorsqu'on l'applique à l'Eglise catholique. Au temps des Apôtres, le Saint-Esprit manifestait sa présence dans les assemblées des fidèles par toute espèce de prodiges. Et maintenant, si ces manifestations merveilleuses ont cessé, comme n'étant plus nécessaires, Dieu prouve encore sa présence dans l'Eglise catholique par des miracles incontestables et par les saints qu'elle engendre dans tous les siècles. C'est chez elle seule qu'on voit des saints : en sorte que la sainteté est une des notes de la véritable Eglise. Nous donc, catholiques, répétons sans aucune hésitation : « Nous savons avec une pleine certitude que Dieu demeure chez nous. » *Scimus quoniam manet in nobis.*

CHAPITRE QUATRIÈME

ANALYSE

1. Au second chapitre (18-26), saint Jean avait exhorté les fidèles à fuir les hérétiques : maintenant il revient sur ce sujet, le développe et marque les erreurs de ces impies. Ceux, dit-il, qui divisent la personne de Jésus-Christ, ceux qui nient sa divinité ou son humanité sont de faux prophètes, inspirés par l'esprit mauvais; ce sont des antechrists, précurseurs du dernier Antechrist qui est prédit pour la fin des temps (1-6).

2. Le reste du chapitre est consacré à l'obligation d'aimer le prochain. L'Apôtre insiste principalement sur cette raison que, Dieu nous ayant beaucoup aimés, nous devons aussi nous aimer les uns les autres.

---

1. Mes bien-aimés, ne croyez pas à tout esprit, mais examinez si les esprits sont de Dieu ; car plusieurs faux prophètes se sont élevés dans le monde.

2. Voici à quoi l'on reconnaît si un esprit est de Dieu. Tout esprit qui confesse que Jésus-Christ est venu dans la chair est de Dieu ;

3. Et tout esprit qui divise Jésus n'est point de Dieu ; celui-là est l'Antechrist, dont vous avez ouï dire qu'il doit venir ; et il est déjà dans le monde.

4. Pour vous, mes chers enfants, vous êtes de Dieu, et vous avez vaincu l'Antechrist ; parce que celui qui est en vous est plus grand que celui qui est dans le monde.

5. Ces hommes sont du monde ;

1. *Charissimi, nolite omni spiritui credere, sed probate spiritus si ex Deo sint : quoniam multi pseudoprophetæ exierunt in mundum.*

2. *In hoc cognoscitur spiritus Dei : omnis spiritus qui confitetur Jesum Christum in carne venisse, ex Deo est ;*

3. *Et omnis spiritus qui solvit Jesum, ex Deo non est ; et hic est Antichristus, de quo audistis quoniam venit, et nunc jam in mundo est.*

4. *Vos ex Deo estis, filioli, et vicistis eum : quoniam major est qui in vobis est, quam qui in mundo.*

5. *Ipsi de mundo sunt : ideo*

de mundo loquuntur, et mundus eos audit.

6. *Nos ex Deo sumus. Qui novit Deum, audit nos; qui non est ex Deo, non audit nos : in hoc cognoscimus Spiritum veritatis, et spiritum erroris.*

7. *Charissimi, diligamus nos invicem : quia charitas ex Deo est. Et omnis qui diligit, ex Deo natus est, et cognoscit Deum.*

8. *Qui non diligit, non novit Deum : quoniam Deus charitas est.*

9. *In hoc apparuit charitas Dei in nobis, quoniam Filium suum unigenitum misit Deus in mundum, ut vivamus per eum.*

10. *In hoc est charitas : non quasi nos dilexerimus Deum, sed quoniam ipse prior dilexit nos, et misit Filium suum propitiationem pro peccatis nostris.*

11. *Charissimi, si sic Deus dilexit nos, et nos debemus alterutrum diligere.*

12. *Deum nemo vidit unquam. Si diligamus invicem, Deus in nobis manet, et charitas ejus in nobis perfecta est.*

13. *In hoc cognoscimus quoniam in eo manemus, et ipse in nobis : quoniam de Spiritu suo dedit nobis.*

14. *Et nos vidimus et testificamur quoniam Pater misit Filium suum Salvatorem mundi.*

15. *Quisquis confessus fuerit quoniam Jesus est Filius Dei, Deus in eo manet, et ipse in Deo.*

16. *Et nos cognovimus, et credidimus charitati quam habet Deus in nobis. Deus charitas est; et qui manet in charitate, in Deo manet, et Deus in eo.*

17. *In hoc perfecta est charitas Dei nobiscum, ut fiduciam habeamus in die judicii : quia*

c'est pourquoi ils parlent des choses du monde, et le monde les écoute.

6. Mais pour nous, nous sommes de Dieu : celui qui connaît Dieu nous écoute ; et celui qui n'est point de Dieu ne nous écoute point. C'est en cela que nous connaissons l'Esprit de vérité et l'esprit d'erreur.

7. Mes bien-aimés, aimons-nous les uns les autres ; car la charité est de Dieu, et tout homme qui aime est né de Dieu, et connaît Dieu.

8. Celui qui n'aime point ne connaît point Dieu ; car Dieu est amour.

9. Voici en quoi Dieu a fait paraître son amour envers nous : c'est en envoyant son Fils unique dans le monde, afin que nous vivions par lui.

10. L'amour de Dieu est tel que ce n'est pas nous qui l'avons aimé, mais que c'est lui qui nous a aimés le premier ; et il a envoyé son Fils afin de satisfaire pour nos péchés.

11. Mes bien-aimés, si Dieu nous a aimés de la sorte, nous devons aussi nous aimer les uns les autres.

12. Nul homme n'a jamais vu Dieu. Si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous, et sa charité est parfaite en nous.

13. Ce qui nous fait connaître que nous demeurons en lui et lui en nous, c'est qu'il nous a donné de son Esprit.

14. Nous avons vu, et nous en rendons témoignage, que le Père a envoyé son Fils pour être le Sauveur du monde.

15. Quiconque aura confessé que Jésus est le Fils de Dieu, Dieu demeure en lui, et lui en Dieu.

16. Nous avons connu l'amour que Dieu a pour nous, et nous avons cru à cet amour. Dieu est amour : et celui qui demeure dans l'amour, demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui.

17. L'amour de Dieu est parfait en nous, afin que nous soyons pleins de confiance pour le jour du juge

ment, parce que nous sommes en ce monde tels qu'il est lui-même.

18. La crainte ne se trouve point avec la charité ; mais la parfaite charité bannit la crainte : car la crainte est accompagnée de la peine, et celui qui craint n'est point parfait dans la charité.

19. Aimons donc Dieu, puisque Dieu nous a aimés le premier.

20. Si quelqu'un dit qu'il aime Dieu, et ne laisse pas de haïr son frère, il est menteur. Car comment celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ?

21. Et nous avons reçu de Dieu ce commandement : Que celui qui aime Dieu doit aimer aussi son frère.

sicut ille est, et nos sumus in hoc mundo.

18. *Timor non est in charitate; sed perfecta charitas foras mittit timorem : quoniam timor pœnam habet; qui autem timet, non est perfectus in charitate.*

19. *Nos ergo diligamus Deum: quoniam Deus prior dilexit nos.*

20. *Si quis dixerit quoniam diligo Deum, et fratrem suum oderit, mendax est. Qui enim non diligit fratrem suum quem videt, Deum quem non videt quomodo potest diligere ?*

21. *Et hoc mandatum habemus a Deo : Ut qui diligit Deum, diligat et fratrem suum.*

COMMENTAIRE

1. *Charissimi, nolite omni spiritui credere.* Saint Jean venait de dire : « Nous savons par le témoignage de l'Esprit-Saint que Dieu demeure en nous. » Afin de prémunir les fidèles contre les séducteurs qui enseignaient de fausses doctrines en se disant inspirés de Dieu, il a soin d'ajouter aussitôt : « Mais il ne faut pas croire à tout esprit, mes chers enfants. » Il y a l'esprit de vérité et l'esprit de mensonge ; sachez discerner l'un de l'autre, éprouvez si les esprits sont de Dieu : *Sed probate spiritus si ex Deo sint.* Car beaucoup de faux prophètes se sont produits dans le monde, *quoniam multi pseudoprophetæ exierunt in mundum.* Ils se disent inspirés du ciel ; plusieurs même essaient d'imiter la Vertu divine ; ils font des choses surprenantes et abusent les simples par leurs prestiges. Ces hypocrites enseignent des doctrines pernicieuses en disant : Voici ce que dit l'Esprit-Saint. Mais l'esprit qui leur parle est l'esprit de mensonge.

Probate spiritus. Le mot *spiritus* désigne ici un homme qui parle sous l'influence d'un esprit bon ou mauvais. Tous les hérétiques anciens et nouveaux sont, en effet, inspirés, mais par le démon, qui est l'auteur de toutes les hérésies. Le conseil d'éprouver les esprits n'est pas moins nécessaire de nos jours, qu'il l'était au siècle des Apôtres (1).

Quoniam multi pseudoprophetæ exierunt in mundum. Avant la mort de saint Jean, on comptait déjà un grand nombre de sectes diverses, dont nous avons nommé plus haut les auteurs (II, 8).

Probate spiritus, si ex Deo sint. Il appartient aux chefs des Eglises, aux évêques, d'éprouver et de discerner les esprits, d'examiner les doctrines de ceux qui enseignent et de juger si elles viennent de l'Esprit de lumière ou de l'esprit de ténèbres. Les simples fidèles ont eux-mêmes le droit et le devoir d'examiner si la doctrine qu'on leur prêche est conforme à celle que l'Eglise a toujours enseignée. Alors ils l'acceptent; si elle est contraire, ils la rejettent. Saint Paul s'adressait non seulement aux évêques, mais encore aux simples fidèles, lorsqu'il disait : Si vous voyez descendre du ciel un ange qui vous annonce un autre Evangile que celui que nous vous avons prêché, qu'il soit anathème! (Gal., I, 8.) Ce n'est point là le libre examen des protestants ; c'est, au contraire, la soumission de l'intelligence à la règle de foi, qui est la croyance de l'Eglise.

Au reste, l'Apôtre n'invite point les simples fidèles à discuter les doctrines en raisonnant sur les Ecritures : cela n'appartient qu'aux théologiens versés dans l'étude de la religion. Mais il leur donne deux règles : l'une particulière, l'autre générale. La première, dirigée contre les

(1) Saint Paul avait aussi averti son disciple Timothée que, dans les derniers temps, plusieurs abandonneraient la foi et sortiraient de l'Eglise pour suivre les esprits d'erreur; ils s'attacheraient à des doctrines de démons, enseignées par des hommes pleins d'hypocrisie et de mensonge. *In novissimis temporibus, discedent quidam a fide, attendentes spiritibus erroris et doctrinis dæmoniorum, in hypocrisi loquentium mendacium.* (I Tim., IV, 1.)

erreurs de son temps, c'est qu'ils doivent rejeter et condamner celui qui ne reconnaît pas Jésus de Nazareth pour le Christ, et comme vrai Dieu et vrai homme. La seconde, qui est une règle générale, c'est que tout homme qui n'écoute pas l'Eglise, est un hérétique.

2. *In hoc cognoscitur Spiritus Dei. Omnis spiritus qui confitetur Jesum Christum in carne venisse, ex Deo est.* Voici la marque à laquelle on reconnaît qu'un esprit vient de Dieu. Tout esprit qui confesse que Jésus-Christ est le Verbe éternel, venu du sein de son Père en ce monde, et qu'il a pris une chair véritable, est de Dieu.

Objection. — Il y a des hérétiques qui confessent la divinité de Jésus-Christ, comme les pélagiens, les luthériens, les jansénistes, et cependant ils ne sont pas de Dieu.

Réponse. — A l'époque de saint Jean, tous les hérétiques combattaient la divinité de Jésus-Christ ou son humanité, en sorte que confesser l'incarnation du Fils de Dieu était le signe auquel on distinguait alors ceux qui appartenaient à la vraie foi et à la véritable Eglise.

Jesum Christum in carne venisse. « Jésus-Christ est venu dans la chair. » Cette expression nous fait entendre que Jésus-Christ existait avant d'être homme, et qu'il est plus qu'un homme.

3. *Et omnis spiritus qui solvit Jesum ex Deo non est.* « Et tout esprit qui divise Jésus n'est pas de Dieu. » Jésus de Nazareth est le Christ; il est le Fils de Dieu; il est Dieu, il est homme; il est un Homme-Dieu; car l'humanité et la divinité ne sont en lui qu'une seule personne. Celui qui divise Jésus en deux personnes, savoir : une personne humaine et une personne divine, celui-là est un hérétique. De même, nier sa divinité ou nier son humanité, c'est une égale erreur.

Solvit Jesum. Saint Jean réfute spécialement Cérinthe, et c'est pour le combattre qu'il a composé son Evangile, comme nous l'apprend saint Irénée. (Hær., l. III, c. XI.) Cérinthe prétendait que Jésus était né de Joseph et de Marie comme naissent tous les autres hommes, seulement son âme était douée d'une sagesse supérieure. Au

moment de son baptême, le Christ ou le Fils de Dieu était descendu en lui sous la forme d'une colombe et lui avait donné le pouvoir de faire des miracles. Mais au temps de la passion, le Christ s'était retiré de Jésus pour retourner au Père. Ainsi, Jésus seul avait souffert, était mort et était ressuscité ; car le Christ, pur esprit, était incapable de souffrir. Cérinthe commença à dogmatiser en Palestine et dans l'Asie-Mineure, vers l'an 88, sous le règne de Domitien. (Bergier, Dict. théol.)

Ce mot *solvit*, λύει, ne condamne pas seulement Cérinthe, il frappe aussi Nestorius, comme le remarque fort bien l'historien Socrate. Car Nestorius distinguait deux personnes en Jésus-Christ, l'homme et le Dieu, le Christ et le Verbe; et il soutenait, en conséquence, que l'on ne devait pas appeler Marie, mère de Dieu, mais seulement mère du Christ. On confondait l'hérésiarque en lui montrant les anciens exemplaires de cette Epître qui portaient : *Omnis spiritus qui solvit Jesum ex Deo non est* (1).

(1) *Omnis spiritus qui solvit Jesum.* Les exemplaires grecs varient. Les uns donnent : πᾶν πνεῦμα ὃ μὴ ὁμολογεῖ τὸν Ἰησοῦν, *omnis spiritus qui non confitetur Jesum.* D'autres manuscrits donnent : πᾶν πνεῦμα ὃ μὴ ὁμολογεῖ τὸν Ἰησοῦν ἐν σαρκὶ ἐληλυθότα, *omnis spiritus qui non confitetur Jesum in carne venisse.* Ces deux leçons paraissent des gloses marginales, explicatives de λύει, et de la marge elles seront passées dans le texte. Nous ne doutons pas qu'il ne faille lire : πᾶν πνεῦμα ὃ λύει τὸν Ἰησοῦν, *omnis spiritus qui solvit Jesum.* D'abord, c'est la leçon reproduite par saint Irénée (Hær., l. III, c. XVI) et par Origène (in Matth. interpr. 65). Saint Augustin réunit les deux leçons : *Et omnis spiritus qui solvit Jesum in carne venisse* (in Epist. Joan. Tract. VI, 14). Et ailleurs : *Omnis qui solvit Jesum Christum et negat eum in carne venisse, non est ex Deo* (Tract. VII, 2). Tertullien avait de même réuni la double leçon (adv. Marcion., l. V, c. XVI). Mais nous avons en outre un témoignage décisif. L'historien Socrate déclare que λύει τὸν Ἰησοῦν est la leçon des anciens exemplaires, et il nous apprend que des hérétiques qui voulaient, comme Nestorius, séparer l'homme du Dieu dans le Christ et en faire deux personnes, avaient gratté, enlevé ce passage des anciens manuscrits : ταύτην τὴν διάνοιαν ἐκ τῶν παλαιῶν ἀντιγράφων περιεῖλον. Le même historien rapporte qu'avant lui d'anciens interprètes avaient déjà signalé cette corruption du texte sacré faite par les hérétiques (Socr., l. VII, c. XXXII). Ainsi donc la sage critique ne permet pas de rejeter la leçon λύει, *solvit*, que lisait l'auteur de la *Vulgate.* C'est la leçon primitive.

Ne pas accepter Jésus tout entier, comme Christ, comme Dieu et comme homme, c'est être l'Antechrist dont vous avez entendu dire qu'il doit venir. Il est même venu ; car il est déjà dans le monde. *Et hic est Antichristus, de quo audistis quoniam venit, et nunc jam in mundo est* (1). L'Antechrist, qui doit venir à la fin des temps, est déjà dans le monde. Sans doute, il n'y est pas en personne, mais son esprit anime ses précurseurs (2).

4. *Vos ex Deo estis, filioli, et vicistis eum, quoniam major est qui in vobis est quam qui in mundo.* « Vous, mes chers enfants, vous êtes de Dieu; et vous avez vaincu l'Antechrist, parce que celui qui est en vous est plus grand et plus fort que celui qui est dans le monde. »

Vicistis eum, vous avez vaincu l'Antechrist et son esprit d'erreur, de mensonge et de corruption. Mais cette heureuse victoire, sachez-le bien, n'est pas due à vos seules forces. Vous l'avez remportée par la grâce du Saint-Esprit qui est en vous ; c'est lui aussi qui vous maintiendra victorieux, car il est plus puissant que l'esprit d'erreur auquel obéit le monde. *Quoniam major est qui in vobis est, quam qui in mundo.*

5. *Ipsi de mundo sunt : ideo de mundo loquuntur, et mundus eos audit.* Ces hommes sont du monde ; c'est pourquoi ils parlent des choses du monde selon l'esprit du monde, et le monde les écoute. Le succès des hérésies est expliqué par cette parole. Ceux qui les inventent et les propagent sont du monde : ils en ont l'orgueil et la dépravation ; ils veulent légitimer leurs vices par leur doctrine ; et les mondains, ravis de voir leurs propres passions justifiées, écoutent ces faux prophètes et embrassent avec avidité leurs erreurs.

(1) *Et hic est Antichristus.* En grec, on lit : *καὶ τοῦτό ἐστιν τὸ τοῦ Ἀντιχρίστου, ὃ ἀκηκόατε ὅτι ἔρχεται, et hic est Antichristi spiritus, quem spiritum audistis quoniam venit.* Mais il est probable qu'au lieu de *ὃ*, il faut lire *ὃν*, *quem Antichristum*, et traduire : « et c'est là l'esprit de l'Antechrist, duquel Antechrist vous avez entendu dire qu'il vient. »

(2) Jean-Baptiste est de même appelé Elie dans l'Evangile, parce qu'il précédait Notre-Seigneur avec l'esprit et la vertu d'Elie. (S. Matth., XI, 14 ; S. Luc, I, 17.)

De tels discours ne sont tenus et écoutés que par ceux qui aiment le monde, dit saint Augustin. *Nec dicunt ista, nisi qui diligunt mundum ; neque audiuntur ista, nisi ab his qui diligunt mundum.* (Tract. VII, 3.)

6. *Nos ex Deo sumus.* Saint Jean parle ici au nom des Apôtres. Nous, dit-il, nous disciples de Jésus-Christ, formés par ses leçons et ses exemples, nous ne sommes pas du monde, mais de Dieu. Nous vous annonçons l'Evangile que nous avons reçu de sa bouche.

Qui novit Deum, audit nos ; qui non est ex Deo non audit nos. In hoc cognoscimus Spiritum veritatis et spiritum erroris. Nous sommes donc de Dieu. « Celui qui connaît Dieu nous écoute ; celui qui n'est point de Dieu ne nous écoute point. C'est par là que nous connaissons l'Esprit de vérité, et que nous le discernons de l'esprit d'erreur. »

Le monde se partage en deux races : l'une qui est de Dieu, et l'autre qui est de Satan. La première est dirigée dans ses croyances et dans ses actions par l'Esprit-Saint qui habite en elle ; l'autre obéit à l'esprit du diable. Or, celui qui reconnaît Dieu pour son maître et son père nous écoute, parce que nous sommes les ministres de Dieu ; il croit, il comprend, il accepte la doctrine que nous annonçons de la part de Dieu : *audit nos.* Mais celui qui n'est pas de la race de Dieu ne nous écoute pas ; il contredit et rejette nos paroles : *non audit nos.*

Qui novit Deum audit nos ; qui non est ex Deo non audit nos. Voilà un texte qui confond tous les hérétiques, Cérinthe, Arius, Nestorius, Luther. A quel signe reconnaît-on l'esprit de vérité et l'esprit d'erreur ? Saint Jean le dit clairement. Les enfants de Dieu, ceux qu'anime l'Esprit de vérité, nous écoutent ; et ceux qui ne sont pas enfants de Dieu, ceux qui suivent l'esprit de mensonge, ne nous écoutent pas. *Nos* désigne les Apôtres et leurs successeurs légitimes. Le Pape et les évêques unis au Pape sont la colonne inébranlable de la vérité, *columna et firmamentum veritatis.* (I Tim., III, 15.) Cette règle a été posée par Notre-Seigneur lui-même : « Celui qui

vous écoute m'écoute ; et celui qui vous méprise me méprise », disait-il à ses Apôtres. (S. Luc, x, 16.)

Il est donc facile de distinguer l'enseignement divin de la doctrine des démons. Ecoutez le Pape et les conciles ; leur parole vient du Saint-Esprit, et ceux qui la contredisent obéissent aux esprits d'enfer.

C'est une chose remarquable que l'Eglise, dans tout le cours des siècles, n'élève jamais la voix pour enseigner aux peuples les vérités les plus certaines et les plus salutaires, sans que des voix s'élèvent contre la sienne. Voilà, dit saint Jean, un signe qui nous fait distinguer l'Esprit de vérité et l'esprit d'erreur ; l'Esprit de vérité rend les hommes dociles à la parole de l'Eglise, et l'esprit d'erreur les entraîne dans la rébellion. *In hoc cognoscimus Spiritum veritatis et spiritum erroris.*

Cognoscimus. Nous l'avons dit, ce ne sont pas seulement les Apôtres et les chefs de l'Eglise qui peuvent connaître où est la vérité, où est l'erreur ; mais les simples fidèles peuvent le savoir avec certitude. La vérité, c'est ce qu'enseigne l'Eglise ; l'erreur, c'est ce que l'Eglise condamne.

7. *Charissimi, diligamus nos invicem : quia charitas ex Deo est. Et omnis qui diligit, ex Deo natus est, et cognoscit Deum.* Un premier signe qui discerne les enfants de Dieu des fils de Satan est la docilité à recevoir l'enseignement apostolique. Un second signe est la charité fraternelle. Mes bien-aimés, dit saint Jean, nous qui connaissons la vérité, nous qui sommes unis dans la même foi, « aimons-nous les uns les autres ; car la charité est de Dieu, et tout homme qui aime est né de Dieu et il connaît Dieu. »

Charitas ex Deo est. C'est de Dieu que vient la charité aussi bien que la vérité. Sans la grâce, nous ne pouvons aimer ni Dieu, ni les hommes, ni nous-mêmes, d'un amour chrétien. L'amour naturel peut être innocent, comme celui d'une mère pour son fils, mais ce n'est pas la charité ; le Saint-Esprit seul la répand dans nos cœurs. C'est pourquoi saint Jean dit, que tout homme qui aime d'un

amour de dilection ou de charité (πᾶς ὁ ἀγαπῶν), est enfant de Dieu. *Omnis qui diligit, ex Deo natus est.*

Il ajoute : *Et cognoscit eum*, « et celui-là connaît Dieu » comme un fils connaît son père, qu'il aime et dont il est aimé. Il connaît Dieu, car Dieu se manifeste à ceux qui l'aiment, en les éclairant par une lumière intérieure ; et cette lumière les confirme dans la foi, dans l'espérance et dans la charité, en même temps qu'elle les remplit de consolation. *Qui diligit me diligetur a Patre meo, et ego diligam eum, et manifestabo ei me ipsum.* (S. Joan., XIV, 21.)

8. *Qui non diligit, non novit Deum, quoniam Deus charitas est.* Selon sa méthode, saint Jean achève d'éclaircir et de compléter son idée en la présentant sous la forme négative. Il vient de dire : Tout homme qui aime connaît Dieu. Maintenant il ajoute : Celui au contraire qui n'aime pas ne connaît pas Dieu. Et il en donne la raison : Car Dieu est la charité même ; celui donc qui ne l'aime pas ne le connaît pas, puisqu'on ne peut pas connaître la charité, sans l'aimer ; et celui qui n'aime pas la charité n'aime personne. — *Quoniam Deus charitas est.* Quand la charité ne serait pas célébrée dans toutes les pages de cette Epître, quand même elle ne serait pas nommée ailleurs dans les Ecritures, cette unique parole du Saint-Esprit suffirait pour nous en montrer l'excellence, dit saint Augustin.

Dieu est charité. Il est la charité même, comme il est la sagesse même, la puissance même, la vérité même. En Dieu, qui est un être parfaitement simple, les attributs ne sont pas en réalité (*in re*) distingués de la substance. Or, le Père est charité, le Fils est charité, et le Saint-Esprit est charité ; tous les trois sont charité. Cependant la charité est attribuée ici au Père, parce que sa charité s'est manifestée en envoyant son Fils dans le monde pour sauver le genre humain.

9. *In hoc apparuit charitas Dei in nobis, quoniam Filium suum unigenitum misit Deus in mundum, ut vivamus per eum.* Dieu est donc la charité ou l'amour substantiel : les philosophes le prouvent ; mais nous n'avons pas besoin d'étudier leurs raisonnements. Dieu nous a montré son

amour par une preuve manifeste : cette preuve, c'est qu'il a envoyé du ciel en ce monde son Fils unique, afin que nous vivions par lui.

Ut vivamus per eum. Il est venu du ciel nous apporter la vie de la grâce, qui est le gage de la vie éternelle. Car si nous conservons sur la terre cette vie spirituelle, qui nous unit à Dieu, nous la posséderons sans fin dans la gloire. Saint Jean répète ici la parole que Notre-Seigneur avait dite presque dans les mêmes termes : « Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que tout homme qui croit en lui ne périsse pas, mais possède la vie éternelle. » *Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret; ut omnis qui credit in eum non pereat, sed habeat vitam æternam.* (S. Joan., III, 16.)

10. *In hoc est charitas : non quasi nos dilexerimus Deum, sed quoniam ipse prior dilexit nos, et misit Filium suum propitiationem pro peccatis nostris.* Mais ce qui montre encore mieux la grandeur de cet amour, c'est que nous en étions indignes. Car ce n'est pas nous qui avons prévenu Dieu par notre obéissance et notre amour ; c'est Dieu qui nous a aimés le premier, lorsque nous étions pécheurs ; et il ne s'est pas contenté de nous envoyer son Fils pour nous montrer la voie du salut : il nous l'a donné comme une victime de propitiation pour effacer nos péchés dans son sang. *O mira circa nos tuæ pietatis dignatio !* s'écrie l'Eglise. *Ut servum redimeres, Filium tradidisti !* (Bened. cerei pasch.)

11. *Charissimi, si sic Deus dilexit nos, et nos debemus alterutrum diligere.* « Mes bien-aimés, si Dieu nous a aimés de cette sorte, nous devons aussi nous aimer les uns les autres. » Que rendrons-nous à Dieu pour ses bienfaits ? Il n'a pas besoin de nos sacrifices : depuis que son Fils a été immolé pour nous sur la croix, il ne veut plus qu'on égorge en son honneur des taureaux et des béliers ; mais il nous ordonne d'aimer notre prochain, et il regarde comme fait à lui-même ce que nous aurons fait pour nos frères. Il veut qu'imitant l'exemple de notre Père, nous aimions non seulement ceux qui nous

aiment et nous font du bien, mais encore nos ennemis et nos persécuteurs.

Soyons les imitateurs de Dieu, comme étant ses enfants bien-aimés, dit saint Paul. Soyons pleins de charité pour nos frères, comme Jésus-Christ nous a aimés et s'est livré lui-même pour nous, en s'offrant à Dieu comme une oblation et une victime d'agréable odeur (1).

12. *Deum nemo vidit unquam*, « jamais personne n'a vu Dieu. » C'est un raisonnement commencé. L'Apôtre voulait dire : Notre affection se porte naturellement vers les choses sensibles, et difficilement vers celles qui échappent à nos sens. D'où il résulte qu'il nous est difficile d'aimer Dieu que nous ne voyons pas. Mais nous voyons les hommes, et il nous est plus facile de les aimer. Saint Jean éclaircira plus loin sa pensée en reprenant ce raisonnement (v. 20). Il l'interrompt ici pour développer l'idée qu'il vient d'émettre, savoir que nous devons nous aimer les uns les autres. Il continue donc :

Si diligamus invicem, Deus in nobis manet, et charitas ejus in nobis perfecta est. Mais si nous nous aimons les uns les autres, nous qui nous voyons les uns les autres, Dieu demeure en nous, et son amour est parfait en nous. Là sont montrés deux effets de la charité fraternelle. Le premier, c'est qu'elle attire Dieu dans nos cœurs ; le second c'est que son amour est en nous parfait et accompli : *Charitas ejus in nobis perfecta est.* L'amour de Dieu pour le pécheur n'est pour ainsi dire qu'un amour commencé. L'indignité du pécheur fait obstacle à ce que l'amour de Dieu soit pleinement efficace. Mais lorsque le pécheur aime vraiment le prochain, il est justifié par sa charité ; Dieu l'aime alors d'un amour parfait, consommé, entier, et il habite en son cœur comme dans son temple (2).

(1) *Estote ergo imitatores Dei, sicut filii charissimi, et ambulate in dilectione, sicut et Christus dilexit nos, et tradidit semetipsum pro nobis oblationem et hostiam Deo in odorem suavitatis.* (Eph., v, 1.)

(2) On peut entendre aussi par *charitas ejus* notre amour pour Dieu : il n'est parfait que lorsque nous aimons le prochain ; car l'amour du prochain est le complément nécessaire de l'amour de Dieu.

13. Saint Jean confirme cette pensée en répétant la dernière parole du chapitre précédent : « Nous savons que nous demeurons en Dieu et Dieu en nous, parce qu'il nous a fait part de son Esprit. » Il répète donc : *In hoc cognoscimus quoniam in eo manemus, et ipse in nobis, quoniam de Spiritu suo dedit nobis.* Les dons excellents que l'Esprit-Saint répand dans les cœurs des fidèles et dans l'Eglise, indiquent, en effet, sa présence.

De Spiritu suo dedit. « Il nous a donné de son Esprit. » Il nous a même donné son Esprit ; car le Saint-Esprit ne se divise pas. L'Apôtre dit cependant qu'il nous a donné de son Esprit ; car l'Esprit-Saint distribue en diverses mesures ses dons aux hommes. *Divisiones gratiarum sunt, idem autem Spiritus dividens singulis prout vult.* (I Cor., XII.)

De Spiritu suo dedit nobis. Voulons-nous savoir si le Saint-Esprit habite en nous ? interrogeons notre cœur. Si nous y trouvons la charité pour nos frères, soyons sans inquiétude : nous possédons l'Esprit de Dieu. Car saint Paul nous atteste que la charité a été répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné. Ainsi raisonne saint Augustin. (Tr. v, 10.) *Interroga cor tuum : si est ibi dilectio fratris, securus esto ; quia Paulus clamat : Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum, qui datus est nobis.* (Rom., v, 5.)

14. *Et nos vidimus et testificamur quoniam Pater misit Filium suum Salvatorem mundi.* « Et nous, nous avons vu, et nous en rendons témoignage, que le Père a envoyé son Fils pour être le Sauveur du monde. »

Et nos. Tous les fidèles reconnaissent que Dieu nous a donné le Saint-Esprit, car les prodiges qu'il opère dans nos assemblées manifestent sa présence. Mais pour nous, dit saint Jean, nous sommes les témoins spéciaux d'un autre don admirable de Dieu. Nous, disciples de Jésus-Christ, nous ses Apôtres, nous qui avons vécu avec lui pendant plusieurs années, nous avons vu de nos yeux, *vidimus,* nous avons acquis la certitude par un examen sérieux et prolongé, τεθεάμεθα, que Dieu le Père a en-

voyé son Fils sur la terre pour être le Sauveur du monde, et nous rendons témoignage de cette vérité, *testificamur*.

Et nos. Pour moi, le dernier survivant des Apôtres, je l'atteste. Mais tous mes collègues du fond de leurs tombeaux continuent de l'attester par le sang qu'ils ont versé ; et, tous ensemble, nous attesterons jusqu'à la fin des siècles que Jésus est le Sauveur du monde : *testificamur Salvatorem mundi*.

15. *Quisquis confessus fuerit quoniam Jesus est Filius Dei, Deus in eo manet, et ipse in eo*. « Tout homme qui confesse que Jésus est le Fils de Dieu, Dieu demeure en lui, et lui en Dieu. » C'est la conclusion de ce qui précède. En effet, puisqu'il est démontré par le témoignage du Saint-Esprit et par le nôtre que Dieu le Père a envoyé Jésus, son Fils, pour être le Sauveur des hommes, il s'ensuit que tous ceux qui croient en Jésus, Fils de Dieu, sont sauvés. Or, le salut consiste dans l'union avec Dieu, union commencée en cette vie, pour être consommée dans l'éternité.

Saint Jean venait de dire que Dieu demeure en ceux qui aiment leurs frères : *Si diligamus invicem, Deus in nobis manet*. Mais la vraie charité n'est point dans ceux qui n'ont point la foi, comme les hérétiques qui prétendent que Jésus est simplement fils de Joseph et de Marie. C'est pourquoi il a soin d'ajouter que Dieu demeure, par sa présence et son amour, en celui qui croit et confesse que Jésus est le Fils de Dieu.

Mais, d'un autre côté, il ne suffit pas de croire en Dieu pour qu'il demeure en nous; il faut aussi l'aimer. C'est ce qu'il ajoute.

16. *Et nos cognovimus, et credidimus charitati quam habet Deus in nobis*. Et nous tous chrétiens, nous Apôtres et vous fidèles, nous avons connu la charité que Dieu a pour les hommes, et nous avons cru à cette charité. Chose étrange ! les hommes ont une peine infinie à croire à l'amour d'un Dieu pour eux ; c'est même de cette difficulté que viennent la plupart des hérésies.

Les Juifs ne pouvaient croire qu'un Dieu eût été ouvrier dans l'atelier d'un charpentier de Nazareth. Cérinthe et Arius ne pouvaient croire qu'un Dieu fût mort pour les hommes. Calvin refusait de croire qu'un Dieu voulût devenir lui-même la nourriture des hommes dans le pain eucharistique. Mais nous, nous avons reconnu l'immense charité que Dieu a pour nous, et nous avons cru à cet amour sur des preuves certaines. *Et nos cognovimus et credidimus charitati quam habet Deus in nobis.*

Deus charitas est. L'Apôtre exprime la cause pour laquelle nous croyons à l'amour de Dieu pour les hommes, c'est qu'en effet, « Dieu est amour. » De là, il tire cette conclusion : « Celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu, et Dieu en lui », puisque Dieu et l'amour substantiel sont une même chose : *Et qui manet in charitate in Deo manet, et Deus in eo.*

Il est en nous, nous sommes en lui : expressions qui marquent l'union du juste avec Dieu. Si vous aimez Dieu et le prochain, Dieu entre en votre cœur, il réside en votre âme et il se complaît en vous. Car le propre de l'amour est d'unir intimement celui qui aime à celui qui est aimé.

Saint Jean, entièrement occupé de l'amour de Dieu et du prochain, tourne, retourne, répète les mêmes idées. Du Père qui nous a aimés, il vient au Christ; du Christ, à la charité mutuelle; de la charité, il retourne à Dieu, au Christ, au Saint-Esprit, et conclut toujours : Aimons Dieu, aimons-nous les uns les autres.

17. *In hoc perfecta est charitas Dei nobiscum* (1), *ut fiduciam habeamus in die judicii.* « La charité de Dieu a été parfaite à notre égard, afin que nous soyons pleins de

(1) On lit dans le grec : ἐν τούτῳ τετελείωται ἡ ἀγάπη μεθ' ἡμῶν, *in hoc perfecta est charitas nobiscum.* Le mot *Dei*, qui manque dans le grec et ne se trouve pas non plus dans de bons exemplaires de la *Vulgate*, ni dans saint Augustin, est peut-être une glose ; mais elle est bonne ; car elle donne un sens heureux à ce passage difficile. — Remarquons aussi que le mot *perfecta* n'est pas ici un adjectif, mais un participe qui veut dire : La charité a été consommée ou portée au degré suprême à notre égard.

confiance pour le jour du jugement. » L'Apôtre veut dire que Dieu a manifesté son amour pour nous par des effets si admirables, que cet amour doit nous inspirer une grande confiance pour le jour où nous paraîtrons devant son tribunal. Puisqu'il nous a tant aimés, croyons qu'il ne veut pas nous condamner. Il nous jugera, mais nous devons attendre son jugement avec un bon espoir.

Cette confiance n'est point une présomption, car elle est encore fondée sur un autre motif très solide. « C'est que nous sommes en ce monde tels que Dieu est lui-même. » *Quia sicut ille est, et nos sumus in hoc mundo.* Cette parole s'entend de la charité. En effet, Jésus-Christ nous a dit : « Aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent, afin d'être les vrais enfants de votre Père céleste qui fait luire son soleil sur les bons et sur les méchants, et qui répand la pluie sur les justes et les injustes. (S. Matth., v, 45.) Si donc nous aimons nos ennemis, si nous leur souhaitons du bien, si nous prions pour ceux qui nous persécutent, nous imitons la charité de notre Père céleste; et notre Père céleste, nous voyant semblables à lui, ne nous condamnera pas.

Ut fiduciam habeamus. Cette confiance en notre Juge, si nous ne l'avons pas encore, faisons tous nos efforts pour l'acquérir. Le moyen d'y parvenir, c'est de croître dans la charité jusqu'à ce que notre conscience nous rende un bon témoignage, et que nous puissions dire à Jésus-Christ comme saint Pierre : Seigneur, vous savez que je vous aime et que j'aime mon prochain.

18. *Timor non est in charitate ; sed perfecta charitas foras mittit timorem : quoniam timor pœnam habet ; qui autem timet non est perfectus in charitate.* En effet, continue saint Jean, la crainte ne se trouve point dans la charité ; mais la charité, quand elle est parfaite, chasse la crainte. On ne tremble pas devant celui qu'on aime de tout son cœur. Car la crainte renferme la vue d'une peine ; et celui qui craint une peine, celui qui se dirige par la frayeur d'un châtiment, n'est point parfait dans la charité. Cependant la crainte du Seigneur est bonne puis-

qu'elle est le commencement de la sagesse, mais elle n'en est pas la perfection.

Timor pœnam habet, ὁ φόβος κόλασιν ἔχει. La crainte envisage une peine, un châtiment. Le mot κόλασις veut dire punition. L'Apôtre désigne donc un serviteur négligent ou infidèle qui redoute un châtiment de la part de son maître, ou un coupable qu'effraie la sévérité de son juge. L'amour parfait exclut cette terreur. Néanmoins, les justes mêmes ne sont pas sans crainte ; car nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine. C'est pourquoi le saint roi David disait : « Seigneur, transpercez mes chairs de votre crainte, car je crains vos jugements. » *Confige timore tuo carnes meas : a judiciis enim tuis timui.* (Ps. CXVIII.)

Ecoutons saint Augustin expliquer cette doctrine importante : « La crainte n'est pas dans la charité. » De quelle charité parle l'Apôtre ? Ce n'est pas de la charité commencée, mais de la charité parfaite ; car il ajoute : « La charité parfaite met dehors la crainte. » Que la crainte commence donc ; car la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse. La crainte prépare pour ainsi dire l'entrée à la charité ; mais quand la charité habite un cœur, la crainte qui lui avait préparé la place en est éliminée. A mesure que la charité croît, la crainte décroît. Plus la charité pénètre dans le cœur, plus la crainte s'en éloigne. Mais, sans la crainte, la charité n'entrerait pas. C'est ce que fait comprendre une comparaison vulgaire. Ainsi, dit-il, lorsque l'on coud une étoffe, le fil est introduit par l'aiguille : l'aiguille entre la première ; mais, si elle ne sortait pas, le fil n'entrerait pas. De même, la crainte entre d'abord dans l'âme, mais elle n'y reste pas ; car elle n'y entre que pour y introduire la charité. » (Tract. IX, 4.)

19. *Nos ergo diligamus Deum, quoniam Deus prior dilexit nos.* Il conclut tout son discours par cette belle parole qui sort de son cœur : « Aimons donc Dieu. » Et il en ajoute le motif : « Aimons Dieu, parce qu'il nous a aimés le premier. » Il est désolant de voir Dieu aimer les

hommes, et ne pas en être aimé. Nous, du moins, aimons-le : *nos diligamus.*

Prior dilexit nos. Nous ne l'aurions jamais aimé s'il ne nous avait pas aimés le premier. C'est en nous aimant quand nous ne l'aimions pas, qu'il nous a donné la grâce de l'aimer. *Prior dilexit nos, et donavit nobis ut diligeremus eum.* (S. Aug. Tr. IX, 9.)

Prior dilexit nos. Quoi ! Dieu aime donc les pécheurs ? Certainement : il les aime pour en faire des saints ; et s'il n'en fait pas des saints, c'est qu'ils ne le veulent pas. *Dilexit impios, ut faceret pios; dilexit injustos, ut faceret justos ; dilexit ægrotos, ut faceret sanos.* (Ibid., 10.)

Il faut donc aimer Dieu ; mais, encore une fois, ne séparons pas l'amour de Dieu de l'amour du prochain.

20. *Si quis dixerit quoniam diligo Deum, et fratrem suum oderit, mendax est.* « Car, si quelqu'un dit qu'il aime Dieu et ne laisse pas de haïr son frère, il est menteur. »

Saint Jean le prouve en reprenant le raisonnement qu'il avait commencé plus haut (v. 12). « En effet, dit-il, celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, comment peut il aimer Dieu qu'il ne voit pas ? » *Qui enim non diligit fratrem suum quem videt, Deum quem non videt, quomodo potest diligere ?* Le raisonnement est juste, puisqu'il est plus facile d'aimer ce que l'on voit que ce que l'on ne voit pas.

Nous pouvons cependant aimer Dieu sans le voir, parce que nous le connaissons du moins par notre raison, en voyant reluire sa puissance, sa sagesse, sa bonté dans ses œuvres ; nous le connaissons mieux encore par la foi, depuis que le Fils, qui est dans le sein du Père, nous a raconté ses infinies perfections. *Deum nemo vidit unquam : Unigenitus Dei Filius qui est in sinu Patris, ipse enarravit.* (S. Joann., I, 18.) Enfin, nous le sentons au fond de nos cœurs, surtout lorsqu'il y descend dans la sainte communion.

21. *Et hoc mandatum habemus a Deo : Ut qui diligit Deum, diligat et fratrem suum.* C'est de Dieu même que nous avons reçu ce commandement : Quiconque aime Dieu doit aussi aimer son frère ; car toute la loi se résume en

ces deux préceptes : *in his duobus mandatis universa lex pendet et prophetæ.* (S. Matth., XXII, 40.)

Ne croyons donc pas que nous puissions aimer Dieu sans aimer nos frères, puisqu'il est impossible d'aimer Dieu en violant sa loi. *Quomodo diligis eum cujus odisti præceptum?* nous dit saint Augustin. (Tract. IX, 11.)

CHAPITRE CINQUIÈME

ANALYSE

1. Saint Jean donne une nouvelle raison d'aimer le prochain : c'est notre naissance divine. Car celui qui croit en Jésus-Christ est enfant de Dieu. Or, un enfant de Dieu, s'il aime Dieu son Père, aime aussi ceux qui sont enfants de Dieu comme lui. Nous devons donc aimer nos frères (1-2).

2. De la foi en Jésus-Christ, saint Jean tire une autre conclusion. Celui qui croit en Jésus-Christ est vainqueur du monde, et il possède la vie éternelle. Or, nous devons croire en Jésus-Christ. Car nous savons par un témoignage certain qu'il est le Fils de Dieu. En effet, il y a trois témoins au ciel et trois témoins sur la terre qui attestent sa divinité. Celui qui croit à ce témoignage infaillible, possède la vie éternelle. Car Dieu donne la vie éternelle à celui qui croit en son Fils (4-13).

3. De là saint Jean revient encore à la charité fraternelle, pour nous montrer la plus excellente manière de l'exercer. Nous savons, dit-il, que Dieu nous exauce en toutes nos prières qui sont conformes à sa volonté. Si donc un de nos frères commet un de ces péchés qui ne vont pas à la mort, prions pour lui et il sera sauvé (14-17).

4. Enfin, notre qualité de chrétiens doit nous inspirer une grande confiance en Dieu. Car quoique le monde entier soit sous l'empire du démon, notre naissance divine nous préservera du péché et nous assurera la vie éternelle.

5. Mais gardons-nous des idoles.

---

1. *Omnis qui credit quoniam Jesus est Christus, ex Deo natus est. Et omnis qui diligit eum qui genuit, diligit et eum qui natus est ex eo.*

1. Tout homme qui croit que Jésus est le Christ, est né de Dieu ; et quiconque aime celui qui a engendré aime aussi celui qui est né de lui.

2. Nous connaissons que nous aimons les enfants de Dieu, quand nous aimons Dieu et que nous gardons ses commandements.

3. Car notre amour pour Dieu consiste à garder ses commandements ; et ses commandements ne sont point pénibles ;

4. parce que tous ceux qui sont nés de Dieu sont vainqueurs du monde ; et cette victoire qui triomphe du monde, c'est notre foi qui la remporte.

5. Quel est le vainqueur du monde, sinon celui qui croit que Jésus est le Fils de Dieu ?

6. C'est le même Jésus-Christ, qui est venu avec l'eau et avec le sang ; non seulement avec l'eau, mais avec l'eau et avec le sang. Et c'est l'Esprit qui rend témoignage que le Christ est la vérité.

7. Car il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel, le Père, le Verbe et le Saint-Esprit ; et ces trois sont une même chose.

8. Et il y en a trois qui rendent témoignage sur la terre : l'esprit, l'eau et le sang ; et ces trois sont une même chose.

9. Si nous recevons le témoignage des hommes, le témoignage de Dieu est plus grand. Or, c'est Dieu même qui a rendu, touchant son Fils, ce témoignage plus grand.

10. Celui qui croit au Fils de Dieu, a dans lui-même le témoignage de Dieu. Celui qui ne croit pas au Fils fait Dieu menteur, parce qu'il ne croit pas au témoignage que Dieu a rendu de son Fils.

11. Et ce témoignage est que Dieu nous a donné la vie éternelle ; et cette vie est en son Fils.

12. Celui qui a le Fils a la vie ; celui qui n'a point le Fils n'a point la vie.

13. Je vous écris ces choses, afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu.

2. *In hoc cognoscimus quoniam diligimus natos Dei, quum Deum diligamus, et mandata ejus faciamus.*

3. *Hæc est enim charitas Dei, ut mandata ejus custodiamus : et mandata ejus gravia non sunt.*

4. *Quoniam omne quod natum est ex Deo, vincit mundum : et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.*

5. *Quis est qui vincit mundum, nisi qui credit quoniam Jesus est Filius Dei ?*

6. *Hic est qui venit per aquam et sanguinem, Jesus Christus, non in aqua solum, sed in aqua et sanguine. Et Spiritus est qui testificatur quoniam Christus est veritas.*

7. *Quoniam tres sunt qui testimonium dant in cœlo : Pater, Verbum, et Spiritus sanctus ; et hi tres unum sunt.*

8. *Et tres sunt qui testimonium dant in terra ; spiritus, et aqua, et sanguis ; et hi tres unum sunt.*

9. *Si testimonium hominum accipimus, testimonium Dei majus est : quoniam hoc est testimonium Dei, quod majus est, quoniam testificatus est de Filio suo.*

10. *Qui credit in Filium Dei, habet testimonium Dei in se. Qui non credit Filio, mendacem facit eum, quia non credit in testimonium quod testificatus est Deus de Filio suo.*

11. *Et hoc est testimonium, quoniam vitam æternam dedit nobis Deus. Et hæc vita in Filio ejus est.*

12. *Qui habet Filium, habet vitam ; qui non habet Filium, vitam non habet.*

13. *Hæc scribo vobis, ut sciatis quoniam vitam habetis æternam, qui creditis in nomine Filii Dei.*

14. *Et hæc est fiducia quam habemus ad eum : quia quodcumque petierimus secundum voluntatem ejus, audit nos.*

15. *Et scimus quia audit nos quidquid petierimus : scimus quoniam habemus petitiones quas postulamus ab eo.*

16. *Qui scit fratrem suum peccare peccatum non ad mortem, petat, et dabitur ei vita peccanti non ad mortem. Est peccatum ad mortem : non pro illo dico ut roget quis.*

17. *Omnis iniquitas peccatum est ; et est peccatum ad mortem.*

18. *Scimus quia omnis qui natus est ex Deo, non peccat : sed generatio Dei conservat eum, et malignus non tangit eum.*

19. *Scimus quoniam ex Deo sumus ; et mundus totus in maligno positus est.*

20. *Et scimus quoniam Filius Dei venit, et dedit nobis sensum ut cognoscamus verum Deum, et simus in vero Filio ejus. Hic est verus Deus et vita æterna.*

21. *Filioli, custodite vos a simulacris. Amen.*

14. Et ce qui nous donne de la confiance devant Dieu, c'est qu'il nous exauce en tout ce que nous lui demandons de conforme à sa volonté.

15. Car nous savons qu'il nous exauce en tout ce que nous lui demandons ; et nous le savons, parce que nous avons déjà reçu l'effet des demandes que nous lui avons faites.

16. Si quelqu'un sait que son frère commet un péché qui ne va point à la mort, qu'il prie, et la vie sera donnée à ce frère dont le péché ne va point à la mort. Mais il y a un péché qui va à la mort : je ne dis pas qu'on doive prier pour celui-là.

17. Tout ce qui est injuste est péché ; mais il y a un péché qui va à la mort.

18. Nous savons que quiconque est né de Dieu ne pèche point ; mais la naissance qu'il a reçue de Dieu le conserve, et l'esprit mauvais ne lui touche point.

19. Nous savons que nous sommes de Dieu, et que le monde entier est sous l'empire du mauvais.

20. Et nous savons aussi que le Fils de Dieu est venu, et qu'il nous a donné l'intelligence pour connaître le vrai Dieu, et pour que nous soyons en son vrai Fils. C'est lui qui est le vrai Dieu et la vie éternelle.

21. Mes petits enfants, gardez-vous des idoles. Amen.

COMMENTAIRE

1. *Omnis qui credit quoniam Jesus est Christus, ex Deo natus est.* Tout homme qui croit que Jésus est le Christ, est né de Dieu. Saint Jean continue de nous exhorter à la charité fraternelle. Il vient de dire que c'est le commandement du Seigneur, maintenant il ajoute une nouvelle raison : savoir que tous les chrétiens sont enfants de Dieu.

Aucun des Apôtres n'a autant insisté, que saint Jean, sur l'idée que le chrétien est né de Dieu par une génération spirituelle. C'est une des premières vérités qu'il énonce dans son Evangile, où il dit : « Le Christ a donné la puissance de devenir enfants de Dieu à tous ceux qui croient en son nom ; et ceux-là ne tirent pas leur génération de la volonté de la chair, mais ils naissent de Dieu », *sed ex Deo nati sunt*. La même idée revient souvent dans cette Epître. C'est qu'en effet le titre d'enfants de Dieu n'est pas seulement une gloire incomparable : il nous impose des devoirs, et il nous donne la force de les accomplir.

Et omnis qui diligit eum qui genuit, diligit et eum qui natus est ex eo. Il tire de cette naissance divine l'obligation d'aimer nos frères dans la foi. Car, dit-il, quiconque aime le père qui a engendré, aime aussi le fils qui est né de lui. Nous ne pouvons donc aimer Dieu sans aimer tous les chrétiens qui sont nés de Dieu ; nous le devons, parce que nous sommes tous des frères ayant un père commun dans l'ordre de la grâce. Nous n'excluons pas de notre amour ceux qui ne sont pas encore nos frères en Jésus-Christ ; nous les aimons afin qu'ils le deviennent ; car la génération chrétienne est offerte à tous les hommes. S'ils le veulent, tous ont la puissance de devenir enfants de Dieu : *Dedit eis potestatem filios Dei fieri.*

2. *In hoc cognoscimus quoniam diligimus natos Dei, quum Deum diligamus, et mandata ejus faciamus.* « Il y a un signe auquel nous connaissons que nous aimons les enfants de Dieu : c'est lorsque nous aimons Dieu et que nous accomplissons ses commandements. » Sans doute, nous savons bien si nous aimons une personne d'une affection naturelle : notre cœur nous le dit. Mais il n'est pas aussi facile de reconnaître si nous aimons nos parents et nos amis d'un amour surnaturel. Les aimons-nous comme des enfants de Dieu, *natos Dei?* Si nous aimons Dieu et si nous accomplissons ses commandements, rassurons nos consciences : nous aimons aussi le prochain du saint amour que Dieu demande.

L'Apôtre disait tout à l'heure : celui qui n'aime pas le prochain, n'aime pas Dieu (IV, 20). Maintenant il retourne la pensée et dit : celui qui aime Dieu, aime le prochain. C'est qu'en effet ces deux amours sont inséparables.

3. *Hæc est enim charitas Dei, ut mandata ejus custodiamus.* Voilà encore une parole que saint Jean ne se lasse pas de répéter, après Notre-Seigneur : L'amour que nous avons pour Dieu consiste à observer ses commandements. Si vous craignez d'offenser Dieu parce qu'il est bon, la charité règne en votre cœur ; si vous voulez sincèrement ce que Dieu veut, vous aimez Dieu et Dieu vous aime.

Et mandata ejus gravia non sunt. « Et ses commandements ne sont point pénibles. » Ils ne sont un joug et un fardeau pesant que pour une âme esclave du péché ; mais lorsqu'on aime Dieu, son joug est doux et son fardeau est léger, dit le Seigneur. *Jugum enim meum suave est, et onus meum leve.* L'amour adoucit, en effet, toutes les peines, et l'on aime les peines mêmes que l'on souffre pour celui qu'on aime. Aussi, le Prophète disait-il : Seigneur, j'ai couru dans la voie de vos commandements, lorsque vous avez dilaté mon cœur. (Ps. CXVIII.)

Ce texte de saint Jean, *mandata ejus gravia non sunt,* réfute la première proposition de Jansénius ainsi conçue : « Il y a des commandements de Dieu impossibles aux justes, et la grâce leur manque pour les accomplir. » Puisque les commandements de Dieu ne sont pas pénibles, à plus forte raison ils ne sont pas impossibles (1).

4. *Quoniam omne quod natum est ex Deo, vincit mundum ; et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.* « Car, tous ceux qui sont nés de Dieu trouvent dans cette naissance une force qui les rend victorieux du monde ; et cette victoire qui triomphe du monde, nous la devons à notre foi, c'est elle qui la remporte. »

(1) *Si quis dixerit Dei præcepta homini etiam justificato et sub gratia constituto, esse ad observandum impossibilia, anathema sit.* (Conc. Trid. Sess. IV, c. XVIII.) — *Deus impossibilia non jubet,* dit saint Augustin, *sed jubendo monet, et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat ut possis.*

Selon une loi de la nature, un fils ressemble à son père ; il hérite de sa vigueur. *Fortes creantur fortibus et bonis,* disait le poète. Il en est de même dans la génération spirituelle. Il y a plus que de l'homme, il y a du divin dans un chrétien baptisé. La foi et le sacrement l'élèvent au-dessus de la nature ; son intelligence est éclairée d'une lumière céleste qui lui montre la vérité avec une pleine certitude, et sa volonté est en même temps fortifiée dans l'amour du bien et dans la haine du mal. Une vertu divine le fait triompher du monde. Or, cette heureuse victoire, il la puise dans la foi qui l'a rendu enfant de Dieu. C'est la foi qui donne une force héroïque aux martyrs, et une pureté angélique aux vierges ; c'est par la foi, dit saint Paul, que les saints ont vaincu toute la puissance des maîtres du monde, opéré les œuvres de la justice et conquis les promesses. (Hébr., XI, 33.)

5. *Quis est qui vincit mundum, nisi qui credit quoniam Jesus est Filius Dei?* En effet, « quel est celui qui est victorieux du monde, sinon celui qui croit fermement que Jésus est le Fils de Dieu ? » Jésus protége celui qui croit en lui, et avec ce secours divin l'on triomphe du monde et de ses menaces. Quand saint Jean écrivait cette parole, toute la puissance de l'Empire Romain échouait devant un chrétien qui faisait le signe de la croix. Du bûcher, il montait au ciel.

L'Apôtre va maintenant prouver que notre foi en Jésus-Christ, Fils de Dieu, repose sur un fondement inébranlable.

6. *Hic est qui venit per aquam et sanguinem, Jesus Christus ; non in aqua solum, sed in aqua et sanguine. Et Spiritus est qui testificatur quoniam Christus est veritas* (1). — 7. *Quoniam tres sunt qui testimonium dant in cœlo : Pater, Verbum, et Spiritus sanctus ; et hi tres*

(1) *Spiritus est qui testificatur, quoniam Christus est veritas.* En grec, au lieu de *Christus,* on lit τὸ πνεῦμα, *Spiritus,* et le sens est : « L'Esprit rend témoignage » à la divinité du Christ, et cela lui appartient, « parce que l'Esprit est la vérité. »

unum sunt. — 8. *Et tres sunt qui testimonium dant in terra : spiritus, et aqua, et sanguis ; et hi tres unum sunt.*

« C'est lui, en effet, c'est ce même Jésus-Christ qui est venu avec l'eau et avec le sang ; je dis non seulement avec l'eau, mais avec l'eau et avec le sang. Et c'est l'Esprit qui rend témoignage que le Christ est la vérité », c'est-à-dire véritable en toutes ses paroles. — « Car, il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel : le Père, le Verbe et le Saint-Esprit ; et ces trois sont une seule chose. — « Et il y en a trois qui rendent témoignage sur la terre : l'esprit, l'eau et le sang ; et ces trois sont une seule chose. »

L'Apôtre continue : « Si nous recevons le témoignage des hommes, le témoignage de Dieu est plus grand. Or, c'est Dieu même qui a rendu témoignage de son Fils. Ainsi celui qui croit au Fils de Dieu a pour lui le témoignage de Dieu ; celui qui ne croit pas au Fils de Dieu fait Dieu menteur, parce qu'il ne croit pas au témoignage que Dieu même a rendu de son Fils. Or ce témoignage nous assure que Dieu nous a donné la vie éternelle, car c'est dans son Fils que se trouve cette vie. Celui donc qui a le Fils a la vie, et celui qui n'a point le Fils n'a point la vie. Je vous écris ceci afin que vous sachiez bien que vous avez la vie éternelle, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu. »

Comme ce qui précède et ce qui suit les trois versets 6, 7 et 8, peut aider à les mieux entendre, nous avons donné d'abord tout le morceau auquel ils se rattachent.

En lisant attentivement ce passage l'on voit s'en dégager la pensée suivante : Le moyen de posséder la vie éternelle est de croire en Jésus-Christ, Fils de Dieu. Car celui qui croit fermement que Jésus-Christ est le Fils de Dieu triomphe du monde. Sa foi le rend invincible, et rien ne peut l'empêcher d'acquérir la vie éternelle, comme le dit saint Paul. *Sancti per fidem vicerunt regna, operati sunt justitiam, adepti sunt repromissiones.* (Hebr., XI, 23.)

Telle est la proposition que saint Jean veut établir pour fortifier les fidèles et pour confondre les hérétiques.

Il faut, dit il, croire en Jésus Fils de Dieu pour triompher du monde. *Quis est qui vincit mundum, nisi qui credit quoniam Jesus est Filius Dei?* Mais comment savons-nous qu'il est le Fils de Dieu ? Saint Jean nous l'enseigne en nous présentant des témoignages qui ne peuvent nous tromper.

I. Ce sont d'abord les trois personnes de la sainte Trinité. Car premièrement, le Père a déclaré du haut du ciel, sur les rives du Jourdain et sur le Thabor, que Jésus était son Fils bien-aimé : *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui. Ipsum audite.* (S. Matth., XVII, 5; S. Marc., IX, 6; S. Luc., IX, 35.)

Secondement, le Verbe fait homme s'est rendu témoignage, comme la lumière s'atteste elle-même en se manifestant. *Ego sum qui testimonium perhibeo de me ipso,* dit-il, *et testimonium perhibet de me qui misit me Pater.* (S. Joan., VII, 18.) Il a déclaré formellement devant ses Apôtres, devant le Grand Prêtre et devant le Conseil des Juifs, qu'il était le Fils de Dieu. C'est pour cela qu'ils l'ont condamné à mort comme blasphémateur et qu'ils l'ont livré à Pilate. *Secundum legem debet mori, quia Filium Dei se fecit.* (S. Joan., XIX, 7 ; S. Matth., XVI, 17, et XXVI, 64.) Enfin il s'est lui-même ressuscité et il s'est élevé dans les cieux à la vue de tous ses disciples, après avoir prouvé sa divinité par ses œuvres : *Ipsa opera quæ ego facio testimonium perhibent de me.* (S. Joan., VI, 36.)

Troisièmement, le Saint-Esprit a rendu témoignage en descendant sur Jésus en forme de colombe, comme le rapporte l'Evangile. (S. Matth., III, 16; S. Marc, I, 10; S. Luc, III, 22.) Or saint Jean-Baptiste affirme que cette colombe est le Saint-Esprit : *Vidi Spiritum descendentem quasi columbam de cœlo, et mansit super eum.* (S. Joan., I, 32.) Et le saint prophète ajoute qu'il lui a été révélé du Ciel que celui sur qui il verrait descendre le Saint-Esprit est le Fils de Dieu. *Qui misit me baptizare in aqua, ille mihi dixit : Super quem videris Spiritum descendentem*

et manentem super eum, hic est qui baptizat in Spiritu sancto. Et ego vidi et testimonium perhibui quia hic est Filius Dei.

Mais le témoignage le plus éclatant rendu par le Saint-Esprit, ce fut le jour de la Pentecôte. Il descendit sur le Cénacle avec le bruit d'un vent impétueux, qui émut toute la ville de Jérusalem, et il apparut en langues de feu sur les disciples de Jésus, qui, subitement transformés en d'autres hommes, louaient Dieu dans toutes les langues de l'univers, et déclaraient que Jésus était le Christ et le Seigneur, en présence de milliers de Juifs accourus à ce spectacle.

Voilà trois témoignages qui viennent du ciel et qui n'en font qu'un, parce que ces trois témoins attestent une même chose, savoir que Jésus est le Fils de Dieu. *Tres sunt qui testimonium dant in cœlo, et hi tres unum sunt.*

Selon ce premier sens, les mots *tres unum sunt* veulent dire que les trois témoins du ciel rendent au Christ un même témoignage, *unum testimonium.* Mais il y a un sens plus profond, donné à cette parole dès les premiers siècles et adopté par tous les théologiens catholiques. Le Père, le Verbe et le Saint-Esprit, qui habitent au haut des cieux, sont trois personnes, *tres sunt in cœlo*, et ces trois personnes sont une seule chose, un seul Dieu par leur nature, *tres unum sunt.* D'où il suit que le Verbe, qui s'est incarné et se nomme Jésus-Christ, est vrai Fils de Dieu et vrai Dieu par sa nature, qui lui est commune avec le Père et le Saint-Esprit.

II. A ces trois témoignages célestes, entendus et rapportés par les disciples de Jésus, comme par les foules de la Judée, de la Galilée et de Jérusalem, l'Apôtre ajoute que la divinité de Jésus est encore prouvée par trois témoins qui lui rendent témoignage sur la terre, savoir l'esprit, l'eau et le sang.

Cet endroit est difficile à entendre. Aussi les commentaires abondent et se partagent. Essayons d'y faire pénétrer un peu de lumière.

Nous ferons d'abord remarquer que le verset 6e se lie intimement au 8e, qui semble n'en être que la répétition et le complément. Au verset 6e saint Jean commençait à prouver la divinité de Jésus-Christ par l'eau et par le sang, et il ajoutait : « L'Esprit atteste aussi que le Christ est la vérité. » Mais avant d'achever cette preuve, tout à coup il s'est élevé de la terre et nous a montré dans le ciel trois témoins qui publient la divinité du Christ. Le Père, le Fils et le Saint-Esprit rendent témoignage au fils de David, à Jésus de Nazareth. Puis, quittant les cieux, il revient aux témoins de la terre, dont il parlait d'abord. Ce sont trois témoins dont la voix se fait toujours entendre et se prolonge jusqu'à la fin des siècles.

Comment donc l'esprit, l'eau et le sang rendent-ils témoignage au Christ sur la terre? Et comment prouvent-ils aux hommes que Jésus est le Fils de Dieu? C'est ce que nous allons voir.

Témoignage de l'esprit. Le prophète David avait annoncé que l'Esprit de Dieu, envoyé du ciel, créerait un nouveau monde et renouvellerait la face de la terre : *Emittes Spiritum tuum, et creabuntur, et renovabis faciem terræ.* (Ps. ciii.) Jésus avait de même promis l'Esprit-Saint en disant : « Je prierai mon Père, et il vous enverra un autre Consolateur, qui demeurera avec vous toujours, l'Esprit de vérité qui demeurera chez vous et sera en vous. (S. Joan, xiv, 16.) Il ajoutait formellement : « Lorsque viendra le Consolateur que je vous enverrai de chez le Père, l'Esprit de vérité qui procède du Père, il rendra témoignage de moi. » (S. Joan., xv, 26.)

Or, l'Esprit-Saint est venu sur la terre et il a rendu témoignage au Christ dans les premiers temps de l'Eglise par les grands prodiges qu'il opérait quand il remplissait les fidèles. Le don de prophétie, le don des langues, le don de guérir les malades, le don des miracles étaient communs dans l'Eglise et frappaient tous les yeux, puisque Simon le magicien offrait de l'argent aux Apôtres pour obtenir le pouvoir de donner comme eux le Saint-Esprit et d'opérer les mêmes prodiges. (Act. Ap., viii, 18.)

Aussi saint Pierre ne craint pas de dire au Conseil des Juifs : « Nous sommes les témoins de Jésus, que Dieu a établi Seigneur et Sauveur pour la rémission des péchés ; nous attestons cette vérité, nous et le Saint-Esprit que Dieu a donné à tous ceux qui lui obéissent. » (Act. Ap., v, 32.)

En outre le Saint-Esprit demeure parmi nous sur la terre depuis la première Pentecôte ; il réside au sein de l'Eglise catholique, il l'instruit, il l'inspire et la dirige ; il y conserve la doctrine du Christ pure de toute erreur : en sorte qu'elle ne s'est jamais altérée en aucun siècle et n'a jamais varié en aucun pays. L'Esprit-Saint ne rend-il pas un magnifique témoignage au Christ, en accomplissant sa promesse, en planant sur les conciles, en rendant le Vicaire du Christ infaillible dans tout ce qu'il enseigne, et en renouvelant la face de la terre sanctifiée de siècle en siècle par sa grâce ? Ne prouve-t-il pas que l'Eglise fondée par Jésus-Christ est une œuvre indestructible, incorruptible, et par conséquent une œuvre divine ?

Voilà comment l'Esprit témoigne sur la terre, par ses dons et par son assistance perpétuelle, que Jésus est le Christ et le Fils de Dieu (1).

Cette interprétation nous paraît satisfaisante. Cependant nous devons avertir que beaucoup d'excellents interprètes entendent ici par *spiritus* le souffle même que Notre-Seigneur exhala sur la croix en mourant : *Clamans voce magna emisit spiritum.* (S. Matth.) En effet, cette manière extraordinaire d'expirer, en poussant un grand cri, frappa d'étonnement le Centurion, qui le regardait, au point qu'il s'écria : Vraiment cet homme était Fils de Dieu. *Videns autem Centurio, qui ex adverso stabat,*

(1) On doit faire ici une remarque sur le sens du mot *spiritus*. Au 7e verset, *Spiritus Sanctus* est la personne même du Saint-Esprit qui rend témoignage au Christ. Au 8e, *spiritus*, nommé avec le sang et l'eau, désigne d'abord le Saint-Esprit parlant par la bouche des Apôtres et des hommes apostoliques ; il indique ensuite les dons admirables du Saint-Esprit avec les effets de sa grâce dans les âmes, et enfin la protection manifeste avec laquelle il gouverne et sanctifie l'Eglise. C'est la cause pour l'effet. (Voyez Franzelin, p. 84.)

quia sic clamans exspirasset, ait : Vere hic homo Filius Dei erat. (S. Marc.)

Mais il y a encore deux autres témoignages, ceux de l'eau et du sang : *Hic est qui venit per aquam et sanguinem Jesus Christus.* En grec, οὗτός ἐστιν ὁ ἐλθὼν δι' ὕδατος καὶ αἵματος. On remarque que ce mot grec ἐλθὼν, accompagné de l'article, désigne le Messie. Car les prophètes et les docteurs de la Synagogue l'appelaient « Celui qui doit venir », ὁ ἐρχόμενος, *ille qui venturus est.* (S. Matth., XI, 3.) Pour saint Jean, il le nomme ὁ ἐλθὼν, *ille qui jam venit.* Autrefois il était « Celui qui devait venir », aujourd'hui il est « Celui qui est venu. »

Qui venit per aquam et sanguinem. « Jésus est venu avec l'eau et le sang. » Le Seigneur avait annoncé dans Ezéchiel, qu'il répandrait sur le peuple une eau pure, et que cette eau laverait les hommes de toutes leurs souillures. *Effundam super vos aquam mundam, et mundabimini ab omnibus inquinamentis vestris.* (Ez., XXXVI, 25.) Le Messie devait donc venir avec l'eau.

Mais il ne devait pas venir seulement avec l'eau, comme Jean-Baptiste : il devait venir aussi avec le sang. D'après Zacharie, on le verrait percé, crucifié : *Aspicient ad me quem confixerunt,* dit-il du Messie. (Zach., XII, 10.) Et plus loin le Prophète demande avec stupeur : Quelles sont donc ces plaies que je vois au milieu de vos mains ? *Quid sunt plagæ istæ in medio manuum tuarum?* David disait aussi du Messie : « Ils ont percé mes mains et mes pieds. » *Foderunt manus meas et pedes meos.* (Ps. XXI.) Et ailleurs : « Ils tendront des piéges à l'âme du Juste, et ils condamneront le sang innocent. » *Captabunt in animam Justi, et sanguinem innocentem condemnabunt.* (Ps. XCIII.) Isaïe n'avait-il pas dit expressément : « Il sera conduit à la mort, comme une brebis qu'on va immoler ? » *Sicut ovis ad occisionem ducetur* (LIII, 7). Et Daniel n'avait-il pas déclaré que « le Christ serait tué ? » *Occidetur Christus* (IX, 26). Le Messie devait donc venir non seulement avec l'eau, mais aussi avec le sang : *Non in aqua solum, sed in aqua et san-*

guine. Il était, selon saint Jean-Baptiste, l'Agneau de Dieu, qui devait, par son sang, effacer les péchés du monde.

C'est là ce que Moïse avait figuré dans la confirmation solennelle de l'ancienne Alliance. Car, dit saint Paul, « Moïse tenant un faisceau d'hysope lié avec de la laine rouge, prit du *sang* des veaux et des boucs, avec de *l'eau*, et il en arrosa le livre de la Loi, ainsi que tout le peuple. » (Hébr., IX, 19.) Ce rite prophétique faisait entendre qu'un jour le Messie confirmerait la nouvelle Alliance avec le sang et avec l'eau.

Eh bien, dit saint Jean, c'est ce qui s'est accompli dans Jésus de Nazareth. « Il est venu avec l'eau et avec le sang ; et non pas avec l'eau seule, mais avec l'eau et avec le sang. » Car lorsque le soldat eut ouvert son côté d'un coup de lance, « il en sortit aussitôt du sang et de l'eau. Celui qui l'a vu en rend témoignage, et son témoignage est véritable. »

Là-dessus Tertullien, si voisin des traditions apostoliques, qu'il reproduit dans ses ouvrages, raisonne ainsi : Jésus est venu, dit-il, avec l'eau et avec le sang, comme saint Jean l'a écrit, afin d'être baigné dans l'eau et glorifié dans le sang : *Ut aqua tingeretur, sanguine glorificaretur*. C'est pourquoi voulant que nous fussions appelés dans l'eau et élus dans le sang, il a fait sortir ces deux baptêmes de la plaie de son côté percé : *hos duos baptismos de vulnere perfossi lateris emisit*. Deux sacrements admirables coulèrent alors de son cœur, afin que ceux qui croiraient en son sang fussent lavés dans l'eau, et qu'après avoir été lavés dans l'eau, ils bussent encore son sang : *Quia qui in sanguinem ejus crederent aqua lavarentur, qui aqua lavissent etiam sanguinem potarent*. (Tertul. de Bapt., c. XVI.)

Nous disons donc que l'eau et le sang qui coulèrent sur la croix du côté de Jésus, et qui de là coulent perpétuellement dans l'Eglise de la terre, sont deux témoins qui déposent que Jésus est le Fils de Dieu.

Témoignage de l'eau. En effet l'eau mystérieuse qui

coula du flanc de Jésus ouvert sur la croix, donna aux eaux de la mer, des fleuves et des fontaines, la vertu de purifier les âmes en lavant les corps ; et désormais dans tout l'univers des millions de pécheurs plongés dans l'eau baptismale, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, en sortent purs et sanctifiés. Maintenant les impudiques deviennent chastes ; les orgueilleux sont humbles ; les avares distribuent leurs biens aux pauvres ; et tous ces hommes baptisés mènent sur la terre une vie céleste, surnaturelle, qui atteste la divinité du Christ, auteur de ce sacrement régénérateur. Car un Dieu seul pouvait donner à une goutte d'eau la puissance de faire germer dans tant de pécheurs les vertus les plus héroïques.

Témoignage du sang. A son tour, le sang qui jaillit du côté de Jésus pour racheter le monde, continue de couler sur les autels, dans le sacrifice eucharistique (1). Il abreuve les justes, il multiplie les vierges dans l'Eglise ; et d'innombrables martyrs fortifiés par ce sang divin attestent, en versant le leur, que Jésus est le Fils de Dieu. Non, les millions de martyrs qui ont sacrifié leur vie pour Jésus-Christ, ne se sont pas laissé déchirer, brûler, égorger pour un homme mort. Ils ont donné leur sang pour le Christ ressuscité et régnant dans les cieux ; ils sont morts pour un Dieu.

Voilà trois preuves sensibles, perpétuelles et toujours présentes, qui démontrent la divinité de Jésus-Christ et celle de la religion qu'il a fondée. Sans doute elles ne sont qu'indiquées en trois mots par l'Apôtre ; mais ces trois mots, gravés dans l'Epître de saint Jean, rappelaient et résumaient l'enseignement que l'on donnait alors partout aux fidèles.

Les trois derniers témoignages que nous venons d'expliquer, — celui de l'Esprit, qui maintient la pure doctrine et toujours crée des saints dans l'Eglise ; celui de l'eau,

(1) *Approximat miles,* dit saint Chrysostome, *latus lancea percussit et exinde aqua fluxit et sanguis : unum baptismatis symbolum, aliud sacramenti.* (Brev. R.)

qui ne cesse de rendre enfants de Dieu les enfants d'Adam ; et celui du sang répandu par Jésus-Christ pour les hommes et versé par les hommes pour Jésus-Christ ; — ces trois témoignages qui frappent les yeux et les oreilles de tous les hommes de la terre, ne forment qu'un même témoignage et concourent à attester la même vérité, savoir que Jésus-Christ est le Fils de Dieu : *unum sunt* (1).

Ce sont là trois preuves invincibles, prises sur la terre, comme les trois précédentes sont prises dans le ciel. Ces preuves se fortifient l'une l'autre ; elles donnent à la foi du chrétien une pleine assurance, elles le rendent victorieux du monde, et lui font attendre avec certitude la vie éternelle, promise à ceux qui croient en Jésus-Christ Fils de Dieu.

Ainsi donc, nous le répétons, saint Jean prouve, dans le verset 8e, que Jésus-Christ est le Fils de Dieu, et il en donne trois preuves sensibles et faciles à constater. Ce sont 1° les effets miraculeux de la présence du Saint-Esprit, qui se manifestaient alors partout dans le baptême, dans la confirmation et dans les assemblées des fidèles, où le don des langues et l'esprit de prophétie étaient communs ; 2° l'efficacité merveilleuse de l'eau du baptême : elle faisait fleurir toutes les vertus dans une foule d'hommes qui étaient auparavant des pécheurs pleins de vices ; 3° les flots de sang qui coulaient dans le monde entier pour attester que Jésus-Christ était un Dieu. Ce sont là trois preuves excellentes que l'on donne encore aujourd'hui pour démontrer la divinité de la religion chrétienne.

Toutefois nous ne pouvons passer sous silence une autre interprétation fort remarquable et très ancienne. Elle a même pour elle l'autorité du pape Innocent III.

(1) *Unum sunt*, cela ne veut pas dire ici *una et eadem res ;* car l'esprit, l'eau et le sang évidemment ne sont pas une même chose, mais trois choses de nature différente. *Unum sunt* veut dire ici *unum testimonium.* Dans les éditions grecques on lit *οἱ τρεῖς εἰς τὸ ἕν εἰσιν, hi tres in unum sunt,* c'est-à-dire, *in unam rem testandam conveniunt,* ces trois témoins s'accordent à attester la même chose, en sorte que leurs témoignages n'en font qu'un.

Les trois témoins du ciel, dit-il, le Père, le Verbe et le Saint-Esprit, attestent que le Christ est vrai Dieu ; et les trois témoins de la terre, savoir le souffle que le Christ expira sur la croix, ainsi que l'eau et le sang qui jaillirent de son côté, attestent qu'il n'était pas un fantôme, mais un vrai homme (1). Selon cette interprétation, qui est simple et naturelle, saint Jean réfute les simoniens et les docètes.

Mais une grande discussion s'est élevée sur l'authenticité du 7e verset : *Tres sunt qui testimonium dant in cœlo : Pater, Verbum et Spiritus Sanctus ; et hi tres unum sunt.* Plusieurs critiques le considèrent comme une phrase interpolée.

Car, disent-ils, ce texte manque dans les anciens exemplaires grecs qui nous restent. Il manque dans les versions syriennes, arméniennes et coptes. Il manque dans de bons exemplaires anciens de la Vulgate. Les Pères de l'Eglise grecque ne le citent point. Beaucoup de Pères latins paraissent l'ignorer. Enfin, ce n'est que fort tard, qu'il a été universellement reçu dans les Eglises d'Orient et d'Occident.

Ce sont là des objections sérieuses ; mais elles ne demeurent pas sans réponse.

D'abord les exemplaires grecs qui nous sont parvenus ne présentent pas toujours le texte véritable des saintes Ecritures. Ils diffèrent en plusieurs points de manuscrits plus anciens et meilleurs, auxquels on recourait autrefois pour vérifier le texte primitif. Mais ces précieux exemplaires sont aujourd'hui perdus. Les hérétiques mutilaient ceux qui tombaient entre leurs mains, effaçant les mots ou les passages qui condamnaient leurs erreurs. C'est un fait attesté par l'histoire (2).

(1) *Joannes apostolus in Epistola sua loquitur, dicens : Tres sunt qui testimonium dant in cœlo, Pater, Verbum et Spiritus sanctus, et hi tres unum sunt, per hoc intendens ostendere quod Christus sit verus Deus. Et tres sunt qui testimonium dant in terra, spiritus, aqua et sanguis ; per hoc intendens ostendere quod Christus sit verus homo.* (Innoc. III, cité par Franzelin, p. 86.)

(2) Voyez Isidore de Péluse, l. IV, Ep. 60 ; Socrate, l. VII, c. XXII ; et

Du reste, il n'est point nécessaire de supposer ici une mutilation coupable. Le 7e et le 8e versets commençant et finissant de la même manière, il est facile de joindre, par inadvertance, la fin du 8e au commencement du 7e. On le reconnaît à la simple vue.

TRES SVNT QVI TESTIMONIVM DANT [IN CŒLO PATER VER
BVM ET SPIRITVS SANCTVS ET HI TRES VNVM SVNT ET
TRES SVNT QVI TESTIMONIVM DANT] IN TERRA SPIRITVS
ET AQVA ET SANGVIS ET HI TRES VNVM SVNT

L'œil du copiste, errant du premier *tres sunt qui testimonium dant*, au second *tres sunt qui testimonium dant*, peut facilement omettre tout ce qui est dans l'intervalle, et un exemplaire fautif en produit une foule d'autres.

Cette explication naturelle montre comment un verset authentique a pu disparaître des exemplaires grecs qui nous sont parvenus, et manquer par la même raison dans beaucoup d'exemplaires de la Vulgate. Il est donc plus raisonnable d'admettre ici une distraction de copiste, que d'accuser une frauduleuse interpolation (1).

Mais ce verset fut-il inconnu aux premiers siècles ? Non, tous les Pères ne l'ont pas ignoré. Longtemps avant les luttes de l'arianisme, saint Cyprien en a fait usage. Il l'invoque dans son beau livre *de Unitate Ecclesiæ*, pour montrer que l'Eglise est une à l'image de la sainte Trinité. Voici ses paroles : *Dicit Dominus : Ego et Pater unum sumus. Et iterum de Patre, et Filio, et Spiritu Sancto scriptum est : Et hi tres unum sunt.* (De Unit. Eccl., c. v.) Le premier texte est une parole du Seigneur, consignée dans

Le Hire, t. II, p. 78. — On sait d'ailleurs qu'Eusèbe fut chargé par Constantin de présider à la transcription de cinquante exemplaires des saintes Ecritures, destinés aux principales églises de l'Empire. (Eus., *Vita Const.*, c. XXXVI et XXXVII.) Ces beaux exemplaires, très soignés, ont servi de modèles à un grand nombre de copies qui en ont reproduit le texte. Or, pour peu qu'Eusèbe, arien fanatique, ait rencontré quelque manuscrit où le 7e verset ne se lisait pas, il l'aura supprimé. Et de là une lacune dans tant d'exemplaires.

(1) On montre dans saint Matthieu (XXXVIII, 35, texte grec) une omission attribuée à deux finales semblables : Βάλλοντες κλῆρον, et ἔβαλον κλῆρον (*mittentes sortem* et *miserunt sortem*). La seconde phrase : ἵνα πληρωθῇ.. ἔβαλον κλῆρον, manque dans un grand nombre de manuscrits.

l'Evangile : *Dicit Dominus*. Le second texte est de même une parole de la sainte Ecriture : *Et iterum scriptum est.* Or cette parole est écrite dans la première Epître de saint Jean, chapitre v, verset 7e, et nulle part ailleurs.

Ainsi donc, au milieu du IIIe siècle, vers l'an 250, saint Cyprien, évêque de Carthage, lisait notre verset dans l'exemplaire latin des saintes Ecritures qu'il avait entre les mains, et il l'insérait dans l'un de ses écrits les plus célèbres.

Je sais qu'on a voulu prêter au saint évêque de Carthage une interprétation mystique, qu'il appliquerait au verset 8e. Mais il ne dit pas : *Scriptum est de sanguine et aqua ;* il dit formellement : *Scriptum est de Patre, et Filio, et Spiritu Sancto : Unum sunt.* Comment veut-on qu'un lecteur devine que *spiritus* signifie le Père, si on ne l'en avertit pas ? que *sanguis* est le nom du Fils, si on ne l'indique pas ? et qu'enfin *aqua* doit se traduire par le Saint-Esprit, si on ne le dit pas ? Ce serait là un discours inintelligible. Ne prêtons point à saint Cyprien, cet esprit si clair, une ténébreuse énigme. Sans doute le verset 8e a pu recevoir cette interprétation mystique deux cents ans plus tard ; mais du moins ceux qui la donnaient l'expliquaient, et l'on comprenait ce qu'ils voulaient dire (1).

Le verset des trois témoins célestes est donc certainement désigné par saint Cyprien.

Nous pouvons remonter plus haut. Tertullien combat l'hérétique Praxéas, qui admettait l'unité de Dieu, mais niait la distinction des personnes. Tertullien lui prouve d'abord que le Père et le Fils sont deux personnes, et il apporte ce texte : *Ego et Pater unum sumus.* Puis il montre la distinction des trois personnes divines dans l'unité de substance. *Ita connexus Patris in Filio, et Filii in Paracleto tres efficit cohærentes, alterum ex altero, qui* TRES

(1) On nous répète que Facundus d'Hermiane, dans sa défense des Trois Chapitres, en 547, imputa au passage de saint Cyprien le sens allégorique que nous venons de réfuter. L'autorité de Facundus est médiocre, et cette imputation, pour être vieille, n'en est pas plus raisonnable. Ou saint Cyprien cite notre texte, ou son langage est absurde.

UNUM SUNT, *non unus : quomodo dictum est* : « *Ego et Pater unum sumus* », *ad substantiæ unitatem, non ad numeri singularitatem.* Il faut bien voir, dans ces mots *Tres unum sunt*, une citation de l'Ecriture, comme dans la phrase *Ego et Pater unum sumus*, sans quoi le raisonnement serait vicieux et la preuve nulle : on aurait une simple affirmation (1).

A l'autorité irrécusable de saint Cyprien, et à celle de Tertullien, nous joindrons Cassiodore, écrivain du VIe siècle. On sait qu'il recherchait avec soin le meilleur texte de la divine parole. Il recueillait et collationnait les exemplaires latins et grecs les plus anciens et les plus estimés. Or il a donné une brève explication des Epîtres apostoliques qu'il avait étudiées spécialement (2). Sa méthode lui est particulière. Elle consiste à interpréter le texte en l'analysant, en changeant les termes, en ajoutant parfois un mot pour éclaircir la pensée. Voici comment il reproduit le passage qui nous occupe. *Cui rei testificantur in terra tria mysteria : aqua, sanguis et spiritus, quæ in passione Domini leguntur impleta ; in cœlo autem Pater, et Filius, et Spiritus Sanctus ; et hi tres unus est Deus.* — Voilà bien le 7e verset manifestement cité et interprété, il y a douze cents ans, par un écrivain d'Italie, très instruit, consciencieux, qui avait sous la main les plus anciens et les plus excellents exemplaires grecs et latins qu'il avait pu se procurer. On est sûr qu'il n'avait point emprunté ce texte à des faussaires de son temps : il l'avait lu dans de bons manuscrits.

(1) Saint Phébade d'Agen, au IVe siècle, fait de même une allusion sensible au texte de saint Jean. *Sic alius a Filio Spiritus, sicut alius a Patre Filius. Sic tertia in Spiritu, ut in Filio secunda persona : unus tamen Deus omnia, quia* TRES UNUM SUNT. A moins d'un parti pris, l'on doit reconnaître que saint Phébade cite l'Ecriture, en disant *Tres unum sunt*, puisqu'une autorité divine pouvait seule faire fléchir des esprits rebelles et confirmer les catholiques dans la vraie foi.

(2) *In epistolis Apostolorum studium maximum laboris impendi, ut senex potui, sub collatione priscorum codicum.* — Cassiodore, ministre du roi Théodoric, consul en 514, ami des lettres et fort savant lui-même, avait amassé une bibliothèque aussi riche que bien choisie. Voyez Patrol., t. LXX, col. 1107, 1109, 1375.

Mais comment ne pas mentionner la célèbre conférence de Carthage qui eut lieu entre les catholiques et les ariens par l'ordre du roi Hunéric ? C'était l'an 484. Plus de quatre cents évêques orthodoxes, dont nous avons les noms, y furent présents. Ils étaient venus non seulement de l'Afrique, mais des îles soumises aux Vandales, notamment de la Sardaigne et de la Corse. Ces évêques rédigèrent une profession de foi contre l'hérésie arienne : elle fut lue en public et présentée au roi persécuteur. Nous y lisons : *Et ut adhuc luce clarius unius divinitatis esse cum Patre et Filio Spiritum Sanctum doceamus, Joannis evangelistæ testimonio comprobatur. Ait namque : « Tres sunt qui testimonium perhibent in cœlo, Pater, Verbum et Spiritus Sanctus, et hi tres unum sunt. »* Donc, en l'année 484, ce verset était reconnu comme parole divine par les catholiques et, sans doute aussi, par les ariens d'Afrique. Ils le lisaient dans la version qui était chez eux en usage (1).

Quelques années plus tard, l'illustre docteur saint Fulgence citait le même texte et rappelait qu'il avait été employé par saint Cyprien. *In Patre ergo,* disait-il, *et Filio et Spiritu Sancto unitatem substantiæ accipimus, personas confundere non audemus. Beatus Joannes apostolus testatur dicens : « Tres sunt qui testimonium perhibent in cœlo, Pater, Verbum et Spiritus Sanctus, et hi tres unum sunt. » Quod etiam beatus Cyprianus martyr, in Epistola de Unitate Ecclesiæ, confitetur, atque hæc confestim testimonia de Scripturis inserit : « Dicit Dominus : Ego et Pater unum sumus » ; et iterum de Patre et Filio et Spiritu scriptum est* : ET TRES UNUM SUNT.

Nous citerons encore une pièce qui a son importance. Elle a été découverte par le cardinal Angelo Mai dans une bibliothèque de Rome. C'est un *Speculum* ou Recueil de textes de la sainte Ecriture rangés par ordre de matières.

(1) Victor Vit., Persecut. Vandal., l. II, n. 18. — On peut lire dans la collection des Conciles de Hardouin (t. II, p. 869) les noms des évêques catholiques venus à la conférence : ils sont au nombre de 461.

Au chapitre II, *de distinctione personarum*, on lit : *Item illic : Quoniam tres sunt qui testimonium dicunt in terra, spiritus, aqua et sanguis ; et hi tres unum sunt in Christo Jesu. Et tres sunt qui testimonium dicunt in cœlo, Pater, Verbum et Spiritus, et hi tres unum sunt.* — Puis au chapitre III, *de Spiritu Sancto,* on lit encore : *Item Joannis in epistola* I : *Spiritus est qui testimonium reddit, quia Spiritus est veritas. Item illic : Tres sunt qui testimonium dicunt in cœlo, Pater, Verbum et Spiritus, et hi tres unum sunt.*

Plusieurs savants n'hésitent pas à reconnaître en ce Recueil le vrai *Speculum* de saint Augustin. Cinq suscriptions de mains différentes, qu'on voit en tête du manuscrit, l'attribuent au saint Docteur. Le manuscrit lui-même est fort ancien ; il est du VIe ou au plus tard du VIIe siècle, et il représente le texte de la Vulgate usité en Afrique avant les corrections de saint Jérôme.

Mais voici un argument que les partisans de l'interpolation nous opposent avec confiance. Les Pères d'Orient et d'Occident, qui ont lutté au IVe siècle avec tant de force contre les ariens, n'ont jamais employé ce texte. Ils ne le connaissaient donc pas ; il ne se trouvait donc alors dans aucun exemplaire grec, latin, syrien.

La conclusion ne semble pas rigoureuse. Ils pouvaient le connaître et n'en pas faire usage, puisqu'ils en avaient d'autres où la divinité du Verbe était bien plus clairement exprimée (1).

Je dirai même qu'ils avaient une raison de ne point alléguer ce passage. Car ce texte, précieux pour les orthodoxes, a peu de valeur contre les ariens. Si les Pères avaient essayé de leur prouver, par ces mots *tres unum sunt* du 7e verset, que le Père, le Verbe et le Saint-Esprit ont la même nature, ces hérétiques subtils n'auraient pas manqué de riposter qu'au verset 8e, dans la phrase

(1) Par exemple, le début de l'Evangile selon saint Jean, où on lit : *et Deus erat Verbum ;* et à la fin de ce chapitre même nous verrons : *Hic est verus Deus.*

parallèle qui suit immédiatement, saint Jean applique ces mêmes paroles, *tres unum sunt*, à l'esprit, au sang et à l'eau, qui sont bien trois choses de nature différente. Que leur répondre ? Le génie de saint Augustin lui-même s'embarrassait devant cette objection. (Contra Maxim., l. II, c. XXII.)

Le silence des saints Athanase, Ambroise, Hilaire, Basile, Chrysostome, ne prouve donc pas que le texte des trois témoins célestes leur fût inconnu.

Si saint Phébade, saint Fulgence et d'autres évêques ont fait valoir ce texte dans leurs ouvrages contre les ariens, on ne doit pas les en blâmer; car ils se proposaient moins de convaincre des hérétiques obstinés, que de fortifier dans la vraie foi les catholiques sincères ; et, appuyés sur la tradition antique, ils leur montraient avec raison comment l'unité de nature était exprimée par les mots *unum sunt*, affirmés du Père, du Verbe et du Saint-Esprit.

Arrivons aux correcteurs de la Vulgate. Ils ont maintenu ce texte par deux fois, dans l'édition sixtine et dans l'édition clémentine. Qu'on ne dise pas que c'est un de ces endroits qu'ils ont respectés par prudence, quoiqu'ils leur parussent devoir être corrigés. Le P. Angelo Rocca, l'un de ces savants, a écrit sur l'exemplaire dont il se servait pour la revision, cette note : *Hæc verba* (I Joan., v, 7) *sunt certissime de textu. In græco etiam antiquissimo exemplari, quod habetur Venetiis, leguntur.* Ce verset a donc été spécialement examiné par les judicieux correcteurs, et ils ont reconnu qu'il appartenait au texte apostolique.

Enfin, le Concile de Trente a porté sur la Vulgate un décret qu'il faut examiner.

Rappelons d'abord un principe admis de tous les catholiques : L'Esprit de vérité, qui assiste l'Eglise, ne saurait permettre qu'elle accepte et qu'elle propose au peuple chrétien comme Ecriture divine ce qui ne l'est pas.

Or, le saint Concile, après avoir énuméré les livres saints, ordonne de les recevoir dans leur intégrité, avec toutes leurs parties, tels qu'ils ont coutume d'être lus

dans l'Eglise catholique et tels qu'ils se trouvent dans l'ancienne Vulgate latine.

Le Concile restreint-il son décret aux passages qui ont toujours été lus dans la plupart des exemplaires grecs, syriens, latins ? Oblige-t-il les théologiens et les prédicateurs à s'armer d'une polyglotte et à consulter les vieux manuscrits de la Vulgate (comme le *Fuldensis* et l'*Amiatinus*) avant d'appuyer un dogme sur un texte de la Vulgate ? Non, un usage de plusieurs siècles justifie amplement l'expression : « tels que ces livres ont coutume d'être lus dans l'Eglise catholique. » En outre, au temps du Concile, la Vulgate était partout la même, sauf quelques variantes sans importance doctrinale, et tous les exemplaires contenaient depuis longtemps le célèbre verset des trois témoins célestes.

Il en résulte que ce verset paraît compris dans le décret. C'est l'opinion d'illustres théologiens. Car le Concile prescrit de recevoir la Vulgate, non seulement avec tous les livres qu'elle renferme, mais encore avec toutes leurs parties (1).

Or, l'on doit regarder comme parties intégrantes les textes dogmatiques : premièrement, parce que le saint Concile déclare qu'il veut prendre ces textes mêmes pour fondement de ses décisions ; secondement, parce qu'il défend de rejeter la Vulgate, sous quelque prétexte que ce soit, dans les prédications et dans les discussions théologiques (2).

Mais rejeter la Vulgate, qu'est-ce autre chose, dans la pensée du Concile, que de rejeter les textes que l'on y

(1) *Si quis autem libros ipsos integros, cum omnibus suis partibus, prout in Ecclesia catholica legi consueverunt, et in veteri Vulgata editione habentur* (et non pas *semper et ubique habita sunt*) *pro sacris et canonicis non susceperit,... anathema sit.*

(2) *Omnes itaque intelligant... quibus potissimum testimoniis ac præsidiis* (*ipsa synodus*) *in confirmandis dogmatibus et instaurandis in Ecclesia moribus, sit usura. — Statuit et declarat... ut in publicis lectionibus, disputationibus, prædicationibus et expositionibus* (*hæc ipsa vetus et vulgata editio*), *pro authentica habeatur, et ut nemo illam rejicere quovis prætextu audeat vel præsumat.* Concil. Trid.

puise pour établir les règles de la morale ou prouver le dogme (1)?

Nous ne pouvons donc pas, dans une discussion théologique, repousser comme faux ou interpolé un texte de la Vulgate que l'on produit pour établir un point de doctrine. *Nemo illam rejicere quovis prætextu audeat vel præsumat.*

Le Concile aurait-il voulu faire une exception pour le verset des trois témoins célestes? En protégeant tous les autres comme parole divine, aurait-il abandonné celui-là au libre examen des critiques? Que les théologiens répondent (2).

Les raisons qu'apporte l'érudition moderne, pour combattre l'authenticité du verset des trois témoins célestes, sont nombreuses, spécieuses, mais elles ne nous paraissent point décisives. Nos pères, qui admettaient ce texte comme Ecriture sacrée il y a douze cents ans, avaient certainement d'antiques manuscrits que nous n'avons plus. Tout soigneusement examiné, nous ne trouvons rien qui nous autorise à répudier un texte vénéré comme parole divine depuis tant de siècles par les plus saints docteurs et par toute l'Eglise catholique (3).

9. *Si testimonium hominum accipimus, testimonium Dei majus est : quoniam hoc est testimonium Dei, quod majus est, quoniam testificatus est de Filio suo.* Si nous recevons le témoignage des hommes, le témoignage de Dieu est plus grand et plus ferme. Or Dieu, dont le témoignage l'emporte infiniment sur celui des hommes, a rendu témoignage à son Fils.

Le témoignage des hommes, revêtu de certaines conditions, forme une preuve qui exclut le doute ; à plus

(1) *Manifestissimum videtur declarari canonicas partes omnes prout in veteri Vulgata editione habentur, quæ dogma aliquod vel morum regulam per se et directe enuntiant.* (Franzelin, p. 47.)

(2) Le cardinal Franzelin répond : *Nefas putamus genuitatem textus apostolici* (I Joan., v, 7) *in dubium vocare* (p. 44).

(3) On peut lire sur l'authenticité de ce verset une savante dissertation du cardinal Franzelin, dans son traité *de Deo trino et uno*, et un travail précieux, quoique inachevé, de M. l'abbé Le Hire, t. II.

forte raison le témoignage de Dieu produit-il une certitude pleine et invincible, puisque Dieu, qui est toute science et toute vérité, ne peut se tromper ni tromper personne. Or, Dieu même a attesté, sur les rives du Jourdain et sur le mont Thabor, que Jésus est son Fils bien-aimé.

10. *Qui credit in Filium Dei, habet testimonium Dei in se.* « Celui qui croit au Fils de Dieu a dans lui-même le témoignage de Dieu » ; il possède dans son esprit la conviction d'une vérité certaine, qu'il croit sur l'autorité infaillible de Dieu.

Qui non credit Filio, mendacem facit eum : quia non credit in testimonium quod testificatus est Deus de Filio suo. « Mais celui qui ne croit pas au Fils de Dieu, fait Dieu menteur; parce qu'il ne croit pas au témoignage que Dieu lui-même a rendu de son Fils. » Or, si l'on fait une injure très grave à un homme, en l'accusant de mensonge, quelle injure n'est-ce pas faire à Dieu que de le supposer menteur ? C'est pourtant le péché dont se rend coupable celui qui refuse de croire que Jésus est le Fils de Dieu (1).

Il commet, en outre, une ingratitude ; car il nie le plus grand bienfait de Dieu envers les hommes.

11. *Et hoc est testimonium, quoniam vitam æternam dedit nobis Deus. Et hæc vita æterna in Filio ejus est.* Que nous apprend, en effet, ce témoignage ? C'est que Dieu, en nous donnant son Fils, nous a donné la vie éternelle ; car la vie éternelle est en son Fils qui nous la mérite et nous l'apporte, comme nous le disions tout à l'heure : Dieu nous a envoyé son Fils unique, afin que nous vivions par lui. *Filium suum unigenitum misit Deus in mundum, ut vivamus per eum* (IV, 9).

(1) Dans les versets 9 et 10, saint Jean dit que nous devons recevoir le témoignage de Dieu, et que celui qui refuse de croire au témoignage que Dieu a rendu à son Fils, fait Dieu menteur. Ces deux versets s'appuient sur le 7e : *Tres sunt qui testimonium dant in cœlo, Pater*, etc. Car si l'on retranche le 7e verset, où trouver la mention de ce témoignage du Père ? Le 7e verset n'est donc pas une interpolation.

Vitam æternam dedit. Il nous a donné la vie éternelle, pour en posséder l'espérance, le droit et le principe pendant notre passage sur la terre, en attendant que nous la possédions pleinement dans les cieux.

12. *Qui habet Filium habet vitam ; qui non habet Filium vitam non habet.* De là il résulte que « celui qui a le Fils a la vie, et que celui qui n'a point le Fils n'a point la vie. » Mais par quel moyen peut-on avoir le Fils ? Notre-Seigneur lui-même nous l'apprend : on le possède par la foi, en sorte que celui qui croit en lui ne périra pas, mais aura la vie éternelle. *Ut omnis qui credit in ipsum non pereat, sed habeat vitam æternam.* (S. Joan., III, 15.) Saint Jean-Baptiste avait dit une parole semblable : « Celui qui croit au Fils a la vie éternelle ; pour celui qui ne croit point au Fils, il ne verra point la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui. » *Qui credit in Filium habet vitam æternam ; qui autem incredulus est Filio non videbit vitam, sed ira Dei manet super eum.* (S. Joan., III, 36.)

13. *Hæc scribo vobis, ut sciatis quoniam vitam habetis æternam, qui creditis in nomine Filii Dei.* Je vous écris ces choses afin que vous sachiez que non seulement vous pourrez obtenir un jour la vie éternelle, mais que déjà vous la possédez, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu. Si vous croyez avec une foi non pas inerte mais agissante, vous possédez dès maintenant, sur la terre, la vie éternelle. C'est un bien qui vous appartient, car Jésus, l'auteur et la source de cette vie, réside en vous ; son séjour en vos âmes est déjà la vie divine commencée. Comprenez donc votre bonheur et ne le perdez pas. Gardez bien cette ferme foi en Jésus-Christ, Fils de Dieu, et qu'elle règle toutes vos actions. *Ut sciatis quoniam vitam habetis.*

14. *Et hæc est fiducia quam habemus ad eum : quia quodcumque petierimus secundum voluntatem ejus, audit nos.* Et ce qui nous inspire aussi une grande confiance en Dieu, ce qui nous donne l'espérance que nous posséderons réellement la vie bienheureuse pendant toute

l'éternité, c'est qu'il nous exauce en tout ce que nous lui demandons de conforme à sa volonté. Or nous savons qu'il veut notre sanctification, notre persévérance dans la piété, notre salut. Demandons-lui qu'il nous sauve, et, quelque faible que soit notre nature, quelque puissants que soient nos adversaires, nous posséderons éternellement la vie bienheureuse.

15. *Et scimus quia audit nos quidquid petierimus : scimus quoniam habemus petitiones quas postulamus ab eo.* « Et nous savons en effet qu'il nous exauce en tout ce que nous lui demandons. Nous le savons, parce que nous avons déjà reçu les grâces que nous lui avons demandées. » Saint Jean répète la même chose pour l'inculquer davantage. Il affirme d'abord que Dieu exauce toutes nos prières; il dit ensuite que nous le savons ; et il ajoute enfin que nous le savons par notre expérience (1).

Mais, pour être exaucée, la prière exige des conditions. Il faut demander avec confiance et persévérance des choses utiles au salut. (S. Jac., I, 5.)

Lorsqu'on prie ainsi pour soi-même, on reçoit toujours ce qu'on demande : c'est le sentiment formel de saint Augustin : *Exaudiuntur omnes sancti pro se ipsis.* Mais la prière que l'on fait pour les autres n'est pas toujours exaucée ; car leur volonté mauvaise peut résister à la grâce de Dieu. *Non autem pro omnibus exaudiuntur vel amicis, vel inimicis, vel quibuslibet aliis : quia non utcumque dictum est dabit, sed dabit vobis.* (In Joan. Ev. Tract. CII, 1.)

(1) *Et scimus.* Le texte grec est un peu différent : le verset entier ne forme qu'une période, que l'on rend ainsi : *Et si scimus quia audit nos quidquid petierimus, scimus quoniam habemus petitiones quas postulavimus ab eo.* « Et si nous savons », — par la promesse de Dieu, — « qu'il nous écoute en tout ce que nous lui demandons, nous savons aussi, par notre expérience, que nous avons reçu l'effet de toutes les demandes que nous lui avons adressées. » Il faudrait donc, selon le grec, ajouter un *si* devant le premier *scimus*, et mettre le parfait *postulavimus*, au lieu du présent *postulamus*. Voici le grec : Καὶ ἐὰν οἴδαμεν ὅτι ἀκούει ἡμῶν ὃ ἂν αἰτώμεθα, οἴδαμεν ὅτι ἔχομεν τὰ αἰτήματα ἃ ἠτήκαμεν. Un copiste a pu oublier *si* devant le premier *scimus* de la version latine. Rien n'est plus facile que d'écrire *et scimus*, au lieu de *et si scimus*. La leçon grecque nous paraît ici la meilleure.

16. *Qui scit fratrem suum peccare peccatum non ad mortem, petat, et dabitur ei vita peccanti non ad mortem. Est peccatum ad mortem : non pro illo dico ut roget quis.*

Saint Jean venait de dire que Dieu nous accorde tout ce que nous lui demandons, *audit nos quidquid petierimus;* en grec, ἀκούει ἡμῶν, ὅ ἂν αἰτώμεθα. L'on pourrait traduire ainsi littéralement : « Il nous écoute en ce que nous lui demandons pour nous. » C'est ce que peut faire entendre le verbe moyen αἰτώμεθα. Mais saint Jean s'explique : notre prière n'obtient pas seulement des grâces pour nous, elle est encore salutaire pour les autres.

« Si donc, ajoute-t-il, quelqu'un voit son frère commettre un péché qui ne va point à la mort, qu'il prie, et la vie sera donnée à ce pécheur, dont le péché ne va point à la mort. Mais il y a un péché qui va à la mort : ce n'est pas pour la rémission de ce péché que je dis de prier. » Ce texte, qu'il faut expliquer, présente une doctrine importante.

D'abord il est manifeste que saint Jean parle ici des péchés mortels, puisqu'ils ôtent la vie à l'âme. Mais il en distingue deux sortes : l'un va de soi-même à la mort et à la réprobation éternelle ; l'autre n'y va point de soi-même. Il est vrai, tout péché grave sépare l'âme de Dieu et lui fait une blessure qui serait définitivement mortelle, si elle n'était pas guérie. Mais l'Eglise a des remèdes assez puissants pour rendre la vie à l'âme qui l'a perdue. Est-ce qu'il n'y a pas du baume et des médecins dans Galaad ? dit le prophète. *Numquid non est resina in Galaad? aut medicus non est ibi?* (Jerem., VIII, 32.) Cependant il est des péchés si funestes qu'ils vont d'eux-mêmes à la mort finale, et aucun baume ne les guérira. Notre-Seigneur l'affirme, lorsqu'il parle d'un péché qui ne sera remis ni dans ce monde ni dans l'autre : *neque in hoc sæculo neque in futuro.* (S. Matth., XII, 32.)

Ce péché irrémissible, c'est le péché contre le Saint-Esprit ; il consiste à combattre avec opiniâtreté la vérité connue : *impugnatio veritatis agnitæ.* (S. Thom. Summ.

Theol. 2ª 2ª, q. 14, a. 2.) C'était le péché des Juifs, qui voyaient de leurs yeux les miracles de Jésus-Christ, qui les avouaient, et qui voulaient cependant le faire mourir, au lieu de croire à sa parole. (S. Jean, XI, 47 et 53.) C'est le péché de l'apostat qui, après avoir professé la religion chrétienne, l'abandonne et la persécute. C'est l'endurcissement dans l'impiété ; c'est l'affermissement dans l'athéisme ou dans un orgueilleux déisme ; c'est le serment fait dans les loges maçonniques de renverser l'œuvre de Jésus-Christ et d'abolir sa religion. Ce péché va à la mort, car il ôte la foi et jusqu'à l'aptitude à la foi, qui est le principe du salut. Aussi les grâces ordinaires ne peuvent rien contre ce péché diabolique. Ceux qui s'en rendent coupables se ferment volontairement la source de la grâce et marchent à la damnation éternelle. Voit-on en effet ces hommes se convertir? presque jamais. Il faudrait pour les toucher une grâce si puissante qu'elle les convertît pour ainsi dire malgré leur volonté perverse : ils en sont indignes. Aussi l'Apôtre ne promet pas que la prière qu'on ferait pour eux fût exaucée : *Non pro illo dico ut roget quis.*

Arius en particulier offre un exemple frappant du péché qui va à la mort. Le bienheureux Pierre, évêque d'Alexandrie, l'excommunia pour avoir embrassé le schisme de Mélèce. Peu de temps après, le saint évêque fut pris et condamné à mort par Maximin. Les prêtres Achillas et Alexandre allèrent le trouver dans sa prison pour lui demander le pardon d'Arius. Il leur répondit que Jésus lui était apparu pendant la nuit et qu'il lui avait annoncé qu'Arius déchirerait l'Eglise. Ayant ensuite prédit à ces deux prêtres qu'ils lui succéderaient eux-mêmes dans l'épiscopat, il leur enjoignit de ne jamais recevoir Arius dans leur communion, parce qu'il savait qu'il était mort devant Dieu : *Præcepit ne unquam Arium in communionem reciperent, quem Deo mortuum esse sciret.* (Brev. R., 26 nov.)

Toutefois ce serait une erreur de croire que les prières pour de tels pécheurs ne sont pas permises ou ne seront

jamais exaucées. *De quocumque pessimo in hac vita constituto non est utique desperandum,* dit saint Augustin. *Nec pro illo imprudenter oratur de quo non desperatur.* (S. Aug., Retract., l. I, c. XIX.) Tant qu'un homme vit, il ne faut pas désespérer absolument de son salut (1). On pourra donc prier même pour les grands pécheurs dont nous avons parlé, mais on ne le fera pas avec la même confiance que pour ceux dont le péché ne va pas à la mort; car leur méchanceté obstinée pose un obstacle presque insurmontable à leur conversion.

17. *Omnis iniquitas peccatum est, et est peccatum ad mortem.* « Toute injustice est péché; mais il y a un péché qui va à la mort », et un péché qui ne va pas à la mort. L'Apôtre ajoute ce mot pour éclaircir et maintenir la distinction qu'il a faite entre les deux sortes de péchés.

Omnis iniquitas, en grec, πᾶσα ἀδικία, *omnis injustitia;* toute injustice est un péché, et l'on peut dire aussi que tout péché est une injustice commise envers Dieu, notre Maître.

18. *Scimus quia omnis qui natus est ex Deo non peccat; sed generatio Dei conservat eum, et malignus non tangit eum.* « Nous savons que quiconque est né de Dieu ne pèche point, mais la naissance qu'il a reçue de Dieu le conserve pur, et l'Esprit mauvais ne lui touche point (2). » Saint Jean répète ici la même pensée qu'il avait déjà exprimée plus haut : *Omnis qui natus est ex Deo peccatum non facit; quoniam semen ipsius in eo manet* (c. III, v. 9). Celui qui, par la foi et le baptême, est devenu un véritable enfant de Dieu, celui qui a reçu les dons fortifiants du Saint-Esprit et s'est nourri du pain céleste à

(1) *Non præcluditur via remittendi et sanandi omnipotentiæ et misericordiæ Dei, per quam aliquando tales, quasi miraculose, spiritualiter sanantur.* (S. Thom., Summ. Theol., 2ª 2ᵃᵉ, q. 14, a. 3.)

(2) *Generatio Dei conservat eum.* On lit dans le grec : ὁ γεννηθεὶς ἐκ Θεοῦ τηρεῖ ἑαυτὸν, *qui genitus est ex Deo servat seipsum.* C'est-à-dire que celui qui est engendré de Dieu se conserve lui-même dans la justice, car il trouve dans le principe de sa naissance divine la force de protéger et de garder la vie qu'il possède.

la table divine, ne pèche pas, parce qu'il ne veut pas pécher, parce que la vertu de la génération divine qui est en lui le conserve, et parce que l'esprit méchant, qui tient sous son empire les enfants du siècle, n'a point de pouvoir sur les enfants de Dieu. Il peut solliciter le juste, le tenter, l'insulter, mais il ne peut le blesser dans son âme ; et, selon l'expression d'un saint Docteur, *latrare potest, mordere non potest.* Dans le duel que le démon livre au juste, celui-ci, couvert par l'armure de la foi, est invulnérable, si bien que l'ennemi ne parvient pas à le toucher, *non tangit eum.*

19. *Scimus quoniam ex Deo sumus ; et mundus totus in maligno positus est.* « Nous savons que nous sommes de Dieu, et que le monde entier est placé sous l'empire du mauvais. »

Cette pensée est comme l'épilogue et la conclusion de toute la lettre. Mes chers enfants, leur dit-il, le genre humain se partage en deux royaumes : celui de Dieu et celui du démon. Il y a deux cités qui se font la guerre : l'une où règne Jésus-Christ, et l'autre où commande Satan. Pour nous, nous savons que nous appartenons à Jésus-Christ, par notre foi, par notre baptême, par notre volonté ; le reste obéit à Satan.

20. *Et scimus quoniam Filius Dei venit, et dedit nobis sensum ut cognoscamus verum Deum, et simus in vero Filio ejus. Hic est verus Deus et vita æterna.* « Et nous savons encore que le Fils de Dieu est venu et qu'il nous a donné l'intelligence, afin que nous connaissions le vrai Dieu et que nous soyons en son vrai Fils. C'est ce Fils qui est le vrai Dieu et la vie éternelle. » Avant la venue de Jésus-Christ sur la terre, le vrai Dieu était ignoré des nations les plus civilisées ; ni les sages de l'Inde, de la Perse et de l'Egypte, ni les célèbres philosophes de la Grèce et de Rome ne le connaissaient. Quelques-uns l'avaient entrevu, mais ils n'osaient le confesser ; et, en punition de leur ingratitude, ils retombaient dans les ténèbres, en sorte que leur sagesse se changeait en folie. (Rom., I.) Mais le Fils de Dieu nous a donné l'intelli-

gence ; il a fait luire à nos yeux une lumière admirable, et il nous a montré le vrai Dieu avec une pleine certitude.

Et simus in vero Filio ejus (1). Non seulement nous avons maintenant la gloire de connaître le vrai Dieu, mais nous devenons, par la foi et par la charité, intimement unis à son vrai Fils : en sorte que nous ne faisons qu'un avec lui. Le Christ est le vrai Fils, égal au Père ; et nous, nous sommes unis au Christ comme les membres à leur chef, et son Père est aussi notre Père.

Et comme le Fils est le vrai Dieu et la vie éternelle, nous devenons nous-mêmes participants de la nature divine et de la vie éternelle, autant que le peut la créature.

In vero Filio ejus; hic est verus Deus, ὁ ἀληθινὸς Θεός. « Il est le vrai Fils de Dieu, et il est lui-même le vrai Dieu. » Voilà un texte clair et décisif qui prouve la divinité de Jésus-Christ. Aussi les saints Pères le citent-ils souvent contre les ariens. Saint Ambroise rapporte cette parole : *Et simus in vero Filio ejus Jesu Christo Domino nostro : hic est verus Deus et vita æterna ;* puis, il ajoute : Saint Jean appelle Jésus vrai Fils de Dieu et vrai Dieu. Si donc il est vrai Dieu, il n'a pas été créé. *Verum Joannes Filium Dei et verum Deum dicit. Ergo si verus Deus, utique non creatus.* (De Fide, l. I, c. XVII.) Saint Athanase cite jusqu'à sept fois ce texte pour confondre les ariens. *Deus verus est Pater, Deus verus est quoque Filius,* dit-il. *Ita enim scripsit Joannes : « Sumus in vero, in Filio ejus Jesu Christo. Hic est verus Deus et vita æterna. »* (S. Athan., p. 684, ad Serapion., ed. Bened.)

(1) *Et simus*, en grec καὶ ἐσμεν, plusieurs traduisent : *et sumus*, « et nous sommes dans son vrai Fils. » Ils regardent cette proposition comme indépendante, et ils pensent que la Vulgate est inexacte. Mais les meilleurs manuscrits (celui du Vatican, l'alexandrin et le sinaïtique) portent : δέδωκεν ἡμῖν διάνοιαν, ἵνα γινώσκομεν τὸν ἀληθινὸν, καὶ ἐσμεν ἐν τῷ ἀληθινῷ. D'après cette leçon, saint Jean construit ἵνα avec les deux indicatifs γινώσκομεν et ἐσμέν. La conjonction ἵνα, construite avec le subjonctif, marque une chose voulue, un but que l'on veut atteindre, au lieu qu'avec l'indicatif elle désigne tout à la fois un but vers lequel on tend et un fait réel. On peut donc entendre le texte présent comme s'il y avait : ἵνα γινώσκωμεν καὶ γινώσκομεν, et ἵνα ὦμεν καὶ ἐσμεν, c'est-à-dire : *ut cognoscamus, dum revera cognoscimus verum Deum ;* et *ut simus in vero Filio ejus, sicut in eo vere sumus.*

21. *Filioli, custodite vos a simulacris.* « Mes chers enfants, gardez-vous des idoles. » Vous, enfants du vrai Dieu, associés à sa divinité, non seulement vous n'adorerez pas des statues de bois ou d'argile, mais vous éviterez avec soin de prendre part, même indirectement, à leur culte.

Les fidèles, vivant au milieu de parents et d'amis païens, étaient souvent exposés au péril de manger des viandes immolées aux idoles, comme nous le voyons dans la première Epître aux Corinthiens (c. VIII et X). C'est pourquoi saint Paul leur disait : Fuyez le culte des idoles. *Fugite ab idolorum cultura* (ib., x, 14) ; et encore : Si un frère honore les idoles, ne mangez pas avec lui. *Si is qui frater nominatur, est idolis serviens, cum ejusmodi nec cibum sumere* (ib., v, 11). Il ne faisait d'ailleurs que rappeler le décret du concile de Jérusalem, qui ordonnait de s'abstenir des viandes immolées aux idoles. *Ut abstineatis vos ab immolatis simulacrorum.* (Act. Ap., xv, 29.)

Cette parole détachée, qui finit subitement l'Epître de saint Jean, est une leçon vive qui reste comme un trait fixé dans l'esprit.

L'Apôtre, sortant de la chaudière brûlante où l'avait plongé Domitien, adresse cette parole à tous les chrétiens de l'univers.

Elle a retenti pendant trois siècles dans le monde entier, quand les papes, les évêques, les vieillards, les vierges et les jeunes enfants même étaient menacés du glaive et des plus horribles supplices, s'ils ne brûlaient de l'encens devant les idoles. .

« Gardez-vous des idoles ! » cette parole a fait des millions de martyrs.

Aujourd'hui, le monde est encore plein d'idoles. Il y en a d'or, de chair, et de plus vils encore. Chrétiens, gardons-nous des idoles. *Custodite vos a simulacris.* N'adorons que Dieu, n'aimons que Dieu, et ne craignons que Dieu.

COMMENTAIRE

SUR LA

DEUXIÈME ÉPITRE DE SAINT JEAN

A ÉLECTE

PRÉFACE

Saint Jean adresse sa seconde Epître à une dame chrétienne nommée Electe : il l'exhorte à persévérer dans la foi avec ses fils, et lui recommande de n'avoir aucun commerce avec les nouveaux hérétiques.

L'Apôtre écrivit cette lettre vers le même temps que la première ; elle contient, dans sa brièveté, à peu près les mêmes idées, exprimées souvent dans les mêmes termes. Ainsi, dans la première, il dit : *Non mandatum novum scribo vobis, sed mandatum vetus* (II, 7) ; et dans la seconde : *Non tanquam mandatum novum scribens tibi, sed quod habuimus ab initio, ut diligamus alterutrum* (5). — Dans la première : *Omnis qui negat Filium, nec Patrem habet ; qui confitetur Filium, et Patrem habet* (II, 23) ; dans la seconde : *Omnis qui recedit, et non permanet in doctrina Christi, Deum non habet ; qui permanet in doctrina, hic et Patrem et Filium habet* (9). — Dans la première : *Multi pseudoprophetæ exierunt in mundum. In hoc cognoscitur Spiritus Dei : Omnis Spiritus qui confitetur Christum in carne venisse, ex Deo est ; et omnis qui solvit Jesum ex Deo non est, et hic est Antichristus* (IV, 2) ; dans la seconde : *Multi seductores exierunt in mundum, qui non confitentur Jesum Christum venisse in carnem ; hic est seductor et Antichristus* (7). — Dans la première : *Hæc est enim charitas Dei, ut mandata ejus custodiamus* (V, 3) ; dans la seconde : *Hæc est charitas, ut ambulemus secundum mandata ejus* (6).

Il est peu probable que saint Jean ait écrit cette Epître de l'île de Patmos, durant son exil, puisqu'il annonce qu'il

espère aller bientôt visiter Electe et ses fils. On conjecture qu'il l'écrivit peu de temps après son retour à Ephèse.

L'authenticité de cette Epître n'est pas douteuse ; elle a été citée par saint Augustin : *Joannes enim dicit alienæ doctrinæ hominibus Ave non esse dicendum.* (S. Aug. de Bapt. contra Donat., l. VII, ch. XLIX, n. 90.) Et dans son bel ouvrage *de Doctrina christiana,* dressant le catalogue des livres canoniques, il compte « trois Epîtres de saint Jean » (l. II, ch. VIII).

Saint Jérôme la nomme avec la troisième : *Clangat tuba Evangelica filius tonitrui,* dit-il, *quem Jesus amavit plurimum, qui de pectore Salvatoris doctrinarum fluenta potavit : « Presbyter Electæ Dominæ et filiis ejus, quos ego diligo in veritate. » Et in alia Epistola : « Presbyter Gaio carissimo, quem ego diligo in veritate. »* (S. Hieron. Ep. 146 ad Evangel.)

Saint Irénée la cite de même : Ἰωάννης ὁ τοῦ Κυρίου μαθητὴς ἐπέτεινε τὴν καταδικὴν αὐτῶν, μηδὲ Χαίρειν αὐτοῖς ὑφ' ἡμῶν λέγεσθαι βουληθείς. Ὁ γὰρ λέγων αὐτοῖς, φησίν, Χαίρειν, κοινωνεῖ τοῖς ἔργοις αὐτῶν πονηροῖς. *Joannes enim Domini discipulus intendit damnationem in eos (hæreticos), ne Ave quidem eis a nobis dici volens : Qui enim, inquit, dicit eis Ave, communicat operibus eorum malignis.* (S. Iren. Hær., l. I, ch. XVI, n. 3.)

Au concile de Carthage, présidé par saint Cyprien, l'an 256, un des Evêques nommé Aurelius dit : « *Joannes Apostolus in Epistola sua posuit dicens : Si quis ad vos venit et doctrinam Christi non habet, nolite eum admittere in domum vestram, et Ave illi ne dixeritis. Qui enim dixerit illi Ave, communicat factis ejus malis.* Cette sentence de l'évêque Aurélius, est la quatre-vingt-unième dans les actes du concile. La seconde Epître de saint Jean, d'où ces paroles sont tirées, était donc alors regardée comme Ecriture divine par tous les Evêques d'Afrique.

Quelques anciens écrivains attribuaient, il est vrai, cette Epître à un certain prêtre Jean d'Ephèse ; mais à partir du ve siècle elle a été unanimement reconnue comme l'œuvre de l'Apôtre saint Jean.

DEUXIÈME ÉPITRE DE SAINT JEAN

A ÉLECTE

ANALYSE

Saint Jean félicite la dame chrétienne Electe et ses fils de ce qu'ils ont conservé la vraie foi. Puis il leur rappelle le précepte de la charité fraternelle, et il les exhorte à persévérer dans la saine doctrine. Pour cela, ils éviteront avec soin les hérésies nouvelles, qui attaquent la vérité de l'incarnation du Christ, ils fuiront ceux qui répandent ces erreurs, et ils ne les salueront pas.

---

1. *Senior Electæ dominæ et natis ejus, quos ego diligo in veritate, et non ego solus, sed et omnes qui cognoverunt veritatem,*

2. *Propter veritatem quæ permanet in nobis, et nobiscum erit in æternum.*

3. *Sit vobiscum gratia, misericordia, pax a Deo Patre, et a Christo Jesu Filio Patris in veritate et charitate.*

4. *Gavisus sum valde, quoniam inveni de filiis tuis ambulantes in veritate, sicut mandatum accepimus a Patre.*

5. *Et nunc rogo te, domina, non tanquam mandatum novum scribens tibi, sed quod habuimus ab initio, ut diligamus alterutrum.*

6. *Et hæc est charitas, ut ambulemus secundum mandata ejus. Hoc est enim mandatum,*

1. Le Vieillard à la dame Electe et à ses enfants, que j'aime dans la vérité, et qui ne sont pas aimés de moi seul, mais de tous ceux qui connaissent la vérité;

2. Et nous les aimons à cause de cette même vérité qui demeure en nous et qui sera en nous éternellement.

3. Que la grâce, la miséricorde et la paix vous soient données dans la vérité et la charité par Dieu le Père et par Jésus-Christ Fils du Père.

4. J'ai eu bien de la joie de trouver de vos enfants qui marchaient dans la vérité selon le commandement que nous avons reçu du Père.

5. Et ce que je vous écris à présent, madame, n'est pas un commandement nouveau, mais le même précepte que nous avons reçu dès le commencement, qui est de nous aimer les uns les autres.

6. Or la charité consiste à marcher selon les commandements de Dieu. Car tel est le commandement que

vous avez reçu dès le commencement, afin que vous l'observiez.

7. Je vous écris ces choses parce qu'il s'est élevé dans le monde beaucoup d'imposteurs, qui ne confessent point que Jésus-Christ est venu dans la chair. Quiconque le nie est un séducteur et un antechrist.

8. Prenez garde à vous, afin de ne pas perdre les bonnes œuvres que vous avez faites, mais de recevoir une pleine récompense.

9. Quiconque ne demeure point dans la doctrine du Christ, mais s'en éloigne, n'a point Dieu en lui ; mais celui qui demeure dans sa doctrine possède le Père et le Fils.

10. Si quelqu'un vient vers vous et n'apporte pas cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison, et ne le saluez point.

11. Car celui qui le salue participe à ses actions mauvaises.

12. J'aurais encore plusieurs choses à vous écrire, mais je n'ai pas voulu les traiter avec le papier et l'encre : car j'espère aller vous voir et vous entretenir de vive voix, pour que votre joie soit parfaite.

13. Les fils de votre sœur Electe vous saluent.

ut quemadmodum audistis ab initio, in eo ambuletis.

7. *Quoniam multi seductores exierunt in mundum, qui non confitentur Jesum Christum venisse in carnem : hic est seductor et antichristus.*

8. *Videte vosmetipsos, ne perdatis quæ operati estis, sed ut mercedem plenam accipiatis.*

9. *Omnis qui recedit, et non permanet in doctrina Christi, Deum non habet : qui permanet in doctrina, hic et Patrem et Filium habet.*

10. *Si quis venit ad vos, et hanc doctrinam non affert, nolite recipere eum in domum, nec Ave ei dixeritis.*

11. *Qui enim dicit illi Ave, communicat operibus ejus malignis.*

12. *Plura habens vobis scribere, nolui per chartam et atramentum : spero enim me futurum apud vos, et os ad os loqui, ut gaudium vestrum plenum sit.*

13. *Salutant te filii sororis tuæ Electæ.*

COMMENTAIRE

1. *Senior Electæ dominæ, et natis ejus, quos ego diligo in veritate, et non ego solus, sed et omnes qui cognoverunt veritatem.* « Le Vieillard écrit à la dame Electe et à ses enfants ; il les aime dans la vérité ; et ils ne sont pas aimés de lui seul, mais de tous ceux qui connaissent la vérité. »

Senior, ὁ πρεσβύτερος, « le Vieillard. » Tous les Apôtres étaient morts depuis longtemps. Il restait encore, à la fin

du premier siècle, bon nombre d'anciens qui avaient vu Notre-Seigneur, notamment saint Siméon, évêque de Jérusalem ; mais saint Jean demeurait le seul qui pût raconter, comme témoin, les actions, les discours et les miracles de Jésus pendant sa vie publique, sa passion, sa résurrection et son ascension. Il méritait donc d'être appelé dans toute l'Eglise le Vieillard.

Electæ dominæ. On se partage sur l'interprétation de ces deux mots. Les uns y voient une noble dame nommée *Electa;* les autres, une dame « élue » ou chrétienne, dont le nom est inconnu. Selon d'autres, ce n'est point à une femme qu'écrirait saint Jean : *Electa domina* serait une Eglise.

Ce dernier sentiment, quoique soutenu aujourd'hui par des écrivains sérieux, nous paraît difficile à admettre. Si saint Jean écrivait à une Eglise, qui donc l'empêchait de le dire simplement comme font les autres Apôtres, et notamment saint Paul lorsqu'il écrit à l'Eglise de Thessalonique, à l'Eglise de Corinthe, aux Eglises de Galatie, etc.?

Au lieu de cela, saint Jean recourrait à une perpétuelle allégorie. C'est une dame Electa, qui a des enfants dont plusieurs sont chrétiens ; et cette dame a une sœur chrétienne, qui elle-même a des fils, lesquels saluent leur tante. Pas un mot dans toute la lettre qui nous fasse soupçonner que les deux dames sont deux Eglises ; une pareille allégorie est forcée, invraisemblable.

On veut s'appuyer sur saint Jérôme ; mais un mot du saint Docteur, mot obscur et jeté en passant, ne saurait être une autorité décisive (1).

Saint Jean, selon nous, écrit certainement à une femme. Mais Ἐκλεκτή est-il son vrai nom ? Plusieurs en doutent.

(1) Voyez saint Jérôme, Epître CXXIII *ad Ageruch.*, n. 12. Après avoir appliqué à l'Eglise cette parole du Cantique des cantiques : *Una est columba mea... una est matri suæ, electa genitrici suæ*, il ajoute : *Ad quam scribit idem Joannes epistolam : Senior Electæ Dominæ et filiis ejus.* N'est-ce point là un de ces rapprochements spirituels, une de ces pieuses allusions dont nous trouvons tant d'exemples dans les Saints Pères !

L'auteur de la Vulgate traduit ce mot par sa signification latine, *electa :* ce qui semblerait en faire un adjectif; *electa domina* voudrait dire une dame « élue » du Seigneur pour recevoir la lumière de l'Evangile et la grâce du baptême.

On ajoute qu'à la fin de la lettre, saint Jean dit : *Salutant te filii sororis tuæ electæ.* En grec, ἀσπάζεταί σε τὰ τέκνα τῆς ἀδελφῆς σου τῆς ἐκλεκτῆς. Est-ce que deux sœurs porteraient le même nom ? L'on propose donc de traduire au dernier verset : Les fils de votre sœur, qui est élue, c'est-à-dire chrétienne, vous saluent. Mais si *electa* est un adjectif à la fin de la lettre, pourquoi ne l'est-il pas aussi au commencement ?

Nous ferons observer que, si *electa* (ἐκλεκτὴ) n'était la première fois qu'un adjectif, l'inscription de la lettre serait bien vague : « Le Vieillard à une dame élue. » Une telle inscription n'est guère admissible. Il faut un nom ; or, *Electa* semble un nom chrétien. En effet, lorsque des dames romaines d'un rang distingué recevaient le baptême, quelques-unes prenaient, par piété et par prudence, un nom religieux sous lequel elles étaient connues parmi les fidèles. Ce nom, qui était une leçon continuelle de sainteté, servait en même temps à les dérober à la persécution. C'est ainsi que l'illustre Pomponia Græcina, femme de Plautius, le conquérant de la Bretagne, se nommait dans les assemblées chrétiennes *Lucina,* c'est-à-dire l'Illuminée. (Tacit. Ann., III, 37. Dom Guéranger, *Vie de sainte Cécile.*) De même, *Electa* serait le nom chrétien de la dame à qui saint Jean adresse sa lettre. Quant à la difficulté tirée du nom de sa sœur, elle s'expliquerait facilement : ἐκλεκτὴ, *electa,* ne serait la seconde fois qu'un adjectif, et saint Jean dirait en jouant sur le mot : Les fils de votre sœur vous saluent; de votre sœur, dis-je, qui, sans porter le nom d'*Electa,* est cependant « élue » aussi bien que vous.

Nous devons encore mentionner une interprétation donnée par quelques modernes. Ils prennent ἐκλεκτὴ pour un adjectif, et Κυρία pour un nom. Selon eux, l'inscription

serait : « à l'élue Cyria. » Mais Κυρία n'est point un nom propre usité chez les anciens Grecs, pas plus que *Domina* chez les Latins, et une femme chrétienne n'aura point choisi ce nom ambitieux.

La traduction ordinaire de l'inscription : « à la dame Electa ou Electe » nous paraît donc en somme la meilleure.

Dominæ, κυρίᾳ. Ce titre indique que la dame à qui saint Jean adresse sa lettre était une personne de distinction.

Et natis ejus quos ego diligo in veritate. « Et à ses enfants que j'aime dans la vérité. » Quel est celui qui aime en vérité? Ce n'est point celui qui aime par intérêt, sympathie ou passion. Aimer ainsi n'est pas aimer le prochain, mais soi-même. Aimer quelqu'un en vérité, c'est l'aimer pour Dieu, pour qu'il loue Dieu dans les siècles des siècles, et pour qu'il soit éternellement aimé de Dieu. Aimer vraiment un ami, dit saint Augustin, c'est aimer Dieu en cet ami, ou parce que Dieu est en lui, ou afin qu'il y soit. *Ille veraciter amat amicum, qui Deum amat in amico, aut quia est in illo, aut ut sit in illo.* (Serm. CCCXXVI, n. 2.)

Et non ego solus, sed et omnes qui cognoverunt veritatem. « Et vos enfants ne sont pas aimés de moi seul, mais de tous ceux qui connaissent la vérité. » Car tous les chrétiens, unis dans la même foi, s'entr'aiment et s'aident mutuellement à parvenir au ciel (1).

2. *Propter veritatem quæ permanet in nobis, et nobiscum erit in æternum.* « Nous les aimons à cause de la vérité qui demeure en nous, et qui sera éternellement avec nous. » La raison qui fait que nous vous aimons vous et vos enfants, est notre foi commune. C'est là un motif qui ne cessera jamais. Car votre foi est vraie en

(1) *Et natis ejus.* Le datif *natis* peut venir de *nata* aussi bien que de *natus ;* mais le pronom *quos* ôte l'équivoque. Saint Jean adresse sa lettre à Electe et à ses fils. Le grec n'est pas moins clair : au neutre τέκνοις, l'auteur joint le masculin οὓς, faisant l'accord avec l'idée, et non avec le terme ; c'est ce que les grammairiens appellent une syllepse. Toutefois, les masculins *quos* et οὓς, en exigeant les fils, n'excluent pas les filles. Aussi, pour demeurer fidèles, nous traduisons : « à la dame Electe et à ses enfants. »

elle-même, et elle sera toujours reconnue comme vraie par l'Eglise de la terre et du ciel. Ce que nous croyons maintenant est vrai pour l'éternité.

3. *Sit vobiscum gratia, misericordia, pax a Deo Patre, et a Christo Jesu Filio Patris, in veritate et charitate.* « Que la grâce, la miséricorde et la paix soient avec vous de la part de Dieu le Père, et de Jésus-Christ Fils du Père, et que ces dons habitent en vous dans la vérité et la charité. »

Gratia. Que la grâce sanctifiante réside et croisse en vous par l'effusion abondante des grâces actuelles.

Misericordia. Que la miséricorde divine pardonne les fautes qui vous échappent, guérisse vos infirmités et subvienne à vos faiblesses.

Pax. Que la paix, accompagnée des biens spirituels dont elle est la plénitude et la confirmation, règne entre Dieu et vous, et que la concorde soit parfaite entre vous et tous les frères. (I Petr., I, 2.)

A Deo Patre et a Christo Jesu Filio Patris. C'est du sein de Dieu le Père que découlent la grâce, la miséricorde et la paix; c'est Jésus-Christ Fils de Dieu qui nous mérite ces biens, et nous les donne de la part du Père.

In veritate et charitate. Que la grâce, la miséricorde et la paix soient donc en vous; mais ces dons précieux ne descendent que dans une âme où habitent la vérité et la charité. Il n'y a point de paix pour celui qui n'accepte pas toute la vérité évangélique, ni pour celui qui n'aime pas ses frères. On ne trouvera point la charité dans un orgueilleux, révolté contre l'enseignement de l'Eglise. L'amertume règne dans son cœur, et ses paroles sont pleines de fiel.

In veritate et charitate. La vérité éclaire l'intelligence, et la charité embrase le cœur. Ces deux mots résument cette petite lettre, où saint Jean détourne de l'erreur et exhorte à la charité.

4. *Gavisus sum valde, quoniam inveni de filiis tuis ambulantes in veritate, sicut mandatum accepimus a Patre.* « J'ai éprouvé bien de la joie, parce que j'ai trouvé

de vos enfants qui marchaient dans la vérité, selon le commandement que nous avons reçu du Père. »

Gavisus sum. La joie qu'il a éprouvée est une joie spirituelle et selon Dieu, la seule qui convient à un Apôtre rempli du Saint-Esprit.

Inveni. Il ne dit pas : J'ai appris par des récits que plusieurs de vos enfants marchaient dans la vérité; il dit : Je les ai trouvés, je les ai vus moi-même, et j'ai reconnu avec joie qu'ils acceptaient dans son intégrité la vraie doctrine de Jésus-Christ, qu'ils la croyaient, la professaient, la pratiquaient : *ambulantes in veritate.* Ils obéissent ainsi à l'ordre du Père, qui a fait entendre du haut des cieux cette parole : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le. » *Sicut mandatum accepimus a Patre.*

Inveni. Saint Jean écrit à cette dame « qu'il a trouvé ses enfants. » Ils n'étaient donc pas avec leur mère quand il les a vus. Peut-être les avait-il rencontrés à Ephèse, chez leur tante dont il est question à la fin de cette lettre.

Ambulantes, « ils marchent. » On ne doit pas s'arrêter et se reposer dans la voie du bien : il faut y marcher, il faut avancer dans les vertus : *Ibunt de virtute in virtutem.* Un païen même nous avertit que nous devons chaque jour corriger quelque chose de nos défauts. *Quotidie aliquid de vitiis demendum*, nous dit Senèque. (De Vita beata, 17.)

5. *Et nunc rogo te, domina, non tanquam mandatum novum scribens tibi, sed quod habuimus ab initio, ut diligamus alterutrum.* « Et si je vous écris maintenant, madame, ce n'est point pour vous presser d'accomplir un commandement nouveau, mais pour vous rappeler le même précepte que nous avons reçu dès le commencement, celui de nous aimer les uns les autres. »

Puisque l'Apôtre nous inculque sans cesse ce commandement, interrogeons-nous, voyons si nous l'accomplissons. Aimons-nous vraiment notre prochain? l'obligeons-nous selon notre pouvoir? Plusieurs se font illusion, croyant aimer, lorsqu'ils s'abstiennent de haïr.

Rogo, « je vous prie. » Que font les évêques et les pas-

teurs, lorsqu'ils adressent la parole aux fidèles? Est-ce qu'ils les prient pour en obtenir des bienfaits? Non, mais ils les supplient de ne pas offenser Dieu et de sauver leurs âmes.

6. *Et hæc est charitas, ut ambulemus secundum mandata ejus. Hoc est enim mandatum, ut quemadmodum audistis ab initio, in eo ambuletis.* « Or, la charité consiste à marcher dans les commandements de Dieu. Tel est en effet le commandement que vous avez reçu dès le principe pour que vous l'observiez. »

Hæc est charitas. L'amour que nous devons avoir pour Dieu consiste à observer ses commandements. Or le principal commandement que vous avez appris dès l'origine, quand on vous a enseigné la religion chrétienne, consiste à aimer Dieu et le prochain pour Dieu.

Saint Jean passe au second objet de sa lettre : après avoir recommandé la charité fraternelle, il vient à la pureté de la foi qui en est le principe; car la charité est fille de la vérité.

7. *Quoniam multi seductores exierunt in mundum.* Je vous ai rappelé le précepte de la charité : il faut y joindre celui de la foi; « car un grand nombre de séducteurs ont apparu dans le monde. »

Qui non confitentur Jesum Christum venisse in carnem. « Ces séducteurs nient que Jésus-Christ soit venu dans une chair véritable. » *Qui non confitentur*, οἱ μὴ ὁμολογοῦντες : non seulement ils s'abstiennent de le confesser, mais ils le nient. Tel est le sens des expressions οὐ φημὶ, οὐχ ὁμολογέω. Les négations οὐ et μὴ, placées devant ὁμολογέω et φημί, en font un composé négatif, *nego*. (Synt. 196.)

Non confitentur Jesum Christum venisse in carnem. Ils nient que Jésus-Christ soit un Dieu incarné. Les uns prétendent qu'il n'est pas le Fils de Dieu descendu du ciel et revêtu de la nature humaine. C'était l'enseignement de Cérinthe. Les autres disent que le Christ, esprit céleste, n'a pas pris une chair réelle et qu'il n'a souffert qu'en apparence. C'était l'hérésie de Basilide. Jésus-Christ, disait-il, n'avait qu'un corps fantastique. Pendant

sa passion, il avait pris la figure de Simon le Cyrénéen et lui avait donné la sienne. Ainsi les Juifs avaient crucifié Simon au lieu du Christ, qui était remonté au ciel, en se dérobant à la vue de tout le monde. Cette hérésie supprimait la rédemption du genre humain. Car si le Christ n'a pas pris une chair véritable, nos péchés ne sont pas expiés.

Hic est seductor et antichristus, en grec avec l'article : οὗτός ἐστιν ὁ πλάνος καὶ ὁ Ἀντίχριστος, celui-là est le séducteur prédit, il est l'Antechrist qui doit venir à la fin des temps. Il en a l'impiété et il fait son œuvre. Il attaque la personne même du Christ, car il lui ôte la nature humaine, et il supprime du même coup sa nature divine, en le faisant menteur. Voilà ce qu'osaient enseigner ces impudents hérétiques, du vivant même de saint Jean, qui avait vu et entendu Jésus-Christ, qui avait pendant plus de trois ans vécu intimement avec lui, qui l'avait touché de ses mains et avait reposé sa tête sur sa poitrine.

8. *Videte vosmetipsos, ne perdatis quæ operati estis, sed ut mercedem plenam accipiatis.* « Prenez garde à vous, afin de ne pas perdre le fruit des bonnes œuvres que vous avez faites, mais de recevoir une pleine récompense. »

Videte vosmetipsos. Il parle au pluriel. Cette lettre ne s'adresse donc pas à Electe seule, mais à sa famille et aux autres chrétiens qui se trouvaient en rapport avec cette dame puissante.

Ne perdatis quæ operati estis. « Ne perdez pas les œuvres que vous avez faites. » Il en est qui ont jeûné, prié, prêché l'Evangile, converti beaucoup de pécheurs; ils ont même glorieusement défendu l'Eglise; mais un sentiment d'orgueil les a détachés de la foi commune, et ils ont perdu leur magnifique récompense. Que c'est triste ! Commencer comme un apôtre et finir apostat !

Videte ut mercedem plenam accipiatis. « Faites en sorte de recevoir une pleine récompense. » Beaucoup de bonnes œuvres seront peu récompensées, parce qu'elles n'auront pas été bien faites. Appliquons-nous à faire celles que Dieu demande de nous, avec l'intention pure de lui plaire; commençons-les, continuons-les, finissons-les

bien, en temps opportun. Notre récompense alors sera pleine et abondante dans les cieux.

9. *Omnis qui recedit, et non permanet in doctrina Christi, Deum non habet; qui permanet in doctrina, hic et Patrem et Filium habet* (1). « Quiconque ne demeure point dans la doctrine du Christ, mais s'en éloigne, ne possède point Dieu ; et quiconque possède sa doctrine, possède le Père et le Fils. » Ils habitent dès maintenant en lui par la grâce, et il les possédera éternellement dans la gloire.

Vous admirez l'éloquence de Tertullien et la science d'Eusèbe. J'estime comme vous leurs beaux ouvrages, utiles à la religion. Mais Dieu n'est point avec le savant Eusèbe ni avec l'éloquent Tertullien, car tous deux ont combattu la foi, et sans la foi il est impossible de plaire à Dieu. Tous deux ont rejeté la doctrine que le Christ a enseignée, et ils sont justement rejetés par le Père et par le Fils. Il en est de même de plusieurs écrivains religieux de ces derniers temps. On vante leurs talents et leurs vertus. Mais ils ont vécu et ils sont morts dans l'hérésie. N'envions point leur renommée : un humble acte de foi prononcé par une pauvre paysanne vaut mieux que toutes les belles choses qu'a écrites Pascal.

Qui permanet in doctrina, hic et Patrem et Filium habet. Mais celui qui demeure dans la doctrine de Jésus-Christ possède le Père et le Fils ; ils habitent en lui selon cette parole de Notre-Seigneur : « Si quelqu'un m'aime, il

(1) *Qui recedit.* Tout homme qui se retire de l'assemblée des fidèles, qui se sépare de l'Eglise, et qui ne demeure pas dans la doctrine commune, ne possède point Dieu. Tel est le sens de la *Vulgate.* Dans le grec, on lit ὁ προάγων, *qui præcedit, qui ultra vadit,* celui qui marche en avant, qui prétend aller plus loin que la doctrine évangélique : — nous dirions aujourd'hui l'homme de progrès, qui s'indigne de l'immobilité où l'Eglise enchaîne son génie et qui dédaigne la tradition : — celui-là ne possède pas Dieu. La leçon προάγων est donnée par les trois meilleurs manuscrits : le sinaïtique, l'alexandrin et celui du Vatican. D'autres manuscrits avec Théophylacte et Œcumenius donnent ὁ παραβαίνων, *qui transgreditur.* D'anciens lectionnaires ont *præcedit.* Peut-être le traducteur avait-il écrit *precedit,* qui sera devenu *recedit* sous la main d'un copiste.

gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous demeurerons en lui. » (S. Jean, XIV, 23.)

10 et 11. *Si quis venit ad vos, et hanc doctrinam non affert, nolite recipere eum in domum, nec Ave ei dixeritis. — Qui enim dicit illi Ave, communicat operibus ejus malignis.* « Si quelqu'un vient vers vous et n'apporte pas cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison, et ne le saluez point. Car celui qui le salue participe à ses actions mauvaises. »

Si quis venit ad vos. Il y avait alors des hérétiques qui parcouraient les provinces en y semant leurs erreurs, et ils demandaient l'hospitalité aux maisons chrétiennes. Saint Jean avertit de ne pas les recevoir. On examinera donc la foi de ces voyageurs, et s'ils ne confessent pas que Jésus-Christ est le Fils de Dieu fait homme, il faut les repousser ; car les recevoir chez soi, c'est coopérer à la propagation de l'hérésie.

Saint Jean ne donne pas là un simple conseil, mais un précepte, dit Corneille Lapierre. *Non tantum consulit, sed præcipit.*

Nolite recipere eum in domum. Autre chose est la tolérance, autre chose les liaisons amicales. Dans nos sociétés mêlées de catholiques, d'hérétiques et d'incrédules, il y a des rapports d'affaires et d'intérêts publics qui sont inévitables. Saint Jean n'interdit point ces relations nécessaires. Mais il ne veut d'amitié et d'alliance qu'avec les chrétiens unis dans la même foi. N'invitez point les hérétiques à votre table et ne paraissez pas à la leur. Rompez avec ceux qui combattent l'Eglise. Si un catholique apostasie, ne le saluez pas. Evitez comme un opprobre la femme divorcée, et ne touchez pas la main de l'adultère qui se prétend son époux.

Neque Ave ei dixeritis. Saint Jean a pratiqué lui-même ce qu'il nous ordonne. Car saint Irénée rapporte le fait suivant qu'il avait appris de saint Polycarpe. « Saint Jean, le disciple du Seigneur, étant allé un jour aux bains publics d'Ephèse, y vit Cérinthe. Aussitôt, sans prendre

le bain, il s'enfuit de l'établissement, en disant : « Je crains que l'édifice ne tombe sur la tête de Cérinthe, l'ennemi de la vérité, et ne nous écrase avec lui. »

Saint Polycarpe imita lui-même l'exemple de son maître. Ayant un jour rencontré Marcion qui lui demanda : Nous reconnaissez-vous ? il répondit : « Je reconnais le fils aîné de Satan. »

On voit combien les Apôtres et leurs disciples évitaient de communiquer avec ceux qui corrompaient la doctrine.

La théologie nomme trois cas où la fuite des hérétiques est ordonnée de droit divin et naturel. Premièrement, il faut les éviter, lorsqu'il y a péril de perversion pour soi-même ; et ce péril n'est point rare.

Secondement, il faut les éviter, lorsqu'on participerait à l'hérésie en faisant une chose qui la favorise ; si, par exemple, on donne l'hospitalité à un hérétique qui vient dans une ville pour y propager ses erreurs.

Troisièmement, il faut encore éviter les hérétiques, lorsqu'en les fréquentant, on pourrait scandaliser les autres et les induire par son exemple à accepter l'erreur.

11. *Qui enim dicit illi Ave, communicat operibus ejus malignis.* « Car celui qui le salue participe à ses actions mauvaises. » Si les chrétiens suivaient le précepte de saint Jean, l'on verrait tomber l'influence des impies. Les méchants ne sont forts que par la complicité des bons. C'est en s'appuyant sur les honnêtes gens qu'une faible minorité d'ambitieux parvient à opprimer un grand peuple. Cessons de vanter et de rechercher les incrédules ; ne leur demandons aucun service, et notre foi libre, ferme, fera revivre parmi nous les vertus chrétiennes.

Il faut ajouter que la conversation habituelle avec les hérétiques, aussi bien que la lecture de leurs écrits, est extrêmement dangereuse. Peu à peu le poison s'insinue, l'erreur paraît moins odieuse, la foi s'affaiblit et enfin elle meurt. *Sermo eorum ut cancer serpit,* dit saint Paul. (II Tim., II, 17.)

12. *Plura habens vobis scribere, nolui per chartam et*

atramentum : spero enim me futurum apud vos, et os ad os loqui, ut gaudium vestrum plenum sit. « J'aurais encore plusieurs choses à vous écrire, mais je n'ai pas voulu les traiter avec le papier et l'encre, car j'espère aller vous voir et vous entretenir de vive voix, afin que votre joie soit pleine et parfaite. »

Nolui per chartam et atramentum. Il y avait, soit dans la doctrine, soit dans l'administration de l'Eglise, des choses qu'il n'était pas prudent de confier au papier, car une lettre pouvait tomber entre les mains des infidèles. Ce texte de saint Jean nous fait entendre, comme nous l'avons déjà vu, que les Apôtres n'ont pas écrit tout ce qu'ils enseignaient de vive voix touchant la doctrine, la piété ou le gouvernement de l'Eglise. Il s'ensuit que la Tradition supplée aux Ecritures, et qu'elle doit être accueillie avec un égal respect. Car Notre-Seigneur a dit à ses Apôtres : Enseignez, et je serai avec vous jusqu'à la fin des siècles. (Matth., XXVIII, 20.) Lors donc qu'ils enseignent, soit par écrit, soit de vive voix, il garantit toujours la vérité de leur parole.

Ut gaudium vestrum plenum sit. Sans doute, c'était partout une grande joie pour les fidèles de voir le dernier survivant des Apôtres, le bien-aimé disciple de Jésus; mais, ce n'est pas là ce qu'entend saint Jean. Il veut dire que la joie d'Electe, de sa maison et des chrétiens de l'endroit sera parfaite, parce qu'il leur communiquera de vive voix la doctrine de l'Evangile, leur donnera tous les éclaircissements qu'ils souhaitent, et célébrera au milieu d'eux les saints mystères.

13. *Salutant te filii sororis tuæ Electæ.* « Les enfants de votre sœur *electa* vous saluent. » Cette phrase brève soulève plusieurs questions que nous avons discutées plus haut. La dame à qui s'adresse la lettre porte le nom d'*Electa* dans l'assemblée chrétienne. Mais sa sœur avait un nom différent. Le mot *electa,* au dernier endroit, n'est pas un nom, mais un adjectif; il doit s'écrire sans majuscule, et la phrase peut se traduire ainsi : Les enfants de votre sœur qui est aussi « une élue » comme vous,

c'est-à-dire une chrétienne, vous saluent. On trouve de ces jeux de mots dans les plus anciens livres de la sainte Ecriture.

Les neveux d'Electe, à qui saint Jean écrit, se trouvaient auprès de l'Apôtre, mais leur mère n'était sans doute pas alors dans la même ville, puisqu'il n'ajoute pas les salutations de la mère à celles des enfants.

On voit dans cette Epître que l'Apôtre saint Jean veille avec soin sur les Eglises d'Asie. Pendant que les hérétiques sèment leurs pernicieuses doctrines parmi les fidèles, il aperçoit au fond de la province une femme chrétienne, avec une partie de ses enfants chrétiens comme elle. Il lui envoie cette lettre pour l'encourager et l'affermir dans la vraie foi, afin qu'elle soutienne elle-même les chrétiens du même lieu ; et non content d'écrire, il annonce qu'il ira en personne, malgré son grand âge, visiter ce petit troupeau et lui porter les consolations avec les bénédictions du ciel.

Dans l'Epître suivante, à Caïus, ce n'est plus seulement une famille chrétienne, c'est une Eglise opprimée qui sera l'objet de sa vigilance.

COMMENTAIRE

SUR LA

TROISIÈME ÉPITRE DE SAINT JEAN

A CAIUS

PRÉFACE

Cette Epître a certains rapports avec la précédente. Car les versets 13 et 14 de la troisième reproduisent le 12e de la seconde. Dans toutes les deux, saint Jean déclare qu'il ne veut pas confier au papier et à l'encre plusieurs choses qu'il aurait à dire, mais qu'il espère bientôt aller voir celui et celle à qui il écrit, et les entretenir de vive voix. On trouve aussi une pensée de la première répétée dans la troisième avec les mêmes termes. « Tout homme qui aime son frère est né de Dieu, et celui qui pèche n'a pas vu Dieu. » (Comparez I Ep., III, 6 et 10, et IV, 7 et 8, avec III Ep., 11.) On en conclut que ces trois lettres sont non seulement du même auteur, mais encore à peu près du même temps. Or, comme les deux premières sont dirigées contre Cérinthe et Ebion, l'on peut croire qu'elles étaient un premier coup porté à leurs hérésies. Elles seraient donc toutes trois antérieures à l'Evangile du même Apôtre.

Elles n'ont pas été écrites de Patmos : car un exilé ne manderait pas à des personnes éloignées qu'il ira prochainement les voir. Or, saint Jean fut relégué dans l'île de Patmos la dixième année de Domitien, l'an 91 de Jésus-Christ. Domitien ayant été tué l'an 96, saint Jean revint alors à Ephèse, la première année de Nerva. Ce serait donc peu de temps après ce retour qu'il aurait écrit ses trois lettres.

Nous ne prouverons pas en particulier l'authenticité de cette Epître ; nous dirons seulement qu'elle est portée sur tous les catalogues de Carthage, de saint Augustin, de saint Cyrille de Jérusalem, d'Innocent I, de Gélase, enfin des conciles de Florence, de Trente et du Vatican.

TROISIÈME ÉPITRE DE SAINT JEAN

A CAIUS

ANALYSE

Il y avait, dans la région de l'Asie mineure que gouvernait l'Apôtre saint Jean, une Eglise dont le nom est inconnu. Elle était administrée par Diotréphès, qui en était probablement l'évêque. Ce Diotréphès, jaloux de son pouvoir, méprisait saint Jean, attaquait sa réputation par d'odieuses calomnies, et chassa même de l'assemblée des fidèles ceux qui recevaient les messagers de l'Apôtre.

Avant de recourir aux mesures qu'exigeait l'intérêt de cette église, saint Jean prend le parti d'écrire à Caïus, un des fidèles les plus distingués du lieu.

Il loue d'abord sa charité envers les chrétiens, surtout envers les frères qui voyagent pour la religion. Il l'exhorte à accueillir avec la même bonté ceux qui lui porteront cette lettre.

Il n'écrit point à l'Eglise où Caïus réside, parce que Diotréphès qui la gouverne rejette son autorité. Au reste, il ne veut point traiter dans une lettre ce qui concerne cette Eglise ; mais il lui annonce qu'il ira lui-même prochainement le voir ; ils s'entretiendront alors ensemble de l'état des choses, et l'Apôtre demandera compte à Diotréphès de ses discours et de sa conduite.

Saint Jean termine en faisant l'éloge de Démétrius, autre chrétien fidèle, et il le charge de saluer de sa part chacun des frères qui sont ses amis.

Cette lettre fort adroite préparait la visite de l'Apôtre et les mesures qu'il devait prendre pour rétablir l'ordre dans une Eglise opprimée.

---

1. *Senior Caio charissimo, quem ego diligo in veritate.*
2. *Charissime, de omnibus ora-*

1. Le Vieillard à mon très cher Caïus que j'aime dans la vérité.
2. Mon bien-aimé, je prie Dieu

que tout soit chez vous en aussi bon état pour ce qui regarde vos affaires et votre santé que pour ce qui concerne votre âme.

3. J'ai ressenti une grande joie lorsque les frères qui sont venus ici ont rendu témoignage à votre religion sincère et à la conduite que vous menez selon la vérité.

4. Je n'ai point de plus grande joie que d'apprendre que mes enfants marchent dans la voie de la vérité.

5. Mon bien-aimé, vous faites une œuvre de foi en prenant un soin charitable pour les frères, et particulièrement pour les étrangers.

6. Ils ont rendu témoignage à votre charité en présence de l'Eglise; et vous ferez une action excellente en les assistant dans leurs voyages d'une manière digne de Dieu.

7. Car c'est pour la gloire de son nom qu'ils sont partis, sans rien recevoir des Gentils.

8. Nous devons donc les traiter avec honneur, afin de coopérer à l'extension de la vérité.

9. J'aurais peut-être écrit à votre Eglise; mais Diotréphès, qui aime à y tenir le premier rang, ne nous reçoit point.

10. C'est pourquoi, si je vais chez vous, je le ferai ressouvenir de ce qu'il fait quand il sème contre nous des médisances malignes; et comme si ce n'était pas assez, non seulement il ne reçoit point les frères, mais il s'oppose à ceux qui voudraient les recevoir, et il les chasse de l'Eglise.

11. Mon bien-aimé, n'imitez point ce qui est mauvais, mais ce qui est bon. Celui qui fait le bien est de Dieu, mais celui qui fait le mal n'a point vu Dieu.

12. Pour Démétrius, tout le monde lui rend témoignage, et la vérité elle-même le loue. Nous aussi nous lui rendons témoignage, et vous savez que notre témoignage est véritable.

13. J'aurais bien des choses à vous

tionem facio prospere te ingredi, et valere, sicut prospere agit anima tua.

3. *Gavisus sum valde venientibus fratribus, et testimonium perhibentibus veritati tuæ, sicut tu in veritate ambulas.*

4. *Majorem horum non habeo gratiam, quam ut audiam filios meos in veritate ambulare.*

5. *Charissime, fideliter facis quidquid operaris in fratres, et hoc in peregrinos.*

6. *Qui testimonium reddiderunt charitati tuæ in conspectu Ecclesiæ : quos benefaciens deduces digne Deo.*

7. *Pro nomine enim ejus profecti sunt, nihil accipientes a gentibus.*

8. *Nos ergo debemus suscipere hujusmodi, ut cooperatores simus veritatis.*

9. *Scripsissem forsitan Ecclesiæ; sed is qui amat primatum gerere in eis, Diotrephes, non recipit nos.*

10. *Propter hoc si venero, commonebo ejus opera quæ facit : verbis malignis garriens in nos; et quasi non ei ista sufficiant, neque ipse suscipit fratres, et eos qui suscipiunt prohibet et de Ecclesia ejicit.*

11. *Charissime, noli imitari malum, sed quod bonum est. Qui benefacit, ex Deo est : qui malefacit, non vidit Deum.*

12. *Demetrio testimonium redditur ab omnibus, et ab ipsa veritate, sed et nos testimonium perhibemus; et nosti quoniam testimonium nostrum verum est.*

13. *Multa habui tibi scribere :*

sed nolui per atramentum et calamum scribere tibi.

14. *Spero autem protinus te videre, et os ad os loquemur. Pax tibi. Salutant te amici. Saluta amicos nominatim.*

écrire ; mais je ne veux point le faire avec la plume et l'encre.

14. Car j'espère vous voir bientôt ; alors nous nous entretiendrons de vive voix. La paix soit avec vous. Nos amis vous saluent. Saluez aussi nos amis chacun en particulier.

COMMENTAIRE

1. *Senior Caio charissimo, quem diligo in veritate.* « Le Vieillard à mon cher Caïus, que j'aime dans la vérité. »

Nous trouvons dans le Nouveau Testament plusieurs Caïus. L'un était de Corinthe, hôte de saint Paul et baptisé par saint Paul. (Rom., XVI, 23 ; I Cor., I, 14.) Nous rencontrons à Ephèse un autre Caïus de Macédoine, et un troisième de Derbé. Ils étaient disciples de saint Paul. Celui-ci au contraire, d'après le verset 4e, paraît être le disciple de saint Jean, puisque saint Jean le regarde comme son fils.

On ne connaît pas le lieu de sa demeure. Seulement, comme il est très probable que saint Jean écrit d'Ephèse, et comme il se propose de l'aller voir bientôt, Caïus devait habiter une de ces villes de l'Asie mineure dont l'Apôtre gouvernait les Eglises.

Quem diligo in veritate. Nous aimons quelqu'un en vérité, quand nous désirons et cherchons le salut de son âme.

2. *Charissime, de omnibus orationem facio prospere te ingredi, et valere, sicut prospere agit anima tua.* Cette version latine, fort littérale, est un peu obscure ; le grec est plus clair : περὶ πάντων εὔχομαί σε εὐοδοῦσθαι καὶ ὑγιαίνειν, καθὼς εὐοδοῦταί σου ἡ ψυχή. On pourrait traduire librement : *Deum precor ut valeas et omnia tibi prospere cedant in omnibus rebus temporalibus, quemadmodum certus sum omnia tibi esse fausta in his quæ statum animæ tuæ*

spectant. C'est-à-dire, je souhaite et je prie Dieu que toutes choses vous soient prospères et que votre santé soit bonne, comme est l'état de votre âme. Dans cet exorde par insinuation, saint Jean rend témoignage à la vertu de Caïus, et, connaissant sa conduite, il n'hésite pas à l'assurer que son âme est agréable à Dieu. En outre, s'il lui souhaite des prospérités temporelles, il sait qu'il fait un excellent usage de toutes ces choses pour la gloire de Dieu et pour le bien du prochain.

3. *Gavisus sum valde venientibus fratribus, et testimonium perhibentibus veritati tuæ, sicut tu in veritate ambulas*. L'Apôtre sait qu'il est digne des éloges qu'il lui donne. Car les frères qui sont venus à Ephèse ont rendu témoignage à sa foi sincère et ont appris à saint Jean que Caïus marchait selon la vérité ; ce qui a causé à l'Apôtre une grande joie.

« Ils ont rendu témoignage à votre vérité » ; il entend dire à la vérité de votre foi. Comme cette expression n'est pas assez claire, il l'explique aussitôt : *Testimonium perhibentibus veritati tuæ,* c'est-à-dire, *sicut tu in veritate ambulas*. Ils ont raconté comment vous marchez selon la vérité. Or marcher selon la vérité, c'est avoir une foi pure et une conduite conforme à sa foi.

4. *Majorem horum non habeo gratiam, quam ut audiam filios meos in veritate ambulare*. « Je n'ai point de plus grandes actions de grâces à rendre à Dieu, que lorsque j'apprends que mes enfants marchent dans la vérité (1). »

Tel est le bonheur d'un père de famille, d'un maître de la jeunesse, d'un pasteur des âmes. Malgré les revers de fortune ou les vexations du monde, il se console, lorsqu'il voit marcher dans la vérité et la vertu ceux qu'il a formés par ses leçons.

(1) *Majorem horum* est un hellénisme, *μειζοτέραν τούτων*, *majorem his*. Je n'ai point à rendre une action de grâce plus grande que celle-ci. — *Gratiam*, *χάριν*. Cette leçon de la Vulgate s'appuie sur plusieurs manuscrits, spécialement sur celui du Vatican. Mais le sinaïtique, l'alexandrin et beaucoup d'autres portent *χαράν*, *gaudium*. Ce qui donne ce sens : « Je n'ai point de plus grande joie que d'apprendre que mes fils marchent dans la vérité. » Cela revient au même.

5. *Charissime, fideliter facis quidquid operaris in fratres, et hoc in peregrinos.* « Mon bien-aimé, vous faites une œuvre de foi, dans tous les soins que vous prenez des frères, et particulièrement en ce que vous faites pour les étrangers. » C'est une excellente œuvre inspirée par la foi, que d'assister les pauvres, les infirmes, les orphelins, de les nourrir, de les vêtir, de les protéger, comme faisait Caïus. En outre, sa maison était ouverte à tous les frères qui voyageaient, soit qu'ils fussent chassés par la persécution, ou bien qu'ils allassent prêcher l'Evangile, ou porter des messages de la part des églises.

6. *Qui testimonium reddiderunt charitati tuæ in conspectu Ecclesiæ.* « Ils ont rendu témoignage à votre charité en présence de l'Eglise. » Les frères qui avaient passé par la ville de Caïus, ayant été reçus par lui, racontèrent dans l'assemblée des chrétiens, à Ephèse, tout le bien que faisait Caïus et la charité avec laquelle il les avait accueillis.

Quos bene faciens deduces digne Deo. Et vous ferez une bonne action en les assistant encore dans leurs voyages et en les accueillant d'une manière digne de Dieu. »

Deduces. Le verbe *deducere,* προπέμπειν, ne signifie pas seulement accompagner avec honneur, jusqu'à une certaine distance, quelqu'un qui part pour un voyage, mais encore lui fournir les secours dont il a besoin.

Deduces. Il loue Caïus de la générosité qu'il a exercée envers les frères qui voyageaient, et en même temps il l'exhorte à montrer la même bienveillance aux frères qu'il envoie de nouveau et qui lui porteront cette lettre (1).

Digne Deo. Dans ces frères vous verrez Dieu même, et vous les accueillerez comme vous feriez Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cette expression se trouve aussi dans saint Paul : il exhorte les Colossiens à se con-

(1) *Quos bene faciens deduces.* En grec, on lit : οὓς καλῶς ποιήσεις προπέμψας, *quos bene facies deducens.* « Vous ferez bien en les accompagnant », ou « vous les accompagnerez en faisant bien. » Ce sont deux syntaxes qui signifient la même chose. — Le pronom *quos* est le régime du verbe *deduces,* comme en grec οὓς est le régime de προπέμψας. **(Synt., 330.)**

duire d'une manière digne de Dieu, *ut ambuletis digne Deo;* ce qu'il explique aussitôt en ajoutant ces mots : *per omnia placentes,* en vous efforçant de plaire à Dieu en toutes choses. (Col., I, 10.)

7. *Pro nomine enim ejus profecti sunt* (1), *nihil accipientes a Gentibus.* « Car c'est pour la gloire de son nom qu'ils sont partis et qu'ils voyagent sans rien recevoir des Gentils. » Les frères dont parle saint Jean étaient porteurs de cette lettre, et partaient de nouveau pour les intérêts de la religion. Il prie Caïus de les accueillir avec la même générosité que ceux qu'il a déjà reçus.

Nihil accipientes a Gentibus. Comme ces messagers voyageaient pour la religion, ils se présentaient dans les maisons des fidèles qu'ils rencontraient sur leur route et ils évitaient de demander l'hospitalité aux Gentils; car, admis chez les païens ou dans les hôtelleries publiques, ils eussent été exposés à des questions indiscrètes et surtout à des actes d'idolâtrie.

8. *Nos ergo debemus suscipere hujusmodi, ut cooperatores simus veritatis.* « Nous donc qui avons le bonheur de connaître l'Evangile, nous devons traiter avec honneur ceux qui remplissent un tel ministère, afin que nous soyons aussi les coopérateurs de la vérité. » En grec, ἵνα συνεργοὶ γινώμεθα τῇ ἀληθείᾳ, *ut cooperatores simus veritati,* afin que nous coopérions à la prédication, à l'extension, à l'affermissement de la vérité qui sauve les hommes. Comme cette parole est consolante! Si nous faisons une aumône au missionnaire, nous coopérons avec lui à la conversion des infidèles. Saint Jean ne fait du reste que rappeler la parole même de Notre-Seigneur. « Celui, dit-il, qui reçoit le prophète parce qu'il est prophète, recevra la récompense du prophète. » (S. Matth., X, 40.)

Nos debemus. Secourir les prédicateurs de l'Evangile

(1) *Pro nomine ejus.* En grec, ὑπὲρ τοῦ ὀνόματος, *pro nomine,* sans *ejus.* Le mot *nomen* seul et sans addition signifie, chez les Hébreux, le nom par excellence. Ainsi au Lévitique on lit : *Quum blasphemasset nomen,* c'est-à-dire *nomen Dei.* (Lev., XXIV, 11.)

est-ce un simple conseil ? Non, dit l'Apôtre, c'est un devoir. L'amour de Dieu et l'amour du prochain nous le commandent. Nous devons, selon nos forces, procurer la gloire de Dieu et le salut des hommes : *debemus*. Si nous sommes pauvres, donnons peu ; et si nous n'avons rien, donnons au moins nos prières.

9. *Scripsissem forsitan Ecclesiæ; sed is qui amat primatum gerere in eis, Diotrephes, non recipit nos.* « J'aurais peut-être écrit à votre Eglise ; mais celui qui aime à y tenir le premier rang, Diotréphès, ne nous reçoit point. » L'Eglise de la ville où habite Caïus était régie et dominée par Diotréphès, homme jaloux de l'empire qu'il exerçait sur les frères. *Qui amat primatum gerere in eis,* ὁ φιλοπρωτεύων. Il aime à être le premier dans cette Eglise, au point qu'il n'entend pas que son autorité soit partagée même par un Apôtre.

In eis. Il y a ici une syllepse : l'écrivain a mis le pronom au pluriel et au masculin, parce que le nom *ecclesia,* auquel il se rapporte, est un collectif qui comprend l'ensemble des fidèles.

Diotréphès était-il évêque ? C'est probable. Car il y avait une Eglise constituée dans l'endroit où demeurait Caïus. Or, toute Eglise, c'est-à-dire toute communauté de fidèles supposait un évêque, qui en était le chef. Il n'y avait point alors de diocèses divisés en paroisses dont l'administration fût confiée à des pasteurs spéciaux. Un évêque gouvernait lui-même tout son troupeau avec un diacre et quelques prêtres. Si donc Diotréphès tenait si fort à sa primauté (φιλοπρωτεύων), c'est qu'il était sans doute évêque. S'il n'eût été qu'un diacre ou un prêtre, quelque ambitieux qu'il fût, l'évêque de cette église aurait été son maître, et saint Jean, envoyant ses instructions à cet évêque, n'aurait pas vu son autorité annulée et ses envoyés chassés de l'Eglise par un inférieur.

Diotréphès, Διοτρέφης, signifie nourrisson de Jupiter. C'était probablement un gentil converti au christianisme. Saint Jean ne l'accuse pas d'hérésie, mais de rébellion contre l'autorité apostolique : *Non recipit nos.*

10. *Propter hoc si venero, commonebo ejus opera quæ facit : verbis malignis garriens in nos. Et quasi non ei ista sufficiant, neque ipse suscipit fratres, et eos qui suscipiunt prohibet, et de Ecclesia ejicit.* C'est pourquoi, si je vais chez vous, je le ferai ressouvenir des choses mauvaises qu'il fait, quand il sème contre nous des médisances malignes. Et il ne se contente pas de cela ; non seulement il ne reçoit point les frères qui portent nos ordres, mais il s'oppose même à ceux qui voudraient les recevoir, et il les chasse de l'Eglise.

Commonebo ejus opera quæ facit, je le confondrai publiquement en lui rappelant ses actions devant l'assemblée des frères.

Verbis malignis garriens in nos, λόγοις πονηροῖς φλυαρῶν ἡμᾶς, il tient contre nous toutes sortes de propos injurieux, pleins de malignité, mais qui sont sans fondement et tombent d'eux-mêmes. C'est ce que signifie le verbe φλυαρέω, *jactare nugas.*

Neque ipse suscipit fratres. Non content de ces injures et de ces médisances, il ne reçoit pas les frères que nous envoyons porter des messages aux églises, selon notre autorité ; il refuse d'accepter nos avis ; il défend de donner l'hospitalité à nos envoyés, *et eos qui suscipiunt prohibet ;* et lorsque les chrétiens qui reçoivent nos messagers entrent dans l'assemblée pour participer aux saints mystères, il les expulse, *de Ecclesia ejicit.* Tant il méprise notre personne et l'autorité que nous tenons de Jésus-Christ même !

Croirait-on qu'il y eût alors un chrétien, un prêtre, un évêque capable de tenir une conduite aussi injurieuse à l'égard d'un Apôtre, et de mépriser ainsi le disciple bien-aimé du Sauveur !

Non, tout n'était pas admirable dans les premiers âges de l'Eglise. A côté des saints martyrs, il y avait des ambitieux, des envieux, des hommes profondément corrompus, qui déshonoraient leur baptême. Le christianisme s'est fondé au milieu des persécutions du dehors et des scandales du dedans. Il s'est trouvé des diacres,

des prêtres, des évêques qui ont inventé ou propagé des hérésies, fomenté des schismes et persécuté les saints. Nous nous affligeons avec raison des scandales qui éclatent de nos jours ; mais n'en soyons pas troublés : ils continuent de prouver que l'Eglise est fondée et soutenue par un Dieu.

11. *Charissime, noli imitari malum, sed quod bonum est. Qui bene facit ex Deo est ; qui male facit, non vidit Deum.* « Mon bien-aimé, n'imitez point ce qui est mauvais, mais ce qui est bon. Celui qui fait le bien est de Dieu ; celui qui fait le mal n'a point vu Dieu et ne le connaît point (1). » Diotréphès, chef de l'Eglise, tenait des discours répréhensibles et faisait des actions coupables. Saint Jean avertit Caïus, simple fidèle, de se garantir du scandale que lui donne son évêque. Le chrétien respecte l'autorité dans ceux qui la possèdent, mais, s'ils font le mal, il ne suit point leur exemple. Il imite selon ses forces ceux qui font le bien. Ceux-là sont les vrais enfants de Dieu. Quant à ceux qui agissent selon leurs passions, cédant à l'orgueil et à la jalousie, fussent-ils ministres de Dieu, ils n'ont point vu Dieu ; ou, s'ils l'ont connu pendant un heureux temps de ferveur, ils ne le connaissent plus, et Dieu n'est plus présent à leur esprit. Tel est le sens que fait entendre le parfait grec ἑώρακεν.

Caïus n'imitera point Diotréphès ; il se confirmera plutôt dans le bien par l'exemple de Démétrius, qui était sans doute un chrétien de la même Eglise.

12. *Demetrio testimonium redditur ab omnibus, et ab ipsa veritate, sed et nos testimonium perhibemus; et nosti quoniam testimonium nostrum verum est* (2). « Pour Dé-

(1) *Qui bene facit, qui male facit ;* en grec, ὁ ἀγαθοποιῶν, ὁ κακοποιῶν, celui qui fait du bien, celui qui fait du mal au prochain. Ce sens est bon : il s'accorde bien avec le fond du discours, et n'est point contraire à la version latine. — Saint Jean, dans sa première Epître, avait exprimé la même pensée : *Omnis qui peccat non vidit eum, nec cognovit eum* (III, 6), et plus loin : *Omnis qui diligit ex Deo natus est* (IV, 7).

(2) *Et nosti quoniam testimonium nostrum verum est.* Saint Jean a, dans son Evangile, affirmé de même deux fois la vérité de son témoignage : d'abord au chapitre XIX, 35; et ensuite en terminant : *Hic est*

métrius, tout le monde lui rend témoignage, et la véri elle-même le loue. Nous lui rendons aussi témoignag nous même, et vous savez que notre témoignage est vér table. »

Diotréphès a rompu avec saint Jean : l'Apôtre ne peu lui écrire. Mais il ne néglige pas les chrétiens de cet Eglise gouvernée par un ambitieux. Il loue, il encourag deux des principaux fidèles, Caïus et Démétrius, et pa là il soutient les autres. Démétrius est estimé de tou pour sa foi et sa charité. *Ab ipsa veritate,* il est loué pa la vérité même; c'est-à-dire, par ses bonnes actions vue et attestées de tout le monde. Saint Jean a été le témoi de ses vertus, et il consigne dans cette lettre, dictée pa le Saint-Esprit, l'estime que mérite ce fervent chrétien

18. *Multa habui tibi scribere; sed nolui per atramentum et calamum scribere tibi.* « J'avais bien des choses à vou écrire; mais je n'ai pas voulu vous écrire avec la plum et l'encre. » L'état fâcheux de l'Eglise administrée pa Diotréphès présentait plusieurs questions délicates. L prudence conseillait de ne pas régler ces affaires dan une lettre, avant d'avoir pris des informations exactes En attendant, ce qu'il a dit suffit pour encourager le bons et consoler ceux qui souffrent. Car saint Jean s propose de visiter cette Eglise affligée.

14. *Spero autem protinus te videre, et os ad os loqu mur.* « Car j'espère vous voir bientôt, et alors nous nou entretiendrons de vive voix. » Saint Jean ira voir Caïu très prochainement, *protinus,* εὐθέως. Il suivra de prè cette lettre, il descendra chez lui. Ils examineron ensemble les intérêts de l'Eglise, et, connaissant alor toutes choses, il arrêtera les mesures convenables.

Il ne dit point qu'il ira saluer Diotréphès. L'Apôtre l citera dans l'assemblée. Il y a des cas où l'indulgenc d'un supérieur envers un sujet orgueilleux ne serait plu de la prudence et de la charité, mais deviendrait de l faiblesse et encouragerait au mal.

discipulus ille qui testimonium perhibet de his, et scripsit hæc, scimus quia verum est testimonium ejus (XXI, 24).

Les vrais chrétiens écouteront l'Apôtre et abandonneront le révolté.

Pax tibi. Salutant te amici. Saluta amicos nominatim. « La paix soit avec vous. Nos amis qui sont ici vous saluent. Saluez aussi nos amis chacun en particulier. »

Pax, la paix du Seigneur, celle que Jésus-Christ nous a apportée du ciel, et que l'on goûte au milieu même des tribulations, je vous la souhaite.

Amici. Les amis qui vous saluent sont tous les chrétiens d'Ephèse qui connaissent votre charité.

Amicos. Les amis que vous saluerez de notre part sont tous les fidèles de votre Eglise qui reconnaissent notre autorité.

Nominatim. N'en oubliez aucun; nous ne transcrivons pas leurs noms, mais nous les conservons tous dans notre cœur, et Dieu les connaît.

Saluta, salutant. Ce salut n'est pas une simple formule de politesse. Le salut mutuel des Eglises est un témoignage de la charité fraternelle et de la communion des saints.

Nous chrétiens et nous prêtres surtout, saluons-nous dans la foi et dans l'amour de notre Seigneur Jésus-Christ.

COMMENTAIRE

SUR

L'ÉPITRE DE SAINT JUDE

PRÉFACE

1. Saint Pierre et saint Paul avaient consommé leur martyre, pendant la persécution de Néron, l'an 67 de Jésus-Christ. Tous deux avant de mourir avaient annoncé que de faux docteurs s'élèveraient dans l'Eglise et enseigneraient des erreurs pernicieuses. (II Petr., II; Act. A., XX, 30; I Tim., IV.) Cette prédiction s'accomplissait. Des hérétiques se montraient et séduisaient les peuples, surtout en Orient. L'Apôtre saint Jude, témoin du ravage qu'ils faisaient dans l'Eglise naissante, écrivit une Lettre dans laquelle il démasquait l'hypocrisie de ces novateurs, flétrissait leurs vices, et annonçait les châtiments qui leur étaient réservés, ainsi qu'à leurs disciples.

L'Epître de saint Jude a de nombreuses ressemblances avec la seconde de saint Pierre; elle en est comme un résumé plein de vigueur, l'une explique l'autre.

2. Longtemps avant les conciles de Florence, de Trente et du Vatican, l'on voit l'Epître de saint Jude comprise dans le canon des Ecritures inspirées. Elle figure au catalogue promulgué vers 494 par le Pape saint Gélase, et cent ans plus tôt on la trouve déjà dans les canons dressés par les conciles d'Hippone et de Carthage. Elle avait été anciennement contestée par plusieurs, à cause qu'ils croyaient y lire une citation du livre d'Enoch, qui est apocryphe. Mais saint Augustin, saint Jérôme, saint Epiphane, saint Ephrem, Origène, Clément d'Alexandrie, Tertullien la citent comme Ecriture divine. *Enoch*, dit ce dernier, *apud Judam Apostolum testimonium possidet.* (Tert. de Habitu muliebri, 3.)

Au témoignage de Tertullien nous nous contenterons d'ajouter les trois suivants.

Origène. Ἰούδας ἔγραψεν ἐπιστολὴν ὀλιγόστιχον μὲν, πεπληρωμένην δὲ τῶν τῆς οὐρανίου χάριτος ἐῤῥωμένων λόγων. *Judas scripsit epistolam versiculis quidem brevem, at sententiis cœlesti gratia roboratis refertam.* (Comment. in Matth. t. X, tom. III, p. 463.)

Saint Augustin. *Judas, non ille traditor, sed cujus Epistola inter scripturas canonicas legitur.* (In Joann. tract. 76.)

Saint Jérôme. *Judas frater Jacobi parvam, quæ de septem catholicis est, Epistolam reliquit. Et quia de libro Enoch qui apocryphus est, in ea assumit testimonium, a plerisque rejicitur : tamen auctoritatem vetustate jam et usu meruit, et inter sanctas scripturas computatur.* (De Viris ill., c. IV.)

3. Saint Jude n'adresse point cette Epître à une Eglise particulière, mais à tous les chrétiens. Il a cependant en vue d'une manière spéciale les églises de l'Asie mineure, qui étaient ravagées par les hérétiques.

Il écrit en grec, langue qui était alors comprise et parlée dans tout l'Empire romain.

On ignore le lieu où elle fut écrite.

Quant à la date, comme il n'est fait dans cette Epître aucune allusion à la ruine de Jérusalem, on pense qu'elle fut composée un peu auparavant, l'an 69 ou 70.

PENSÉES PARALLÈLES

DE LA DEUXIÈME ÉPITRE DE SAINT PIERRE ET DE CELLE DE SAINT JUDE

II Saint Pierre.	Saint Jude.
Cap. II, — v. 1. In vobis erunt magistri mendaces, qui introducent sectas perditionis. — 3. Quibus judicium olim non cessat.	4. Subintroierunt enim quidam homines, qui olim præscripti sunt in hoc judicium, impii.
1. Et eum qui emit eos Dominum negant.	Solum dominatorem et Dominum nostrum Jesum Christum negantes.
2. Et multi sequentur eorum luxurias, per quos via veritatis blasphemabitur.	Dei nostri gratiam transferentes in luxuriam.
4. Si enim Deus angelis peccantibus non pepercit, sed rudentibus inferni detractos in tartarum tradidit cruciandos, in judicium reservari;	6. Angelos vero qui non servaverunt suum principatum, sed dereliquerunt suum domicilium, in judicium magni diei vinculis æternis sub caligine reservavit.
6. Et civitates Sodomorum et Gomorrhæorum in cinerem redigens, eversione damnavit, exemplum eorum qui impie acturi sunt ponens;	7. Sicut Sodoma et Gomorrha, et finitimæ civitates simili modo exfornicatæ, et abeuntes post carnem alteram, factæ sunt exemplum, ignis æterni pœnam sustinentes.
10. Magis autem (novit Dominus in diem judicii reservare cruciandos) eos qui post carnem in concupiscentia immunditiæ ambulant, dominationemque contemnunt.	8. Similiter et hi carnem quidem maculant, dominationem autem spernunt.
Sectas (δόξας) non metuunt introducere blasphemantes.	Majestatem autem (δόξαν) blasphemant.
11. Angeli fortitudine et virtute	9. Quum Michael archangelus

II Saint Pierre.	Saint Jude.
quum sint majores, non portant adversum se exsecrabile judicium.	cum diabolo disputans altercaretur de Moysi corpore, non est ausus judicium inferre blasphemiæ, sed dixit : Imperet tibi Dominus.
12. Hi vero... in his quæ ignorant blasphemantes, in corruptione sua peribunt.	10. Hi autem quæcumque quidem ignorant, blasphemant, quæcumque autem naturaliter, tamquam muta animalia, norunt, in his corrumpuntur.
13. Coinquinationes et maculæ, deliciis affluentes, in conviviis suis luxuriantes vobiscum.	12. Hi sunt in epulis suis maculæ, convivantes sine timore, semetipsos pascentes.
14. Cor exercitatum avaritia habentes. — 3. Et in avaritia fictis verbis de vobis negotiabuntur.	16. Mirantes personas quæstus causa.
15. Erraverunt, secuti viam Balaam ex Bosor, qui mercedem iniquitatis amavit.	11. Errore Balaam mercede effusi sunt.
17. Hi sunt fontes sine aqua, et nebulæ turbinibus exagitatæ, quibus caligo tenebrarum reservatur.	12. Nubes sine aqua, quæ a ventis circumferuntur. — 13. Quibus procella tenebrarum servata est in æternum.
18. Superba enim vanitatis loquentes, pelliciunt in desideriis carnis luxuriæ.	16. Secundum desideria sua ambulantes, et os eorum loquitur superba.
Cap. III, — v. 2. Charissimi, memores sitis eorum quæ prædixi verborum a sanctis prophetis et apostolorum vestrorum, præceptorum Domini et Salvatoris.	17. Vos autem, charissimi, memores estote verborum quæ prædicta sunt ab apostolis Domini nostri Jesu Christi.
3. Hoc primum scientes quod venient in novissimis diebus in deceptione illusores, juxta proprias concupiscentias ambulantes.	18. Qui dicebant vobis quoniam in novissimo tempore venient illusores, secundum desideria sua ambulantes in impietatibus.
11. Quales oportet vos esse in sanctis conversationibus et pietatibus, — 12. exspectantes et properantes in adventum diei Domini ?	21. Vosmetipsos in dilectione Dei servate, exspectantes misericordiam Domini nostri Jesu Christi in vitam æternam.
18. Ipsi gloria et nunc et in diem æternitatis. Amen.	25. Soli Deo Salvatori nostro, per Jesum Christum Dominum nostrum, gloria et magnificentia, imperium et potestas ante omne sæculum, et nunc, et in omnia sæcula sæculorum. Amen.

ÉPITRE DE SAINT JUDE

ANALYSE

Saint Jude exhorte les chrétiens à demeurer fermes dans la foi qui leur a été prêchée et à la défendre contre les hérétiques. Il déclare que ces hommes impies et corrompus seront punis comme les Israélites qui périrent dans le désert à cause de leur incrédulité, comme les anges rebelles, et comme les impurs habitants de Sodome et de Gomorrhe. Puisqu'ils imitent l'envie de Caïn, l'avarice de Balaam et la rébellion de Coré, ils doivent s'attendre à un châtiment pareil.

Saint Jude rappelle les prophéties qu'Enoch et les Apôtres ont prononcées contre ces hommes pervers.

Il engage les vrais chrétiens à les réfuter et à s'efforcer de sauver les faibles que ces imposteurs entraînent dans les feux éternels.

---

1. *Judas, Jesu Christi servus, frater autem Jacobi, his qui sunt in Deo Patre dilectis, et Christo Jesu conservatis et vocatis.*

2. *Misericordia vobis, et pax, et charitas adimpleatur.*

3. *Charissimi, omnem sollicitudinem faciens scribendi vobis de communi vestra salute, necesse habui scribere vobis, deprecans supercertari semel traditæ sanctis fidei.*

4. *Subintroierunt enim quidam homines (qui olim præscripti sunt in hoc judicium) impii, Dei nostri gratiam transferentes in luxuriam, et solum dominatorem et Dominum nostrum Jesum Christum negantes.*

1. Jude, serviteur de Jésus-Christ et frère de Jacques, à ceux qui sont aimés en Dieu le Père, conservés et appelés en Jésus-Christ.

2. Que la miséricorde, la paix et la charité abondent en vous.

3. Mes bien-aimés, je souhaitais beaucoup de vous écrire touchant le salut qui nous est commun, et je m'y trouve présentement obligé, afin de vous exhorter à combattre pour la foi qui a été transmise aux saints.

4. Car il s'est glissé parmi vous des hommes dont il est depuis longtemps écrit qu'ils s'attireraient un tel jugement ; des hommes impies qui changent la grâce de notre Dieu en une licence impure, et qui renient Jésus-Christ, notre seul Maître et Seigneur.

5. Or je veux vous faire souvenir, vous qui avez été une fois instruits de toute la religion, que Jésus, après avoir sauvé le peuple en le tirant de l'Egypte, fit périr ensuite ceux qui furent incrédules.

6. Et les anges qui ne conservèrent point leur primauté, mais quittèrent leur propre demeure, il les a réservés pour le jugement du grand jour, en les tenant liés de chaînes éternelles dans les profondes ténèbres.

7. De même Sodome et Gomorrhe, avec les villes voisines qui avaient commis les mêmes fornications et couru après une chair étrangère, sont devenues un exemple en subissant la peine d'un feu éternel.

8. Pareillement, les hommes dont je parle souillent aussi leur chair, méprisent la domination et blasphèment la Majesté.

9. L'archange Michel, dans la contestation qu'il eut avec le diable au sujet du corps de Moïse, n'osa pas prononcer un jugement de malédiction, mais il se contenta de dire : Que le Seigneur te commande !

10. Mais ceux-ci blasphèment ce qu'ils ignorent, et ils se corrompent dans les choses qu'ils connaissent naturellement comme les animaux sans raison.

11. Malheur à eux, parce qu'ils ont marché dans la voie de Caïn, parce qu'ils ont couru après le gain en imitant l'erreur de Balaam, et parce qu'ils ont péri dans la rébellion de Coré.

12. Ils sont un opprobre dans leurs agapes, où ils mangent sans retenue, ils se paissent eux-mêmes. Ce sont des nuées sans eau, que le vent emporte çà et là ; ce sont des arbres d'automne, stériles, deux fois morts, déracinés.

13. Comme les flots furieux de la mer, ils jettent l'écume de leurs infamies ; ce sont des étoiles errantes, à qui la tempête des ténèbres est réservée pour l'éternité.

14. C'est encore des mêmes hom-

5. *Commonere autem vos volo, scientes semel omnia, quoniam Jesus populum de terra Ægypti salvans, secundo eos qui non crediderunt perdidit :*

6. *Angelos vero qui non servaverunt suum principatum, sed dereliquerunt suum domicilium, in judicium magni diei vinculis æternis sub caligine reservavit.*

7. *Sicut Sodoma et Gomorrha, et finitimæ civitates simili modo exfornicatæ, et abeuntes post carnem alteram, factæ sunt exemplum, ignis æterni pœnam sustinentes :*

8. *Similiter et hi carnem quidem maculant, dominationem autem spernunt, majestatem autem blasphemant.*

9. *Quum Michael archangelus cum diabolo disputans altercaretur de Moysi corpore, non est ausus judicium inferre blasphemiæ, sed dixit : Imperet tibi Dominus.*

10. *Hi autem quæcumque quidem ignorant, blasphemant ; quæcumque autem naturaliter, tanquam muta animalia, norunt, in his corrumpuntur.*

11. *Væ illis, quia in via Cain abierunt, et errore Balaam mercede effusi sunt, et in contradictione Core perierunt.*

12. *Hi sunt in epulis suis maculæ, convivantes sine timore, semet ipsos pascentes ; nubes sine aqua, quæ a ventis circumferuntur ; arbores autumnales, infructuosæ, bis mortuæ, eradicatæ ;*

13. *Fluctus feri maris, despumantes suas confusiones ; sidera errantia, quibus procella tenebrarum servata est in æternum.*

14. *Prophetavit autem et de*

his septimus ab Adam Enoch, dicens : Ecce venit Dominus in sanctis millibus suis,

15. *Facere judicium contra omnes, et arguere omnes impios de omnibus operibus impietatis eorum, quibus impie egerunt, et de omnibus duris quæ locuti sunt contra Deum peccatores impii.*

16. *Hi sunt murmuratores, querulosi, secundum desideria sua ambulantes, et os eorum loquitur superba, mirantes personas quæstus causa.*

17. *Vos autem, charissimi, memores estote verborum quæ prædicta sunt ab apostolis Domini nostri Jesu Christi.*

18. *Qui dicebant vobis quoniam in novissimo tempore venient illusores, secundum desideria sua ambulantes in impietatibus.*

19. *Hi sunt qui segregant semet ipsos, animales, spiritum non habentes.*

20. *Vos autem, charissimi, superædificantes vosmet ipsos sanctissimæ vestræ fidei, in Spiritu sancto orantes,*

21. *Vosmet ipsos in dilectione Dei servate, exspectantes misericordiam Domini nostri Jesu Christi in vitam æternam.*

22. *Et hos quidem arguite judicatos ;*

23. *Illos vero salvate, de igne rapientes. Aliis autem miseremini in timore, odientes et eam quæ carnalis est maculatam tunicam.*

24. *Ei autem qui potens est vos conservare sine peccato, et constituere ante conspectum gloriæ suæ immaculatos in exsultatione, in adventu Domini nostri Jesu Christi,*

mes qu'Enoch, le septième depuis Adam, a prophétisé en ces termes : Voilà que le Seigneur va venir avec ses milliers de saints,

15. Pour juger tous les hommes, et pour convaincre tous les impies de toutes les impiétés qu'ils ont criminellement accomplies, et de toutes les paroles injurieuses que ces pécheurs impies ont proférées contre Dieu.

16. Ce sont des murmurateurs qui se plaignent sans cesse. Ils vont au gré de leurs passions ; leur bouche profère des paroles d'orgueil ; et ils applaudissent à ceux dont ils attendent quelque avantage.

17. Mais vous, mes bien-aimés, souvenez-vous de ce qu'ont prédit les apôtres de notre Seigneur Jésus-Christ.

18. Ils vous disaient qu'aux derniers temps il viendrait des imposteurs qui marcheraient au gré de leurs passions dans toute sorte d'impiétés.

19. Ce sont des hommes qui se sépa rent eux-mêmes, qui mènent une vie animale et n'ont point l'esprit éclairé.

20. Mais vous, mes bien-aimés, vous élevant vous-mêmes comme un temple spirituel sur le fondement de votre très sainte foi, et priant dans le Saint-Esprit,

21. Conservez-vous dans l'amour de Dieu, et attendez la miséricorde de notre Seigneur Jésus-Christ pour obtenir la vie éternelle.

22. Reprenez et confondez ceux qui sont déjà jugés.

23. Sauvez les uns en les arrachant du feu ; ayez compassion des autres, craignant pour vous-mêmes ; et haïssez la tunique souillée par la corruption de la chair.

24. Enfin, à celui qui est assez puissant pour vous conserver sans péché, et pour vous faire paraître devant le trône de sa gloire purs et sans tache, dans un ravissement de joie, quand viendra notre Seigneur Jésus-Christ,

25. A Dieu seul qui nous a sauvés, par Jésus-Christ notre Seigneur, soit la gloire et la magnificence, l'empire et la puissance, avant tous les siècles, et maintenant, et dans tous les siècles des siècles ! Amen.

25. *Soli Deo salvatori nostro, per Jesum Christum Dominum nostrum, gloria et magnificentia, imperium et potestas ante omne sæculum, et nunc, et in omnia sæcula sæculorum. Amen.*

COMMENTAIRE

1. *Judas, Jesu Christi servus, frater autem Jacobi.* « Jude, serviteur de Jésus-Christ et frère de Jacques. »

Judas. Saint Jude avait trois noms : *Judas*, *Thaddæus*, et *Lebbæus*. En hébreu, *Judas* signifie *laudatio ;* et *Thaddæus* voudrait dire *laudans*, selon quelques interprètes qui dérivent ce nom de THÔDAH, *laus*. Quant à *Lebbæus*, on l'interprète *corculum*, en le faisant venir de LÊB, *cor ;* ou bien *leonculus,* si on lui donne pour racine LEBI, *leo*. Le nom de *Judas* se lit en saint Matthieu, XIII, 55 ; en saint Marc, VI, 3 ; en saint Jean, XIV, 22 ; et dans les Actes des Apôtres, I, 13. Saint Jude est appelé *Thaddæus* en saint Matthieu, X, 3 ; et dans saint Marc, III, 18. Pour le nom de *Lebbæus*, il se trouve dans saint Matthieu, X, 3, selon le grec ; car de bonnes éditions portent en cet endroit καὶ Λεββαῖος ὁ ἐπικληθεὶς Θαδδαῖος, *et Lebbæus qui vocatur Thaddæus.*

Frater autem Jacobi. Il était frère de l'Apôtre saint Jacques le mineur, qui fut évêque de Jérusalem et l'auteur de la première Epître catholique. Il est appelé *Judas Jacobi* (1), c'est-à-dire *frater Jacobi*, dans les Actes des Apôtres. (I, 13.)

(1) *Judas Jacobi.* Ce génitif ne suppose pas toujours l'ellipse de *filius*, mais souvent celle de *pater* ou de *frater*. Ainsi Δαίδαλος τοῦ Ἰκάρου, *scilicet* πάτηρ (Steph. Byz.); Τιμοκράτης ὁ Μητροδώρου, sc. ἀδελφός (Alciphr.). De même Ὀλυμπιὰς ἡ Ἀλεξάνδρου, sc. μήτηρ (Ælian.); Μαρία ἡ Ἰακώβου, sc. μήτηρ (S. Luc.) ; ἡ τοῦ Οὐρίου, sc. γυνή (S. Matth.). C'est le contexte ou d'autres documents qui désignent le mot sous-entendu. (Winer, Gramm. N. T. *Genit.* p. 179.)

Saint Jude et saint Jacques étaient frères de Notre-Seigneur, c'est-à-dire ses cousins. Car les habitants de Nazareth disaient en parlant de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Est-ce que cet homme n'est pas le charpentier fils de Marie, et le frère de Jacques, de Joseph, de Jude et de Simon ? » (S. Marc, VI, 3.)

Voici comment on établit cette parenté.

La mère de saint Jacques le mineur est appelée Marie : *Maria Jacobi minoris et Joseph mater.* (S. Marc., XV, 40 ; et S. Matth., XXVII, 56.)

Or, la même Marie est, selon saint Jean, sœur de la sainte Vierge et femme de Cléophas : *soror matris ejus* (*Jesu*) *Maria Cleophæ* (*uxor*). (S. Joann., XIX, 25.) (1).

D'un autre côté Cléophas et Alphée sont le même personnage, d'après un fragment de Papias, que voici : *Maria Cleophæ sive Alphæi uxor, quæ fuit mater Jacobi episcopi et Apostoli* (2).

Or Alphée eut quatre fils, qui sont appelés les frères de Notre-Seigneur, c'est-à-dire ses cousins, savoir : les deux Apôtres saint Jacques le mineur et saint Jude ou Thaddée. Le troisième est saint Simon qui fut évêque de Jérusalem, après son frère, et crucifié à l'âge de cent vingt ans sous Trajan (l'an 108). Le quatrième se nommait Joseph. Tout cela paraît ressortir de l'examen des textes suivants : S. Matth., X, 3 ; S. Marc, III, 18, et VI, 3 ; S. Luc, VI, 15 ; Act. Ap., I, 13.

Enfin plusieurs pensent que Cléophas ou Alphée était lui-même frère de saint Joseph. Selon ce sentiment, les quatre fils de Cléophas auraient été réputés les cousins germains du Sauveur par ceux qui croyaient que saint Joseph était son père.

Frater autem Jacobi, frère de Jacques. Ce titre distin-

(1) On doit observer que le mot *soror* peut signifier sœur ou cousine germaine. Les Grecs donnaient au cousin germain le nom de frère. « Achille était mon frère », dit Ajax : *Frater erat*, c'est-à-dire, il était le fils de mon oncle Pélée. (Ovide, Metam.)

(2) En effet, Cléophas et Alphée paraissent être le même mot hébreu prononcé différemment, comme nous l'avons dit dans la préface de l'Epître de saint Jacques.

guait saint Jude de tous ceux qui portaient le même nom que lui. Car l'Apôtre saint Jacques, évêque de Jérusalem, était renommé parmi tout le peuple à cause de son éminente sainteté. Beaucoup même de Juifs répandus dans les provinces lointaines le connaissaient, parce qu'ils se rendaient en grand nombre à Jérusalem aux fêtes de Pâques, de la Pentecôte et des Tabernacles. Plusieurs alors voulaient voir ce Juste célèbre et ils l'entendaient raconter la vie et les miracles de son divin Maître. Aussi, quoique saint Jacques fût mort depuis plusieurs années quand saint Jude écrivit cette lettre, le souvenir de son nom et de sa justice subsistait toujours dans la nation, comme on le voit par l'historien Josèphe. (Antiq. Jud., l. XX, c. IX.)

Jesu Christi servus. Peu d'hommes ont eu l'honneur d'être les Apôtres de Jésus-Christ ; mais tous peuvent être ses serviteurs. Un Apôtre même n'est glorifié que parce qu'il a été un serviteur fidèle ; et l'auguste Marie n'est devenue la Mère de Dieu que parce qu'elle se confessait humblement sa servante.

Servus. Le mot *servus*, δοῦλος, esclave, se prend dans un sens noble même chez les écrivains profanes. Nous disons d'un homme honorable qu'il est esclave du devoir ; et dans Platon, les lois disent aux citoyens : Vous êtes nos esclaves, δοῦλοι. (Criton, 12.) Pourquoi les chrétiens ne se glorifieraient-ils pas d'être les esclaves d'un Dieu, dont tous les serviteurs sont des rois, *cui servire regnare est?*

His qui sunt in Deo Patre dilectis. « A tous ceux qui sont aimés en Dieu le Père. » C'est-à-dire à tous ceux qui sont aimés du Père à cause de leur foi, et qui lui sont unis comme ses enfants adoptifs.

Et Jesu Christo conservatis, « et qui sont conservés dans l'amour du Père par la grâce de Jésus-Christ. » Car le juste ne saurait, sans la grâce, persévérer dans la justice qui le rend agréable à Dieu.

Et vocatis. Mais en outre, la première justice ne vient point de l'homme. Nul ne peut aller à Dieu, ni croire en Jésus-Christ, si le Père ne « l'appelle » et ne l'attire.

Nemo potest venire ad me, nisi Pater qui misit me traxerit eum. (S. Joan., VI, 44.) — *Vocatis* veut dire : ceux qui sont appelés à entendre l'Evangile, à recevoir le baptême, à devenir membres de l'Eglise, et à régner dans les cieux (1).

La phrase est ici finie : l'on sous-entend *scribit.*

2. *Misericordia vobis, et pax, et charitas adimpleatur.* Que Dieu répande sur vous sa miséricorde avec abondance, afin que la paix s'affermisse dans vos cœurs, et que la charité augmente en vous, jusqu'à ce qu'elle atteigne sa pleine perfection. Nous voyons ici apparaître la sainte Trinité dans ses opérations. Car la miséricorde est attribuée au Père, qui est appelé le Père des miséricordes, *Pater misericordiarum* (II Cor., I, 3) ; la paix au Fils, que saint Paul appelle notre paix, *ipse enim est pax nostra* (Eph., II, 14) ; et la charité au Saint-Esprit, qui répand cette vertu dans nos cœurs : *quia charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum qui datus est nobis.* (Rom., V, 5.)

3. *Charissimi, omnem sollicitudinem faciens scribendi vobis de communi vestra salute, necesse habui scribere vobis, deprecans supercertari semel traditæ sanctis fidei.* Cette période qui nous semble embarrassée peut se rendre ainsi librement : Mes très chers frères, j'éprouvais en moi un grand désir de vous écrire au sujet de votre salut, et je pensais à exécuter ce dessein, lorsque je me suis vu dans l'obligation de le faire ; car je dois vous exhorter à lutter pour la foi que vous avez reçue et à la défendre contre les hérétiques.

De communi vestra salute. Je me sens pressé de vous engager à combattre pour le salut qui nous est commun ;

(1) Voici le grec : τοῖς ἐν Θεῷ Πατρὶ ἠγαπημένοις καὶ Ἰησοῦ Χριστῷ τετηρημένοις κλητοῖς. Le mot κλητοῖς est un nom qui est qualifié par les deux participes ἠγαπημένοις et τετηρημένοις ; en sorte qu'il faut traduire : *His vocatis qui sunt in Deo Patre dilecti et Jesu Christo conservati*, c'est-à-dire, « aux appelés qui sont aimés en Dieu le Père et conservés en Jésus-Christ. » Le mot *Vocati* (οἱ κλητοὶ), les appelés au salut par la foi, était dans l'origine un de ces noms qui distinguaient les chrétiens des païens et des Juifs, comme aujourd'hui le mot « fidèle. »

puisqu'il s'agit pour vous et pour nous d'éviter les mêmes maux et d'obtenir les mêmes biens, en croyant les mêmes dogmes et en observant les mêmes lois (1).

Deprecans supercertari fidei. Je vous écris donc pour vous exhorter à combattre pour la foi. Il exhorte les chrétiens de tout l'univers non seulement à garder la foi dans leur cœur, non seulement à la professer par leurs paroles et par leurs actions, mais encore à lutter pour elle. C'est à-dire qu'il encourage les évêques, les prêtres, les diacres, les fidèles instruits, à la défendre contre les impies, les railleurs, les hérétiques. Il faut qu'ils les confondent par de solides raisons. Il faut qu'ils démontrent clairement aux Juifs et aux infidèles, aux ignorants et aux philosophes, la vérité de notre sainte religion, par des preuves lucides et convaincantes. Ils démêleront la vérité d'avec l'erreur, ils établiront la pure doctrine, ils réfuteront l'hérésie (2).

Deprecans supercertari semel traditæ fidei (3). La doctrine qui a été une fois prêchée est la doctrine qu'il faut garder inviolablement toujours. Car ce qui a été une fois enseigné par les Apôtres et par l'Eglise ne sera jamais corrigé ni changé. C'est la parole même de Jésus-Christ fidèlement transmise par une bouche infaillible. Les cieux et la terre passeront; mais cette parole divine ne passera pas. Elle pourra être expliquée, mais non réformée. C'est un dépôt que l'Eglise garde, sans en retrancher rien, sans y rien ajouter. (I Tim., VI, 20.)

Supercertari. Mais au lieu de combattre, ne vaudrait-il

(1) *Vestra.* Les meilleurs manuscrits grecs donnent περὶ τῆς κοινῆς ἡμῶν σωτηρίας, *de communi nostra salute.* Peu importe au sens, puisque le mot *communi* suppose *nostra* et *vestra.* — *Supercertari* est une forme déponente. On retrouve *certor* au lieu de *certo* dans l'Ecclésiastique : *De ea re quæ te non molestat, ne certeris.* (Eccli., XI, 9.)

(2) Nous avons vu saint Pierre faire une semblable recommandation à tous les fidèles. (I Petr., III, 15.)

(3) *Semel traditæ fidei.* Ici *semel* signifie « une fois pour toutes, une fois pour jamais » ; comme dans Virgile : *Procubuit moriens et humum semel ore momordit* (*Æn.*, XI, 418) ; et dans Horace, *Quod semel dictum est*, veut dire : Ce que le destin a proclamé une fois pour l'éternité. (*Carm. sæc.*, 26.)

pas mieux garder le silence, et laisser l'erreur périr d'elle-même? Car la lutte ne convertit pas, elle irrite. Les disputes causent de fâcheux troubles dans l'Eglise et elles sont contraires à l'esprit de paix tant recommandé par Notre-Seigneur. Voilà ce qu'on entend répéter chaque fois qu'une erreur s'élève. Mais le pape Innocent III (il régnait au commencement du XIIIe siècle) répond à ces partisans de la paix, « que ne pas résister à l'erreur, c'est l'approuver ; que la vérité est opprimée lorsqu'on ne la défend pas ; et que ne pas abattre l'audace des pervers lorsqu'on le peut, c'est les favoriser. » *Error cui non resistitur approbatur; et veritas quum minime defensatur opprimitur; negligere quippe, quum possis, deturbare perversos, nihil aliud est quam fovere.* (Innoc. III, Distinct. 83.) Lors donc que l'erreur s'insinue dans l'Eglise, parlons, réfutons, soutenons la guerre comme de bons soldats de Jésus-Christ. Ainsi faisaient les Hilaire et les Athanase.

Traditæ sanctis fidei. La foi transmise aux saints. Alors on appelait « saints » tous les chrétiens membres de l'Eglise. Car ils avaient été sanctifiés dans le baptême, ils faisaient profession d'être saints, et, sauf un petit nombre, ils vivaient dans une telle pureté, que tous ceux qui assistaient à la messe y communiaient.

Traditæ fidei. Ce que l'Eglise nous propose à croire, ce ne sont pas les hautes conceptions de ses docteurs. Quels génies cependant que les Basile, les Augustin, les Thomas, les Bossuet! Mais l'Eglise ne nous dit point de croire ce qu'un homme a découvert par la pénétration de son esprit; elle nous dit : Croyez ce qu'un Dieu nous enseigne.

4. *Subintroierunt enim quidam homines, qui olim præscripti sunt in hoc judicium.* Car il s'est glissé parmi vous certains hommes, prédits d'avance comme devant s'attirer ce jugement.

Subintroierunt, παρεισέδυσαν, *clam irrepserunt.* C'est toujours par la fraude et sous l'apparence de la vertu que l'hérésie s'introduit dans l'Eglise. Ils viennent sous la peau de brebis, dit Notre-Seigneur, mais cette peau inno-

cente cache des loups ravissants. *Veniunt ad vos in vestimentis ovium; intrinsecus autem sunt lupi rapaces.* (S. Matth., VII, 15.)

Quidam homines. Les nouveautés hérétiques commencent par « certains hommes » qui se séparent du commun et ne veulent pas penser comme le reste de l'Eglise. C'est un certain prêtre Arius, un certain évêque Nestorius, un certain moine Luther, qui font du bruit en prêchant une nouvelle doctrine. Quant aux Augustin, aux Basile, aux Chrysostome, ces grands génies mettent leur gloire à penser et à défendre ce que tout le monde croyait avant eux.

Olim præscripti, προγεγραμμένοι. Ces hommes funestes, qui se succèdent dans le cours des âges, ont été prédits il y a longtemps, et les prophéties qui les dépeignent nous ont été transmises par écrit. Saint Paul les annonçait à son disciple en les nommant des hommes d'un esprit corcompu et réprouvés selon la foi, *homines corrupti mente, reprobi circa fidem.* (II Tim., III, 8.) Saint Pierre, dans sa seconde Epître, a fait d'avance leur portrait ; et Notre-Seigneur lui-même avait soin d'avertir ses Apôtres qu'il s'élèverait de faux prophètes : *Surgent pseudoprophetæ, ecce prædixi vobis.* (S. Matth., XXIV, 24.)

In hoc judicium. Premier sens : ils ont été prédits, afin que, lorsqu'ils paraîtront, ils soient reconnus et réprouvés par les pasteurs de l'Eglise et par tous les vrais fidèles, comme ils sont, en effet, maintenant jugés et condamnés.

Deuxième sens : il a été prédit que ces impies seraient, par un juste jugement de Dieu, abandonnés à l'esprit d'erreur et à la perdition. Ce dernier sens nous paraît le meilleur. En vain essaierez-vous d'éclairer ces insensés : ils n'ouvriront pas les yeux, ils ne verront pas les vérités les plus manifestes, parce que Dieu leur refuse sa lumière en punition de leur orgueil. Saint Paul disait de même que, dans les derniers temps, Dieu enverrait des imposteurs, afin que ceux qui n'ont pas voulu croire à la vérité croient aux mensonges et soient, par leur propre folie, jugés et condamnés. *Mittet illis Deus operationem erroris*

ut credant mendacio, ut judicentur omnes qui non crediderunt veritati. (II Thess., II, 10.)

Impii, Dei nostri gratiam transferentes in luxuriam. Ce sont des hommes impies, qui outragent notre sainte religion. Car « ils changent la grâce de notre Dieu en luxure. » Jésus-Christ nous a apporté l'Evangile, c'est-à-dire la bonne nouvelle de notre délivrance du péché, de la mort et de l'enfer. Et voilà que ces hommes mauvais dénaturent cette grâce admirable ; ils cachent leur corruption, dit saint Pierre, sous le voile de la liberté chrétienne : *Velamen malitiæ habentes libertatem.* (I Petr., II, 16.) Ils vous disent que la liberté qui nous a été donnée par le Christ est une licence impure ; ils enseignent que, la loi nouvelle étant une loi de liberté, ceux qui la professent peuvent satisfaire sans crime tous les désirs de leur chair. Telle était l'infâme doctrine des Simoniens et des Nicolaïtes, précurseurs des Gnostiques.

Solum Dominatorem et Dominum nostrum Jesum Christum negantes. En outre, ils renient Jésus-Christ, qui est notre seul Maître et notre seul Seigneur, τὸν μόνον δεσπότην καὶ Κύριον ἡμῶν. Ce texte prouve la divinité de Jésus-Christ ; car il n'y a que le Dieu souverain, dont on puisse dire sans blasphème, qu'il est le seul Maître et le seul Seigneur, de telle sorte que tous les autres maîtres et tous les autres seigneurs lui sont soumis.

Dominatorem, en grec, δεσπότην, *herum.* C'est de ce nom qu'un esclave appelait son maître. *Dominum,* κύριον, est le titre que les sujets donnent au prince qui les gouverne. Nous sommes les sujets de Jésus-Christ, qui est notre Seigneur et notre Roi ; nous sommes même en réalité ses esclaves, *servi,* δοῦλοι, car nous lui appartenons par le fond de notre substance, attendu qu'il nous a créés et rachetés. Mais, dans sa bonté, il veut bien nous considérer comme ses amis. *Jam non dicam vos servos... vos autem dixi amicos.* (S. Joan., XV, 15.)

Dominum Jesum Christum negantes. Ils renient Jésus-Christ comme souverain Seigneur, non seulement par leur conduite, mais par leurs discours impies. Quand on

leur rappelle les préceptes de Jésus-Christ qui condamnent leurs dissolutions, ils refusent de le reconnaître pour le Maître suprême, et ils lui opposent des Génies fabuleux qu'ils inventent.

Saint Jude va maintenant choisir dans l'Ancien Testament trois exemples de la colère divine contre les incrédules, les orgueilleux et les impudiques, pour montrer que ceux qui les imitent n'éviteront pas le jugement de Dieu.

5. *Commonere autem vos volo, scientes semel omnia, quoniam Jesus* (1) *populum de terra Ægypti salvans, secundo eos qui non crediderunt perdidit.* Or, je veux vous faire souvenir, vous qui êtes parfaitement instruits de toute la religion, que Jésus, après avoir sauvé le peuple hébreu en le tirant de l'Egypte, fit périr ensuite dans le désert ceux qui ne crurent pas. C'est la figure du châtiment réservé aux nouveaux incrédules.

Scientes omnia. Vous qui connaissez nos Livres saints et l'histoire de nos pères dont je veux vous parler. *Semel:* vous savez toutes ces choses ; car ce que vous avez une fois appris, vous ne l'avez pas oublié (2).

Jesus. Celui qui sauva nos pères de l'Egypte et qui punit ensuite les incrédules, c'est le même Seigneur que nous avons vu de nos jours dans la Judée et la Galilée. Ce Jésus qui nous a parlé, qui nous a appelés, dont nous sommes les disciples et les Apôtres, ce Jésus de Nazareth, est le Fils de Dieu fait homme. C'est lui qui, bien des

(1) *Jesus,* ὁ Ἰησοῦς, est la leçon des manuscrits d'Alexandrie et du Vatican. D'autres portent ὁ Κύριος. De sages critiques font remarquer que la leçon Ἰησοῦς, reproduite par la Vulgate et appuyée sur d'excellents manuscrits, doit être préférée, parce qu'étant plus difficile à comprendre, des lecteurs auront voulu l'expliquer par le mot Κύριος, au lieu que le mot Κύριος ne saurait l'être par Ἰησοῦς. D'ailleurs saint Paul a dit de même, dans sa première Epître aux Corinthiens, que les Hébreux tentèrent le Christ dans le désert : *Neque tentemus Christum, sicut quidam eorum tentaverunt et a serpentibus perierunt.* (I Cor., x, 9.) — *Populum de terra Ægypti salvans,* en grec σώσας, *quum salvasset.* Le participe latin *salvans* sert pour le présent et pour le passé. — *Salvans, secundo perdidit.* C'est comme s'il y avait : *Quum primo salvasset, deinde perdidit.*

(2) Voyez sur *semel* la note du v. 3.

siècles avant de revêtir notre humanité, régnait sur nos pères et les guidait dans le désert. Il était hier, il est aujourd'hui et il sera dans tous les siècles. *Jesus Christus heri et hodie, ipse et in sæcula.* (Hebr., XIII, 8.)

Eos qui non crediderunt perdidit. Moïse, après avoir tiré les Hébreux de l'Egypte, les conduisait vers la terre de Chanaan, que leur promettait le Seigneur. Mais les Hébreux ayant appris que cette terre était habitée par une race de géants, perdirent courage et murmurèrent contre Moïse. Alors Dieu irrité condamna tous ceux qui étaient âgés de plus de vingt ans à mourir dans le désert, excepté Josué et Caleb, qui avaient cru à sa parole. Les cadavres de tous les autres jonchèrent la terre; et ils périrent à cause de leur incrédulité. (Num., XIV, 29, et XXVI, 65; et Hebr., III, 19.)

A ce premier exemple de la justice divine, l'Apôtre en joint un second.

6. *Angelos vero qui non servaverunt suum principatum, sed dereliquerunt suum domicilium, in judicium magni diei vinculis æternis sub caligine reservavit.* « Et les anges qui n'ont point conservé leur première dignité, mais ont quitté leur demeure, le Christ les a réservés pour le jugement du grand jour. en les tenant liés de chaînes éternelles dans les profondes ténèbres. » Saint Pierre avait cité le même exemple.

Principatum, ἀρχήν. La dignité d'anges élevait ces esprits au-dessus de toute la création visible, et les constituait princes dans les cieux. Le terme *domicilium*, (οἰκητήριον) leur demeure, veut dire le rang glorieux et la fonction propre que chacun de ces esprits tenait dans la hiérarchie des neuf chœurs des anges.

Dereliquerunt. Dieu ne les précipita dans les ténèbres que lorsqu'ils se révoltèrent, quand ils quittèrent eux-mêmes l'ordre et le rang où il les avait placés, et suivirent Lucifer qui disait avec orgueil : J'élèverai mon trône au-dessus des astres et je serai semblable au Très-Haut, *similis ero altissimo.* » (Is., XIV, 14.)

Maintenant ils sont enchaînés dans les ténèbres de

l'enfer, et ils y demeureront jusqu'au jour du jugement général, où une dernière sentence prononcée en présence de toutes les créatures confirmera leur condamnation et fixera leur supplice. Car plusieurs pensent que, pour les démons comme pour les hommes réprouvés, la mesure de leur châtiment ne sera définitivement sanctionnée qu'à la fin des siècles, parce qu'ils sont responsables des péchés qu'ils font commettre. (*Catech. Rom.*, *Symb.*, art. VIII, 4.)

Vinculis æternis. La damnation éternelle des démons est ici clairement exprimée.

Vinculis sub caligine. Ils sont emprisonnés dans les ténèbres ; cependant, avec la permission de Dieu, ils sortent des lieux infernaux pour tenter les hommes ; mais ils portent avec eux leurs chaînes et leur supplice.

7. *Sicut Sodoma et Gomorrha, et finitimæ civitates simili modo exfornicatæ, et abeuntes post carnem alteram, factæ sunt exemplum, ignis æterni pœnam sustinentes.* C'est le troisième exemple du châtiment réservé aux impies et aux abominables. « De même encore, ajoute-t-il, Sodome et Gomorrhe, avec les villes voisines qui avaient commis de semblables fornications et couru après une chair étrangère, sont devenues un exemple pour toutes les générations, en subissant la peine d'un feu éternel. »

Finitimæ civitates. Ce sont les villes de Séboïm et d'Adama ; elles commettaient les mêmes impuretés que Sodome et Gomorrhe. La petite ville de Ségor, la cinquième de la Pentapole, fut épargnée en faveur de Loth. (Gen., XIX, 20.)

Exfornicatæ, ἐκπορνεύσασαι. Ce mot désigne non le péché de la fornication simple, mais toute espèce d'union charnelle prohibée par la nature, comme l'infâme péché qui a tiré son nom de Sodome.

Abeuntes post carnem alteram. L'Apôtre explique ce qu'il entend par *exfornicatæ.* Le mot *caro altera* ne désigne pas la chair d'un autre sexe, mais une chair autre que celle qui est propre à la génération.

Factæ sunt exemplum. Ces villes sont devenues un

exemple pour les hommes de tous les siècles. Une mer de bitume en recouvre les ruines. Toute végétation expire aux environs de cette mer étrange, dont les bords désolés ressemblent à des amas de cendres. Tel est l'aspect que cette vallée, jadis si riante et si fertile, présente depuis quatre mille ans. Le souvenir de ces villes foudroyées à cause de leur impiété s'est conservé chez les peuples de l'Orient et de l'Occident (1).

Ignis æterni pœnam sustinentes. Elles portent la peine d'un feu éternel. Saint Jude nous fait entendre d'abord que les suites de l'incendie qui a détruit ces villes persisteront de siècle en siècle jusqu'à la fin du monde ; en second lieu que le feu qui les a dévorées est l'image du feu éternel de l'enfer, où leurs impurs habitants sont plongés ; et troisièmement il nous avertit que les hérétiques qui pèchent comme ces villes abominables seront punis comme elles d'un supplice qui ne finira point (2).

8. *Similiter et hi carnem quidem maculant, dominationem autem spernunt, majestatem autem blasphemant.* « Comme ces impies d'autrefois, les hommes dont nous parlons souillent leur chair, méprisent la domination et blasphèment la majesté. » Ils doivent donc s'attendre à des châtiments semblables (3).

(1) *Haud procul inde campi, quos ferunt, olim uberes magnisque urbibus habitatos, fulminum jactu arsisse.* (Tacit. Hist., v, 7. — Pline, XII, 54.)

(2) Avant saint Jude, l'auteur du livre de la Sagesse avait cité le même exemple : « La Sagesse, disait-il, a délivré le juste, lorsqu'il fuyait du milieu des impies qui périrent par le feu tombé du ciel sur les villes de la Pentapole. La corruption de leurs habitants est attestée par cette terre qui fume encore après tant de siècles, qui demeure toujours déserte, où les arbres portent des fruits qui ne mûrissent point, et où l'on voit une statue de sel qui subsiste comme le monument d'une âme incrédule. » (Sap., x, 6.) — Cette statue, celle de la femme de Loth, existait encore au temps de l'historien Josèphe, qui atteste l'avoir vue. (Ant. Jud., l. I, c. XI.)

(3) Le grec porte : ὁμοίως μέντοι καὶ οὗτοι ἐνυπνιαζόμενοι σάρκα μὲν μιαίνουσι, *similiter et hi somniantes carnem quidem maculant.* « De même ces hommes souillent la chair dans leurs songes. » D'après cette leçon, l'Apôtre appellerait des songes leurs vains systèmes, qui ne sont en effet que des rêveries incohérentes. Telles étaient les fables que débitait Simon le magicien et celles qu'inventèrent les Gnostiques.

Carnem quidem maculant. Or, dans leurs rêveries hérétiques, ils souillent leur chair par des impuretés honteuses, et ils autorisent par leur doctrine les actions infâmes qui attirèrent le feu du ciel sur les villes de Sodome et Gomorrhe.

Dominationem autem spernunt. En outre, ils méprisent toute domination, ils rejettent l'autorité humaine et divine, ils se déclarent indépendants de César, de l'Eglise et de Dieu ; ils se proclament libres de faire tout ce qu'ils veulent.

Majestatem autem blasphemant, ils vont enfin jusqu'à blasphémer la Majesté souveraine en prononçant des paroles injurieuses contre Dieu qui, disent-ils, vit oisif dans les cieux et ne s'occupe pas des hommes. Ils imitent dans leur orgueil Satan et les anges rebelles (1).

9. *Quum Michael archangelus cum diabolo disputans altercaretur de Moysi corpore, non est ausus judicium inferre blasphemiæ, sed dixit : Imperet tibi Dominus.* Cependant lorsque l'archange saint Michel disputait avec le diable, dans la contestation qu'il eut avec lui au sujet du corps de Moïse, il n'osa proférer une sentence de malédiction, mais il se contenta de dire : Que le Seigneur te commande !

C'est donc une chose indigne que d'entendre de chétives créatures, comme ces hérétiques, proférer des blasphèmes contre les majestés du ciel ou de la terre, quand le plus puissant des anges évite de maudire Satan lui-même.

Archangelus, ὁ ἀρχάγγελος. De graves commentateurs pensent que ce mot ne signifie pas que saint Michel soit seulement un archange, mais qu'il est le chef de tous les anges, le prince de tous les bienheureux esprits.

Quum altercaretur. Lorsque Moïse fut mort dans la terre de Moab, son corps fut enseveli par les anges dans

(1) Selon le grec, il faudrait lire au pluriel *majestates*, δόξας, comme dans saint Pierre (II Ep., II, 10) ; par les majestés on entendrait les esprits supérieurs à l'homme, les anges : leçon qui s'accorde bien avec la pensée suivante.

une vallée près du mont Phogor, et nul homme ne connut le lieu de sa sépulture. (Deutér., XXXIV, 6.)

Quant à l'altercation de saint Michel avec le diable, où saint Jude avait-il lu ce fait, dont les livres de l'Ancien Testament ne parlent pas ? on l'ignore. C'était sans doute une de ces traditions vénérables qui se conservaient dans le peuple d'Israël et dont on retrouve plusieurs traces dans le Nouveau Testament (1). Ce fait était bien connu des Juifs, puisque saint Pierre le leur cite lui-même. (II Ep., II, 11.)

Non est ausus judicium inferre blasphemiæ. Le diable méritait sans doute la malédiction, dit saint Jérôme, mais la malédiction ne devait pas sortir de la bouche d'un ange. *Merebatur diabolus maledictum, sed per archangeli os blasphemia exire non debuit.* (S. Hieron., in Tit., III, 2.)

10. *Hi autem quæcumque quidem ignorant blasphemant; quæcumque autem naturaliter, tanquam muta animalia, norunt, in his corrumpuntur.* « Mais, pour ces hérétiques, ils blasphèment ce qu'ils ignorent; et dans les choses qu'ils connaissent naturellement, comme les animaux sans raison, ils se corrompent. »

Quæcumque ignorant blasphemant. Ils raillent et ils blasphèment les sublimes vérités de la religion chrétienne, comme le mystère de la très sainte Trinité, celui de l'Incarnation, celui de l'Eucharistie, tandis que les grands génies qui pénètrent dans ces profondeurs de la sagesse et de la bonté divines les admirent et les adorent. L'impiété de ces orgueilleux n'est égalée que par leur ignorance (2).

(1) Act. Ap., VII, *in oratione S. Stephani;* I Cor., X, 4; Gal., III, 19; II Tim., III, 8; Hebr., XI, 37; S. Jac., V, 17; S. Luc., IV, 25. — Ces traditions se transmettaient des pères aux enfants, et se perpétuaient dans les écoles des docteurs. Plusieurs étaient aussi consignées dans des livres dignes de foi, quoiqu'ils ne fussent pas canoniques.

(2) *Quæcumque* ne veut pas dire ici « toutes les choses que »; c'est un pronom indéfini bien expliqué par Estius : *Isti homunciones, passim ea quæ non noverunt, maledictis insectantur.* Souvent on entend ces impies railler des choses qu'ils ne comprennent pas.

Quæcumque autem naturaliter tanquam muta animalia norunt, in his corrumpuntur. Et les choses qu'ils connaissent naturellement par leurs sens, comme les animaux sans raison qui savent manger, boire et se reproduire, ils en abusent pour se corrompre. De la sorte, ils descendent au-dessous même des brutes; car ces animaux se contentent de satisfaire les besoins de la nature.

11. *Væ illis.* Ce mot *væ*, malheur! est une sentence de malédiction éternelle.

Væ illis, quia in via Caïn abierunt. Malheur à eux, parce qu'ils ont marché dans la voie de Caïn. Ils ont oublié Dieu comme lui; ils ont rempli leur cœur d'envie, de haine et d'homicide. Ils tuent les âmes de leurs frères par leurs doctrines empoisonnées, et ils répandent sur la terre le sang des serviteurs de Dieu. Toute hérésie est meurtrière; car elle est fille de Satan, qui fut homicide dès le commencement.

Et errore Balaam effusi sunt, ils ont imité l'indigne prophète Balaam qui, séduit par les présents de Balac, roi de Moab, se rendit auprès de lui pour maudire le peuple de Dieu; et, s'il en fut empêché par le Seigneur, il donna cependant à ce prince le conseil impie d'envoyer au camp d'Israël des femmes qui firent pécher le peuple et l'entraînèrent dans l'idolâtrie. (Num., XXII, XXIII, XXIV, et XXXI, 16; et Apocal., II, 14.)

Mercede effusi sunt, ils se sont donnés à l'erreur, non par conviction, mais par intérêt; ils ont embrassé et propagé l'hérésie par un motif de basse cupidité.

Mercede. Pourquoi tant d'hommes se montrent-ils hostiles à la religion, quand les impies sont au pouvoir? Cherchez-en la cause : vous trouverez que la plupart d'entre eux sont payés ou qu'ils espèrent l'être. L'avarice et l'ambition multiplient les apostats (1).

(1) *Errore Balaam mercede effusi sunt*, en grec, τῇ πλάνῃ τοῦ Βαλαὰμ μισθοῦ ἐξεχύθησαν. La phrase, très concise, peut se développer ainsi : *Spe mercedis et lucri effusi sunt in hæresim et in omne vitium, ut olim Balaam promissionibus et donis illectus erravit a via pietatis et justitiæ.*

Et in contradictione Core perierunt. Et ils ont péri dans l'insurrection de Coré. Son châtiment est destiné à tous ceux qui suivent son exemple. Ayant imité sa rébellion par leur révolte contre Dieu et contre son Eglise, plusieurs ont déjà péri comme lui d'une mort funeste, et les autres seront ensevelis dans les enfers comme le furent ses complices.

Dieu avait choisi Moïse pour conduire le peuple d'Israël et il avait revêtu Aaron du sacerdoce pour lui offrir des sacrifices. Coré, jaloux de leur pouvoir, excita contre eux une sédition. Il était soutenu par Dathan et Abiron avec deux cent cinquante principaux du conseil.

La terre s'ouvrit et engloutit Dathan et Abiron tout vivants, avec leurs femmes, leurs enfants et leurs tentes. En même temps une grande flamme, sortant du tabernacle, dévora Coré et les deux cent cinquante rebelles. (Num., XVI.)

Perierunt. C'est peut-être une allusion à la mort de Simon le Magicien. Saint Cyrille de Jérusalem et d'autres anciens auteurs racontent que cet hérétique étant venu à Rome au temps de Néron, promit de voler au ciel. Il se rendit au forum, et à la vue d'une foule de spectateurs il s'éleva dans les airs par le secours des démons. Alors saint Pierre et saint Paul, qui étaient présents, se mirent en prière ; le magicien tomba ; on l'emporta, les jambes brisées. Mais peu après, ne pouvant supporter sa honte, il se précipita d'un comble et se tua. Ainsi finit le premier des hérétiques. (S. Cyr., Catech. VI, 9 ; S. Aug., Hær., I ; Arnob. in Gent., V ; Fleury., H. E., l. II, XXIII.)

Perierunt. Ce parfait, en style prophétique, a le sens du futur et signifie *certo peribunt ;* leur perte est certaine.

Caïn, Balaam et Coré nous représentent trois des principaux vices qui font agir et dogmatiser les hérétiques, savoir l'envie, l'avarice et l'ambition.

12. *Hi sunt in epulis suis maculæ, convivantes sine timore, semet ipsos pascentes ; nubes sine aqua, quæ a ventis circumferuntur ; arbores autumnales, infructuosæ, bis mortuæ, eradicatæ.* Ils sont la honte des repas fraternels

qu'ils prennent avec vous, ils mangent sans retenue ; ils se paissent eux-mêmes. Ce sont des nuées sans eau, que le vent emporte ça et là ; ce sont des arbres qui ne fleurissent qu'en automne, arbres stériles, deux fois morts, déracinés.

In epulis suis, ἐν ταῖς ἀγαπαῖς αὐτῶν (1). Un mot de saint Paul nous explique cette expression. Il y avait des chrétiens intempérants qui ne se contentaient pas des mets communs servis dans les repas fraternels : ils apportaient de chez eux des viandes et des vins meilleurs, dont ils ne faisaient point part aux autres. Ils mangeaient ainsi seuls « leurs propres agapes », et ils buvaient avec excès, tandis qu'à la même table, des chrétiens pauvres manquaient du nécessaire. (I Cor., XI, 21.) L'Apôtre saint Pierre, dans sa seconde Epître, flétrit de même cette honteuse intempérance. (II Petr., II, 13.)

Convivantes sine timore, ils mangent au milieu de vous sans retenue et sans pudeur, n'ayant aucune honte de se livrer à une grossière intempérance.

Se ipsos pascentes, ἑαυτοὺς ποιμαίνοντες, ils ne sont occupés qu'à se paître eux-mêmes et à se repaître, sans faire attention au prochain. *Pascentes.* Comme un pâtre conduit ses taureaux dans un herbage pour qu'ils s'y rassasient, de même ils portent leur gourmandise aux repas chrétiens pour l'assouvir.

Se ipsos pascentes. D'autres entendent que, loin de paître les fidèles avec les paroles d'une saine doctrine, ils n'ont en vue que leur profit ; ils rançonnent ceux qui les écoutent. Tels étaient ces docteurs de Corinthe dont parle saint Paul lorsqu'il dit : « Vous souffrez ceux qui vous

(1) Des éditions grecques donnent : ἐν ἀγαπαῖς ὑμῶν, *in epulis vestris*, lorsqu'ils prennent part à vos agapes. — Quant au mot σπιλάδες, *maculæ*, il y a des hellénistes qui prétendent corriger la Vulgate en traduisant ce mot par *scopuli*, « ils sont des écueils dans leurs repas. » Sens bizarre. Ces prétendus savants ignorent que, si σπιλὰς avec ι bref signifie en effet *scopulus*, σπιλὰς avec ι long est synonyme de σπῖλος, *macula*, employé par saint Pierre lorsqu'il exprimait la même pensée : *Coinquinationes et maculæ* (σπῖλοι καὶ μῶμοι), *deliciis affluentes, in conviviis suis luxuriantes vobiscum.* (II Petr., II, 13.)

dévorent, ceux qui prennent votre bien. » *Sustinetis enim si quis devorat, si quis accipit.* (II Cor., XI, 20.)

Nubes sine aqua. Ce sont des nuées qui promettent une pluie féconde, et qui ne donnent point d'eau. Ainsi les hérétiques s'annoncent comme devant verser sur le monde les flots d'une doctrine salutaire, et ils ne répandent que les ténèbres et la désolation. Quel bien Luther et Calvin ont-ils apporté au monde? Des erreurs avec des ravages, des incendies, des haines sanglantes et des guerres civiles.

Quæ a ventis circumferuntur, nuées inconstantes qui, poussées par le souffle des vents, changent de forme sans cesse.

Arbores autumnales, δένδρα φθινοπωρινὰ, arbres qui ne fleurissent qu'à la fin de l'automne, qui n'offrent qu'un vain feuillage pendant toute la saison des fruits. S'ils finissent par montrer quelques fleurs, elles sont bientôt flétries par le souffle de l'hiver. Il en est ainsi des docteurs de mensonge. Sur la fin de leur vie, ils paraissent quelquefois devenir sérieux, ils prononcent des paroles qui semblent annoncer un retour vers la religion. Vaines espérances : ils ne confessent point qu'ils se sont trompés ; ils ne s'humilient point devant Dieu, et l'impie va rejoindre ceux qu'il a précipités dans l'abîme.

Aussi l'Apôtre ajoute-t-il *arbores infructuosæ.* Non, ces arbres ne donneront pas de fruits. Lors même qu'ils en promettent, n'en attendez pas.

Et pourquoi ? parce qu'ils sont morts et deux fois morts, *bis mortuæ :* morts dans leur tige et dans leur racine. Ils sont morts premièrement par le péché mortel, qui est la mort simple de l'âme ; et secondement par l'hérésie, qui est une double mort ; car ce crime tue la foi qui restait encore comme une racine de vie. Mais cette racine est elle-même morte, arrachée, *eradicatæ.*

Non, ces arbres desséchés et arrachés du sol de l'Eglise ne reverdiront jamais : ils ne sont bons qu'à jeter au feu. *Excidetur et in ignem mittetur.* (S. Matth., III, 10.)

13. *Fluctus feri maris despumantes suas confusiones.*

Ce sont des vagues furieuses, comme celles d'une mer soulevée ; ils jettent partout l'écume de leurs propres infamies. En grec κύματα ἄγρια θαλάσσης, *undæ efferæ maris*. Ils sont violents dans leurs discours, et ils vomissent de leur cœur des flots de corruption, comme une écume immonde.

Cette nouvelle comparaison note trois caractères des hérétiques. Ils sont inconstants dans leur doctrine comme les vagues de la mer ; ils soulèvent de grands troubles dans l'Eglise et parmi les peuples ; ils se déshonorent eux-mêmes par des paroles et des actions infâmes.

Ne dirait-on pas que l'Apôtre juge la vie et les écrits de Luther, de Voltaire et de nos modernes impies ? Quand on a lu leurs ouvrages, on est forcé de les mépriser : *despumant confusiones suas*. La parole de saint Jude rappelle celle d'Isaïe : « Les impies sont comme une mer agitée qui ne peut se calmer, et dont les flots vont inonder le rivage d'une écume fangeuse. » (Is., LVII, 20.)

Sidera errantia. Plusieurs de ces hommes avaient des talents brillants, l'on espérait qu'ils allaient répandre sur l'Eglise la lumière de la vérité ; mais ils ont paru comme des astres errants qui secouent sur le monde des feux sinistres.

Saint Jude compare les hérétiques à ces comètes que nous voyons passer dans notre monde, puis aller s'enfoncer dans les solitudes infinies de l'espace.

Quibus procella tenebrarum servata est in æternum. La tempête des ténèbres est réservée pour l'éternité à ces impies (1).

Ces hommes funestes qui ont répandu dans l'Eglise les ténèbres de l'erreur sous le nom de lumière, méritent bien d'être envoyés eux-mêmes dans les éternelles ténè

(1) En grec, οἷς ὁ ζόφος τοῦ σκότους εἰς αἰῶνα τετήρηται, *quibus caligo tenebrarum in æternum servata est*. La Vulgate peut s'expliquer dans le même sens ; car le mot *procella* ne signifie pas seulement une tempête, mais encore un sombre amoncellement de nuages, comme lorsque Lactance dit en racontant l'ascension de Notre-Seigneur : *circumvolvit eum procella nubis, et subtractum oculis hominum rapuit in cœlum*. (De Morte persecut., c. II.) Voyez II Petr., II, 17.

bres des supplices. *Recte in tenebras tormentorum mittentur æternas, qui in Ecclesia Dei sub nomine lucis tenebras inducebant errorum.* (Beda.)

14 et 15. *Prophetavit autem et de his septimus ab Adam Enoch, dicens : Ecce venit Dominus in sanctis millibus suis, — facere judicium contra omnes, et arguere omnes impios de omnibus operibus impietatis eorum, quibus impie egerunt, et de omnibus duris quæ locuti sunt contra Deum peccatores impii.* C'est encore des mêmes hommes qu'Enoch, qui fut le septième depuis Adam, a prophétisé en ces termes : « Voilà que le Seigneur va venir avec ses milliers de saints, pour exercer son jugement sur tous les hommes, et pour convaincre tous les impies de toutes les œuvres d'impiété qu'ils ont criminellement accomplies, et de toutes les paroles injurieuses que les pécheurs impies ont proférées contre lui. »

Saint Jude cite les paroles d'Enoch pour confirmer ce qu'il avait dit plus haut des hérétiques : « Il y a longtemps que leur jugement est consigné dans les Ecritures. » *Olim præscripti sunt in hoc judicium.*

Septimus ab Adam. Voici, en effet, l'ordre généalogique des sept premiers patriarches : Adam, Seth, Enos, Caïnan, Malaléel, Jared, Enoch, né l'an du monde 622 et enlevé au ciel l'an 987.

Prophetavit Enoch. Plusieurs ont voulu rejeter cette Epître comme ne pouvant pas être inspirée de Dieu, parce que saint Jude citerait, disent-ils, le livre d'Enoch, qui est apocryphe. Mais citer un passage d'un livre, ce n'est pas approuver le livre lui-même ni tout ce qu'il contient. Saint Paul cite des poètes païens : Aratus, Ménandre, Epiménide ; est-ce qu'il garantit l'orthodoxie de leurs poèmes ? (Act. A., XVII, 28 ; I Cor., XV, 33 ; Tit., I, 12.)

D'ailleurs il n'est point prouvé que saint Jude cite le livre apocryphe d'Enoch. La prophétie de ce patriarche avait pu se conserver par la tradition orale, ou même être insérée dans des ouvrages que possédaient les Juifs et que nous n'avons plus.

Enfin, plusieurs ont pensé qu'Enoch avait écrit un livre

prophétique qui aurait été conservé par Noé, mais interpolé dans la suite des temps. (Tertull., de Habitu mul., 3; S. Aug., Civ. D., l. XV, c. XXIII; et l. XVIII, c. XXXVIII.)

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'Enoch a prophétisé; les paroles que saint Jude lui attribue sont divines, et elles étaient reconnues comme authentiques avant que saint Jude les eût rapportées (1).

Dicens : Ecce venit Dominus in sanctis millibus suis. Le Seigneur descendra du ciel accompagné des milliers de ses saints anges.

Dominus. Le Seigneur dont il parle, c'est le Christ. Car le Père a donné au Fils la puissance de juger toute créature : *Pater omne judicium dedit Filio.* (S. Joan., V, 22.) Par là est confirmée cette parole de saint Pierre, que tous les prophètes rendent témoignage au Christ, puisque le Christ est annoncé comme Juge du monde dans le fragment qui nous reste d'Enoch, le plus ancien des prophètes. *Huic omnes prophetæ testimonium perhibent.* (Act., X, 43.)

Il a donc été annoncé dès les premiers temps que le Seigneur viendra à la fin des siècles juger tous les hommes : *facere judicium contra omnes.* Cela ne veut pas dire que tous seront accusés et condamnés, mais que tous comparaîtront devant le tribunal du souverain Juge, qui récompensera les justes et punira les coupables.

In sanctis. Ce mot désigne les anges. Lorsque Jésus-Christ descendra du ciel avec ses milliers d'anges, en ce moment les hommes saints ressusciteront et s'élèveront dans l'air à sa rencontre. (I Thess., IV, 16.) Jésus-Christ nous apprend lui-même que le Fils de l'homme viendra dans la gloire de son Père, avec une grande puissance et une grande majesté, et que tous les anges l'accompagneront : *et omnes angeli cum eo.* Alors il s'asseyera sur son trône et jugera tous les hommes. (S. Matth., XVI, 27; et XXIV, 30; et XXV, 31; S. Marc, XIII, 26; S. Luc, XXI, 25.)

(1) *Scripsisse nonnulla divina Enoch, illum septimum ab Adam, negare non possumus, quum hoc in epistola canonica Judas apostolus dicat.* (S. Aug., Civ. D., l. XV, c. XXIII.)

In sanctis millibus suis, ἐν ἁγίαις μυριάσιν αὐτοῦ, il viendra avec ses saintes myriades. Le prophète Daniel voulant nous faire entendre que le nombre des anges est incalculable, dit que des milliers de mille servaient le Seigneur, et dix mille fois des centaines de mille se tenaient en sa présence : *Millia millium ministrabant ei, et decies millies centena millia assistebant ei.* (Dan., VII, 10.) (1)

Et arguere omnes impios de omnibus operibus impietatis eorum, quibus impie egerunt. Le Seigneur viendra convaincre tous les impies devant les anges et devant les hommes, à la face de l'univers assemblé, et il manifestera toutes les actions de ces impies (2). Que de hontes seront alors révélées au grand jour !

Mais les actions ne seront pas seules condamnées : les paroles d'incrédulité et de blasphème seront aussi frappées de châtiments terribles. *Et de omnibus duris quæ locuti sunt contra Deum.*

Toute violation de la loi divine sera punie. Cependant Enoch semble oublier tous les autres coupables, pour ne s'occuper que des pécheurs impies, *peccatores impii.* C'est par eux qu'il termine sa terrible prophétie, ἁμαρτωλοὶ ἀσεβεῖς, car ils sont proprement, comme Satan, les ennemis de Dieu et de son Christ. Tel est le sort réservé aux hérétiques qui infestent l'Eglise.

Saint Jude va continuer de les dépeindre.

16. *Hi sunt murmuratores, querulosi, secundum desi-*

(1) *In sanctis millibus suis.* On voit une allusion à la prophétie d'Enoch dans saint Paul : *In adventu Domini nostri Jesu Christi cum omnibus sanctis ejus.* (I Thess., III, 13) ; et dans le Deutéronome : *Apparuit de monte Pharan, et cum eo sanctorum millia.* (XXXIII, 2.) Et dans Zacharie : *Et veniet Dominus Deus meus, omnesque sancti cum eo.* (XIV, 5.)

(2) En grec : περὶ πάντων τῶν ἔργων ἀσεβείας αὐτῶν, « il les convaincra de toutes leurs œuvres d'impiété. » Cela suffisait ; mais le prophète ajoute par un pléonasme énergique : ὧν ἠσέβησαν, impiétés qu'ils ont faites avec impiété. *Quibus impie egerunt* est un hellénisme, pour *quæ impie egerunt*, ὧν ἠσέβησαν, au lieu de ἃ ἠσέβησαν. (Synt., LXXVI.) — L'Apôtre accumule à dessein les mots qui expriment l'impiété : car c'est un péché, non de faiblesse ou d'ignorance, mais de malice obstinée : péché qui défie la justice de Dieu, insulte sa clémence et conduit, presque avec certitude, à la mort éternelle. (I Joan., V, 16.)

deria sua ambulantes, et os eorum loquitur superba, mirantes personas quæstus causa. Autant de traits qui les caractérisent et les font connaître.

D'abord ce sont des murmurateurs, γογγυσταί : ils censurent tous les actes de l'autorité, ils rabaissent les vertus et dénigrent les intentions de ceux qui président dans l'Eglise.

Querulosi, μεμψίμοιροι, ils se plaignent toujours, et ils ne trouvent jamais qu'on les traite selon leur mérite. Il en est même qui ont l'audace de murmurer contre la divine Providence.

En second lieu, ce qui dirige leur conduite, ce n'est point la crainte de Dieu ou l'amour des hommes ; ils suivent les mouvements de leurs passions : *secundum desideria sua ambulantes.*

Troisièmement, leur bouche profère des paroles d'orgueil ; ils sont pleins d'estime d'eux-mêmes et de mépris pour les autres. *Et os eorum loquitur superba.*

Cependant il y a des personnes qu'ils admirent et qu'ils vantent : ce sont les hommes dont ils attendent des récompenses. L'intérêt les rend flatteurs : *mirantes personas quæstus causa.* L'apôtre avait déjà dit que l'amour du gain leur faisait imiter la prévarication de Balaam.

A la plus ancienne prophétie qui nous soit parvenue, saint Jude va joindre les plus récentes : celles des Apôtres.

17 et 18. *Vos autem, charissimi, memores estote verborum quæ prædicta sunt ab Apostolis Domini nostri Jesu Christi ; — qui dicebant vobis quoniam in novissimo tempore venient illusores, secundum desideria sua ambulantes in impietatibus.* « Pour vous, mes bien-aimés, souvenez-vous de ce qui a été prédit par les Apôtres de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ils vous disaient qu'aux derniers temps il viendrait des imposteurs qui marcheraient au gré de leurs passions dans toute sorte d'impiétés. »

Ce passage prouve clairement que cette Epître a été composée après la seconde de saint Pierre, puisque saint Jude en cite, avec les mêmes termes, le verset troisième du troisième chapitre, en attribuant ces paroles aux Apôtres du

Seigneur. Et s'il indique les Apôtres au pluriel, c'est qu'il entend joindre le témoignage de saint Paul, lequel écrivait aussi à Timothée que, « dans les derniers temps plusieurs abandonneraient la foi pour embrasser des doctrines de démons » ; *in novissimis temporibus, discedent quidam a fide, attendentes spiritibus erroris et doctrinis dæmoniorum.* (I Tim., IV, 1 ; et II Tim., III, 1.)

Dicebant vobis, ils vous le disaient. Maintenant ils ne vous le disent plus ; car ils ont été immolés pour le nom de Jésus-Christ. Saint Jude écrivait cette lettre après le martyre de saint Jacques le majeur, de saint Jacques le mineur son frère, et celui de saint Pierre et de saint Paul. Peut-être même restait-il, avec saint Jean et saint Simon, le seul survivant des Apôtres. Car on ignore l'époque précise de la mort de saint Simon et de saint Jude, qui souffrirent ensemble le martyre en Perse.

Dicebant. Il ne dit pas *scribebant,* car tous les Apôtres n'ont pas écrit, et ceux mêmes qui ont écrit n'ont pas écrit tout ce qu'ils ont enseigné. Or l'on doit respecter comme divin leur enseignement oral, aussi bien que les paroles qu'ils nous ont transmises par l'écriture.

In novissimo tempore. Le dernier temps est la période qui court du premier au second avènement du Christ.

Venient illusores secundum desideria sua ambulantes. Saint Jude reproduit ici, comme nous l'avons remarqué, les paroles de saint Pierre. « Sachez qu'il viendra, aux derniers temps, des fourbes et des imposteurs qui séduiront les simples et qui marcheront au gré de leurs désirs dans toute sorte d'impiétés. » (II Petr., III, 3.)

Illusores, ἐμπαῖκται (d' ἐμπαίζω, *illudo*). Ce sont des imposteurs : ils se jouent de la crédulité des hommes ; ils méprisent ceux qu'ils trompent.

Ambulantes in impietatibus. Céder à l'entraînement de la passion, c'est ce qui arrive à un grand nombre de pécheurs : ils tombent, se relèvent et leur faiblesse les fait retomber encore. Mais ce qui rend les inventeurs d'hérésies spécialement criminels, c'est qu'ils marchent constamment dans leurs impiétés, c'est qu'ils légitiment

et propagent les vices non seulement par leurs exemples, mais encore par leurs doctrines impures.

19. *Hi sunt qui segregant semet ipsos, animales, spiritum non habentes.* D'abord ils se séparent eux-mêmes du commun des fidèles ; ils forment des groupes qui ne pensent point comme les autres chrétiens; ils prétendent corriger la tradition apostolique et réformer l'enseignement général des pasteurs. Ils veulent se distinguer de la foule.

Secondement, ils sont *animales*, ψυχικοί. Ce mot dérivé d'*anima*, ψυχή, présente deux significations, selon qu'on l'entend de l'âme sensitive, ou de l'âme intelligente. Dans la première acception, le terme *animales* veut dire que les hérétiques se conduisent selon les désirs des sens et qu'ils veulent satisfaire leurs appétits charnels par toutes sortes de voluptés. Ils mènent une vie animale.

Si l'on rapporte *animales*, ψυχικοὶ, à l'âme intelligente, ce mot répondra à peu près à notre terme de rationalistes. Ils ne raisonnent point selon les principes de la foi ; ils se bornent aux connaissances qu'ils peuvent acquérir par leurs facultés naturelles ; ils rejettent la parole révélée, et, par un juste jugement de Dieu, ils tombent au-dessous de la raison humaine, perdent le bon sens vulgaire et deviennent insensés. *Dicentes se esse sapientes stulti facti sunt.* (Rom., I, 22.)

Rien n'empêche d'admettre les deux interprétations. Car Dieu livre à leur sens réprouvé les orgueilleux qui rejettent sa parole ; en sorte qu'on les voit se déshonorer par les actions les plus honteuses. (Rom., I. — Voyez S. Jac., III, 15 ; et S. Joan., I, 6.)

Enfin, ils n'ont point l'esprit sublime qu'ils se vantent de posséder, *spiritum non habentes* (1). C'est encore ce

(1) *Spiritum non habentes*, πνεῦμα μὴ ἔχοντες. Si l'Apôtre avait mis τὸ πνεῦμα avec l'article, il eût désigné le Saint-Esprit ; mais ayant écrit seulement πνεῦμα sans article, il fait entendre que ces hérétiques n'ont point, comme ils s'en vantent, l'esprit éclairé de lumières supérieures. — Les Gnostiques prétendaient qu'en possédant la science sublime de l'Etre suprême, ils étaient devenus *spiritales*, πνευματικοί, et ils mépri-

que saint Paul disait aux Corinthiens : L'homme animal, grossier, qui suit les appétits charnels, ou l'homme qui veut se réduire aux seules lumières de sa raison, ne conçoit point les vérités qu'enseigne l'Esprit de Dieu. *Animalis homo non percepit ea quæ sunt Spiritus Dei.* (I Cor., II, 14.)

20. *Vos autem, charissimi, superædificantes vosmet ipsos sanctissimæ vestræ fidei, in Spiritu Sancto orantes.* Pour vous, mes bien-aimés, ayez soin d'élever dans vos âmes un édifice spirituel sur le fondement de votre très sainte foi, en priant dans le Saint-Esprit.

C'est la conclusion de l'Epître. Saint Jude a prémuni les fidèles contre les hérétiques. Maintenant il leur dit : la foi que vous avez reçue et que vous gardez, est véritable, inébranlable et très sainte. Il faut bâtir sur ce ferme fondement l'édifice de votre perfection.

Superædificantes. Chaque fidèle doit faire de son cœur un temple orné de vertus, afin que la majesté de Dieu y réside. Rien de plus fréquent dans les discours apostoliques que ce terme d'édifice spirituel que nous élevons, de maison que nous bâtissons, de temple saint que nous édifions et dont nous faisons partie nous-mêmes, étant posés, comme des pierres vivantes, sur le fondement qui est Jésus-Christ. *Et ipsi tanquam lapides vivi superædificamini, domus spiritualis.* (I Petr., II, 5.) Nous entrons dans la structure de cet édifice de vertus pour devenir la maison de Dieu par le Saint-Esprit qui habite en nous. *Et vos coædificamini in habitaculum Dei in Spiritu.* (Eph., II, 22.) C'est ce que saint Augustin explique avec clarté par ces paroles : « La maison de Dieu est fondée par la foi, élevée par l'espérance, achevée et perfectionnée par la charité. » *Domus Dei credendo fundatur, sperando erigitur, diligendo perficitur.* (Sermo XXVI, 1.)

In Spiritu Sancto orantes. Il faut invoquer l'Esprit-Saint pour bien prier; car c'est lui qui nous excite à la

saient le reste des humains qui n'étaient à leurs yeux que des *animales* ou psychites, ψυχικοί. Saint Jude déclare au contraire qu'ils sont eux-mêmes *animales* et non *spiritales.*

prière, lui qui prie en nous, lui qui gémit en nous ; et sans sa grâce, nous ne pouvons pas même invoquer le nom du Seigneur Jésus. (Rom., VIII, 26 ; I Cor., XII, 3.) Ils se trompent donc ceux qui croient pouvoir prier par la seule force de leur volonté. *Falluntur qui putant esse a nobis, non dari nobis, ut petamus, quæramus, pulsemus.* (S. Aug., De Dono persev., XXIII.)

21. *Vosmet ipsos in dilectione Dei servate exspectantes misericordiam Domini nostri Jesu Christi in vitam æternam.* Elevant dans vos âmes l'édifice des vertus chré tiennes, « conservez-vous dans l'amour de Dieu, et atten dez la miséricorde de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour obtenir la vie éternelle. » Nous nous conserverons dans l'amour de Dieu, si nous posons des œuvres pieuses sur le fondement de la foi, et si nous prions dans le Saint-Esprit qui prie avec nous et pour nous, lorsque nous l'invoquons. (Rom., VIII, 26.) Alors nous pourrons attendre avec confiance la vie éternelle, qui nous sera donnée par la miséricorde de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ.

In dilectione Dei, conservez-vous dans l'amour de Dieu. Est-ce l'amour dont Dieu nous aime, ou par lequel nous aimons Dieu ? C'est l'un et l'autre amour, car celui qui aime Dieu est aimé de Dieu.

Misericordiam Domini in vitam æternam. Nous devons opérer nous-mêmes notre salut. Cependant nous attendons la vie éternelle bien plus de la miséricorde divine que de nos mérites, puisque nos propres mérites sont dus à la miséricorde et à la grâce, sans laquelle nous ne pouvons faire aucune bonne œuvre digne du ciel. Quand Dieu nous donne la couronne de gloire, ce sont ses dons qu'il couronne : *coronando merita coronas dona tua.* (Liturgie.)

22 et 23. *Et hos quidem arguite judicatos ; — illos vero salvate, de igne rapientes ; aliis autem miseremini in timore.* Saint Jude trace maintenant la manière de se conduire à l'égard des divers pécheurs. Il les partage en trois classes.

Pour les hérétiques obstinés, qui continuent de soutenir

des erreurs réprouvées par l'Eglise, combattez-les, dit-il aux fidèles, réfutez-les, confondez-les. Ce sont des pécheurs condamnés et retranchés de l'Eglise : *arguite judicatos* (1).

Quant aux âmes simples, qui courent le péril d'être séduites, ou que les hérétiques ont déjà trompées, mais qui ne sont pas obstinées dans l'erreur, sauvez-les, arrachez-les du feu de l'enfer, où elles brûleraient, si elles ne revenaient pas à l'intégrité de la foi : *illos vero salvate, de igne rapientes.*

Enfin il y en a d'autres que la fragilité humaine a fait tomber dans le péché : au lieu de les mépriser et de les traiter avec hauteur, ayez pitié d'eux en craignant pour vous-mêmes : *aliis autem miseremini in timore.*

C'est le conseil que saint Paul donnait aussi aux Galates : Si quelqu'un d'entre vous tombe dans une faute, disait-il, redressez-le avec douceur, en considérant votre propre faiblesse et en craignant d'être tentés vous-mêmes et de faire une chute semblable. *Considerans te ipsum, ne et tu tenteris.* (Gal., VI, 1.)

Odientes et eam quæ carnalis est maculatam tunicam. « Et haïssez la tunique qui est souillée par la corruption de la chair. » On voit dans le Lévitique que les vêtements d'un homme impur sont impurs, et qu'on ne peut les toucher sans devenir immonde. (Lév., XV.) Par cette allusion aux vêtements impurs, saint Jude recommande aux chrétiens de se préserver avec soin du contact de ceux dont la vie n'est pas chaste, ou dont la croyance n'est pas orthodoxe ; car, en les fréquentant, l'on pourrait être infecté du même mal. Une allégorie de l'Ecclésiastique donne un semblable précepte : Celui qui touche la poix, en sera souillé : *Qui tetigerit picem inquinabitur ab ea.* (Eccli., XIII, 1.) On évite les personnes qui ont la

(1) *Judicatos.* Le grec διακρινομένους présente deux sens : *Qui sese ipsi discernunt et segregant ;* ou bien, *qui judicio Ecclesiæ discernuntur et damnati separantur.* La Vulgate a pris le second sens : Leur condamnation est prononcée : réfutez-les, afin qu'ils ne pervertissent pas les autres.

peste et l'on se garde de toucher leurs vêtements : fuyez de même les hommes corrompus ; ou, si la charité vous porte à les secourir et à les avertir, faites-le avec prudence, afin qu'ils ne vous perdent pas vous-mêmes.

Saint Jude termine sa lettre par une magnifique doxologie, qui est tout à la fois une louange de Dieu et une prière pour les fidèles, afin qu'ils soient conservés dans la sainteté, jusqu'au jour où Notre-Seigneur viendra juger tous les hommes et couronner les saints dans la gloire.

24 et 25. *Ei autem qui potens est vos conservare sine peccato, et constituere ante conspectum gloriæ suæ immaculatos in exsultatione, in adventu Domini nostri Jesu Christi, — soli Deo Salvatori nostro, per Jesum Christum Dominum nostrum, gloria et magnificentia, imperium et potestas ante omne sæculum, et nunc, et in omnia sæcula sæculorum. Amen.*

« A celui qui est assez puissant pour vous conserver sans péché. » Demeurer sans péché malgré les séductions du monde, la corruption de la concupiscence et les tentations du démon, est sans doute une vertu supérieure à la nature humaine. Mais rien ne nous est impossible avec la grâce que Jésus-Christ nous a méritée et qui nous est offerte. C'est là une vérité qu'il faut persuader aux justes et aux pécheurs : aux justes, afin qu'ils se confient dans la puissance de Dieu, tout en se défiant de leur faiblesse ; aux pécheurs, afin qu'ils sachent bien que leur salut est possible, facile même, s'ils le veulent. Car, avec la grâce de Dieu, il n'est point de tentation qu'on ne surmonte, point de chaîne qu'on ne rompe, point de vice qu'on ne déracine.

Constituere immaculatos. « A celui qui est assez puissant pour vous faire paraître purs et sans tache devant le trône de sa gloire. » Comment un pauvre pécheur, qui a commis beaucoup de fautes mortelles depuis son baptême, pourra-t-il se présenter devant le tribunal du Souverain Juge, entièrement purifié, sans tache, sans aucune dette envers la justice divine ? Cela est difficile, même avec les sacrements de la Pénitence et de l'Eucha-

ristie. Cependant si nous voulions profiter des grâces et des indulgences qui nous sont offertes, ce bonheur serait moins rare ; et les peines terribles du purgatoire seraient, pour un grand nombre, ou supprimées ou abrégées.

In exsultatione, in adventu Domini nostri Jesu Christi. « Paraître dans un ravissement de joie à l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ », est un bonheur qui, malgré l'impiété du siècle, est souvent accordé à des religieux et à des religieuses, à des prêtres et à des laïques, qui ont passé leur vie dans l'humilité et la pureté, dans la pénitence, la prière et les bonnes œuvres. Ils meurent en paix ; ils sortent avec joie de ce monde pour aller à la rencontre de Jésus-Christ qu'ils ont aimé (1).

25. *Soli Deo salvatori nostro*, « à Dieu seul notre Sauveur. » Ce titre de Sauveur, qui est habituellement réservé à Jésus-Christ, est ici attribué au Père, car il nous a sauvés en nous donnant son Fils. On peut aussi le rapporter à la très sainte Trinité, qui nous a sauvés par le Christ. C'est ainsi qu'on interprète cette parole de saint Paul : « Nous espérons dans le Dieu vivant, qui est le Sauveur de tous les hommes et principalement des fidèles. » (I Tim., IV, 10. Voyez encore même Epître, II 3.)

Gloria et magnificentia, imperium et potestas. « A Dieu la gloire et la magnificence, l'empire et la puissance. » Dieu possède par lui-même la gloire dans son essence. La magnificence est dans ses œuvres, puisqu'il a fait les cieux et la terre. Il exerce l'empire dans le gouvernement de ses créatures, qu'il a tirées du néant par sa parole ; en sorte que sa volonté s'accomplit en toutes choses, et que rien ne résiste à sa puissance (2).

(1) *In adventu Domini nostri Jesu Christi.* Ces mots ne sont pas dans le grec, et ne se lisent pas non plus dans tous les exemplaires latins. Ils semblent une glose très estimable empruntée à saint Paul, qui écrit aux Thessaloniciens la même pensée : *Ad confirmandu corda vestra sine querela in sanctitate, ante Deum et Patrem nostrum, in adventu Domini nostri Jesu Christi cum omnibus sanctis ejus.* (I Thess., III, 13.)

(2) *Imperium*, κράτος, est la force avec laquelle Dieu fait tout ce qu'il veut. *Potestas*, ἐξουσία, est l'autorité suprême à laquelle toute volonté soit des hommes soit des anges doit obéir.

Avec *gloria, magnificentia, imperium et potestas*, on sous-entend tout à la fois *est* et *sit*. Dieu possède la gloire, je le confesse avec joie. Qu'il possède la gloire ! c'est le vœu de mon âme.

Que toutes les créatures rendent gloire et hommage à Dieu par Jésus-Christ, notre Seigneur et notre Médiateur, qui est, dans son humanité, le Chef de toute la création : *Per Jesum Christum Dominum nostrum.*

Et que Dieu possède la gloire et la majesté maintenant et dans tous les siècles des siècles, comme il la possédait au sein de son éternité, avant qu'aucun siècle eût commencé son cours. Ainsi soit-il ! *Ante omne sæculum, et nunc, et in omnia sæcula. Amen.*

Ante omne sæculum, « avant tout siècle. » Cette expression est une de celles qui expriment le plus clairement l'éternité.

Comme on le voit, cette magnifique doxologie ressemble beaucoup à celle qui termine l'Epître aux Romains et à celle que l'Eglise a consacrée dans sa liturgie.

Répétons-la pieusement sur la terre, afin de la chanter dans le ciel avec les saints et les anges.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

A

Abraham justifié par les œuvres. *Jac.*, II, 20-24.

Affliction, sujet de joie pour le chrétien. *Jac.*, I, 2.

Agapes ou repas fraternels. Les hérétiques les déshonoraient par leur intempérance. *II Petr.*, II, 13; *Jud.*, 12.

Ambition, cause de l'apostasie. *Jud.*, 11.

Amour de Dieu à notre égard. *I Joan.*, IV, 8-17. — Nous devons aimer Dieu, parce qu'il nous a aimés le premier. *I Joan.*, IV, 10, 19. — L'amour de Dieu consiste à garder ses commandements. *I Joan.*, II, 5; V, 3. — On ne peut pas aimer Dieu sans aimer le prochain. *I Joan.*, IV, 20, 21.

Antechrists. Il y en a déjà dans le monde un grand nombre, qui sont les précurseurs du dernier. *I Joan.*, II, 18, 19; IV, 3; *II Joan.*, 7.

Apôtres. Ce qu'ils ordonnent ou enseignent, c'est Jésus-Christ qui l'enseigne et l'ordonne. *II Petr.*, III, 2.

Arbres qui ne fleurissent qu'à la fin de l'automne, image des docteurs de mensonge. *Jud.*, 12.

Arius, exemple du péché qui va à la mort. *I Joan.*, V, 16.

Aspersion du sang de Jésus-Christ: nous la recevons dans le baptême, la pénitence et l'eucharistie. *I Petr.*, I, 2.

Astres errants, image des hérétiques. *Jud.*, 13.

Avarice (l') et l'ambition multiplient les apostats. *Jud.*, 11.

Avocat. Jésus-Christ est notre avocat : si nous lui confions notre cause, il ne nous laissera pas condamner. *I Joan.*, II, 1.

B

Babylone. Saint Pierre désigne par ce nom la ville de Rome. *I Petr.*, V, 13.

Balaam confondu par une ânesse. *II Petr.*, II, 16.

Blasphèmes. Les impies blasphèment ce qu'ils ignorent. *Jud.*, 10; *II Petr.*, II, 12.

Borborites, secte infâme de Gnostiques. *II Petr.*, II, 21.

C

Caïn, au lieu d'imiter la piété de son frère, le tua. *I Joan.*, III, 12.

Calomnies contre les premiers chrétiens. *I Petr.*, II, 12. — Elles étaient occasionnées par les honteux désordres des hérétiques. *II Petr.*, II, 2.

Charité mutuelle. Qu'elle soit persévérante ; elle couvre une multitude de péchés. *I Petr.*, IV, 8. — La charité fraternelle est le signe que nous sommes passés de la mort à la vie de la grâce. *I Joan.*, III, 14. — C'est elle qui distingue les enfants de Dieu des enfants du diable. *I Joan.*, III, 10. — Elle nous oblige à secourir nos frères dans le besoin, et même quelquefois à donner notre vie pour eux. *I Joan.*, III, 16-18. — La charité parfaite, ou l'amour de Dieu parfait, chasse la crainte. *I Joan.*, IV, 18.

Chien retournant à son vomissement, image du pécheur retombant dans ses premiers désordres. *II Petr.*, II, 22.

Chrétiens (les) sont des étrangers sur la terre. *I Petr.*, II, 11.

Colère (la) de l'homme n'opère point l'œuvre de Dieu. *Jac.*, I, 20.

Commandements. Nous savons que nous aimons Jésus-Christ, si nous observons ses commandements. *I Joan.*, II, 3. — Le grand commandement du Seigneur Jésus est d'aimer Dieu et le prochain. *I Joan.*, II, 7, 8, 9.

Commencement de l'Eglise. Le salut consiste à croire et à pratiquer ce qui a été enseigné dès le commencement. *I Joan.*, II, 24.

Concupiscence. Elle est la cause de toutes les guerres entre les hommes. *Jac.*, IV, 1.

Confession. *Jac.*, V, 16. — Confession des péchés faite au prêtre : on en voit remonter l'usage aux premiers siècles de l'Eglise. *I Joan.*, I, 9.

Conversion des pécheurs : combien il importe de prier pour la conversion des pécheurs. *Jac.*, V, 19, 20.

Coré, Dathan et Abiron : ceux qui imitent leur révolte seront punis comme eux. *Jud.*, 11.

D

Déluge. Le nombre des coupables n'arrêta point la justice de Dieu ; au contraire, leur multitude excita sa colère. *II Petr.*, II, 5. — L'inondation de la terre entière a pu être successive et non simultanée. *II Petr.*, III, 6. -- Huit personnes seulement furent sauvées dans l'arche. *I Petr.*, III, 19, 20. — Eaux du déluge, figure du baptême. *Ib.*, 21.

Demandes. Dieu exauce toutes nos demandes qui ont pour objet notre salut. *I Joan.*, V, 14. — Souvent nos demandes ne sont pas exaucées, parce que nous demandons mal. *Jac.*, IV, 3. — Demandons la vie d'un frère dont le péché ne va pas à la mort, et la vie lui sera donnée. *I Joan.*, V, 16.

Diotréphès, chef d'une église, révolté contre saint Jean. *III Joan.*, 9.

Divinité de Jésus-Christ prouvée par le témoignage du Père. *II Petr.*, 17.

Double. L'homme double est celui qui veut concilier la religion avec ses passions. *Jac.*, I, 8.

E

Ecriture (l') sainte, étant la parole de Dieu, ne peut rien contenir de faux. *II Petr.*, I, 21. — Les divines Ecritures deviennent une source de mort pour les hérétiques. *II Petr.*, III, 16.

Edifice spirituel de vertus que nous devons élever dans nos âmes. *Jud.*, 20.

Electe est le nom d'une femme et non pas d'une église. *II Joan.*, 1.

Elie. Son exemple montre l'efficacité d'une prière fervente. *Jac.*, V, 17.

Enfance. Il y a une enfance spirituelle comme une enfance corporelle. *I Petr.*, II, 2.

Enfants. Nous sommes les enfants de Dieu, nous qui croyons en Jésus-Christ. *I Joan.*, III, 1 ; V, 1. — L'enfant de Dieu ne pèche pas, et ne peut pas pécher. *I Joan.*, III, 9 ; V, 18. — Saint Jean écrit aux petits enfants pour leur rappeler leur Père qui est dans les cieux. *I Joan.*, II, 14.

Enfers. Descente de Jésus aux enfers. *I Petr.*, III, 19, 20.

Enoch, sa prophétie authentique. *Jud.*, 14, 15.

Epîtres catholiques, leur authenticité. Préface, p. VI.

Epître de saint Jude, composée après la seconde de saint Pierre. *Jud.*, 17, 18.

Epîtres de saint Paul renfermant des choses difficiles à comprendre. *II Petr.*, III, 16. — Elles sont déclarées Ecriture divine par saint Pierre. *Ib.*

Epreuve. Ceux qui supportent l'épreuve recevront la couronne de vie que Dieu a promise à ceux qui l'aiment. *I Jac.*, I, 12.

Esclaves. Ils doivent obéir à leurs maîtres. *I Petr.*, II, 18.

Evêque, *episcopus :* origine de ce mot. *I Petr.*, 25.

Examen (l') des doctrines appartient à l'Eglise. *I Joan.*, IV, 1.

F

Femmes : elles doivent être soumises à leurs maris, et vêtues modestement. *I Petr.*, III, 1-6.

Fin (la) de toutes choses est proche. *I Petr.*, IV, 7.

Flatteurs. Les hérétiques admirent et flattent ceux dont ils attendent des récompenses. *Jud.*, 16.

Flots. Les hérétiques ressemblent aux flots fangeux d'une mer agitée. *Jud.*, 13.

Foi : elle ne sauvera pas sans les bonnes œuvres. *Jac.*, II, 14-26 ; *II Petr.*, I, 10.

Frères. Tous les chrétiens sont frères en Jésus-Christ par leur naissance spirituelle. *I Petr.*, I, 23.

G

Grec présentant un sens préférable à celui de la Vulgate. *II Petr.*, II, 10 ; *Jac.*, III, 7. — Exemplaires grecs évidemment corrompus. *II Petr.*, II, 8. — Grec mal lu. *Jac.*, V, 12 ; *II Petr.*, II, 8.

H

Haine. Celui qui hait son frère est homicide. *I Joan.*, III, 15.

Hérésie veut dire choix, car l'hérétique choisit lui-même ce qu'il veut croire. *II Petr.*, II, 1. — Les inventeurs et les propagateurs d'hérésies vont rejoindre dans l'enfer ceux qu'ils y précipitent. *II Petr.*, II, 3 ; *Jud.*, 12.

Hérétiques des premiers temps : leurs honteux désordres faisaient que la religion était décriée et persécutée. *II Petr.*, II, 2 ; *I Petr.*, II, 12.

Héritage. Un héritage incorruptible nous est réservé dans les cieux. *I Petr.*, I. 4.

I

Idoles. Il faut prendre garde de participer à leur culte. *I Joan.*, V, 21.

Impies : ils sont, par un juste jugement de Dieu, abandonnés à l'esprit d'erreur. *Jud.*, 4.

Imposteurs. Les hérétiques se jouent de la crédulité de ceux qu'ils trompent. *Jud.*, 18.

Impureté (l') est un péché qui ne cesse point. *II Petr.*, II, 14.

Incrédules : plusieurs furent sauvés au temps de Noé, et leurs âmes visitées aux enfers par l'âme de Jésus-Christ. *I Petr.*, III, 19, 20.

Inquiétudes. Il faut jeter toutes ses inquiétudes dans le sein de Dieu. *I Petr.*, V, 7.

Intelligence. C'est par l'intelligence que commence et croît en nous la vie de la grâce. *II Petr.*, I, 2.

Interprétation (l') de la sainte Ecriture appartient à l'Eglise. *II Petr.*, I, 20.

Interprète. Chaque fidèle n'est point l'interprète des Ecritures. *I Joan.*, II, 27.

J

Jésus-Christ est le vrai Dieu. *I Joan.*, V, 20. — Sa divinité prouvée par saint Pierre. *II Petr.*, I, 17, 18, 19. — C'est Jésus-Christ qui délivra les Hébreux de la servitude de l'Egypte, et les punit ensuite dans le désert. *Jud.*, 5. — C'est lui qui précipita dans l'enfer les anges rebelles. *Jud.*, 6. — Jésus-Christ et ses

mystères sont l'objet de la contemplation des anges. *I Petr.*, I, 12. — Jésus-Christ notre modèle dans les souffrances. *I Petr.*, II, 21-24. — Nous tressaillirons d'une joie ineffable et glorifiée à l'avènement de Jésus-Christ. *I Petr.*, I, 8.

Jurement : il faut s'en abstenir. *Jac.*, V, 12.

L

Lampe. La sainte Ecriture est une lampe qui nous éclaire dans les ténèbres de ce monde. *II Petr.*, I, 19.

Langue : les maux qu'elle cause. *Jac.*, III, I, 12. — On n'est pas religieux, si on ne réprime sa langue. *Jac.*, I, 26.

Leçon absurde selon le grec, rétablie sur la Vulgate. *II Petr.*, II, 8.

Lecture vicieuse du grec. *Jac.*, V, 12; *II Petr.*, II, 8.

Liberté chrétienne : les hérétiques la changent en une impure licence. *II Petr.*, II, 19.

Limbes : l'âme de Jésus-Christ y est descendue. *I Petr.*, IV, 6.

Lumière. Dieu est lumière, sens de ce mot. *I Joan.*, I, 5.

Luxure. Comment les hérétiques changent la grâce de Dieu en luxure. *Jud.*, 4. — Il est difficile de trouver un hérétique qui aime la chasteté. *II Petr.*, II, 2.

M

Maris : ils doivent traiter leurs femmes avec bonté, respect et chasteté. *I Petr.*, III, 7.

Mensonge. Le plus funeste de tous les mensonges est de nier que Jésus soit le Christ et le Sauveur des hommes. *I Joan.*, 22.

Messagers. Les Apôtres, les évêques, les prêtres sont des messagers de bonnes nouvelles. *I Joan.*, I, 4.

Michel (saint): sa dispute contre Satan au sujet du corps de Moïse. *Jud.*, 9.

Missionnaire : lui faire l'aumône, c'est coopérer à la conversion des âmes. *III Joan.*, 8.

Monde. Le monde d'aujourd'hui n'est plus tout à fait le même qu'avant le déluge. *II Petr.*, III, 6, 7. — Nous sommes à la dernière heure du monde. *I Joan.*, II, 18. — Le monde périra par le feu. *II Petr.*, III, 7-11. — Un monde nouveau succédera à celui-ci. *Ib.*, 13. — Il ne faut pas aimer le monde, parce qu'il passe, et parce que tout ce qui est dans le monde porte au péché. *I Joan.*, II, 15-17.

Murmurateurs et censeurs de l'autorité, caractère des impies. *Jud.*, 15.

N

Nature divine : comment nous y participons. *II Petr.*, I, 4.

Nuages, symbole de la doctrine des hérétiques. *II Petr.*, II, 17.

Nuées sans eau, tels sont les hérétiques. *Jud.*, 12.

O

Œuvres. Nécessité des bonnes œuvres. *Jac.*, II, 14-26. — Ceux même qui souffrent doivent faire des bonnes œuvres. *I Petr.*, IV, 19. — L'élection à la gloire a besoin d'être confirmée par les bonnes œuvres. *II Petr.*, I, 10.

Onction. Nous participons à l'onction du Christ. *I Joan.*, II, 20, 27. — L'onction des malades, ses effets. *Jac.*, V, 14-15.

P

Parole de Dieu : il ne suffit pas de la croire, il faut la pratiquer. *Jac.*, I, 22-25.

Passion. La méditation habituelle de la Passion de Jésus-Christ est un bouclier qui nous rend invulnérables aux traits de Satan. *I Petr.*, IV, 1.

Pasteurs : quels sont leurs devoirs? *I Petr.*, V, 1-13. — Le bon pasteur mérite d'être comparé aux martyrs. *Ib.*, 4. — Le plus grand bonheur d'un pasteur des âmes est de voir son troupeau marcher dans la vérité et la piété. *III Joan.*, 4.

Patience. Dieu use d'une longue patience envers les pécheurs, parce qu'il veut leur salut. *II Petr.*, III, 15. — La condition du chrétien en ce monde est d'être éprouvé par la patience. *I Petr.*, IV, 12. — La patience est ce qu'il y a de plus grand dans l'Eglise. *Jac.*, I, 3, 4. — Job est le modèle de la patience. *Jac.*, V, 11.

Paul (saint). Saint Pierre fait son éloge. Il déclare que toutes ses Epîtres sont Ecriture divine. *II Petr.*, III, 15, 16.

Pauvre. Il faut l'honorer autant que le riche. *Jac.*, II, 1-11.

Péché (le) est la violation de la loi divine. *I Joan.*, III, 4. — Nul homme n'est sans péché. *Jac.*, III, 2 ; *I Joan.*, I, 8. — Celui qui connaît Jésus-Christ ne veut commettre aucun péché. *I Joan.*, III, 6. — Il y a un péché qui va presque certainement à la mort éternelle. *I Joan.*, V, 16.

Pécheurs partagés en trois classes, conduite qu'on doit tenir à leur égard. *Jud.*, 22, 23.

Perdition. Dieu ne veut la perdition d'aucun homme, mais que tous les pécheurs se repentent et soient sauvés. *II Petr.*, III, 9.

Personne. Diviser Jésus en deux personnes est une hérésie. *I Joan.*, IV, 3. — On ne doit pas faire acception de personnes. *Jac.*, II, 1, 9.

Pierre. Jésus-Christ est la pierre angulaire de son Eglise. *I Petr.*, II, 4, 6. — Il est une pierre de scandale pour les incrédules. *I Petr.*, II, 8. — Les chrétiens sont les pierres vivantes du temple spirituel qui est l'Eglise. *I Petr.*, II, 5.

Pourceau lavé, puis vautré de nouveau dans la fange, c'est le pécheur retombant dans le péché après qu'il a été justifié. *II Petr.*, II, 21.

Précepte. Il n'y en a qu'un ; mais il ordonne deux choses inséparables : la foi et la charité. *I Joan.*, III, 23.

Prêcher. Il est moins périlleux d'écouter la parole de vérité, que de la prêcher. *Jac.*, I, 19.

Prédestination. Est-elle antécédente aux mérites ? *II Petr.*, I, 10.

Prédication de la parole divine, son importance. *I Petr.*, V, 2.

Prescience de Dieu, connaissance efficace, qui prépare ce qu'elle voit. *I Petr.*, I, 20.

Prêtre. Tout chrétien est prêtre et roi dans un sens spirituel. *I Petr.*, II, 5, 9.

Preuves. Saint Pierre demande que tous les chrétiens connaissent les preuves de la religion et puissent rendre raison de leur croyance à ceux qui les interrogent. *I Petr.*, III, 15.

Princes. Les chrétiens doivent leur être soumis. *I Petr.*, II, 14-18.

Prière : ses qualités. *Jac.*, I, 6. — Sa puissance. V, 17, 18.

Prophètes menteurs : il y en avait chez le peuple ancien ; de même il y aura dans l'Eglise des maîtres de mensonge. *II Petr.*, II, 1.

Prophéties. Leur objet principal était le Christ et le salut qu'il devait apporter au monde. *I Petr.*, I, 10.

Propitiation. Jésus-Christ est propitiation pour les péchés du monde entier. *I Joan.*, II, 2.

Protestants (les), qui rejettent l'Eglise comme interprète des Ecritures, se confient à des individus sans autorité. *I Joan.*, II, 27.

Psychites, *animales*, sens de ce mot. Il convient aux hérétiques. *Jud.*, 19 ; *I Joan.*, I, 6.

Purgatoire. L'âme de Jésus-Christ y est descendue. *I Petr.*, IV, 6.

R

Rahab justifiée par les œuvres. *Jac.*, II, 25.

Raison : elle se perd chez les hérétiques et les philosophes qui renoncent à la foi. *II Petr.*, II, 12.

Religion chrétienne : elle est démontrée divine par les prophéties. *II Petr.*, I, 19. — Les simples fidèles doivent défendre la religion contre les impies. *Jud.*, 3.

Résurrection de Jésus-Christ : elle est le fondement de notre croyance et de notre espérance. *I Petr.*, I, 3.

Révélations (les) faites aux Prophètes leur étaient moins nécessaires qu'à nous, et c'est pour nous qu'elles leur étaient faites. *I Petr.*, I, 13.

Riche : il doit s'humilier en considérant sa bassesse. *Jac.*, I, 9, 10, 11. — On ne doit pas le préférer au pauvre. *Jac.*, II, 1-11. — Les riches avares amassent pour eux-mêmes des trésors de colère. *Jac.*, V, 1-6.

S

Sagesse. Caractères de la vraie sagesse. *Jac.*, III, 13-18. — Il faut la demander à Dieu. *Jac.*, I, 5. — Sagesse terrestre, animale, diabolique. *Jac.*, III, 15.

Saints. C'était, dans l'origine, le nom de tous les chrétiens. *Jud.*, 3.

Saluer. Il ne faut pas saluer les hérétiques. *II Joan.*, 10 et 11.

Salut. Il consiste à croire et à pratiquer ce qui a été enseigné dès le commencement. *I Joan.*, II, 24.

Sang (le) de Jésus-Christ, voilà le prix auquel nous avons été rachetés. *I Petr.*, I, 19.

Science. Sans la science, la vertu même devient un vice. *II Petr.*, I, 5.

Séducteurs. Il en a paru un grand nombre qui nient l'Incarnation de Jésus-Christ. *II Joan.*, 7.

Seigneur. Jésus-Christ est notre Seigneur et notre Maître absolu, comme Créateur et comme Rédempteur. *Jac.*, I, 1.

Sens. On voit un double sens littéral de l'Ecriture. *I Petr.*, IV, 8.

Société. Pour avoir société avec Dieu, il faut être dans la lumière de la vérité et de la sainteté. *I Joan.*, I, 7.

Sodome et Gomorrhe. Le lac qui recouvre les ruines de ces villes depuis quatre mille ans atteste la colère de Dieu contre le vice impur. *II Petr.*, II, 6. — Elles sont un exemple de l'éternel châtiment réservé aux impudiques. *Jud.*, 7. — Le souvenir de ces villes foudroyées s'est conservé dans l'antiquité profane. *Ib.*

T

Tartare, c'est le lieu le plus profond de l'enfer. *II Petr.*, II, 4.

Témoins. Refuser de croire des faits miraculeux attestés par des témoins dignes de foi est une chose insensée. *I Joan.*, I, 3. — Trois témoins dans le ciel et trois témoins sur la terre attestant que Jésus est le Fils de Dieu. *I Joan.*, V, 6, 7, 8. — Authenticité du verset des trois témoins célestes, p. 430-438. — Quoique morts, les Apôtres continuent d'être les témoins de la divinité du Christ. *I Joan.*, I, 2.

Ténèbres. Il n'y a point en Dieu de ténèbres ; sens de ce mot. *I Joan.*, I, 5. — Celui qui hait son frère est dans les ténèbres, et celui qui l'aime est dans la lumière. *I Joan.*, II, 9-11.

Tente. Notre corps, séjour passager de notre âme, n'est point une maison solide, mais une tente. *II Petr.*, I, 13.

Tentation. Heureux l'homme qui la supporte ! *Jac.*, I, 12. — Origine et progrès de la tentation. *Ib.*, 13, 14, 15.

Thabor (le) est la montagne de la Transfiguration. *II Petr.*, I, 18.

Tradition. Elle supplée aux Ecritures et mérite le même respect. *II Joan.*, 12. — Traditions judaïques : on en retrouve plusieurs traces dans le Nouveau Testament. *Jud.*, 9.

Tunique souillée, image des impurs que l'on doit éviter. *Jud.*, 23.

V

Verbe, λόγος. Ce mot nous donne une idée de la nature du Fils de Dieu. *I Joan.*, I, 1.

Vérité religieuse, c'est ce qu'enseigne l'Eglise ; erreur, c'est ce qu'elle condamne. *I Joan.*, IV, 6.

Vertus chrétiennes : saint Pierre nous en trace le tableau. *I Petr.*, III, 8-16.

Vie humaine, son incertitude. *Jac.*, IV, 14, 15.

Vie spirituelle (la) suit dans son développement, des lois conformes à celles de la vie corporelle. *II Petr.*, I, 2.

Vigilance : combien elle est nécessaire à cause du démon qui tourne autour de nous comme un lion rugissant. *I Petr.*, V, 8.

Vision béatifique : nous serons semblables à Dieu, parce que nous le verrons comme il est. *I Joan.*, III, 2.

Voleur. Le jour du Seigneur viendra comme un voleur. *II Petr.*, III, 10.

Vulgate justifiée : *intentator*, *Jac.*, I, 13. — *Judicatis*, *Jac.*, II, 4. — *Exsultabitis*, *I Petr.*, I, 8. — *Erat*, *habitans*, *II Petr.*, II, 8. — *Solvit Jesum*, *I Joan.*, IV, 3. — *Simus*, *I Joan.*, V, 20. — *Maculæ*, *Jud.*, 12.

Vulgate corrigée sur le grec : *sectas*, *II Petr.*, II, 10 ; *cœterorum*. *Jac.*, III, 7.

Z

Zèle. Un zèle amer n'est point le vrai zèle. *Jac.*, III, 13-18.

Bar-le-Duc. — Typ. de l'Œuvre de Saint-Paul, Schorderet et Cᵉ — 312

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

Echéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa

Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

a39003 001915288b

0042405-01-9 CE

BS 2777 .M3C 1888
MAUNOURY, AUGUSTE FRA
COMMENTAIRE SUR LES E

CE BS 2777
.M3C 1888
COO MAUNOURY, AU COMMENTAIRE
ACC# 1045030

COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 11 05 13 04 2